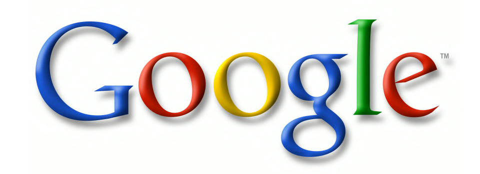





600088842-



HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Ce, rue des Grès, 11. — 1864.

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

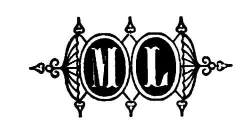
PAR J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ

> Les choses de petite durée ont coutume de devenir fanées, quand elles ont passé leur temps.
> Au règne de Christ, il n'y a que le nouvel homme qui soit florissant, qui ait de la vigueur, et dont il faille faire cas.
>
> CALVIN.

TOME III

FRANCE, SUISSE, GENÈVE





PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 *bis*, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1864

Le moment où paraît ce volume exige quelques mots d'introduction.

Un jour, qui termine une grande époque dans l'histoire des temps modernes, doit être bientôt rappelé au souvenir des chrétiens protestants. Les registres du consistoire de Genève de l'an 1564, portent sous le nom de Calvin ces simples mots :

Allé à Dieu le Sabmedy 27 *de May entre huit et neuf heures du soir.*

L'auteur de ce volume, appelé par l'Alliance évangélique, à prononcer un discours sur la *Réformation et le Réformateur de Genève,* dans les conférences de chrétiens de tout pays, tenues à Genève en septembre 1861, remarqua dans le cours de son travail préparatoire cette date importante, et proposa à l'assemblée qu'à l'occasion du troisième anniversaire séculaire de la mort du réformateur, Genève, et les Eglises réformées en général, rendissent grâce publiquement à Dieu de ce qu'il avait suscité Jean Calvin, au seizième siècle, pour travailler à la réforme de l'Eglise, en rétablissant la Parole divine comme autorité souveraine, et la grâce comme cause unique du salut. Les membres des conférences, au nombre d'environ deux mille, adoptèrent à main levée cette résolution[1].

[1] Conférences de Genève en 1861, I, p. 390 et 391.

Les chrétiens protestants s'apprêtant à célébrer cet anniversaire, l'auteur a désiré contribuer aussi selon son pouvoir à faire revivre le souvenir du grand docteur. Presque au même moment où se formait la pensée de cette fête protestante, il se proposait de raconter dans un ouvrage spécial *la Réformation en Europe, au temps de Calvin.* Ayant publié les deux premiers volumes, il y a un peu plus d'une année, il a tenu à en faire paraître un nouveau avant le 27 mai, et il le présente maintenant au public. Qu'il occupe une humble place, au milieu des souvenirs destinés à rappeler l'œuvre du Seigneur...

Le jésuitisme persécuteur du dix-septième siècle et l'incrédulité superficielle du dix-huitième, ont calomnié le grand réformateur de l'Occident. Les temps ont changé, et le dix-neuvième siècle commence à lui rendre justice. Ses œuvres, même inédites, sont recherchées et publiées; sa vie, son caractère, sa théologie, son influence, sont l'objet de nombreuses études, qui portent en général un caractère de vérité; et même des peintres distingués ont trouvé dans sa vie le sujet de leurs plus belles toiles.

Nous n'avons pas pour lui une aveugle admiration. Nous savons qu'il avait quelquefois la repartie vive. Nous reconnaissons que prenant part à la faute de son siècle, ou plutôt de dix siècles, il a cru que ce qui porte atteinte au respect dû à Dieu, doit être puni par le pouvoir civil, aussi bien que ce qui cause quelque dommage à l'honneur ou à la vie des hommes. Nous déplorons cette erreur. Mais comment étudier avec discernement les lettres et autres écrits du réformateur et les récits de ses contemporains, sans reconnaître en lui non-seulement une des intelligences les plus belles, une des âmes les plus élevées, un des cœurs les plus affectueux, enfin, un des chrétiens les plus vrais,

l'un de ces hommes rares, qui se consacrent sans réserve au devoir? Un savant éminent que l'Ecosse pleure encore, le docteur Cunningham, successeur de Chalmers, a dit dans un écrit publié peu avant sa mort : « Calvin est l'homme qui, après saint Paul, a fait le plus de bien à l'humanité. »

Sans doute, il aura toujours des ennemis. Un journal très estimé et très répandu de l'Allemagne, parlant d'un libelle (c'est l'expression qu'il emploie, *Schmæhschrift*) · publié il y a quelque temps contre Calvin, se demandait « de quel camp cet écrit sortait? S'il venait du romanisme « jésuite, ou du libertinisme athée? » C'est bien de là, en effet, que sortent principalement les ennemis du réformateur; mais nous aimons à reconnaître que, sans appartenir ni à l'une ni à l'autre de ces écoles, on peut encore lui être hostile.

Au reste, ne nous inquiétons pas beaucoup de ces attaques; le maître de Calvin a dit : « *S'ils font ces choses au bois vert, que feront-ils au bois sec*[1] *?* »

L'auteur du présent volume pense que le meilleur moyen de rendre justice à sa mémoire, c'est de le faire connaître. On rencontrera dans cet ouvrage plusieurs faits, plusieurs paroles de ce grand homme, qui ne se trouvent pas dans d'autres histoires. Si un écrivain avait le bonheur de présenter au public allemand un trait inconnu de la vie de Luther, l'Allemagne en serait préoccupée. Serons-nous plus indifférents à la vie de notre grand réformateur? Sans doute il y a des actions plus frappantes dans la vie de ce Luther, qui s'empare si facilement de notre cœur; mais on peut se demander s'il n'y a pas dans celle de Calvin des traits, qui sont au moins plus rares dans celle du docteur

[1] Ev. selon saint Luc, XXIII, 31.

de Wittemberg, la manière par exemple dont partout où se trouve le jeune docteur de Noyon (à Angoulême, à Poitiers, etc.), il est bientôt entouré d'hommes notables qu'il gagne à la vérité.

Cependant, ce livre n'est pas l'histoire de Calvin, l'auteur veut le rappeler à quelques lecteurs. Le titre le dit au reste suffisamment, *Histoire de la Réformation* EN EUROPE *au temps de Calvin*. C'est la seconde série d'un ouvrage dont l'*Histoire de la Réformation au seizième siècle* a été la première. La réformation des peuples occidentaux, dont Calvin a été l'âme, ayant un caractère particulier, nous avons cru devoir lui consacrer un ouvrage spécial; mais nous ne nous bornerons pas à raconter les faits de la Réformation auxquels Calvin a pris une part directe. Une partie du quatrième volume exposera la Réformation de l'Angleterre, en partant de la chute de Wolsey. Nous nous proposons même de continuer à retracer les principaux traits de la Réformation de l'Allemagne. C'est ce que nous avons déjà fait dans les deux premiers volumes de cet ouvrage, où l'Alliance de Smalkalde, la paix de Nuremberg, l'émancipation du Wurtemberg, et d'autres événements analogues, ont trouvé leur place [1]. C'est l'ensemble de la Réformation que l'auteur veut retracer.

Après avoir parlé de la France et de Calvin, l'auteur raconte dans le présent volume des faits qui se rapportent à la Suisse romande, aux vallées vaudoises du Piémont, et enfin à Genève.

Il ne croit pas devoir passer sous silence quelques reproches que ses deux premiers volumes lui ont attirés. « C'est une étrange idée, ont dit quelques-uns, que de nous occu-

[1] Voir liv. II, ch. XXI, XXII, XXVI, XXXI, XXXIII.

per tant de Genève ! N'est-ce pas faire trop d'honneur à une petite ville de quelques milliers d'âmes? L'histoire demande de grands peuples et de puissants personnages. Nous en rencontrons au moins autour de Luther...; mais dans Genève, nous ne voyons que d'humbles syndics et de chétifs citoyens ! »

Il faut le reconnaître. Oui, dans cette partie de notre histoire, il s'agit d'une petite ville et d'un petit peuple...; et dans cet âge démocratique, quelques-uns ne veulent que des électeurs et des rois. Nous sera-t-il permis de répondre que ce qui est petit, quant à l'apparence extérieure, est quelquefois important quant à l'influence morale. C'est une vérité que rappellent souvent nos Écritures sacrées : *Les navires, quoiqu'ils soient si grands,* disent-elles, *sont menés partout çà et là avec un petit gouvernail*[1].

Cette portion de nos récits a deux parties; l'une est consacrée à un homme, Calvin; l'autre à une ville, Genève. Ces deux existences ont l'air, aux yeux de plusieurs, de se dérouler, chacune à part, comme si elles ne devaient jamais se rencontrer. Mais il y a dès le commencement entre elles le plus intime rapport; elles sont destinées à s'unir. Énergiques, l'une et l'autre, quoique sans éclat, leur alliance doit multiplier un jour leur force. Quand Calvin et Genève seront un, beaucoup d'hommes et de peuples subiront leur influence puissante et salutaire. C'est un mariage qui aura une nombreuse et active postérité. Quoi qu'en disent les amis des grandeurs mondaines, cette union, quand elle se fit, fut un événement plus important pour l'humanité, que celle qui portait un poëte de

1 Ev. de saint Jacques, III, 4.

Louis XIV à s'écrier dans une circonstance célèbre :

> Les Bourbons, ces enfants des dieux,
> Unissent leurs tiges fécondes!...

L'idée que l'on vient d'exprimer ne sera pas généralement acceptée. La petitesse de la scène s'opposera à ce que le second ouvrage intéresse autant que le premier. Et pourtant, il s'est trouvé des juges qui ont senti l'attrait, même l'importance de l'histoire de Genève. Nous sera-t-il permis d'en donner quelques exemples?

« Si l'on se rappelle combien est étroit le champ qui nous « est offert, dit la *Revue de Londres*, une petite ville, « la variété des caractères qui s'y présentent a bien droit « de nous étonner. La goutte de rosée est assez grande « pour réfléchir le ciel et la terre, et une cité soigneuse- « ment étudiée nous offre l'image d'un empire. Incidents « et surprises, actions héroïques et persécutions courageu- « sement endurées, actions basses et tyranniques, tout s'y « trouve, tout s'y presse. » Des critiques ont même placé les faits de ce second ouvrage au-dessus de ceux du premier. « L'histoire du temps dans lequel ces événements se « passent, dit le *New York Observer*, est caractérisée par « une sublimité, un intérêt et une grandeur romantique « qui ne s'attachent à aucune partie du grand mouve- « ment de l'Allemagne au temps de Luther. » Il s'est trouvé tel journaliste qui, tout en se laissant aller à un mouvement d'humeur contre Calvin, a proclamé la grandeur de son œuvre dans Genève. « Cet ouvrage, dit « le *Républicain* (États-Unis), est l'histoire de la Réfor- « mation au temps de Calvin, avec Genève pour centre, « et le sévère réformateur pour le Mahomet de cette mo- « derne La Mecque. »

L'importance de l'histoire de Genève pour la liberté a été surtout sentie par des critiques anglais. « Ce livre, dit « le *Morning Herald*, nous présente le tableau de Genève ; « ses luttes pour l'indépendance ; la grande bataille pour « la liberté de pensée et la liberté de conscience, qui « commençait alors, et dans laquelle Genève prit dès le « commencement une part vitale. Le christianisme, comme « l'auteur le montre, devait être un pouvoir de liberté ; « Rome en le corrompant en fit un pouvoir de despotisme. « Calvin en le renouvelant, le ramena à ses premières « œuvres. » Nous ne nous arrêterons ni au *Freeman* de Londres, selon lequel « les faits racontés éveilleront les « sympathies de tous les Anglais ; » ni à la *Revue du samedi* (Saturday Review) qui se réjouit de voir « mis en lumière « les champions genevois de la liberté. » Nous n'ajouterons qu'une citation :

« Genève, dit le *Patriote*, est une des plus petites et « des plus héroïques cités de l'Europe. Si l'on avait voulu « prédire à l'avance son histoire, elle eût paru incroyable. « Genève a défié non-seulement le duc de Savoie et le « pape, mais l'empereur Charles-Quint, et il a bravé son « rival non moins puissant, François Ier. Malgré tous, cette « ville a conquis premièrement ses libertés politiques, puis « ses libertés religieuses, et cela non-seulement pour elle-« même, mais pour tout le nord de l'Europe. Plus d'une « fois Genève a été les Thermopyles du protestantisme et « de la liberté, courageusement défendues par une petite « troupe de héros, qui n'était guère plus nombreuse, si « on la compare à ceux qui voulaient la détruire, que ne « l'étaient, en présence des Perses, les trois cents hommes « de Léonidas. »

Mais si l'avis de quelques-uns a été favorable à la pe-

tite ville, les critiques des autres n'en existent pas moins; et comme il sera encore question de Genève dans ce volume, et s'il plaît à Dieu dans d'autres, l'auteur désire s'expliquer sur ces objections.

La faute, s'il y en a, est avant tout à l'historien. Le talent de l'un des grands maîtres de l'histoire eût prévenu tout reproche; mais l'ouvrier a nui à l'œuvre. Toutefois la génération actuelle serait-elle tellement blasée, que ce qui est grand et beau en soi, n'eût plus d'intérêt pour elle, et qu'il fallût tous les raffinements de style pour ranimer ses goûts émoussés?

Il s'agit d'une république, et ceci est une autre cause qui a pu compromettre nos récits. Quelques-uns se sont imaginé que l'auteur en parlant de liberté, désignait uniquement les formes républicaines, et cela a pu leur déplaire. Il y a ici un malentendu. L'auteur a toujours eu en vue cette liberté constitutionnelle qui renferme toutes les libertés modernes, et non telle ou telle forme. Il croit même que la forme monarchique est la plus favorable à la liberté pour une grande nation. Il lui est arrivé de voir, l'une à côté de l'autre, une république sans liberté, et une monarchie où tous étaient libres.

Toutefois la froideur de quelques-uns pour les annales d'un petit peuple vient surtout d'une autre cause. Il y a au fond deux histoires; l'une qui est extérieure et fait grand fracas, mais dont les conséquences n'ont pas de durée; l'autre qui est intime, qui n'a qu'une humble apparence, comme le grain qui germe; et qui pourtant comme lui, porte des fruits très précieux. Or ce qui plaît à une partie notable du public, ce sont surtout les récits où figurent de gros bataillons. Ce qui nous touche nous, au contraire, c'est le mouvement des âmes, les caractères forts,

les élans enthousiastes, le petit état de cœurs humbles et tranquilles, les saintes affections, les principes vivifiants, la foi qui remporte des victoires, la vie divine qui régénère les peuples — le monde moral, en un mot. Le monde matériel, les forces physiques et sensibles, les parcs d'artillerie et les superbes escadrons n'ont à nos yeux qu'un intérêt secondaire. De nombreux canons, il est vrai, donnent plus de fumée; mais à ces puissances extérieures, qui emportent les têtes, nous préférons les puissances intimes qui élèvent les âmes, les enflamment pour la vérité, pour la liberté, pour Dieu, et les font naître pour la vie éternelle. Si c'est dans le sein d'un petit peuple, que ces forces intérieures se développent, elles n'ont pour nous que plus d'attrait.

Quelques pays s'intéressent à Genève à cause du bien qu'ils en ont reçu. Théodore de Bèze, apostrophant Calvin après sa mort disait : « Les Églises éparses en nombre in- « fini par tout le monde confessent t'être grandement « obligées ; mais c'est à toi spécialement, à ta doctrine, à « ton zèle, que la France et l'Écosse sont redevables du « rétablissement du royaume de Christ au milieu d'elles. » A la France et à l'Écosse, il faut, sans doute ajouter la Hollande.

Nous pouvons dire que, dans le protestantisme français, l'histoire des luttes de Genève a été bien reçue. Mais il n'en a pas été tout à fait de même en France dans ce qu'on appelle le grand public. Nous le comprenons. Il paraît chaque année trop d'ouvrages remarquables, qui passeront à la postérité, pour que les gens du monde s'occupent de nos pauvres œuvres... *inchoata ac rudia.*

Il ne faut pas croire pourtant que les Français ne se soucient nullement des luttes héroïques, qu'un peuple peut

livrer pour maintenir ses franchises et conquérir son indépendance. Longtemps ils ont été indifférents à de telles scènes; mais les choses ont changé. Il s'est formé en France une troupe d'élite, à la tête de laquelle se trouvent des noms illustres, qui comprend la vraie liberté, et qui s'est donné pour tâche de l'établir dans le cœur et dans les mœurs de ce peuple.

Pourtant des obstacles s'opposent à ce que l'histoire de Genève soit généralement appréciée. Cette ville a lutté corps à corps pendant deux siècles contre la puissance des jésuites et de Rome. De là des préjugés, des haines, essentiellement ultramontaines sans doute, mais que partagent quelquefois des libéraux, élevés au milieu du catholicisme.

Il est d'ailleurs des esprits indépendants, pleins des aspirations les plus nobles, auxquels le catholicisme romain, — nous parlons de celui qui est à la fois superstitieux et persécuteur, — a fait et fait beaucoup de mal. Une lacune, il faut le reconnaître, se trouve souvent chez les plus généreux coryphées du libéralisme actuel. Il leur manque l'un des deux termes nécessaires au développement et à la prospérité des sociétés modernes. Ils aiment la liberté, mais ils n'ont pas la foi. Les superstitions traditionnelles que l'Église romaine étale, son opposition aux grands principes de la civilisation moderne, dégoûtent ces esprits généreux; et, confondant le christianisme lui-même avec le catholicisme qui les repousse, ils se détournent des vérités évangéliques et du Livre des livres. Et cependant, que les principes chrétiens sont maintenant nécessaires!

Un homme éminent a traité en France, il y a environ un an, de la *Mission des écrivains*, et a montré que leur devoir est de s'adresser à la génération actuelle, d'une ma-

nière propre à faire comprendre et aimer la vérité et la liberté. Nous parlons de M. de Rémusat. Oui, dirons-nous avec lui, la littérature n'est pas uniquement du ressort du goût; quand elle a plu, tout n'est pas dit. Aimer la vérité jusqu'à se dévouer pour elle, tel est le premier devoir de l'esprit. On peut dire que tout ouvrage qui égare, énerve ou distrait l'amour de la vérité et de la vraie liberté, est un livre dangereux. Or, il y a deux tendances surtout qui menacent ces biens si précieux. D'un côté, les progrès du scepticisme; c'est par eux que s'est peu à peu produite cette faiblesse des intelligences, cette froideur des âmes, cette dissolution fatale de la moralité, qui entraînent les disgrâces de la liberté. Et puis d'un côté tout opposé, un autre danger se présente; c'est ce zèle religieux qui est sans connaissance et s'allie avec une dédaigneuse hostilité envers tous les principes de la liberté; c'est cette ferveur dévote qui plaide les droits de Dieu, mais avec mépris pour ceux de l'homme. « Les nations les plus chrétiennes ont « donné au monde l'exemple de la liberté, s'écrie M. de « Rémusat. Sont-ce des athées qui ont fondé la république « de Hollande et le gouvernement des États-Unis[1]? » Nous ajouterons: Sont-ce des athées, ceux qui, avant la Hollande et les États-Unis, ont fondé, organisé, maintenu la ville libre et évangélique de Genève, dont le réformateur et législateur, Calvin, est reconnu par l'Amérique et les Pays-Bas, comme leur réformateur et leur maître?

On ne s'étonnera pas que nous ayons pour les écrits de l'auteur que nous citons une juste préférence, tout à fait indépendante de l'article qu'il consacra il y a quelques années, dans la *Revue des Deux-Mondes*, à notre *Histoire de*

[1] *Revue des Deux-Mondes* de janvier 1863.

la Réformation au seizième siècle; nous saisissons toutefois cette occasion de lui témoigner notre reconnaissance pour la haute impartialité avec laquelle il y apprécia la Réformation. Mais c'est d'autre chose qu'il s'agit maintenant : nous attachons une grande importance aux nobles conseils qu'il donne aux écrivains.

Persuadé, comme M. de Rémusat, que pour retremper la génération moderne, il faut présenter l'exemple de grands dévouements et de sacrifices héroïques, j'ai essayé de le faire. Je crois que la mort de Berthelier ou de Lévrier, et d'autres récits que cette histoire présente, pourraient redonner de la force à des âmes affaiblies. Je n'oublie pas que la France n'est pas pour moi une terre étrangère; je suis de la troupe des réfugiés, contraints à abandonner le pays où reposaient les cendres de leurs pères, parce que leurs maîtres ne voulaient leur permettre ni l'Évangile, ni la liberté. Il nous souvient de ces contrées; et nous aimerions à leur témoigner notre inaltérable affection, en contribuant à leur faire connaître l'indicible beauté de cette liberté et de cet Évangile, pour le maintien desquels nous avons dû leur dire jadis un long adieu.

Mais pourquoi la France prêterait-elle l'oreille à des récits qui lui arrivent de pays lointains, n'est-elle pas assez riche elle-même? Nous, Français d'autrefois, chassés par les Valois et les Bourbons, quel droit avons-nous à être écoutés par les Français d'à présent? Nous ne sommes que des bannis. La délicatesse des Athéniens modernes ne se soucie plus de notre langage. Les pays où la persécution nous a jetés, ne sont peut-être à leurs yeux que des

... loca nocte silentia late...

des lieux silencieux, obscurs, pleins de déserts glacés

et d'effroyables abîmes... Il serait étrange qu'une voix rude, venant de ces contrées sauvages, pût être bienvenue au milieu des assemblées éloquentes et des concerts harmonieux de la brillante, bruyante et immense métropole... *Væ victis!*

Abandonnerai-je donc mes récits? Me bornerai-je dorénavant à mettre en scène des princes, des rois, des ministres d'État, des cardinaux, des bataillons, des traités, des empires? Non, je ne le ferai pas. Je parlerai sans doute de François Ier et de Charles-Quint, d'Anne de Boleyn et d'Henri VIII, et d'autres grands personnages; mais je resterai fidèle aux petits peuples et aux petites choses. C'est une cité chétive, je l'avoue, que celle dont je raconte les luttes, mais c'est elle qui, pendant deux siècles, a tenu tête à Rome, jusqu'à ce qu'elle eût remis la tâche dont elle s'était chargée, dans les mains de plus puissantes nations, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Amérique. Que les hommes libéraux, qui jouissent le plus à cette heure du fruit de ses rudes combats, la méprisent... A la bonne heure... Moi je n'en ai pas le courage. Je me rappelle les fugitifs qu'elle a reçus..., l'asile qu'y ont trouvé, qu'y trouvent encore leurs enfants..., et je viens lui payer ma dette. Oh! si seulement elle voulait comprendre qu'elle ne peut subsister avec honneur dans l'avenir, que si en aimant la liberté, elle aime avant tout l'Evangile!

Encore quelques mots sur les principes qui nous dirigent en écrivant cette histoire. Ce qu'il faut selon nous étudier en toutes choses, ce sont surtout les commencements. La formation des êtres, l'origine des phases successives de l'humanité, sont à nos yeux d'une importance et d'un intérêt qui dépassent de beaucoup l'exposition de ce que ces choses sont devenues plus tard. L'époque

créatrice du christianisme, où nous contemplons Christ et ses apôtres, est selon nous beaucoup plus admirable que celles qui lui ont dès lors succédé. Et de même, la Réformation, qui est la création du monde évangélique dans les temps modernes, a pour nous plus d'attrait que le protestantisme qui vint après elle. Nous aimons à saisir la vie dans son principe. Quand l'œuvre est faite, ses « *summa momenta* » sont passés. Dès les premières lignes du premier volume de notre premier ouvrage, nous avons dit que nous suivrions cette règle. On ne nous reprochera pas de lui demeurer fidèle.

On nous a objecté que notre histoire est trop détaillée. Nous pourrions répondre qu'il n'est pas bon de laisser un fait dans le vague; qu'il faut l'étudier et le décrire. Les circonstances des événements peuvent seules en donner une connaissance exacte, et leur imprimer le sceau de la réalité. L'auteur pourrait même alléguer ici un témoignage que personne ne récusera. Il se rappelle qu'étant à Paris, chez M. Guizot, au moment où le premier volume de son *Histoire de la Réformation* venait de paraître, — il y a trente ans environ, — cet écrivain éminent lui dit: « Donnez-nous les détails, le reste, nous le savons. » Nous ne pensons pas que beaucoup de nos lecteurs croient en savoir plus que lui.

Une autre conviction a aussi quelque influence sur le caractère de notre récit. Il nous semble que l'étude de l'inconnu a un attrait particulier. Genève, et ses luttes pour la liberté et l'Evangile, sont une *terra incognita,* sauf pour ses citoyens et quelques savants. Quand des historiens racontent des temps soit anciens, soit modernes, par exemple, la révolution des Pays-Bas, celle de l'Angleterre, ou celle de la France, ils ne peuvent dire qu'un peu mieux

ce que d'autres ont déjà raconté. Peut-être y a-t-il quelque avantage à exploiter une terre vierge; à apporter de nouveaux faits à ce trésor, qui doit être la sagesse des peuples. L'auteur ne méconnaît pas pourtant ce qu'il peut y avoir de vrai dans quelques remarques critiques qui ont été faites, — et tout en maintenant les principes qu'il a établis, il tâchera d'en profiter.

Il avait espéré publier à la fois, cette année, son troisième et son quatrième volume. Ayant dû passer à Nice l'hiver de 1862 à 1863, avec défense de travailler, il n'en publie qu'un maintenant; mais le suivant, s'il plaît à Dieu, ne se fera pas trop attendre.

En revenant de Nice, il a passé par le Piémont, soit pour assister dans les vallées vaudoises à un synode, qui lui a rappelé celui dont il est question dans ce volume; soit aussi pour faire des recherches à Turin dans les Archives générales du royaume. Les collections précieuses qu'elles renferment lui ont été libéralement ouvertes, et il a pu recueillir et faire transcrire quelques documents précieux, jusqu'à cette heure ignorés, dont, comme on le verra, il a fait immédiatement usage.

La Graveline, Eaux-Vives, Genève, mars 1864.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE IV

TEMPS CONTRAIRES A LA RÉFORME EN FRANCE.

CHAPITRE TROISIÈME.

CALVIN A NÉRAC CHEZ ROUSSEL ET LEFÈVRE.

(Novembre 1533 à février 1534.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

UNE REPRÉSENTATION DRAMATIQUE A LA COUR DE NAVARRE.

(Décembre 1533 à février 1534.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

CALVIN A POITIERS, AUX BASSES-TREILLES ET AUX GROTTES DE SAINT-BENOÎT.

(Mars 1534.)

CHAPITRE SIXIÈME.

CALVIN COMMENCE PAR LUI-MÊME ET PAR SES DISCIPLES L'ÉVANGÉLISATION DE LA FRANCE.

(Avril à mai 1534.)

CHAPITRE DIXIÈME.

LA COLÈRE DU ROI.

(Automne 1534.)

CHAPITRE ONZIÈME.

L'EXPIATION OU PROCESSIONS ET ÉCHAFAUDS.

(Fin 1534, commencement 1535.)

CHAPITRE DOUZIÈME.

ÉLOQUENCE ET ESTRAPADE DE FRANÇOIS Ier.

(21 janvier 1535.)

CHAPITRE TREIZIÈME.

CALVIN A STRASBOURG, CHEZ ÉRASME, ET A BALE.

(Été et automne 1534.)

CHAPITRE QUATORZIÈME.

INSTITUTION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

(Hiver 1534.)

CHAPITRE QUINZIÈME.

CALVIN S'ADRESSE AU ROI ET PART POUR L'ITALIE.

(Août 1535.)

LIVRE V

LES LUTTES DE LA RÉFORMATION

CHAPITRE PREMIER.

LUTTES DANS LE PAYS DE VAUD.

(1531.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

CONJURATIONS DE FEMMES CONTRE LA RÉFORME ET PRÉDICATIONS DE FAREL.

(1531.)

CHAPITRE TROISIÈME.

UN NOUVEAU RÉFORMATEUR ET UN ICONOCLASTE.

(1531.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

LES BATAILLES DE GRANDSON.

(1531, 1532.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

LES VAUDOIS D'ITALIE PARAISSENT.

(1526 à octobre 1532.)

CHAPITRE SIXIÈME.

PROJETS DE L'EMPEREUR, DU DUC DE SAVOIE ET DE L'ÉVÊQUE CONTRE GENÈVE.

(1530 à 1532.)

CHAPITRE SEPTIÈME.

LES RÉFORMATEURS ET LA RÉFORMATION ENTRENT DANS GENÈVE.

(Octobre 1532.)

CHAPITRE HUITIÈME

LES RÉFORMATEURS SONT CHASSÉS DE GENÈVE.

(Octobre 1533.)

CHAPITRE DOUZIÈME.

LE SERMON SUR LA PLACE DU MOLARD.

(Premier de l'an 1533.)

CHAPITRE TREIZIÈME.

LA SAINTE ÉCRITURE ET LA SAINTE CÈNE A GENÈVE.

(Janvier et février 1533.)

CHAPITRE QUATORZIÈME.

LA CONSPIRATION CATHOLIQUE SE FORME.

(Carême de 1533.)

CHAPITRE QUINZIÈME.

PREMIÈRE ATTAQUE A MAIN ARMÉE DES CATHOLIQUES CONTRE LA RÉFORMATION.

(28 mars 1533.)

CHAPITRE SEIZIÈME.

TRÊVE ENTRE LES DEUX PARTIS.

(Du 28 mars au 4 mai 1533.)

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

SECONDE ATTAQUE OU LE CHEF CATHOLIQUE TROUVE LA MORT.

(4 mai 1533.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

LIVRE IV

TEMPS CONTRAIRES A LA RÉFORME EN FRANCE

CHAPITRE PREMIER

CALVIN FUGITIF DANS SA SOLITUDE D'ANGOULÊME.

La religion demande la liberté, et les convictions qu'elle inspire ne doivent être contrôlées ni au Louvre ni au Vatican. La conscience appartient à Dieu seul, et toute puissance humaine, qui s'introduit dans ce royaume, et prétend y commander, se rend coupable de révolte envers le roi légitime. Ce n'est pas seulement au nom de la philosophie que la persécution religieuse doit être flétrie, c'est

avant tout au nom du droit de Dieu. La Majesté souveraine est offensée quand le glaive entre dans le sanctuaire. Un gouvernement qui persécute n'est pas simplement illibéral, il est impie. Entre l'âme et Dieu, que nul ne se place! Le lieu où ils se rencontrent est une terre sainte. Éloignez-vous, profanes! Laissez l'âme avec Celui duquel seul elle relève.

Ces pensées se présentent naturellement à nous au moment où nous abordons une époque qui vit un fanatisme persécuteur éclater en France, des échafauds s'élever dans les rues de Paris, et même une procession royale saluer avec enthousiasme des supplices affreux.

Les droits de la conscience, que nous rappelons, ne sont pas nouveaux. Ils ne datent ni de notre siècle, ni du seizième. Le Sauveur les établit quand il dit : « *Rendez à César ce qui appartient à César, et* A DIEU CE QUI APPARTIENT A DIEU. » Dès lors des voix courageuses ne cessent de les proclamer. Les martyrs, pendant trois siècles, disent aux empereurs du paganisme : « Ne pas me permettre d'a-« dorer le Dieu que je veux, me contraindre d'a-« dorer celui que je ne veux pas..., n'est-ce pas « faire un acte irréligieux[1] ? » Au quatrième siècle, les Athanase et les Hilaire crient aux princes ariens : « Satan emploie la violence, il enfonce les portes « avec la hache...; mais la vérité n'emploie d'au-« tres armes que la persuasion[2]. » Plus tard, quand

1. « Adimere libertatem religionis, interdicere optionem divinitatis, etc. » (Tertullianus, *Apol.*, cap. XXIV.)

2. Athanasius, *Hist. Arian.*, § 31.

les barbares veulent faire plier l'Église sous le poids de la force brutale, le clergé lui-même, longtemps servile, déclare aussi haut qu'il le peut que la doctrine religieuse ne tombe pas sous le régime du glaive temporel.

Quand donc, aux jours sanglants de la Réformation, la puissance de Rome, s'unissant en quelques contrées à celle des princes, voulut contraindre les âmes et par force les soumettre à ses lois, les chrétiens évangéliques en réclamant à leur tour la liberté, ne firent qu'invoquer le grand principe de Jésus-Christ, jadis adopté par l'Église elle-même. Mais, chose étrange, ce principe qu'elle avait trouvé admirable, quand elle avait dû l'employer pour se défendre, elle le trouva impie quand on l'invoqua pour échapper à ses poursuites. De telles inconséquences se retrouvent fréquemment dans l'histoire de notre humanité déchue. Il faut les rappeler, mais avec douleur. Il y a toujours eu dans le sein de la catholicité beaucoup d'âmes généreuses qui ont repoussé avec horreur les affreux supplices au moyen desquels on prétendait faire renoncer nos pères à leur foi. Il y en a maintenant plus encore, et les lois de la liberté religieuse s'établissent peu à peu parmi les peuples. Mais les temps où nous sommes ne doivent pas l'oublier : la Réformation a été accueillie dans le monde par deux siècles de cruelles persécutions. Quand la Saint-Barthélemy vit le sang ruisseler dans la capitale des Valois, quand des brigands assouvirent leur sauvage colère sur le corps du plus vertueux et du plus grand des Français, Coligny, l'enthousiasme fut immense

dans Rome; et le cri d'une joie affreuse retentit alors dans la ville pontificale [1]. Voulant éterniser la gloire du massacre des huguenots, le pape fit même frapper à l'honneur de ce crime, une médaille représentant le massacre, avec cette devise : *Hugonotorum strages.* Les officiers de la cour romaine (nous l'avons vu de nos yeux) la vendent maintenant à ceux qui veulent emporter de leur cité quelque souvenir. Ces temps sont éloignés; des mœurs plus douces s'établissent, mais le protestantisme a charge de rappeler au monde l'usage que la cour de Rome a fait, même après être sortie du moyen âge, de cette *prééminence* dans les pays catholiques, qu'elle prétend lui appartenir toujours, et qu'elle est prête à réclamer encore « avec la plus grande vigueur. » La résistance à cette prééminence cruelle, a coûté à la Réformation des torrents du sang le plus pur; ce sang nous donne le droit de protester contre elle.

Avant de raconter les scènes d'horreur qui souillèrent à cette époque les places de Paris, nous devons suivre dans sa fuite le jeune docteur, plus tard illustre, qui était alors la victime d'une autre persécution.

Le jour de la Toussaint étant celui où l'Université célébrait le commencement de l'année acadé-

[1] « Quis autem *optabilior* ad te nuncius adferri poterat, aut nos ipsi quod *felicius* optare poteramus principium pontificatus tui, quam ut primis illis mensibus *tetram illam caliginem,* quasi exorto sole, *discussam cerneremus.* » (Harangue de Muret à Grégoire XIII, *Mureti Orat.*, XXII.)

mique Calvin, nous l'avons vu, empruntant la bouche de son ami le recteur Cop, avait exposé devant la Sorbonne et un nombreux auditoire les grands principes de l'Évangile. L'Université, les moines, les prêtres avaient été émus, scandalisés, irrités; le Parlement était intervenu; Calvin et Cop avaient dû s'enfuir.

Cet homme dont la main devait élever avec fermeté dans le monde l'étendard de l'Évangile, dont l'enseignement devait éclairer plus tard bien des peuples, dont la parole remuerait toute la France, qui, de Genève, y enverrait chaque année trente ou quarante évangélistes, et dont les épîtres fortifieraient toutes les Églises; cet homme, jeune encore, poursuivi par le lieutenant criminel et ses huissiers, avait dû se jeter dans la rue, se couvrir de vêtements étrangers; et il se trouvait au commencement de novembre, dans des sentiers écartés, sur la rive gauche de la Seine, regardant de côté et d'autre si l'on n'était pas sur ses traces. Jamais il n'avait été plus tranquille, qu'au moment où ce coup soudain l'avait frappé. François Ier résistait à l'insolence des moines; la Sorbonne avait été obligée de désavouer ses actes fanatiques; plusieurs luthériens pouvaient évangéliser librement autour d'eux; un mouvement de réformation semblait s'étendre au loin dans la France..... Mais tout à coup la foudre avait brillé et avait atteint le jeune réformateur. « Je croyais pouvoir me consacrer sans « entraves au service de Dieu, disait-il dans sa fuite, « je me promettais une carrière tranquille.....; « mais en ce moment même, ce que j'attendais

« le moins, la persécution et l'exil, étaient à la « porte [1]. »

Calvin ne regrettait pourtant pas le témoignage qu'il avait rendu à la vérité, et il se résignait à l'exil. Loin d'être semblable au cheval farouche (selon sa propre expression) qui se refuse à recevoir le cavalier, il baissait volontiers les épaules pour porter la croix [2]. *N'être pas las au milieu du chemin*, fut toujours sa maxime [3]. Cependant il se demandait, dans les rudes sentiers du Mantois qu'il parcourait alors, ce que cette sévère dispensation devait lui apprendre. Devait-il s'éloigner, renoncer à faire de Paris le centre de son activité chrétienne? Ce serait pour lui une dure dispensation. Son peuple semble se réveiller, et il faudrait lui dire adieu !..... Il avançait pourtant. Arrivé près de Mantes, il se rendit au château du sire de Haseville, dont il était connu, et il y resta caché quelques jours. Puis il se remit en route, soit qu'il se crût trop près de ses adversaires, soit que son hôte eût lui-même quelques craintes.

Calvin prit la route du Midi; il traversa les plaines et les vallées charmantes de la Touraine, arriva au milieu des pâturages et des forêts du Poitou, et se dirigea de là vers la Saintonge et l'Angoumois [4]. Cette dernière province était le but de son voyage. Sur une colline, au pied de laquelle la Charente

[1] « Cum promitterem mihi omnia tranquilla, aderat foribus quod minime sperabam... » (Lettre écrite alors à François Daniel.)

[2] Calvin, *Harmonie évangélique*.

[3] Calvin, *Lettres françaises*, publiées par M. Jules Bonnet, I, p. 349.

[4] « In agrum Santonicum demigrans. » (Beza, *Vita Calvini*.)

coulait doucement, s'élevaient la cathédrale, l'ancien château et la ville d'Angoulême, patrie de Marguerite de Navarre. Calvin franchit l'enceinte murée de cette vieille cité et arriva dans une de ses principales rues, qui a reçu plus tard en son honneur, et qui porte encore le nom de *rue de Genève*. Dans cette rue se trouvait une vaste maison, dont la principale pièce était une grande galerie, où plus de quatre mille volumes, imprimés ou manuscrits, étaient rassemblés; c'était l'une des plus précieuses bibliothèques qui existassent alors en France chez des particuliers[1]. Le fugitif s'arrêta devant cette maison. Des livres savants étaient sans doute fort propres à l'attirer; mais pourtant un autre motif l'animait. Ce manoir appartenait à la famille du Tillet, dont les membres étaient comptés parmi les hommes les plus instruits du royaume. Le père et deux des fils étaient retenus par leurs charges à Paris, à la chambre des Comptes, au Louvre et au Parlement; mais un autre fils, Louis, chanoine de la cathédrale, était à Angoulême, et résidait seul dans cette vaste maison, quand il n'était pas à la cure de Claix, dont il possédait le bénéfice. Or, Louis du Tillet était l'ami de Calvin[2], et c'était le souvenir de ce jeune homme doux, modéré, un peu faible, mais dont le caractère était plein d'attrait, qui avait porté le fugitif à se diriger vers l'Angoumois.

Calvin donc s'étant arrêté devant la maison de

[1] « Conclavi quodam in Tilii ædibus, plus quatuor librorum, tam impressorum quam manuscriptorum millibus instructo. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 248.)

[2] Voir tome II, livre II, chap. XX.

son ami, frappa à la porte; elle s'ouvrit devant lui, il entra; nous ne saurions dire s'il y trouva ou non le chanoine; mais quoi qu'il en soit, celui-ci fut rempli de joie quand il apprit l'arrivée du jeune docteur, dont il admirait tant « les grands dons et « la grâce, » et dont le commerce lui avait été si doux. Calvin lui apprit l'obligation où il était de se soustraire aux poursuites du Parlement, et le danger auquel s'exposaient ceux qui lui donnaient asile. Mais du Tillet au contraire s'estimait le plus heureux des hommes s'il pouvait le dérober aux recherches de ses ennemis. Il allait de nouveau jouir de ces conversations si instructives, si vivantes, si lumineuses qu'il avait tant regrettées et qu'il ne devait jamais oublier [1]. La persécution même dont Calvin était la victime, le rendait encore plus cher à son ami. Celui-ci lui en donna les preuves; il l'introduisit dans la vaste galerie, il l'installa au milieu des esprits les plus éminents de tous les siècles, dont les œuvres célèbres couvraient de nombreux rayons; il l'établit comme dans une sûre retraite, dans cette belle bibliothèque qui semblait prédestinée à la haute intelligence et aux profonds labeurs du théologien.

Calvin, qui avait besoin de recueillement et de repos, s'y sentit heureux. « Je ne suis jamais « moins seul, que lorsque je suis seul [2], » disait-il. Tantôt il rendait grâces à Dieu, et tantôt, sortant de leurs rayons les livres précieux qui l'entouraient,

[1] Corresp. de Calvin et de du Tillet, publiée par M. Crottet, p. 30.

[2] « Nunquam minus solum esse quam quum solus esset. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 247.)

il les ouvrait, les lisait et apaisait la soif de connaissance dont il était dévoré. Une retraite savante comme celle qui lui était alors donnée fut toujours le rêve de sa vie. De pieuses réflexions se pressaient dans son cœur, et s'il avait eu pendant sa fuite des moments d'obscurité, la lumière se faisait maintenant dans son âme. « Ah! disait-il plus tard, « les causes de ce qui nous advient sont souvent « tellement cachées, que les affaires humaines « nous semblent tourner et virer à la volée, comme « sur une roue, et que notre chair nous sollicite à « gronder contre Dieu, de ce qu'il se joue des « hommes, en les disséminant çà et là comme des « balles.....; mais l'issue nous montre que Dieu « fait le guet pour le salut des fidèles [1]. »

Une époque, une phase nouvelle commençait alors pour Calvin; il sortait de l'école; il allait entrer dans la vie; une pause était nécessaire. Le futur réformateur, avant de se lancer dans les tourbillons d'une existence agitée, devait se retremper dans le feu de la Parole divine et de la prière. De grandes luttes l'attendaient : l'Eglise se réveillait du sommeil de la mort; elle rejetait le suaire de la papauté; elle se levait de la tombe. Un même cri se faisait entendre parmi tous les peuples de l'Occident. Un moine avait demandé la sainte Ecriture de Dieu, à Worms, en présence de la diète impériale; un prêtre l'avait demandée à Zurich; des étudiants l'avaient demandée à Cambridge; une assemblée de princes avait déclaré, à

[1] Calvin, *Institution,* livre I, chap. XVII.

Spire, ne vouloir entendre que la prédication de cette Parole céleste, et ses vivantes doctrines avaient été solennellement confessées à Augsbourg, devant Charles-Quint. L'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Italie, toute l'Europe s'agitait à la vue de cette foi nouvelle qui sortait du tombeau des siècles..... La France elle-même en était émue. Comment un jeune homme si modeste, si timide, qui redoutait si fort le contact avec les passions des hommes, comment Calvin livrerait-il les combats de la foi s'il ne recevait, dans la retraite du désert, le baptême d'Esprit et de feu?

Ce baptême ne lui manqua pas. Seul, obligé de se cacher, il éprouva une paix et une joie intérieures qu'il n'avait jamais connues. « Par l'exer-« cice de la croix, disait-il, le Fils de Dieu nous « reçoit *dans son ordre* et nous fait participants de « sa gloire. » Aussi donna-t-il à l'obscure Angoulême un nom bien extraordinaire ; il l'appela *Doxopolis*, « ville de gloire ; » c'est ainsi que ses lettres étaient datées. Oh! que cette retraite lui était agréable et glorieuse! Il avait trouvé sa *Wartbourg*, son *Patmos*, et ne pouvant cacher plus longtemps à ses amis le bonheur dont il jouissait, il écrivit à François Daniel d'Orléans. « Que ne puis-je un « instant m'entretenir avec vous, lui dit-il, non « sans doute pour vous occuper de mes débats et « de mes contestations ; pourquoi le ferais-je? Je « pense que ce qui vous intéresse le plus à cette « heure, est de savoir que je suis bien et que, si « l'on tient compte de cette *indolence* que vous con-

« naissez, j'avance dans mes études [1]. » Puis après avoir parlé de la bonté de du Tillet, de sa propre responsabilité, de l'usage qu'il doit faire de ses loisirs..., la joie qui remplit son cœur déborde, et il s'écrie plein de reconnaissance : « Oh ! que je « m'estimerais heureux si je pouvais passer dans la « paix dont je jouis maintenant, ce temps de re- « traite et d'exil [2]. Le Seigneur, dont la providence « prévoit tout, y pourvoira. L'expérience m'a ap- « pris que nous ne pouvons découvrir longtemps à « l'avance ce qui doit nous arriver. Au moment où « je me promettais le repos, l'orage a fondu inopi- « nément sur moi. Et puis lorsque je pensais que « quelque demeure affreuse allait être mon par- « tage, un *nid* tranquille m'était au contraire pré- « paré [3]..... Tout cela c'est la main de Dieu qui l'a « fait. Oh! confions-nous seulement en lui, et lui- « même s'inquiétera de nous. » Ainsi Calvin poursuivi, se trouvait à Angoulême, sous la main de Dieu, comme un jeune oiseau, chassé par l'orage et qui s'est réfugié dans le nid, sous l'aile de sa mère. Quelle gracieuse image!

Le jeune chanoine prenait l'intérêt le plus vif au sort de son hôte, et il espérait voir l'hospitalité qu'il lui donnait, porter des fruits précieux pour les lettres et pour l'Évangile. Calvin, trop humble pour

[1] « Et pro ea quam nosti desidia, nonnihil studendo proficere. » (Msc. de la Bibliothèque de Berne, vol. 450. Calvin à Fr. Daniel. *Doxopolis.*)

[2] « Si id temporis quod vel exilio, vel secessui destinatum est, tanto in otio transigere datur, præclare mecum agi existimabo. » (*Ibid.*)

[3] « Nidus, mihi, in tranquillo componebatur præter opinionem. » (*Ibid.*)

croire que les soins de du Tillet se rapportassent à sa personne, ne les attribuait qu'au zèle de son ami pour la science et pour la cause de Christ; il lui semblait qu'il ne pourrait répondre à tant de bienveillance que par un travail assidu; il n'eut jamais autre chose à donner. « Ah! disait-il, la « bonté de mon protecteur a de quoi aiguillonner « l'indolence du plus inerte des hommes [1]. Allons! « courage! faisons des efforts, luttons avec ardeur! « Pas de nonchalance [2]! » Là-dessus il se renfermait dans la bibliothèque de du Tillet; il s'entourait de tous les livres dont il avait besoin. « Je dois « donner tous mes soins à l'étude, disait-il; cette « pensée me tire sans cesse par l'oreille. » S'il prenait un moment de loisir, il se sentait ***l'oreille tirée***, c'est-à-dire la conscience bourrelée; il courait à ses livres, et se mettait à l'œuvre avec tant de zèle « qu'il passait des nuits sans dormir « et des jours sans manger [3]. » C'était sa ***nonchalance***.

Une grande pensée se formait alors peu à peu dans son cœur. Le Parlement accusait et même on brûlait ses frères pour de prétendues hérésies. « Faut-il se taire, disait-il, et donner ainsi aux infi- « dèles l'occasion de condamner une doctrine qu'ils « ne connaissent pas ? Pourquoi les réformés n'au- « raient-ils pas une profession qu'ils présenteraient

[1] « Sane inertissimi hominis ignaviam acuere posset patroni mei humanitas. » (Msc. de la Bibliothèque de Berne, vol. 450. Calvin à Fr. Daniel. *Doxopolis.*)

[2] « Mihi conandum est, serioque contendendum... » (*Ibid.*)

[3] « Tam somni quam cibi omnino oblitus. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 247.)

« à leurs adversaires [1] ? » En parcourant la bibliothèque des du Tillet, il trouvait certains livres qui lui semblaient plus particulièrement en rapport avec l'état de souffrance dans lequel se trouvaient alors les chrétiens évangéliques. Il voyait que des apologies avaient été offertes jadis à l'empereur Adrien par Quadrat et Aristide; à Antonin par Justin Martyr; à Marc-Aurèle par Athénagore. Les amis de la Réformation ne devraient-ils pas présenter une semblable défense à François I[er] ? Si l'on ferme la bouche à Calvin, il prendra la plume. Dieu le mettait alors à part pour l'une des grandes œuvres du siècle. Il ne composa point sans doute alors son *Institution chrétienne*, même sous la forme élémentaire de la première édition, mais il y pensa; il approfondit les Écritures; il traça l'esquisse et écrivit peut-être quelques passages de cet ouvrage, le plus beau que la Réformation ait produit. Aussi l'un des ennemis de la Réforme, portant un regard sévère sur la savante bibliothèque des du Tillet, s'écriait-il plus tard : « Voilà la forge où ce nouveau *Vulcain* a « préparé sur l'enclume les foudres qu'il a lancées « dès lors de toutes parts..... Voilà l'atelier où il « commença à nouer les filets qu'il a ensuite étendus, au loin, pour surprendre les simples, et « dont est bien habile qui s'en échappe. C'est là « qu'il ourdit la toile de son *Institution*, que l'on « peut appeler l'*Alcoran* ou le *Talmud* de l'hérésie [2]. »

[1] « Debere nobis in promptu esse fidei confessionem ut eam proferamus quoties opus est. » (Calvin, *Op.*, V, pars quarta, p. 84.)

[2] « In hac officina Vulcani... telam exorsus ad capiendos simplicium animos... — Alcoranum vel Talmud... » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 246; et édit. française, liv. VII, chap. IX.)

Pendant que Calvin écrivait ses premières notes, il entendait certains bruits étranges. On lui parlait de quelques matérialistes selon l'opinion desquels l'âme mourait avec le corps. Il hésita d'abord sur ce qu'il devait faire. « Comment, disait-il, « entrer en bataille avec des adversaires dont je « ne connais ni l'*ost* (le camp), ni les armes, ni les « embûches! et dont j'ai entendu seulement mar- « motter quelque chose de confus [1]? » Une autre considération l'arrêtait. Près d'eux étaient des chrétiens qui, tout en rejetant ces erreurs, disaient que le *temps* n'existe pas pour l'âme séparée du corps, et que le moment de la mort et celui de la résurrection se succèdent immédiatement. « Je ne « voudrais pas, disait-il, que ces bons personnages « fussent offensés contre moi. » Calvin se refusait à lancer un trait à des ennemis dans la crainte de blesser des frères.

Mais un jour on vint lui rapporter d'énormes et dégradants sophismes. Ces docteurs disaient à leurs adeptes : « Dieu n'a point mis dans l'homme « une autre âme que dans la bête. L'âme n'est point « une substance; c'est seulement une vertu de vie, « qui provient du souffle de l'artère ou du mouve- « ment des poumons. Elle ne peut subsister sans « le corps, et périt avec lui, jusqu'à ce que l'homme « ressuscite tout entier [2]. » Calvin fut consterné. Etre homme et se mettre au rang des bêtes lui pa-

[1] Opusc. franç. de Calvin, p. 3. (Epître qui ne se trouve pas dans l'édition latine.)

[2] « Vim duntaxat vita esse, aiunt, quæ ex spiritu arteriæ aut pulmonum agitatione ducitur. » (*Psychopannychia*, Op. lat., p. 1.)

missait à la fois une sottise et une impiété. « O Dieu ! « dit-il, l'incendie s'est accru ; il a jeté des flammè- « ches qui, se répandant au long et au large, sont « devenues comme des torches ardentes..... Sei- « gneur ! veuille les éteindre par cette pluie volon- « taire que tu réserves à ton Église [1] ! »

Ce grossier matérialisme fut ce qui préoccupa le plus Calvin à Angoulême. Il voyait tout le mal que ces docteurs pouvaient faire à la Réforme. Il frémissait surtout à la pensée des dangers qui menaçaient les simples. « Pauvres roseaux, poussés à « tous vents, s'écriait-il, ô vous qu'ébranle et flé- « chit le moindre souffle !... qu'allez-vous deve- « nir ?... » Puis, s'adressant aux matérialistes eux-mêmes, il s'écriait : « Quand le Seigneur dit que « les méchants tuent le corps, mais *ne peuvent tuer* « *l'âme*, ne signifie-t-il pas que l'âme survit après « la mort [2] ? Ne savez-vous pas que selon l'Écriture « les âmes des fidèles se tiennent devant le trône « de Dieu et que des robes blanches leur sont don- « nées [3] ? » Puis, employant l'ironie : « Esprits dor- « meurs et ivres, ajoute-t-il, comment interprétez- « vous, je vous prie, ces *robes blanches ?* Les pre- « nez-vous, peut-être pour des *coussins* sur lesquels « se couchent vos âmes condamnées à dormir [4] ? » Cette manière d'argumenter n'était pas rare au seizième siècle. Calvin, agité par ces erreurs, pre-

[1] *Opusc. franç.*, p. 2. Préface.
[2] *Ibid.*, p. 12. *Opusc. lat.*, p. 5.
[3] Apocalypse, VII, 9.
[4] « O spiritus dormitorii ! Quid vobis sunt stolæ albæ ? Pulvinaria scilicet in quibus ad somnum decubent ? (*Opusc. lat.*, p. 10, 11, 15.)

nait la plume et mettait sur le papier les réflexions qu'il publia bientôt.

Calvin aimait à se reposer de ses luttes dans le sein de l'amitié. Il retrouvait les douceurs que la société de Duchemin à Orléans lui avait procurée, dans celle de du Tillet à Angoulême. Toute sa vie, il chercha ce noble commerce, ces *offices*, ces bienfaits que l'amitié procure [1]. Même s'il était plongé dans l'étude, il aimait voir s'ouvrir la porte de la bibliothèque, une tête bien connue s'avancer et un ami s'asseoir à côté de lui. Leurs entretiens étaient d'une ineffable douceur. « Nous n'avons pas besoin « disait le jeune chanoine, de ces secrets qu'em- « ployait Pythagore pour faire naître entre ses dis- « ciples d'indissolubles amitiés. Dieu a mis entre « nos âmes une mystérieuse semence et cette se- « mence ne peut point s'amortir [2]. »

[1] Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. XXVII.

[2] Correspondance de Calvin avec du Tillet, p. 29, 34, 48.

CHAPITRE DEUXIÈME

LE FUGITIF DEVIENT ÉVANGÉLISTE.

Cependant peu à peu, Calvin sortit de sa retraite. Renfermé dans sa bibliothèque, il commençait à soupirer après l'air des campagnes, comme Luther à la Wartbourg. Il sortit quelquefois, ou seul ou avec son ami, et parcourut les collines et les bords paisibles qu'arrose la Charente. Les sites autour d'Angoulême, ne présentaient pas cette grandeur, qu'il devait trouver un jour sur les rives du Léman ; mais tout était beau pour lui dans la création, parce qu'il voyait partout le Créateur. Il pouvait même être profondément ému par les beautés de la nature : « En présence des œuvres de Dieu, disait-il, « nous sommes surpris d'étonnement et nos lan« gues et tous nos sens défaillent [1]. » Non loin de la ville se trouvait une vigne qui appartenait au chanoine. Un jour du Tillet y conduisit son ami. Calvin, charmé, y revint fréquemment ; le souvenir

[1] Calvin, *Psaumes*, ch. civ.

en est resté dans le pays, et cette vigne s'appelle encore aujourd'hui, la *Calvine* [1].

Vers ce temps, le petit cercle s'augmenta; Jean du Tillet, plus tard évêque de Meaux, arriva à Angoulême. Il s'attacha de tout son cœur à Calvin; celui-ci, voulant se rendre utile aux deux frères, leur offrit de leur apprendre le grec, et tout en leur enseignant à lire le Nouveau Testament, il leur y faisait chercher Christ. Jean écoutait avidement les paroles du jeune docteur; aussi fut-il longtemps suspect aux catholiques-romains, et ayant publié en 1549 un manuscrit fort ancien, attribué à *Charlemagne*, *contre les images* (on sait que les *Libri Carolini* leur sont opposés,) il excita de grands murmures : « Vraiment, dit le célèbre cardinal du « Perron, celui qui a été écolier de Calvin, ne pou- « vait avoir autre opinion [2]. »

Ces leçons, commencées à Angoulême, se poursuivirent à Claix, où du Tillet passait une partie de l'année. On demandait dans le village quel était ce jeune homme de petite taille, pâle, maigre, au regard à la fois grave et doux que l'on rencontrait souvent avec les messieurs du Tillet. Les mieux informés disaient qu'il leur donnait des leçons de *grec*. Cette étude était une chose si extraordinaire dans l'Angoumois, que les gens du pays ignorant le nom du professeur, l'appelaient le *Grec de Claix*, ou le *petit Grec*. Quelques hommes notables des environs de Claix rencontraient quelquefois les

[1] Drelincourt, *Défense du Calvinisme*, p. 40. — Crottet, *Chron. protest.*, p. 96.

[2] *Perroniana.*

amis ; on entrait en conversation, et, dit un contemporain, « tous ceux qui aimaient les lettres estimaient le jeune savant[1] » ; sa connaissance des classiques, son goût si sûr, si fin, les attiraient à lui. Certains amis des du Tillet, ecclésiastiques de bonne famille, hommes de lettres et de cœur, furent bientôt dans l'admiration de ses vertus et de ses talents ; c'étaient Antoine de Chaillou, prieur de Bouteville, l'abbé de Balsac (près Jarnac), le célèbre de la Place, le sieur de Torsac, Charles Girault et d'autres encore. La figure de Calvin, sa mise simple, son apparence modeste intéressèrent ces hommes de bien, dès le premier abord ; et ce regard limpide et pénétrant qu'il conserva jusqu'à la mort, leur révéla bientôt la vive intelligence et la droiture du jeune *Grec*. Ils conçurent pour lui la plus cordiale affection. Ils aimaient à l'entendre parler du Sauveur, du ciel, et se livraient à ses enseignements évangéliques sans penser être infidèles à ceux de l'Église ; ce fut à cette époque le cas de beaucoup de catholiques. On ne trouvait pas en Calvin ce qui fait dans le monde les beaux parleurs, — « sornettes, plaisantes rencontres, railleries, brocards et toutes niaiseries, lesquelles s'en vont en « fumée, » mais l'agrément et l'utilité de ses paroles captivaient ceux qui l'entendaient. De la Place, surtout, reçut de lui une impression profonde. « Je « n'oublierai jamais, lui écrivit-il plus tard, comment vos conversations m'ont rendu meilleur, « lorsque nous étions ensemble à Angoulême. Oh !

[1] « Ut erat omnibus qui litteras amabant carus. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, 246.)

« que vous donnerai-je dans cette vie mortelle, pour « la vie immortelle que j'ai alors reçue [1] ? »

Les fréquentes visites faites au *Grec* par des personnages considérés furent bientôt remarquées du clergé ; d'un autre côté, Bouteville désirait substituer à de simples conversations, des conférences plus régulières. Il habitait le château de Gérac, situé dans des lieux moins fréquentés [2]. « Venez « chez moi, dit-il à ses amis, et que chacun expose « librement ses convictions et ses objections. » Calvin hésitait à s'y rendre ; « il aimait la solitude, « et parlait peu en compagnie ; » mais la pensée d'amener ses amis à l'Évangile le décida.

Un jour donc, le modeste docteur parut au milieu des hôtes du prieur de Bouteville ; une pensée l'avait préoccupé en se rendant à Gérac. Il songeait que « la vérité n'est pas une chose vulgaire ; qu'elle « s'élève de beaucoup au-dessus de la capacité de « l'entendement humain et qu'il faut l'acheter à « tout prix. » Arrivé au milieu de ses amis, et les salutations mutuelles ayant été échangées, il leur parla de ce qui remplissait son cœur. Il ouvrit les Écritures, posa sa main sur le livre et s'écria : « Trouvons la vérité [3] !... Toute la conférence, dit « Florimond Rémond, catholique passionné, n'é« tait que pour *chercher la vérité*, mot qu'il avait « ordinairement à la bouche. » Calvin au reste ne

[1] « Neque enim sum immemor quantum me meliorem reddideris. » (De la Place à Calvin. Msc. de Genève.)

[2] « In arce quadam, non procul ob oppido Engolismensi sita. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* II, p. 247.)

[3] Florimond Rémond. (Edit. franç., liv. VII, p. 389 ; édit. lat. liv. VII, p. 251.)

se posait pas en oracle; il s'adressait à la conscience; il montrait que Christ répondait à tous les besoins de l'âme; la conversation s'engageait; ses amis présentaient des objections. Jamais il ne restait court; « ayant une merveilleuse facilité, disait-on, à « pénétrer tout d'un coup les plus grandes diffi- « cultés et à les éclaircir. » Les habitués de Gérac s'en retournaient joyeux par leurs chemins.

Après ces conférences, Calvin revenait dans sa retraite, et il priait pour ceux auxquels il avait parlé et pour d'autres encore : « Si quelques fois « nous sommes froids à prier, disait-il, qu'il nous « souvienne soudain combien de nos frères défail- « lent sous de pesants fardeaux et de *griéves fâcheries;* « combien il en est qui sont pressés de grandes « angoisses en leurs cœurs et en toute extrémité « de maux... Il faudrait que nous ayons bien des « cœurs de *fer* ou d'*acier*, si cette lâcheté à prier « ne peut alors nous être ôtée du cœur [1]. »

Calvin sentait le besoin de donner à la foi de ses amis un fondement solide. « Un arbre qui n'a pas « de racines profondes, disait-il, est facilement « arraché par le premiér souffle de l'orage. » Il jetait alors sur le papier, nous l'avons dit, les premières idées de son *Institution chrétienne*. Un jour qu'il partait pour Gérac, il prit avec lui ses feuilles et lut au cercle réuni dans le château, ce qu'il venait d'écrire [2]. Il le fit dès lors plusieurs fois;

[1] Calvini *Op*. Ephes. VI.

[2] « Ibi *Institutiones* suas, Calvinus depromebat quantum quoque die scripsisset ipsis recitans. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 247.)

mais ces notes n'étaient qu'un texte qu'il expliquait avec éloquence. « Personne ne l'égale, disait-on, « dans la noblesse des expressions, la concision des « points et la majesté du style. » Il ne se contentait pas d'exposer telle ou telle doctrine. Sa belle intelligence saisissait l'unité organique des vérités chrétiennes et il savait les présenter comme un ensemble divin [1]. C'était sans doute le cri de sa conscience qui l'avait porté à chercher le salut dans les saintes Écritures; mais il n'avait pu les étudier, les comparer, les approfondir, sans que son intelligence en fût éclairée, développée, sanctifiée. La faculté morale est celle qui s'éveille la première dans le chrétien ; mais elle provoque aussitôt l'exercice des facultés intellectuelles. Les citoyens du royaume de Dieu ne sont pas ceux qui savent, mais ceux qui croient, non les érudits, mais les régénérés. Une Église dans laquelle la faculté intellectuelle est au-dessus de la faculté morale, ne porte pas l'empreinte du principe protestant et chrétien. Mais toute Église dans laquelle l'intelligence, cette faculté divine, est négligée, et où l'on n'a pour les études que des défiances, tombera facilement dans de funestes erreurs.

Les expositions de Calvin, si profondes et pourtant si claires, n'étaient point inutiles. Du Tillet, Chaillou, de la Place, Torsac, d'autres encore, se témoignaient l'un à l'autre, quand le jeune docteur s'était retiré, leur admiration et leur joie; puis ils méditaient chez eux, dans la solitude, les consolantes

[1] « Theologiæ suæ mysteria revelabat atque explicabat. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 247.)

vérités qu'ils avaient entendues. Plusieurs des hommes les plus considérés du pays, furent gagnés aux convictions évangéliques [1]. Le prieur de Bouteville, surtout, montra dès lors tant de foi et de zèle, il fut tellement, après le départ de Calvin, le père et le conducteur de ceux qui avaient reçu la semence de la vérité, qu'on l'appelait dans la province : « Le « pape des luthériens [2]. »

La sphère de Calvin s'étendait peu à peu. Il écrivait à ceux auxquels il ne pouvait parler [3]. Bientôt ses amis se demandèrent pourquoi ils garderaient pour eux seuls le pain de vie qui les nourrissait ?... Un jour, un d'eux exprimant cette pensée au docteur ajouta : « Mais vous ne pouvez atteindre le peuple « que dans les temples ! » Il n'était guère possible que Calvin, chassé de Paris, parcourût en missionnaire évangélique les Églises de l'Angoumois. « Faites-nous de courtes exhortations chrétiennes [4], « lui dit son ami, et nous les donnerons à des « curés bien disposés, qui les liront au prône. » Il le fit, et d'humbles vicaires lurent du haut de la chaire, aussi bien qu'ils le purent, ces évangéliques appels. Ainsi Calvin prêcha par la bouche des prêtres, à de pauvres villageois, comme il avait péroré

[1] « Complures auctoritatis viros, in suam sententiam pertraxit. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 247.)

[2] « Butevillani prior, *lutheranorum papa*, postea cognominatus. » (*Ibid.*)

[3] Du Perron, dans *Perroniana*, parle de plusieurs épîtres de Calvin, conservées chez les du Tillet.

[4] « Amico cuidam cujus rogatu breves quasdam admonitiones christianas scripsit. » (*Vie de Calvin*, par de Bèze, lat., p. 4, franç., p. 15.) — Bayle (Art. *Calvin*) croit que l'ami dont parle Th. de Bèze fut du Tillet; peut-être fut-ce de Chaillou.

l'imposante Sorbonne par la bouche du recteur.

Ceci encouragea certains dignitaires de l'Église, le prieur surtout, qui étaient à la fois ses disciples et ses patrons. Si Calvin ne pouvait prêcher en français, pourquoi n'enseignerait-il pas en latin ? Ils entourèrent le jeune docteur; ils lui représentèrent que le latin, cette langue de l'Église romaine, ne peut donner aucun scandale; ils lui demandèrent de prononcer des oraisons latines devant le clergé. Calvin, persuadé que c'est par l'enseignement du prêtre que la réforme doit commencer, fit quelques discours latins dans l'église de Saint-Pierre [1]. C'est ainsi qu'il inaugurait sa vie de réformateur. Tout cela ne pouvait se faire sans exciter quelques murmures. Les sectateurs fidèles de Rome se plaignaient de lui, du prieur, de tous ses amis, et cette opposition pouvait devenir dangereuse. « Instrument fatal, « (dit un catholique, à l'occasion de ce séjour dans « l'Angoumois) qui devait réduire la France à de « plus grandes extrémités, que n'avaient fait les « Sarrasins, les Allemands, les Anglais et la mai- « son d'Autriche [2]. » Il n'était pourtant pas le seul qui travaillât à cette œuvre excellente.

[1] « Semel atque iterum in æde S. Petri obivit. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* II, p. 251.) — Crottet, *Chron. protest.*, p. 97.)

[2] *Hist. des Révolutions religieuses,* par Varillas, II, p. 459.

CHAPITRE TROISIÈME.

CALVIN A NÉRAC CHEZ ROUSSEL ET LEFÈVRE.

Tandis que François Ier s'efforçait d'étouffer la Réformation dans le nord de la France, elle se répandait dans le midi; bien des âmes étaient converties dans les contrées qui touchent aux Pyrénées. Des chrétiens évangéliques d'autres pays, parmi lesquels se trouvaient des ministres, s'y étaient réfugiés, et « des bourgs et des villages se *pervertis-* « *saient* tout d'un coup en entendant un seul prêche, » dit un historien catholique. En certains jours, de simples paysans et même quelques habitants des villes, arrivaient par divers sentiers, se réunissaient dans un lieu écarté, au fond du lit desséché de quelque gave ou dans quelque grotte de la montagne. Souvent le prédicateur se faisait longtemps attendre; les prêtres et leurs agents l'obligeaient à faire de longs détours; quelquefois même il n'arrivait pas. « Alors on voyait, dit un catholique, des « dames surmontant la pudeur de leur sexe, « prendre la Bible, la lire et se donner même la

« hardiesse de l'interpréter, en attendant le mi-
« nistre. »

Ce fut à cette époque que la reine de Navarre arriva dans le Midi. Le bruit causé en 1533 par le discours du recteur et la disparition de Calvin, l'avait engagée à quitter Saint-Germain pour se rendre dans les États de son mari. Le roi son frère était alors éloigné de Paris, ses nièces près de leurs gouvernantes, Mesdames de Brissac et de Montréal, et l'étiquette un peu triste et un peu lourde qui régnait à la cour de la reine Éléonore de Portugal, ne souriait guère à l'intelligente et vive Marguerite de Navarre. Elle se dirigea donc sur Nérac. Deux litières avec six mules, trois mulets de coffres et trois ou quatre chariots pour les femmes de la reine[1], entrèrent dans la ville et se dirigèrent vers le vaste château gothique des d'Albret. C'était un train fort modeste pour la sœur de François Ier.

Marguerite descendit de sa litière, et à peine établie dans ses appartements, elle se sentit heureuse; elle avait maintenant échappé aux luttes et aux pompes de la cour de France. Elle pose ses magnifiques vêtements et ses grandes manières; elle cache la majesté de sa maison sous une candeur, une bienveillance, qui enchantent tous ceux qui l'approchent. Vêtue comme une simple demoiselle, elle sort du château, elle franchit la Baise qui sépare la ville en deux parties; elle parcourt les belles promenades des environs, n'ayant pour compagnie que la sénéchale de Poitou ou une de ses jeunes

[1] Brantôme, *Capitaines illustres*, p. 285.

dames d'honneur. Mais elle était venue pour autre chose. Ayant fui loin des palais et des cités où soufflait l'esprit persécuteur de Rome et du parlement, elle s'appliquait surtout à donner un élan nouveau au mouvement évangélique dans ces contrées du Midi. Son activité était inépuisable. Elle envoyait des colporteurs qui s'insinuaient dans les maisons, et sous prétexte de vendre des bijoux aux *damoiselles*, leur présentaient des Nouveaux Testaments, imprimés en beaux caractères, réglés en rouge, reliés en vélin et dorés sur tranches; « la vue seule « de ces livres, dit un historien, inspirait le désir de « les lire. » Autour de la reine, tout s'agitait, travaillait, bourdonnait, comme une ruche d'abeilles. « Marguerite, dit l'historiographe du roi, était l'œil-« let précieux qui ornait ce parterre, et dont le par-« fum attirait en Béarn les meilleurs esprits de « l'Europe, comme le thym attire les mouches à « miel [1]. »

Souvent on voyait la reine entourée d'une troupe d'affligés, auxquels elle montrait un tendre respect. C'étaient les réfugiés : Lefèvre d'Étaples, Gérard Roussel, des moines et des prêtres convertis, et un certain nombre de laïques, obligés de quitter la France, ce qu'ils avaient pu faire, grâce à la reine qui avait favorisé leur fuite. « Vraiment, disait un « catholique, cette bonne princesse n'a rien de plus « à cœur que de faire évader ceux que le roi veut « livrer aux rigueurs de la justice. Si je voulais

[1] *Hist. de Foix, Béarn et Navarre*, par Othagaray, historiographe du roi, p. 505.

« donner les noms de tous ceux qu'elle a arrachés « au supplice, je n'en finirais pas[1]. »

Les chrétiens exilés pour l'Évangile ne lui faisaient pas oublier les malheureux du pays. Un jour que Roussel lui peignait la position douloureuse d'une pauvre famille, Marguerite ne dit rien; mais rentrant dans ses appartements elle jeta sur ses épaules sa cape de Béarn et, prenant un seul domestique, sortit par une porte dérobée, courut vers ces affligés et les consola avec une tendre affection[2].

Elle se plut à établir plusieurs écoles. Son chapelain Roussel se rendait dans l'humble local où des enfants du peuple apprenaient à lire et à écrire, et s'approchant d'eux, il leur disait : « Mes petits en-« fants, la mort de Jésus-Christ est une vraie expia-« tion. Il n'est de péché si petit qui n'en ait besoin, « ni de si grand qui ne puisse être effacé par elle[3]. « Prier Dieu, leur disait-t-il encore, ce n'est pas « barboter des lèvres; la prière est un ardent et « sérieux colloque avec Dieu[4]. »

Il se trouvait pourtant dans cette Réforme du Midi un trait, qui aux yeux de Calvin la rendait imparfaite, et si l'on n'y portait pas remède, passagère. Il y avait selon lui un certain compromis entre la vérité et l'erreur. Le pieux mais faible Roussel, faisait preuve dans ses enseignements, d'une fâcheuse condescendance. Fatigué des luttes

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VIII, chap. II.
[2] Sainte-Marthe. *Oraison funèbre de la reine de Navarre*.
[3] Manuscrit, fol. 2. — Schmidt, p. 131.
[4] Manuscrit, fol. 89 *a*, 177 *b*. — Schmidt, p. 145, 157.

qu'il avait soutenues, il s'abritait sous le manteau de l'Église catholique. Il n'adressait pas de prières à la Vierge, il donnait la communion sous les deux espèces; mais il célébrait une espèce de messe; triste et pourtant touchant exemple de ce christianisme mixte, qui prétendait garder sous la forme catholique, la vie évangélique.

Calvin, à Angoulême, n'était pas éloigné de Nérac et souvent ses regards se portaient vers cette ville. Il désirait voir Lefèvre, avant que le vieillard fût rappelé du monde, et il était inquiet à l'égard de Roussel; il craignait de le voir succomber aux séductions des grandeurs. Une des pensées chrétiennes qui avaient saisi son âme avec le plus de force, c'était la conviction que la sagesse d'en haut doit rejeter tout mélange, conseillé par l'ambition ou l'hypocrisie [1]. Ne chercherait-il pas à remettre dans la bonne voie Roussel qui semblait s'en écarter? Calvin quitta donc la maison de du Tillet, probablement vers la fin de février, arriva à Nérac et se rendit aussitôt chez Roussel.

Le plus décidé et le plus modéré des théologiens du seizième siècle se trouvèrent en présence. Calvin, de sa nature timide et craintif, « n'eût jamais été « si hardi même que d'ouvrir la bouche (comme il « s'exprime); mais la foi en Christ engendrait si « grande assurance en son cœur, qu'il ne pouvait « rester muet. » Il exposa donc avec décision sa pensée : « Il ne reste rien de bon dans le catholi-« cisme, dit-il. Il faut rétablir l'Église dans son an-

[1] Calvini *Op.* Jacques III, 17.

« tique pureté[1]. — Que dites-vous? répliqua « Roussel étonné; la maison de Dieu doit être pu- « rifiée sans doute, mais non pas abattue[2]. — « Impossible, reprit le jeune réformateur; l'édifice « est si mauvais qu'il ne peut être réparé. Il faut le « mettre bas tout à fait et en élever un autre à la « place[3]. » Roussel effrayé, s'écria : « Il faut net- « toyer l'Église, mais sans y mettre le feu. Si nous « nous ingérions de l'abattre, nous serions écrasés « sous ses ruines[4]. »

Calvin se retira affligé. Type, au seizième siècle, de la décision protestante, il protesta toujours librement, hardiment contre tout ce qui était contraire à l'Évangile. Ce ne fut pas seulement en opposition aux tendances catholiques qu'il montra cette inébranlable fermeté; il fit de même pour les idées rationalistes. Il ne serait pas difficile de trouver dans Zwingle, dans Mélanchthon et même dans Luther certaines étincelles néologues, dont on n'aperçoit aucune trace dans Calvin.

Nérac, nous l'avons dit, renfermait un autre docteur; un vieillard que l'âge aurait pu rendre plus faible que Roussel; mais qui sous ses cheveux blancs et son air décrépit, cachait des forces vives, que le contact avec la grande foi du jeune savant devait soudain ranimer. Calvin s'enquit de la de-

[1] « Ecclesiæ in pristinam puritatem restituendæ propositum ei aperuit, inquiens nihil omnino sani in catholica superesse ecclesia. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 272.)

[2] « Non destruendam sed fulciendam. » (*Ibid.*)

[3] « Vetus illud ædificium planissime esse dejiciendum, et novum instruendum. » (*Ibid.*)

[4] « Ejusdem ruinis sepultum. » (*Ibid.*)

meure de Lefèvre. Tout le monde le connaissait : « C'est un bout d'homme vieux comme Hérode, « mais vif comme le salpêtre [1], » disait-on. Lefèvre, nous l'avons vu avait, même avant Luther, professé la grande doctrine de la justification par la grâce ; mais après tant d'années, le vieux docteur en était encore à la vaine espérance de voir le catholicisme se réformer lui-même. « Il ne doit y avoir qu'une Église, » répétait-il souvent, et cette pensée l'empêchait de se séparer de Rome. Néanmoins ses vues spiritualistes lui permettaient de conserver l'unité de la charité avec tous ceux qui aimaient Christ.

Calvin, admis en sa présence, discerna le grand homme sous sa taille chétive et fut saisi par le charme qu'il exerçait sur ceux qui l'approchaient. Quelle douceur, quelle profondeur, quelle science, quelle modestie, quelle candeur, quelle noblesse, quelle piété, quelle grandeur morale, quelle sainteté! disait-on [2]. Il semblait que toutes ces vertus illuminassent d'une clarté céleste le vieillard, au moment où la nuit du sépulcre allait l'envelopper de ses voiles. Le jeune homme, de son côté, plut à Lefèvre, qui se mit à lui raconter comment l'opposition de la Sorbonne l'avait obligé à se réfugier dans le Midi « pour échapper, disait-il, aux mains san« guinaires de ces docteurs [3]. »

Calvin chercha à dissiper les illusions du vieillard.

[1] Bayle, *Dictionnaire critique*.

[2] « Eruditione, pietate, animi generositate nobilissimus. » (Beza, *Icones*.)

[3] « Ut vix illorum manus cruentas effugerit. » (*Ibid.*)

Il lui montra qu'il fallait tout recevoir de la Parole, et de la grâce de Dieu. Il parla avec clarté, avec décision, avec vie. Lefèvre ému, fit un retour sur lui-même et pleura. « Hélas ! dit-il, je connais la « vérité, mais je me tiens à l'écart de ceux qui la « professent. » Il se remit pourtant de son trouble ; il essuya ses larmes, et voyant son jeune compatriote « rejeter toutes *empestres* (entraves) de ce monde, et « s'apprêter à guerroyer sous l'enseigne de Jésus-« Christ, » il l'examina plus attentivement et se demanda s'il n'avait pas devant lui le futur réformateur qu'il avait jadis annoncé [1] : « Jeune homme, « lui dit-il, vous serez un jour un puissant instru-« ment du Seigneur [2]... Le monde résistera obsti-« nément à Jésus-Christ et il vous semblera que « tout conspire contre le Fils de Dieu ; mais demeu-« rez ferme sur ce rocher, et plusieurs se briseront « contre lui. Dieu se servira de vous pour restaurer « en France le royaume du ciel [3]. » En 1509, Luther ayant l'âge que Calvin avait en 1534, entendait de la bouche d'un vieux docteur la même prophétie.

Toutefois, si nous devons en croire un historien catholique, le vieillard n'en resta pas là. Ses regards, arrêtés avec complaisance sur le jeune homme, trahissaient quelque crainte. Il lui semblait voir un jeune coursier dont l'élan serait sans doute admirable, mais qui pourrait avoir de fâcheux écarts. « Tenez-vous en garde, ajouta-t-il,

[1] « Futurum augurans. » (Beza, *Vita Calvini.*)
[2] « Insigne instrumentum. » (*Ibid.*)
[3] « Cœlestis in Gallia instaurandi regni. » (*Ibid.*)

« contre l'ardeur extrême de votre esprit [1]. Propo-
« sez-vous Mélanchthon pour modèle et que votre « force soit toujours tempérée par la charité. » Le vieillard serra la main du jeune homme et ils se quittèrent pour ne plus se revoir.

Calvin vit-il aussi la reine de Navarre? Il ne paraît pas que Marguerite résidât, dans ce moment, à Nérac; mais il eut quelques rapports avec elle. On a dit qu'elle s'intéressa à son exil [2]; il est possible que cette princesse ait eu quelque part à la résolution qu'il prit bientôt de quitter le Midi; elle l'assura peut-être que s'il ne faisait pas d'imprudences, il n'avait plus rien à craindre à Paris. Mais nous n'avons rien trouvé de décisif à cet égard.

Pour le moment Calvin retourna chez du Tillet. Les visites faites à Roussel et à Lefèvre lui avaient donné une leçon. Il comprit que ce n'étaient pas seulement les âmes soumises aveuglément à Rome qui couraient d'imminents dangers; il conçut de vives alarmes pour ces esprits qui flottaient entre le pape et la Parole de Dieu, soit par faiblesse, soit par défaut de lumière. Il reconnut que la limite entre les deux Églises n'étant pas encore bien tracée, quelques-uns de ceux qui appartenaient à Rome venaient se promener sous les ombrages frais et verts de l'Évangile, et quelques-uns de ceux qui devaient appartenir à la Réformation, erraient sous les voûtes gothiques des cathédrales romaines et se prosternaient au pied des autels. Cet état de choses,

[1] « Ne per fervidum hoc ingenium omnia misceret atque everteret. » (Florimond Rémond, II, p. 272.)

[2] Freer, *Life of Marguerite*, II, p. 120.

que plusieurs approuvent peut-être, Calvin le er
dangereux, et ses principes allant plus loin, il e
treprit de « *rédarguer* librement (comme il par
« ceux qui s'accouplant avec les infidèles, leur t
« naient compagnie en idolâtrie externe [1]. »

[1] Calvin, *Comment. in.* 2 *ad Corinth.*, cap. VII.

CHAPITRE QUATRIÈME

UNE REPRÉSENTATION DRAMATIQUE A LA COUR DE NAVARRE.

Henri et Marguerite ayant quitté Nérac pour se rendre à Pau, où ils voulaient passer l'hiver, étaient arrivés sur ces hauteurs pittoresques, coupées par un ravin, sur lesquelles la ville s'élève, et étaient entrés dans le château. La reine s'était plu à l'orner des plus magnifiques jardins qui fussent alors en Europe et elle aimait à s'y promener en causant avec le cardinal de Foix, l'évêque de Tarbes et plusieurs autres personnages distingués, qui admiraient son esprit et sa grâce. Toutefois ces ecclésiastiques lui causaient souvent *beaucoup de fâcheries*. Entourée de personnes qui faisaient régulièrement rapport à François Ier, surveillée par le roi son époux et par les dignitaires de l'Église qu'elle avait à sa cour, cette femme pieuse, mais faible, pliait sous le poids. Elle commençait sa journée en assistant au service du matin dans l'église catholique de la paroisse; puis elle réunissait secrètement l'après-midi, dans sa chambre, les évangé-

liques de sa cour, la petite troupe des exilés et quelques hommes ou femmes du peuple qui, s'avançant avec gaucherie, s'asseyaient timidement sur les beaux meubles de la reine. Roussel, Lefèvre, ou un autre ministre faisait une *exhortation* et la petite assemblée se retirait, en sentant que Dieu avait été réellement présent au milieu d'elle [1].

Un jour, quelques-uns de ces fidèles demandèrent la Cène du Seigneur. La reine fut embarrassée. Elle n'osait la faire célébrer dans l'église, ni même dans sa chambre. Si l'un des cardinaux entrait à l'improviste... Marguerite cherchait, elle crut avoir trouvé ce qu'il lui fallait. Dans le talus du château était une assez vaste salle appelée *la Monnaie,* lieu souterrain et secret, où l'on arrivait sans être vu. Des domestiques, par ordre de la reine, y dressèrent secrètement une table, la couvrirent d'un linge blanc, y placèrent un bassin où se trouvaient des « tranches de pain ordinaire, » et à côté, des vases pleins de vin « comme des calices. » — « Ce sont là leurs autels! » s'écrie ironiquement le narrateur catholique.

Le jour fixé, tous les fidèles arrivèrent silencieux, émus, et prirent place, non sans quelque crainte d'être découverts. La reine, oubliant les pompes du Louvre, se plaça au milieu d'eux comme une simple chrétienne. Roussel parut, mais sans costume sacerdotal, et se plaça devant la table. « Ceux qui « croient qu'il n'y a dans le sacrement qu'un vain

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* liv. VII, chap. III.

« signe, dit-il, ne sont pas de l'école de la foi [1] ! » Il prit du pain ordinaire, dit le narrateur catholique indigné « et non de petites hosties rondes sur lesquelles se trouvent des images. » — « Souvenez-« vous, reprit Roussel d'une voix grave, que Christ a « pris mort et passion pour nous. » Puis il distribua la coupe « sans faire le signe de la croix! » Les fidèles, recueillis, portant sur leurs traits une expression céleste, sentaient la présence du Seigneur : « Un même Christ habitait dans le ministre et dans tout le peuple. » Il ne parut ni espion ni cardinal, et les communiants après avoir déposé une offrande pour les pauvres [2] se retirèrent en paix.

Malgré le mystère, on parla de cette cène dans le château. Le roi de Navarre en fut tout saisi. Homme léger, vif, même violent, et sujet à certains retours mondains, il commençait à s'impatienter de la piété de sa femme, et surtout des *manducations dans la cave.* Il était habituellement de mauvaise humeur, et trouvait à redire à tout ce que Marguerite faisait.

Un jour qu'il rentrait au château après une partie de chasse, il demanda où était la reine. On lui dit qu'un ministre faisait une exhortation dans ses appartements. A ces mots le feu monta au visage du roi. Un fidèle serviteur courut prévenir la reine ; ministre et fidèles s'échappèrent par une issue de derrière. A peine étaient-ils sortis qu'Henri entra brusquement : il s'arrêta, regarda autour de lui et

[1] Msc. de la Biblioth. impér., n° 7021, folio 146. Schmidt, *Roussel*, p. 151.
[2] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VIII, chap. XII.

ne voyant que la reine, émue et tremblante, il lui appliqua un soufflet en disant : « Madame, vous en voulez trop savoir. » Puis il la laissa confuse et indignée. Cet affront fait à la dignité de la famille royale de France ne passa pas inaperçu; François Ier « rudoya fort Henri d'Albret, » dit Brantôme [1].

Marguerite désirant gagner son mari et être agréable à sa cour, résolut d'y faire représenter quelques drames bibliques. Peut-être pourrait-elle atteindre de cette manière ceux qui ne voulaient pas venir au prêche. Elle prit pour sujet la *Naissance du Sauveur*, et son poëme achevé, elle en distribua les rôles à quelques demoiselles nobles. Ces représentations bibliques qui déplaisaient à Calvin à cause de leur forme théâtrale, et au clergé romain à cause de leurs vérités évangéliques, charmaient le parti mixte, et appartiennent à l'histoire religieuse de l'époque; nous ne pouvons les passer sous silence. Marguerite transforma en théâtre la grande salle du château. On y mit des décors et peu après Noël des affiches annoncèrent la représentation de la *Nativité de Jésus-Christ* [2].

Le jour venu, la salle était comble. Au premier rang, sur l'amphithéâtre, étaient le roi et la reine. Celle-ci portait une simple robe fourrée de martre et la cape à la béarnaise. Puis venaient les cardinaux de Grammont et de Foix et d'autres membres

[1] Brantôme, *Mémoires*. — De Coste, *Reines illustres*. — Matthieu, *Hist. de François Ier*.

[2] Ce drame se trouve dans les *Marguerites de la Marguerite*, t. I, p. 148 à 206. Nous devons considérablement l'abréger.

du clergé. Autour du couple royal se trouvaient les inséparables dames d'honneur de Marguerite : Mademoiselle de Saint-Pather, distributrice habituelle de ses aumônes, Mademoiselle de la Batenage, Blanche de Tournon, Françoise de Clermont, Madame d'Avangour, la plus grande *écouteuse* de la cour, le chancelier, les chambellans et les aumôniers. Ses maîtres d'hôtel (elle en avait dix); ses écuyers, ses filles (elle en avait trente-huit); ses secrétaires (elle en avait dix-sept); et ses valets de chambre (elle en avait vingt) étaient en partie présents [1]. Enfin les invités du dehors occupaient des places selon leur rang. Rarement une première représentation excita plus la curiosité.

Le premier acte commence. La scène est à Nazareth, dans la pauvre maison d'un charpentier. Un homme, dans la force de l'âge, et une jeune femme s'entretiennent ensemble. Un édit vient d'être publié sur la place de cette bourgade, ordonnant que chacun se rende dans la ville dont il est originaire pour y être enregistré. Or, ces pauvres gens sont de Bethléhem, et Bethléhem est loin de Nazareth ! La femme doit bientôt devenir mère et l'homme est inquiet des suites du voyage. Cette jeune Israélite dont le doux et paisible visage annonce la sérénité d'une âme pieuse, lui dit alors :

> Dangers n'aurons, je vous le certifie,
> Car le Puissant qui en moi fructifie
> Tient en sa main et la mère et le fruit !

La scène change; on est à Bethléhem; il fait nuit;

[1] *Marguerite d'Angoulême*, par le comte de la Ferrière-Percy, p. 9, 13.

çà et là brillent quelques feux et quelques lumières, à travers les fenêtres des maisons. Le même homme et la même femme, — ils s'appellent Joseph et Marie, — arrivent de Nazareth après un fatigant voyage. Joseph, encore soucieux, dit :

Il est tard et la nuit est venue...
Allons tout droit là où je vois du feu.

Il heurte, il demande au maître de la maison de les recevoir; celui-ci les regarde avec mépris et leur dit qu'il ne veut loger que des *riches*. Joseph va un peu plus loin, et frappe à une nouvelle porte :

Vous plairait-il loger moi et ma femme ?
Car, entendez que cette pauvre dame,
Est sur le point de son accouchement.

L'hôte jette sur eux un regard de dédain comme le premier, et répond, qu'il ne veut loger que des *nobles*.

Joseph ne perd pas courage, et montrant un troisième bourgeois à Marie, il dit :

En voilà un qui a bien bon visage.

Il s'adresse donc à lui; mais cet homme est un *bon vivant*, il est offusqué de l'air soucieux de ce voyageur. Il veut, dit-il,

Danses et jeux, et femmes et banquets.
Cure n'avons de gens pleins de tristesse...
Prenez ailleurs, mes amis, votre adresse.

Joseph pousse un soupir et dit :

Allons plus loin, et Dieu nous montrera
Où il lui plaît que nous fassions demeure.

Mais, fatiguée par le voyage, inquiète de son état, Marie commence à changer de visage :

Las, mon ami ! je vois approcher l'heure
Où naître doit le fruit tant désiré...

A ces mots, Joseph alarmé cherche autour de lui et découvrant enfin une pauvre étable où l'air pénètre de tous côtés, il propose à Marie d'y entrer :

... Je prendrai peine
De vous garder de l'injure du vent.

Il établit aussi bien qu'il peut la jeune femme dans ce réduit, et se prépare à aller dans la ville, chercher ce dont elle a besoin :

MARIE.

Allez, ami ; seule ne me laissez,
Car où Dieu est j'ai compagnie assez.

Marie restée seule, adresse au Père céleste une touchante prière ; puis, succombant de fatigue, s'étend sur la paille et s'endort.

La scène change et se transporte dans le ciel. Les regards du Seigneur, qui *contemplent les fils des hommes*, descendent sur la terre et s'arrêtent avec bonté sur Marie, dont le sommeil est paisible et doux. Puis, comme le grand moment approche, il ordonne aux anges de quitter le ciel et d'annoncer aux hommes la nouvelle d'une grande joie. Il donne à chacun d'eux son message ; les uns iront vers Marie, d'autres iront vers Siméon. Le plus humble dit :

... Et moi, Seigneur...
J'irai chercher de tous le plus petit,

Et lui dirai qu'il est *grand* devenu,
Puisque le grand s'est fait *petit* tout nu.

Aussitôt des hymnes de louange éclatent dans le ciel :

A toi toute gloire
O tout-puissant Seigneur !...

Et les anges partent.

La scène change ; on est de nouveau dans l'étable de Bethléhem. Marie s'est réveillée, mais elle est encore seule. Les plus étonnantes pensées agitent son cœur ; le mystère de Dieu qu'elle entrevoit l'étonne et la confond.

Ouais ! me voir mère... étant vierge et pucelle !
Mère d'un fils qui tout autre précelle...
Vrai homme et vrai Dieu !
Emmanuel ! du Père ô Fils très cher,
Pourrais-je bien de mes mains vous toucher,
Même ma bouche à la vôtre approcher ?...

En ce moment les anges envoyés de Dieu arrivent ; ils pénètrent dans la chétive étable ; ils la remplissent de leur gloire, et chacun salue à sa manière la pauvre vierge de Nazareth. L'un dit :

Je te salue, ô dame bien heureuse,
Mère du Fils dont tu es amoureuse !...

Un autre, dont le caractère paraît être l'humilité, s'adresse à l'enfant comme s'il était déjà né :

Petit enfant ! ne veuillez épargner,
Moi, très petit... car, soit pour vous baigner,
Ou pour chauffer vos draps en votre lit,
A vous servir je prendrai grand délit [1].

[1] Délice

Sur ces entrefaites, Joseph revient avec les provisions qu'il a achetées ; il s'afflige de ne pouvoir accueillir dignement l'enfant du ciel ; mais décidé à donner tout ce qu'il a, il s'avance vers l'étable. Tout à coup, il s'arrête étonné,.... il regarde..... Une divine lueur remplit ce réduit modeste et resplendit tout à l'entour.

Quelle lumière
Voilà derrière ?
Je suis comme un homme écarté.
Il m'est avis,
Que je ne vis
Jamais semblable clarté.

Il s'arrête sur le seuil de la porte ; il regarde ; les anges ont disparu ; il dit :

Je vois Marie,
Non pas marrie [1],
Mais d'un visage très joyeux...
Mais que voit-elle,
Cette pucelle?...
Toujours en bas elle a les yeux...

Joseph regarde avec plus de soin de la porte, où il est resté immobile, et découvre Jésus qui vient de naître :

Oh ! c'est l'enfant !

Le bon charpentier ne sait ce qu'il doit faire ; il n'ose s'approcher et pourtant il ne peut demeurer éloigné ; un combat se livre dans son âme :

Je demeurerai...
Non, j'entrerai...

[1] Affligée.

Enfin Joseph s'avance; il contemple l'enfant; se met humblement à genoux devant lui, l'adore et le baise.

> Par ce baiser,
> Veux apaiser
> Mon cœur brûlant de charité.
> Qu'il est plaisant,
> Beau et luisant !
> Aussi, il est la *vérité !*

Marie est inquiète ; elle regarde l'enfant si faible, si tendre, et se désole de n'avoir rien pour l'envelopper.

> Car la nuit est un peu trop fraîche.
>
> JOSEPH.
>
> Je vais allumer cette mèche...

Il allume la lampe.

> Où le mettrons-nous ?... En la crèche...
> Meilleur lieu n'est au déversoir [1].

Le premier acte était fini, et les spectateurs exprimaient l'intérêt qu'ils prenaient à ce drame si sérieux et si saint; les cardinaux de Grammont et de Foix, eux-mêmes, n'y trouvaient rien de contraire aux doctrines de l'Eglise. Comme on aimait beaucoup alors quelque chose de divertissant, le mot pour rire ne manqua pas. On vit paraître dans l'entr'acte des personnages comiques, surtout un pauvre moine, qui faisait les frais de la farce [2].

[1] *Diversorium* (auberge), lieu où l'on s'arrête pour loger.

[2] « Qui pro primo esset. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* livre VII, chap. III.)

Ceci n'était pas de la composition de Marguerite. Les catholiques eux-mêmes ne l'en accusèrent pas. Bientôt les bouffons se retirèrent et le drame recommença.

La scène se trouvait dans les champs qui entouraient Bethléhem et où des bergers et des bergères gardaient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit. Un berger fatigué du travail, un autre d'avoir *chassé le loup* se sont endormis; des bergères ont fait de même; mais un berger et une bergère veillent, et se communiquent leurs pensées.

TROISIÈME BERGER.

Je ne sais qui me fait veiller ;
Mais je ne saurais sommeiller.
Ce n'est pas le soin du troupeau,
Car j'ai mon parc fermé et clos;
Mais j'ai dans mon cœur une joie,
Qu'il me semble toujours que je oye
Quelques nouvelles bien plaisantes.
En attendant regarderai
Du ciel les étoiles luisantes.

Il contemple le firmament.

PREMIÈRE BERGÈRE.

Mais, dites-moi, frère pasteur,
En regardant la haute hauteur
Du ciel, qu'est-ce que tu contemples ?

TROISIÈME BERGER.

J'admire le haut Créateur
De toutes choses le facteur,
Et duquel nous sommes le temple.

PREMIÈRE BERGÈRE.

Pasteur, qu'est-ce qu'il a promis
Aux patriarches ses amis,
Qui l'ont si longtemps attendu ?

TROISIÈME BERGER.

Il a promis le vrai Messie.
Son vrai Fils, par qui toute vie
Et salut nous sera rendu.

PREMIÈRE BERGÈRE.

Mon Dieu! que cette heure me tarde !

TROISIÈME BERGER.

Oh! viens Seigneur! plus ne retarde.

Tout à coup une grande lueur illumine les champs de Bethléhem, et une voix céleste dit :

Réveillez-vous, pastoureaux !
Voici le jour,
Où Dieu montre, en faits nouveaux,
Son grand amour.

Les bergers et les bergères qui dormaient, se réveillent; ils regardent et aperçoivent des anges entourés d'une gloire céleste.

PREMIER BERGER.

O Dieu ! quelle clarté je voi !
J'en sens si grande crainte en moi !

DEUXIÈME BERGÈRE.

Je ne puis regarder entière,
Cette parfaite et vive lumière.

PREMIER ANGE.

Ne craignez point, pasteurs,
Voici, je vous annonce
Grande joie en vos cœurs...

Aujourd'hui vous est né
Le Sauveur Jésus-Christ,
Ainsi qu'il est écrit.
Ceci vous sera signe :
Trouverez l'enfant digne,
Enveloppé de draps,
Dedans la crèche mis,
Le salut qu'ici-bas...
Dieu vous avait promis.

Tous les anges entonnent ensemble le cantique de louange.

Gloire soit au Dieu des cieux !

DEUXIÈME BERGER.

Alons, courons, et voyons cette chose,
Où des mortels l'espérance est enclose.

TROISIÈME BERGER.

En la maison et si humble et si basse,
Il y aura quelque fente ou crevasse,
Par où verrons notre Seigneur et maître;
Si nous trouvons fermés porte et fenêtre.

Les bergers et les bergères s'entretiennent en allant de l'accueil qu'ils veulent faire au Messie, avec une naïveté peut-être excessive, mais qui ne manque pas de grâce et de naturel.

PREMIER BERGER ET PREMIÈRE BERGÈRE.

Portons à leur pauvre ménage;
De nos biens à grand abandon !

TROISIÈME BERGER.

Je lui porterai mon fromage
Dans cette vaisselle de jonc.

DEUXIÈME BERGER.

Et moi ce grand pot de laitage...
Marie le trouvera bon.

PREMIER BERGER.

Moi je lui donnerai ma cage,
Où est mon petit oisillon.

DEUXIÈME BERGER.

Ce fagot sera son chauffage ;
Il fait froid en cette saison.

TROISIÈME BERGER.

Mon flageolet, pour son usage,
L'enfant en aimera le son.

PREMIÈRE BERGÈRE.

Je le baiserai au visage...

DEUXIÈME BERGER.

Non; c'est bien assez au talon...

Les bergers et les bergères quittent les champs, et se rendent en hâte à Bethléhem.

La scène est transportée dans cette ville; les bergers et les bergères arrivent et cherchent le lieu où se trouve l'enfant.

DEUXIÈME BERGER.

Ah ! ce n'est pas en cette maison peinte,
Où habiter veut la personne sainte.

TROISIÈME BERGER.

Ce triomphant palais n'est pas celui
Dont le petit veut faire son *étui*.

PREMIÈRE BERGÈRE, *regardant soigneusement*.

Voici un lieu... dans ce rocher étrange;
Serait-ce point cette honorée grange?

Les bergers et les bergères s'approchent, et regardant à travers les *fentes* de la pauvre étable, ils

découvrent Marie et Jésus. La seconde bergère s'écrie dans son ravissement :

Voyez l'enfant!... et celle qui l'allaite...

TROISIÈME BERGÈRE.

Oh! le poupon, regardez comme il tette...

DEUXIÈME BERGER.

Mais appelons cet homme que voilà,
Pour nous ouvrir...
(*A Joseph.*)
Oh! monseigneur, holà!...

JOSEPH.

Qui sont ces gens qui de dehors font bruit?

PREMIER BERGER.

Cherchons du ciel le véritable fruit.

MARIE.

Si Dieu leur a ce grands cas révélé,
Il ne faut pas que par nous soit célé;
Car aux croyants il faut le Christ montrer.
Ouvrons-leur l'huis...

JOSEPH, *allant leur ouvrir la porte.*

Vous pouvez bien entrer...

Les bergers et les bergères s'approchent avec respect, et quelque chétif que l'enfant paraisse, ils reconnaissent en lui la hauteur de la Majesté éternelle, et l'adorent.

TROISIEME BERGER.

Tu es de Dieu la promise semence,
Au pauvre Adam, après sa lourde offense.
Abraham crut cette heureuse sentence,
David aussi, puis il fit pénitence,
Et l'un et l'autre en fut justifié.

DEUXIÈME BERGER.

L'œil voit l'enfant, impuissant en présence ;
Mais, foi qui croit par sûre connaissance
Devient notre œil, et nous vient exciter
De l'honorer, visiter, adorer
Comme vrai Dieu.

Après l'adoration des bergers, les bergères un peu curieuses entourent Marie, et entrent en conversation avec elle.

TROISIÈME BERGÈRE.

Pourquoi n'a-t-il de grands accoutrements,
D'or et d'argent, rubis et diamants ?

MARIE.

Simplicité dont il est amoureux,
Lui fait haïr tout état curieux.

Les premières rougeurs de l'aurore paraissent.

DEUXIÈME BERGER.

Voici le jour, il faut que je retourne...

PREMIÈRE BERGÈRE, *s'approchant de Marie.*

Madame, au moins, son petit bout d'orteil,
Pour le baiser, vous plaise me donner...

TROISIÈME BERGÈRE.

Nos yeux l'ont vu et nos mains l'ont touché,
L'Agneau très pur qui ôte le péché...

Tous les bergers et les bergères offrent à l'enfant leurs humbles dons.

PREMIER BERGER.

Vivre et mourir, voulons en te servant,
Vivre sans toi estimons moins que vent.
Adieu, enfant !.....

Le second acte étant fini, un nouvel intermède vint égayer les spectateurs. Les bouffons reparurent et débitèrent plusieurs rondeaux où il se trouvait toujours quelque trait badin, piquant et inattendu, qui excitait les rires de l'assemblée. Les virelais composés de vers très courts, aussi sur deux rimes, avaient des refrains dont quelque moine était le sujet, qui divertissaient fort les spectateurs. Les cardinaux et autres catholiques qui prenaient plaisir au drame, s'indignaient de ces satires [1].

Le troisième acte commença. Satan, qui fait le tour du monde, arrive au-dessus des champs de Bethléhem, où les bergers et les bergères sont retournés, et absorbé dans ses pensées, il se dit :

Jusques ici j'ai régné puissamment,
J'ai subjugué cette mortelle terre;
Sans nul propos, incessamment fais guerre,
Au Dieu d'en haut, et vis triomphamment.

Les bergères, qui ne le voient point, expriment leur joie par des hymnes.

Bergères, vierges et belles,
Nous devons chanter ici ;
Disant les bonnes nouvelles,
Qui nous ôtent tout souci !...

Satan s'arrête; il prête l'oreille; il s'alarme et s'écrie :

Voilà un chant qui me rend tout transi...
Quelle nouvelle est-ce qu'ils ont ouïe?...

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, livre VII, chap. III.

Les bergères, qui continuent à ne pas s'apercevoir de la présence de Satan, chantent de nouveau :

Une vierge qui est mère,
Un beau fils a enfanté,
Qui n'a nul que Dieu pour père !
Ceci soit bien haut chanté !
Du ciel avons l'héritage....

Satan écoutant et toujours plus inquiet :

Ce secret-là me serait-il caché?...
De le savoir sans cesse j'ai tâché.

Il se déguise, s'approche des bergers sous la forme d'un grand seigneur, et leur dit :

D'où venez-vous?...

PREMIER BERGER.

De voir le Christ, le vrai salut des hommes,
Par qui en Dieu régénérés nous sommes.
Vous y plaît-il aller, très grand seigneur?
Je vous serai du chemin *enseigneur*.

SATAN.

Ce n'est pas vrai! c'est rêverie ou songe.

DEUXIÈME BERGER.

Allez le voir vous-même...

SATAN.

Non, ce Dieu de là-haut,
Du monde bas n'a cure...
Je suis du monde le roi...
Venez à moi, nous ferons bonne chère...
Mais lors il faut que ne croyiez pas
Que Dieu descende un si malheureux pas...

TROISIÈME BERGER.

... Mon père il est, et mon frère et mon tout.
Je suis à lui de l'un à l'autre bout...

J'ai Dieu pour moi ; jamais l'idolâtrie
Ne m'ôtera ma céleste patrie.

SATAN.

O insensés !... ô fous continuels !...
Êtes-vous dieux ?...

PREMIER BERGER.

La gloire, au Fils, d'être Dieu, nous laissons.
Il nous suffit d'être ce qu'il lui plaît,
Et de savoir qu'il est *Celui qui est*.

SATAN.

Pensez-vous bien entendre l'Écriture ?

TROISIÈME BERGER.

Nous en faisons humblement la lecture.

SATAN.

Si votre père était ainsi que dites,
Vous lairrait-il ces pauvretés maudites
Où vous souffrez en grand nécessité ?
Ouvrez les yeux gens pleins de cécité !
Avez-vous vu jamais qu'un homme riche,
Laisse son fils comme un désert en friche ?
Quels fils de Dieu ! qui n'ont de ses trésors,
Que faim et froid, habits pauvres et ords [1].

DEUXIÈME BERGER,

Plus nous souffrons, plus notre joie redouble.
De vos plaisirs ne donnons pas un *double* [2] !

TROISIÈME BERGER.

Le Christ avons vivant en notre cœur,
Qui de péché et de mort est vainqueur.

A ces mots Satan se trouble; il se rappelle ses

[1] Sales.
[2] Six doubles faisaient un sou.

anciennes défaites : il sait que le Fils de Dieu doit l'écraser sous ses pieds. Effrayé, il s'écrie :

Agneau occis, qui du ciel fit chasser
Moi et les miens..., me viens-tu pourchasser
Jusques ici?... Où trouverai-je place,
Pour éviter la fureur de ta face?

Alors la voix mystérieuse de Dieu se fait entendre de nouveau et proclame la victoire de l'enfant nouveau-né.

Du grand Satan le règne tyrannique
Est mis à rien par l'Agneau innocent
Qui à la mort et à la croix consent...
L'Agneau ferai triompher à ma droite...
Anges, chantez, le voyant élevé
Par-dessus tous, et Satan réprimé.

Alors les anges entonnent le chant de triomphe qui termine l'action :

Gloire soit au Créateur
Qui s'est fait le destructeur
De Satan, la grande beste.
Honneur à l'Agneau rendons,
Par qui, ses superbes dons,
Le Père nous manifeste.

La représentation était finie et chacun se retirait dans l'admiration. Le roi fut sensible à cette condescendance de sa femme. Il fut ravi de cette tragicomédie. Marguerite en profita pour l'amener à entendre quelques *exhortations*. « Il vint des comédies « aux prêches qui se faisaient dans la chambre de « la reine, » dit un historien du temps [1].

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, livre VII, chap. III.

Tous ne furent pas aussi contents de ces spectacles. Les cardinaux de Grammont et de Foix se retirèrent de la cour, tandis que les chrétiens les plus rigides demandèrent s'il était permis de faire parler les anges et Dieu lui-même. Si Calvin avait poussé de Nérac jusqu'à Pau, et avait assisté, non loin des cardinaux, à ce *mystère*, il eût sans doute blâmé ces représentations qu'il appelait *une chrétienté déguisée*.

Il est temps de suivre ce réformateur.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CALVIN A POITIERS, AUX BASSES-TREILLES ET AUX GROTTES DE SAINT-BENOÎT.

Calvin pensait à quitter le Midi. Il y avait trouvé une retraite à l'heure du péril; mais l'orage paraissant apaisé, il pouvait donc sortir du lieu où il s'était caché et recommencer sa carrière si brusquement interrompue. Il n'était pas à l'aise à Angoulême. D'un côté la conversion de du Tillet et de quelques-uns de ses amis excitait quelque rumeur parmi le clergé et le peuple, et de l'autre certains éléments traditionnels que Marguerite et quelques-uns de ses auditeurs de Gérac voulaient conserver déplaisaient au réformateur. Des autels, des images, des jours de fête consacrés à Marie et aux saints, des confesseurs et des confessions, aucune de toutes ces choses ne lui paraissait scripturaire, et il soupirait après le moment où il pourrait faire prévaloir le principe évangélique dans toute son intégrité. « Avant tout, avait-il coutume de dire, il « convient de confesser pleinement notre Seigneur, « *sans fléchir pour rien que ce soit*[1].

[1] *Lettres française de Calvin*, I, p. 119.

Où ira-t-il? Ses pensées se portèrent d'abord sur Poitiers, d'où il se proposait de se rendre à Orléans, à Paris, puis en Allemagne ou en Suisse, pour étudier et s'éclairer dans le commerce des réformateurs. Le sieur de Torras, dans leurs conversations de Gérac, lui avait parlé souvent de Pierre de la Place, qui étudiait alors à Poitiers. Calvin y rencontrerait aussi le régent de l'université, Charles le Sage, originaire comme lui de Noyon. Une considération le retenait : Quitterait-il du Tillet? « Où « vous irez, j'irai, lui dit le jeune chanoine; mon « cœur est tout rempli de la foi qui vous anime[1]. » L'idée de jouir à tout moment de la société de Calvin, de voir en Suisse, en Allemagne les hommes généreux qui réformaient l'Église, le faisait tressaillir de joie[2].

Les deux amis partirent; Calvin sous le nom de Charles d'Espeville, et du Tillet sous celui de Hautmont, qui semble avoir été porté par quelques membres de sa famille. Ils arrivèrent (probablement vers la fin de mars 1534) dans ces plaines et ces bruyères du Poitou où tant de grandes batailles ont été livrées et dont un humble conquérant s'approchait alors pour de meilleurs combats. Peu de provinces en France étaient aussi bien préparées. Abeilard, qui avait vécu dans ces contrées de l'Ouest, y avait laissé quelques traces des doutes exposés dans son fameux *Sic et non* (Oui et non)[3],

[1] «Tilius haustis animo Calvini opinionibus.» (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II.

[2] « Miro desiderio eos videndi incensus, qui catholicæ Ecclesiæ bellum indixerant. » (*Ibid.*)

[3] Voir la belle édition de M. Cousin.

sur la doctrine de l'Église. Un écrivain, étranger à la Réforme, y avait attaqué la *papimanie*, et le clergé qui formait, dit-on, un tiers de la population, irritait les deux autres tiers par son avarice et sa licence.

Calvin descendit à Poitiers chez Messire Fouquet, prieur des Trois-Moutiers, ecclésiastique savant, ami des du Tillet, qui avait une maison dans cette ville. L'université était alors florissante, comptait dans son sein des professeurs savants et avait une bibliothèque renommée. Le désir de comprendre, qui se réveillait partout en France s'y faisait particulièrement sentir. Le prieur des Trois-Moutiers entretint ses deux hôtes, des disputes publiques qui avaient lieu à l'université. Ceci excita fort l'attention de Calvin, qui s'y rendit aussitôt, s'établit sur un banc de la salle et prêta l'oreille. En voyant cet étranger, nul ne se doutait que sous cette figure pâle, et de peu d'apparence, se cachait un de ces héros qui allaient changer la face du monde, au nom de la seule vérité. Au milieu de beaucoup de subtilités et d'insipides fatras, le jeune docteur apercevait çà et là des éclats de lumière. Après la dispute, il se rendit chez ceux des combattants dont il avait entendu des paroles chrétiennes; il leur exposa ses propres pensées, et bientôt la beauté de son génie et la candeur de son langage les gagnèrent. Calvin et ces hommes généreux se lièrent, ils se visitèrent mutuellement; enfin, dit un historien, « ils se mirent à faire ensemble des promenades hors de la ville[1], » et tandis qu'ils cheminaient

[1] Varillas, *Hist. des Révolutions religieuses*, II, p. 478.

près de la petite rivière du Clain ou dans d'autres campagnes, le jeune docteur leur parlait ouvertement de l'éternité et de Christ.

Ce n'était pas en effet de théologie scolastique et de formules métaphysiques, qu'il était question entre eux; Calvin allait à la conquête des âmes. Il demandait dans chaque homme la formation d'un nouvel homme et ne faisait cas d'autre chose. Au milieu des désespérantes faiblesses et des besoins immenses de l'humanité déchue, une grande restauration spirituelle devait s'opérer; l'heure était venue, et pour accomplir cette œuvre, il fallait de nobles individualités, revêtues de la puissance d'en haut. Or Calvin a été l'un de ces hommes forts, que Dieu a envoyés au secours des défaillances humaines. Au moment du réveil, après le sommeil du moyen âge, le Père céleste faisait don à l'humanité de puissances créatrices. L'Évangile rendu alors au monde, avait une beauté qui attirait les âmes et une autorité qui produisait en elles une obéissance absolue; ce sont là deux éléments régénérateurs. Partout en Europe, des prophètes paraissaient parmi le peuple, et ils ne prophétisaient pas de leur propre mouvement. Au-dessus d'eux était Dieu, souverain, libre, vivant, surnaturel, qui opérait avec une souveraine puissance.

Calvin allait commencer dans Poitiers même l'œuvre de régénération. En effet, il ne s'écoula pas longtemps sans que de nombreux auditeurs se pressassent autour de lui. Quelques-uns étaient repoussés par ses paroles. Il y en avait qui ne demandaient que « riotes et cavillations » (disputes et sophismes),

et tourmentaient le jeune docteur par leur insolence accoutumée ; d'autres s'élevaient contre l'hérétique « avec des arguments cornus et des surprises sub« tiles. » D'autres enfin qui se croyaient les maîtres de tout le monde, lui tournaient le dos « comme s'il « était un bailleur de sornettes ordinaires. » Calvin étonné de toutes ces résistances, « au lieu de s'en« tortiller dans des contestations superflues » repoussait avec gravité les subtibilités frivoles, et « *mettait « en avant ce qui est ferme.* »

Mais si la doctrine qu'il annonçait rencontrait des adversaires, elle se faisait aussi des amis. La parole de Dieu sépare perpétuellement la lumière des ténèbres dans le monde spirituel, comme elle le fit lors de la création des cieux et de la terre. Des hommes généreux se groupèrent avec empressement autour du jeune et puissant docteur. C'était le jurisconsulte et poëte, Albert Babinot, lecteur en droit; Antoine Véron, procureur au siége présidial; Antoine de la Dugie, docteur régent; Jean Boisseau de la Borderie, avocat; Jean Vernou, de Poitiers; le sieur de Saint-Vertumien et Charles le Sage, docteur régent, homme de grande estime, qui avait possédé toute la confiance de Madame, mère du roi [1]. L'un de ces hommes notables gagna surtout le cœur de Calvin; c'était Pierre de la Place, natif d'Angoulême, ami de du Tillet, plus tard président de la Cour des aides et l'un des martyrs de la Saint-Barthélemy. Mais un autre de ces esprits

[1] « Magnæ existimationis vir, præsertim apud Regis matrem. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 251.)

éminents, le Sage, se tenait un peu à l'écart; il était de Noyon, et n'était pas fort désireux de se mettre à la suite du fils de l'ancien secrétaire épiscopal; de plus il croyait sincèrement au miracle de la transsubstantiation...

Cette réunion d'hommes distingués qui entoura bientôt Calvin à Poitiers, comme cela avait eu lieu auparavant à Angoulême, attira l'attention de ceux qui entraient en rapport avec lui. La puissance attractive de Calvin, dont on se doute peu de nos jours frappait même ses ennemis. « La science « ainsi que la vertu, disait l'un d'eux à cette occa- « sion, se fait bientôt aimer et les excellents esprits, « soit en bien soit en mal, n'ont pas besoin de temps « pour être connus. Calvin, ayant pris sa retraite à « Poitiers, fit en peu de temps provision d'amis [1]. » Il les rencontrait à l'université; il allait les voir dans leurs maisons; il les pressait de près, et leur parlait magnifiquement de la connaissance de Dieu [2]. Sur plusieurs points, on pensait dès l'abord comme lui. Quand il se plaignait « qu'on adorât les pierres et « le bois, qu'on invoquât les morts, qu'on se fiât « en choses vaines et qu'on voulût servir Dieu par « cérémonies follement controuvées [3], » chacun lui donnait raison, même le Sage. Mais le jeune docteur allait plus loin. Sans doute il rejetait « une « austérité pleine de rudesse; il recommandait que « les gens fussent *amiables* et fissent plaisir à leur

[1] Florimond Rémond, *Histoire des Hérésies*, édition française, p. 890.

[2] P. de Farnace. (*Brief Recueil de la vie de Messire P. de la Place*, p. 11 et suivantes. — Bayle, *Dict. hist.*, article de la Place.)

[3] Calvin, *Lettres françaises*, I, p. 70 et 71.

« prochain[1]. » Mais en même temps il était vrai, dût-il déplaire. Se trouvant un jour mis en présence de la doctrine de la transsubstantiation par des catholiques sincères, Calvin dit sans hésiter qu'il fallait recevoir Christ, et même son corps et son sang, par la foi, par l'esprit qui vivifie, et non par une manducation grossière. Le Sage indigné s'écria que c'était la doctrine de l'hérétique Wicleff, et de la Place lui-même, effrayé, « s'arrêta tout court, voyant « tant grand relâchement de la religion, en laquelle « il avait été rigoureusement nourri[2]. » Calvin en fut navré.

Mais s'il perdait quelques amis, il en gagnait d'autres. Le premier magistrat de Poitiers, le lieutenant général, Pierre Régnier de la Planche, eut envie de le voir et l'invita à dîner avec de la Dugie, Babinot, Véron, Vernou et d'autres de ses connaissances. Calvin s'y rendit. Cette invitation étonna fort. « Ce novateur, disaient les catholiques, veut « attirer les magistrats, pour qu'ils lui donnent du « crédit par leurs complaisances. » Calvin ne fit jamais de tels calculs, mais il « était embrasé d'une grande « ardeur de zèle pour étendre de tous côtés la gloire « du Seigneur. » Il fut reçu avec égards ; il prit sa place à table ; la conversation pendant le dîner, ne roula, à ce qu'il semble, que sur des lieux communs. Le repas fini, la société se leva et passa dans le jardin. C'était dans ce lieu, appelé les *Basses-Treilles* que le sieur de la Planche recevait souvent

[1] Calvin sur Jacques IV, 17.
[2] P. de Farnace. (*Brief Recueil de la vie de Messire P. de la Place.* p. 11 et suiv.)

ses amis. Ce magistrat, Calvin, Babinot et les autres invités s'entretenaient en se promenant, et le maître du logis mit la conversation sur Luther, sur Zwingle, et blâma les réformateurs et surtout leur opinion sur la messe. « C'était l'ordinaire entretien, dit un écrivain du seizième siècle, non-seulement des gens de savoir, mais du commun peuple, et même le sujet des propos de table. » Calvin bien instruit et préparé entra dans le sujet et leur en *déchiffra* les points principaux. « Luther, dit-il, a « vu la vérité, mais il a été comme ceux qui mar« chent dans un long et tortueux chemin, et aper« çoivent de loin la lueur sombre d'une lampe, au « moyen de laquelle ils trouvent comme à tâtons la « route qu'il faut prendre. Zwingle s'est appro« ché de cette clarté, mais il a fait comme ceux « qui tendant au but avec trop de précipitation, « passent au delà[1]. » Puis voulant faire comprendre ce qu'il y avait dans la sainte Cène, il exposa plus en détail la pensée d'une présence de Christ, réelle sans doute, mais qui était saisie par la foi et non par la bouche; il prit une position moyenne entre Zwingle et Luther. Ces discours pleins de clarté et de force convainquirent le lieutenant général et les amis qu'il avait réunis. Calvin fut invité à les mettre par écrit et il le fit, ajoute l'historien, avec une éloquence qui lui amena de nouveaux disciples. Régnier de la Planche fut gagné au protestantisme, et son fils Louis joua plus tard un rôle dans les luttes

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VII, ch. XI. Rémond exagère le jugement porté par Calvin sur Luther et Zwingle.

avec les Guises. Ce fut lui que Catherine de Médicis interrogea un jour perfidement dans son cabinet, tandis que le cardinal de Lorraine était caché derrière une tapisserie.

Le jardin des Basses-Treilles devint dès lors un des lieux favoris de Calvin; il avait coutume de s'y rendre librement et ouvertement. C'était là que comme les disciples de Socrate dans les jardins d'Académus, le jeune Platon chrétien cherchait la vérité avec ses amis [1]. La vérité que la Réformation rendait alors au monde était d'un autre ordre et d'une plus grande puissance que celle des philosophes grecs. Partout où sa voix se faisait entendre, l'idée d'un sacerdoce *clérical* s'évanouissait, les prérogatives de la vie monacale disparaissaient et un christianisme personnel, individuel, vivant, prenait leur place. Les révélations divines étaient données aux laïques dans la langue de leur mère, et les sacrements dépouillés de leurs prétendues vertus magiques exerçaient sur les cœurs une influence spirituelle. Tels étaient les principes que Calvin professait dans les jardins du lieutenant général. Errant avec ses amis sous de beaux ombrages, il leur parlait du Père céleste, du Fils unique, de la grâce, de la vie éternelle. En l'entendant, ses disciples croyaient que toutes choses allaient devenir nouvelles et ils se disaient l'un à l'autre qu'à un stérile formalisme succédait maintenant dans l'Église une vie puissante, un souffle du ciel. Les catholiques de Poitiers étaient dans le deuil. «Comme

[1] « Atque inter sylvas Academi quærere verum. » (Horace, Ep., II.)

« nos premiers pères, disait-on, furent enchantés « dans un jardin, ce fut aussi dans le jardin du « lieutenant général, aux Basses-Treilles, que cette « poignée d'hommes fut enjolée et coiffée par Cal- « vin, qui *faisait aisément brèche en l'âme* de ceux « qui lui prêtaient l'oreille. » Cet aveu est remarquable.

Il s'y tint un jour une assemblée où Calvin et ses amis s'occupèrent de ce dont la France avait besoin. La réponse était aisée : de l'Évangile. Mais, hélas! la France le rejetait. On ne s'en tint pas là, Calvin voulait substituer dans l'Église l'esprit à la forme; la vie, la réalité aux apparences rituelles. Il s'acquitta dignement de sa tâche, et traitant le point principal, exposa spécialement sa doctrine spirituelle sur la présence du Sauveur. « Ce fut là, « dit l'historien catholique, que se réunit le *premier* « *concile calviniste* en France [1]. » Le mot de concile est trop ambitieux, mais cette assemblée porta des fruits. La foi vivante qui animait le jeune docteur gagna quelques esprits rebelles. De la Place, qui d'abord faisait de nombreuses objections, mais qui était homme de bon esprit et de *bonne conscience*, pensa qu'il pouvait bien s'être trompé. « La se- « mence tombée en son cœur commença à germer, « et elle sortit en la saison ordonnée par Dieu [2]. »

L'agitation que Calvin causait dans Poitiers, l'admiration des uns, l'inquiétude des autres, croissaient de jour en jour. Les amis de l'Évangile en

[1] « In horto illo primum calvinisticum celebratum fuit concilium in Gallia. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 252.)

[2] De Farnace, *Vie de de la Place*, p. 11.

s'assemblant commençaient à courir quelque danger. Si certains fanatiques se rendaient maîtres de la populace, ils pouvaient la lancer sur le jardin des Basses-Treilles, et la police, sous prétexte de mettre l'ordre, irait peut-être jusqu'à saisir l'étranger. Il y avait souvent de fausses alarmes. Les amis de Calvin résolurent de chercher quelque lieu solitaire où ils pussent s'assembler en paix. L'un d'eux indiqua, dans les campagnes environnantes, un ***désert***, des grottes isolées et profondes qui les déroberaient à toutes recherches ; ils décidèrent de s'y rendre en petits groupes et par divers chemins.

Dès le lendemain ce projet fut mis à exécution Calvin et deux ou trois d'entre eux partirent ; ils traversèrent le joli bourg de Saint-Benoît, suiviren quelque temps un sentier pittoresque et arrivèren après une grande heure de marche dans un lieu d'un aspect sauvage, en face des ruines d'un aqueduc romain. La rivière du Clain y roulait tranquillement ses eaux ; des rochers recouverts d'arbres élevaient au-dessus des flots leurs masses imposantes, et au-dessous se trouvaient plusieurs cavernes de diverses profondeurs. Calvin fut charmé de cette solitude. Peu à peu d'autres arrivèrent e bientôt l'assemblée fut au complet. Calvin entra avec ses amis dans l'une des plus vastes de ces cavernes On les appelle généralement grottes de Saint-Benoî ou des Croutelles, mais celle-ci a porté dès lors e porte encore maintenant le nom de ***grotte de Calvin***[1]

[1] Crottet, *Chronique protestante*, p. 105. — Voir aussi A. Lièvre *Histoire du Protestantisme du Poitou*, I, p. 23.

Le réformateur se plaça à l'endroit le plus élevé; ses disciples l'entourèrent, appuyés en partie contre le roc[1]; et au milieu d'un solennel silence il commença à les enseigner, leur exposant ce qu'il y a de plus grand, leur prêchant Christ. C'était le sujet sur lequel il revenait sans cesse. « Mieux vaut, « disait-il un jour, être privé de tout et posséder « Christ. Si le navire est en danger, on jette tout à « l'eau, afin qu'il parvienne en sûreté au port. « Faites de même. Richesses, honneurs, noblesse, « justice extérieure, tout doit être sacrifié pour pos- « séder Christ. Il est notre seule béatitude. » Calvin parlait avec beaucoup d'autorité[2]; il entraînait ses auditeurs, et il était entraîné lui-même. Tout à coup, sentant sa faiblesse spirituelle et le besoin qu'ils avaient tous de l'Esprit-Saint, il se jette à genoux sous ces voûtes solitaires; toute l'assemblée se prosterne avec lui, et il fait monter devant le trône de Dieu une prière si touchante et si véhémente, que ceux qui l'écoutaient se croyaient transportés au ciel[3].

Ces pèlerinages aux grottes de Saint-Benoît furent bientôt remarqués; des malveillants pouvaient suivre de loin les groupes qui s'y rendaient et surprendre l'assemblée; les amis de Calvin résolurent de changer souvent le lieu de leur réunion, et tan-

[1] « In locis secretis frequenter convenerunt. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 253). Florimond Rémond déclare n'avoir rien épargné pour connaître les faits et gestes de Calvin en France. « In conquirendis variis quæ eo pertinent documentis, nulli labori peperci. » Ceci n'a point empêché Florimond Rémond de joindre quelquefois à ses récits l'injure et la calomnie.

[2] Florimond Rémond, *ibid.*, liv. VII, chap. XI.

[3] « Precem magna vehementia et devotione. » (*Ibid.*, II, p. 252.)

tôt ils allaient dans quelque village, tantôt dans quelque maison de campagne isolée [1]; des habitants des lieux voisins se joignaient au petit troupeau et le prédicateur mettait en avant cette vérité chrétienne qui doit éclairer tout le monde et l'homme tout entier. Quand on se quittait, il donnait à chacun des livres « et même des prières écrites de sa « main. »

L'opposition de Calvin à la messe excitait des colères toujours plus vives; les catholiques lui faisaient un crime d'oser nier que le prêtre offrît alors Jésus-Christ lui-même en sacrifice, comme victime d'expiation pour les péchés du peuple. Il était ému de ces discours, mais n'en était pas ébranlé. Un jour que ses amis et lui étaient réunis dans la grotte, Calvin exalta le sacrifice de la croix offert *une seule fois* selon l'Écriture, puis il parla avec tant de force contre la messe qu'il n'était pas possible, disaient d'ardents catholiques, de l'entendre sans horreur. Il est vrai que Calvin n'épargnait pas cette cérémonie romaine. Il l'appelait parfois « une pure sin« gerie et batellerie. Je l'appelle singerie, disait-il, « parce qu'on y contrefait la cène du Seigneur « comme un singe contrefait sans discernement ce « qu'il voit faire [2]. Je l'appelle conte de bateleur [3] « parce que les fatras et les mines qu'on y fait con« viennent plutôt à une farce qu'à un mystère aussi

[1] « Per pagos etiam et villas. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 253.)

[2] « Quod sicut simiæ hominum opera perperam, ita hi sacram cœnam imitantur. » (*Opusc. lat.*, p. 123.)

[3] « Histrionicam actionem appello quod ineptiæ gestusque histrionici illic visuntur. » (*Ibid.*)

sacré. » Il y avait dans la grotte des hommes qui croyaient sincèrement à la transsubstantiation, et qui assistaient habituellement à la messe avec des sentiments pieux. Les paroles de Calvin, — si ce n'étaient pas celles que nous venons de rapporter, c'étaient d'autres semblables, — les blessèrent, les indignèrent, et le Sage, l'interrompant brusquement, s'écria : « Notre Seigneur, vrai Dieu et « vrai homme, est réellement et substantiellement « sous l'apparence du pain et du vin!... Dans « tous les siècles, partout où l'on a connu Jésus-« Christ, le sacrifice de la messe a été offert. » Calvin, étonné de cette hardie exclamation, se demandait s'il était coupable de mettre la Parole de Dieu au-dessus de la tradition de Rome? Il garda quelques moments le silence; puis levant la main et la posant sur la Bible ouverte devant lui, il s'écria vivement : « Voilà ma messe [1]! » Alors découvrant sa tête et posant sur la table son bonnet de martre [2], il leva les yeux au ciel et dit avec émotion : « Seigneur, si au jour du jugement tu veux me « punir de ce que j'ai quitté la messe, je te dirai : « O Dieu! tu ne m'as pas commandé de la célébrer. « Voilà ta loi.... voilà ta sainte Écriture [3]..... C'est « pour être une règle que tu l'as donnée, et je n'ai « pu y trouver d'autre sacrifice que celui qui fut « accompli sur l'autel de la croix. » Les auditeurs sortirent émus, touchés de la foi si simple et si forte

[1] « Monstrato Bibliorum codice, dixisse : Hæc est missa mea. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 261.)

[2] « Projecto in mensam pileo; sublatis in cœlum oculis, exclamavit... » (*Ibid.*)

[3] « Ecce enim hic legem tuam. » (*Ibid.*)

du réformateur et ce fut avec des convictions nouvelles que quelques-uns franchirent ce jour-là les sentiers solitaires qui les ramenaient à Poitiers.

Dès lors plusieurs manifestèrent le désir de recevoir la cène, selon l'institution du Seigneur. Les rites divers, les encensements, les chants des choristes ne leur suffisaient plus; ils voulaient avoir une simple et réelle communion avec le Sauveur. Un jour donc fut assigné. Ils se réunirent dans l'une des grottes de Saint-Benoît [1]. Le ministre lut la Parole de Dieu, il demanda au Seigneur de répandre son Esprit sur ce petit troupeau. Il rompit le pain, il donna la coupe; puis il invita les fidèles à se communiquer mutuellement leurs réflexions et leurs expériences utiles à la foi [2]. Ces simples exhortations après la cène subsistèrent quelque temps dans l'Église réformée.

[1] « In locis illis secretis prima calvinistica cœna celebrata fuit. » (Florimond Rémond, II, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 253.)

[2] « Non ipse solum explicabat, sed aliorum sententias requirebat. » (*Ibid.*)

CHAPITRE SIXIÈME.

CALVIN COMMENCE PAR LUI-MÊME ET PAR SES DISCIPLES L'ÉVANGÉLISATION DE LA FRANCE.

(Printemps 1534.)

Il fallait commencer sur une plus grande échelle la conversion de la France. Cette terre dont les agitations ont souvent agité l'Europe, et qui ne tremble pas sans que tout tremble autour d'elle, ne pouvait-elle pas devenir, si elle recevait l'Évangile, un foyer de lumière, et un moyen puissant d'affermir les peuples dans la justice et dans la paix? Cela fût sans doute arrivé si la France était devenue protestante. Calvin, en travaillant trente ans, pour Genève, pour la France, travailla pour tout le monde chrétien. Il fit à Poitiers le premier essai, et si nous pouvons ainsi dire, il ouvrit alors cette glorieuse campagne d'évangélisation, qu'il devait diriger jusqu'à la fin de sa vie.

Ne se contentant pas d'évangéliser la ville, le jeune et zélé docteur se rendait dans les châteaux, les abbayes et les villages des environs. A quelques lieues au sud de Poitiers, dans le château de Couhé, vivait une famille patriarcale, fort influente

dans le haut Poitou, celle de Guichard de Saint-George, baron de Couhé et d'Anne de Mortemer sa femme. Après leur mort, ils avaient laissé quatre fils, qui avaient appris de bonne heure à observer les commandements de Dieu. Ponthus, abbé d'un couvent de bénédictins, était le plus connu des quatre frères : « C'est un homme libéral et magni-« fique, disait-on, amateur des lettres et des litté-« rateurs, auxquels il fait grand accueil [1]. »

Le bruit des assemblées qui se tenaient à Poitiers arriva jusqu'à Ponthus. Lié avec quelques-uns des disciples de Calvin, les recevant même quelquefois à sa table, il leur demanda de lui amener le jeune docteur; et dès lors Calvin fut l'un de ses hôtes, selon une tradition conservée dans le pays [2]. Les entretiens qu'il eut avec l'abbé, sans convertir celui-ci, lui firent pourtant goûter l'Évangile; et il se demanda bientôt pourquoi cet étonnant jeune homme ne prêcherait pas dans l'église des Bénédictins? S'adresser à une communauté religieuse et savante plaisait à l'esprit du jeune docteur. L'abbé annonça à ses moines qu'un Picard, élève de l'université de Paris et jouissant depuis longtemps d'un bénéfice à Noyon, prêcherait dans l'église du monastère. En effet, Calvin monta en chaire et annonça que quiconque avait une confiance ferme et vivante dans la grâce de Christ était sauvé. Quelques auditeurs s'effrayèrent d'une doctrine qui rendait inutile le sacerdoce romain. « Ce sont des

[1] Théodore de Bèze, *Hist. des Eglises réformées*, I, p. 63.
[2] Lièvre, *Hist. des Protestants du Poitou*, I, p. 38.

« dogmes pervers ! s'écriait-on ; pourquoi l'abbé de « Saint-George permet-il à ce Picard de les an- « noncer dans son église [1] ? »

Saint-George, au contraire, était ravi des prédications du jeune homme, mais il hésitait à faire le pas décisif. Les abbayes de bénédictins étaient indépendantes, puissantes, riches ; les moines appartenaient en général à des familles nobles, ils avaient plus que d'autres religieux, de l'intelligence, des bonnes mœurs, et une connaissance étendue des lettres classiques et des lettres chrétiennes. Ponthus avait de la peine à quitter la vie si douce qu'il menait dans son abbaye, à sacrifier son riche bénéfice, à s'exposer à la vindicte des lois..... Il eut l'idée de concilier l'Évangile et le monde, selon le système que Marguerite de Navarre préconisait. Il demeurerait abbé, mais il serait abbé chrétien comme Roussel, et, tout en montant en chaire avec ses habits de religieux, il y prêcherait l'Évangile. Ponthus en fit l'essai et sa prédication causa une grande rumeur. Les auditeurs étonnés s'écrièrent : Vraiment, l'abbé de Valence (c'était le nom de son monastère) prêche les *rudiments de l'hérésie* [2]. Le troisième frère de Saint-George, Guichard, abbé commendataire de Bonneveau, ayant bientôt partagé les convictions de Ponthus, les professa comme lui, sans quitter son bénéfice... Les murmures redoublèrent dans le pays. « Voyez, disait-on, ceux qui sont pris « dans les toiles de Calvin ne quittent pas tous les

[1] Hic Calvino in ecclesiæ navi suæ *perversa dogmata* prædicare permisit. » (*Gallia christiana* in loco. — Voir Lièvre, p. 38.)

[2] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, VII, p. 919.

« cloîtres et n'abandonnent pas les autels. Les abbés « gardent leur *marmite*, ils se parent des vêtements « catholiques quoique luthériens cachés; et ils exer- « cent leur charge sans montrer toutefois ce qu'ils « sont [1]. »

Ponthus se sentait mal à l'aise, son âme honnête ne lui permit pas longtemps de clocher des deux côtés. Il sacrifia une position brillante, licencia ses moines, en fit étudier quelques-uns et fit apprendre des métiers aux autres; puis, convaincu comme Luther que le célibat forcé est un désordre inventé par les hommes, et que le mariage est l'ordre même de Dieu, il se maria. L'abbé de Valence, dit un historien, fut le premier abbé de la France qui leva le masque et se montra *luthériste* à découvert. Ses frères suivirent l'exemple qu'il leur avait donné. Le sieur de l'Orillonière, fils de l'aîné (le baron de Couhé) fut le premier de la famille à donner son sang pour la cause protestante. Les quatre frères, pleins de zèle pour la cause de la Réformation, préparèrent ainsi à eux et à leurs enfants une vie de souffrances, de combats et d'exil, mais aussi de foi, d'espérance et de paix [2].

Calvin, à la vue de ce mouvement de vie qui s'ac-

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, VII, p. 919.

[2] Cette famille a compté jusqu'à nos jours des hommes décidés pour l'Évangile. On connaît l'entrevue d'Armand-Louis de Saint-George, comte de Marsay, avec Voltaire, dans son château de Changins, près de Genève. Nommé résident britannique dans cette ville en 1717, il y avait acquis la bourgeoisie. (*France protestante*, article *Saint-George*.) Le chef actuel de la famille, le comte Alexandre de Saint-George, pendant plusieurs années président de la Société évangélique de Genève, a pris la part la plus active à la délivrance des Madiaï et à d'autres œuvres chrétiennes.

complissait autour de lui, pensait à toute la France. Resterait-elle en arrière de l'Allemagne, de la Suisse ?... Non. La France va se réveiller... Déjà la France se réveille ; elle recevra bientôt l'Évangile dans sa sainte pureté, et grandira en moralité, en lumière et en liberté ; telles étaient ses espérances. Mais il fallait pour les réaliser des hommes qui, étant régénérés eux-mêmes, fussent ouvriers avec Dieu dans cette création nouvelle. Calvin se demandait si quelques-uns des convertis de Poitiers, n'étaient pas appelés à cette œuvre ? Hélas ! quelle petite troupe pour un si grand royaume ! quelle faiblesse que celle de l'Évangile en présence de la grandeur de Rome ! « Dieu, disait-il, agit ainsi afin « de nous dépouiller de toute arrogance. Et toute-« fois il choisit les choses faibles de ce monde pour « confondre les fortes. » « Si le fer rougit au feu, « disait-il encore, c'est pour qu'on le forge[1]. » Il voulait le *forger* et en faire des instruments utiles. Un jour donc se trouvant à l'assemblée : « N'y en « a-t-il point ici, dit-il, qui veuillent aller éclairer « ceux que le pape a aveuglés[2] ? » Jean Vernou, Philippe Véron et Albert Babinot se présentèrent. Calvin n'avait pas oublié l'Angoumois, où il avait des amis précieux ; c'est là, c'est dans les provinces voisines, qu'il enverra d'abord ses amis et commencera l'évangélisation de la France. « Vous, Babi-« not, dit-il, vous irez dans la Guienne et le Lan-

[1] « Calvinus interim, ferrum sibi in igne esse intelligens... » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 253.)

[2] « Ut miseris papistis, oculos aperiendi provinciam susceperint. » (*Ibid.*)

« guedoc; vous, Philippe Véron, dans la Saintonge « et l'Angoumois; et vous, Jean Vernou, vous reste- « rez à Poitiers et dans les environs. » Calvin et les autres frères ne pensaient pas que ces évangélistes eussent besoin d'études théologiques régulières; n'avaient-ils pas reçu de Dieu les dons nécessaires, « ni plus ni moins, selon son expression, que s'il les leur avait *baillés* de main en main[1]? » Mais ils avaient besoin d'être recommandés à la grâce toute-puissante de Dieu. Ils prièrent donc ensemble. Calvin demanda au Seigneur d'agréer les services de ces hommes pieux. Il leur dit à eux d'aller annoncer l'Évangile, non pas au nom d'aucun homme, mais au nom du Seigneur, et parce que Dieu le commandait. Une collecte pourvut aux frais de cette mission, et les évangélistes partirent.

Babinot, parvenu sur les rives de la Garonne, entra à Toulouse et résolut de s'adresser d'abord aux jeunes nobles qui y faisaient leurs études. Homme savant (il avait enseigné à Poitiers les *Instituts* de Justinien), il était ferme, droit, zélé dans la foi et en même temps plein de douceur; aussi l'appelait-on le *Bonhomme*. Plusieurs étudiants furent éclairés par lui. Puis il se mit à visiter divers petits troupeaux des environs et célébra avec eux la cène selon le mode que l'*homme* de Dieu, disait-il (Calvin), lui avait enseigné[2]. « Il allait, par pays, priant « çà et là en secret dans d'humbles conventicules. » A Agen, un régent, nommé Sarrasin, lui ayant

[1] Calvin, *Harmonie évangélique.*
[2] « Manducationem quæ a viro illo Dei tradita erat celebrabat. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* II, p. 252.)

permis de parler dans son école, fut lui-même converti à l'Évangile et aussitôt se mit à enseigner la Parole de Dieu, mais sans éclat.

Véron, remarquable par son activité comme Babinot par sa douceur, portait aussi en tout lieu les nouvelles de la vérité; il employa plus de vingt ans à ce *métier* [1]. Il parcourait à pied le Poitou, l'Anjou, l'Angoumois, la Saintonge, et même la Guyenne. « Je veux, disait-il, *ramasser* les brebis égarées du Seigneur. » En effet, partout où il allait, il appelait les âmes à venir au bon Berger, *qui a donné sa vie pour ses brebis;* et ceux qui savaient distinguer la voix du pasteur de la voix du loup, et faire une différence entre la visite de Dieu et les inventions des hommes, répondaient et entraient dans la bergerie; aussi le nommait-on le *Ramasseur*. Vraiment, disait le prêtre Cayer, « ce *ramasseur* bat aux « champs et ne *laisse coin* dans nos provinces, où il « n'aille sonder le gué, pour voir s'il pourra faire « prise [2]. » Arrivé dans une ville ou dans un village, il s'informait des personnes les mieux disposées, entrait dans les maisons, et cherchait à les instruire dans la vérité. Il avait pris avec lui quelques manuscrits de Calvin, et quand il voulait fortifier les âmes, il les sortait de son portefeuille, les montrait à ses auditeurs, en leur disant que c'étaient les écrits d'un grand homme; il leur en lisait quelques passages; puis il les remettait soigneusement à leur place. « Le *Ramasseur*, disaient les catho- « liques fervents, fait montre par grand'merveille,

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VII, chap. XII.
[2] *Ibid.*

« de ces papiers, comme si c'étaient des vers de la « Sibylle [1] ! »

Ces évangélistes s'adressaient particulièrement à la jeunesse. Calvin ne voulait pas qu'on négligeât l'enseignement religieux, ou qu'on le subordonnât à l'enseignement séculier; on devait lui faire sa place à part. Il croyait que toute culture, mais l'instruction religieuse surtout, doit commencer dès la jeunesse; que l'âme possède alors une puissance de recevoir, et de s'approprier ce qu'on lui donne, qu'elle ne retrouvera jamais; que si les germes de la vie religieuse ne sont pas déposés et ne se développent pas dans le cœur de l'enfant, l'homme tout entier dépérira. « Que votre première *adresse*, » « avait-il dit aux trois évangélistes, soit toujours chez « les régents et les maîtres d'école [2]. » Les catholiques zélés remarquèrent cette méthode. « Voyez ! « disaient-ils, la jeunesse étant facile à persuader, « chacun d'eux fait le ministre sous la robe de *ma-* « *gister* [3] ! » Les amis de Calvin firent ainsi *couler* leurs doctrines dans les écoles de la Guienne. Sarrasin convertit un autre régent nommé Vendocin, et celui-ci devint un chrétien si ferme, qu'il aima mieux se laisser brûler à petit feu que d'abjurer le *calvinisme* [4].

Les hommes qui adhéraient avec dévotion aux formules de Rome, voyant la jeunesse recevoir si généreusement la doctrine évangélique, se désolaient. A Bordeaux, à Toulouse, à Angoulême, à

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VII, chap. XI.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

Agen, dans les cloîtres, dans les cours du parlement, et même sur les places publiques, éclataient les plaintes les plus vives. « Hélas ! disait-on, ces « *Mercures* (c'est ainsi qu'on appelait les évangé- « listes de Calvin) font beaucoup de dégâts dans les « écoles. Les capitaines de la jeunesse (les régents) « une fois vaincus, les petits soldats marchent sous « leurs enseignes. Lès *jeunes* têtes des *jeunes* hommes « se laissent importuner de l'*aconit* hérétique plus « facilement que les vieux. Ils se jettent dans le « danger, avant de l'avoir sondé ; et ils sont per- « dus, avant d'y avoir pris garde. Ils embrassent « d'un tel courage ces doctrines étranges, que plu- « sieurs, n'ayant encore que du *poil follet*, s'expo- « sent à des morts volontaires et perdent leur âme « et leur corps[1] ! » Les écoles comptèrent en effet des martyrs.

Tandis que Babinot et Véron parcouraient le Midi, Jean Vernou « tenait ferme à Poitiers, » et réveillait les étudiants. La Réformation aime les études ; elle regarde la science comme l'amie de la religion. La foi, selon elle, ne demande pas aux chrétiens de ne savoir que ce que l'on apprend par la foi, ou de ne pas savoir scientifiquement ce que l'on doit apprendre. Elle veut que l'on sache et que l'on sache bien. Mais, d'un autre côté, elle croit que la vraie science ne peut demander au savant de méconnaître les vérités que la foi manifeste. Il est essentiel aux progrès de l'humanité qu'il y ait toujours une bonne entente entre la foi et la science.

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* liv. VII, chap. XI.

Aussi la Réformation leur demande-t-elle de s'unir. Malheureusement le désaccord est possible, et même facile. Le savant et le chrétien tombent et s'enfoncent facilement dans un triste égoïsme, qui fait mépriser à l'un la science, et à l'autre la religion. Pour que la foi et la science se cherchent et s'unissent, il faut que l'élément moral domine dans ceux qui s'en occupent. S'il s'affaiblit, la religion produit aisément des fanatiques, et la science des incrédules. L'affaissement moral, le sommeil de la conscience, telle est dans tous les siècles la grande, la seule explication de ces deux déplorables égarements. Dès que la conscience se réveille, dès que cette sainte lumière se rallume dans l'homme, il n'y a plus ni fanatisme, ni incrédulité. Telles étaient les pensées de Calvin. Vernou son disciple cherchait comme lui à unir dans l'université de Poitiers la foi et la science, et jetait parmi la jeunesse qui la fréquentait, nous dit l'histoire, les semences de la doctrine chrétienne.

Les trois évangélistes de Calvin, Babinot, Véron et Vernou furent bientôt célèbres dans tout l'ouest de la France, et la colère des curés, des sacristains et même de notables laïques ne connut pas de bornes. Les professeurs des colléges cherchaient jusque dans Homère des injures propres à avilir ces hérauts de la Parole de Dieu. « Ces trois bons apôtres, disaient-ils, sont les exécuteurs des mandements de l'archihérétique Calvin et les boutefeux de la France... Regardez-les bien... Voilà ceux qui veulent réformer le monde!... Pauvres Thersites... Pauvres Irus, mendiants d'Ithaque...

« qui s'égalent aux Ajax et aux Achilles !... Ils na-
« quirent hier comme des *potirons* et des citrouilles, « et néanmoins ils bâtissent leur généalogie, comme « s'ils étaient issus des apôtres. » Ulysse, on le sait, tua le mendiant Irus d'un coup de poing. Ces critiques dédaigneux et amers le rappelaient et espéraient bien que les rois de France donneraient un coup de poing à la Réforme. Ils l'ont donné, mais le protestantisme n'en est pas mort.

Quand, plus tard, Calvin fut établi à Genève, Babinot, Véron et Vernou allèrent l'y trouver. Ils furent joyeux de voir entouré de respect, le jeune professeur, de la bouche duquel ils avaient ouï à Poitiers les premières paroles de la vie, et ils ne pouvaient se lasser de l'entendre. Cependant ils ne se fixèrent pas près de lui. Les deux premiers revinrent dans l'ouest de la France, pour continuer à y propager l'Évangile, ce qu'ils firent jusqu'à leur mort. Quant à Vernou, comme il traversait un passage des montagnes de la Savoie, il fut saisi par les archers et brûlé à Chambéry, où il confessa Jésus-Christ, son Sauveur[1]. Revenons à Poitiers.

Le prieur des Trois-Moutiers, chez lequel Calvin demeurait, était de ceux qui, tout en aimant les lettres et l'Évangile, ne voulaient pas rompre avec l'Église. Les conversations des Basses-Treilles, les *manducations* des grottes de Saint-Benoît, l'évangélisation de la ville et de la campagne, tout cela l'inquiétait... Il s'effrayait à la pensée que les sergents viendraient un jour frapper à sa porte, que l'*héré-*

[1] Crespin, *Martyrol.* — A. Lièvre, *Hist. des Protestants du Poitou.*

tique serait saisi dans sa maison... Il conseilla donc à Calvin de poursuivre sa route. Le réformateur avait fini sa tâche; il devait porter ailleurs ses pas; il prit congé de ses amis. En s'éloignant il pouvait dire comme son maître : *Que veux-je, si le feu est déjà allumé?* Calvin a lui-même constaté l'origine de la Réforme de Poitiers, quand écrivant plus tard à l'Église qui s'assemblait dans cette ville, il lui disait : « Ne vous aliénez pas de la doctrine que vous « avez reçue *en partie de nous*, puisqu'il a plu à « Dieu de se servir pour votre salut de *notre la-« beur* [1]. » Quoique éloigné, il demeura toujours le conducteur de cette Église. « Je sais bien que vous « êtes *guêtés* des ennemis, leur écrivait-il, mais que « la crainte des persécutions ne vous empêche pas « de chercher la pâture de vie... Entre témérité « et timidité il y a une crainte moyenne... Tenez-« vous, mes frères, tout *coyement* (calmement) en « votre cachette; mais gardez-vous de fermer la « porte à ceux qui désirent venir au royaume de « Dieu [2]. »

Une pensée le préoccupait au moment où il quittait Poitiers. On était en avril 1534; le 10 juillet, Calvin devait avoir vingt-cinq ans. Une loi de l'Église, confirmée par le concile de Trente, fixait cet âge comme celui où les tonsurés étaient promus à la prêtrise. Jeune encore, il avait reçu la tonsure, ce symbole de la royauté sacerdotale, emprunté, dit saint Jérôme, aux prêtres païens d'Isis et de

[1] Calvin à l'Eglise de Poitiers. (*Lettres françaises*, tome II, p. 12.) — Voir aussi A. Lièvre, *Hist. des Protestants du Poitou*, tome I, p. 33.
[2] Calvin aux fidèles de Poitiers. (*Lettres françaises*, tome I, p. 433.)

Sérapis [1]; et son âge l'appelait maintenant à recevoir les ordres. Il ne manquait pas d'amis qui le sollicitaient de rester dans l'Église pour la réformer; la chapelle de Gésine à Noyon et la cure de Pont-l'Évêque l'attendaient, bien d'autres portes s'ouvriraient devant lui; on l'invitait à venir se mettre en règle. Mais Calvin, effrayé, reculait devant la pensée de s'enrôler parmi les soldats de la papauté. « Si je me faisais vassal du pape, disait-il, « comment pourrai-je en bonne conscience com« battre contre les papistes?... La souveraine ma« jesté de Dieu serait outragée!... Plutôt aban« donner, non-seulement un bénéfice, mais *cent*, et « même les plus brillants [2]. Oh! maudites richesses « de l'Église... Il ne s'y trouve pas un seul denier « qui ne soit souillé de larcin, de sacrilége ou de « brigandage!... » Il n'y avait pas de dignité ecclésiastique, à laquelle un esprit si éminemment administrateur, ne pût prétendre. Mais Calvin était convaincu que pour sauver l'Évangile il fallait sacrifier Rome. Deux chemins se présentaient à lui; l'un large et commode, l'autre étroit et difficile; son choix n'était pas douteux. « L'Évangile, disait-il, « est plus que toutes les richesses, les honneurs et « toutes les commodités de ce monde... Je suis « prêt à abandonner tout ce qui m'en éloigne. »

Calvin sortit de Poitiers, accompagné de son fidèle du Tillet, qui ne le quitta presque pas pendant

1 «Rasis capitibus sicut sacerdotes Isidis atque Serapidis.» (Hieron., XIII, *in Ezech.*, chap. XLIV.)

2 « Optimis et splendidis sacerdotiis, sese protinus abdiat. » (Calvini *Opusc. lat.*, p. 90.)

deux ans. Le jeune chanoine était de ces natures sincères mais faibles, qui ont absolument besoin d'un appui, et qui ne sachant pas le trouver dans la Parole de Dieu, le cherchent dans des hommes forts; il s'attachait alors au jeune réformateur comme la vigne à l'ormeau... Hélas ! il devait arriver un jour, où effrayé par la persécution, ne pouvant se résoudre à rompre avec l'Église, il se cramponnerait à la papauté et la prendrait pour appui.

Une étonnante transformation s'était accomplie dans Poitiers, et Calvin laissait après lui bien des regrets et des soupirs. « Oh ! plût à Dieu que nous « eussions beaucoup de Calvin ! lui écrivait un des « professeurs de l'université, Charles de Sainte-« Marthe;... je m'afflige de ce que vous nous avez « été enlevé; j'envie les pays où vous êtes, et ma « seule consolation est que notre université est « maintenant remplie d'hommes pieux et savants. « Demandez à Dieu que, par l'Esprit de Christ, « nous annoncions dignement l'Évangile, au mi-« lieu des ennemis et même au milieu des flam-« mes ! [1] »

Calvin traversa Orléans, poussa à Paris et arriva à Noyon au commencement de mai. Il fit aussitôt connaître à ses parents et à l'évêque qu'il venait résigner ses bénéfices. On peut comprendre l'étonnement de ses amis : Quoi ! laisser échapper l'occasion de faire tant de bien dans l'Église !... Renon-

[1] Lettre de Sainte-Marthe à Calvin, trouvée par M. Jules Bonnet dans la bibliothèque de Gotha. (*Manuscrits,* n° 404.)

cer à des charges importantes pour se joindre à une secte obscure!... Cela leur semblait un acte de folie; mais rien ne put rompre son inébranlable résolution.

Le lundi 4 mai 1534, en présence du grand vicaire de Monseigneur l'évêque et comte de Noyon, de son chancelier et du notaire du chapitre, Calvin résigna la chapelle de la Gésine en faveur de maître Antoine de la Marlière, et sa cure en faveur d'un autre ecclésiastique de Noyon. Il paraît même qu'il vendit, à cette époque, ses biens patrimoniaux [1].

Ayant rompu les derniers liens qui l'attachaient à l'Église romaine, Calvin se mit avec une plus grande liberté à parler autour de lui de l'Évangile.

Il avait retrouvé dans la maison paternelle deux frères et une sœur, Antoine, Charles et Marie; ce fut eux qu'il invita d'abord à venir à Christ, dans des conversations intimes et pieuses. Puis il s'adressa à des membres du clergé épiscopal et à d'autres habitants de Noyon. Il « mettait la main, » selon son expression, sur ceux qui couraient ailleurs, pour *les arrêter tout court*. Antoine et Marie furent des premiers à lui répondre. Charles résista davantage; toutefois il reçut alors dans son cœur une semence qui leva plus tard.

Un chanoine, Henri de Collemont, d'autres ecclé-

[1] Desmay, *Vie de Calvin hérésiarque*, p. 48, 49.— Levasseur, *Annales de Noyon*, p. 1161, 1168.— Drelincourt, p. 171, 216, 219. Nous avons un acte de vente par lequel Calvin cède à un sergent à cheval du roi son pré de la Tuilerie moyennant 10 livres tournois.

siastiques et quelques bourgeois paraissent avoir aussi prêté l'oreille aux paroles pieuses et éloquentes de leur jeune concitoyen. Cependant il avait hâte de retourner dans la capitale, et vers la fin de mai, il était à Paris où l'attendaient de nouveaux combats.

CHAPITRE SEPTIÈME.

LES CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES DE PARIS, EN 1534.

(Été 1534.)

Calvin trouva Paris bien différent de ce qu'il l'avait laissé, quand huit mois auparavant il l'avait quitté en grande hâte. Les temps semblaient favorables à l'Évangile. Le roi d'Angleterre tout en restant catholique de cœur, avait résolu de s'émanciper de la domination romaine; cet événement avait dans toute l'Europe un immense retentissement, et plusieurs se demandaient si François Ier n'allait pas imiter *son bon frère?* Il n'en semblait pas très éloigné; il s'unissait alors aux princes protestants de l'Allemagne, il rétablissait l'un d'eux dans ses États, et présentait au clergé français des articles de foi rédigés par l'auteur de la *Confession d'Augsbourg*. Calvin connaissait ces actes étranges du monarque, et c'était en partie ce qui l'avait engagé à se rendre à Paris. François Ier n'était pas seul en France à avoir de nouvelles aspirations. Il

y avait dans toutes les classes quelque penchant vers une réforme. Les lettrés demandaient la liberté de la pensée et désiraient voir finir le règne des moines. Certains hommes d'État voulaient délivrer la France de l'influence assujettissante de Rome tout en maintenant la catholicité. Guillaume du Bellay, le plus actif ministre du roi, appelait le réformateur Bucer un excellent professeur de la meilleure théologie [1] et lui écrivait : « Tout nous com« mande d'avoir bonne espérance : le roi lui-même « a chaque jour plus de goût pour les meilleures « lettres [2], » c'est-à-dire pour les saintes Écritures. Bucer lui-même, plein d'espérances, les communiquait à ses amis : « Le règne du pape baisse beau« coup en France, leur écrivait-il, et plusieurs y « soupirent après Jésus-Christ [3] !... » Le clergé s'inquiétait et un franciscain se plaignait que « l'hé« résie de Luther étant entrée en France, s'y était « fait place déjà *fort large*, jusque à presque se dire « *maîtresse, mêmement de Paris* [4] *!...* » Des nobles, des savants, des bourgeois, des étudiants, et beaucoup d'hommes du peuple, saluaient la Réformation comme le commencement d'un nouveau jour. « Tous « ceux qui ont de l'esprit, disait-on, quel que soit « leur âge et leur sexe, entendant prêcher la vérité, « se retirent de la bigoterie ! »

C'est sur ces entrefaites que Calvin descendit à

[1] « Melioris theologiæ professor eximius. » (20 juin 1534.)

[2] « Etiam rex ipse; cujus animus erga meliores litteras in dies magis ac magis augetur. » (Msc. de Strasbourg.)

[3] « Pulchre inclinabat regnum Papæ in Gallia. Ad Christum multi adspirabant. » (*Ibid.*)

[4] *Histoire catholique de notre temps*, par Fontaine. Paris. P. 188.

Paris dans la rue Saint-Martin, à l'enseigne du ***Pélican***, chez son ami de la Forge. Le pieux marchand et son épouse le reçurent avec la plus cordiale hospitalité, et craignant qu'il n'exposât de nouveau une vie si précieuse à l'Église, ils le conjurèrent de ne pas trop se fier à ce que l'on disait des dispositions du roi, et de se garder d'enseigner publiquement s'il ne voulait pas s'exposer à la mort[1]. La flamme de la persécution, qui paraissait éteinte, pouvait briller de nouveau à tout moment.

Un martyre, dont on lui rapportait les détails, était bien propre à appuyer ces règles de prudence. Calvin ne retrouvait pas à Paris ce chrétien fort et décidé, le chirurgien Pointet, qu'il avait souvent rencontré dans les assemblées[2]. Les moines auxquels cet homme hardi avait fait sur leur immoralité de si vertes leçons, avaient crié contre lui; le curé Leclerc, de Saint-André-des-Arts l'avait poursuivi; il avait été enfermé dans la Conciergerie et condamné à être étranglé, puis brûlé; c'était payer bien cher les préceptes de morale qu'il avait donnés aux clercs. Avant l'heure du supplice, les geôliers l'avaient conduit dans la chapelle de la prison et l'y avaient laissé avec un moine devant une image. Le confesseur se mit à l'exhorter : « Mettez-« vous à genoux devant cette image, lui dit-il, et « demandez pardon de vos fautes. » Et voyant que son pénitent restait immobile, il le saisit par la main, pour lui faire prendre cette position. Mais Pointet, qui avait de sa nature « une grande véhé-

[1] « Magnum vitæ periculum. » (Beza, *Vita Calvini.*)
[2] Voir tome II de cette histoire, liv. II, chap. XXXII.

mence d'esprit, » repoussa vivement le moine, et lui dit : « Satan ! retire-toi, et ne tente pas de me « faire *idolâtre!* » Le confesseur bouleversé, indigné, sortit précipitamment de la chapelle, monta dans la chambre criminelle, raconta ce qui venait de se passer au président et à deux conseillers, et les conjura de venir mettre cet homme à la raison. « C'est un forcené, il est hors de sens, » dirent les magistrats; et ils descendirent avec le confesseur. Ces trois personnages qui venaient de condamner Pointet à être étranglé, lui ayant répété l'invitation que le moine lui avait faite, le prisonnier, que la persécution indignait, les *caressa*, dit le chroniqueur, comme il avait *caressé* le moine : « Gens « sanguinaires, leur dit-il, meurtriers, brigands, « qui iniquement et contre toute raison mettez à « mort les enfants de Dieu!... » Les trois juges, émus et effrayés à leur tour, remontèrent dans la salle du tribunal; et là, échauffés de colère, ils aggravèrent la sentence, ajoutant que Pointet aurait avant toute autre opération, la *langue coupée;* cette langue ne les avait-elle pas appelés *meurtriers?* On espérait qu'il se montrerait alors plus facile, mais on se trompait. Le ferme chrétien ne pouvait plus parler; mais il se refusait à donner le moindre signe de rétractation et à baisser la tête devant une image. Les ennemis de la vérité, comme la chronique les appelle, voyant cela, eurent recours à une nouvelle aggravation de la sentence; ils condamnèrent Pointet à être brûlé *tout vif;* « ce « qui se fit le plus cruellement dont on se put « aviser. » Cette mort laissa une profonde impres-

sion dans l'âme des chrétiens évangéliques de Paris [1].

Calvin, cédant aux représentations de ses amis, résolut de substituer à des prédications dans les assemblées des *admonitions particulières*, et commença par visiter les humbles chrétiens dont il entendait parler chez de la Forge.

Dans la rue qui était entre les deux portes du palais, se trouvait une boutique de cordonnier. En entrant on y apercevait d'abord un pauvre bossu, perclus de tous ses membres, excepté la langue et les bras. Ce paralytique était le fils du cordonnier et s'appelait Barthélemy. « Ah ! disait son père, Robert Milon, à ceux qui en le voyant exprimaient « leur compassion, il n'a pas toujours été comme « cela ; il était tout autre dans sa jeunesse, doué « de grâces excellentes quant au corps et quant à « l'esprit [2]. En effet, Barthélemy avait été le plus beau jeune homme du quartier, fort adroit, plein de vivacité et d'imagination. Il en avait abusé ; il avait suivi sa nature passionnée, et s'était élancé dans la vie, en se livrant à toutes les convoitises de la jeunesse, aux folles amours, ou autres façons de faire désordonnées, desquelles les jeunes gens sont volontiers entachés. Sans cesse emporté par des mouvements impétueux, il recherchait les plaisirs et les querelles ; il se jetait dans la mêlée dès qu'il y avait quelque débat, et déployait dans toutes les disputes une témérité sans égale. Il organisait des bals, des concerts, méprisait les choses de Dieu,

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 107, verso.
[2] *Ibid.*, fol. 112, verso.

tournait les prêtres en ridicule et se moquait des hommes pieux. Chacun dans le quartier parlait de Berthelot (c'était ainsi qu'on l'appelait) et de ses prouesses; les uns avec admiration, les autres avec crainte. Tous les jeunes gens le reconnaissaient pour leur chef.

Un jour qu'il se livrait étourdiment à ses ébats ordinaires, il fit une chute, se rompit les côtes, et comme il ne voulait d'aucun remède, il aggrava son mal; les diverses parties de son corps « petit à petit défaillirent, » et il fut entièrement paralysé. Quel changement dans sa vie ! Le pauvre Barthélemy qui avait été si fier de sa beauté, maintenant débile, cassé, privé de l'usage de ses membres, hors d'état de courir avec ses amis, était obligé de garder tout le jour la boutique de son père. Il était profondément accablé non-seulement par les douleurs aiguës qu'il éprouvait, mais encore par la vue de ses difformités. Assis près de la fenêtre, il n'avait d'autre récréation que de regarder les passants, et sa malice étant toujours la même, ou plutôt s'étant accrue par son malheur, il n'épargnait pas les brocards. Un jour, ayant vu passer devant la boutique un homme évangélique, il se mit aussitôt à l'insulter et à « *brocarder* (braver) la majesté re-« doutable de Dieu. » — « Eh ! luthérien ! » s'écriait-il, et il ajoutait toutes sortes de moqueries. Le chrétien s'arrêta ; il fut ému en voyant l'état pitoyable du malheureux qui l'insultait ; il s'approcha, et lui dit avec affection : « Pauvre homme, « pourquoi te moques-tu des passants? Ne vois-tu « pas que Dieu a de cette façon *courbé ton corps*,

« *pour redresser ton âme*[1] ?... » Cette parole si simple frappa Milon ; il n'avait jamais pensé que son *âme* aussi fût *courbée*. « Oh ! dit-il, serait-il vrai que « Dieu ait fait tomber sur moi ces infirmités, pour « réformer sa créature égarée ? » Il prêta *audience* au passant, et celui-ci lui parla, lui présenta un Nouveau Testament, et lui dit : « Vois ce livre, et « d'ici à quelques jours, tu me sauras dire quel il « te semble. » Milon saisit l'Évangile, il l'ouvrit, et ayant commencé, dit le chroniqueur, « à goûter le « fruit de cette lecture, il ne cessa nuit et jour de « continuer en icelle. » Ce petit volume lui suffisait ; il n'avait besoin d'aucun docteur. L'épée de la Parole de Dieu lui entrait jusqu'au fond du cœur et sa vie passée l'épouvantait. Mais l'Évangile le consolait. Il était pour lui « comme une *trompette sonnante* « publiant la louange de la grâce de Christ ; » Milon trouva le Sauveur. « Miséricorde m'est faite, disait- « il, afin que l'amour de Dieu qui pardonne au plus « grand pécheur soit placé comme sur une estrade « et vu de tout le monde. » Il avait maintenant une bride qui le retenait et l'empêchait de « se livrer à insultes, débats, riotes, noises et contentions. » Le loup était devenu agneau. Barthélemy communiquait les richesses qu'il trouvait dans le livre de Dieu, à son père, aux autres membres de sa famille, à tous les chalands qui arrivaient dans l'échoppe du cordonnier. Il n'y avait pas chambre dans Paris qui présentât un spectacle si intéressant et si varié.

En effet, la charité chrétienne de Barthélemy

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 113.

devint aussi inépuisable, que l'avait été auparavant son habileté mondaine à inventer des divertissements. Il donnait entièrement à Dieu la dévorante activité qu'il avait prodiguée au monde. A certaines heures du jour, le pauvre jeune homme, « non pareil en l'art de l'écriture » « assemblait les enfants du quartier et leur dictait de son lit quelques mots de la Bible, leur montrant le plein, le délié, et les enseignant à bien former leurs lettres. En d'autres moments il pensait aux besoins des pauvres, il travaillait diligemment de ses propres mains; et gravant avec eau sur couteaux, dagues et épées, il faisait pour les orfévres choses non usitées. » Puis il employait le gain qui provenait de son travail, à sustenter plusieurs nécessiteux qui avaient la connaissance de l'Évangile. Il avait aussi une fort belle voix et touchait plusieurs instruments « avec grâce singulière; » aussi le matin et le soir il consacrait à la louange du Seigneur ces dons qu'il avait auparavant consacrés au plaisir, et chantait en s'accompagnant, des psaumes et des cantiques. On accourait de toutes parts dans cette boutique, située au centre de Paris. Les uns venaient « à raison des choses exquises et « rares qu'il faisait, » les autres « le hantaient pour « ouïr les chants de musique. » Un grand nombre étaient attirés par le changement si grand et si subit qui s'était fait en lui. « Ah! se disait le pauvre pa- « ralytique, si Dieu m'a conféré des biens, c'est afin « que sa gloire soit par moi magnifiée. » Il instruisait doucement les humbles à recevoir l'Évangile, et si quelques hypocrites se présentaient, « il leur faisait compte à part, et lançait sur eux les foudres de

Dieu. » « Bref, dit le chroniqueur, sa chambre était « une vraie école de piété, dans laquelle, soir et « matin, retentissait la gloire du Seigneur. »

Assez loin de sa demeure, mais près de la maison de de la Forge, à l'entrée de la rue Saint-Denis, au coin du boulevard, à l'enseigne du *Cheval noir*, était une grande boutique de draperie, appartenant à Jean du Bourg. Ce marchand, d'un caractère indépendant, qui aimait à voir, à comprendre, à juger par lui-même, n'avait ni fréquenté les écoles ni même beaucoup parlé avec les évangélistes; mais pour cela, dit le chroniqueur, il n'avait point été *débouté* de la sagesse céleste. Il avait reçu de Dieu, par la sainte Écriture, qu'il lisait assidûment et où il cherchait humblement la vérité, la connaissance de cette bonne Nouvelle, à laquelle les érudits, disait-on, « ne parviennent pas par leur subtilité. » Incontinent il l'avait répandue tout autour de lui avec une incessante activité, ce qui avait fort étonné tous ses alentours. « Cette ardeur, qui est de grand « montre pour le commencement, dirent quelques-« uns de ses parents, s'en ira bientôt en fumée, « comme un feu d'étoupes, ainsi que porte le pro-« verbe commun. » Ils se trompaient : la Parole était entrée *tout outre* dans son cœur, et elle y avait pris racine si avant, qu'il eût été impossible de l'en arracher. Alors les prêtres avaient intrigué, le parentage avait crié, les pratiques l'avaient déserté, mais, « ni bien ni parentage ne le surent oncques « divertir de la vérité [1]. »

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 113, verso.

Tandis que ses anciens amis s'éloignaient de lui, de nouveaux s'approchaient. On voyait souvent entrer dans la boutique un receveur de Nantes, nommé Pierre Valeton. Comme du Bourg, il était « homme d'esprit et de crédit, » mais tandis que le marchand avait été instruit dans la solitude, par le Saint-Esprit, le receveur était venu à la connaissance de l'Évangile, par le moyen « de quelques bons personnages qu'il hantait [1], » puis la lecture du Nouveau Testament l'avait affermi. Il ne s'en tint pas là. Étant à son aise, et ayant l'amour des livres, il achetait tous les écrits des réformateurs, qu'il pouvait se procurer. S'il en trouvait un dans quelque arrière-boutique de librairie, il le saisissait, en payait promptement la valeur, le mettait sous son habit, dans la crainte que le volume ne fût découvert, et se hâtait de retourner chez lui. Arrivé dans sa chambre, il le déposait au fond d'un coffre ou bahut, dont il gardait toujours la clef sur lui. Puis dès qu'il avait un moment, il fermait sa chambre, ouvrait son coffre, en tirait le livre précieux et le lisait avidement. Il écoutait si personne ne venait, car quoiqu'il fût une âme fidèle, il était encore faible en la foi et avait peur d'être brûlé.

Tous ces hommes pieux accueillaient avec joie ceux qui montraient quelque amour pour l'Évangile. On voyait quelquefois dans leurs réunions un gentilhomme picard, qui demeurait chez l'amirale de Bonnivet, veuve du fameux favori de François I[er]. Jean le Comte, c'était son nom, était né à Étaples

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 118.

en 1500; il s'était attaché à Lefèvre, son compatriote; il avait été avec lui auprès de Briçonnet, et ne l'avait quitté que pour entrer chez l'amirale, comme précepteur de ses trois fils. Assidu aux assemblées de la petite Église, il y parlait souvent et chacun appréciait sa connaissance des Écritures (il les lisait même en hébreu), sa bonne théologie et son talent pour exposer la vérité. Nous le retrouverons en Suisse.

Un autre personnage un peu étrange attirait l'attention de l'assemblée par son teint brun, son regard sombre, son air mystérieux. C'était un Italien célèbre, Jules Camille, de Forli (États de l'Église), philosophe, orateur, poëte, astrologue, philologue, mythologue, très versé dans la science cabalistique [1], qui prétendait communiquer avec les êtres élémentaires et avait travaillé quarante ans à construire une machine en forme de théâtre, remplie de petites niches, où il logeait toutes nos facultés et beaucoup d'autres choses encore, et au moyen de laquelle il prétendait enseigner toutes les sciences. François Ier l'ayant fait venir à Paris, Camille lui exhiba et lui expliqua sa machine merveilleuse; le roi en fut enchanté et lui donna cinq cents ducats. Quoique taciturne et rêveur, Camille recherchait pourtant les hommes pieux; Paleario parle de lui dans ses lettres [2], et il se lia à Paris avec Sturm qui recevait volontiers dans sa maison les docteurs de tout pays. Celui-ci fut ravi de voir un savant, appelé d'Italie par le roi et dont tout le monde s'entretenait,

[1] Tiraboschi, *Lettere italiane*, VII, p. 315.
[2] Palearii *Op.*, lib. I, ep. XVII.

incliner vers l'Évangile, et un jour écrivant à Bucer, il lui dit : « Camille a non-seulement une science « profonde, mais encore une admirable piété... « Souvent Dieu fait quelque chose par des hommes « de cette espèce ; et quand ils veulent autant qu'ils « peuvent, ils sont alors de grands modèles [1]. » Pendant que Sturm écrivait, Camille frappa à la porte et entra ; Sturm lui ayant montré sa lettre, l'Italien écrivit au bas : « Plût à Dieu que mon es« prit fût dans mes mains, ou qu'il découlât de ma « plume... Si vous pouviez le voir, vous reconnaî« triez certainement que c'est le vôtre même [2]. » Il paraît que Camille se faisait illusion. Il était un esprit original, désireux de connaître tout ce qu'il y avait de nouveau, aussi la Réforme ; mais il y avait chez lui quelque charlatanisme. Si sa fameuse machine ne fit pas avancer la science, elle fit avancer sa fortune, ce qui fut à ses yeux une compensation. Calvin fut moins ravi de lui que Sturm ; le regard d'aigle du réformateur ne le trompa pas. L'air sombre de l'Italien lui parut cacher quelque incrédulité ou quelque hérésie. « Si la joie spiri« tuelle ne règne en notre cœur, disait-il, le « royaume de Dieu n'existe point en nous [3]. »

Beaucoup d'autres hommes bien connus fréquentaient à Paris les amis de l'Évangile ; c'étaient : des Fosset, plus tard lieutenant général dans le Berry,

[1] « Per ejusce modi homines, sæpe Deus aliquid facit, qui quum quantum possunt tantum velint, magno solent esse exemplo. » (Msc. de Strasbourg. — Schmidt, *G. Roussel*, p. 220.)

[2] « Utinam animus esset nunc in manibus atque in calamo. » (*Ibid.*)

[3] Calvin, *in I Epistol. ad Thessalonicenses.*

Jacques Canaye, depuis avocat fameux au parlement, d'autres jurisconsultes, des nobles, des employés du roi, des industriels, des professeurs. La persécution les manifesta, et nous aurons à en nommer plusieurs parmi les exilés et les martyrs [1].

Outre ces laïques adultes, un certain nombre d'écoliers ou étudiants se faisaient remarquer dans les réunions évangéliques. De leur nombre était un jeune garçon de Melun, nommé Jacques Amyot, « de fort petit lieu » dit Bèze, ramassé dans les rues de Paris par une dame qui, voulant utiliser le jeune garçon, lui faisait accompagner ses enfants au collége et porter leurs livres. Amyot, qui devait être un des plus célèbres écrivains du siècle, avait bientôt montré pour les lettres grecques un génie merveilleux; il avait même appris à connaître quelque chose de l'Évangile. Il devait changer plus tard, prendre les ordres et oublier ce qu'il avait appris, jusqu'à devenir « très malheureux persécuteur [2]; » mais on le regardait alors comme un ami de la nouvelle doctrine.

Toutefois, c'étaient les gens du peuple qui étaient les plus nombreux dans les conventicules. L'un d'eux, un pauvre maçon, d'un village situé près de Meaux, Henri Poille racontait un jour à l'un de ses amis : « qu'il était venu à la vérité dans l'école « de Meaux, grâce à l'évêque Briçonnet. Hélas! « ajoutait-il, il a été vaincu dès lors par l'ennemi « de la croix. »

[1] Voir le chapitre XI.

[2] Th. de Bèze, *Dictionn. Eccl.* p. 11. — *France protestante*, art. *Amyot.*

Les plus nécessiteux même, étaient actifs pour les bonnes œuvres. Une pauvre femme nommée la Catelle s'était faite maîtresse d'école par amour pour les enfants. « Ce serait, disait-elle, une chose « par trop cruelle que d'exclure de la grâce de Dieu « ceux qui sont en tel âge! »

Nul, parmi ces chrétiens évangéliques de Paris, n'avait autant de zèle que de la Forge. « Oncques ne fut son bien épargné aux pauvres, dit le chroniqueur [1]. » Il faisait imprimer à ses dépens la sainte Écriture, et aux aumônes qu'il distribuait il savait toujours joindre une parole de bonté, souvent un Évangile ou quelque autre livre pieux.

Cependant tout ne plaisait pas également à Calvin dans Paris. Il aimait à reconnaître la *plaisance* (la beauté) de la ville; mais il s'effrayait en voyant à côté de ces palais magnifiques, des abîmes extrêmes, et, disait-il, « le profond des enfers... » Il éprouvait à cette vue une *véhémente tristesse.* Un mouvement immense s'accomplissait alors partout dans le monde. De même que le soleil du printemps fait lever les semences déposées dans la terre, — l'ivraie comme le bon grain, — le soleil de la liberté qui commençait à luire, ranimait non-seulement les germes de la vérité, mais quelquefois aussi ceux de l'erreur. A cette vue, Calvin avait l'âme profondément attristée; mais il n'en restait pas là. Il avait reçu de Dieu la vocation de s'opposer aux fausses doctrines, et il s'apprêtait à le faire. C'est ici l'un des grands traits de son caractère. Il a com-

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 113.

battu jusqu'à la fin l'orgueil de ceux qui veulent tout savoir, la manie des subtilités, les prétentions mystiques, l'immoralité, les doctrines unitaires, le déisme qui nie le surnaturel, et les théories panthéistes et athées. Il trouvait à Paris toutes ces sortes d'égarements. Son principal moyen pour combattre l'erreur était de mettre en avant la vérité; cependant il jugeait utile d'avoir quelquefois des conversations, et même des conférences avec les adversaires. Nous allons en voir quelques exemples.

CHAPITRE HUITIÈME

PREMIERS RAPPORTS DE CALVIN AVEC LES LIBERTINS ET AVEC SERVET.

(Été 1534.)

De la Forge recevait volontiers les étrangers pieu qui venaient à Paris. Un jour Calvin vit à la tabl de son ami certains individus qui lui semblaier étranges. Son regard se fixa sur eux et il cherch à les deviner. L'un d'eux nommé Coppin, de Lill homme du bas peuple, sans culture, mais doı l'audace surpassait l'ignorance, élevait la voi affectait un langage sentencieux et parlait comm un oracle. « Vraiment, disait Calvin, un *fol* ı « doute de rien ! » Un peu plus loin se trouvait u nommé Quintin, du Hainaut, qui semblait avo plus de culture, mais surtout plus de ruse; il pr nait des airs de supériorité, un ton imposant, s'exprimant d'une manière ambiguë, se donnait l airs d'un prophète. « Celui-ci me semble un fi « vilain, » dit Calvin de ce personnage[1]. Quint se trouvait habituellement entouré de quelques di

[1] *Calvin contre les libertins.* Opusc. franç., p. 652. — Opusc. la p. 510.

ciples, hommes ignorants et fanatiques qui répétaient tout ce qu'il disait; c'étaient Bertrand des Moulins, Claude Perceval et d'autres; ces hardis et aventureux sectaires, n'ayant rien et ne travaillant pas, cherchaient partout où ils allaient quelque bon personnage qui les entretînt dans leur oisiveté en leur *baillant* leurs repas. Ils se *fourraient* dans la maison par de doux allèchements, sans exposer tout d'abord leur doctrines particulières, qu'ils réservaient pour les initiés. Ils s'appliquaient à gagner ceux qui les écoutaient, et pour cela ils parlaient sans cesse du Saint-Esprit et cherchaient à faire croire qu'ils en étaient les apôtres. Des âmes simples s'y laissaient prendre. Elles auraient cru commettre le péché irrémissible, si elles n'avaient pas regardé ces personnages comme des saints.

Un jour qu'il y avait grande compagnie chez de la Forge, Quintin commença à endoctriner l'assemblée. Quel que fût le sujet de la conversation, l'*Esprit* paraissait aussitôt. Calvin perdit patience. « Vous « faites comme certains curés de village, dit-il, qui « n'ayant qu'un seul *marmouset* (statuette) dans « leur église, le font servir à cinq ou six saints. Il « est ou saint Jacques, ou saint François, ou saint « Basile, et le prêtre reçoit autant d'offrandes qu'il « y a de saints[1]. » Parfois cependant les *spirituels* (c'était leur nom) se trahissaient et laissaient échapper leurs doctrines fanatiques. « Il n'y a pas beau« coup d'esprits, dit Quintin, il n'y a qu'un seul « Esprit de Dieu qui est et vit dans toutes créa-

[1] *Opusc. franç.*, p. 664. — *Opusc. lat.*, p. 520.

« tures. C'est cet unique Esprit qui fait tout[1] ; « l'homme n'a aucune volonté, pas plus que s'il « était une pierre[2]. »

Ces paroles étonnaient Calvin. Il examina de plus près ces prophètes étranges et découvrit en eux de capitales erreurs. « Le Saint-Esprit c'est notre rai- « son, disaient quelques-uns, et cet Esprit nous « apprend qu'il n'y a ni condamnation ni enfer. » — « L'âme, disaient d'autres, est matérielle et mor- « telle. » — Dieu est tout, s'écriait Quintin, et tout « est Dieu. » A ce système se joignaient des doctri- nes immorales. La conscience de Calvin fut effrayée. Il s'était levé pour abattre un échafaudage vermoulu que les hommes avaient appliqué au temple de Dieu, et maintenant des mains téméraires prétendaient abattre le temple même. Il ne voulait détruire les traditions superstitieuses de tant de siècles, que pour mettre à la place les vérités divines du siècle des apôtres. Et tout à coup il se trouvait en présence d'hommes qui ne voulaient d'autre Dieu que la nature et changeaient le monde en un vaste désert. Calvin ne se séparait pas de Rome pour être moins chrétien, mais pour l'être davantage. Il attaquera donc ceux qui sous le voile du protestantisme suppriment les mystères de la foi; il combattra avec la même rudesse le pape et les sectaires, et s'il s'applique à détruire les fables des hommes, il s'efforcera encore plus de conserver les

[1] *Opusc. franç.*, p. 666. — *Opusc. lat.*, p. 523 : « Unicum esse spiritum Dei qui sit et vivat in omnibus creaturis. »

[2] « Nullam homini voluntatem tribuunt, ac si esset lapis. » (*Opusc. franç.*, p. 669.)

révélations de Dieu. Luther ne s'est-il pas écrié en parlant de ces soi-disant spirituels : « C'est le dia-« ble qui cherche à vous détourner de la vérité... « Tournez le dos à ces bavards [1] ! » Diverses circonstances, qui se passèrent alors sous les yeux de Calvin, lui firent comprendre toujours mieux la nécessité de s'opposer énergiquement à cette doctrine menaçante.

Un jour un homme venait d'être assassiné dans une rue de Paris ; une grande foule entourait le corps : « Hélas! qui a commis ce crime? » s'écria un chrétien pieux. Quintin, qui était aussi là, répondit aussitôt en son langage picard : « Puisque « tu veux le savoir, ç'a été *my*. » L'autre, étonné, lui dit : « Quoi ! seriez-vous si lâche? — Ce n'est « pas *my*, répliqua Quintin, c'est Dieu. — Com-« ment, reprit l'interlocuteur, vous imputez à Dieu « le crime qu'il punit? » Alors ce malheureux « dégorgeant plus fort son venin, » poursuivit : « Oui, « c'est ty, c'est my, c'est Dieu ; car ce que ty ou « my faisons, c'est Dieu qui le fait ; et ce que Dieu « fait, nous le faisons. » Un autre fait analogue se présenta bientôt à Calvin dans la maison même de son ami. De la Forge avait un domestique auquel il donnait de forts gages ; cet homme, qui volait son maître, se sauva en emportant de l'argent. Un cordonnier du voisinage qui tenait les doctrines de Quintin étant venu le même jour chez le marchand, le trouva fort inquiet. « Celui qui a fait une si mé-« chante action, disait-il, pourrait bien abuser de

[1] Luth., *Ep.*, III, p. 62.

« mon crédit et emprunter en mon nom... » Alors, raconte Calvin, mon cordonnier incontinent de se guinder sur ses ailes, de voler par-dessus les nues et de s'écrier ? « C'est blasphémer Dieu que d'ap« peler cette action méchante;... puisque Dieu fait « tout, on ne doit rien estimer mauvais. » Quelques jours après, ce philosophe (le cordonnier) fut aussi volé par un domestique. Oubliant aussitôt toute sa science spirituelle, il sortit « comme frénétique » pour en avoir des nouvelles, et arrivant chez de la Forge, jeta force injures contre le larron. De la Forge lui répéta avec ironie ses propres paroles : « Mais « vous accusez Dieu, dit-il, puisque c'est lui qui a « fait cette action. » Le cordonnier confondu se retira et « s'en alla tout peneux la queue entre les « jambes [1]. »

Calvin commença la lutte. Ce ne fut pas avec la philosophie, la spéculation, l'apologétique, qu'il combattit ces spiritualistes prétendus. « Dieu, di« sait-il, nous éclaire suffisamment dans les Écri« tures, c'est le manque de les savoir qui est la « cause et la source de toutes les erreurs [2]. » Il attaqua Quintin et le pressa vivement. Il citait les commandements de Dieu contre le vol, contre le meurtre. « Vous appelez Dieu impur, disait-il, lar« ron, brigand [3]. Vous ajoutez qu'il n'y a pas de « mal en tout cela [4]. Qui donc a condamné l'impu« reté, le larcin, le meurtre, si ce n'est Dieu ?... »

[1] *Opusc. franç.*, p. 662. — *Opusc. lat.*, p. 518.
[2] Calvin, *Matth.* XXII, 29.
[3] « Deum latronem, furem, scortatorem. » (*Opusc. lat.*, p. 530.)
[4] « Nigrum in album commutare. » (*Ibid.*)

Quintin, qui d'ordinaire mettait en avant beaucoup de paroles de l'Écriture, répondit en souriant : « Nous ne sommes pas soumis à la lettre qui tue, « mais à l'esprit qui vivifie... La Bible contient des « allégories, des mythes dont l'Esprit nous donne « le sens [1]. — Ah ! s'écria Calvin, vous faites de « l'Écriture un nez de cire et vous jouez avec elle, « comme avec une paume [2] ! — Vous trouvez mon « propos mauvais faute de l'entendre, dit Quintin. « — J'en entends un peu plus que vous, reprit « Calvin, et je vois clairement que vous voulez « *embabouiner* (séduire) le monde par des folies ab- « surdes et dangereuses. »

Les *spirituels* étaient tour à tour protestants et catholiques comme il leur convenait ; cette manière de voir allait avec leur panthéisme et ils se fussent trouvés tout aussi à leur aise parmi les Indous et parmi les Turcs. Cette largeur qui séduisait le parti du juste milieu, scandalisait Calvin. Un jour, Quintin disait avec ravissement : « Je sors d'une messe « solennelle, célébrée par un cardinal... J'ai vu la « gloire de Dieu [3]. — J'y suis, dit un peu crû- « ment Calvin ; selon vous, un chanoine doit de- « meurer en sa mollesse et un moine en son cou- « vent, comme un pourceau dans son auge [4]. »

Les panthéistes faisaient des prosélytes. « A force

[1] *Opusc. franç.*, p. 663. — *Opusc. lat.*, p. 519.

[2] « Scriptura, nasus cereus fiat, aut instar pilæ, sursum deorsumque agitetur. » (*Opusc. lat.*, p. 519. — *Opusc. franç.*, p. 663.)

[3] « Se gloriam Dei videre. » (*Opusc. lat.*, p. 547. — *Opusc. franç.*, p. 688.)

[4] « Tanquam porci in hara stertere. » (*Opusc. lat.*, p. 541. — *Opusc. franç.*, p. 688.)

« de *brasser* et de *pratiquer*, ils attiraient de pauvres « simples idiots, qu'ils rendaient aussi paresseux « qu'eux-mêmes. » Ils cherchaient à s'insinuer auprès des savants, des grands, et même à se glisser dans le cœur des princes. Leurs hautes prétentions à la spiritualité ébranlaient les esprits faibles, et le principe commode, en vertu duquel chacun devait rester dans l'Église où il se trouvait, fût-elle même plongée dans l'erreur, faisait pencher de leur côté les âmes timides et irrésolues. Un prêtre qui était devenu le principal compagnon d'armes de Quintin, Pocquet, parvint à tromper l'excellent Bucer, au moyen des fausses apparences qu'il revêtait ; et dix ans plus tard une âme d'élite, Marguerite, fut éblouie et déçue par leur hypocrite spiritualité. Quatre mille personnes environ furent séduites en France.

Calvin n'était pas de ces esprits « qui demeurent « en branle et en suspens ; » dès le premier moment, il reconnut le panthéisme et le matérialisme sous les voiles où ces hommes cherchaient parfois à cacher ces erreurs, et il les signala courageusement. La droiture, la franchise de Calvin formait le contraste le plus frappant avec la dissimulation et la ruse des *spirituels*. « Ils retournent leur robe à tout « propos, disait-il, tellement qu'on ne sait par où « les prendre. Un des principaux articles de leur « théologie est qu'il faut se contrefaire, tandis que « les païens même ont dit qu'il vaut mieux être un « lion qu'un renard[1]... » Il trouvait leurs doctrines impies et subversives. Confondre Dieu et le monde,

[1] *Opusc. franç.*, p. 660. — « Præstabilius sit leoni quam vulpeculæ similem esse. » (*Opusc. lat.*)

c'était, pensait-il, ôter du monde le Dieu vivant, personnel, qui est présent au milieu de nous ; exposer par conséquent à une ruine totale non-seulement la Réformation, le christianisme, mais la société tout entière. La conduite enfin de ces prétendus spirituels suffisait déjà à ses yeux pour caractériser et condamner leur système. « Ce qui a transmué « Quintin et ses compagnons, de tailleurs en doc« teurs, dit Calvin, c'est qu'aimant être nourris et « à leur aise, plus que de travailler, ils trouvent « commode de gagner leur vie à *jaser*, comme les « prêtres et les moines à *chanter*[1]. »

Ce ne fut que plus tard que Calvin composa son beau traité contre les libertins[2] ; « mais, dit Théo« dore de Bèze, ce fut alors (pendant son séjour à « Paris) qu'il rembarra pour la première fois ces « docteurs qui ont renouvelé de notre temps l'abo« minable secte des carpocratiens, ôtant toute dif« férence entre bien et mal[3]. » Il rencontra une doctrine plus redoutable peut-être.

On voyait alors paraître quelquefois, rarement, dans de petits cercles de Paris, un étranger dont les allures étaient un peu mystérieuses. Plusieurs en parlaient avec éloge. On ne pouvait, disait-on, lui reprocher des tendances immorales, et sa subtile intelligence, son brillant génie, sa science profonde dans les choses de la nature, son ima-

[1] « Ut quemadmodum sacerdotes et monachi *cantillando*, sic ipsi *garriendo* vitam quærerent. » (*Opusc. franç.*, p. 652. — *Opusc.. lat.*, p. 511.)

[2] « Adversus fanaticam et furiosam sectam libertinorum, qui se *spirituales* vocant, Instructio. » (*Opusc. lat.*, p. 506.)

[3] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 9.

gination fougueuse semblaient devoir faire de lu l'un des maîtres les plus influents et les plus éton nants de cette époque. Michel Servet (c'était so nom) était de l'âge de Calvin. Né à Villanuev en Aragon, il avait étudié le droit à Toulouse, e avait plus tard publié un écrit audacieux, intitulé *Des erreurs de la Trinité*. Il se posait dans le mond comme le docteur de la vérité et le réformateu complet. Les grands mystères de la foi devaien faire place à un certain panthéisme, revêtu de formes mystiques et sabelliennes. Ce n'était pas seulement le catholicisme romain qu'il voulait réformer, c'était la Réformation évangélique elle-même, substituant à son caractère scripturaire et pratique, une tendance philosophique et rationaliste.

Pour accomplir cette transformation du protestantisme, Servet commença par se présenter aux réformateurs de la Suisse allemande et de l'Allemagne. OEcolampade l'ayant examiné, déclara qu'il ne pouvait le tenir pour chrétien, que s'il reconnaissait le Fils comme ayant part de toute éternité à la réelle divinité du Père. Mélanchthon à l'ouïe de ses doctrines fut effrayé. « Ses imagina-« tions sont confuses, dit-il, ses idées sont obscures. « Il y a en lui beaucoup de marques d'un esprit « fanatique[1]. Il extravague quant à la justification, « et quant à la Trinité..... O mon Dieu ! quelles « tragédies cette question suscitera jusque dans la « postérité la plus reculée[2]. »

[1] «In Serveto multæ notæ fanatici spiritus.» (*Corp. Ref.*, II, p. 660.)
[2] «Bone Deus ! quales tragœdias excitabit hæc questio ad posteros. » (*Ibid.*, p. 630.)

On comprend l'impression douloureuse que fit Servet sur ces deux hommes, les plus tolérants du seizième siècle. Il était, nous l'avons dit, un rationaliste mystique; or, le rationalisme et le protestantisme que plusieurs confondent, sont deux pôles opposés. Rien n'excitait plus l'indignation des réformateurs, que cet orgueil de la raison humaine, qui prétend toute seule expliquer Dieu et accomplir sans lui le renouvellement moral de l'homme. Le docteur espagnol se voyant ainsi repoussé des pays allemands, quitta ces contrées, irrité, navré et en s'écriant : « Que le Seigneur perde tous les tyrans « de l'Église! Amen[1]. » Il se rendit à Paris sous le nom de Michel de Villeneuve.

Servet avait son but en allant en France. S'il parvenait à planter son drapeau dans ce pays puissant, près de cette université qui était depuis tant de siècles la maîtresse des intelligences, son triomphe était, pensait-il, assuré. Il laissa volontiers l'Allemagne aux Allemands. Cette nation française qui a en partage l'universalité, qui réussit à tout, qui est si intelligente, si ouverte, si communicative, si pratique, si active, c'est elle qu'il choisit pour être organe de la seconde Réformation. Servet se disait que les réformés français étaient plus hardis que ceux de la Saxe. On lui parlait d'un jeune docteur doué d'un grand esprit, qui voulait pousser la Réforme plus loin que Luther; Servet crut avoir trouvé son homme. L'Espagnol se trompait; cet homme-là était au-dessus de ses vaines théories.

[1] «Perdat Dominus omnes ecclesiæ tyrannos! Amen!» (*Christ. Restitutio.*)

Calvin ne pouvait et ne voulait avoir d'autre Dieu que celui qui nous donne l'existence, celui qui nous rachète, celui qui nous sanctifie; — le Père, Dieu au-dessus de nous; le Fils, Dieu pour nous; le Saint-Esprit, Dieu en nous. Ce triple rapport avec Dieu, que l'Écriture sainte lui révélait et qui satisfaisait pleinement son sentiment intime, lui faisait reconnaître en Dieu une *différence*. Mais d'un autre côté, l'*unité* étant essentielle à la Divinité, il devait à tout prix la maintenir, et il se sentait ainsi contraint d'embrasser l'idée d'une Trinité divine. Or, c'était contre cette doctrine que Servet dirigeait ses plus amères satires. L'Espagnol rejetait ce qu'il nommait une « Trinité imaginaire; » il appelait ceux qui en faisaient l'expression de leur foi, des trithées, ou même des athées, et déblatérait contre eux. « Jésus est homme, disait-il; la divinité lui est « communiquée par grâce, mais il n'est pas Dieu par « nature; le Père seul est Dieu dans ce sens-là[1]. » Il invita Calvin à une conférence; rempli et ravi de son système, il se croyait sûr de le convaincre et se flattait d'en faire son collaborateur.

La chose n'était pas si facile. La Réformation se proposait d'élever un temple spirituel, où les âmes agitées trouvassent un asile, et Calvin voyait des mains téméraires prétendre en faire un réceptacle pour toutes les erreurs, et selon son expression énergique « un coupe-gorge pour tuer les âmes! » Il se levait donc pour maintenir la doctrine apostolique, et soutenait que Christ s'appelait lui-même

[1] «Declarat Christus esse Deum, non natura sed specie, non per naturam sed per gratiam.» (*De Trinitatis erroribus*, 1531, folio 12.)

le Fils *unique* de Dieu, était *fils*, non comme les croyants, à cause de l'adoption; non comme les anges, à cause de leur communion avec le Seigneur; mais dans un sens propre; et que si le fils d'un homme a la nature d'un homme comme son père, Jésus Fils unique de Dieu a de même la nature de Dieu.

Cette question préoccupait vivement alors les esprits. Servet n'était pas seul de son bord; d'autres docteurs, Hetzer, Denck, Campanus, Joris, avaient professé des erreurs analogues. Un cri universel s'était fait entendre parmi les réformateurs quand ils avaient vu la divinité de Christ attaquée. Luther avait déclaré que « cette petite étincelle causerait un grand incendie[1]. » Zwingle avait demandé qu'on s'opposât de toutes forces « à cette doctrine fausse, « méchante et pernicieuse [2]. » Le modéré Bucer, lui-même, oubliant sa douceur chrétienne, était allé jusqu'à dire du haut de la chaire « qu'un homme « tel que Servet méritait d'avoir les entrailles arrachées et le corps mis en pièces [3]. » Calvin résolut d'accepter l'invitation de Servet. Ces deux jeunes hommes, nés la même année, doués l'un et l'autre d'un merveilleux génie, inébranlables dans leurs convictions, vont entrer en lice. Quels coups ils vont se porter! quel combat! Lequel en sortira vainqueur? Si Luther, si Zwingle, si Bucer sont tellement animés, que sera Calvin? Il fut de tous celui

[1] Luther, *Ep.*, IV, p. 423.
[2] Trechsel, *Protestant. Anti-trinit.*, I, p. 100.
[3] « Pro suggestu pronuntiavit dignum esse qui avulsis visceribus discerperetur. » (Calvin, *Ep. et Resp.*, p. 154.)

qui montra à l'égard de Servet les sentiments les pl modérés. Hélas ! que n'a-t-il fait de même jusqu la fin ! « Je veux faire tout ce qui est en mon po « voir pour guérir Servet, dit-il [1]... Si je me produ « en public, j'expose, je le sais, ma vie ; mais je « veux rien épargner pour l'amener à des sen « ments tels que *tous les hommes pieux puissent l* « *serrer cordialement la main* [2]. » L'équité deman que l'on tienne compte de ces sentiments de Calv à l'égard de Servet.

La discussion fut donc résolue et un certa nombre d'amis furent choisis pour y assister. O convint du temps et du lieu ; et le jour arriv Calvin quitta la demeure de de la Forge, descend la rue Saint-Martin, arriva à celle de Saint-Antoine et se trouva à l'heure convenue dans une maiso de cette rue, qui avait été désignée pour le colloque Servet n'y était pas encore, Calvin l'attendit ; l'Espagnol ne paraissait pas, le Français prenait patience. D'où venait ce retard ? Le lieutenant Morin aurait-il connaissance de la dispute et se préparerait-il à prendre d'un même coup de filet les deux jeunes chefs ? Après avoir attendu longtemps inutilement, Calvin se retira [3]. Servet, qui vivait comme catholique au milieu des catholiques et ne se faisait aucun scrupule de prendre part au culte de l'Église romaine, craignit probablement qu'une discussion

[1] « Obtuli meam operam ad eum sanandum. » (Calvin, *Op.*, VIII, p. 511.)

[2] « Nec per me stetisse quominus recipiscenti manum pii omnes porrigerent. » (*Ibid.*)

[3] « Diutius quidem sed frustra expectavit. » (Beza, *Vita Calvini.*)

publique avec Calvin ne le fît connaître et ne l'exposât à de graves dangers [1].

Toutefois la provocation de Servet ne fut pas sans conséquence. Il avait appelé Calvin en champ clos, il l'avait fait le champion de la doctrine du Père, du Fils et du Saint-Esprit; l'occasion de répondre à ce défi se présenta vingt ans plus tard à Genève. Si la lutte s'était bornée alors à une discussion savante entre ces deux grands esprits, elle eût été légitime; Servet l'avait lui-même provoquée. Mais les idées du temps, auxquelles malheureusement Calvin (tout en demandant un adoucissement dans la forme) ne sut pourtant pas se soustraire, entraînèrent l'une de ces funestes catastrophes, si fréquentes pendant une longue suite de siècles dans les annales de Rome, et qui ne comptent, grâce à Dieu, que ce seul exemple dans celles de la Réformation.

Calvin ne combattait pas seulement avec la parole; il hâtait alors l'impression du premier de ses écrits théologiques. C'était le livre dirigé contre ceux qui disaient « que l'âme n'était que le mouvement des poumons, que si elle avait été douée « d'immortalité lors de la création, elle en avait « été privée par la chute. [2] » « Réprimons ces gens « qui assassinent les âmes sans paraître leur faire de « blessures, » avait-il dit, et il avait composé un ouvrage sur *l'Immortalité des âmes;* c'est le titre qu'il lui donna dans une lettre écrite à Fabri [3]. Il

[1] Trechsel, *Die Protestant. Anti-trinit.*, I, p. 110.
[2] « Qua ruina immortalitatem suam perdiderit. » (*Opusc. lat.*, p. 19.)
[3] Calvinus Libertino (Fabri). Msc. de Neuchâtel.

est à regretter qu'il lui ait substitué le titre un pe
barbare de *Psychopannychie*, « la nuit ou le somm
de l'âme; » le premier indique plus clairement
sujet. Toutefois il y combattait aussi l'opinion
ces « hommes de bien », comme il les appelle
selon lesquels l'âme dormait jusqu'au dernier ju
gement. La première édition de cet écrit qui por
le millésime 1534, Paris, parut probablement aus
sitôt après que Calvin eut quitté cette ville, peut
être peu avant son départ.

Cet ouvrage lui assigna une place à part dans l
rang des réformateurs. Il manifesta dans ce premie
traité théologique le caractère qui le distinguerait
et que ceux qui l'entouraient avaient déjà pu re-
connaître dans ses conversations. Sa théologie ne
serait pas négative, mais avant tout positive. Son
premier ouvrage ne combat pas les erreurs de
Rome. Il s'y pose comme le défenseur de l'âme
comme l'avocat du spiritualisme chrétien. Il sera
comme l'a dit un grand historien[2], « l'homme ap
« pelé à édifier la citadelle du Seigneur, dont Luthe
« avait posé le fondement. » La force des convic
tions, le poids des preuves, la puissance avec la
quelle il faisait usage de la sainte Écriture, la sim
plicité et la lucidité du style frappèrent les lecteurs
Nous ne parlerons pas ici de Calvin comme écri-
vain; nous l'avons fait ailleurs [3]. On pouvait toute-
fois remarquer dans cet écrit un défaut dont Calvin

[1] «Nonnullos bonos viros.» (Opusc. lat., *Psychopan.* Lectoribus.)
[2] Jean de Muller.
[3] Voir pour l'influence de Calvin sur la langue française l'*Histoire de la Réformation*, III, livre XII, ch. XV.

ne se corrigea jamais entièrement; il y avait des dédains énergiques et des invectives amères. Il le reconnut; il fit plus; il adoucit ces expressions dans la seconde édition. « J'ai dit certaines choses, écri-« vait-il en parlant de la première, avec une âpreté « et une acreté, qui ont pu écorcher certaines « oreilles douillettes [1]. J'ai donc supprimé ici quel-« ques passages, j'en ai ajouté d'autres; j'en ai « changé plusieurs. » Ceci n'empêcha pas qu'il ne retombât plus tard dans cette faute, qui était, il faut le dire, celle du siècle.

Malgré ses fréquents débats, Calvin était heureux dans la maison de de la Forge. Accoutumé à vivre de peu, il n'était guère touché par l'affluence de toutes sortes de biens qu'il y rencontrait; mais la piété de cette famille le rendait joyeux. Il aimait à voir le marchand répandre les évangiles, secourir les pauvres, écouter les interprétations de la Parole divine, et il jouissait de sa conversation chrétienne. « Certainement, disait-il, la vraie félicité « n'est pas enclose dans les étroites bornes de cette « vie caduque, et pourtant Dieu promet aussi aux « fidèles, en ce pèlerinage et habitation *terrienne*, « une vie heureuse, autant que la condition du « monde peut le souffrir [2]. » Mais le bonheur de cette maison si bénie ne devait pas être de longue durée. Le cruel lieutenant criminel Morin devait bientôt y entrer, jeter la femme en prison, conduire le mari à l'échafaud et faire succéder à la félicité

[1] « Quædam paulo acrius atque etiam asperius esse dicta quæ aures quorumdam delicatulas radere fortasse possent. » (Calvinus Libertino.)

[2] Calvin, *Psaumes*, 128.

paisible d'une famille chrétienne, la douleur,
cris et les larmes.

De la Forge serait-il le seul immolé? Serait-même sur lui que se porteraient les premiers cou Ne serait-ce pas sur Calvin, l'auteur de ce disco hardi qui avait bouleversé l'université et la vil L'ami du recteur Cop pouvait-il rester dans la pitale sans exciter de nouveau l'attention des pe sécuteurs? Une grande persécution allait éclater, si Calvin avait encore habité la rue Saint-Martin cette époque, il eût sans doute été saisi avec le pie marchand, brûlé comme les autres martyrs, l'histoire de sa vie se fût réduite à un paragrap dans les simples récits du *Martyrologue* de Cre pin. Mais le Père qui est au ciel, ne permit pas q ce *passereau tombât alors en terre*. Calvin avait puissants motifs qui le pressaient de quitter France. La vie de Paris était pour lui telleme remplie de visites, d'entretiens, d'occupations, distraction, qu'il succombait sous la peine, sa pouvoir s'acquitter de ce qu'il regardait comme s premier devoir. Il était appelé à être docteur plu que simple évangéliste. Pour accomplir la gran tâche qui lui était imposée, il avait besoin de rep de loisir, d'études, puis d'entretiens et de conf rences avec d'autres théologiens. Il prit donc u grande résolution. « Je laisserai le pays de Franc « dit-il; et je m'en irai en Allemagne, afin d « trouver dans quelque coin obscur, un repos qu' « me refuse ailleurs [1] ! »

[1] « Relicta patria, Germaniam concessi, ut in obscuro aliquo ang abditus, quiete denegata fruerer. » (*Præf. in Psalm.*)

Du Tillet était décidé à l'accompagner. Les deux amis firent leurs préparatifs, ils se procurèrent deux chevaux et deux valets, et un jour, vers la fin de juillet, Calvin dit adieu à ce pieux marchand qui avait été pour lui comme un frère. Les hardes furent mises dans les valises; l'argent fut caché dans l'une d'elles et elles furent attachées sur la croupe des chevaux; puis les quatre voyageurs partirent; les deux maîtres, à cheval, les deux valets à pied.

« Arrivé sur les frontières, dit un historien ca-« tholique, Calvin ne put contenir son émotion; il « éleva la voix, il s'affligea que la France rejetât les « hommes que Dieu lui envoyait et cherchât même « à les étouffer [1]... » Cette exclamation nous paraît douteuse; l'historien qui la rapporte n'est pas toujours exact. Toutefois elle est possible et n'a rien que de naturel.

Les voyageurs étant entrés en Lorraine, s'arrêtèrent à Delme près de Nancy; ils descendirent de cheval et firent quelques pas dans la ville. Pendant ce temps, un de leurs valets, qui savait où l'argent avait été mis, profita de l'absence de ses maîtres, plaça le sac sur le meilleur des deux chevaux et partit à bride abattue. Calvin et du Tillet, étant revenus, s'aperçurent du vol. En vain, voulut-on poursuivre le voleur; on ne put l'atteindre [2]. Les deux amis étaient ainsi dans un grand embarras. Le second des deux valets, s'approcha et leur

[1] Varillas, *Hist. des Révolutions religieuses*, II, p. 490.
[2] Beza *Vita Calvini.*

offrit dix écus qu'il avait sur lui; ils acceptèr
purent atteindre Strasbourg [1].

Jamais Calvin, s'il fût resté dans sa patrie,
pu fournir la carrière à laquelle il était app
n'avait là d'autre perspective que le bûch
pourtant, ce sera bien lui qui en sera le ré
teur..... Il la quitta, il est vrai, mais une ma
vine le fixa aussi près que possible de cette te
ses affections et de ses douleurs. Des lieux
resques, d'où le Rhône apporte sans cess
France ses flots, Dieu allait répandre par C
sur toutes les provinces de ce grand royaum
eaux vives de l'Evangile de Christ.

[1] Beza, *Vita Calvini.*

CHAPITRE NEUVIÈME.

LES PLACARDS.

(Octobre 1534.)

A peine Calvin avait-il quitté Paris, que les nuages s'amoncelèrent sur la petite Église de cette métropole. « Il n'y eut aucune année, dit un chroniqueur « du seizième siècle en parlant de l'an 1534, où « si grandes merveilles advinrent en divers pays ; « mais de toutes ces merveilles, aucune n'est plus « digne de mémoire que celle qui la fit appeler *l'an-* « *née des placards* [1]. »

Les chrétiens de Paris se réunissaient fréquemment dans telle ou telle de leurs maisons. « Le « Seigneur, disaient-ils, commande à ses disciples « de *sortir loin,* pour *épancher* la doctrine du salut « de tous côtés du monde. » La ruche essaimait, comme naguère à Poitiers. Le Comte, dont nous avons parlé, quitta ses amis, et après bien des dangers, arriva à Morat près de Farel [2] pour l'aider dans l'œuvre évangélique. Un autre *luthérien,* dont le

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 3. — Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* liv. VII, ch. v.

[2] Ruchat, *Hist. de la Réformation de la Suisse,* tome III, p. 132, d'après un journal manuscrit de Jean le Comte.

voyage devait avoir des suites incalculables, n
tarda pas à prendre le même chemin.

Il y avait, nous l'avons vu, deux partis distinc
parmi les chrétiens évangéliques de France : cel-
des *temporiseurs* et celui des *scripturaires*. Ils se re
contraient quelquefois, et chacun d'eux soutena
vivement sa manière de voir. Les *temporiseurs* re
gardaient à Marguerite, au roi son frère, aux a
liances avec Henri VIII et les protestants d'All
magne; sachant que François Ier détestait le
moines, ils espéraient qu'aidé des du Bellay il do
nerait à la France une réforme modérée, et n
voulaient rien faire qui pût lui porter ombrage. I
attendaient.

Quant aux *scripturaires*, c'est-à-dire aux évangé
liques de l'école de Calvin, la diplomatie les in
quiétait, la protection du roi les offusquait, la pe
sée de reconnaître les évêques et le pape les e
frayait. Ils voyaient toutes les superstitions arriv
à la suite de la hiérarchie... et ils étaient décidés
s'opposer vigoureusement à tout ce qui pourra
ramener des *idoles* dans le temple de Dieu...

Ces deux partis ne pouvant s'entendre, ils réso
lurent d'envoyer l'un des leurs en Suisse, aupr
de Farel et des autres réfugiés, afin d'avoir le
avis. Faut-il attendre ou faut-il agir? telle était
question qu'ils posaient. Ils choisirent, pour cet
consultation un chrétien, simple, pieux, intelligen
qui appartenait à la pharmacie royale et se nom
mait Féret; il accepta la mission et partit. Nul r
se doutait alors que ce voyage dût amener une e
plosion qui ébranlerait la capitale, effrayerait l

France et perdrait peut-être la cause de la Réformation.

Féret avançait vers la Suisse. A peine eut il passé le Jura, qu'un spectacle étonnant frappa ses yeux. Tout y était en mouvement comme dans une ruche d'abeilles. Farel, Viret, Saunier, Olivétan, Froment, Marcourt, Hollard, le Comte et d'autres encore, venus du Dauphiné, de Bâle, de Paris, de Strasbourg ou appartenant au pays même, y répandaient partout avec hardiesse la doctrine évangélique. A Neuchâtel on avait ôté du culte toute *idolâtrie;* de même à Aigle et dans ses quatre mandements. Orbe, Grandson, le pays de Vaud commençaient à se prononcer; Genève s'ébranlait; les anciens vaudois du Piémont donnaient la main aux nouveaux réformés. En plusieurs lieux même on démolissait les autels et l'on brisait les statues selon l'ordre du Deutéronome [1]. Quel contraste avec les précautions méticuleuses des chrétiens de Paris! Féret en fut frappé; et cela seul était déjà une réponse.

Il exposa aux chrétiens vers lesquels il était envoyé l'état bien différent dans lequel se trouvait Paris; il dit les difficultés de la France, les deux partis qui se trouvaient parmi les réformés et demanda conseil. Farel et ses amis croyaient qu'un sujet ne devait pas s'élever contre son seigneur, mais que si le roi de France commandait une chose défendue par le Roi du ciel, il fallait obéir à celui des deux qui était le maître de l'autre. Ces chrétiens décidés rejetaient tous ces mélanges d'Évangile et

[1] Chap. VII, v. 5.

de papauté, que voulaient François Ier, Marguerite de Navarre, du Bellay, et même à ce qu'on disait Mélanchthon. « Ces deux (l'Évangile et le pape) ne peuvent subsister ensemble, disaient-ils, non plus que l'eau avec le feu... » La messe surtout, ce point capital de la doctrine romaine, devait selon eux être abolie. Si la hiérarchie papale était l'arbre dont l'ombrage mortel faisait périr les semences vivantes de la Parole, la messe en était la racine. On devait le déraciner et l'empêcher ainsi d'étendre plus longtemps ses branches funestes sur le vaste champ de la chrétienté. Des placards furent proposés.

Que faire en effet? L'oppression rendait muettes les bouches les plus hardies. Il fallait écrire une protestation énergique contre l'erreur, et la mettre, si possible, au même moment, sous les yeux de toute la France..... Farel se chargea du travail; on pouvait être sûr, qu'il ne craindrait pas « un style tranchant et une parole foudroyante [1]. » Il se recueille, son esprit s'échauffe à la vue des maux de la France. Il trempe dans l'indignation sa plume hardie; son style est inégal, dur peut-être; mais mâle, nerveux et plein de flamme. Enfin le manifeste évangélique est composé et Farel le présente à ses frères. Ils l'acceptèrent, jugeant que cette parole devait être *comme un marteau qui brise la pierre.* L'écrit est porté à l'imprimerie et sort de presse à Neuchâtel, sous deux formes, celle de placards qui devaient être affichés, et celle de petits livrets qui devaient être semés par les rues [2]. On rassemble les

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 111.
[2] *Ibid.*

feuilles; on fait des ballots, on lie de cordes, et on enveloppe de toile *ces foudres sorties de la forge de Farel*[1]. Le Parisien Féret se charge de tout; il part; il voyage avec ses précieux colis. Personne ne l'arrête à la frontière; il traverse sans difficulté la Franche-Comté, la Bourgogne, la Champagne, et il arrive à Paris.

Les chrétiens évangéliques de la capitale, impatients d'avoir des nouvelles de la Suisse, se hâtèrent de se réunir, et Féret leur présenta le placard. Ces paroles énergiques, écrites au pied du Jura, semblaient étrangement hardies, quand on les lisait près de la Sorbonne, et aux portes du Louvre. Le pieux et vaillant ministre Courault se fit dans l'assemblée l'organe des *gens de jugement*, comme on les appela plus tard. « Gardons-nous d'afficher ce pla- « card, dit-il; nous enflammerions ainsi la rage des « adversaires, et nous augmenterions la dispersion « des fidèles. » Mais ceux qu'effrayaient les transactions de François Ier, pour unir le pape et l'Évangile, étaient au contraire ravis. « Prenons garde de « tellement compasser notre prudence, dirent-ils, « qu'elle ne nous fasse agir comme des lâches. Si « nous regardons timidement d'un côté et de l'au- « tre, pour voir jusqu'à quel point nous pouvons « aller sans exposer nos vies, nous abandonnerons « Jésus-Christ. » Il s'agissait à leurs yeux de confesser le Seigneur devant la France, et pour le faire, ils étaient prêts, comme les anciens martyrs, à su-

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, livre VII, chap. v. On lit dans l'édition latine : « Famoso libello a *Farello*, ut creditur, composito. » (P. 228.)

bir la mort. Plusieurs des opposants se rendirent, et la publication du placard fut résolue. Ces chrétiens sincères étaient tellement convaincus de la divinité de leur doctrine et tellement pleins de foi, qu'ils attendaient une intervention de Dieu non miraculeuse sans doute, mais extraordinaire, un vent du ciel « qui soufflât avec véhemence » et comme « des langues de feu » qui embrasassent les cœurs. Dieu, pensaient-ils, ouvrirait à la France, par cette Parole, la porte des trésors spirituels.

La délibération continuait. Où répandra-t-on cet écrit? disaient quelques-uns. — Dans tout Paris, répondit-on. — Dans toute la France, dirent d'autres. Ce n'étaient point des inconnus qui délibéraient ainsi; le riche marchand du Bourg et ses amis en étaient, et si Barthélemy Milon ne pouvait agir, il donnait du moins des conseils qu'il devait payer cher. Les amis les plus chauds de la Réformation se partagèrent l'œuvre; chacun eut son quartier, — sa province. « On se départit le royaume « pour faire *le pareil dans toutes les villes* » dit le catholique Fontaine; et la nuit du 24 au 25 octobre fut fixée pour cette hardie levée de boucliers [1]. On distribua les placards à tous ceux qui devaient les afficher ou les répandre. Sachant que si Dieu ne faisait entrer la vérité dans les esprits, ils ne feraient, eux, que *battre l'air en vain* [2], ces hommes pieux s'exhortèrent les uns les autres *à prier Dieu de zèle*

[1] C'est la date donnée dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, publié par Lalanne, p. 440. — Fontaine, dans son *Histoire catholique*, dit le 18 octobre.

[2] Calvin, *passim*.

ardent. Puis chacun se retira dans sa maison, emportant avec lui sa liasse de placards et son paquet de traités.

La nuit venue, les hommes choisis sortirent de leurs maisons, et se mirent en route, tenant en main le placard imprimé ; et chacun fit son devoir dans son quartier, silencieusement, mystérieusement. Le fervent chrétien, qui hasardait ainsi sa vie, prenait pourtant quelques précautions ; il écoutait à droite et à gauche pour savoir si personne ne venait ; promptement il appliquait la feuille sur le mur ; puis il se glissait sans bruit jusqu'à quelque autre lieu, où il l'attachait de nouveau. Bientôt les rues, les places, les carrefours furent remplis de la proclamation évangélique, et le Louvre lui-même la portait sur ses murailles. Le jour paraissant, la plupart des afficheurs rentrèrent chez eux ; mais quelques-uns se cachèrent et regardèrent de loin pour voir ce qui allait arriver.

Quelques personnes commençaient à sortir de leurs maisons ; elles s'approchaient et s'arrêtaient devant l'immense pancarte. Peu à peu le peuple s'attroupait, les moines survenaient ; des centaines de gens de toute espèce se pressaient autour de ces affiches étranges. On les lisait, on les commentait, et les sentiments les plus divers éclataient ; chez plusieurs il y avait indignation et menaces ; chez quelques-uns approbation ; dans un grand nombre étonnement. La foule était surtout considérable dans les rues Saint-Denis, Saint-Honoré, à la place Royale, dans la Cité, aux portes des églises et à celles de la Sorbonne et du Louvre. Lisons nous-

mêmes le terrible placard, comme on le lisait d:
les rues de la capitale. Les gens de notre siècle
trouveront trop dur, trop long peut-être, et n
devrons un peu l'abréger; mais ceux du seiziè
le lurent jusqu'au bout, et malgré ses défauts,
action fut puissante. Semblable à une secousse
tremblement de terre, il ébranla violemment to
la France. Il commençait par une invocation sol
nelle.

ARTICLES VÉRITABLES

SUR LES HORRIBLES, GRANDS ET IMPORTABLES ABUS

DE LA MESSE PAPALE

INVENTÉE DIRECTEMENT

CONTRE LA SAINTE CÈNE DE NOTRE SEIGNEUR

SEUL MÉDIATEUR ET SEUL SAUVEUR JÉSUS-CHRIST.

« J'invoque le ciel et la terre en témoignage de
« rité contre cette pompeuse et orgueilleuse me
« papale, car le monde (si bientôt Dieu n'y remédi
« est et sera par elle totalement désolé, — ruir
« perdu, — abymé; attendu qu'en elle notre S
« gneur est outrageusement blasphémé, et le peu
« séduit et aveuglé. Ce que plus on ne doit souffr

« Premièrement tout chrétien fidèle doit être t
« certain que notre Seigneur et seul Sauveur J
« sus-Christ, le grand évêque et pasteur ordon
« de Dieu, a donné son corps, son âme, sa vie, s
« sang, pour notre sanctification, en sacrifice tr
« parfait. Renoncer à ce sacrifice comme s'il ét
« insuffisant, le remplacer par un sacrifice visibl

« la messe, comme si Christ n'avait pas satisfait « pleinement pour nous à la justice de son Père, « et comme s'il n'était point le Sauveur, le média- « teur, serait un terrible et exécrable blasphème.

« La terre a été, et est encore en plusieurs lieux, « chargée de misérables sacrificateurs qui comme « s'ils étaient nos rédempteurs, se mettent à la « place de Jésus-Christ, et prétendent offrir à Dieu « un sacrifice qui lui est agréable, pour le salut « tant des vivants que des morts : ces gens-là ne « font-ils pas menteurs les apôtres et les évan- « gélistes, et ne se démentent-ils pas eux-mêmes, « puisqu'ils chantent tous les dimanches en leurs « vêpres que Jésus-Christ est un *sacrificateur éter- « nel?*.....

« Oui, par le grand, par l'admirable sacrifice de « Jésus-Christ, tout sacrifice extérieur et visible est « aboli. Christ, dit l'épître aux Hébreux (que je « supplie tout le monde de diligemment considé- « rer), *Christ s'est offert* UNE FOIS. — *Nous sommes « sanctifiés par l'oblation* UNE FOIS *faite du sang de « Christ*. Christ offert *une fois* et non *plusieurs* fois, « vous l'entendez... Si ce sacrifice est parfait, pour- « quoi le faut-il réitérer?..... Mettez-vous donc en « avant, ô sacrificateurs! et si vous avez puissance « de répondre..., répondez!

« Ce n'est pas tout. Par cette malheureuse messe, « on a plongé le monde universel dans une pu- « blique idolâtrie. Ne donne-t-on pas faussement à « entendre, que sous les espèces du pain et du vin, « Jésus-Christ est contenu corporellement, réelle- « ment, personnellement, en chair et en os, aussi

« gros, aussi grand, aussi parfait que quand il était « vivant?..... Et pourtant la sainte Écriture et notre « foi, loin de nous enseigner ces choses, nous en- « seignent au contraire, que Jésus-Christ, après sa « résurrection, est monté au ciel. Saint Paul écrit « aux Colossiens : « *Cherchez les choses qui sont en* « *haut où* CHRIST EST ASSIS A LA DROITE DE DIEU. Écou- « tez! saint Paul ne dit point : Cherchez Christ qui « est en la messe, ou dans le sanctuaire, ou dans la « boîte, ou dans l'armoire..... — Il dit : Cherchez « Christ *qui est au ciel!* Si le corps est au ciel, il « n'est point en la terre, et s'il est en la terre, il « n'est point au ciel. Jamais un véritable corps n'est « qu'en un seul lieu, où il occupe une certaine « place d'une certaine grandeur. Il ne peut se faire « qu'un homme de vingt ou trente ans soit caché « en un morceau de pâte, tel que leur oublie.

« Augustin a bien connu ces choses, quand il a « écrit : « Jusqu'à ce que le monde prenne fin, *le* « *Seigneur est en haut;* mais sa divinité est par- « tout [1]. De même Fulgence quand il écrit : « Le « Seigneur était absent du ciel, selon la nature hu- « maine, lorsqu'il était sur la terre, et, *il délaissa la* « *terre, lorsqu'il monta au ciel*. Mais quant à la na- « ture divine, il ne quitta point le ciel, quand il « descendit sur la terre, et ne délaissa point la terre, « quand il monta au ciel [2].

« Quand quelqu'un nous dit : *Christ est ici, ou il* « *est là!* les prêtres disent : Il le faut croire. Mais

[1] « ... Sursum Dominus est... » (Aug., *Ep. ad Dardanum.*)

[2] « Secundum humanam substantiam dereliquerat terram cum ascendisset in cœlum... » (Fulg., *ad Thrasimundum*, lib. II.)

« Jésus-Christ dit : *Ne le croyez pas* (Matth. XXIV, 23).
« Ils chantent bien au moment de la communion : « Les cœurs en haut! *Sursum corda!* » mais ils font « le contraire, et exhortent à chercher Christ non « pas *en haut*, mais dans leurs mains, dans leurs « boîtes et dans leurs armoires!.....

« Il y a plus; ces sacrificateurs aveugles, ajoutant « erreur sur erreur, enseignent en leur frénésie, « qu'après avoir soufflé ou parlé sur le pain, qu'ils « prennent entre leurs doigts; sur le vin qu'ils « mettent au calice, il n'y demeure ni pain ni vin; « mais Jésus-Christ y est seul par *transsubstantia-* « *tion*..... Grands et prodigieux mots..... Doctrine « des diables, contraire à toute l'Écriture... Je le « demande à ces enchaperonnés : où ont-ils trouvé « ce gros mot TRANSSUBSTANTIATION ?..... Saint Mat- « thieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean, saint Paul « et les anciens Pères n'en ont point parlé. Quand ils « ont fait mention de la Cène, ces écrivains sacrés « ont ouvertement et simplement nommé le pain et « le vin, *pain* et *vin*. Saint Paul ne dit point : Mange « le corps de Jésus-Christ; mais : Mange de ce « *pain*. Ah! l'Écriture n'use point de déception, et il « n'y a point en elle de feintise. Le pain est donc « pain.

« Présomptueux, ennemis de la Parole de Dieu, « effrontés, hérétiques, ils ne se contentent pas de « prétendre enclore dans leur hostie le corps de « Jésus-Christ; mais voyez dans quelles sottises « leur superstition les jette. Ils n'ont pas honte et « vergogne de dire que le corps de Jésus se laisse « manger des rats, des araignées, de la vermine.....

« Oui, cela est écrit en lettres rouges dans leurs mi:
« sels, en la vingt-deuxième cautelle qui commenc
« ainsi : « Si le corps du Seigneur étant consumé pa
« les souris et les araignées, s'il est réduit à rien o
« est fort rongé, si le ver est trouvé tout entier d
« dans..., qu'il soit brûlé et mis au reliquaire ! »

« O terre ! comment ne t'ouvres-tu pas pour en
« gloutir ces horribles blasphémateurs? O homm
« détestables ! ce corps rongé, est-il vraiment ce
« lui de Jésus-Christ le Fils de Dieu?..... Le Se
« gneur se laisserait-il manger des souris et de
« araignées?... Lui qui est le pain des anges et d
« tous les enfants de Dieu, nous est-il donné pou
« en faire viande aux bêtes?... Lui, qui est incor
« ruptible, à la droite de Dieu, le ferez-vous suje
« aux vers et à la pourriture? David n'a-t-il pa
« écrit le contraire en prophétisant de sa résurrec
« tion?... Misérables ! quand il n'y aurait d'autr
« mal en toute votre infernale théologie, que l'ir
« révérence avec laquelle vous parlez du précieu
« corps de Jésus, n'êtes-vous pas des blasphéma
« teurs ! des hérétiques... voire les plus grands e
« énormes qui aient jamais été au monde ?

« Allumez, eh bien oui ! allumez vos fagots, mai
« pour vous brûler et vous rôtir vous-mêmes..
« Pourquoi les allumez-vous pour nous?... Parc
« que nous ne voulons pas croire à vos idoles, à vc
« nouveaux Dieux, à vos nouveaux Christs, qui s
« laissent manger des bêtes... et à vous pareille
« ment, qui êtes pires que des bêtes.

« Qu'est-ce que tous ces badinages, que vou
« faites à l'entour de votre Dieu de pâte, vou

« jouant de lui comme un chat d'une souris ? Vous « le mettez en trois quartiers... et puis vous faites « les piteux, comme étant bien attristés ; vous frap- « pez votre poitrine..... vous l'appelez Agneau de « Dieu, et lui demandez la paix. Saint Jean montrait « Jésus-Christ toujours présent, toujours vivant, « vivant tout entier, — vérité adorable ! Mais vous, « vous montrez votre oublie partagée en pièces; puis « vous la mangez, vous faisant donner à boire..... « Que pourrait dire un personnage qui n'aurait ja- « mais vu telle singerie ?... Saint Paul, saint Jean « ont-ils jamais mangé de cette manière Jésus- « Christ ? et reconnaîtraient-ils de tels bateleurs « pour les serviteurs de Dieu ?

« Enfin, l'usage de votre messe est bien con- « traire à l'usage de la sainte Cène de Jésus- « Christ !... Certes, ce n'est pas merveille ; car il « n'y a rien de commun entre Christ et Bélial.

« La sainte Cène de Jésus-Christ nous donne sou- « venance de la grande charité, dont il nous a « tant aimés qu'il nous a lavés par son sang. Elle « nous présente de la part du Seigneur le corps « et le sang de son Fils, afin que nous communi- « quions au sacrifice de sa mort et que Jésus soit « notre nourriture éternelle. Elle nous appelle à « faire protestation de notre foi et de la confiance « certaine que nous avons d'être sauvés, Jésus « nous ayant rachetés. En nous donnant à tous un « seul pain elle nous admoneste de la charité, en « laquelle tous d'un même esprit, nous devons « vivre. Cette Cène, ainsi bien entendue, réjouit « l'âme fidèle, en toute humilité, la fait *s'exercer*

« *en toute bonté très douce et en aimable charité.* -

« Mais le fruit de la messe est tout autre.]
« elle la prédication de l'Évangile est empêch
« Le temps est occupé en sonneries, hurlemer
« chanteries, vaines cérémonies, luminaires, «
« censements, déguisements et toutes manières
« sorcelleries. Et le pauvre monde, tenu pour bre
« ou pour moutons, est misérablement trom]
« entretenu, promené, que dis-je? mangé, rongé
« dévoré comme par des loups ravissants.

« Par cette messe ils ont tout empoigné, tc
« détruit, tout englouti. Par elle, ils ont déshér
« princes et rois, seigneurs et marchands, et tout
« qu'on peut dire, soit mort ou vif... — O fa
« témoins, traîtres, larrons de l'honneur de Di
« et plus détestables que les diables.

« En somme, la vérité les pourchasse, la vér
« les épouvante, et par la vérité, sous peu le
« règne sera détruit à jamais. »

Telle était la proclamation affichée dans Paris dans le reste de la France. On y retrouve, il fa le reconnaître, la rudesse du langage du seiziè siècle, en particulier dans un passage, qui dut s tout exciter la colère du clergé, où parlant du pa des cardinaux, prêtres et moines, le placard appelle des faux prophètes, des loups, des séd teurs, et leur donne d'autres noms encore, dont ne trouve plus guère l'emploi, de nos jours, c dans les bulles des pontifes romains. On reconr dans cet écrit la verve *antipapiste* dans toute sa fo prime-sautière. Sans doute quand il y est dit que

vraie Cène de Christ *réjouit l'âme fidèle et lui communique toute bonté très douce et toute aimable charité*, on retrouve la saveur de l'Évangile ; mais généralement parlant, ce manifeste est une machine de guerre armée d'une tête d'airain. Si l'on se transporte aux premiers jours de la Réformation, on comprend qu'elle crût devoir employer d'énergiques béliers, pour renverser les murailles séculaires et en apparence inébranlables de la papauté. Tout nous révèle dans cet écrit le charitable, mais aussi le « bouillant, et éloquent Farel, franc, net, intrépide entre tous, qui eut le cœur admirable du chevalier sans reproche, sa soif de périls, et qui fut le Bayard des combats de Dieu[1]. » Tel ouvrier, telle œuvre.

Cependant, tout en accordant quelque chose au temps où le placard fut écrit et affiché, on peut se demander si cet acte provint uniquement d'un mouvement de l'esprit ou s'il n'y eut pas quelque emportement de la chair, — s'il était au nombre des armes que les apôtres eussent employées ? En tout cas, il nous semble hors de doute qu'un langage plus modéré eût été réellement plus fort, et que le but eût été mieux atteint. C'est ce que l'événement va montrer.

[1] M. Michelet.

CHAPITRE DIXIÈME.

LA COLÈRE DU ROI.

(Automne 1534.)

La terrible pancarte affichée de nuit dans Paris et dans presque toute la France, « dans tous les coins, » dit Sturm[1], produisit une immense sensation. Le peuple s'agitait, les femmes et les faibles étaient saisis d'effroi, les magistrats étaient pleins d'indignation[2]. Mais les adversaires de la papauté ne ralentissaient pas leurs coups. Presque en même temps paraissait un autre traité « contre les marchands et cabaretiers du pape. » Cet écrit, moins évangélique, était plutôt dans l'esprit moqueur d'Érasme. « Tout « doit servir à la cupidité des prêtres, y disait-on, le « ciel, la terre, l'enfer, le temps, toutes les créa- « tures animées ou inanimées, le vin, le pain, « l'huile, le lin, le lait, le beurre, le fromage, l'eau, « le sel, le feu, les fumigations..... De tout cela ils

[1] « Per universam fere Galliam, nocte, in omnibus angulis, affixerunt manibus. » (*Corp. Ref.*, II, p. 855.)

[2] « Perturbatus hac re populus, territæ multorum cogitationes, concitati magistratus. » (*Ibid.*, p. 856.)

« savent extraire..... de l'argent et de l'or. Et l'ha-
« bit du marchand augmente le prix de sa marchan-
« dise, car la messe d'un abbé ou d'un évêque coûte
« plus cher que celle d'un vicaire ou d'un moine.
« Ils font comme les femmes de mauvaise vie qui
« vendent leur honte d'autant plus haut, qu'elles
« ont plus de parure et d'ornements[1]. « L'agitation croissait d'heure en heure ; les prêtres et les moines, semés au milieu des groupes des bourgeois et du peuple attisaient la colère, augmentaient la terreur et répandaient de faux bruits. « Les héréti-
« ques, disait-on, ont résolu de surprendre les ca-
« tholiques pendant le service divin et d'égorger
« impitoyablement hommes, femmes et enfants... » Imputation absurde! inventée, dit un historien romain, pour rendre les réformés plus odieux. N'importe, on l'admet, et l'on entend circuler bientôt dans la foule d'horribles rumeurs. « Un affreux complot est tramé contre l'État et contre l'Église. Ce placard en est le signal; les hérétiques vont mettre le feu à tous les temples, à tous les palais, égorger tous les catholiques, abolir la royauté et réduire le royaume en un vaste désert... Mort aux luthériens!... »

Nulle part la fureur ne fut aussi grande qu'à la Sorbonne parmi les docteurs; les premiers bouillons de leur colère s'élevèrent avec une incroyable violence. « Cet acte, dit le chroniqueur, les fit entrer en telle *forcenerie*, que leurs impétuosités précé-

[1] « Qua quidem in re, nihil differunt a meretricibus. » — Voir l'écrit *In Pontificios mercatores et caupones*. (Gerdes., IV, p. 103.)

dentes semblaient tolérables. Oncques tempête n'a
procha de cette âpreté [1]. » C'était pourtant d'
autre point que devait partir le coup de tonnerre

François I[er], alors à Blois, avait depuis quelq
temps certaines inquiétudes à l'égard de la F
forme. Un jour, en 1534, qu'il se plaignait du pa
au nonce, et lui insinuait que la France pourr
bien imiter l'exemple de Henri VIII : « Francheme
« Sire, avait répondu le nonce, vous en ser
« marri le premier ; la religion ne peut être chang
« parmi le peuple, sans qu'il ne demande ensuite
« changement du prince. » En vain avait-on di
François I[er], que ni les princes allemands,
Henri VIII lui-même n'avaient été détrônés par
Réformation, cette parole du nonce s'était enfon
comme une flèche dans le cœur du roi.

Blois n'était pas étranger au mouvement évan
lique, et la Réforme y avait même pénétré jusq
parmi les chantres de la chapelle royale ; c'ét
l'un d'eux qui avait été chargé d'afficher les p
cards dans cette ville. D'un caractère enthousia
et téméraire, ce chantre résolut de placarder le n
nifeste protestant dans le château même, où il av
un accès facile [2]. Y pénétrant à une heure propi
il se glissa avec ses placards sans être aperçu j
qu'à la chambre du roi, et là, s'assurant c
ni courtisans ni domestiques ne paraissaient d
les corridors, il afficha sa feuille à la porte de
Majesté, puis il se retira précipitamment [3]. Ce

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 112, verso.
[2] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, publié par Lalanne, p. 449.
[3] Fontaine, *Hist. catholique*.

action imprudente et coupable, car elle était irrespectueuse, devait être cruellement expiée.

Montmorency et le cardinal de Tournon se présentèrent selon leur coutume le matin chez le roi. Ils avaient l'oreille de François Ier, et épiaient depuis longtemps l'occasion de porter à la Réformation quelque rude coup. Au moment où ces deux personnages vont franchir la porte du cabinet de Sa Majesté, ils y aperçoivent une pancarte affichée ; ils s'arrêtent, ils lisent, prennent la chose au tragique, non sans cause, s'emportent et arrachent le placard, puis ils entrent et remettent au prince le papier[1]. Rien au monde ne pouvait l'émouvoir comme un pareil attentat; sa dignité royale était à ses yeux presque aussi sacrée que la Majesté divine. Il pâlit, trembla, prit le papier, le rendit, et troublé par cette hardiesse inouïe, ordonna qu'on en fît lecture.

Tournon ne demandait pas mieux. Le placard fut lu au roi, en appuyant sur les passages les plus irritants; mais le prince ne put aller jusqu'à la fin. L'insulte faite à sa personne, l'impression qu'un scandale si public pouvait produire sur ses alliés et surtout sur le pape, la pensée qu'au moment où il préparait le rapprochement des protestants et des catholiques, quelques fanatiques allaient soulever toutes les colères des prêtres et du peuple et faire échouer ses pacifiques desseins; tout cela l'irritait beaucoup plns que l'attaque contre la messe. Ceux qui l'entouraient profitèrent de l'occasion; ils présentèrent le cas comme un crime de lèse-majesté. Montmorency

[1] « Ante regis conclave. » (*Corp. Ref.*, II, p. 856.)

et Tournon enfoncèrent le dard dans le cœur de ce prince. « Il s'emporta de colère, » écrivit le professeur Sturm à Mélanchthon ; « il fut enflammé de telle « sorte, » dit le *Martyrologue;* « il se mit dans une « telle furie, » dit Théodore de Bèze ; « il entra dans « un zèle si incroyable, » dit le catholique Fontaine, « que tout trembla autour de lui. » — « Qu'on sai- « sisse indistinctement tous ceux qui sont suspects « de *luthérésie*..., s'écriait-il. Je veux tout exter- « miner... »

Cet événement causa une grande agitation; on ne parlait d'autre chose, et chacun le racontait à sa manière : « Savez-vous, disaient quelques-uns, que « le roi, au moment de sa plus vive émotion, « ayant tiré son mouchoir de sa poche, il en sortit « un placard, qui est tombé à ses pieds; un homme « habile y avait glissé cet exemplaire. » « Le croira « qui le voudra ! » dit Fontaine, faisant lui-même justice d'un conte populaire. Toute la domesticité du château fut aussitôt en mouvement pour découvrir l'auteur de ce méfait. Ce ne fut pas difficile; le chantre était connu de quelques-uns pour ses opinions luthériennes; il fut saisi, lié, et envoyé à Paris pour être jugé [1].

Mais ce n'était pas à cet homme que devait se borner la colère du roi. Le crime avait été partout commis, la peine devait partout frapper. « Écrivez « au Parlement, dit le roi, de faire rigoureuse jus- « tice; et au lieutenant criminel, que pour l'encou- « rager, je hausse ses gages de six cents livres par

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 449.

« an, sa vie durant [1]. Qu'incontinent, par tout mon « royaume, inquisitions soient faites, de gens tant « ennemis de Dieu! »

Le parlement n'avait pas attendu les ordres du roi. Le lendemain du fameux jour, le 26 octobre, le premier président, Pierre Lizet, assembla toutes les chambres, et la cour nombreuse, émue, indignée, décréta des recherches exactes et des processions. Les trompettes sonnèrent, le peuple s'assembla, et un officier du parlement cria : « S'il y « a personne qui sache enseigner celui ou ceux qui « ont fiché lesdits placards, il leur sera donné cent « écus par la cour; et ceux qui se trouveront les re- « céler seront brûlés [2]. »

Pendant ce temps, tous les chrétiens évangéliques et surtout ceux qui avaient mis le feu à la mine, effrayés de l'explosion terrible qu'elle avait faite, restaient cachés et silencieux dans leurs maisons. Ils connaissaient l'habileté de Morin à découvrir ses victimes et à inventer des tourments; un sombre avenir inquiétait leurs regards. Il y eut parmi eux des soupirs, des regrets, de douloureuses délibérations. Que faire? disait-on. — S'enfuir! — Quoi! quitter sa famille, son état, son pays sans savoir où l'on ira?... Quel triste avenir! — Mais ne vaut-il pas mieux perdre tout cela que de perdre la vie?... Telles étaient presque partout ces conversations déchirantes [3]. Les pères, les femmes, les enfants conju-

[1] Fontaine, *Hist. catholique*. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 452.
[2] Crespin, *Martyrol.*, fol. 112, verso.
[3] *Ibid.*

raient avec larmes ceux qu'ils aimaient de se soustraire à la colère du roi. Quelques-uns quittèrent en effet, de nuit, leurs demeures et s'enfuirent[1]. Plusieurs de ceux qui n'avaient point affiché les placards, mais qui étaient connus par la franche confession de leur foi, crurent que le danger ne pouvait les concerner... Ces malheureux hésitèrent, retardèrent, et plusieurs d'entre eux payèrent chèrement leur imprudente sécurité[2].

Le lieutenant criminel, grand adversaire du mouvement religieux, fort dissolu en sa vie, d'une rare hardiesse pour saisir les coupables, d'une subtilité étonnante pour les surprendre dans leurs réponses[3], méditait son plan de campagne. Son amour-propre, son avarice, sa haine, toutes ses passions étaient engagées dans cette affaire. Il voulait d'un seul coup de filet prendre tous les hérétiques. Mais comment? Une idée lumineuse le frappa; en se saisissant d'un seul homme, il se flattait d'avoir tous les autres. « Vous connaissez cette boutique d'étuis et autres instruments, rue de la « Vannerie, aboutissant en Grève, dit-il à l'un de ses « gens. Allez-y ; arrêtez le maître gaînier et me « l'amenez. — Gaînier, lui dit-il, vous êtes l'un des « hérétiques, et ce qui est pis (je le sais), vous êtes « leur *avertisseur;* c'est vous, ne le niez pas, qui « leur faites connaître les lieux où leurs assemblées

[1] « Quidam mature sibi consulentes aufugerunt. » (*Corp. Ref.*, II p. 856.)

[2] « Qui ad se ea pericula spectare non putabant, qui non contaminarant eo scelere, hi etiam in partem pœnarum veniunt. » (*Corp. Ref.*, II, p. 856.)

[3] Théod. de Bèze, *Hist. ecclésiastique*, p. 10.

« secrètes doivent se tenir. J'ai envie de les convo« quer; vous allez me conduire dans leurs demeu« res. » Le pauvre homme, comprenant ce dont il s'agissait, se refusa tout tremblant à cette trahison. Le lieutenant criminel ordonna qu'on préparât un bûcher. Les alguazils étant sortis, Morin se tourna vers le gaînier : « C'est vous qui menez les gens à « l'église, continua-t-il, il est juste que ce soit vous « qui commenciez la danse. » Le malheureux tremblait. Quelle affreuse alternative! Quoi! se présenter chez ceux qu'il appelle aux assemblées de Dieu pour les livrer aux flammes. Il y eut dans sa conscience une lutte terrible, mais la crainte de Dieu fut abattue, la lumière de la raison éteinte, tout regard d'honnêteté fut *mis bas*... « Satan entra dans « Judas, » et il chercha comment il pourrait livrer ses frères. Se croyant « près d'être mis au feu[1], » dit Bèze, il promit ce qu'on lui demandait.

Tout était en mouvement dans Paris. On tendait toutes les rues, on faisait des processions, et pour effacer l'injure faite à la messe, on portait solennellement dans tous les quartiers, le *Corpus Domini*[2]. Morin profita de cette agitation pour cacher sa marche. Le perfide gaînier allait devant lui, pâle et tremblant; des sergents le suivaient à quelque distance, et cette cruelle cohorte se glissait silencieusement le long des murailles. Le gaînier s'arrêtait, montrait du doigt une porte; Morin entrait. En vain la famille épouvantée protestait-elle de son inno-

[1] Théod. de Bèze, *Hist. ecclésiastique*, p. 10.
[2] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 44.

cence. Le lieutenant faisait lier les malheureux, pu il poursuivait sa course impitoyable. « Il n'épa « gnait maisons grandes ou petites, dit le chron « queur, comme aussi tous les colléges de l'unive « sité de Paris. »

Peu à peu le bruit de cette horrible expéditio se répandit dans la capitale; l'angoisse saisit nor seulement les amis de Farel, mais tous ceux qu n'étaient pas des adhérents fanatiques de Rome et même de simples amis des lettres ou du plaisi qui n'avaient aucun goût pour la Réformation « Morin faisait trembler toute la ville[1], » car nu ne savait s'il ne serait pas au nombre des suspects Dans plusieurs maisons on était aux aguets pou voir si l'escouade terrible approchait. Le receveu Nicolas Valeton, qui se tenait près de la fenêtre, v venir Morin; il se retourna précipitamment: « L « voici, s'écria-t-il à sa femme, ôtez vite de m « chambre le bahut où sont mes livres... Je cours « sa rencontre; je lui parlerai; je l'arrêterai et vou « donnerai du temps... » La jeune femme effrayé prit les livres et les jeta en grande hâte dans un lieu secret. « Saisissez-moi cet homme, dit le lieu « tenant criminel aussitôt qu'il vit Valeton; qu'on « le mette en prison et qu'on le garde étroite « ment. » Puis il monta, fouilla partout, ne trouv rien, remarqua le bahut vide; mais impatient d'in terroger son prisonnier, ne s'y arrêta pas, et s rendit à la prison où on l'avait conduit. Il ne put surprendre. Le receveur, plein d'esprit, échappa

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 112.

toutes les questions. Le lieutenant commençait à avoir quelques craintes; il se disait que le receveur avait du crédit et qu'il était homme à lui garder rancune; il résolut pour le perdre de procéder plus finement[1]. Le bahut vide lui revenait à l'esprit; il avait dû contenir quelque chose, que l'on avait sans doute enlevé à son approche... Il retourna aussitôt à la maison de l'accusé, et se plaçant devant le bahut : « Madame, dit-il, d'un ton naturel, votre « mari m'a confessé que c'était dans ce coffre qu'il « mettait ses livres et papiers secrets. Au reste, « nous sommes d'accord ; je veux me montrer clé- « ment à son égard ; si vous me donnez telle somme « et me dites où les livres se trouvent, je vous fais « serment devant Dieu que votre mari n'aura aucun « déplaisir. » La femme qui était « jeune, peu avisée » et fort troublée par tout ce qui venait de se passer, se laissa prendre à cette ruse ; Morin lui fit tant de demandes « cauteleuses et si subtiles, » que se fiant à sa promesse elle lui dit tout. « Bon ! dit le lieute- « nant criminel, s'il a voulu nous dérober ses livres, « c'est qu'il se sent coupable d'hérésie. » Les ayant saisis, il s'en alla, et ayant mis les livres en sûreté, il chercha d'autres victimes.

S'il y avait dans Paris un homme qui ne pouvait être soupçonné d'avoir affiché les placards, c'était le pauvre paralytique ; à peine pouvait-il sortir de son lit. N'importe, Barthélemy Milon fut un des premiers vers la maison duquel Morin se dirigea. Il l'avait eu déjà auparavant dans ses prisons ;

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 113.

« mais, dit le *Martyrologue*, le Seigneur l'en avait dé-
« livré pour le faire servir à la consolation des siens
« en cette âpre saison. » Le lieutenant criminel connaissait très bien la boutique du cordonnier Milon; elle était notée dans ses livres. Il entra, comme transporté d'esprit et écumant de rage dans la chambre où le pauvre Berthelot était couché. « Sus, lève-toi! » lui cria-t-il en fixant sur lui son regard farouche. Barthélemy, « n'étant point effrayé de la face hideuse
« de ce tyran, » répondit avec un aimable sourire : « Hélas! Monsieur, il faudrait un plus grand
« maître que vous pour me faire lever. — Enlevez-
« moi cet homme, » dit alors le bourreau à ses sbires, et après leur avoir ordonné d'emporter aussi un meuble où le paralytique tenait ses papiers, il continua sa glorieuse campagne.

Le lieutenant criminel se rendit de là près de la porte Saint-Denis, à l'enseigne du *Cheval noir*; il entra dans la boutique du riche marchand du Bourg. A sa vue tous ceux qui y avaient quelque emploi furent effrayés; mais quoiqu'ils aimassent fort leur patron, nul ne bougea pour le défendre. La femme du drapier, fille d'un autre riche marchand nommé Favereau, ne fut pas si tranquille; fondant en larmes, poussant des cris, elle conjura le cruel Morin de ne pas emmener son époux. Rien ne put l'attendrir et il saisit du Bourg. « Il a lui-même affiché de
« ces *escripteaux* aux coins des rues, » dit-il, et il l'emmena. Ce fut ensuite le tour du pauvre maçon Poille, qui fut pris dans son chétif réduit.

Après eux furent également écrouées diverses personnes de tout rang, de tout sexe, ceux qui

avaient blâmé les placards, aussi bien que ceux qui les avaient approuvés. Les délateurs ne manquaient pas; on promettait à chacun d'eux le quart des biens de l'accusé; aussi ces *quadruplateurs*, comme on les appelait[1], étaient infatigables à chercher des victimes; chacun pouvait être à la fois accusateur et témoin. C'était le règne de la terreur et tous les gens de bien étaient consternés.

La Sorbonne profita de cette furieuse tempête pour se venger de Marguerite et punir ses amis. Cette princesse avait quitté le Béarn au commencement de l'été pour le mariage de sa belle-sœur, Isabelle de Navarre, avec le vicomte de Rohan, et avait obtenu de son frère que Roussel qui était avec elle, ainsi que Courault et Berthaud prêchassent à Paris. Ces hommes, modérés, s'étaient fort opposés à l'acte accompli dans la nuit du 25 octobre; néanmoins ils furent jetés en prison. On ne craignit pas même d'offenser les alliés du roi; beaucoup d'Allemands furent brutalement saisis, les catholiques comme les protestants; il suffisait alors d'avoir l'accent d'outre-Rhin pour être soupçonné d'*hérésie*.

Ce fut sur ces entrefaites que François I[er] arriva à Paris. Les cardinaux, la Sorbonne, le parlement, tous les amis ardents du catholicisme romain rivalisèrent de zèle pour affermir en sa religion, un peu ébranlée, « ce bon et sage prince, » comme l'appelle Florimond Rémond. Il fallait profiter du

[1] « Delatores et quadruplatores publice comparantur. » (Sturm à Mélanchthon, *Corp. Ref.*, II, p. 856.)

moment pour le détacher de ses alliances avec les Anglais et les Saxons. C'était maintenant que le coup devait être frappé, que des attaches coupables devaient être rompues. Le cardinal de Tournon surtout était infatigable et demandait sans cesse des échafauds. L'évêque de Tulle, du Chatel, se montrant opposé à des mesures sanguinaires : « Cette to« lérance me paraît suspecte, lui dit Tournon, elle est « indigne d'un vrai fils de l'Église. » J'agis comme « un évêque, lui dit fermement du Chatel, et vous « comme un bourreau. » Mais rien ne pouvait arrêter ni Tournon ni Duprat. « Gardez bien, disaient« ils à François Ier, l'honneur que Pie II donna à « nos rois, quand il dit : Les rois de France ont « cela de propre qu'ils conservent la foi catholique « et l'honneur des gens d'Église. » Ils ajoutaient : « On coupe le passage au feu, en abattant les mai« sons qu'il a d'abord atteintes, et même les voi« sines; faites de même, Sire; ordonnez que sans « réserve aucune, on extermine entièrement ceux « qui se rebellent contre l'Église. Allumez des « feux... et dressez des potences pour y loger les « luthériens [1]. »

Une nouvelle folie, à ce que racontent quelques historiens que nous avons peine à croire, vint enflammer encore plus la colère du roi. La nuit même de son arrivée, les placards, dit-on, reparurent et furent affichés aux portes mêmes du Louvre. Il y a plus; on prétend que François Ier au moment de se mettre au lit trouva le placard sous son coussin

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VII, ch. v.

L'historien qui rapporte ce fait est fort sujet à l'exagération [1]. Ces récits sont, je pense, des fables inventées par les adversaires de la Réforme; ses amis étaient alors trop consternés pour avoir tant de hardiesse.

Personne n'était plus effrayé, plus tremblant que Marguerite. Rien ne lui était plus contraire que le style des placards; et au fond le coup était non-seulement une attaque contre Rome, mais encore une protestation contre le système moyen,—catholique, —de la reine de Navarre. Il y avait dans ceux qui protestaient ainsi (avec le christianisme de plus) quelque chose de semblable à un caractère fameux dans la littérature; ils condamnaient à la fois et les romains fanatiques et les catholiques spirituels,

> Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
> Et les autres, pour être aux méchants complaisants [2].

La reine de Navarre n'avait pas su le premier mot du coup qui se préparait, et au moment où elle croyait l'Évangile sur le point de remporter la victoire, tout semblait fini pour lui en France. La colère de son frère, le regard dur qu'il jetait sur elle, peut-être pour la première fois, saisissaient cette femme qui avait, il est vrai, une si forte intelligence, mais aussi un cœur si facilement ému, si craintif même...; elle versait d'abondantes larmes. Elle ne douta point que cette affaire ne fût le résultat d'un complot ourdi par la Sorbonne et le cardi-

[1] Varillas.
[2] *Le Misanthrope.*

nal de Tournon. « Monseigneur, disait-elle au roi « nous ne sommes point sacrementaires. Ces infâme « placards ont été inventés par des hommes, qu « veulent faire retomber sur nous la responsabilit « de leur abominable manœuvre [1]. »

Elle résolut de tout faire pour sauver au moin Roussel ; la pensée qu'il allait être brûlé l'effrayai: Pourquoi ne l'avait-elle pas laissé à Pau ! Voyan la froideur inaccoutumée du roi, elle chargea l perfide Montmorency de présenter sa requête. « O « est à cette heure, lui écrivait-elle, à parfaire « procès de maître Gérard ; le roi trouvera, je l'e « père, qu'il est digne de *mieux que du feu*... Il n « jamais tenu une opinion qui sente chose hérétique « Il y a cinq ans que je le connais, et si j'eusse v « en lui une chose douteuse, je n'eusse pas souffe « si longuement un tel poison. Je vous en prie, r « craignez pas de porter cette parole pour moi [2].

Montmorency, loin d'être disposé à faire ce qu la reine demandait, s'efforçait de perdre non-seu lement Roussel, mais encore Marguerite elle-mêm et les cardinaux Duprat et de Tournon l'aidaient mettre dans l'esprit du roi que sa sœur était po quelque chose dans l'affaire des placards. La fr deur, l'aigreur même de François I[er] à l'égard Marguerite, ne faisaient que s'accroître. Navr elle ne put y tenir, et quitta brusquement Paris.

Quelques-uns allaient plus loin que Duprat Tournon et voulaient faire retomber leur vengean

[1] Msc. Bibl. imp., F. Supplément, n° 133.
[2] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 299.

sur le roi lui-même. Le tribun de la Sorbonne, l'impétueux Beda, qui n'oubliait ni son exil, ni sa prison, cherchait l'occasion de se venger du prince qui l'avait disgracié. Il haïssait cordialement François Ier; lui faire du mal pour le plaisir de lui en faire était son ambition. Ce n'est pas assez d'attribuer les placards à la reine de Navarre, il en accusera François lui-même. Il monte en chaire, et prononce contre ce prince un discours plein d'invectives. « Si ce n'est pas le roi qui a fait afficher ces « feuilles, dit-il, c'est lui du moins qui en est res-« ponsable; la faveur qu'il montre aux hérétiques, « son alliance avec le roi d'Angleterre sont la cause « de tout le mal. » Cette fois, le prêtre avait eu tort de se croire plus puissant que le roi. Beda, dénoncé au parlement comme coupable de lèse-majesté[1], fut jeté en prison, condamné à faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame, et à être enfermé à l'abbaye Saint-Michel, jusqu'à la fin de ses jours; il y mourut. Ainsi finit dans l'obscurité ce furieux avant-coureur de la Ligue.

Cette fougue révolutionnaire du champion de Rome adoucit un peu François Ier; se voyant accusé aussi bien que sa sœur, il la fit revenir à Paris. La reine, dont le courage se laissait aussi facilement relever qu'abattre, arriva pleine d'espoir au Louvre, ne doutant pas qu'elle allait gagner le roi à ce juste milieu qu'elle aimait tant. Mais elle trouva François moins accessible qu'elle ne l'avait cru et lui donnant

[1] « Beda conjectus est in carcerem accusatus criminis læsæ majestatis. » (Cop. à Bucer, 5 avril 1535.)

encore des signes de sa mauvaise humeur. Ceci n
l'arrêta pas. Des hommes imprudents et violen
avaient voulu faire abolir la messe au moyen d'u
placard fanatique, elle arrivera au même but, ma
par des moyens plus doux et plus habiles. « Vous n
voulez plus d'Église, plus de sacrements, » lui d
le roi brusquement. La reine de Navarre répond
qu'elle voulait au contraire l'un et l'autre; et prof
tant de l'occasion pour exécuter son plan, elle r
présenta à son frère qu'il fallait unir la chrétien
entière en un seul corps, ayant l'évêque de Rome
sa tête; qu'à cet effet, il fallait amener les prêtr
à abandonner volontairement certaines doctrin
scolastiques, certaines pratiques superstitieuses q
ôtaient au rit de l'Église sa primitive beauté. Puis t
rant de sa poche un papier que Lefèvre avait écrit
sa demande, pendant son séjour dans le Midi, el
le présenta au roi; c'était la confession de foi conn
« sous le nom de ***Messe à sept points***. Le prêtre co
« tinuera à célébrer la messe, dit Marguerite à s
« frère; seulement ce sera toujours une *communi*
« *publique;* il n'élèvera pas l'hostie; on ne l'adore
« pas; le prêtre et le peuple communieront sous l
« deux espèces; il n'y aura de commémoration ni d
« la Vierge ni des saints; la communion se célébre
« avec du pain ordinaire; le prêtre après l'avo
« rompu et en avoir mangé distribuera le reste a
« peuple. De plus, les prêtres auront la liberté d
« se marier[1]... ». François Ier en entendant les se

[1] *France protestante*, art. *Marguerite*. — Freer, *Marguerite d'A*
goulême, II, p. 142.

points de la messe de sa sœur, lui demanda ce qu'il restait de la messe romaine? Alors la reine le prenant par son faible, la gloire, lui représenta qu'au moyen de ce compromis, il réunirait toutes les sectes, et rétablirait l'unité catholique, détruite depuis tant de siècles... N'était-ce pas le plus grand honneur auquel un prince pût atteindre?

François paraissait ébranlé, mais il voyait pourtant de grandes difficultés. La reine le pria de faire venir son chapelain Roussel et les deux augustins Courault et Berthaud: « Ils vous montreront, je n'en « doute pas, dit-elle, que la chose est pratiquable. » François était curieux, dit un historien; il accepta. Les trois évangéliques furent tirés de leur prison et amenés au Louvre, où la reine de Navarre elle-même les présenta à son frère. Elle était dans la joie; l'affaire des placards qui menaçait de tout perdre serait peut-être le moyen de tout sauver. Elle se trompait. François, quand il parlait avec elle, était facilement comme un bon frère avec sa sœur; mais en présence des deux moines et de maître Gérard, il ne fut plus qu'un maître. Ces gens lui déplurent, le zèle avec lequel ils signalaient les erreurs et abus de la messe irrita le roi, il les renvoya précipitamment en prison. Des hommes plus zélés qu'eux en étaient déjà sortis pour marcher à l'échafaud.

CHAPITRE ONZIÈME.

L'EXPIATION OU PROCESSIONS ET ÉCHAFAUDS.

(Fin 1534, commencement 1535.)

Il fallait une expiation pour purifier la Fran des cérémonies solennelles, des sacrifices, des b chers. Rien ne devait manquer à l'œuvre expiatoi

Du Bourg, Milon, Poille et leurs amis jetés en p son, y avaient attendu le jour où ils devaient co paraître devant leurs juges. Le pauvre paralytiq était demeuré aussi tranquille que dans la boutiq de son père ; il l'était même davantage. Nagu quand des amis, des parents, bien accoutumés à lever, le prenaient dans leurs bras, il criait de douleur qu'il sentait en ses membres. Mais lo (dans la prison), il endurait tout sans souffrance les plus rudes « attouchements lui semblaient l « gers. » Recevant de Dieu des forces inconnues, était calme et joyeux dans la tribulation. Cette sain patience répandait la paix dans les cœurs de s compagnons d'infortune. « On ne saurait croire, d « le chroniqueur, les consolations qu'il leur appo « tait. » Tous, ils se trouvaient dans un sentier tén

breux qui les menait à une mort cruelle, mais le pauvre homme marchait devant eux comme un flambeau qui les guidait et les réjouissait de sa douce lumière.

Le jour du jugement arriva; c'était le 10 novembre, quinze jours après les placards. Sept prisonniers furent conduits au Châtelet; ils franchirent cette antique enceinte où se trouvaient encore quelques restes des murailles de César; ils parurent devant la chambre criminelle, et l'avocat du roi vêtu de rouge, demanda un sévère jugement. Le pauvre paralytique ne pouvait être accusé d'avoir couru la ville pour afficher les placards; n'importe, il fut convaincu d'en avoir eu dans la boutique de son père. La justice fut à la fois prompte et cruelle. Ces hommes vertueux furent tous condamnés à la confiscation de leurs biens, à faire publiquement amende honorable et à être brûlés vifs en divers lieux et divers jours. La cour pensait, en disséminant les supplices, répandre partout la terreur. La sentence fut confirmée par le parlement [1].

Le 13 novembre, trois jours après le jugement, l'un des guichetiers entra dans le cachot du paralytique; il le prit dans ses bras comme un enfant et le porta dans un tombereau; puis le cortége se dirigea vers la place de Grève. En passant devant la maison de son père, Milon la salua d'un sourire. Il arriva au lieu de l'exécution; le bûcher était prêt. « Modérez les flammes, dit l'officier qui comman- « dait; » la sentence porte qu'il doit être brûlé

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 444.

à petit feu. C'était une cruelle perspective; toutefoi
il ne prononçait que des paroles de paix. Il savai
que croire et souffrir est la vie du chrétien; mais i
croyait que la grâce de la souffrance était encor
plus excellente que celle de la foi. Les ennemi
de la Réformation qui entouraient le bûcher, écoutaient le martyr, saisis de surprise et de respect
Les évangéliques étaient profondément émus e
s'écriaient: « Oh! qu'est grande la constance de c
« témoin du Fils de Dieu, soit en la vie soit en l
« mort [1]! »

Le lendemain, ce fut le tour de du Bourg, le marchand de la rue Saint-Denis. Les richesses dont i
avait joui pendant sa vie, les pleurs de sa femme
les sollicitations de ses amis n'avaient pu le sauver
Il avait un caractère décidé; quand il avait affich
le placard, il l'avait fait hardiment, quoiqu'il sû
que cet acte pouvait lui coûter la vie, et il mont
dans le tombereau avec le même courage. Quand i
fut devant l'église Notre-Dame, on le fit descendre
on lui mit la torche au poing et la corde au cou
puis on le mena devant la fontaine des Innocents
rue Saint-Denis, tout près de sa maison, — on eû
pu le voir de ses propres fenêtres, — et là, on lu
coupa le poing. La main qui avait affiché contr
Rome la terrible protestation, tomba par terre, mai
l'homme resta ferme, croyant que « si ceux qui *ba*
« *taillent* sous des capitaines terrestres, poussen
« jusqu'à la mort, quoiqu'ils en ignorent l'issue
« les chrétiens qui sont sûrs de la victoire, doiven

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 43.

« combattre à plus forte raison jusqu'au bout. » Du Bourg fut conduit aux Halles et brûlé vif[1].

Le 18, ce fut le tour de Poille. Cet ancien disciple de Briçonnet montra autant de fermeté que son maître avait montré de faiblesse. Le sinistre cortége se dirigea vers le faubourg Saint-Antoine, et s'arrêta devant l'église Sainte-Catherine; c'était là qu'on avait préparé le bûcher pour l'édification des fidèles de ce quartier. Poille descendit du tombereau; tous ses traits indiquaient la paix et la joie; au milieu des hallebardes et de toute la foule qui l'entourait, il ne pensait qu'à son Sauveur et à sa couronne. « Mon Sauveur Jésus-Christ, dit-il, règne « dans le ciel, et moi je suis prêt à combattre pour « lui sur la terre, jusqu'à la dernière goutte de « mon sang. » Cette confession de la vérité, au moment du supplice, irrita les bourreaux. « Attends, « lui dirent-ils, nous saurons bien t'empêcher de « parler. » Ils sautèrent sur lui, ouvrirent sa bouche, saisirent sa langue, et la lui percèrent, puis par le plus cruel raffinement, ils lui ouvrirent la joue, et y attachèrent sa langue avec une cheville de fer[2]. A cet horrible spectacle, on entendit dans la foule quelques cris; c'étaient ceux d'humbles chrétiens, qui étaient venus assister le pauvre maçon de leurs regards compatissants. Poille ne parlait plus, mais ses yeux annonçaient encore la paix dont il jouissait. Il fut brûlé vif.

Dès lors les supplices se succédèrent rapidement; plusieurs autres sentences avaient été rendues. Le

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 445.
[2] Crespin, *Martyrol.*, fol. 113, verso.

19 novembre, un imprimeur qui avait imprimé les livres de Luther, et un libraire qui les avait vendus, étaient conduits ensemble, à la place Maubert; ces pauvres gens n'avaient pensé peut-être qu'à une bonne spéculation : n'importe, ils étaient brûlés. Le 4 décembre, un jeune clerc subit le même supplice devant Notre-Dame. Le lendemain, un eune enlumineur, natif de Compiègne, qui travaillait dans un atelier, près du pont Saint-Michel, mourut sur un bûcher dressé au bout de ce pont. Quelquefois on se contentait de « battre nuds » les accusés, de confisquer leurs biens et de les bannir [1].

La terreur était universelle. Tous ceux qui entretenaient des rapports avec les victimes, ou avaient fréquenté quelquefois les assemblées étaient inquiets et troublés. Il y avait une grande agitation dans les maisons évangéliques; la fuite semblait le seul refuge, plusieurs faisaient leurs préparatifs de départ.

Quand nous avons parlé des chrétiens évangéliques de Paris, nous ne les avons pas tous nommés. Il y en avait dont la profession sans être aussi publique que celle de du Bourg, de la Forge, Milon, était pourtant aussi sincère; plusieurs d'entre eux se firent alors connaître. De ce nombre étaient quelques nobles. Le seigneur de Roygnac et sa femme, le sieur de Robertval, lieutenant du maréchal de la Marche, le seigneur de Fleuri en Brière, la damoiselle Bayard, veuve du conseiller Porte, prenaient alors en gémissant la route de l'exil [2]. Le trouble,

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p, 445, 446.

[2] *Chronique du roi François Ier*, p. 130. Ce manuscrit, publié par M. Guiffrey en 1860, nous a révélé des faits nouveaux.

l'effroi, avaient pénétré jusque dans les offices de l'État; plusieurs employés, Élouin du Lin, receveur du parlement de Rouen, Guillaume Gay, receveur de Vernay, mis en demeure de choisir entre leurs recettes et leur conscience abandonnèrent leurs bureaux et s'enfuirent. On voyait même parmi les fugitifs des hommes que l'on n'eût pas cherchés parmi les convertis. Le trésorier des Menus-Plaisirs, maître Pierre Duval, touché par la grâce divine au milieu des fêtes dont il avait l'administration, et son secrétaire René, converti comme lui, résolurent de sacrifier ces *allèchements* du monde, qui s'évanouissent avec la vie, et se dérobèrent à la colère redoutable de leur maître. Un autre Duval (Jean), probablement de la même famille que Pierre, garde du pavillon du bois de Boulogne, qui servait de rendez-vous de chasse à la cour, avait été atteint par la Parole de Dieu au milieu de ses cerfs et de ses oiseaux de fauconnerie, et son cuisinier Guillaume Deschamps, l'avait été de même. L'Évangile était aussi entré dans l'hôtel des Finances, deux clercs du Trésor, s'étaient mis à chercher *le trésor céleste;* ils s'appelaient Claude Berberin et Léon Jamet, de Sansay en Poitou. Tous ces hommes disparaissaient soudain; les uns se cachaient dans quelque village de province où ils avaient des amis; d'autres allaient à Bâle, d'autres à Strasbourg. Jamet, ami de Clément Marot, qui lui a adressé quatre de ces épîtres burlesques appelées *coq-à-l'âne*, alors fort en vogue, alla jusqu'en Italie, et se réfugia à la cour de la duchesse René de Ferrare, dont il devint secrétaire, et Clément Marot, qui

avait eu déjà plus d'une fois affaire avec la justice, pour sa haine de toute contrainte, et non pour sa foi, prit aussi peur et accompagna son ami au delà des Alpes.

A côté de ces nobles et de ces employés du roi, se trouvaient sur les routes de la France des hommes plus modestes. Les états qui tenaient à la typographie, les imprimeurs, les libraires et les relieurs, fournirent le contingent le plus nombreux à la troupe des fugitifs. La Réformation avait gagné bien des sectateurs parmi les maîtres et leurs ouvriers, et il suffisait d'avoir imprimé, relié ou vendu un ouvrage de Luther pour être brûlé vif. Maître Simon Dubois, Jean Nicole, le Balafré (le surnom seul nous est parvenu), tous imprimeurs, étaient en fuite. Le libraire André Vincard; les relieurs maître Cholin, Jérôme Denis, et un *contre-pointeur* de livres suivant la cour, surnommé Barbe-d'Orge, avaient disparu. Des marchands orfévres, des graveurs, un *tailleur d'istoires*, Jean le Feuvre (peut-être ce graveur en bois avait-il fait certains dessins représentant le Christ et l'Antechrist, qui avaient été répandus avec les placards); de plus, un tonnelier, un menuisier, un cordonnier; un peintre, maître Girard Lenet; un aubergiste, Jean Pinot, hôte de la Clef (en Grève), bien connu pour loger fréquemment des *luthériens;* la sœur du paralytique Milon, la femme Simon, qui ne put prendre sur elle de rester dans la ville où avait été brûlé son frère: tous ces gens s'enfuyaient loin de Paris [1].

[1] *Chronique du roi François Ier*, p. 130-132.

Le Dauphiné était la province de France qui avait le plus de ressortissants parmi les évangéliques de Paris. Maître Thomas Berberin, Pasqualis, François, Gaspard Charnel, et un jeune moine nommé Loys de Laval, étaient tous Dauphinois; ils retournèrent précipitamment dans leur pittoresque province.

Plusieurs autres fugitifs étaient des moines; il y avait frère Gratien, frère Richard, tous les deux augustins; frère Nicole Marcel, célestin, le chantre Jehannet, lequel était appelé le *prédicant;* un prêtre séculier, maître Jean le Rentif, appelé parmi le peuple, le *prêcheur de bracque;* peut-être portait-il ce nom, parce que ayant jeté l'habit sacerdotal, il prêchait en braies [1]. Dans ce troupeau fugitif, il y eut une brebis galeuse; le fameux docteur en théologie Pierre Caroli. La Sorbonne lui avait interdit de continuer ses leçons au collége de Cambray pour avoir dit : « Rien ne sépare plus de la « connaissance de Dieu que les images; et mieux « vaut donner *six blancs* à un pauvre, que de les « donner à un prêtre pour dire la messe » Il partit pour la Suisse, où l'on n'apprécia pas fort sa présence. « Aussi sortit alors, dit Théodore de Bèze, « Caroli, traînant avec soi le même esprit d'ambi- « tion, de contradiction et de paillardise; homme « que l'Esprit de Dieu n'avait pas envoyé, mais que « Satan avait apporté pour empêcher l'œuvre du « Seigneur. »

Les colléges, aussi, où les lumières évangéliques commençaient à éclairer quelques maîtres et

[1] En italien *brache*.

quelques élèves, fournirent plusieurs fugitifs. De professeurs, sur lesquels seraient tombées les rigueurs du parlement, se levaient, disaient adieu à leurs élèves, sortaient avec tristesse de leur chambre d'étude et disparaissaient. Maître Jean Renault, principal d'un collége de Tournay, maître Mederic Sévin, maître Mathurin Cordier, l'ami, le mentor de Calvin, avaient quitté précipitamment Paris, sans prendre congé de leurs collègues. Toutes les classes de la société avaient fourni quelques représentants à cette troupe, qui par tous les chemins, s'éloignait de la capitale. Souvent, ces nobles chrétiens étaient traités ignominieusement dans leur fuite ; plusieurs en avaient pitié, mais d'autres les insultaient. Ils étaient quelquefois obligés de se cacher dans les étables, dans les bois ; consumés de pauvreté, de faim, couverts de « vils et âpres vêtements, » pour mieux échapper à leurs ennemis : mais la paix de la foi les consolait ; ils n'avaient pas voulu renier Christ ; ils avaient préféré, comme parle Calvin, renoncer à la vie de ce monde pour vivre perpétuellement au ciel, et l'espérance d'une résurrection glorieuse les empêchait de défaillir [1].

Marguerite versait en secret bien des larmes, et sa muette douleur parlait avec éloquence à François Ier. Elle hasarda bientôt quelques prières en faveur de ses amis, Roussel, Courault et Berthaud. Le roi était encore irrité contre eux ; mais l'amiti

[1] La liste de ceux qui furent signalés par MM. de la justice, comme s'étant enfuis de Paris, dont parlait déjà le Bourgeois de Paris, dans son *Journal*, p. 446, se trouve plus complète dans la *Chronique de François Ier*, p. 130 à 132.

qu'il avait pour sa sœur l'emporta. Il ordonna que ces trois docteurs fussent sortis de prison et mis dans un couvent; la cellule succédait au cachot, ce qui était un petit adoucissement. Une vive réprimande fut faite à chacun d'eux. Roussel déclara qu'il ne voulait pas rompre avec l'Église et se retira dans son abbaye de Clairac[1]. Le faible Berthaud, que les supplices avaient épouvanté, reprit sans arrière-pensée l'habit monastique et mourut au cloître; mais le vieux et intrépide Courault demeura ferme. En vain le roi le renvoya-t-il au couvent; en vain l'habilla-t-on d'un froc, et lui mit-on un chapelet entre les doigts, il garda le silence; mais à la première occasion, quelques jours seulement après avoir été mis dans le cloître, il s'échappa, et prit, presque aveugle, la route qu'avaient déjà suivie Farel et Calvin. Il arriva à Bâle.

Cette grâce, presque honteuse pour le prince qui l'accordait, fut la seule et suprême manifestation de la miséricorde de François Ier; après avoir cédé à sa sœur, il céda aux courtisans, aux cardinaux, à la Sorbonne, au parlement. L'indulgence du roi pour les trois docteurs ne fit que hâter les terribles persécutions qui allaient commencer en France. Le peuple, surtout à Paris, ignorant, superstitieux, ne s'imaginant pas qu'il pût y avoir une autre religion que celle qu'on lui avait enseignée, était pourtant étonné, ébranlé, inquiet, en voyant le grand nombre d'hommes et de femmes gagnés à l'Évangile; il était même touché de la sérénité des martyrs. Les

[1] « Gerardus Rufus... decreto regio absolutus. » (Cop à Bucer. Msc. de Strasbourg.)

chefs du parti ultramontain alarmés de l'agitatio qui se répandait peu à peu dans tous les quartie de la capitale, voulurent raffermir la foi des masse et se mirent à solliciter vivement le roi. Ils rapp laient l'écrit contre la messe, ils demandaient de châtiments plus rigoureux, des réparations plu éclatantes; ils représentaient que les « habitants c « Paris étaient *fort troublés* de la *multitude* de cer « qui avaient erré en la foi [1]. » Il leur semblait vo les flots de la doctrine de Luther s'avancer d'All magne avec impétuosité et sur le point d'envah la France... Il fallait à tout prix leur opposer u digue capable de les arrêter. « Sire, disaient-i « transmettez fidèlement à vos successeurs ce tit « glorieux de Fils aîné de l'Église que vous av « reçu de vos pères... Vous savez combien l'esp « français est avide de nouveautés [2], et où cela pe « nous conduire... Donnez une preuve publique « votre attachement à la foi. » François n'avait p oublié le placard affiché pendant la nuit à la porte sa chambre, et cette remontrance évangélique l semblait un écrit diffamatoire dirigé contre S Majesté. Encore donc quelques bûchers... Mais faut qu'une pompe inaccoutumée les accompagn Par loi et constitution du roi, il fut ordonné qu'c demanderait au Tout-Puissant la destruction c l'hérésie, et qu'à cet effet il y aurait une processic solennelle et un sacrifice expiatoire... François s réservait de le couronner par des actes barbares.

[1] *Chronique du roi François Ier*, p. 113.

[2] « Quam avido novitatis ingenio essent Galli. » (Florimond Rémor *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 229.)

Tout Paris s'agita ; on tapissait les rues ; on construisait des reposoirs ; on préparait dans les palais les vêtements les plus magnifiques, et l'on comptait les victimes dans les cachots. François avait plusieurs motifs pour donner un grand spectacle et l'accompagner de sanglants intermèdes ; la politique même n'y était pas étrangère. Il voulait faire taire les mauvaises langues qui déblatéraient sur ses ententes cordiales avec Henri VIII et sur la bonne grâce avec laquelle il recevait l'ambassadeur du Grand Turc ; il voulait attirer sur ses armes les bénédictions du ciel ; il voulait montrer que, s'il protégeait les bonnes lettres, il méprisait les écrits fanatiques, il détestait les libelles anonymes répandus en même temps que les placards, les *Sept assauts*, l'écrit *Contre les marchands boutiquiers du pape*, et tant d'autres. Mais la colère dont il avait été saisi en voyant à sa porte même, une affiche coupable, réclamait surtout, sans délai, de terribles vengeances.

Le 21 janvier arriva, jour néfaste ! Dès le matin, une population considérable, soit de la ville, soit des contrées environnantes, remplissait Paris ; les toits même des maisons, étaient couverts d'hommes, petits et grands. Cette multitude curieuse, agitée, augmenta encore l'émotion générale ; beaucoup de bourgeois de Paris n'avaient jamais rien vu de pareil. « Il n'y a, disait-on, tant soit petit bout de bois « ou de pierre, saillant des murailles, qui ne soit « chargé, pourvu qu'il y ait place pour une per« sonne, et les rues semblent pavées de têtes hu« maines. » La foule *innumérable* admirait les tapis-

series dont les maisons étaient tendues, les reposoirs, les tableaux pleins de *mystères* somptueux. Le peuple s'arrêtait surtout devant une représentation de la *Sainte hostie*, devant celle du Juif (probablement du Juif errant), « et d'autres de « *moult grande singularité*. » Devant la porte de chaque maison, était une torche de cire ardente « pour faire révérence au saint sacrement et aux « saintes reliques[1]. »

A six heures du matin la procession commença. D'abord paraissaient toutes les croix et bannières des paroisses de Paris; puis deux à deux, les bourgeois une torche à la main; puis les quatre ordres mendiants; puis les prêtres et chanoines de la ville. Jamais on n'avait vu tant de reliques. Ce n'étaient pas seulement des hommes vivants qui figuraient alors dans les rues de la capitale pour rendre honneur à la messe, c'étaient saint Philippe, saint Marcel, saint Germain, saint Méry, saint Honoré, saint Landry, sainte Opportune, saint Martin, saint Magloire, et beaucoup d'autres qui, en tout ou en partie, sortis du tombeau, défilaient devant le peuple. La foule contemplait ces vieilles reliques avec une béate admiration. « Voilà le corps du saint!... voilà « ses souliers !... voilà ses chausses ! »

Ainsi parlaient les dévots; mais quels effets produisaient ces superstitions sur les hommes éclairés? Qu'eût dit Calvin en particulier, ce grand ami du culte en esprit et en vérité rendu à Dieu seul? Depuis quelques mois il avait quitté Paris; mais

[1] *Chronique du roi François Ier*, p. 114.

s'il avait été encore, au moment de la procession, chez de la Forge ou dans quelque autre maison devant laquelle défilait le cortége, quels sentiments eût-il éprouvés? Nous le voyons dans l'un de ses écrits, où il s'occupe de toutes les reliques exhibées alors au peuple de Paris. C'est bien ici le moment de faire connaître ce qu'il pensait de ces restes supposés des saints. L'ironie est une arme dont il faut être avare quand il s'agit de choses religieuses; cependant nous la trouvons plus d'une fois dans la Bible, par exemple quand Élie parle aux prophètes de Bahal [1]; Calvin donc a pu l'employer. Mais il n'était pas plaisant de son caractère, et sous son ironie se cachait un profond sérieux.

Les corps saints se succédaient les uns aux autres dans les rues de la capitale. L'admiration des bourgeois de Paris croissait de moment en moment; ils croyaient, au passage de chaque relique, voir un objet unique dans le monde. « Ah! dit Calvin plus « tard, la merveille n'est pas si grande. Nous n'avons « pas seulement *un* corps de chacun de ces saints, « nous en avons *plusieurs*. Il y a un corps de saint « Mathias à Rome, un second à Padoue, un troisième « à Trèves; il y en a un de saint Lazare à Marseille, « un autre à Autun, un troisième à Avallon [2]. »

Bientôt parurent les chanoines de la Sainte-Chapelle, revêtus de leurs chapes; aucune église de la chrétienté ne possédait de si précieux trésors. « Voici le lait de la Vierge! — Vraiment, dit Calvin, « il n'y a si petite villette, ni si méchant couvent,

[1] 1 Rois XVIII, 27.
[2] Calvin, *Opusc. franç.*, p. 750, 751.

« où l'on ne nous montre ce lait; certes si
« sainte Vierge eût été nourrice toute sa vie,
« grand'peine eût-elle pu en donner une si granc
« abondance[1]. »

« — Voici la robe de pourpre du Seigneur, d
« sait le peuple; voici le linge dont il se ceignit
« la Cène, et les *drappelets* (langes) de sa naissanc
« —On ferait mieux, dit Calvin, de chercher Jésu
« Christ dans sa Parole, ses sacrements et ses grâc
« spirituelles, que dans sa robe, sa chemise et s
« drapeaux[2] ! »

« Voici la couronne d'épines !... » dit-on bientô
La sensation produite par cet objet vénéré fut d'a
tant plus grande, et les mouvements du peup
pour s'en approcher d'autant plus vifs, que jama
encore on ne l'avait vu aux processions. — « C
« n'est pas une rareté, dit Calvin. Il y a deux
« ces couronnes à Rome; il y en a une à Vincenne
« une à Bourges, une à Besançon, une à Albi, u
« à Toulouse, une à Mâcon, une à Cléry, une
« Saint-Flour, une à Saint-Maximin, une à Noyo
« une à Saint-Salvador en Espagne, une à Sain
« Jacques en Gallice, et beaucoup d'autres da
« d'autres lieux encore. Vraiment, pour faire tout
« ces couronnes et recueillir toutes ces épines,
« faut qu'on ait abattu toute une haie[3]... »

— « Voici la vraie croix ! » De nouveau, tumult
clameurs; les Parisiens et les étrangers se presse
les uns contre les autres. — « Ce n'est pas la seul

[1] Calvin, *Opusc. franç.* p. 743.
[2] *Ibid.*, p. 727 et 736.
[3] *Ibid.*, p. 736 et 742.

« dit le réformateur, il n'y a si petite ville et si « chétive église qui n'en montre des morceaux, et « si l'on voulait tous les ramasser, il y aurait la « charge d'un très grand bateau, et trois cents « hommes ne pourraient les porter [1]... »

Ensuite, parut un reliquaire en vermeil, qui attirait l'attention générale : c'étaient les reliques de sainte Geneviève, patronne de Paris; on ne les sortait que dans les grands périls de la France; c'était la dernière ancre au sein de la tempête. Les bouchers de Paris s'étaient offerts pour porter cette précieuse amulette, et ils s'y étaient préparés par un jeûne de plusieurs jours; ils s'avançaient pieds nus et couverts seulement d'une longue chemise. Autour de ce groupe un peu farouche, il y avait un mouvement perpétuel. « La voilà, disait-on, la sainte vierge de « Nanterre ! elle a sauvé nos pères des fureurs d'At« tila; qu'elle nous sauve de celles de Luther! » On se précipitait sur ces reliques; l'un voulait les toucher de son bonnet, l'autre de son mouchoir, un troisième du bout du doigt, quelques-uns même, plus hardis cherchaient à les baiser. « *Baisez le Fils, de peur qu'il ne s'irrite, et que vous ne périssiez quand sa colère s'embrasera tant soit peu* [2] ! »

Les reliques passées, venaient un grand nombre de cardinaux, archevêques, évêques, abbés chapés et mitrés. Puis, sous un dais magnifique, dont les quatre bâtons étaient tenus par les trois fils du roi et le duc de Vendôme, premier prince du sang, se trouvait l'hostie portée par l'évêque de Paris, et

[1] Calvin, *Opusc. franç.*, p. 734.
[2] Psaume II, v. 12.

adorée comme si c'eût été le Seigneur lui-même.

Alors paraissait enfin François Ier, sans faste, à pied, tête nue, une torche ardente à la main[1], comme un pénitent chargé d'expier les sacriléges de son peuple. A chaque reposoir, il remettait sa torche au cardinal de Lorraine, joignait les mains et se prosternait, s'humiliant, non pour ses adultères, ses mensonges ou ses faux serments; il n'y pensait pas; mais pour l'audace de ceux qui ne voulaient pas la messe. Il était suivi de la reine, des princes et princesses, des ambassadeurs étrangers, de toute la cour, du chancelier de France, du Conseil, du Parlement en robes écarlates, de l'Université, des autres compagnies et de sa garde. Tous marchaient deux à deux, « donnant toutes les marques d'une piété extraordi-« naire. » Chacun tenait son flambeau allumé, dans un profond silence. Des chants spirituels et des airs funèbres interrompaient seuls de temps en temps le calme de cette morne et lente procession.

Elle parcourut ainsi divers quartiers de la capitale, suivie d'une foule immense de peuple, et les habitants de chaque rue, se tenant devant leurs maisons, se jetaient à genoux au moment où passait l'hostie. La cohue était telle, que des bandes d'archers, un bâton blanc à la main, placés dans toutes les rues, avaient peine à faire ouvrir le passage au cortége[2].

Enfin la procession arriva à l'église Notre-Dame;

[1] Garnier, *Hist. de France*, XXIV, p. 556.

[2] « Innumera denique plebis mutitudine. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 229.) — Voir aussi le *Journal d'un Bourgeois de Paris*. — Fontaine, *Hist. catholique*. — Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, et *Chronique de François Ier*.

le sacrement y fut déposé sur l'autel; la messe fut chantée par l'évêque de Paris, et l'on rendit à l'hostie tous les hommages imaginables, pour réparer l'injure que les placards lui avaient faite. De Notre-Dame, le roi et les princes se rendirent à l'évêché.

Il est dans l'histoire des jours néfastes. Il en est un surtout qu'il suffit de nommer pour remplir l'âme de tristesse et de deuil... date funeste, qui devait inaugurer solennellement en France l'époque des persécutions et des martyrs. Le *vingt et un janvier* 1535, un roi de France, entouré de toute sa cour, ses ministres, son parlement, son clergé, allait vouer à la mort, avec pompe, les humbles disciples de l'Évangile. Ce que les Valois commençaient, les Bourbons le continueraient, et le plus illustre d'entre eux exercerait, sur une vaste échelle, le système des galères et des bûchers. Hélas! il y a des dates qui se rencontrent d'une manière frappante et cruelle. Deux cent cinquante-huit ans plus tard il y eut un second *vingt et un janvier*. Le plus simple, le plus doux, le plus généreux des Bourbons, condamné par des hommes égarés à la peine capitale, monta sur l'échafaud dressé aussi sur une place de Paris; il y reçut le coup de mort le *vingt et un janvier* 1793. Nous ne prétendons pas expliquer l'histoire; nous ne disons pas que l'innocent Louis XVI porta la peine du crime de ses prédécesseurs, et qu'à l'expiation ordonnée par François Ier, Dieu en fit succéder une autre. Mais la rencontre de ces deux dates nous a ému, et nous n'avons pu nous empêcher de nous arrêter, pour les contempler avec une sainte épouvante.

CHAPITRE DOUZIÈME.

ÉLOQUENCE ET ESTRAPADE DE FRANÇOIS Ier.

(21 janvier 1535.)

Tout n'était pas fini ; On avait eu (aux yeux quelques-uns) la comédie ; on allait avoir le discou oratoire, et puis la tragédie. Pour étouffer la R formation, il fallait plus que des reliques, des char et des images, on voulait répandre du sang. Ma auparavant il y aurait un discours du trône. No ne révoquons pas en doute la sincérité du roi da ses mouvements oratoires. Sans doute l'offense pe sonnelle qui lui avait été faite et les obstacles ap portés par les placards à ses plans politiques préoccupaient plus que la cause du catholicisme mais tout cela se mêlait dans son esprit ; il fut élo quent. Les ambassadeurs[1], la cour, le parlemen l'évêque de Paris accompagné des plus *apparents* d

[1] La *Chronique de François Ier* (p. 121) nomme parmi les amba sadeurs présents ceux de l'Empereur, du roi d'Angleterre, de Venis et d'autres princes, seigneuries, villes, marquis, comtes, barons d'A lemagne, d'Italie et d'ailleurs.

son clergé, le recteur de l'Université avec ses plus notables docteurs, le prévôt des marchands, les échevins et un grand nombre des principaux officiers et marchands de la ville avaient reçu l'ordre de se réunir après dîner, dans la grande salle de l'évêché. On s'attendait à un discours du roi, ce qui n'était pas fréquent alors; aussi l'impatience était extrême. Bientôt François I[er] entra, il avait l'air sérieux, triste, sombre même. Ses enfants, les autres princes du sang, les cardinaux et les grands personnages de l'État entourèrent le trône, d'où le roi pouvait être vu et ouï de toute la compagnie. Il y monta et dit [1] : « Messieurs, ne soyez pas surpris si « vous ne voyez pas sur mon visage cette conte- « nance qui m'est ordinaire et cette joie qui m'a- « nime toutes les fois que je vous rencontre. Ne « vous émerveillez pas si les arts de l'éloquence « sont étrangers à mon discours. Ce n'est pas de « moi que je viens vous entretenir; il s'agit en ce « jour de l'offense faite au Roi des rois. Il me con- « vient donc de prendre autre style et parole, autre « visage et contenance, car je ne vous parle pas « comme un roi et un maître parle à ses sujets et « ses serviteurs, mais comme étant sujet et servi- « teur moi-même et m'adressant à ceux qui sont « serviteurs comme moi, d'un commun Roi, du « Maître des maîtres, qui est le Dieu tout-puissant. « Quel honneur, quelle révérence, quelle obéis-

[1] Ce discours dont parlent Théod. de Bèze et Mézeray dans leurs histoires, se trouve dans la *Chronique de François I[er]*, éditée par M. Guiffrey en 1860, et les Registres de l'Hôtel de ville sont tout à fait conformes à la *Chronique*.

« sance n'appartiennent pas à ce grand Roi!...
« Quelle obligation ne lui doit pas, plus qu'aucun
« autre, ce royaume, vu que déjà depuis treize ou
« quatorze cents ans, il l'a entretenu en paix et
« tranquillité avec ses amis, et en victoire contre
« ses ennemis. Et si quelquefois, pour des fautes
« commises contre sa divine bonté, il a voulu le
« visiter par des punitions dans les choses tempo-
« relles, il l'a fait avec si peu de rigueur qu'il n'a
« jamais excédé le châtiment dont le bénin et très
« gracieux père peut user envers les fautes de
« l'humble et obéissant fils. Mais quant aux choses
« spirituelles, qui touchent la sainte foi catholique,
« Dieu n'a jamais abandonné la France jusqu'à l'en
« laisser tant soit peu dévier; et il lui a fait cette
« grâce que par voix commune, le privilége lui est
« attribué d'être la seule puissance qui n'a jamais
« nourri de monstres, et qui par-dessus toutes les au-
« tres, porte le titre et le nom de Très-Chrétienne...
« D'autant plus devons-nous sentir en nos cœurs de
« déplaisir et de regrets, de ce qu'il se soit trouvé
« en elle, au temps présent, de si méchantes et
« *malheuries* personnes, qui ont voulu maculer ce
« beau nom, y ont semé de damnables opinions, et
« non-seulement ont assailli les choses que ce grand
« Roi veut être honorées, mais pour faire si mal
« qu'elles ne laissassent à d'autres le pouvoir de
« pis faire, se sont de plein saut adressées à Lui-
« même, au saint sacrement de l'autel. Des gens
« de petite condition et de moindre doctrine, mé-
« chants blasphémateurs, ont usé en ce qui con-
« cerne le sacrement de l'autel de termes repoussés

« et rejetés par toute autre nation. En sorte que la « nôtre et même cette bonne ville de Paris, qui de- « puis le temps où les études y ont été transportées « d'Athènes, a toujours été resplendissante en « bonnes et saintes lettres, en pourrait demeurer « scandalisée et sa lumière obscurcie... C'est pour- « quoi avons ordonné que rigoureuse punition « fût faite des délinquants, afin qu'ils fussent en « exemple aux autres et les empêchassent de tom- « ber en ces damnées opinions. Et nous prions les « dévoyés de retourner en cette voie de sainte foi « catholique, en laquelle moi qui suis leur roi, les « prélats spirituels et les princes temporels, nous « persévérons..... O crime ! ô blasphème ! ô jour de « douleur et d'opprobre ! pourquoi a-t-il fallu que « vous ayez lui sur nous ?... »

« Il y en avait guère en toute la compagnie, dit la « chronique, à qui le roi ne tirât les larmes hors des « yeux. » Après quelques moments d'un silence interrompu par les cris et les sanglots de l'assemblée, le roi reprit : « Ce m'est du moins une consolation « que vous partagiez ma douleur. Quelle honte si « nous n'extirpions ces méchants esprits !... A cette « cause, je vous ai convoqués pour vous prier de « mettre hors de vos cœurs toutes les opinions qui « peuvent vous affoler; d'instruire vos enfants et « vos domestiques, en la chrétienne obéissance de « la foi catholique ; et si vous connaissiez aucuns, « perclus de cette perverse secte, fût-il votre pa- « rent, frère, cousin ou allié, veuillez le révéler. « En taisant ses maléfices, vous seriez adhérents à « cette infecte faction. » L'assemblée donnait de

nombreux signes d'assentiment ; le roi voyait la dévotion, le bon zèle et affection qu'on lisait en leurs visages. « Je rends grâces à Dieu, reprit-il, de « ce que les plus grands, les plus savants, et sans « doute le plus grand nombre de mes sujets, et spé- « cialement dans cette bonne ville de Paris, sont « pleins de zèle pour la religion catholique. » Lors, dit la chronique, vous eussiez vu tous les visages des assistants changés en apparence et signes de joie ; les acclamations arrêtaient les soupirs et les soupirs empêchaient les acclamations. « Je vous « avertis, continua le roi, que je veux que lesdites « erreurs soient mises hors et chassées de mon « royaume, et n'en veux aucun excuser. » Puis, il s'écria, dit un historien, avec une extrême colère : « Aussi vrai, Messieurs, que je suis votre roi, si je « savais l'un de mes propres membres maculé, in- « fecté de cette détestable pourriture, je vous le « donnerais à couper... Bien plus, si j'apercevais « un de mes enfants entachés, je ne l'épargnerais « pas... Je le voudrais bailler moi-même et je le « sacrifierais à Dieu [1]... »

A ces mots le roi s'arrêta ; il était ému ; il pleura [2]. Les assistants touchés à la vue de ce nouvel Abraham, fondirent eux-mêmes en larmes. Après une interruption que nécessitait cette scène émouvante, l'évêque de Paris du Bellay, et le prévôt des marchands Jean Tronson, seigneur de Couldray-sur-Seine, s'approchèrent, fléchirent le genou devant l

[1] *Chronique du roi François Ier*, p. 125.
[2] « Hæc fatus, allacrymari cœpit. »

roi, le remercièrent de son zèle, l'un au nom du clergé, l'autre au nom de la bourgeoisie, et jurèrent de faire la guerre à l'hérésie. Puis tous les assistants s'écrièrent d'une voix entrecoupée par les sanglots : « Nous voulons vivre et mourir pour la « religion catholique ! » L'auteur de la *Chronique de François Ier*, qui sans doute était dans cette assemblée, insiste sur l'émotion causée par le discours du monarque. « On peut bien constater ici, dit-il, « que la parole d'un homme éloquent et puissant, « peut conduire les cœurs à sa volonté; car il n'y « eut homme en la compagnie, domestique ou étran- « ger, qui ne changeât plus d'une fois de conte- « nance et de visage, selon les diverses affections « que les paroles exprimaient [1]. »

D'autres émotions, celles de l'angoisse et de l'horreur allaient être excitées. Après avoir déployé son éloquence, le roi allait déployer sa cruauté. « Fran- « çois, toujours extrême, dit un historien très catho- « lique [2], ne dédaigna pas de souiller ses yeux d'un « spectacle plein de barbarie et d'horreur. » Sur la route de Sainte-Geneviève au Louvre, deux échafauds avaient été dressés, l'un à la Croix du *Tirouer*, rue Saint-Honoré, et l'autre aux Halles. Quelques-uns des hommes les plus excellents que renfermât la France allaient être brûlés, après d'affreux tourments. Des autels, des échafaudages et des inscriptions avaient été placés sur les ponts et dans les rues. Sur le pont Notre-Dame, autour d'une fon-

[1] *Chronique de François Ier*, p. 126.
[2] Garnier, *Hist. de France*, XXIV, p. 540.

taine, où se trouvait un grand crucifix, on avait inscrit ces mots :

Ipsi peribunt, tu autem permanebis. (Ps. CII.)
Inimicos ejus induam confusione. (Ps. CXXXI.)
Videbunt in quem transfixerunt[1]. (Joh. XIX.)

Plus loin se trouvait un autel avec une invocation à la vierge Marie et à tous les saints, pour qu'ils donnassent secours, force et vertu contre les attaques des ennemis de l'eucharistie. Ailleurs encore quatre strophes en français, dont chacune finissait par ce vers :

France florit sur toutes nations.

Le roi, sa famille, les nobles et tout le cortége s'étant mis en marche, firent d'abord halte à la croix du Tirouer. Le cruel lieutenant Morin fit avancer alors trois chrétiens évangéliques destinés à être brûlés, » pour apaiser l'ire de Dieu. » C'étaient l'excellent Valeton, le receveur de Nantes; maître Nicole, clerc de greffier du Châtelet, et un autre[2]. Le peuple était échauffé par la procession, par les cris qui retentissaient de tous côtés et même du trône, contre les sacriléges; aussi quand il vit paraître les martyrs, il fut tellement hors de lui qu'il se précipita sur eux pour les arracher des mains des bourreaux et les déchirer. Les sergents repoussè-

[1] « Ils périront, mais tu subsistes toujours. — Je couvrirai de honte « ses ennemis. — Ils verront celui qu'ils ont percé. »
[2] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 447.

rent ces furieux; les disciples de l'Évangile étaient réservés pour une mort plus affreuse.

Le premier qui s'avançait était cet homme courageux, ce chrétien respectable, qui avait toujours *hanté de bons personnages*, Nicolas Valeton. Le roi avait été frappé de ce qu'il avait fait jeter précipitamment ses livres en lieu secret et avait ordonné qu'on les brûlât avec lui. Valeton arriva devant le bûcher. Par un certain raffinement, on avait pris dans sa maison le bois qui devait le brûler; mais cette espèce d'ironie ne le toucha point. Un autre objet attirait son attention; c'était une espèce de potence, formée de deux pièces de bois, l'une plantée fermement en terre, l'autre qui lui était attachée transversalement en guise de balançoire et s'élevait à volonté au moyen d'une corde attachée à l'une des extrémités. Le receveur regarda avec calme cet instrument de supplice, auquel on allait l'attacher pour le faire voltiger dans les airs. Brûler simplement ces humbles chrétiens avait été trouvé trop simple; l'exercice de l'*estrapade* devait procurer au peuple un spectacle plus varié et plus divertissant. Les prêtres sachant que Valeton était homme de crédit, et de plus qu'il était encore un peu novice dans l'hérésie, désiraient le gagner; ils s'approchèrent de lui et lui dirent : « Nous avons avec nous « l'Église universelle, hors d'elle point de salut; « rentrez-y; votre foi vous perd. » Ce fidèle chrétien répondit : « Je ne crois que ce que les prophètes « et les apôtres ont jadis prêché, et ce qu'a cru « toute la compagnie des saints. » En vain les attaques se renouvelaient-elles. « Ma foi, disait-il, a en

« Dieu une confiance qui résistera à toutes les pui
« sances de l'enfer. » Les gens de bien qui se troi
vaient épars dans la foule, admiraient sa fermeté
et la pensée qu'il laissait derrière lui une femme d
solée, touchait tous les cœurs.

Le supplice commença. Le bourreau lui lia l
mains qu'il attacha au bout de l'estrapade, puis
patient fut élevé en l'air, ses bras soutenant seu
tout le poids du corps. Alors, le feu fut mis au bí
cher au-dessus duquel il était suspendu, et l'on pr
céda au jeu cruel. Les bourreaux faisaient tomb
le malheureux Valeton, avec roideur, au milieu de
flammes; puis relevant la balançoire, ils relevaie
aussi le martyr en l'air pour le replonger de nou
veau dans le feu [2]. « Faites en sorte que les vict
« mes se sentent mourir, » avait dit un cruel empe
reur païen; un roi de France accomplissait ce
ordre et en jouissait avec toute sa cour, un pe
comme font les sauvages quand ils brûlent leu
prisonniers. Après que quelques tours de ce je
atroce eurent diverti le roi, les prêtres, les noble
et le peuple, le feu gagnant le martyr depuis l
plante des pieds jusqu'à la corde qui attachait se
mains, le nœud fut brûlé, et le digne témoin de
Jésus-Christ, tomba dans le brasier où son corps fu
réduit en cendres. Cet inhumain supplice fut ensuit
appliqué par les ordres du roi *très chrétien* aux deu
autres martyrs. Quand la torture avait duré asse
longtemps, le bourreau coupait la corde, si le fe

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 113, verso.

[2] « Ad machinam alligati et in altum sublati, deinde in igne
e sublimi dimissi, et rursum adducti. » (Sleidanus, fol. 136.)

ne l'avait pas consumée, pour que la victime tombât enfin dans les flammes[1].

François I[er] et ses courtisans n'en avaient pas encore assez. « Aux Halles, aux Halles! » s'écriait-on, et une masse de curieux couraient précipitamment de ce côté, sachant que les bourreaux y avaient préparé un second divertissement de même nature. A peine le roi et son cortége y furent-ils arrivés, qu'on commença à faire jouer l'effroyable estrapade. Un homme connu et fort estimé dans tout le quartier, riche marchand fruitier des Halles, y avait été attaché, et après lui, deux autres chrétiens évangéliques le furent de même. François et sa cour voyaient les convulsions des patients et pouvaient sentir l'odeur des chairs brûlées. Il y avait sans doute parmi les spectateurs des âmes sensibles aux maux d'autrui, mais chose étonnante, il n'y eut pas un signe de compassion; les meilleurs réprimaient leurs émotions les plus légitimes. Chacun devait croire que « le roi voulait, comme dit un jésuite, « attirer la bénédiction du ciel, en donnant cet « exemple signalé de piété et de zèle[2]. »

François I[er] rentra satisfait au Louvre; les courtisans qui l'entouraient disaient que le triomphe de la sainte Église était à jamais affermi dans le beau royaume de France. Mais le peuple allait plus loin; il faisait éclater une cruelle joie; la mort des hérétiques lui avait donné des jouissances inconnues; il avait pris sa place à cet affreux soleil... La soif du

[1] « Carnifice demum abscindente funem, in subjectam flammam corruebant. » (Sleidanus, fol. 136.)

[2] Le P. Daniel, *Hist. de France*, V, p. 654.

sang, éveillée alors en lui, ne devait de longtemps être assouvie. On venait de jouer le premier acte d'un drame qui devait être suivi d'autres plus sanglants encore, et dont les plus célèbres ont été la Saint-Barthélemy et, avec un changement de victimes, les massacres de septembre. Certains clercs ravis trouvaient que François Ier surpassait fort Charles-Quint et s'écriaient : « L'empereur fait des « édits, mais le roi fait des supplices[1] ! »

François Ier et ses officiers avaient pourtant quelques soucis; il leur manquait certaines victimes. Ils cherchaient partout des seigneurs, des professeurs, des prêtres, des industriels suspects de protestantisme et qu'ils ne retrouvaient pas. Très peu de jours après les supplices, le 25 janvier, le son de la trompe se fit entendre dans tous les carrefours, et le crieur public « cita à *comparoir* en « personne soixante et treize *luthériens*. S'ils ne com« paraissaient, il les déclarait bannis du royaume « de France, leurs biens confisqués, et eux condam« nés à être brûlés. » Ce sont les fugitifs que nous avons déjà signalés. Aucun d'eux ne répondit à cette citation; un seul écrivit au roi :

> De *Luthériste* ils m'ont donné le nom;
> Qu'à droit ce soit, je leur réponds que non.
> Luther pour moi des cieux n'est descendu,
> Luther en croix n'a point été pendu
> Pour mes péchés; et tout bien advisé,
> Au nom de lui ne suis point baptisé.
> — Baptisé suis au nom qui tant bien sonne,
> Qu'au son de lui, le Père éternel donne

[1] « Cæsar edit edicta, Rex edit supplicia. » (Ribier, *Lettres d'Eta* I, p. 358.)

Ce que l'on quiert, — le seul nom dans les cieux
En et par qui ce monde vicieux
Peut être sauf[1].....

Mais le roi était loin de pardonner. Quatre jours après la publication (29 janvier) il rendit un édit, « pour l'extirpation de la secte luthérienne, qui a « pullulé et pullule dans le royaume; avec comman« dement de dénoncer ses sectateurs[2]. » En même temps, il adressa une circulaire à tous les parlements, leur prescrivant de donner « aide et prisons, » pour que l'hérésie fût promptement extirpée[3]. Enfin, le *père des lettres*, fit une ordonnance portant *abolition de l'imprimerie* dans toute la France sous peine de la hart[4]. Ce sauvage édit ne fut pas exécuté; il est, toutefois, un indice de l'esprit qui animait les ennemis de la Réformation.

François Ier, après avoir ainsi fait quelques excursions dans la *sphère de Charles-Quint*, — les *édits*, revint dans la sienne, — les *supplices*. Du Bellay intercédait pour les luthériens allemands, le roi les renvoya en Allemagne; mais quant à ses sujets, se sentant les mains libres, il en envoya de nouveau aux bûchers. Le 16 février, l'ami de Calvin, le pieux et riche marchand la Forge, âgé d'environ soixante ans, était conduit dans un tombereau, au cimetière Saint-Jean. « C'est un riche homme, disaient au« tour de lui des âmes compatissantes, un homme

[1] Clément Marot, *Epître au roi.*
[2] Isambert, *Anciennes lois,* XII, p. 402.
[3] La circulaire du roi se trouve dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* I, p. 328.
[4] Sismondi, *Hist. des Français,* XVI, p. 455. — Voir aussi Garnier, Rœderer, etc.

« de bien qui a fait de grandes aumônes. » N'importe.... On le brûla vif. Trois jours après, un orfévre et un peintre furent, par miséricorde (François voulait faire fleurir les arts), battus tout nus de verges, dépouillés de leurs biens, et bannis. Plusieurs femmes *luthériennes*, furent aussi bannies Le 26 février, un jeune Italien, Loys de Médicis, mourait dans les flammes au bout du pont Saint-Michel; et sa femme, « *de déplaisance* de telles in-« famies, en expira dans son lit. » Peu après, c'étai le tour d'un écolier, natif de Grenoble, qui avai affiché de nuit des placards. Le 13 mars, c'étai celui du chantre de la chapelle royale, qui, dans son zèle téméraire, avait placardé la protestation à la porte de Sa Majesté; on le brûla près du Louvre Le 5 mai, un procureur et un couturier, étaient traînés sur une claie devant le Parvis de Notre-Dame, puis menés en un tombereau au marché aux pourceaux « et illec, pendus en l'air à chaînes de fer, » qui ne se consumaient pas si vite que les cordes. Le même jour, un cordonnier de Tournay banni de cette ville, parce qu'il était *repris* de la secte de Luther, expirait de même « sans soi re-« pentir. »

Vers ce temps, deux compagnons, natifs de Tours fabricants de rubans de soie, arrivaient *des Allemagnes* à Paris, apportant un livre luthérien : « Mon « hôte, dit imprudemment l'un des deux, garde-« moi ce livre pendant que nous allons dans la vil « et ne le montrez à personne. » L'aubergiste, dont la curiosité est ainsi excitée, tourne et retourne livre en tous sens; il tâche d'en lire quelque chose

enfin, n'y tenant plus, il s'en va vers un prêtre et le lui montre. Celui-ci l'ayant ouvert s'écrie : « C'est un livre damné! » L'hôte dénonça les voyageurs; Morin fit saisir les deux amis!..... Ils eurent la langue coupée et furent brûlés *tout vifs et obstinés* [1].

Paris ne fut pas seul à jouir de ces cruels spectacles; des bûchers furent allumés en plusieurs villes de France. Une pauvre fille, Marie Becaudelle, qu'on appelait la Gaborite, venait de retourner aux Essarts, en Vendée, d'où elle était originaire, après avoir servi à la Rochelle, chez un maître qui lui avait enseigné l'Évangile. Un cordelier prêchait alors dans sa petite ville; elle alla l'entendre. « Oh! « mon père, lui dit-elle, après le prône, vous ne « prêchez pas la Parole de Dieu; » et elle le lui montra. Plein de *vergogne* d'être repris par une femme, le moine qui se trouvait seul, résolut de se faire reprendre par la Gaborite une seconde fois, mais *devant témoins*. La scène eut lieu. Le frère ayant insulté la doctrine de la grâce, la Gaborite effrayée s'écria : « Si vous outragez l'Évangile, la colère de « Dieu sera contre vous! » Elle fut *tôt après* condamnée au feu, et « endura le supplice en telle « vertu, qu'elle causa grande admiration [2]. »

Vers le même temps, dans l'Artois, à Arras, deux ou trois hommes faisaient la garde, pendant la nuit, dans la chapelle de la Sainte-Chandelle. Il y avait là une chandelle, à laquelle les fidèles chantaient des antiennes, parce que les prêtres leur disaient qu'elle

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 451.
[2] Crespin, *Martyrol.*, fol. 114.

était envoyée du ciel, et ne se consumait jamai
« C'est ce qu'il faudra voir, » avaient dit trois évan
géliques, Nicolas, surnommé *l'Écrivant*, « homm
« de bon esprit et bien instruit aux saintes lettres,
Jean de Pois, et Etienne Bourlet, « qui avaient reç
« grande instruction de Nicolas. » Un jour, ils s'
tablirent autour de la chandelle, résolus de ne pa
s'endormir. La substitution faite d'ordinaire par le
adeptes, pendant la nuit, portes closes, n'ayant p
s'accomplir, à cause de ces indiscrets, la chandel
perpétuelle finit et s'éteignit comme toutes les chan
delles du monde. Alors Nicolas et ses amis appelan
« les pauvres idolâtres, » leur montrèrent que, d
leur relique descendue du ciel il ne restait qu'u
bout de mèche éteint. « Ces trois chrétiens reçure
« ensemble, pour prix de leur découverte, la cou
« ronne du martyre[1]. »

La persécution d'ailleurs n'épargnait personne.
suffisait souvent qu'un ennemi vous accusât d'avo
quelque goût pour l'Évangile; aussitôt la justi
mettait la main sur vous. Ce n'était pas l'intenti
du roi; il avait demandé que les juges examinasse
si « inimitié, *pique* ou vengeance ne faisaient p
de faux accusateurs; » mais les magistrats n'
taient pas si scrupuleux. La terreur était unive
selle. « On ne voit dans Paris, disait un catholiqu
« témoin oculaire, que potences dressées en dive
« lieux, qui épouvantent fort le peuple dudit Pari
« et ceux des autres lieux qui voyent aussi p
« tences et exécutions[2]. » Mézeray, en raconta

[1] Crespin, *Martyrol.*, fol. 113 verso, et fol. 114.
[2] *Chronique du roi François Ier*, p. 129.

ces faits, ajoute : « Mais pour deux qu'on faisait « mourir, il en renaissait cent autres de leurs « cendres [1]. »

Les ennemis de la Réformation sentant que le moment était décisif, redoublaient d'efforts pour la perdre. Les Français, sauf une certaine population soumise au clergé, étaient disposés à la recevoir. On allait, il est vrai, dans les églises, mais la majorité de la population eût embrassé volontiers une religion où le prêtre ne s'interposât pas entre l'homme et Dieu. « Hélas! disaient les plus « fervents, si le roi n'intervient pas pour sauver « l'Église, toute l'ardeur des Français pour la « religion catholique ne sera bientôt plus que « *glace* [2] ! »

Or, le roi avait un motif spécial pour soutenir la papauté. Une imposante transformation s'accomplissait en France comme dans d'autres parties de l'Europe; la monarchie limitée se changeait en monarchie absolue. François Ier crut que des hommes qui mettaient Dieu au-dessus du roi et mouraient plutôt que d'intervertir l'ordre de ces deux puissances, étaient pour le despotisme un danger suprême; et il jura que bien qu'il caressât cette religion hors du royaume, il l'écraserait au dedans. Hélas! la chose n'était que trop facile. Plusieurs n'étaient gagnés qu'à la surface. Des nobles sans élévation et sans indépendance; des lettrés qui se moquaient de l'obscurantisme, mais n'avaient pas goûté l'Évan-

[1] Mézeray, *Hist. de France,* ad annum 1535.

[2] « Gallorum ardorem erga catholicam religionem in glaciem abiturum fuisse. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* II, p. 230.

gile, des populations ignorantes et craintives, tournèrent le dos à la Parole de Dieu quand les flammes du bûcher s'élevèrent.

La terreur était dans les rangs des amis de la Réformation. Sturm, qui s'occupait avec tant d'amour de littérature et de philosophie, consumé de tristesse à la vue de tous ces malheurs, laissait là ses travaux. Plusieurs des martyrs étaient de ses amis et il avait mangé à leur table. Abattu, angoissé, distrait au milieu des leçons qu'il donnait au Collége royal (auxquelles assistait le célèbre Ramus), ayant toujours devant les yeux ces flammes meurtrières qui réduisaient en cendres ceux qu'il aimait, il lui semblait que la barbarie allait éteindre le flambeau des lettres et envahir de nouveau la société, à peine réveillée d'un long sommeil. Il blâmait les placards; selon lui la Réformation devait s'établir par une exposition savante de la doctrine et non par des attaques contre les superstitions populaires; mais à la vue des supplices il ne pensa plus qu'aux victimes. Il se tourna vers l'Allemagne où il avait tant d'amis, où l'on trouvait peut-être moins de décision qu'en France, mais une foi si intime et si profonde; il pensa à Mélanchthon, il se mit à son bureau, et comme s'il était devant cet homme si tendre, il épancha dans son sein toute sa douleur.
« Si les lettres que je vous ai quelquefois écrites sur
« les affaires de ce pays, vous ont été agréables,
« lui dit-il, si vous avez alors désiré que tout y aille
« bien pour les hommes de bien, — oh! quelles in-
« quiétudes, quels soucis votre cœur ne doit-il pas
« éprouver, en ces temps d'orages furieux et de

dangers extrêmes [1]. Nous étions dans la situation la meilleure, la plus belle, grâce à des hommes sages; et nous voilà, par les conseils d'hommes maladroits, tombés dans les plus grandes calamités et dans de suprêmes misères. Je vous ai écrit l'an passé comme tout allait bien et quelles espérances l'équité du roi nous faisait concevoir. Nous nous félicitions les uns les autres; mais, hélas! des hommes insensés nous ont ravi ces jours propices. Au mois d'octobre, de nuit, en quelques moments, dans toute la France, à tous les coins, ils ont affiché de leur propre main des placards sur les ordres ecclésiastiques, sur la messe, sur l'eucharistie, — on eût dit qu'ils jouaient une tragédie [2], — ils ont poussé l'audace jusqu'à les coller à la porte même de la chambre du roi, voulant ainsi faire naître, semble-t-il, des dangers certains et atroces. Depuis cette action téméraire, tout est changé; le peuple se trouble; les pensers de plusieurs sont remplis d'effroi; les magistrats s'irritent; le roi s'enflamme et d'affreux procès s'instruisent. Il faut reconnaître que ces imprudents, s'ils n'en ont pas été la cause, en ont été l'occasion. Seulement, s'il était possible aux juges de garder une juste mesure! Les uns ayant été saisis ont déjà subi leur peine; d'autres, pourvoyant promptement à leur sûreté, se sont enfuis; des innocents ont reçu le châtiment des coupables.

« In turbulentissimis maximeque periculosis tempestatibus. » *rp. Ref.*, II, p. 855.)

Le sens du passage latin n'est pas très clair : « Et tragicis exclationibus. »

« Les délateurs se produisent publiquement; cha-
« cun peut être à la fois accusateur et témoin [1]. Ces
« ne sont pas de vaines rumeurs, que je vous écris,
« ô Mélanchthon; sachez bien que je ne vous dis
« pas tout, et que dans ce que j'écris je n'emploie
« pas les termes excessifs que demanderait l'état
« redoutable dans lequel nous sommes. Déjà dix-
« huit disciples de l'Évangile ont été brûlés, et le
« même danger en menace un plus grand nombre
« encore. Chaque jour le péril gagne de proche en
« proche [2]. Il n'y a plus un homme de bien qui ne
« craigne les calomnies des délateurs et qui ne soit
« consumé de douleur par la vue de ces horribles
« spectacles. Nos adversaires règnent, et avec d'au-
« tant plus d'autorité, qu'ils ont l'air de combattre
« pour une juste cause, et d'éteindre des séditions.
« Au milieu de ces maux si grands et si nombreux,
« il ne nous reste qu'une espérance, c'est que le
« peuple commence à se dégoûter de persécutions si
« cruelles, et que le roi rougisse enfin d'avoir eu
« soif du sang d'hommes infortunés. C'est une haine
« violente et non l'équité qui inspire les persécu-
« teurs. Ah! si le roi pouvait connaître quel esprit
« anime ces hommes sanguinaires, il prendrait sans
« doute de meilleurs conseils! Et pourtant nous ne
« désespérons pas. Dieu règne; il conjurera ces tem-
« pêtes; il nous montrera le port où nous pour-
« rons prendre un refuge; il donnera aux gens de

[1] « Cuilibet simul, et testi et accusatori in hac causa esse licet. » (*Corp. Ref.*, II, p. 856.)

[2] « Serpunt quotidie latius pericula. » (*Ibid.*, p. 856.)

« bien un asile *où ils oseront dire librement ce qu'ils* « *pensent* [1]. »

Cette lettre à Mélanchthon est importante pour l'histoire de la Réforme. La liberté de la parole et de l'action religieuse, voilà ce que le protestantisme réclamait en France; et en demandant ces libertés pour lui, il les assurait à tous. On peut imaginer quelle impression cette missive produisit à Wittemberg. Mélanchthon, qui la reçut, et Luther lui-même blâmaient certaines manières un peu vives des réformés français; mais, comme Sturm, ils reconnaissaient en eux des disciples de la Parole divine. Peu de jours après, Luther écrivant à son ami Link, se plaignit des temps mauvais dans lesquels on se trouvait et surtout des *rois*. « Notre prince excepté, dit-il « (l'Électeur de Saxe), il n'en est pas un seul qui ne « me soit suspect. Vous pouvez comprendre par ces « mots combien il y a dans le monde d'amour et « de zèle pour la Parole de Dieu. Pour le présent, « chantez je vous prie ce psaume : *J'ai patiemment* « *attendu l'Éternel*. « Expectans expectavi Domi- « num. » C'est par la gloire et l'ignominie, par les « scandales et les erreurs, par les justes et les mé- « chants, les diables et les anges, que nous venons « à Celui qui seul est bon, seul est sans aucun mal [2]. « C'est pourquoi, ô mon frère, je vous en conjure, « ne prêtez l'oreille à aucun discours, et qu'il n'y « ait pour vous d'autres conversations que celle que

[1] « Qui aliquando libere, quod cogitant audebunt dicere. » (*Corp. Ref.*, II, p. 857.)

[2] « Per gloriam et ignominiam... per diabolos et angelos... » (Lutheri *Ep.*, IV, p. 603.)

« vous avez avec *Lui*. Il peut y avoir parmi
« hommes des gens excellents, mais, hélas ! ils c
« moins de patience que de rigoureuse justice. A
« Dieu nous soit en aide!... Comme il permet
« diable d'être fort, et comme il nous fait être f
« bles! Dieu nous met à l'épreuve. Se confier
« l'homme, fût-ce même en un prince, n'est p
« conforme à la piété; mais aussi craindre l'homi
« est une honte pour le chrétien et même une i
« piété. Que Christ, notre vie, notre salut, no
« gloire soit avec vous, et avec tous les vôtres !
Luther ne nomme pas François Ier dans cette lettr
mais on sait que de tous les princes, le roi
France était celui dans lequel il avait le moins d'
poir. Il ne se trompait pas.

Dès cette époque, François ne montra plus a
lettres et surtout aux lettres évangéliques, la mêr
faveur. L'excommunication dont Henri VIII f
frappé, le schisme qui s'ensuivit, l'espoir de vc
Paul III se brouiller avec Charles-Quint, et d'autr
motifs encore, le firent incliner de nouveau du cô
de Rome. Mais les placards furent la cause prin
pale de ce changement. Sa colère ne pouvait s'
paiser; il était décidé à abolir ces nouvelles do
trines qui étaient affichées jusque sur la porte
palais. Son indignation éclatait au milieu de ses cou
tisans, des cardinaux, des évêques, des conseille
du parlement. Bien plus, il la portait jusque d
vant les princes protestants de l'Allemagne. « L'en
« nemi de la vérité, leur écrivait-il le 1er févri
« 1535, a suscité certaines gens qui sont no
« seulement des fous, mais des furieux, et qui

« sont rendus coupables de sédition et d'autres ac-« tions antichrétiennes. Je me suis décidé à écra-« ser ces nouvelles doctrines; et pour empêcher que « ce mal qui conduit à d'affreuses révoltes ne s'é-« tende au loin, nul n'a été épargné, quelle que fût « sa patrie, et quel que fût son rang [1]. »

Telles étaient les intentions du roi. Le protestantisme et avec lui la liberté périssaient en France; mais Dieu était puissant pour les ressusciter.

[1] « Rex Galliæ ad principes protestantium. » Nous n'avons que la traduction allemande de cette lettre. (*Corp. Ref.*, II, p. 834.)

ton, Bucer, Hédion. Ils s'entretenaient ensemble; ils se communiquaient l'un à l'autre la foi qui les animait; c'était la sève du printemps qui faisait pousser des fleurs et promettait des fruits. Capiton exposait avec éloquence les livres de l'Ancien Testament, Bucer expliquait avec sagesse ceux du Nouveau, Hédion enseignait l'histoire et la théologie, Caselius l'hébreu, et Herlin l'art de la parole. Le professeur Jean Sturm, l'ami de Mélanchthon, alors à Paris, allait être mis à la tête de l'enseignement dans sa ville natale [1].

Il y avait à Strasbourg, un homme pieux, dont la maison était connue de tous les voyageurs chrétiens, et principalement des exilés. C'était Matthias Zell, pasteur de l'église Saint-Laurent. Quand Calvin et du Tillet arrivèrent dans la capitale de l'Alsace, ils étaient dans une grande détresse, ayant été dépouillés, nous l'avons dit, de leur argent. En face des beaux édifices de cette ville impériale, que domine une magnifique cathédrale, ils ne savaient où aller. Le nom de Zell était connu de Calvin, ainsi que son hospitalité généreuse; il vint heurter à sa porte, dit-on, et fut reçu avec cordialité. Calvin et Zell étaient des caractères très différents; ils surent pourtant s'apprécier; et quand le réformateur fut fixé à Genève, il ne négligeait point de saluer Zell dans ses lettres à Bucer [2]. Zell, d'un esprit pratique et conciliant, ne s'occupait pas beaucoup de discussions théologiques; il ne pensait qu'à ses chers parois-

[1] Schmidt, *Jean Sturm*, ch. III.
[2] Calvin à Bucer, 15 octobre 1541.

siens; aussi était-il fort populaire; Bucer trouvait même qu'il l'était trop. « Matthias, disait-il, a seul « le peuple pour lui [1]. » Son nom est encore prononcé de nos jours en Alsace, avec un sentiment d'affection.

Dès 1521, il prêchait l'Évangile à Strasbourg, et avec tant d'âme et tant de zèle, qu'une foule immense entourait sa chaire. D'un caractère généreux, il défendait courageusement ceux qu'on appelait hérétiques : « Savez-vous pourquoi on les attaque? « disait-il.—Parce qu'on craint que les indulgences « et le purgatoire qu'ils condamnent ne rapportent « plus d'argent [2]. » Poursuivi par son évêque, en 1523, il répondit avec décision [3], et en fut quitte pour cesser d'être le confesseur du prélat.

Calvin et du Tillet remarquèrent bientôt sa compagne, Catherine Schulz, fille d'un menuisier de la ville, femme habile, intelligente, active, ferme, qui avait su prendre de l'ascendant sur tous, et même un peu trop sur son mari. Le jeune réformateur reconnut en elle l'un des types de la femme chrétienne, qui prend de la peine, qui reçoit honorablement les prophètes, mais qui en faisant le bien se laisse aller quelquefois à s'estimer par-dessus les autres [4]. Catherine avait eu longtemps l'âme travaillée; elle doutait de son salut. Enfin la voix de Luther parvint jusqu'à elle et lui apporta la

[1] « Matthias qui solus adhuc populum habet. » (Bucerus Blauerero, 18 janv. 1534.)

[2] Rœhrich, *Reform. in Elsass*, I, p. 133.

[3] *Christliche Verantwortung.*

[4] Calvini *Op.*

« paix. Il me persuade si bien, s'écria-t-elle, de la « bonté ineffable de Jésus-Christ, que je me sens « arrachée des profondeurs de l'enfer, et transpor« tée dans le royaume du ciel. Je veux suivre main« tenant, nuit et jour, le chemin de la vérité [1]. »

Dès lors, en effet, Catherine se voua avec énergie à la pratique des bonnes œuvres. Le pasteur de Saint-Laurent avait souvent un grand nombre de chrétiens évangéliques persécutés, assis à sa table et les gardait même dans sa maison pendant plusieurs semaines. Un soir il reçut cent cinquante hommes pieux d'une petite ville du Brisgaw, qui s'étant sauvés de leurs demeures au milieu de la nuit, arrivèrent en grande détresse à Strasbourg. Catherine trouva moyen d'en loger quatre-vingts dans son presbytère, et pendant quatre semaines en eut chaque jour cinquante ou soixante à sa table. Même quand sa maison était pleine, elle déployait en dehors la plus incessante activité. Ne se souciant ni de toilette, ni de récréations mondaines, la femme du pasteur allait dans les maisons des pauvres, soignait les malades, enveloppait les morts dans leurs linceuls, visitait les prisonniers, et organisait des quêtes en faveur des réfugiés. *Elle ne se lassait pas en faisant bien.*

Toutefois, au milieu de son zèle, elle se complaisait trop en elle-même. Un jour, énumérant ses mérites, elle dit : « J'ai consciencieusement assisté « mon bien-aimé Matthias dans son ministère et la « tenue de sa maison. J'ai aimé le commerce de

[1] Fueslin, *Beytræge*, p. 196. — Lehr, *Matth. Zell*, p. 67.

« savants. J'ai embrassé les intérêts de l'Église du « Seigneur. Aussi, tous les pasteurs et un grand « nombre d'hommes distingués, me témoignent-ils « de l'affection et du respect. » Catherine ne savait pas tout ce que ces *hommes distingués* pensaient d'elle; le rouge lui eût monté au front si elle eût vu certaine lettre de Bucer à Blaurer, du 16 novembre 1533, où le célèbre docteur de Strasbourg se plaint de la femme de Zell, « qui est, dit-il, si « violemment éprise d'elle-même; » ou bien, si on lui eût apporté cette missive du 3 février 1534, où l'ami de son mari écrivait : « Catherine s'aime « (comme nous le faisons tous), d'un trop grand « amour [1]. »

A l'époque où Calvin arriva à Strasbourg, Bucer était fort tourmenté par l'esprit de domination de Catherine; peut-être eût-il dû comprendre qu'elle avait simplement les défauts de ses qualités. Il se plaignait de l'influence qu'elle avait sur son mari : « Matthias « Zell, disait-il, est certainement pieux, mais..... il « est gouverné par sa femme [2]. Il faudrait, disait- « il un autre jour, qu'il prêchât la foi plus pleine- « ment, plus vivement, mais..... sa femme le pousse « à ne s'occuper que des œuvres [3]. » Le zélé Bucer, qui était si souvent en voyage, pour réconcilier les chrétiens et les Églises, ne pouvait supporter que Zell ne pensât qu'à sa paroisse, ne vît que son Strasbourg, et il attribuait encore cela à Catherine

[1] « Quæ furit sese amando. — Et si amat (ut nos omnes) sua impensius. » — Voir Rœhrich, *Mittheilungen*, III, p. 132.

[2] Γυναικοκρατούμενος. (Bucerus Blauerero, 16 nov. 1533.)

[3] « Ad opera uxor eum detrudit. » (Bucerus Blauerero, 18 janv. 1534.)

« Oh! si Matthias, disait-il, était plus zélé pour « l'unité de l'Église!... » Toutefois Bucer avait pour lui beaucoup d'estime. « Il est un homme au cœur « droit, disait-il, et qui cherche Dieu. » Zell et Catherine furent, aux jours de la Réformation, un couple chrétien, digne, malgré ses défauts, de figurer dans l'histoire. Peut-être toutefois Calvin se rappelait-il l'esprit de Catherine, quand il mettait, au premier rang des qualités qu'il chercherait dans sa femme, la patience et la douceur [1].

Calvin connaissait déjà de réputation les hommes éminents qu'il trouvait à Strasbourg. Il ne pouvai se lasser de les voir, de les entretenir, soit che eux, soit chez Matthias Zell. Il admirait dans Bucer avec lequel il avait été en correspondance, et qu' appelait plus tard son père [2], un cœur noble, un âme pacifique, un esprit pénétrant, une activité infatigable. Capiton ne l'attirait pas moins. Il sava que, dégoûté des cabales de cour, il avait quitt l'électeur de Mayence, était venu en 1523, cher cher à Strasbourg la liberté évangélique et ava suivi dès lors avec intérêt les mouvements d l'Évangile en France. Calvin était donc impatien de voir un homme qui, par l'étendue de ses connaissances et la noblesse de son caractère, tenait l premier rang dans la ville savante qu'il habitait, e heureusement Capiton, qui, vers la fin d'août 1534 alla à Wisbad, était encore à Strasbourg lors d passage du réformateur. Tous ces docteurs voyaien avec joie la France apporter enfin son tribut

[1] Lettre à Farel, datée de Strasbourg, le 19 mai 1539.
[2] Lettre à Bucer, du 15 octobre 1541.

l'œuvre de l'enseignement chrétien. Ils étaient frappés du sérieux de Calvin, de la grandeur de son caractère, de la profondeur de ses pensées, de la vie de sa foi; et le jeune docteur, de son côté, humait avec délice, ces parfums de science et de piété, qu'exhalaient la parole et la vie de ces hommes de Dieu.

Une chose pourtant l'arrêtait; les réformateurs de Strasbourg, à son avis, tenaient trop un certain milieu, et sacrifiaient quelquefois la vérité à la prudence; Calvin en fut troublé. Ne pas rompre complétement avec Rome, n'était-ce pas préparer le chemin pour y retourner? Il s'en effrayait d'autant plus, que le jeune chanoine d'Angoulême avait un grand penchant pour cette voie moyenne. Calvin qui eût voulu mettre du Tillet en rapport avec des réformés décidés, voyait les trois docteurs de Strasbourg, et Bucer surtout, donner la main à Mélanchthon pour réunir la papauté et la Réformation... Aurait-il conduit du Tillet dans un piége?... « Je « trouve dans Bucer et dans Capiton, lui dit-il un « jour, science et piété; mais ils me contraignent à « désirer en eux fermeté et constance. Il faut être « *libéral* sans doute, mais non jusqu'à dépenser le « bien d'autrui. Et quelles précautions ne devons-« nous pas prendre s'il s'agit de dépenser la vérité « de Dieu?... Il ne nous l'a pas commise, pour en « rien diminuer [1]. » Ces paroles se trouvent dans un document d'une date postérieure; mais déjà à cette époque le chancelant du Tillet s'approchait de l'abîme où il devait tomber.

[1] Calvin à du Tillet, *Lettres françaises*, I, p. 4 et 54. — Voir aussi la *Correspondance* publiée pour la première fois par M. Crottet, p. 25.

Calvin se dédommagea de ces mécomptes en s dévouant avec amour aux Français réfugiés à Stras bourg. Il les consola, les secourut, leur donna de conseils pleins de fidélité [1]; affermir ses compa triotes du refuge fut l'œuvre de toute sa vie : « « faut être *étrangers* dans ce monde, disait-il u « jour, même si nous ne bougeons pas du *nid*. Ma « bienheureux ceux qui, plutôt de décliner de l « foi, abandonnent franchement leur maison; « pour demeurer avec Jésus-Christ, s'éloignent d « leurs commodités terrestres [2]. »

Calvin ne resta pas longtemps à Strasbourg Craignait-il l'influence de cette ville pour son ami y trouva-t-il trop de relations et de distraction pour donner tout son temps à l'œuvre à laquelle voulait se vouer? Je le pense; mais il y eut davan tage. Il comprit qu'au lieu de recevoir la scienc de la main des autres, il devait exploiter lui-mêm la mine des Écritures, et en tirer les pierres pr cieuses qu'elle renfermait. Il voulait comme l'a beille, de l'abondance des fleurs de la Parole d vine, composer des rayons du miel le plus pu Assez de voyages, de dissentiments, de luttes, d persécutions..... son âme soupire après la solitud et le travail tranquille. « O Dieu! disait-il, fais qu « caché dans quelque coin obscur, je jouisse enfi « du repos qui m'est depuis si longtemps refusé [3] Calvin partit pour Bâle.

Érasme, on le sait, avait longtemps résidé dar

[1] Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 272.
[2] Calvin, *Lettres françaises*, I, p. 272.
[3] « Quiete diu negata fruerer. » (Calv., *Præf. in Psalm.*)

cette ville. Calvin désirait le voir. Sans doute Érasme, encore plus que Bucer, était un homme d'accommodements; et par timidité plutôt que par principes, il penchait alors du côté de la papauté. Cependant il était un grand savant; n'était-ce pas lui qui avait publié le Testament grec? Ayant quitté Bâle, au moment où la Réformation y triomphait, il se trouvait alors à Fribourg en Brisgaw, sur la route qui mène de Strasbourg en Suisse. Calvin eût-il passé aussi près de la ville où habitait celui qui avait « *pondu l'œuf* » de la Réforme, sans chercher à le voir? Un écrivain du seizième siècle, nous a raconté l'entrevue de ces deux hommes qui, l'un dans la catégorie des lettres et l'autre dans celle de la foi, furent les plus grands de leur époque.

Bucer voulut accompagner Calvin et l'introduire auprès d'Érasme [1]. La précaution était presque nécessaire : le vieux docteur se *ralliait,* voulant mourir en paix avec Rome. A peine Paul III avait-il été proclamé pape, que celui qui avait allumé l'incendie, avait offert ses bons offices au pontife, afin de maintenir la foi, et « rétablir la paix de l'Église [2]. » Cette lettre avait ravi le rusé pontife. « Je sais, ré-« pondit Paul III, combien votre excellente science, « jointe à votre admirable éloquence, peuvent m'être « utiles pour arracher de beaucoup d'esprits ces « nouvelles erreurs [3]. » Le pape eut même l'idée d'envoyer à Érasme le chapeau de cardinal.

[1] « Cum Calvinus a Bucero ad Erasmum adductus esset. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* II, p. 251.)

[2] « In causam Ecclesiæ tranquillandæ. » (Paulus papa Erasmo. Erasmi *Ep.,* p. 1539.)

[3] « Ad novos errores ex multorum animis abscindendos. » (*Ibid.*)

Calvin ne choisissait donc pas très bien le moment; Érasme le reçut toutefois, mais non sans un peu d'embarras. Le jeune réformateur, impatient d'entendre l'oracle du siècle, se mit à lui adresser de nombreuses questions sur des points difficiles [1]. Érasme, craignant de se compromettre, demeurait sur la réserve et ne faisait que de vagues réponses. Son interlocuteur ne perdit pas courage. Le savant de Rotterdam n'avait-il pas dit que le seul remède aux maux de l'Église, serait l'intervention de ***Jésus-Christ lui-même*** [2]. C'était précisément la pensée de Calvin; c'est pourquoi, poursuivant sa pensée, il exposait ses convictions avec énergie. Érasme écoutait étonné. Il comprit enfin que ce jeune homme irait plus loin non-seulement que lui, mais encore que Luther, et ferait une guerre impitoyable à toutes les traditions humaines. Cet homme auquel le pape offrait la pourpre romaine s'effraya ; il regarda Calvin d'un œil étonné, rompit la conversation et s'approchant de Bucer, lui dit à l'oreille : « *Video magnam pestem « oriri in Ecclesia contra Ecclesiam* [3]. » Érasme brisait avec le réformateur français, comme il avait brisé avec le réformateur allemand. Les deux visiteurs se retirèrent. Nous croyons authentique le récit de cette visite, malgré Bayle, qui porte partout son esprit sceptique. Calvin eût pu tirer gloire de ce

[1] « De intricatis aliquot religionis capitibus sermonem cum ipso contulit. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* II, p. 251.)

[2] « Nec ulla superest medendi spes nisi *Christus ipse vertat animos.* » (Erasmi *Op.*)

[3] « Je vois une grande peste se lever dans l'Église contre l'Église. » (Florimond Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* II, p. 251). — « Ad Bucerum Calvinum demonstrans dixisse fertur. » (*Ibid.*)

jugement d'Érasme. Sa censure à ses yeux pouvait être une louange, comme dit un poëte, et sa louange une censure [1]. Luther avait dit : « O pape! je serai « ta PESTE et ta mort! » Calvin et du Tillet arrivèrent à Bâle.

Il y avait dans cette ville une université, des humanistes distingués, de bons théologiens, des imprimeurs célèbres; mais ce ne fut point à leur porte que Calvin alla frapper. Dans une rue écartée vivait une femme pieuse nommée Catherine Klein, qui faisait profession de servir Dieu et qui aimait à *laver les pieds des saints*, comme parle l'Évangile. C'était sa maison que le jeune docteur cherchait. Arrivés au bord du Rhin, les deux amis traversèrent le fameux pont qui lie le petit Bâle à l'antique Cité, puis ils vinrent heurter à la porte de la femme pieuse. Ce fut là pour Calvin le *coin obscur* qu'il avait tant désiré [2]. Catherine le reçut avec candeur, et comprit bientôt la valeur de l'homme qu'elle possédait dans sa maison. Elle n'était pas de ces femmes qui, par orgueil, « mignardent et folâtrent » (c'est une parole de Calvin); mais de celles qui, ayant la crainte de Dieu, paraissent en accoutrement honnête et chaste [3]. Distinguée par ses vertus et sa piété, elle aimait entendre Calvin, et ne cessait d'admirer la beauté de son génie, la sainteté de sa vie, l'intégrité de sa doctrine, le zèle avec lequel il s'appliquait, nuit et jour, au travail [4].

[1] « Whose praise is censure and his censure praise. »

[2] « Ut in obscuro aliquo angulo abditus. » (Calv., *Præf. in Psalm.*)

[3] Calvinus, *in Timoth.*, I, ch. II.

[4] « Catherina Petita lectissima matrona, sanctitate singularis ingenii

Calvin lui semblait une lampe allumée dans sa maison; et trente ans plus tard, ayant reçu chez elle un autre Français, qui devait être l'une des victimes de la Saint-Barthélemy, Pierre Ramus, cette respectable femme se plaisait à lui raconter la vie du grand réformateur [1]. L'illustre philosophe unissant sa voix à celle de la vieille Catherine, s'écriait dans cette chambre qu'avait habitée Calvin, en apostrophant le réformateur : « O lumière de la France « ô lumière de l'Église chrétienne, répandue dans « tout l'univers [2]!... »

Dans les premiers temps de son séjour à Bâle Calvin semble n'avoir vu que son hôtesse, et son inséparable compagnon Louis du Tillet. Il évitait les conversations qui l'eussent exposé à être reconnu et sortait rarement [3]. Pourtant il allait quelquefois avec du Tillet, contempler des hauteurs que le Rhin côtoie, la magnificence de ce fleuve, calme et puissant, dont les eaux s'en vont toujours et arrivent toujours, sans que rien puisse interrompre leur marche majestueuse.

Labitur et labetur in omne volubilis ævum [4].

Ce n'était pas la crainte de la persécution qu

mirifice capta. » (*Ramus*, Basilea, 1571.) — Voir aussi *Vie de P. Ramus* par M. Ch. Waddington, qui, le premier, a signalé ce passage intéressant, p. 194.

1 « Tum Calvini hospita sæpe ac jucunde mihi narravit. » (*Ramus* Basilea, 1571.)

2 « Lumen Galliæ, lumen christianæ per orbem terrarum Ecclesiæ. » (*Ibid.*)

3 « Cum incognitus Basileæ laterem. » (Calv., *Præf. in Psalm.*)

4 « L'onde coule et coulera toujours. » (Horace, *Ep.*, liv. I, ep. II.

portait Calvin à se cacher; il était dans une ville libre. Mais il avait besoin de se mettre à l'abri des souffles qui erraient alors dans le monde, et de toutes les sensations de l'une des périodes les plus agitées de l'histoire. Il voulait se soustraire aux bruits terrestres et n'entendre plus que la note de Dieu et la musique du ciel. Des émotions rapides, douloureuses, joyeuses, sans cesse renouvelées, comme il en avait tant éprouvé à Paris, s'anéantissaient mutuellement, et ne laissaient rien dans son cœur. Il voulait fixer ses regards en haut, et donner aux pensées qui lui descendraient du ciel, le temps de s'emparer énergiquement de son esprit et de s'y transformer en une affection puissante, immuable, qui deviendrait l'âme de toute sa vie. Il avait déjà beaucoup compris; mais pour lui il ne suffisait pas de comprendre, il fallait créer; c'était la vocation qu'il avait reçue de son Maître; et il devait pour cela concentrer toutes les forces de son intelligence et de son cœur. Quand Dieu veut former un épi jaunissant, il procède lentement, silencieusement, mais avec puissance. La pauvre graine est à peine jetée en un champ isolé, que des forces multiples, des agents divers se réunissent pour en féconder le germe. Pendant le silence de la nuit ou la chaleur du jour, la terre lui communique ses sucs, la pluie l'enrichit, le soleil l'échauffe... Tel était le travail intérieur qui s'accomplissait alors dans le réformateur. Des puissances divines et humaines s'unissaient pour faire épanouir tous les germes de beauté et de force que Dieu avait déposés dans son cœur, dans sa volonté, dans son intelligence, et pour

rendre son génie capable d'entreprendre et d'accomplir une grande œuvre dans le monde. Calvin, il le sentait, avait besoin de silence et de concentration. Destiné à devenir un des plus puissants instruments de Dieu pour son siècle et pour tous les siècles, il fallait qu'il vécût seul avec Dieu, qu'il eût Dieu en lui, que la divine ardeur fondît et purifiât toutes ses énergies naturelles, en sorte qu'elles devinssent propres à l'accomplissement de ses immenses travaux. « Ah ! disait-il (sans penser à lui-même), Dieu « voulant publier sa loi par Moïse, le tira en Si- « naï, et l'introduisit dans son cabinet céleste[1]. » Beaucoup de ministres de Dieu, ont été ainsi préparés depuis Moïse à l'œuvre de leur ministère. Luther avait été transporté à la Wartbourg. Bâle fut la Wartbourg de Calvin, plus encore qu'Angoulême.

Il avait cependant une connaissance ou plutôt un intime ami dans cette ville. C'était Nicolas Cop, l'ancien recteur de l'université de Paris, réfugié à Bâle. Comment Calvin, qui avait été la cause innocente de son exil, fût-il resté longtemps dans les mêmes murs sans le voir? Tout en gardant l'incognito pour le public, il se rendit vers ce cher compagnon d'armes, et celui-ci vit entrer dans sa chambre cette pâle figure qui lui était si bien connue. Dès lors ces amis se visitèrent, s'entretinrent ; mais le mystère enveloppa encore quelque temps la personne du jeune réformateur.

Un jour pourtant Cop parla à Calvin d'un homme

[1] Calv., *in Matth.*, IV, 1.

éminent qui se trouvait à Bâle; « c'était Simon « Grynée, le camarade d'école de Mélanchthon, qui, « en 1529, avait échappé à Spire, non sans peine, « aux violentes poursuites des papistes, et avait été « appelé à Bâle, pour y remplacer Erasme. » « Ac- « compli dans la connaissance du latin, du grec, « de la philosophie et des sciences mathématiques, « disait Mélanchthon, il était d'une douceur qui « ne se démentait jamais, et d'une modestie presque « excessive [1]. Et pourtant on le comparait à la « splendeur du soleil qui éteint la lumière des « étoiles [2]. »

Calvin connaissait Grynée de réputation. Il le vit, il fut subjugué par son caractère si aimable et si pacifique. Grynée de son côté aima Calvin, et souvent les deux docteurs s'enfermaient dans leur chambre d'étude. « Il me souvient, écrivait plus tard Calvin à « Grynée, comment nous *devisions* privément, entre « nous, sur la meilleure manière d'interpréter l'É- « criture [3]. » — « La principale vertu d'un inter- « prète, disait le professeur de Bâle, est une « brièveté facile et sans obscurité. » C'est la règle que Calvin a suivie. Ce fut alors que sous la direction de Grynée il étudia plus à fond les lettres hébraïques [4].

Bientôt le séjour de Calvin à Bâle fut connu, même au dehors, et les visites importunes qui le

[1] « Pudore pene immodico. » (Erasmi *Ep.*, p. 1464.)

[2] « Solis radiantis splendor, cæterorum siderum lumen obscurat. » (Bezæ *Icones.*)

[3] Calvin, *Dédicace de l'Épître aux Romains.*

[4] «Sese hebraicis litteris dedit.» (Beza, *Vita Calvini.*)

troublaient dans son travail et qu'il redoutait tant, recommencèrent. Il vit un jour arriver chez lui un personnage inconnu [1]; il venait, lui annonça-t-il, de la part de Christophe Libertet dit Fabri, étudiant de Montpellier, qui avait quitté la médecine pour le ministère et que nous trouverons bientôt en Suisse, comme collaborateur de Farel. Fabri « m'a chargé de vous faire connaître, dit l'homme « inconnu, qu'il n'approuve pas entièrement cer- « tains passages de votre livre sur l'*Immortalité* « *de l'âme.* » Ce message d'un étudiant fait par un anonyme, eût pu heurter Calvin. Son ouvrage avait un grand succès. La force de conviction dont il portait l'empreinte, le poids des preuves, la puissance de l'argument tiré des Écritures, la lucidité du style, la richesse de la pensée, l'éclat de lumière qui se faisait autour de chaque parole de l'auteur, tout cela subjuguait ceux qui le méditaient. Mais l'enthousiasme de quelques-uns de ses amis n'aveuglèrent pas l'auteur sur les imperfections de son travail. Il répondit à Fabri, qui était à peine sorti des bancs de l'école, avec une touchante humilité : « Loin que votre jugement m'offense, votre « simplicité et votre candeur m'ont admirablement « réjoui [2]. Mon esprit n'est pas tellement morose « *que je veuille refuser aux autres la liberté dont j'use* « *moi-même* [3]. Sachez donc que j'ai refait presque « entièrement mon ouvrage. » Cette lettre est signée *Martinus Lucianus* : nom sous lequel Calvin se

[1] « Jam mihi *a nescio quo* sermo injectus. » (Calvin à Libertet.)
[2] « Tantum abest ut tuo judicio offensus fuerim. » (*Ibid.*)
[3] « Neque enim ea est mea morositas. » (*Ibid.*)

trouvait peut-être à Bâle. La date, *Bâle, 11 septembre* (le contenu montre qu'elle est de l'an 1534), est un jalon important dans la chronologie de la vie du réformateur.

Ce ne furent pas seulement des visites, qui vinrent troubler la solitude de Calvin. A peine son incognito avait-il cessé, que des soucis l'assaillirent de toutes parts. Des discordes qui éclataient en France et en Suisse le remplirent surtout de douleur. « Je vous exhorte de toute mon âme, vous et « les frères, à conserver la paix, écrivait-il à Fabri. « Faisons pour la maintenir, des efforts d'autant « plus grands, que Satan s'applique davantage à « la détruire. De quelle indignation j'ai été rem« pli, en apprenant les nouveaux troubles, susci« tés par un homme dont je n'eusse rien attendu « de pareil. Il a vomi le poison dont il s'était gonflé « durant une longue dissimulation; et après avoir « enfoncé son aiguillon, il s'est enfui comme la « vipère! » — Cet homme était-il Caroli? — Je l'ignore

Dans sa retraite de la Wartbourg, Luther avait traduit le Nouveau Testament. Calvin s'occupa à Bâle d'un semblable travail. Le 27 mars 1534, il en avait paru à Neuchâtel, chez Pierre de Wingle, une traduction, en un format petit in-folio, et imprimée sur deux colonnes. Cette traduction était celle de Lefévre d'Étaples, mais on lui avait fait subir une révision quant à certaines expressions, qui avaient encore la couleur catholique-romaine. Il semble que cette édition fut supprimée, soit parce qu'elle avait été faite sans recourir aux

textes originaux, soit par Pierre de Wingle même [1]. De Wingle allait bientôt publier une sion plus parfaite, dont Calvin fut à Bâle le c borateur. Nous aurons à en parler à l'occasio principal traducteur, le cousin de Calvin, Oliv Un autre travail, qui devait être le plus grand vie, allait absorber le jeune réformateur.

[1] Il n'en reste à ce qu'il paraît qu'un seul exemplaire, qui se à la bibliothèque de Neuchâtel.

CHAPITRE QUATORZIÈME

INSTITUTION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

(Hiver 1534.)

n'y avait pas très longtemps que Calvin était le, quand d'affreuses nouvelles vinrent émou- profondément les habitants de cette ville ré- iée et surtout Calvin lui-même. On disait que placards évangéliques ayant été affichés à Paris artout en France, la colère du roi ne connais- pas de bornes; les évangéliques étaient pour- is,le Châtelet dirigeait l'enquête... et les bû- s s'élevaient. Cop, du Tillet, Calvin, d'autres giés encore s'entretenaient de ces douloureux iements. Du Tillet blâmait la violence de l'écrit hé; Calvin semble avoir gardé le silence; du is dans sa fameuse Épître à François Ier, il ne voue point les placards, ce qu'il eût été sage de , s'il les avait décidément blâmés. Les jours et semaines s'écoulaient au milieu d'inquiétudes inuelles; l'air semblait rempli d'orage, et de ibles détonations venaient de temps en temps uvanter les cœurs compatissants.

A la fin de novembre, Calvin apprit les morts successives du paralytique, de du Bourg, de Poille et de plusieurs autres. Il les avait connus. Que de fois il s'était assis à la table de du Bourg et il avait conversé avec le pauvre Berthelot!... Calvin ému s'étonnait grandement de ceux qui ne trouvaient point de larmes pour de telles infortunes. « Rejetons, « disait-il plus tard, cette philosophie enragée, laquelle veut que les hommes soient entièrement « stupides pour être sages. Les stoïciens ont dû être « dépourvus de sens commun, puisqu'ils repoussaient les affections de l'homme... Il y a encore « aujourd'hui des fanatiques qui voudraient introduire ces rêveries dans l'Église, qui demandent « un cœur de fer, qui ne peuvent supporter une « bien petite larme, et qui pourtant si quelque « chose est advenue à eux-mêmes, contre leur gré, « se lamentent sans fin... Les affections que Dieu « a mises en la nature humaine ne sont pas plus « vicieuses en elles-mêmes que Celui qui les a données. Ne faut-il pas se réjouir des dons de Dieu? « Pourquoi donc quand ils nous sont ôtés serait-il « moins permis d'avoir de la douleur? Que les fidèles se lamentent donc quand l'un de leurs parents ou de leurs amis leur est ôté par la mort, « qu'ils soient attristés quand l'Église est privée de « personnages excellents. Seulement puisque nous « savons que la vie nous est rendue en Jésus-Christ, « que l'espérance apaise notre douleur[1] ! »

Un jour, probablement en décembre ou janvier,

[1] Calvin, *Actes* VIII, 2.

Calvin vit arriver un vieillard, à moitié aveugle, qui marchait vers lui en tâtonnant. C'était Courault qui, délivré de la prison par l'influence de Marguerite, s'était échappé du couvent où il avait été enfermé. Ce fut une grande joie pour le jeune docteur de revoir ce chrétien vénérable, dont la mort devait, trois ans plus tard, le jeter dans la plus vive désolation. Les réfugiés entouraient Courault et voulaient savoir les terribles nouvelles de Paris. Il n'avait pas vu les supplices, mais il pouvait les raconter, et des cris douloureux sortaient de tous les cœurs. Courault fut bientôt suivi de quelques autres fugitifs. Il y eut pendant quelques semaines un peu de repos ; le ciel restait sombre, menaçant, mais silencieux.

Tout à coup la tempête éclata de nouveau, la foudre tomba avec fureur et consuma bien d'autres victimes. Vers la fin de janvier 1535, arriva à Bâle la nouvelle des martyres du 21 de ce mois. L'âme de Calvin était sans cesse agitée par ces atroces persécutions. « Hélas ! s'écriait-il, on brûle en « France plusieurs fidèles et saints personnages[1] ! » Il les voyait suspendus aux estrapades, balancés dans les airs, plongés dans les flammes, retirés, plongés de nouveau !... « Oh ! de quelle rage *bouil-* « *lante*, les ennemis de Dieu sont transportés, disait- « il; mais quoique de tous côtés, on jette aux chré- « tiens des malédictions horribles et des opprobres « exécrables sur la tête, ils ne laissent de se repo- « ser assurément sur la grâce de Jésus-Christ,

[1] Calvin, *Préface des Psaumes.*

« ayant confiance qu'ils seront en sûreté dans l:
« mort[1]. »

Calvin n'était pas seul à éprouver ces vives émo
tions. « Comme on dressait en divers lieux du
« royaume des gibets, dit Mézeray, et on établis
« sait des chambres ardentes[2], les prédicants luthé
« riens et ceux qui les avaient écoutés prenaient
« la fuite, et il y eut en peu de mois plus de cen
« proscrits qui portèrent leurs misères et leur
« plaintes aux cours des princes allemands. » Leur
récits suscitèrent en Allemagne une grande indi
gnation. On calomniait, il est vrai, les martyrs
mais en plusieurs villes les réfugiés d'outre-Rhi:
pouvaient réfuter les mensonges de leurs ennemis
Les vrais chrétiens ne s'y trompèrent pas, et dan
les victimes ils reconnurent leurs frères[3]. Ce fu
une consolation pour le réformateur. « Le bruit e
« étant venu aux nations étrangères, dit-il, ce
« *brûlements* y sont trouvés fort mauvais par un
« partie considérable des Allemands, et ils on
« grand dépit contre les auteurs de cette ty
« rannie[4]. »

Le *dépit* était plus grand encore à Bâle. Parm
ceux qui partageaient la douleur de Calvin étai
Oswald Myconius, ami de Zwingle, antistès ou pré
sident de l'Église. Le réformateur avait pour lu

[1] Calvin, *Actes* VII, 59.
[2] Tribunaux qui prononçaient contre l'hérésie la peine du feu. (Voi Mézeray, *Hist. de France*, II, p. 981.)
[3] « Grave passim apud Germanos odium ignes illi excitaverunt. : (Calv., *in Psalm.*)
[4] Calvin, *Préface des Psaumes.*

une affection qui dura toute sa vie. Il l'appelait son « très excellent, très estimé frère, son très respecté « ami[1]. » Myconius, nous l'avons dit ailleurs[2], philologue distingué, élève d'Érasme et de Glaréan, avait enseigné les lettres classiques pendant son séjour à Zurich, à des étudiants, parmi lesquels se trouvait Thomas Plater; mais la funeste bataille de Cappel l'avait fait renoncer à ces fonctions. Au moment où Plater, devançant les fuyards, qui arrivaient du combat, allait rentrer dans la ville, il rencontra Myconius qui errait devant les portes, plein d'angoisse à la pensée des dangers que couraient Zwingle, Zurich, et la Réformation... A peine le professeur eut-il aperçu son étudiant, que courant à sa rencontre, il lui dit : « Maître Ulrich est-il « mort?... — Hélas! oui, » répondit Plater. Myconius, frappé au cœur, demeura immobile; puis il dit avec une profonde tristesse : « Je ne saurais « vivre à Zurich plus longtemps! » Myconius conduisit chez lui Plater, qui depuis vingt-quatre heures n'avait pris aucune nourriture, il lui fit donner à manger, tout en restant à ses côtés, muet, accablé sous le poids de ses pensées. Enfin il le mena dans sa chambre, et lui dit dans sa consternation : — « Où dois-je aller ?... » Le pasteur de l'Église de Saint-Alban à Bâle avait aussi péri sur la montagne de Zug. — « Partez pour Bâle et « soyez-y ministre, » dit Plater[3]. Peu de temps

[1] Lettres de Calvin à Myconius, du 14 mars et du 17 avril 1542.
[2] Voir les livres VIII et IX de l'*Histoire de la Réformation au seizième siècle*.
[3] *Vie de Thomas Plater*, publiée par M. E. Fick, docteur en droit.

après, le professeur et son étudiant se rendaient à pied, de Zurich à Bâle, et y arrivaient après plusieurs aventures et épouvantes.

Quelques jours plus tard, on demanda à Myconius de prêcher le *Sermon du Conseil*, qui se faisait à six heures du matin. « Quand, au matin du « jour fixé, dit Plater, j'entrai dans sa chambre, je « le trouvai encore au lit : « Père, lui dis-je, levez-« vous, vous avez votre sermon à prononcer. — « Comment ! s'écria Myconius, c'est aujourd'hui ! » « Il sauta à bas du lit : — « Sur quoi dois-je faire « mon sermon ? Dis-le-moi. — Je ne saurais. — « Je tiens à ce que tu me donnes le sujet. — Eh « bien ! montrez d'où vient notre désastre, et pour-« quoi il nous a été infligé. — Mets-moi cela sur « un carré de papier. » J'obéis, puis lui prêtai mon « Testament, dans lequel il plaça le billet que je « venais d'écrire. Il monta en chaire et parla avec « abondance devant un auditoire de savants, attirés « par le désir d'ouïr un homme qui n'avait jamais « prêché. Tous furent émerveillés, et j'entendis « après le sermon, le docteur Simon Grynée, dire « au docteur Sulterus (qui à cette époque était en-« core des nôtres) : « O Sulterus ! prions Dieu que « cet homme nous reste, car il peut faire beaucoup « de bien[1] ! »

Myconius fut nommé pasteur de Saint-Alban, et fut bientôt après appelé à remplacer Œcolampade comme président de l'Église de Bâle. Il s'était fait quelques illusions à l'égard de François Ier. Un

[1] *Vie de Thomas Plater*, publiée par E. Fick.

Français, très partisan du roi, l'avait persuadé que le prince n'était point mal disposé pour l'Évangile; que s'il dissimulait ses sentiments, ce n'était qu'à cause des prélats de son royaume, et que si une fois il obtenait en Italie les possessions qu'il ambitionnait, on verrait bien qu'il ne lui resterait guère d'amitié ni pour le pape, ni pour les papistes[1]. Myconius fut d'autant plus saisi d'indignation et de douleur, quand il apprit les barbares exécutions dont ce prince donnait le spectacle au peuple de Paris. Il pouvait d'autant mieux sympathiser avec Calvin, que, quoique d'un caractère doux et modéré, il partageait les sentiments tranchés et énergiques de l'auteur des placards. « Pourquoi mettre des pièces « à un vêtement si déchiré? disait-il en parlant de « la papauté. Nous ne devons nous aboucher avec « le dragon que pour le mettre à mort[2]. » Une grande unité de sentiment rapprocha aux jours néfastes dont nous parlons Calvin et Myconius. Les bûchers de Paris les éloignaient toujours plus de Rome et les attachaient toujours plus au simple Évangile.

Il y avait pourtant des esprits sur lesquels la persécution produisait un tout autre effet. Au milieu de l'indignation et des cris, du Tillet, renfermé en lui-même, restait muet. La douceur de la Parole de Dieu l'attirait, mais l'amertume de la croix l'effrayait. Il avait tout quitté avec joie, croyant qu'une

[1] « Videbis quid amicitiæ sit remansurum cum papa et papisticis. » (*Myconius ad Bullingerum*, mars 1534.)

[2] « Cum Dracone non aliter est congrediendum, nisi ut penitus occidatur. » (*Ibid.*, in post. epist.)

réforme générale de l'Église allait s'accomplir promptement. Mais, quand il vit un duel à mort commencer entre l'Évangile et la papauté, « il « éprouva une profonde émotion, il perdit son re- « pos, nous dit-il lui-même, il souffrit des troubles « et des angoisses d'esprit inexprimables. » Chacun des supplices de Paris, augmentait les doutes et les agitations de cette âme candide mais faible. Il sem- blait ne craindre que le schisme; mais au fond l'af- fliction et l'opprobre étaient bien pour quelque chose dans son effroi. « Il ne comprenait pas, comme « dit Calvin, qu'en portant la croix on tient com- « pagnie à Christ, en sorte que toute amertume est « adoucie. » Il se tenait à l'écart, il passait des jours et des nuits remplis de tourment. « J'ai été « écarté et sans repos l'espace de près de trois « ans et demi, » écrivit-il en 1538 à son ancien ami[1]. Son intimité avec le réformateur en était al- térée, et il devait lui causer trois ans plus tard une douleur aussi grande, plus grande sans doute que celle qu'avait éprouvée Calvin en apprenant la mort des martyrs.

Les intrigues des agents de François I[er] commen- çaient à avoir quelque succès. Ils déployaient une inconcevable activité pour donner le change à l'o- pinion publique. Ils parlaient, ils écrivaient, ils dis- tribuaient partout « certains petits livres pleins de « mensonges, où il était dit que le roi n'avait sévi « que contre des *rebelles* qui voulaient troubler « l'État sous ombre de religion. » Malheureusement

[1] Du Tillet à Calvin, 7 septembre 1538.

les hommes, et souvent les meilleurs, sont enclins à croire le mal. L'Allemagne commença à se refroidir. A Bâle même, bien des gens étaient dans l'erreur; et quoiqu'on ne crût pas toutes les calomnies répandues contre les martyrs, il en restait toujours quelque chose. « Si quelques sectaires ont « été punis, disaient plusieurs hommes honnêtes, « ce sont des *anabaptistes*, qui loin de prendre la « Parole de Dieu pour règle de leur foi, ne suivent « que leur imagination corrompue, et n'ont au fond « d'autre doctrine que le mépris des puissances su- « périeures. Nous ne pouvons défendre la cause de « quelques séditieux, qui veulent tout renverser, « même l'ordre politique[1]... »

Renfermé avec ses livres dans la chambre qu'il occupait chez Catherine Klein, Calvin pensait jour et nuit à ces cruelles accusations, et son âme noble était indignée de ce que non-seulement on faisait subir d'affreux supplices à des enfants du Père céleste, mais on cherchait encore à noircir leur réputation. « Ces pratiqueurs de cour, disait-il, chargent « les saints martyrs, après leur mort, de faux blâ- « mes, de viles calomnies, et tâchent d'ensevelir « l'indignité de cette effusion de sang innocent, « sous de lâches déguisements. Ils se préparent « ainsi les moyens de mettre à mort les pauvres « fidèles, sans que personne puisse en avoir com- « passion[2]. » Le jeune docteur se voyait entre deux

[1] « Turbulentos homines qui totum ordinem politicum convellerent. » (Calv., *in Psalm.* — Voir aussi Bèze, *Hist. ecclés.*, p. 14, et *Vie de Calvin*, p. 19.)

[2] Calvin, *Préface des Psaumes.*

ruisseaux de sang, celui de ses frères déjà immolés, et celui d'autres chrétiens qui le seraient infailliblement à leur tour. Il n'a pu prévenir la mort des Milon, des de la Forge... ; il s'efforcera au moins de détourner le glaive qui menace de nouvelles têtes. « Si je ne m'y oppose vertueusement, et autant « qu'il est en moi, dit Calvin, c'est avec raison que « mon silence me fera trouver lâche et déloyal. » Il parlera, il se jettera entre les bourreaux et les victimes. Une parole divine retentissait dans son âme : « *Ouvre ta bouche en faveur de celui qui est « muet, et pour le droit de tous ceux qui s'en vont « périr*[1]. » Il prend donc une de ces résolutions qui, avec un caractère tel que le sien, sont inébranlables: « J'obéirai à Celui qui me parle du ciel, dit-il. Je ré« pondrai à ces méchants blâmes que l'on sème contre « mes frères; et comme les mêmes cruautés peu« vent être exercées contre beaucoup d'autres fi« dèles, je m'efforcerai de toucher les nations étran« ges de quelque compassion en leur faveur. Telle « fut la cause, ajoute-t-il, qui m'excita à publier « mon *Institution de la religion chrétienne*[2]. » Jamais si beau livre n'eut si belle origine. Justin Martyr, Athénagore, Tertullien, avaient écrit leurs *Apologies* à la lueur des bûchers du second siècle; Calvin écrivit la sienne à la lueur de ceux du seizième. La publication de l'*Institution chrétienne* fut le cri douloureux d'une âme compatissante à la vue de « *ceux qui s'en vont périr.* »

[1] *Prov. de Salomon,* I, 38.
[2] *Préface des Psaumes.*

Calvin avait dès longtemps médité le grand sujet qui le préoccupait alors, — le système de la foi chrétienne. Aussi son livre devait-il être le plus beau corps de doctrine qu'ait jamais possédé l'Église de Christ. Pendant quatre siècles, dès le douzième, des intelligences du premier ordre avaient formulé des systèmes abstraits où le rationalisme scolastique et l'autorité ecclésiastique se trouvaient habilement combinés ; elles avaient dépensé leurs forces à courir après des expositions, des contradictions, des résolutions, des conclusions, des *pro* et *contra* interminables; puis la théologie s'était perdue dans un aride désert. Elle allait en sortir pour entrer dans des terres nouvelles. Mais ce n'était pas peu de chose, que de faire passer la science chrétienne de la mort à la vie, des ténèbres à la lumière. Il fallait une conscience réveillée, un cœur avide de justice, une haute intelligence, une volonté puissante pour rompre hardiment toutes les *chaînes*[1], pour jeter au vent toutes les *Sentences* et les *Sommes* que les scolastiques avaient péniblement tirées soit de leur cerveau, soit de traditions souvent impures, et pour mettre à leur place le roc vif de la Parole céleste sur lequel devait s'élever la maison de Dieu.

Calvin fut l'homme appelé à cette œuvre. Jusqu'à lui le dogme, en passant d'une période à l'autre, avait toujours avancé dans la même direction, d'abstraction en abstraction. Mais tout à coup la marche change, Calvin se refuse à poursuivre le

[1] « Catenæ patrum. »

chemin accoutumé. Au lieu de s'avancer, dans le sens de l'école, vers de nouveaux développements d'un intellectualisme plus raffiné, il se retourne vivement en arrière; il entend la voix de la conscience; il sent les besoins du cœur... il court là où ils peuvent se satisfaire; il franchit quinze siècles. Il s'adresse aux sources évangéliques elles-mêmes, et y recueillant dans une coupe d'or les eaux vives et pures de la Révélation divine, il les présente aux peuples pour les désaltérer.

La Réformation ne fut pas simplement un changement dans la doctrine ou un changement dans les mœurs ou un changement dans le gouvernement de l'Église. Elle fut une création. Le premier siècle avait vu la première création chrétienne; le seizième siècle vit la seconde.

Luther, par la puissance de sa foi, fut l'organe principal de cette création nouvelle. Se dégageant des profondes ténèbres qui depuis tant de siècles pesaient sur l'humanité, il avait, avec une sainte énergie, jeté des éclairs et des foudres, à droite, à gauche, devant et derrière lui, et tout l'horizon en avait été enflammé. Calvin parut; il recueillit ces flammes éparses; il en fit comme un feu immense; et tandis que les lueurs de la création primitive de l'Église s'étaient presque arrêtées aux limites du monde romain, les feux de la nouvelle vont jusqu'aux bouts de la terre.

Calvin se recueillait pour l'œuvre à laquelle Dieu l'appelait; il jetait un profond regard dans ces abîmes des Écritures qu'il avait si souvent parcourus. Tenant la lampe de l'Esprit, il évoquait devant lui

s grandes pensées, les grandes personnes de la édemption, non pour les faire figurer comme les olastiques dans une savante escrime, mais pour ur faire proférer les vérités fondamentales de la i, et poser les colonnes d'or du temple de la luière et de la vie.

L'*Institution de la Religion chrétienne* est la grande tion de Calvin, c'est Calvin lui-même; il faut donc raconter. L'histoire, il est vrai, rapporte d'ornaire des actions opérées par le bras du guerrier ı les négociations du diplomate; mais l'œuvre que lvin accomplit alors, par des forces spirituelles, épasse de beaucoup quant à l'importance de ses fets, tout ce qu'ont jamais opéré les pratiques des abiles ou les épées des forts. Racontons donc cette *tion* d'une nature à part. Les esprits curieux, omme les appelle Calvin, passeront peut-être ces uilles; nous le regrettons, mais pourtant nous evons les écrire.

« Toute la somme de la sagesse, dit en commençant le grand docteur des temps modernes, c'est qu'en connaissant *Dieu*, chacun de nous se connaisse aussi *soi-même*, et ces deux parties sont unies l'une à l'autre par tant de liens, qu'il n'est pas facile de discerner laquelle va devant et produit l'autre. »

En effet, Calvin s'adressant à l'homme, lui montre vant tout *dans l'homme*, — chose étonnante!... *ieu lui-même*... « Dieu, dit-il à l'homme, a imprimé en toi une connaissance de soi-même, et il en renouvelle sans cesse en toi la mémoire, comme s'il la distillait goutte à goutte. Nous avons

« dans notre esprit *un sentiment de divinité engravé* « *si profond*, que nous ne pouvons l'effacer. La ré« bellion même des iniques en rend témoignage, « puisque, en combattant furieusement pour se dé« barrasser de la crainte de Dieu, cette crainte leur « demeure inévitablement attachée comme si elle « était en la moelle de leurs os. » Mais après avoir attribué à l'homme cette noblesse exquise de porter le nom de Dieu en lui, Calvin dresse aussitôt contre l'humanité un sévère réquisitoire. « Hélas ! à grand « peine en trouverait-on sur cent, un qui nourrisse « en son cœur cette semence divine. Les uns vol« tigent par curiosité en spéculations inutiles; les « autres s'évanouissent en folles superstitions; d'au« tres, enfin, dépouillent Dieu de l'office de juge et « de gouverneur, l'enferment au ciel comme un « oisif, et restent ainsi sans Dieu dans le monde... « Que faire ?... Tourbillonnerons-nous sans cesse, « promenés et agités çà et là, par beaucoup de lé« gèretés erronées[1] ?... »

Calvin, alors, prend l'homme par la main, et voulant lui faire connaître les mystères éternels, il le mène devant un vaste miroir spirituel, l'Écriture céleste, où toutes les choses invisibles apparaissent dans leur vivante réalité. Se distinguant de tous les docteurs du catholicisme, qui avaient parlé depuis dix siècles, il met ainsi en avant d'une manière absolue, la pleine suffisance et l'autorité souveraine de la Parole de Dieu.

« Dieu, dit-il, a ouvert sa bouche sacrée, pour

[1] *Institution*, liv. I, ch. I, II, III, IV.

publier qu'il est le Dieu que nous devons adorer. Quand on présente un beau livre en caractères bien formés à ceux qui ont les yeux débiles, ou à des vieillards décrépits, à peine peuvent-ils en lire deux mots de suite; mais s'ils prennent une lunette, aussitôt ils lisent tout distinctement. Si nous voulons voir clair, prenons l'Écriture sainte; sans elle nous n'avons en nos esprits qu'une connaissance de Dieu confuse et éparse; mais elle abolit en nous l'obscurité, et nous montre clairement le cœur de Dieu. »

Déjà du temps de Calvin, il y avait certains docteurs qui ôtaient aux saintes Lettres leur inspiration, au christianisme son surnaturel. « Il y a, je le sais bien, dit-il, des contempteurs, des cavillateurs, des plaisanteurs qui attaquent la Parole, et si j'avais à démêler avec eux cette querelle, il ne me serait pas difficile de rabattre leur caquet. Mais, outre toutes les preuves que la raison porte, il en est une qui est par-dessus toutes les autres. Il faut que le même Esprit, qui a parlé par la bouche des prophètes, entre dans nos cœurs, qu'il les touche au vif, qu'il les persuade que les prophètes ont fidèlement mis en avant ce qu'il leur était commandé d'en haut[1]. » Le témoignage du Saint-Esprit, telle est la preuve des preuves.

Alors Calvin s'adressant à l'homme, idolâtre de lui-même, qui se met à la place de Dieu, lui révèle le péché qui est en lui. « Descends maintenant, lui dit-il, descends et te considère toi-même. Ap-

[1] *Institution*, liv. I, ch. VI et VII.

« prends à connaître ce péché, venu d'Adam et « résidant en nous, comme une fournaise ardente, « qui jette sans cesse flammes et étincelles, et dont « le feu n'embrase pas seulement les sens, mais « souille aussi ce qu'il y a de plus noble en nos « âmes. » Nul moyen pour l'homme de sortir par lui-même de cette misère de sa nature. « Si tu « prétends t'élever de ta propre force, tu te places « au bout d'un roseau... qui rompt incontinent[1]. »

Puis, Calvin montre à l'homme où se trouve son salut. Il peint avec grandeur l'œuvre de l'expiation. « Tandis que notre condamnation nous tient étonnés, « craintifs, saisis, devant le siége judicial de Dieu, « la peine à laquelle nous étions obligés, est mise « sur l'innocent. Tout ce qui pouvait nous être im- « puté devant Dieu, est transporté sur Jésus-Christ. « Le fondateur divin du Royaume, a souffert à la « place des enfants du Royaume... La paix ne se re- « trouve pour nous que dans les épouvantements « et les frayeurs de Christ notre Rédempteur[2]. »

Mais comment cette œuvre accomplie *hors* de l'homme agit-elle donc *dans* l'homme?... Telle est la grande question que le docteur se pose. La foi divine qui saisit la justice de Christ *sur la croix*, fait naître au même moment la sainteté de Christ *dans le cœur*. « A peine, dit-il, l'homme a-t-il em- « brassé l'expiation avec une foi pleine de con- « fiance, qu'il éprouve dans sa conscience une « inaltérable paix. Il possède un Esprit d'adoption, « qui lui fait appeler Dieu *mon Père!* et qui lui

[1] *Institution*, liv. I, ch. I; liv. II, ch. II et III.
[2] *Ibid.*, liv. II, ch, XVI et XVII.

procure avec le Père céleste, une douce communion, pleine de joie. Aussitôt que la moindre goutte de foi est mise en notre âme, nous commençons à contempler la face de Dieu, *bénigne* et propice envers nous. Bien est vrai que c'est *de loin* que nous le voyons; mais c'est d'un regard *indubitable*, et nous savons qu'il n'y a *nulle tromperie.* »

Une question nouvelle s'offre ici. On demande ı jeune docteur : L'homme est-il sauvé par la ıarité ? ou l'est-il sans elle ?... Il répond : « Il n'y a d'autre foi qui justifie, que celle qui est unie à la charité; mais ce n'est point de la charité qu'elle prend la vertu de justifier. La foi ne justifie que parce qu'elle nous introduit en la communication de la justice de Christ. Quiconque entortille *deux* justices (celle de l'homme et celle de Dieu), empêche que les pauvres âmes se reposent sur la seule et pure miséricorde de Dieu, fait une couronne d'épines à Jésus-Christ et se moque de son sacrifice. »

Ici Calvin met en lumière la grande idée qui ıractérise la Réformation opérée par ses enseigneıents, *savoir qu'il n'y a que le nouvel homme dont il ıille faire cas.* Après avoir insisté autant qu'aucun docteur sur l'œuvre que Christ fait *hors de nous*, insiste plus qu'aucun sur l'œuvre qu'il doit faire ı *nous.* « J'élève *au plus haut* degré, dit-il, la *conjonction* que nous avons avec notre Chef, — la demeure qu'il fait en nos cœurs par la foi, — *l'union sacrée* par laquelle *nous jouissons de lui.* Il faut que l'on aperçoive dans notre vie une *mélodie*, un *accord* entre la justice de Dieu et l'obéissance de nos âmes. »

Mais Calvin aperçoit des chrétiens humbles, timides, qui s'affligent parce qu'ils ne trouvent en eux qu'une foi faible. Il les console, et les images qu'il emploie sont pittoresques. « Si quelqu'un, « enfermé en basse prison, dit-il, n'avait la clarté « du soleil qu'obliquement et à demi, par une fe- « nêtre haute et étroite, il n'aurait pas sans doute « la vue du soleil pleine, toutefois il ne laisserait « pas d'en recevoir la clarté certaine et d'en pos- « séder l'usage. De même, quoique nous soyons « enfermés dans la prison de ce corps terrestre, où « de toutes parts beaucoup d'obscurités nous en- « tourent, si nous avons la *moindre étincelle* de la lu- « mière de Dieu, nous sommes suffisamment éclairés « et pouvons avoir une ferme assurance. »

Cette flamme ne s'éteindra-t-elle pas ? demandent les chrétiens avec crainte. « Non, dit Calvin, cette « lumière de la foi n'est jamais tellement éteinte « qu'il n'en demeure au moins quelque lueur. La « racine de la foi n'est jamais tellement arrachée du « cœur, qu'elle n'y reste fixée, quoiqu'elle semble « incliner çà et là. » — « La foi, s'écrie-t-il (et il « l'éprouva souvent), la foi nous est un *homme* « *d'armes* pour résister aux attaques du Malin... « Si nous la mettons en avant, elle reçoit les coups « et les repousse. Elle peut, il est vrai, être ébran- « lée, comme un soldat, du reste vigoureux, peut « être contraint par un coup impétueux de se retirer « en arrière. Son bouclier en reçoit quelque *cassure*, « jusques à être faussé, mais non point percé ; et « même dans cette aventure, le bouclier amortit le « choc et l'arme ne pénètre pas jusques au cœur. »

Après avoir consolé les craintifs, relevé les bles-s, cet homme étonnant, qui parle avec la fermeté l'un des capitaines de l'armée de Dieu, exhorte soldats de Christ au courage. « Quand saint Jean promet la victoire à notre foi, dit-il, cela ne signifie pas seulement qu'elle sera victorieuse en *une* bataille ni en *dix*, mais qu'elle le sera *en toutes*. Soyons donc pleins de courage. Vaguer, varier, être agité haut et bas, douter, vaciller, être tenu en suspens, et finalement désespérer... ce n'est pas avoir confiance. Il faut avoir un appui solide où l'on se puisse reposer. *Dieu l'a dit,* cela suffit. Étant en la *sauvegarde de Christ*, nous sommes hors du danger de périr[1]. »

Calvin, se tournant vers Rome, cherche l'origine ses erreurs et de ses superstitions et la trouve ns le pélagianisme dont elle est atteinte. Grâce, ns toute sa plénitude, grâce, depuis le premier ouvement de régénération jusqu'au plein accomissement du salut, telle est la note qui donne le n à toute la théologie de Calvin; et aussi tel est bélier puissant par lequel il ébranle l'édifice roain. Comme saint Paul au premier siècle, comme iint Augustin au cinquième, Calvin est au seième le *Docteur de la grâce*. Ceci est l'un de ses aits essentiels. « La volonté de l'homme, dit-il, ne peut d'elle-même se *remuer à bien*. Un tel *mouvement*, qui est le commencement de notre conversion à Dieu est entièrement attribué au Saint-Esprit par l'Écriture. Oh ! doctrine, non-seulement

[1] *Institution*, liv. III, ch. II; liv. II, ch. XII, XIX, XX; liv. XIII, ch. III, V.

« utile, mais encore douce et savoureuse par le
« fruit qui en revient; car ceux qui ne se savent
« point membres du peuple particulier de Dieu, sont
« dans un tremblement continuel... Sans doute, les
« méchants trouvent en cette matière à taxer, à
« caviller, à abboyer et à se moquer... Mais si nous
« craignons leur pétulance, il nous faudra taire
« notre foi, puisqu'il n'en est pas un seul article
« qu'ils ne contaminent de leurs blasphèmes. Christ,
« continue-t-il, voulant nous délivrer de toute
« crainte au milieu de tant d'assauts mortels, a
« promis que tous ceux qui lui ont été donnés en
« garde par le Père, ne périront point [1]... »

Ici Calvin entend des clameurs qui s'élèvent. On l'accuse de prétendre que Dieu prédestine les méchants au mal... Il répond aussitôt en frappant de réprobation cette doctrine impie. « Ces *gaudisseurs*
« (moqueurs), dit-il, jargonnent contre Dieu, ils
« allèguent que les méchants sont injustement dam-
« nés, puisqu'ils exécutent ce que Dieu a déter-
« miné... Non! s'écrie-t-il, loin d'avoir obéi au
« commandement de Dieu, les méchants le ren-
« versent autant qu'il est en eux par leur convoitise.
« Il ne faut pas s'escarmoucher contre Dieu; il ne
« faut pas dire, comme Agamemnon dans Homère,
« en parlant du mal : Ce n'est pas *moi qui en suis*
« *cause!* c'est Jupiter et la déesse de la nécessité [2]. »

Calvin se hâte alors de montrer les fruits de la foi. « Nous avons donné le premier rang à la *doc-*
« *trine*, dit-il, mais pour nous être utile, il faut

[1] *Institution*, liv. II, ch. III; liv. III, ch. XXI, XXII, XXIII.
[2] *Ibid.*, liv. I, ch. XVII, XVIII.



ju'elle *pénètre au dedans de l'âme*, qu'elle passe *dans es mœurs*, et *règle les actions de notre vie...* Puisque e Saint-Esprit nous consacre pour être les tem- »les de Dieu, il nous faut prendre de la peine, »our que la gloire de Dieu remplisse le temple... Nous connaissons ces babillards, qui se conten- .ent d'avoir l'Évangile *au bec*, tandis qu'il doit »énétrer au profond de l'âme, et nous détestons eur babil. »

Calvin avait étudié soigneusement l'état de l'É- se pendant le moyen âge; — qu'y avait-il vu ?... divorce de la religion et de la morale. Un gou- rnement, — des doctrines officielles, — des rites; · mais le tout, dépouillé de vie morale. La re- ;ion était en ce temps un arbre qui étendait dans s airs de grosses branches, — où la sève ne cir- ılait plus. Rétablir une foi vivante dans la religion, par la foi une morale sainte, tel fut le but du formateur. « Dieu, dit-il, *imprime d'abord en nos cœurs l'amour de la justice*, à laquelle nous ne sommes point enclins de notre nature, puis il nous donne une *règle certaine*, qui ne nous per- met point de nous égarer[1]. » Aussi, une moralité, ıconnue depuis des siècles, devint non-seulement ans Genève, mais partout où la doctrine de Calvin énétra, le trait distinctif de la Réformation.

Cependant une pensée importante le préoccupe ıcore. Il ne veut pas seulement opérer quelques formes dans quelques articles; il veut constituer Église. L'Église, c'est avant tout pour Calvin, l'en-

[1] *Institution*, liv. III, ch. VI.

semble des enfants de Dieu ; mais il reconnaît aussi, comme ayant droit à ce nom l'assemblée visible de ceux qui, en diverses régions du monde, font profession d'adorer le Seigneur : « Grande multitude, où les enfants de Dieu ne sont, hélas ! « qu'une poignée de gens cachés *comme un peu de* « *grain dans l'aire, sous un grand amas de paille*. » « Notre rudesse, notre paresse et la vanité de notre « esprit ont besoin d'aides extérieurs, ajoute-t-il, « et c'est pourquoi Dieu a institué des pasteurs et « des docteurs [1]. »

Ce fut un moment solennel pour Calvin que celui où dans la chambre qu'il occupait chez Catherine Klein, il termina son *Institution*. De pieux chrétiens n'entrèrent plus tard qu'avec respect dans cette demeure, et l'un d'eux, l'illustre Pierre Ramus, s'y trouvant en 1568, quatre ans après la mort du réformateur, s'écria avec émotion : « C'est ici qu'ont « été allumés ces flambeaux qui ont répandu une si « grande lumière ! C'est ici que les illustres *Insti-* « *tutions chrétiennes* ont été composées, et que Cal- « vin s'est livré tout entier à de célestes veilles [2] ! »

L'*Institution chrétienne* dans sa première rédaction était une simple apologie qui exposait brièvement la *loi*, la *foi*, la *prière*, les *sacrements*, la *liberté chrétienne*, la *nature de l'Église et de l'État*. Mais les Français réfugiés à Genève, et même des protestants éloignés sollicitaient sans cesse Calvin d'exposer dans son livre toute la doctrine chrétienne. Aussi

[1] *Institution*, liv. IV, ch. I.

[2] « Hic tanti luminis faces primum sunt incensæ, etc. » (*Ramus*, Basilea, 1571.)

ǫut-il successivement de nombreuses additions [1]. L'*Institution chrétienne* est une preuve que l'union édominait dans la pensée de Calvin; en effet, l'écrivit pour la justification *des fidèles*, *ses frères*. pendant, en défendant les réformés, il exposait et stifiait la Réformation elle-même. Quels en sont s principes? Le principe formateur de la foi et l'Église, est pour lui, comme pour Luther, la arole souveraine de Dieu; mais il la met en avant ec plus de décision que son prédécesseur. Calvin t antitraditionnel; il ne veut ni des hosties, ni la pierre baptismale, ni des fêtes et autres rites nservés par Luther. Il ne *réforme* pas l'Église, il *reforme;* un accent fait la différence, mais cet cent décide de tout un système. Zwingle aussi t scripturaire, opposé à la tradition; pourtant théologie de Calvin se distingue de la sienne; lle du docteur de Zurich est surtout exégétique, ndis que celle du docteur de Genève fut surtout gmatique. Si du principe formateur, nous passons celui que les théologiens appellent le principe atériel, c'est-à-dire celui qui caractérise la nature, ssence même de la doctrine, nous trouvons qu'il t encore au fond le même chez Luther et chez

[1] Ces additions successives se voient facilement dans le premier ume des Œuvres de Calvin que trois théologiens de Strasbourg, . Baum, Cunitz et Reuss, viennent de publier à Brunswick. On y ive les diverses éditions de l'*Institution*, et les passages propres à cune d'elles y sont imprimés en plus gros caractères. Nous signa- la *Synopsis* en six colonnes des éditions de 1536 — 1539 — 1543 — 1550 à 54 — 1559 et suivantes. Sous sa première forme, l'*In- tion* n'a que six chapitres; sous la dernière, elle en a quatre-vingts, sés en quatre livres. C'est dans l'édition complète que nous avons isi nos passages.

Calvin, — le salut gratuit, — mais le premier, s'attachant à l'*anthropologie* chrétienne, établit comme article fondamental la justification par la foi de l'homme régénéré ; tandis que Calvin, s'attachant surtout à la *théologie*, à la doctrine de Dieu, proclame par-dessus tout le salut par la souveraineté de la grâce divine.

La polémique de Calvin, dans son *Institution*, est essentiellement positive. Comme un maître, au milieu d'artistes qui s'efforcent de peindre le même tableau, Calvin trace son esquisse d'une main hardie ; il distribue les couleurs et les ombres ; il fait une œuvre admirable. Et dès lors il suffit à ses émules de la voir, pour reconnaître les défauts de la leur, ce qu'il y a de disproportionné, de bizarre... Calvin détruit ce qui est laid ; mais auparavant il crée ce qui est beau.

L'*Institution* frappa d'admiration les plus beaux esprits du seizième siècle. L'évêque de Valence, Montluc, nomma Calvin le plus grand théologien du monde. De nos jours un écrivain français, qui n'appartient pas à la Réforme, mais qui est un esprit juste et profond[1], a désigné l'*Institution* « comme « le premier ouvrage de notre temps qui offre une « matière ordonnée, une composition exacte et par« faitement appropriée, » et a signalé Calvin luimême « comme traitant en grand écrivain toutes les « questions de la philosophie chrétienne et comme « égalant les plus sublimes, dans ses grandes pen« sées sur Dieu, dont l'expression, ajoute-t-il, a été « soutenue mais non surpassée par Bossuet. »

[1] M. Nisard.

CHAPITRE QUINZIÈME.

CALVIN S'ADRESSE AU ROI ET PART POUR L'ITALIE.

(Août 1535.)

L'*Institution chrétienne* avait pour but de faire onnaître à la chrétienté et spécialement aux pro-estants de l'Allemagne, la doctrine professée en rance par des hommes que le roi faisait mettre à ort. Mais était-ce tout ce qu'il y avait à faire? alvin crut voir quelque chose de plus pressé en-ore. Ses représentations, au lieu de passer par Allemagne pouvaient être adressées directement u roi. Dans ses angoisses et ses méditations soli-ires, il lui avait si souvent adressé la parole, pour-uoi ne le ferait-il pas directement, et publique-ent?... Sans doute c'est beaucoup entreprendre our un jeune homme presque inconnu et persécuté, ue d'interpeller ce puissant monarque, qui jette npitoyablement dans les flammes les meilleurs de s sujets. Calvin ne conçut pas d'abord un projet ssi hardi. « Je ne pensais à rien moins, dit-il plus tard au roi, qu'à écrire des choses qui fussent

« présentées à votre Majesté[1]. » Mais le triste spectacle qu'offrait la France était jour et nuit devant ses yeux. Il savait que le glaive était suspendu sur les têtes de tous ceux qui ne voulaient que Christ seul pour médiateur. Lui était-il permis de se taire?

En effet, la lueur des bûchers reparaissait en France. Un pieux laboureur de la Bresse, « fort « exercé en la Parole de Dieu, » Jean Cornon, saisi dans son village au mois de mai, avait été conduit à Mâcon. Mis en présence de ses juges, il avait parlé avec tant de foi et de courage qu'ils en avaient été étonnés et confus. Aussi à la fin de juin, on l'avait lié sur une claie, traîné au lieu du supplice et brûlé vif[2]. Un peu plus tard, un barbier de Santerre, Denis Brion, zélé pour l'Évangile, avait été exécuté aux *grands jours d'Angers*, afin d'effrayer les populations accourues de toutes parts à ces fêtes[3]. Les flammes qui brûlaient ces pieux confesseurs dévoreraient peut-être bientôt d'autres hommes de Dieu; Calvin désirait à tout prix les sauver. Il se décida donc à écrire au roi en lui faisant hommage de son livre... Démarche hardie.

« Sire, dit-il, vous êtes témoin vous-même par « combien de fausses calomnies, notre doctrine est « tous les jours diffamée. Ne vous dit-on pas qu'elle « ne tend à autre fin qu'à ruiner tous règnes et « tous gouvernements, troubler la paix, abolir les « lois, dissiper les seigneuries et les possessions, — « bref, renverser toutes choses en confusion... Et

[1] Dédicace en tête de l'*Institution*.
[2] Crespin, *Martyrol.*, fol. 116.
[3] Drion, *Hist. chron.*, I, p. 25.

.éanmoins, vous n'entendez que la moindre ıartie de ces outrages. On sème contre elle d'horibles rapports qui, s'ils étaient véritables, deraient nous faire juger à bon droit dignes de nille et mille gibets. »

Ce que Calvin entreprenait de faire ce n'était pas ıplement de montrer que la doctrine évangélique la Réforme a *le droit d'être* à côté de la doc-ne catholique romaine. Ce point de vue philoso-ique et chrétien, n'était pas celui du seizième cle. Si la doctrine évangélique doit subsister c'est, hardiment Calvin, parce qu'elle est la vérité ème. Il voulait gagner le roi, gagner le peuple à s enseignements, qui à ses yeux étaient seuls cables de les éclairer et de les sauver.

« Notre défense, dit-il, ne consiste pas à désavouer notre doctrine, mais à la soutenir vraie. La vérité, voilà le motif qui ôte à tous ses adversaires, le droit d'ouvrir la bouche contre elle. Et c'est par cette raison, Sire, que je vous demande de prendre une connaissance entière de cette cause qui jusqu'ici a été démenée par une *ardeur mpétueuse*, plutôt qu'avec une gravité judiciaire. »

« Ne pensez pas que je tâche de traiter ici ma léfense particulière, pour demander le retour au ıays de ma naissance. Certes, je lui porte telle ıffection d'humanité qu'il appartient, mais les hoses sont maintenant tellement disposées, que e ne mène pas grand deuil d'en être privé... Non, Sire, j'entreprends la cause commune de ous les fidèles, et même celle de Christ, cause ıujourd'hui tellement déchirée et foulée en votre

« royaume, qu'elle semble désespérée... Sans « doute, la vérité de Christ n'est pas perdue et dis- « sipée; mais elle est cachée, ensevelie, comme « digne de toute ignominie. La pauvrette Église « est déchassée par bannissements, consumée par « morts cruelles, et tellement étonnée par menaces « et terreurs, qu'elle n'ose sonner mot. Encore les « ennemis de la vérité ne sont-ils pas satisfaits. « Ils insistent avec la rage qu'ils ont accoutu- « mée, pour abattre la muraille qu'ils ont déjà « ébranlée... et accomplir la ruine qu'ils ont com- « mencée. »

Ici Calvin se demande si nul ne prend la défense des chrétiens persécutés... Il regarde... Hélas! les évangéliques se taisent; la reine de Navarre fait à peine entendre une timide voix; les hommes politiques persuadent aux Allemands que les évangéliques de France sont des fanatiques, des fous... Tous tremblent. « Nul, s'écrie-t-il, nul ne s'avance « pour s'opposer à de telles furies... Si quelques- « uns même veulent paraître favoriser la vérité, « ils se bornent à dire qu'on doit en quelque ma- « nière pardonner à l'*ignorance*... à l'*imprudence* des « simples gens... Ainsi, ils appellent la très certaine « vérité de Dieu, *imprudence*, *ignorance*. Ceux que « notre Seigneur a tant estimés que de leur com- « muniquer les secrets de sa sagesse céleste, ils les « nomment... *gens simples!*... et qui se laissent fa- « cilement tromper, tant ils ont honte de l'É- « vangile!... »

Qui donc prendra en main la cause de la vérité?...

« C'est votre affaire, Sire, dit Calvin au roi, de ne détourner d'une si juste défense, ni vos oreilles, ni votre courage. Il est question d'une grande chose. Il s'agit de savoir, comment la gloire de Dieu sera maintenue sur la terre, comment sa vérité retiendra son honneur, comment le Règne de Christ demeurera en son entier... O matière digne de vos oreilles! digne de votre jurisdiction! digne de votre trône royal!... La pensée qui fait un vrai roi, c'est que le roi se reconnaisse vrai ministre de Dieu, dans le gouvernement de son royaume. Un règne qui n'a pas pour fin de servir à la gloire de Dieu, n'est pas règne, mais brigandage. »

A peine Calvin a-t-il ainsi parlé, qu'il lui seme voir François Ier refuser de se détourner de s brillantes fêtes, pour prêter l'oreille aux plus ls de ses sujets. Le roi écoute Montmorency, ›urnon... il court vers la duchesse d'Étampes; il cueille même des artistes, des lettrés; mais ces isérables religionnaires... jamais!

« Sire, dit Calvin, ne soyez pas détourné par le dédain de notre petitesse. Certes, nous reconnaissons que nous sommes pauvres, gens de mépris; — devant Dieu de misérables pécheurs, devant les hommes, vilipendés, rejetés... Même, si vous voulez, nous sommes la balayure du monde ou quelque chose de plus vil encore, si l'on peut le nommer. Oui, il ne nous reste rien dont nous puissions nous glorifier devant Dieu, sinon sa seule miséricorde..., et rien devant les hommes... sinon notre infirmité! »

Mais aussitôt, l'apologiste se redresse avec une sainte fierté :

« Toutefois, dit-il, il faut que notre doctrine de-« meure élevée, et insupérable, et par-dessus toute « la gloire et la puissance du monde. Car elle n'est « pas la nôtre, mais celle du Dieu vivant et de son « Christ, que Dieu a constitué Roi, pour dominer « d'une mer à l'autre, depuis les fleuves jusques « aux bouts de la terre..., et dont les prophètes ont « prédit la magnificence, en disant qu'il abattrait « des royaumes, durs comme le fer et l'airain et « resplendissants comme l'argent et l'or. »

Ici l'avocat de ses frères entend l'objection des ennemis. Il les voit entourer François Ier, et ne cesser de lui répéter que *ces gens*, tout en mettant en avant la Parole de Dieu, n'en sont que de *pervers corrupteurs*... « Sire, continue-t-il, vous pouvez « juger vous-même, en lisant notre *confession* (son « *Institution*), combien ce reproche est plein de ma-« licieuse calomnie et d'impudence effrontée. Qu'y « a-t-il de plus conforme à la foi chrétienne que de « nous reconnaître dépouillés de toute vertu pour « être vêtus de Dieu ? vides de tout bien pour être « remplis de lui ? esclaves du péché pour être af-« franchis par lui ? aveugles pour être par lui illu-« minés ? boiteux pour être par lui redressés ? dé-« biles pour être de lui soutenus ? en un mot, de « nous ôter toute manière de gloire, afin que lui « seul soit glorifié ?... Ah ! nous ne lisons point qu'il « y ait eu des hommes repris pour avoir trop puisé « à la source des eaux vives : au contraire le « prophète corrige âprement ceux qui se sont

creusé des puits secs et qui ne peuvent tenir l'eau[1]. »

Calvin essaye même, — tentative désespérée, — e toucher le cœur du roi. « Considérez, Sire, poursuivit-il, toutes les parties de notre cause... Nous sommes persécutés ; quelques-uns de nous sont détenus en prison, les autres sont fouettés, les autres contraints à faire amende honorable, les autres bannis, les autres échappent par la fuite... Nous sommes en tribulation, injuriés, traités inhumainement ; tenus pour exécrables et pour maudits... Et pourquoi ?... Parce que nous mettons notre espérance au Dieu vivant, et croyons que la vie éternelle, c'est *de connaître le seul vrai Dieu et celui qu'Il a envoyé, Jésus-Christ...*

Calvin sait fort bien pourtant que le triomphe ne ra pas facile. Il a vu de près les prêtres, dans la pitale, dans des villes de second rang, dans les mpagnes. Il croit entendre les cris que poussent s curés dans leurs paroisses et les moines dans urs couvents. Voulant donc éclairer le roi, il le it d'une manière peut-être un peu âpre, selon le yle du temps. « Pourquoi nos adversaires, dit-il, combattent-ils d'une telle rigueur et rudesse pour la messe, pour le purgatoire, pour les pèlerinages et tels fatras ?... Parce que le ventre leur est pour Dieu et la cuisine pour religion. Parce que, bien que les uns se traitent délicatement et que les autres vivotent, en mangeant des croûtes, ils vivent tous d'un même *pot*, lequel sans ces branches,

[1] Jérémie, II, 13.

« (messe, purgatoire), non-seulement se refroidi-
« rait, mais gèlerait entièrement. »

Calvin n'ignorait pourtant pas que les ennemis vraiment dangereux de la Réformation n'étaient pas ces prêtres et ces moines qu'Érasme et tant d'autres avaient si souvent flagellés, au grand divertissement du roi. Il lui semblait voir Montmorency, des nobles orgueilleux, le cardinal de Tournon et ses acolytes, des docteurs subtils, entrer dans le cabinet du roi, et y débiter leurs accusations perfides. « Je les entends, dit-il, ils appellent « notre doctrine *nouvelle*..... Certes, je ne doute « point, que quant à eux elle ne soit *nouvelle*, vu « que Christ même et son Évangile leur sont tout « *nouveaux*. Mais celui qui sait que cette prédica- « tion de saint Paul, est ancienne, savoir que *Christ* « *est mort pour nos péchés et ressuscité pour notre jus-* « *tification*, ne trouve rien de nouveau parmi nous. « Il est vrai qu'elle a été longtemps cachée, incon- « nue... mais c'est à l'impiété des hommes que le « crime en doit être imputé. Et maintenant que par « la bonté de Dieu elle nous est rendue, elle doit « au moins être reçue en son ancienne autorité. »

Ici les adversaires persistent : ils réclament comme étant en leur faveur les anciens docteurs de l'Église. C'était le plus fort argument aux yeux de François Ier, qui affectait un certain respect pour l'ancienne littérature chrétienne. Calvin connaît les écrits de ces docteurs, il les a étudiés nuit et jour, à Angoulême, à Paris, à Bâle. « Il est arrivé aux Pères d'errer, « dit-il, ce qui arrive à tous les hommes. Or, « ces bons et obéissants fils (les moines romains)

« adorent les erreurs des Pères, et dissimulent « ce qu'ils ont écrit de bien, tellement qu'ils sem« blent n'avoir d'autre soin que de recueillir des « excréments parmi de l'or... Et puis ils nous pour« suivent avec de grandes clameurs, comme con« tempteurs des Anciens!... Loin que nous les mé« prisions, nous pourrions prouver par leurs témoi« gnages la plus grande part de ce que nous disons « aujourd'hui. Mais ces saints personnages varient « souvent entre eux et même quelquefois se contre« disent eux-mêmes. Ils ne doivent point dominer « sur nous. C'est à Christ seul qu'il nous faut obéir « entièrement et sans exception. Pourquoi nos ad« versaires ne prennent-ils pas les apôtres pour leurs « Pères, puisque c'est d'eux seuls et de nuls autres « qu'il est défendu d'arracher les bornes? Et s'ils « veulent que les *limites* des Pères soient observées, « pourquoi eux-mêmes, quand cela leur fait plaisir, « les outrepassent-ils si audacieusement? »

Il y a plus, Calvin fait usage de ces docteurs; il ne les craint pas ; au contraire, il les appelle. Il les fait tous comparaître, défiler devant le roi et rendre témoignage contre les doctrines de Rome.

« Celui-ci était Père, Épiphane, qui a dit que c'é« tait une horrible abomination de voir une image « de Christ et de quelque saint, aux temples des « chrétiens.

« Celui-ci était Père, Gélasius pape, qui a dit « que la substance du pain et du vin demeure au « sacrement de la Cène, comme la nature humaine « demeure en notre Seigneur Jésus-Christ, unie à « son essence divine.

« Celui-ci était Père, Augustin, qui appelle témé-
« raire la pensée de prononcer une doctrine sans de
« clairs témoignages de l'Écriture.

« Celui-ci était Père, Paphnutius, qui a soutenu
« que le mariage ne devait pas être défendu aux
« ministres de l'Église, et que la chasteté consis-
« tait à avoir une femme légitime...

« Celui-ci était Père, Augustin, qui a maintenu
« que l'Église ne doit point être préférée à Christ,
« parce que tandis que les juges ecclésiastiques,
« étant hommes, se peuvent tromper, celui-ci,
« Christ, juge toujours droitement..... Ah! si je
« voulais compter tous les points dans lesquels les
« docteurs de Rome rejettent le joug des Pères,
« dont ils se disent les enfants obéissants, les mois
« et les années se passeraient à réciter ce long pro-
« pos... Et puis ils nous reprochent d'outrepasser
« les bornes anciennes!..... »

Calvin n'oublie pas qu'il parle à un prince. Frappé de l'état où se trouve le monde dans ce moment suprême, où l'on voyait s'entre-choquer de vieilles superstitions et un scepticisme nouveau, de vieux désordres et de nouvelles immoralités, des ambitions, des guerres, des désolations, il demande à grands cris un remède. Et convaincu que la Réformation seule peut sauver la société, il s'écrie :
« Plusieurs océans de maux se débordent sur la
« terre... Plusieurs pestes nouvelles ravagent le
« monde... Tout tombe en ruines... Il faut déses-
« pérer des choses humaines, ou y mettre ordre,
« même par des remèdes violents... Et néanmoins
« on rejette le remède... Ah! l'éternelle vérité de

« Dieu, doit être seule écoutée dans le règne de « Dieu! Contre elle, ne prévalent ni des prescrip- « tions, ni de longues années, ni des coutumes an- « ciennes, ni quelque conjuration que ce puisse « être... »

« Mais l'Église... disaient les adversaires. Si ce « n'est pas nous qui sommes l'Église, où était-elle « avant vous? — Ah! répond Calvin, combien de « fois l'Église a-t-elle été éclipsée, sans forme, op- « primée par des guerres, des séditions, des héré- « sies... Saint Hilaire ne reprend-il pas ceux qui, « aveuglés par un respect insensé, ne remarquaient « pas quelles pestes étaient quelquefois cachées « sous de beaux dehors. Vous cherchez l'Église de « Dieu dans la beauté des édifices. Mais ne savez- « vous pas que c'est là que l'Antechrist doit avoir « son siége? Les montagnes, les bois, les lacs, les « prisons, les déserts, les cavernes, me sont plus « sûrs et de meilleure fiance; car c'est là que les « prophètes s'étant retirés, ont prophétisé. Dieu « voyant que les hommes n'ont pas voulu obéir à « la vérité, a permis qu'ils fussent ensevelis dans « de profondes ténèbres et que la forme d'une vé- « ritable Église fût effacée, tout en conservant « épars et cachés, çà et là, ceux qui lui apparte- « naient. Si vous voulez, Sire, un peu vous départir « de votre loisir, et lire mes enseignements..., vous « connaîtrez clairement que, ce que nos adversaires « appellent l'Église, est une cruelle géhenne, une « boucherie des âmes, une torche, une ruine.

Enfin le jeune docteur, sachant que les cardinaux répètent sans cesse à François I[er] : — « Voyez que

« de contentions, de troubles, d'émeutes, la pré-
« dication de cette doctrine a attirés après elle! »
fait à cette banale accusation une réponse qui a
quelque chose d'original et de frappant : « Jamais,
« dit-il, la Parole de Dieu ne vient en avant, sans
« que Satan ne s'éveille et n'escarmouche. Il y a
« quelques années, tout étant enseveli dans les té-
« nèbres, ce seigneur du monde se jouait des
« hommes à son plaisir, et semblable à un Sarda-
« napale, il prenait son passe-temps en paix. Que
« pouvait-il faire que de jouer et plaisanter, puis-
« qu'il était alors en tranquille possession de son
« règne! Mais depuis que la lumière, reluisant d'en
« haut, a *déchassé* les ténèbres, le prince de ce
« monde est tout à coup sorti de sa paresse et a pris
« les armes. Il a eu recours d'abord à la force pour
« opprimer la vérité; puis à la ruse pour l'obscurcir
« et l'éteindre. Oh! quelle perversité que d'accuser
« la Parole de Dieu des séditions qu'émeuvent con-
« tre elle les fous et les écervelés! »

« Ah! Sire, ce n'est pas nous qui excitons les trou-
« bles; ce sont ceux qui résistent à la vertu de Dieu.
« Est-il vraisemblable que nous, dont la bouche
« n'a jamais prononcé une seule parole séditieuse,
« nous dont la vie, quand nous vivions sous votre
« sceptre, a toujours été simple et paisible, nous
« machinions alors de renverser les royaumes?....
« Maintenant même que nous sommes chassés, nous
« ne cessons de prier Dieu pour la prospérité de
« votre règne.

« S'il y en a qui, sous couleur de l'Évangile,
« émeuvent des tumultes, s'il y en a qui veulent

ır leur licence charnelle en mettant en avant
erté et la grâce de Dieu il y a des lois, des
ions ordonnées pour corriger ces délits. Mais
l'Évangile de Dieu ne soit point blasphémé
es maléfices des méchants. »
in va terminer son épître : « Sire, dit-il, je
ai exposé l'iniquité de nos calomniateurs. J'ai
ı adoucir votre cœur, pour que vous donniez
ınce à notre cause. J'espère que nous pourrons
ȝner votre grâce s'il vous plaît de lire sans
oux cette confession qui est notre défense
nt Votre Majesté. — Mais si les malveillants
chent vos oreilles, si les accusés n'ont pas
ısion de se défendre; si d'impétueuses fu-
sans que vous y mettiez ordre, exercent tou-
leur cruauté par les prisons, par le fouet,
les tortures, les coupures, les bûchers.....
s, brebis dévouées à la boucherie, nous se-
réduits à la dernière extrémité. Cependant,
ıe alors, nous posséderons nos âmes par notre
nce et nous attendrons la main forte du Sei-
ır. Sans doute, elle se montrera en sa saison.
apparaîtra armée, pour délivrer les pauvres
urs afflictions et pour punir les contempteurs
ì cette heure si hardiment s'égayent.
» Seigneur, Roi des rois, veuille établir votre
ə en justice, et votre siége en équité. »
était le noble et touchant plaidoyer qu'un
ıomme de vingt-six ans adressait alors au roi
nce. Il entendait de loin les cris de douleur
ictimes, et l'âme émue de compassion et
ȝnation, il paraissait comme un suppliant de-

vant le prince voluptueux qui les mettait à mort. »

Après avoir terminé ce discours d'une rare éloquence, Calvin mit la date — *Bâle, le premier jour d'août mil cinq cent trente-cinq*. Puis il se hâta de livrer son manuscrit à l'impression [1].

Il y avait à Bâle une maison située sur les hauteurs de Saint-Pierre portant pour nom : à l'*Ours noir*, où se trouvait une imprimerie qui appartenait au Valaisan Thomas Plater. Calvin y entrait souvent. Plater, arrivé à Bâle avec Myconius, comme nous l'avons vu, y était devenu d'abord d'étudiant professeur ; et puis les « grosses sommes que gagnaient les imprimeurs [2] » lui avaient donné envie de le devenir. Calvin cherchant un éditeur pour son *Institution*, le savant *Grynée* lui recommanda Plater. Celui-ci eut l'honneur d'imprimer l'*Institution chrétienne;* dès lors Calvin eut avec cet être si original des relations suivies. Quand, quelques années plus tard, Félix Plater, fils de Thomas, allant étudier la médecine à Montpellier, passa à Genève, Calvin à qui il apportait une lettre de son père, l'appela *mon Félix*, et le reçut avec une grande cordialité. « Je « l'entendis prêcher le dimanche matin, dit le jeune « Bâlois dans ses mémoires ; il y avait une grande « foule de peuple [3]. »

Ce fut, nous l'avons dit, en août 1535, que Calvin remit à Thomas Plater, pour l'imprimer, son adresse au roi François I[er]. Il l'avait écrite en

[1] Voir cette épître dédicatoire en tête de toutes les éditions de l'*Institution*.

[2] *Vie de Thomas Plater, écrite par lui-même*, p. 110.

[3] Autobiographie de Félix Plater, fils de Thomas.

français et l'édition française porte la date du 1[er] août; mais il la traduisit aussitôt en latin et termina ce travail vers le 23 du même mois qui est la date de l'édition latine[1]. Il est probable que cette épître à François I[er] fut imprimée dans les deux langues, et que la française fut envoyée au roi, et la latine aux docteurs allemands, en septembre 1535.

François I[er] reçut-il cette lettre? *Prêta-t-il l'oreille* à cet admirable plaidoyer? Il est certain que son cœur ne fut point *adouci*. Il est même possible que les plaisirs et la politique du monarque lui aient fait rejeter dès l'abord l'épître d'un des plus pauvres de ses sujets. Cependant rien n'empêche de croire que le roi l'ait lue; le style seul était digne du regard d'un prince. Les amis de Calvin et Calvin lui-même attendaient beaucoup de cette lecture faite par le roi. « S'il voulait lire cette lettre si ex« cellente, disait l'un d'eux, une plaie mortelle « (ou nous nous trompons fort), serait faite à l'im« pudique Babylone[2]. » Mais un prince ambitieux, menteur et libertin, était-il capable de comprendre la noble pensée du réformateur?

Calvin ayant publié à Bâle son appel à François I[er], et peut-être achevé la correction des épreuves de l'*Institution*, pensa à quitter cette ville. Ces publications devaient faire sensation, on saurait que l'hôte de Catherine Klein en était l'au-

[1] Decimo Calendas Septembris. (Édition latine, en tête de l'*Institution*.)

[2] « Magnum Merretrici Babylonicæ vulnus illatum. » (Beza, *Vita Calvini*.)

teur; Calvin se verrait recherché, entouré... « Je « n'ai point eu pour but de me montrer et d'ac- « quérir du bruit, dit-il[1]. » La crainte de paraître le porta donc à se retirer. Il avait pourtant d'autres raisons pour quitter Bâle; il se sentait poussé vers l'Italie. Peu après, le 23 août 1535, Calvin « s'étant acquitté, dit Théodore de Bèze, de ce qu'il « devait à sa patrie, » partit avec du Tillet, fuyant les éloges, les remercîments, les approbations, comme un autre fuirait les menaces et les outrages.

Les deux amis chevauchaient l'un à côté de l'autre. Leur itinéraire ne nous a pas été conservé. Il y a, chacun le sait, plusieurs passages pour traverser les Alpes, mais celui que choisit Calvin nous est inconnu, comme celui que prit Annibal, — plus important, je l'avoue. On a cru que les voyageurs arrivèrent sur les bords du lac de Genève. S'ils passèrent par la Suisse, et se proposaient de traverser le Saint-Bernard, comme le porte un manuscrit du dix-septième siècle, ou le Simplon ou même le mont Cenis, Calvin dut en effet alors se trouver pour la première fois sur les rives du beau lac. Quoi qu'il en soit, il allait franchir les Alpes. « Il « avait envie, nous dit Théodore de Bèze, de « connaître la duchesse de Ferrare, princesse d'une « vertu exemplaire. » Mais d'autres motifs poussaient le jeune réformateur. Il voulait voir l'Italie : *Italia salutanda*, nous dit son ami. Ce désir de saluer l'Italie, si constant dans les habitants du reste de l'Europe, depuis les temps où Rome républi-

[1] Calvin, *Préface des Psaumes.*

aine s'assujettissait les peuples, et qui existe en-
ore de nos jours, Calvin l'a éprouvé comme un
utre.

Mais qu'allait-il y chercher?... Tandis qu'il gra-
issait les Alpes, qu'il contemplait pour la première
ois leurs immenses glaciers et leurs neiges éter-
elles, quelles étaient les pensées qui l'occupaient?
l était question alors d'un concile ; cet événement
ui semblait prochain, était-il pour quelque chose
lans son voyage? Voyant Vergerio se rendre d'I-
alie en Allemagne, pour y soutenir la domination
lu pape, Calvin voulait-il se rendre de Suisse en
talie pour la combattre? Ou bien attiré par la ré-
utation presque évangélique des Contarini, des
adolet et d'autres prélats, désirait-il s'entretenir
vec eux? Sentait-il le besoin de voir de près cette
apauté, avec laquelle il devait avoir affaire toute
a vie et se proposait-il d'étudier comme Luther ses
candales et ses abus? Voulait-il reporter l'Évan-
ile dans ce même pays où l'avait porté saint Paul?
)u était-il seulement attiré par des souvenirs clas-
iques, par les lettres et la civilisation de cette il-
ustre contrée? Il y avait sans doute un peu de tout
ela dans le désir de Calvin. Il voulait saluer la
erre des héros, des martyrs, des lettres, de Renée
le Ferrare et... des papes. *Italia salutanda.* Mais sa
ensée principale, nous n'en pouvons douter, était
l'enseigner les principes de la Réformation, d'an-
oncer à l'Italie que Christ avait aboli le péché et
uvert l'accès auprès du Père céleste à toutes les
mes qui le cherchent. Un historien catholique dit
ue le jeune réformateur « avait conçu le dessein

« de soustraire à l'obéissance du pape les peup
« les plus proches de son siége[1]. » Il y a de l'ex
gération dans cette parole ; mais le fond de la pe
sée est vrai.

Calvin traverse donc les torrents ; il s'élève da
les vallées ascendantes des Alpes ; il franchit
hautes montagnes qui semblent d'infranchissab
murailles ; il s'avance courageusement vers
contrées italiques où les hommes de la Réform
tion vont être bientôt noyés dans leur sang, où
persécution l'attend certainement, et, peut-être,
la mort. N'importe ; il marche. On dirait, d'ap
un historien que, comme Mithridate, il veut vainc
Rome dans Rome.

Laissons-le pour le moment et tournons-no
vers ces contrées où, traversant de nouveau
Alpes, il se rendra, après s'être échappé des pris
de l'Italie. Dirigeons-nous, après avoir parcou
quelques contrées environnantes, vers cette ville
lutte énergiquement avec les évêques et avec
princes, où de courageux précurseurs vont lui fray
les voies, et qui doit devenir, par le flambeau q
Dieu y allumera un jour, en se servant de Calvi
le foyer le plus puissant de la Réformation eu
péenne.

1. Varillas, *Hist. des Hérésies*, II, p. 994.

LIVRE V

LES LUTTES DE LA RÉFORMATION.

CHAPITRE PREMIER

LUTTES DANS LE PAYS DE VAUD

(1531.)

Les luttes, soit politiques, soit religieuses, sont :at normal de la société et la vie de l'histoire. ur nécessité sous le point de vue chrétien est éta- e par la plus grande des autorités : ***Je ne suis nt venu apporter la paix, mais l'épée***[1], a dit le Sau- ır des hommes ; et l'un de ses disciples, déve- pant seize siècles plus tard la pensée de son ltre, a ajouté : « La plus grande partie du monde, combattant *à l'encontre* de l'Évangile, ous ne pouvons confesser Christ sans rencontrer a résistance et la haine[2]. »

:ette pensée serait pleine de tristesse, si l'expé- ıce et l'Écriture ne nous apprenaient que la con- liction est souvent un moyen de développement ; : les biens, donnés de Dieu à l'homme, déperis- t facilement si rien ne les ranime ; que l'opposi- ı, la résistance, l'épreuve, grâce aux soins de la

Évangile selon saint Matthieu, X, 34.
Calvin, *in loco.*

providence divine, contribuent à civiliser les peuples et à conserver au christianisme la vérité, la moralité et la vie, qu'il a reçues d'en haut.

D'où vient cette influence morale de la contradiction ? Un principe ne dévoile ce qu'il contient, a dit une école, qu'en se heurtant contre une puissance contraire. En effet, les coups que le soldat reçoit sur le champ de bataille augmentent sa valeur. L'opiniâtreté inflexible de Rome à maintenir tous ses abus, anima Luther à exposer avec énergie les grands principes de la Réformation. A Genève enfin, ce fut parce que les huguenots devaient se heurter sans cesse contre un bas despotisme dans l'État, une corruption incorrigible dans l'Église, que leurs âmes soupirèrent après la liberté et une religion meilleure.

Cependant il ne suffit pas qu'il y ait contradiction, il faut aussi qu'il y ait plus tard conciliation. La double opposition des huguenots contre le despotisme civil et religieux, généreuse sans doute, se fût perdue par ses excès, et eût perdu Genève, si elle n'eût pas été plus tard modérée. Il n'était pas bon pour l'État que « nul ne voulût obéir[1]. » Il n'était pas bon pour la religion que l'opposition à la papauté consistât à se promener dans l'église pendant la messe. Il fallait aux temps modernes, dès leur berceau, l'autorité au sein d'un peuple libre, et la pure doctrine au sein d'une Église vivante. Dieu donna l'une et l'autre à Genève, et il le fit essentiellement par la Réformation.

[1] Bonivard, *Chronique de Genève*, passim.

Cependant, que l'on prenne garde de ne pas aller trop loin en fait d'accommodation! La Réformation ne devait point faire de concessions à la papauté. Quand elle a suivi cette pente trop aisée, elle a quitté ses sereines hauteurs, et est tombée dans des bas-fonds, qui ont porté atteinte à sa pureté et à son existence même.

Mais voici la conciliation qui devait s'accomplir alors et qui devrait être tentée encore dans la chrétienté actuelle. Entre le protestantisme négatif et le catholicisme romain il y a un terme. L'Évangile, d'un côté, doit donner au protestantisme négatif ce qui lui manque, et de l'autre, doit ôter au catholicisme romain ce qu'il a d'erroné. Les huguenots, en partie du moins, furent transformés dans la cité de Calvin par les grands principes de la Réformation. Ce fut par la vertu puissante de l'Évangile, que cette petite cité, qui n'avait été qu'un bourg des Alpes, fut merveilleusement métamorphosée, et devint en Europe la capitale d'une grande opinion.

Une circonstance toutefois vint compromettre son avenir. La Réforme triompha, mais non sans s'affaiblir, car le glaive se faussa dans la bataille. « Si quelqu'un combat dans la lice, il n'est cou« ronné que s'il a combattu selon les lois[1]. » Calvin comprit mieux que les autres réformateurs la spiritualité et l'indépendance de l'Église ; et pourtant se laissant aller à la pente universelle, il eut recours au bras de l'État pour maintenir la discipline et ne

[1] 2e Epître de saint Paul à Timothée.

sut pas empêcher la mort de Servet. Ce fatal bûcher fit bien plus de mal à la vérité qu'au mensonge. Dès lors la doctrine perdit de sa puissance; une tache souilla son drapeau, et l'erreur en profita pour se glisser dans les rangs de ceux qui étaient appelés à la combattre. On vit des esprits éminents abandonner les doctrines de la Réformation, en grande partie à cause de l'intolérance civile qui voulait les défendre. Une stagnation plus ou moins coupable succéda ainsi à la puissante activité et aux nobles batailles des temps primitifs de la Réforme. Il n'y eut plus de combats autour de la croix expiatoire, du Verbe éternel, de la chute, de la grâce, de la régénération. Plus de luttes... et donc plus de vie. La forteresse chrétienne que Calvin avait élevée, assaillie pendant deux siècles, ébranlée, démantelée, était sur le point d'être rasée... Heureusement les luttes ont recommencé, mais des luttes toutes spirituelles, — et elles ont sauvé la religion. Lorsque Dieu, après avoir labouré l'Europe, dans les premières années de notre siècle, avec le fer redoutable d'un conquérant, la réveilla de son long sommeil, il se souvint de Genève et y ranima comme en d'autres lieux la doctrine et la vie. Cette ville et toute la chrétienté sont maintenant appelées de nouveau aux luttes anciennes, mais aussi à des luttes nouvelles, où la foi doit triompher de négations radicales, absolues, qui non-seulement enlèvent à l'homme la grâce et l'adoption des enfants de Dieu, mais encore nient l'immatérialité et l'immortalité de son âme.

Ce n'est pas par les luttes de la Réformation dans

Genève, que nous allons commencer; mais par celles qui se livrèrent dans un pays admirablement situé entre les lacs et les montagnes, — le pays de Vaud. Cette contrée n'était pas grande, ses villes n'étaient pas populeuses, et les noms des hommes qui y combattaient n'occupent pas une place importante dans les fastes des peuples. N'oublions pas cependant qu'il y a deux histoires dans l'histoire; l'une dont le théâtre est un monde brillant, et l'autre une humble sphère. Dans celle-là les acteurs sont de grands personnages, dans celle-ci des hommes peu estimés du siècle. Or, la plus grande de ces deux histoires, n'est-ce pas quelquefois la moindre? Les événements de petite dimension ne sont-ils pas géométriquement semblables aux plus grands? N'ont-ils pas même souvent une signification morale, une influence pratique plus étendue? C'est bien des luttes de Vaud et de Genève qu'on peut dire : *Magnam causam in parvum locum concludi*... Une grande cause est ici resserrée dans un lieu étroit. Les scènes modestes, obscures, mais pleines de décision et de vie que cette histoire présente ont plus fait peut-être pour fonder le règne de la vérité et de la liberté, que les disputes et les guerres des puissants potentats. On peut avoir cette pensée, même à Paris. Après avoir esquissé dans son histoire du seizième siècle, les sinistres présages qu'il découvrait dans les intrigues de la papauté, un historien contemporain se rassure en disant : « *L'Europe fut sauvée par Genève* [1]. »

[1] Michelet, *Histoire de France au seizième siècle*. — *La Réforme*, p. 483, 484, 518.

Tous les réformateurs ont été des hommes de lutte ; mais tandis que Luther et Calvin ont surtout combattu pour les principes et les doctrines de la Réformation, d'autres, Knox et Farel, par exemple, s'appliquant à la pratique, se sont surtout proposé de conquérir à l'Évangile telle ville ou tel pays. Tous les hommes de Dieu, en tout temps, ont fait l'une et l'autre de ces choses ; mais nul d'entre eux ne les a réunies, comme saint Paul. Il y eut deux hommes dans l'apôtre, un docteur et un évangéliste. Calvin a été le grand docteur du seizième siècle, et Farel, le grand évangéliste. Celui-ci est l'une des plus étonnantes figures de la Réformation.

Catholique dans sa jeunesse, fanatique d'abstinences et de macérations, Farel avait embrassé le salut par grâce avec la vive ardeur de son âme, et dès lors tout s'était offert à lui sous une face nouvelle. Son désir d'éclairer ses contemporains était immense, son cœur était intrépide, son zèle infatigable, son ambition pour la gloire de Jésus-Christ sans bornes. Jamais une difficulté ne l'arrêta ; jamais un revers ne le découragea ; jamais un sacrifice, fût-il même question de la vie, ne l'effraya. Il ne fut pas un grand écrivain ; il y a parfois dans ses traités du désordre et de la diffusion ; mais quand il parlait, il était presque sans pareil. Les paroles pleines d'énergie qui transportaient ses auditeurs, avaient été prises dans les Écrits des prophètes et des apôtres; sa doctrine était saine, ses preuves fortes, ses expressions significatives. C'est la nature qui fait les poëtes ; c'est l'art qui fait les orateurs ; c'est la grâce de Dieu qui fait les prédicateurs ; or

Farel avait les richesses de la nature, de l'art et de la grâce [1]. Il ne s'arrêtait pas à débattre des questions froides ou frivoles, mais il s'adressait à la conscience, et déployait devant ceux qui l'écoutaient, les trésors de sagesse, de salut, de vie, qui se trouvent dans le Rédempteur. Plein d'amour pour la vérité et de haine pour le mensonge, il s'élevait avec énergie contre les inventions humaines. Les traditions de la papauté étaient à ses yeux un gouffre où s'agitaient d'affreuses ténèbres; aussi s'efforçait-il d'en retirer les âmes pour les amener sur le sol de la Parole de Dieu. Sa mâle éloquence, ses vives apostrophes, ses hardies remontrances, ses nobles images, ses gestes francs, expressifs, quelquefois menaçants, sa voix qui était souvent un tonnerre, dit Théodore de Bèze, et ses ferventes prières entraînaient tous ses auditeurs. Son discours n'était pas une dissertation mais une action, tout autant que l'est une bataille. Chaque fois qu'il montait en chaire, c'était pour faire une œuvre. Vaillant soldat il fut toujours en avant de la colonne pour commencer l'attaque, et accepta toujours la bataille. Quelquefois il emportait de vive force par la hardiesse de sa parole la forteresse qu'il attaquait ; quelquefois il captivait les âmes par les grâces divines qu'il leur offrait. Il prêchait sur les places publiques, il prêchait dans les églises, il annonçait Jésus-Christ dans la demeure des pauvres et devant le conseil des nations. Sa vie fut une suite de combats et de victoires. Chaque fois

[1] Ancillon, *Vie de Farel*, ch. XI.

qu'il sortait, c'était *en vainqueur et pour vaincre*[1].

Il est vrai, nous l'avons dit, que les villes où il prêchait n'étaient pas de grandes capitales. Mais Derbe, Lystre, Bérée, où prêchait saint Paul, étaient de petites villes, comme Orbe, comme Neuchâtel, comme Genève. Certes, les Actes de la Réformation ne sont pas les Actes des Apôtres; il y a entre eux toute la différence qui se trouve entre la fondation du christianisme et sa réformation; mais malgré cette infériorité du seizième siècle, les travaux des réformateurs ont droit à l'intérêt de tous ceux qu aiment à considérer les humbles origines des nouvelles destinées de l'humanité. Y a-t-il, après l'établissement du christianisme, quelque chose de plus grand que sa réformation? Ces faibles mouvements qui s'opèrent dans les petites sphères où Farel e Calvin ont vécu, n'ont-ils pas grandi de siècle en siècle? Ne sont-ils pas l'origine de cette nouvelle transformation religieuse qui malgré les déclamations et les cris de triomphe des incrédules, s'accomplit maintenant parmi tous les peuples de la terre La source du Rhône n'est qu'un filet d'eau que personne ne remarquerait ailleurs; mais le voyageu qui s'arrête entre les montagnes de la Fourche et du Grimsel, au pied du superbe glacier qui les sépare ne peut considérer froidement ce petit ruisseau qui sortant de terre imperceptiblement, va devenir un grand fleuve. La pensée de ce qu'il doit être, inspire dans cette solitude sublime, à l'ami de la nature et de l'histoire, des émotions plus profondes qu

[1] Révélation de saint Jean, VI.

celles que donnent ses eaux larges et monotones à Lyon, à Beaucaire ou à Avignon. C'est pourquoi nous nous arrêtons plus longtemps aux origines de la Réformation.

Un général qui veut conquérir une ville importante assure d'abord sa position et occupe le pays qui l'entoure : et de même Farel, désireux de gagner Genève à l'Évangile, s'appliqua d'abord à éclairer les populations voisines. Ce n'était pas là, sans doute, une opération stratégique ; il ne pensait qu'à convertir des âmes ; et pourtant ses travaux dans les villes et les campagnes vaudoises, préparèrent admirablement ses succès parmi les huguenots. Nous avons déjà vu ce qu'il fit à Aigle, à Neuchâtel et ailleurs [1] ; nous devons le suivre maintenant dans d'autres localités de ces contrées pittoresques, resserrées entre les citadelles aiguës des Alpes et les lignes ondulées du Jura, et dont les eaux s'écoulent, les unes par le lac de Neuchâtel, l'Aar et le Rhin dans la mer du Nord, et les autres par le lac de Genève et le Rhône dans la Méditerranée, — symbole de ces eaux spirituelles qui, provenant de ces mêmes collines, devaient bientôt porter soit aux peuples du Septentrion, soit à ceux du Midi, la lumière et la vie.

Farel était inactif (chose inouïe) au moment où nous allons le voir préparer de loin la conquête de Genève. Blessé près de Neuchâtel par une popu-

[1] *Hist. de la Réformation du seizième siècle,* t. IV, liv. XV, ch. I, VI, VII, VIII, IX.

lace ameutée, il avait été jeté dans un bateau et transporté à Morat; nous l'avons dit ailleurs [1]. Les amis qu'il avait dans cette dernière ville, l'avaient accueilli avec émotion et veillaient autour de sa couche. Condamné au repos, « tout morfondu, crachant le sang, » pouvant à peine parler, il s'entretenait dans le silence avec son Dieu, quand un jour il vit entrer dans sa chambre un jeune Dauphinois de bonne apparence, nommé Christophe Fabri. Ce Français, dont nous avons déjà dit un mot, avait étudié la médecine à Montpellier et y avait reçu les premières lueurs de l'Évangile. Etant parti pour Paris afin d'y achever ses études, il avait vu à Lyon les amis du Seigneur, qui lui avaient raconté tout ce qui se faisait à Neuchâtel et ailleurs. Fabri en avait été ému; et doué d'un caractère vif, prompt et décidé, il avait soudain changé de route, de vocation, de vie, et au lieu de partir pour Paris, s'était dirigé sur Genève, puis sur Morat.

Arrivé dans cette ville, l'étudiant s'informa de la maison où se trouvait Farel; il s'y présenta et fut introduit dans la chambre où le réformateur était couché. S'approchant modestement de son lit, il lui dit : « J'ai tout abandonné, famille, carrière, patrie, « pour combattre à vos côtés, Maître Guillaume. « Me voici; faites de moi ce qui vous semblera « bon. » Farel le regarda avec bienveillance; et il apprécia bientôt les vives affections et le dévouement sans bornes du jeune homme. Il reconnut qu'ils avaient la même foi, le même Sauveur. Resté

[1] *Hist. de la Réformation du seizième siècle*, t. IV, liv. XV, ch. II.

célibataire, il considéra Fabri comme un fils que Dieu lui envoyait [1], et il eut dès lors avec lui des conversations chrétiennes dans lesquelles il cherchait à le former pour le ministère de l'Évangile. Farel eût aimé le garder toujours près de lui ; mais il aimait Jésus-Christ plus qu'on n'aime le fils le plus tendre ; aussi après quelques entretiens pleins de charme, demanda-t-il au converti dauphinois, de partir pour prêcher l'Évangile à Neuchâtel. Fabri, qui ne s'était pas attendu à une séparation si prompte, s'écria en sanglotant : « O maître, ma « douleur est plus grande aujourd'hui que lorsque « j'ai quitté père et mère ; tant le commerce que « j'avais avec vous était plein de douceur ! » Il obéit pourtant.

Farel ne se contentait jamais d'envoyer les autres à la bataille ; il brûlait d'y retourner lui-même et d'amener au Roi céleste dont il était le serviteur, toute la population, qui renfermée entre les Alpes et le Jura, parlait la langue de sa patrie. Il pensait que si ce peuple intelligent, placé aux portes de la France, était gagné à la Parole divine, il deviendrait tout ensemble un foyer qui enverrait la lumière de l'Évangile dans le royaume, et un asile où les chrétiens persécutés par François Ier trouveraient un refuge.

Une ville située au pied des derniers versants du Jura attirait ses pensées durant ses heures solitaires de Morat ; c'était Orbe. L'antique ville d'Urba fut, dit-on, bâtie dans le même siècle que Rome et se trouvait placée sur la voie romaine qui menait d'Ita-

[1] Manuscrit de Choupard.

lie dans les Gaules. Reconstruite plus tard à quelque distance, les rois de France de la première race, disaient les bourgeois d'Orbe avec orgueil, y avaient élevé une résidence royale, comme si, aussitôt après avoir passé le Jura, ils s'étaient écriés à la vue ravissante des Alpes : « C'est assez ! nous resterons ici. » Un torrent sorti des lacs qui se trouvent dans les hautes vallées jurassiques, va s'engouffrer dans les parois gigantesques de la montagne, et parcourant des voies souterraines et mystérieuses, reparaît sur l'autre versant, du côté de la plaine, descend de cascade en cascade, et vient embrasser de contours gracieux la belle colline sur laquelle la ville d'Orbe s'élève, environnée de vignes, de jardins, de vergers, de toutes plantes et de tous biens [1].

Un marchand d'indulgences, attiré par ces richesses, y vendait alors avec grand fracas des *pardons* pour toutes les offenses. Farel, encore retenu à Morat, ouït le bruit de son *tambour*, comme parle Luther, essaya des pas encore chancelants, quitta cette ville et se rendit à Orbe. Le premier jour de marché, décidé à résister au nouveau Tezel, il sortit de son hôtellerie, arriva sur la place et vit le vendeur d'indulgences offrir à grands cris sa marchandise. Le moine, dont l'œil était toujours au guet, aperçut bientôt au milieu de la foule un homme de petite taille, à la barbe rousse, à l'œil perçant qui lui donna quelque inquiétude. Farel s'approchant lentement, se plaça tranquillement devant la bou-

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, grand banneret d'Orbe, manuscrit publié en 1856, par M. Verdeil, p. 2.

tique et dit au charlatan, comme l'eût fait un acheteur ordinaire, mais avec une colère concentrée : « Avez-vous des indulgences pour qui tuerait père « et mère ? » Puis sans attendre la réponse, voulant désabuser la foule superstitieuse, il monta hardiment sur le bassin de la fontaine publique, et se mit à prêcher comme du haut d'une chaire. Le peuple, étonné, abandonne le moine et se groupe autour du nouvel orateur, dont la voix retentissante supplie la multitude de demander au Sauveur son pardon, plutôt qu'au moine ses indulgences. Les prêtres et les dévots s'étant fort irrités contre la prédication et le prédicateur, Farel ne put rester à Orbe. Mais quelques gouttes d'eau vive avaient jailli, et des âmes en avaient été désaltérées; un bourgeois nommé Christophe Hollard et le maître d'école, Marc Romain, furent alors convertis à l'Évangile.

Toute la ville était en émoi, et les sœurs de Sainte-Claire, aussi bigotes que celles de Genève, conjuraient leur confesseur de prêcher contre l'hérésie. Une telle demande avait beaucoup de poids ; il fallait y faire attention. Ces sœurs jouissaient d'une grande considération ; Philippine de Châlons, Louise de Savoie, récemment canonisée à Rome, et Yolande, petite-fille de saint Louis, avaient choisi ce couvent pour y prendre le voile. La lutte pouvait avoir lieu plus librement dans Orbe que dans la plupart des autres villes vaudoises. Les sires de Château-Guyon qui en possédaient la seigneurie, lors de la guerre entre la Suisse et la Bourgogne, ayant pris parti pour Charles le Téméraire, avaient été

dépouillés de leurs possessions par les Ligues, et la suzeraineté avait été adjugée en 1476, aux cantons de Berne et de Fribourg. Les magistrats municipaux, pris parmi les principaux bourgeois ou nobles de la ville, étaient bons catholiques; mais l'autorité supérieure appartenait à un bailli, qui résidait à Échallens, et qui était tour à tour Fribourgeois ou Bernois; or Berne était zélé pour la Réforme. Le moine confesseur, plein de confiance en lui-même, sourit de la flatteuse demande que les nonnes de Sainte-Claire lui avaient faite, et ne doutant pas de son éloquence, il dit au banneret, le sire de Pierrefleur : « Je *recréerai* ces luthériens à la foi, comme « ils étaient auparavant. » Noble de Pierrefleur, fervent catholique, mais homme de sens, qui connaissait la fermeté des réformateurs, et voyait Berne dans le lointain, ne pensait pas que la *création* nouvelle, dont le moine se flattait, fût chose si facile. Il répondit : « Je suis loin de votre *pensement*, mon père, « car telles gens ont plus d'obstination que de sa« voir, et grande est la folie de ceux qui veulent « leur faire remonstrance [1]. »

Michel Juliani (c'était le nom du moine) ne se laissa point arrêter par cet avis, et il annonça des prédications contre la Réforme. On en parla dans toute la ville; les cloches sonnèrent; les prêtres, les moines, les dévots remplirent l'église, et les *suspects* de luthéranisme eux-mêmes y accoururent. L'orateur fut saisi de joie à la vue de cette foule inaccoutumée; la tête lui tourna. L'archange Michel, son

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, 1856, p. 13.

patron, armé d'une lance d'or, foulait Satan sous ses pieds; ne remportera-t-il pas une semblable victoire? Perdant toute mesure, il se mit à exalter dans les termes les plus pompeux Rome, le sacerdoce, le célibat, et à attaquer vivement, outrageusement les réformateurs. On voyait dans l'église cinq ou six *luthériens*, la plume à la main, un morceau de papier sur les genoux, écrire tout ce que le frère disait. Le sermon fini, le bailli de Diesbach offensé, le grand banneret et d'autres notables, mécontents eux-mêmes de ce discours présomptueux, abordèrent le moine et l'invitèrent à se déporter de toute injure et à prêcher simplement la doctrine de l'Église. Mais aux yeux de certains dévots, plus le frère Michel avait usé d'outrages, plus il avait eu d'éloquence.

Le confesseur, ravi de son succès et pensant que, comme on le disait beaucoup dans les couvents, la science est la marque des enfants du Diable (Farel avait étudié à l'université de Paris), et l'ignorance celle des enfants de Dieu, monta de nouveau en chaire le 25 mars, et prit pour texte : « *Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux.* » « Messieurs, s'écria-t-il, les pauvres en esprit dont « il est ici question, ce sont les moines et les prêtres. « Ils n'ont pas beaucoup de savoir, je l'avoue, mais « ils ont mieux; ils sont médiateurs entre l'homme « et Dieu, adorateurs de la vierge Marie qui est la « trésorière de toutes les grâces, et amis des saints « qui guérissent de toutes les maladies..... Que « pourrait-il donc manquer à ceux qui les écoutent? « Mais que sont-ils ceux qui disent qu'on est justifié

« par la foi? que sont-ils ceux qui abattent les croi
« sur nos chemins ou dans nos chapelles?....
« Des ennemis de Christ. Que sont-ils tous ces pré
« tres, ces moines et ces moinesses, qui renoncei
« à leurs vœux pour se marier? — Des paillards
« des impurs, des infâmes, d'abominables aposta
« devant les hommes et devant Dieu [1]... »

Le frère allait continuer sur ce ton, quand tout coup un grand bruit se fait entendre dans l'église Les évangéliques présents avaient été émus dès l commencement du discours; ils s'étaient d'abor contenus, ils se parlaient tout bas; mais au momer où le moine se mit à insulter ceux qui pensaient qu (comme dit l'Écriture) *le mariage est honorable ent tous les hommes*, l'un d'eux, ne pouvant plus se re tenir, se leva et devant toute l'assemblée, répéta deux reprises et d'une voix retentissante, ces mots « Tu en as menti!... » L'orateur, interdit, s'arrêta et chacun se tourna vers la place d'où cette parol était partie. On y voyait debout, ému, agité, u homme de moyen âge. C'était Christophe Hollard qui avait été converti par la première prédicatio de Farel, et qui joignait à un cœur honnête, u caractère violent. Son frère, Jean Hollard, ancie doyen de Fribourg, avait embrassé la Réformatio et s'était marié; Christophe, croyant que le moine avait en vue le doyen, s'était hâté de protester un peu rudement, il faut le dire, mais avec la franchise d'un cœur honnête, qui voit l'ordonnance de Dieu blasphémée.

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 24-28.

A peine cette exclamation a-t-elle retenti sous les voûtes, qu'un grand tumulte, venant du peuple, couvre la voix du *luthérien*. Des hommes qui étaient dans la chapelle voulurent s'élancer de leurs places sur le perturbateur; mais les femmes qui remplissaient la nef furent les premières. « Toutes d'un « vouloir et courage, elles allèrent où était ledit « Christophe, le prirent par la barbe, la lui arra« chant et lui donnant des coups tant et plus; elles « le *dommagèrent* par le visage, tant *d'ongles* qu'au« trement, en sorte que finalement si on les eût « laissées faire, il ne fût jamais sorti hors de ladite « église, ce qui eût été un grand profit pour le bien « des pauvres catholiques [1]. » Ainsi parlait le grand banneret, qui avait alors un peu perdu, à ce qu'il semble, de la modération qu'il avait montrée en d'autres occasions. Le châtelain, Antoine Agasse, n'était pas de son avis; il voulait que les coupables, s'il y en avait, fussent punis par la loi et non par le peuple. Il se jeta au milieu de cette scène sauvage, arracha Hollard des mains des furies et le mit « au fond de fosse, en prison, pour éviter grand scandale. »

[1] Mémoires de sire de Pierrefleur, p. 16.

CHAPITRE DEUXIÈME

CONJURATIONS DE FEMMES CONTRE LA RÉFORME ET PRÉDICATIONS DE FAREL.

(1531.)

La Réformation apportait aux femmes de grands bienfaits. La Parole divine, qu'elle plaçait dans leurs mains, qu'elle voulait voir dans leur cœur, devait les ôter de la domination du prêtre pour les mettre sous celle du Sauveur, leur donner cet esprit débonnaire et paisible qui, comme le dit Calvin, est séant à ce sexe, et substituer à une religion de pratiques extérieures, une vie intime, sainte et utile. Toutefois les femmes attachées à leurs curés, à leurs rites, et facilement fanatisées, furent souvent opposées à la Réforme; nous en verrons des exemples.

La mère de Hollard n'était pas de ce nombre. Vivement attachée à son fils, elle s'abandonnait à sa douleur maternelle. Son fils prisonnier, son fils sans protecteur, son fils exposé aux vengeances des catholiques-romains irrités, voilà les pensées qui causaient son trouble et ses larmes. Elle ne songeait qu'à le sauver, toute prête à se donner de la peine, à braver même la colère des ennemis de l'Évangile.

Le bailli de Berne, se disait-elle, peut seul délivrer Hollard. Il réside à Échallens, dans un château, entouré de ses officiers; c'est un fier Bernois, un froid diplomate peut-être... N'importe, la pauvre femme ira implorer son secours. Romain ne veut pas l'abandonner; s'il se présente quelques difficultés, quelque péril, il sera près d'elle; il protégera la mère et délivrera le fils. Madame Hollard et le maître d'école franchissent ensemble le pays qui est entre Échallens et Orbe; ils se présentent au château, ils informent le bailli de Diesbach du discours insultant du moine et de ce qui en a été la suite... O bonheur! le magistrat bernois s'émeut, s'indigne et part aussitôt. Le seigneur bailli se disait que les injures du moine étaient la cause de tout le désordre; qu'en appelant apostats et infâmes les prêtres et les moines qui se mariaient, il avait attaqué l'Évangile et la Réformation, reconnus pas Messieurs de Berne; que c'était à ce religieux qu'il fallait s'en prendre.

Etant donc arrivé le même jour, vers quatre heures, Diesbach ne voulut pas se rendre à la maison de ville ou chez le châtelain; mais il s'assit près du vieux château [1], en plein air, et envoya ses officiers chercher le frère Juliani. Les sergents visitèrent avec soin le couvent et plusieurs maisons sans trouver le moine, qui était caché dans la maison d'une femme, « Françoise Pugin, maîtresse « *d'apprendre* les filles en toute vertu et science. » Averti de ces poursuites, il prit courage, sortit et

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 17.

alla droit au bailli qui était encore assis devant le château, attendant le résultat de ses perquisitions. Le frère Michel le salua gracieusement; mais le sieur de Diesbach, se levant, le saisit par la main et lui dit : « Je vous fais prisonnier de la part de « Messeigneurs; » puis il le fit mener à la prison, et « tirant Hollard *hors de son trou*, mit en son lieu « ledit frère. » Tels étaient les procédés énergiques de Berne.

Marc Romain, aussi joyeux d'avoir fait délivrer son ami « que s'il eût gagné mille écus et pensant avoir fait un chef-d'œuvre, » dit un contemporain, se rendait tranquillement chez lui. Pendant que ces choses se passaient, le peuple, effrayé de l'arrivée du bailli et de l'emprisonnement du moine, s'était réuni sur la place et ne parlait que de jeter le maître d'école à la rivière pour le punir d'avoir été chercher le sieur de Diesbach. Malheureusement, en ce moment même, Marc Romain parut. Les bourgeois, « le voyant venir ainsi joyeusement, » se le montrèrent l'un à l'autre. « Le voilà! » disaient-ils, et tous de s'écrier : « Magister! venez çà [1]! » Romain, voyant le tumulte, passa soudainement de la joie à la peur, prit la fuite, et tous se mirent à le poursuivre. Il perdait du terrain; il regardait à droite et à gauche si quelque porte ne s'ouvrait pas pour le recevoir; tout demeurait fermé. Arrivé devant l'église, il s'y jette; mais à peine y a-t-il mis les pieds, qu'il s'arrête étonné : Les femmes qui avaient voulu mettre Hollard en pièces étaient à l'église, ainsi que

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 18.

ıelques hommes, à cause du *Salve Regina* qui se sait là journellement à cinq heures après midi. ʒenouillées devant l'autel, les mains jointes, le gard en terre, elles invoquaient *la Reine des cieux.* Salut, Reine de miséricorde; nous faisons monter vers toi nos soupirs! O toi, notre avocate! sauve-nous! » Au moment où Romain entre, les femmes ırnent la tête, l'aperçoivent, et subitement trans-rmées en furies, elles se précipitent sur lui, comme es l'ont fait naguère sur Hollard, « elles le pren-nent par les cheveux, le jettent par terre, et le frappent. » Les femmes étaient dans Orbe les ampions du catholicisme. Le grand banneret re-ırdait tranquillement cette exécution. « *Je*, qui voyais les affaires, dit-il, me pensais que le maître d'école n'en sortirait jamais qu'il ne fût mort! » errefleur se gardait bien de venir à son aide, et s coups continuaient à pleuvoir sur le pauvre Ro-ain, quand un de ses amis arriva. « Je suis cer-tain, dit le banneret, qui avait vu tout cela sans s'émouvoir, que si ce n'avait été la *recorsse* (se-cours) qu'il a eue de ce *luthérien*, il ne fût jamais parti du lieu *sans être mort*[1]. » Il est parlé dans Écriture de gens *qui ne cessaient de battre saint Paul;* ɔmain, qui essuyait alors « cette rage bruyante et cruelle, » fut plus tard ministre de l'Évangile; en faisait alors l'apprentissage.

Un attroupement s'était formé autour du château, ı se trouvait le frère Michel, et des voix irritées ɘmandaient à grands cris sa liberté. En ce moment

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 19.

le bailli de Diesbach, sortait du manoir pour retou ner au lieu de sa résidence; à côté de lui se trou vait Hollard qu'il allait rendre à sa mère. Quand vit tant de gens assemblés, il fut fort étonné, ca « tous criaient et demandaient leur beau père. — « Pourquoi, disaient les uns, avez-vous arrêt « le frère Michel? — Pourquoi, disaient d'autres « avez-vous délivré Christophe? — Par ordre d « Messeigneurs de Berne, » répondit l'inébranlabl bailli; puis il ajouta en montrant les hautes mu railles du château : « Si vous voulez le mettre e « liberté, vous pouvez le prendre..., mais je n « vous le conseille pas[1]. — Nous cautionnons notr « beau père corps pour corps, avoir pour avoir, s'écrièrent les bourgeois. Le bailli, sans répondre continua son chemin.

A peine arrivé sur la grande place, le sire de Dies bach aperçut des dames et bourgeoises de la ville qui l'y attendaient, le cœur plein de soupirs et d'an goisses. Elles se jetèrent toutes à genoux, « ave « grandes larmes, » et tendant vers lui leurs mains s'écrièrent : « Miséricorde pour le beau père! me « tez-le en liberté! » Ces cris attendrirent le Bernois il s'arrêta; son émotion lui permettait à peine d répondre. Il fit comprendre pourtant qu'il n'était pa en sa puissance de délivrer Juliani et se retira à so logis, car *l'heure était tarde*[2].

Les notables catholiques se réunirent pour avise à ce qu'il y avait à faire. Un prêtre mis en prison dans Orbe, pour une prédication strictement rc

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 20.
[2] *Ibid.*

maine... Quel scandale! Ils résolurent d'en appeler du bailli bernois et *hérétique* aux Fribourgeois bons catholiques. Le grand banneret s'offrit pour cette importante mission, et le lendemain, Noble P. de Pierrefleur et François Vuerney partirent pour Fribourg, où ils racontèrent tout au conseil. Les seigneurs et princes de cette ville furent bien « marris « et fâchés, » et une députation composée de Bernois et de Fribourgeois reçut ordre d'arranger le différend. Mais cette mesure loin de diminuer la lutte devait encore l'accroître. En effet, la députation en traversant Avenches, ville romaine plus vieille que les Césars, y trouva Farel qui, depuis un mois, y annonçait l'Évangile, au milieu des ruines d'aqueducs et d'amphithéâtres, ne rencontrant que tiédeur. L'évangéliste, laissant sans hésiter cette ville, ses colonnes et ses chapiteaux, partit avec les Bernois, et arriva sur les bords de l'Orbe, où l'attirait le bruit des combats. Là, il n'y avait pas de ruines; sept temples et vingt-six autels témoignaient de la splendeur antique de cette cité et de sa ferveur romaine.

C'était le 2 avril, dimanche de Pâques fleuries; la messe avait été célébrée, les divers offices avaient été dits jusqu'à Vêpres. Farel, qui était resté tranquillement chez lui, voyant le service de Vêpres fini, sortit de son hôtellerie « avec audace présomp« tueuse. » Ses amis le suivirent, les curieux s'attroupèrent, les dévots accoururent et une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, remplit bientôt le temple avec grand bruit. Alors « sans demander « permission à personne, Farel s'en va mettre en

« chaire pour prêcher. » Mais à peine a-t-il ouvert la bouche, que tous, « hommes, femmes et enfants « sifflent, hurlent, frappent du pied avec toute ex- « clamation pour le *destorber*. Chien ! criaient-ils, mâ- « tin! hérétique! diable! et autres injures; c'était « un bruit éclatant. » « Vraiment, disait Pierrefleur, « on n'entendrait pas Dieu tonner !... » Farel, accoutumé au tumulte comme un soldat au sifflement des balles, continuait son discours. La colère monta au cerveau de quelques-uns. « Voyant qu'il « ne se veut désister, ils se mutinent, entourent la « chaire, et veulent aller jusqu'à donner des « coups ; » le tumulte était au comble. Le bailli, « craignant que plus de mal n'advînt, » se jeta au milieu de la foule, saisit le réformateur par le bras, et l'escorta jusques en son logis.

La commission mixte était chargée du rétablissement de la paix dans cette ville agitée ; mais quant à Farel, il n'avait guère qu'une idée : *Malheur à moi si je n'évangélise pas!* S'il n'a pu prêcher dans l'église, il le fera en plein air. Le lendemain lundi, à six heures du matin, il sort de la maison de son hôte, se dirige vers la grande place et commence à prêcher. Il n'y avait personne; n'importe ; il pensait que sa voix retentissante réunirait bientôt une bonne assemblée. Mais, satisfaits de la victoire de la veille, les gens d'Orbe s'étaient dit qu'ils laisseraient le prédicant tout seul; il n'eut pas un auditeur[1]. Ce n'était pourtant pas l'unique raison ; un complot s'ourdissait alors contre Farel; un complot de

[1] Mémoires de sire de Pierrefleur, p. 21, 22.

emmes naturellement; les hommes en général
taient tièdes, en comparaison de leurs moitiés.
Il y avait à Orbe une noble dame, originaire de
ribourg, Élisabeth, épouse d'Hugonin, seigneur
l'Arnex, femme honnête, pieuse, mais enthousiaste,
violente et fanatique. Élisabeth, persuadée que la
mort du réformateur serait une œuvre très méri-
oire, avait réuni chez elle d'autres femmes bigotes,
les avait pérorées, entraînées, et toutes avaient
onvenu de rouer de coups le réformateur et même
le le tuer; elles ne cherchaient plus qu'une occa-
sion. Le même jour, à quatre heures après midi,
se tenait un conseil de la ville auquel assistaient les
léputés de Berne, de Fribourg et Farel lui-même.
Le conseil fini, le réformateur sortit; c'était le mo-
nent qu'Élisabeth et ses complices, instruites de
es circonstances, avaient choisi pour exécuter leur
omplot. Un gentilhomme, Pierre de Glairesse, sa-
hant le danger que courait l'évangéliste, sortit
près lui du conseil et lui demanda la permission de
'escorter. Cependant les femmes qui avaient quitté
eurs maisons, attendaient Farel au milieu d'une rue
ù il devait nécessairement passer. Il s'approche
ans défiance; soudain elles fondent sur lui, « le
prennent par la robe, si *doucement*, dit ironique-
ment le chroniqueur, qu'elles le font chanceler et
tomber. » Alors elles entreprennent de l'outrager
t de le frapper; mais Pierre de Glairesse se pré-
ipite au milieu d'elles, le leur ôte des mains et leur
it en s'inclinant, avec grande politesse : « Mes-
dames, pardonnez-moi, car pour cette heure, je
l'ai pris à ma charge. » Toutes le laissèrent aller,

et Glairesse le conduisit à l'hôtellerie où Messieurs de Berne l'attendaient.

Pendant qu'Élisabeth voulait tuer le réformateur, Guillaume d'Arnex, son mari, aussi bigot qu'elle, plaidait la cause du moine. Les médiateurs avaient ordonné que le frère Michel fût amené en jugement. Il fut conduit au château, ému et effrayé, et les seigneurs de Berne faisant *clame* criminelle contre lui, dirent : « Vous avez prétendu que les pauvres « d'esprit ce sont les moines. » — Frère Michel : « Je le nie. » — « Vous avez dit que résister au « pape, aux évêques aux autres ecclésiastiques, « c'est résister à l'ordonnance de Dieu. » — « Je « nie de l'avoir dit en ces termes. » — « Vous avez « dit que peu prennent la nouvelle loi, sauf un tas « de moines impudiques. » — « Je nie de l'avoir « dit ainsi et n'ai nommé personne. » — « Vous « avez dit que quand des prêtres se marient, les « femmes qu'ils prennent ne sont pas leurs femmes « mais leurs *ribaudes* et que leurs enfants sont bâ- « tards. » — « Je l'avoue. » — « Vous avez dit « que Marie est la trésorière des grâces. » — « Je « l'ai dit. » — « Vous avez dit que les saints, comme « saint Antoine, chassent et guérissent certaines « maladies. » — « Je l'ai dit. » — Vous avez dit « que ceux qui nient que les livres des Machabées « soient de la sainte Écriture, sont hérétiques. » — « Je l'ai dit. » — « Vous avez dit que ceux qui « ont pris la nouvelle loi n'ont aucun bien en eux « et nient les articles de la foi. » — « Je le nie[1]. »

[1] « Negat dixisse. » (Mém. de sire de Pierrefleur, p. 24 à 28.)

Ce mélange de négations et d'aveux désarma les juges. Ils prêtèrent l'oreille aux sollicitations du sieur d'Arnex et mirent Juliani en liberté. Seulement Messieurs de Berne l'engagèrent à ne prêcher à l'avenir que la Parole de Dieu. « Ah! très honorés seigneurs, s'écria le pauvre frère, jamais « je n'ai prêché chose qui ne se trouvât au saint « Évangile, aux Épîtres de saint Paul, ou autre « part en la sainte Écriture. » Le frère Michel, confus de n'avoir pas remporté un triomphe aussi éclatant que son patron au casque éclatant, et craignant qu'on ne le remît en prison, ne pensait qu'à se sauver. Il entra pour quelques minutes au couvent, et s'enfuit en Bourgogne[1]. Les députés retournèrent dans leurs cantons et Farel resta.

Peu après Pâques, un mandement de Berne arriva, portant que partout où Farel voudrait prêcher on lui donnât audience, puissance et faveur. Lecture en ayant été faite, aussitôt, sans attendre l'avis du Conseil, le peuple s'écria : « Qu'il s'en aille, « nous n'avons cure de lui, ni de sa prédication! » Les seigneurs de Berne répondirent que Farel devait être libre de prêcher, mais qu'aucun habitant ne devait être contraint à l'entendre; l'évangéliste annonça qu'il prêcherait le samedi après Quasimodo, à une heure, et réfuterait les erreurs de Juliani.

Les catholiques, ne se contentant pas de la permission qui leur était donnée, résolurent d'organiser à Farel une réception qui le dégoûtât à jamais de prêcher. En effet, le ministre étant entré dans l'é—

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 21-32.

glise, l'auditoire le plus étrange s'offrit à ses yeux. Toute la *marmaille* de l'endroit était réunie; les enfants d'Orbe couchés devant la chaire et tout à l'entour, faisaient semblant de dormir, ronflant et riant sous cape. Farel apercevant trois auditeurs qui lui semblaient sérieux, monta en chaire et dit en montrant ces petits polissons : « De combien de « moyens Satan est garni, pour empêcher notre « cause! N'importe, il nous faut surmonter tout « obstacle. » Puis, décidé à réfuter le frère Michel, il commença son discours. Mais soudain tous ces garçons se lèvent, comme des tirailleurs couchés à plat ventre derrière des broussailles se découvrent à l'approche de l'ennemi et le saluent de leur fusillade. Les gamins travaillent de leurs poumons; ils crient, ils hurlent à grande force et sortent enfin de l'église en faisant un horrible fracas. « Il ne resta « que le prédicateur, fort ébahi. Et ce fut le pre- « mier sermon qui se fit en la ville d'Orbe, dit ma- « licieusement le grand banneret[1]. »

Le lendemain, dimanche, il y avait une grande procession. Les prêtres, les moines et toute la paroisse, chantant à tue-tête, se rendaient, selon l'usage, à Saint-Georges, hors de la ville. Farel profita de la sortie de l'ennemi pour s'emparer de la place, et à peine le dernier paroissien avait-il franchi le seuil de l'église, qu'il entra suivi de ses amis, monta en chaire et annonça bien haut la vérité. Dix réformés, Viret, Hollard, Secrétan, Romain et six de leurs amis, composaient seuls son auditoire. Cepen-

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 35.

nt la procession revenait. D'abord paraissaient les fants, deux à deux, puis l'exorciste, avec l'eau nite et l'aspersoir, le porte-croix, les prêtres, les agistrats et le peuple; tous chantaient leurs lita-es à gorge déployée. Les enfants, voyant en aire le ministre et se rappelant la leçon qu'on leur ait faite, se précipitèrent dans l'église, sifflant, ant, et hurlant comme la veille. Les prêtres et le uple qui les suivaient, faisaient déjà des gestes naçants; Farel comprit que l'orage allait éclater, montrant une sagesse qu'il n'eut pas toujours, il scendit de chaire et se retira[1].

Le clergé triomphait, il attribuait à la faiblesse à la crainte la retraite de Farel et disait tout ut dans la ville : « Le ministre ne peut réfuter les articles de foi établis par Juliani. » « Vraiment, répondit le bailli bernois, vous avez écouté le moine et vous vous plaignez maintenant de ne pas entendre le ministre... Eh bien vous l'entendrez. Le vouloir des seigneurs de Berne est que chaque père de famille soit tenu d'assister à son prêche sous peine de leur indignation. »

On n'osa désobéir; l'église fut comble. Plein de e à la vue de cette foule, Farel monta en chaire; nais il n'avait été plus clair, plus énergique, plus quent. Il passa en revue tous les sujets dont avait ité Juliani; tantôt il attaquait les pardons que glise romaine vend aux âmes crédules, tantôt la ctrine qui attribue à saint Pierre les clefs du ciel. La clef du royaume des cieux, disait-il, c'est la

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 35.

« Parole de Dieu, c'est le saint Evangile. » Un jour Farel parlait des stupides pratiques imposées aux catholiques sous le nom de *pénitences*. « La pé-« *nitence* que Dieu demande, disait-il, c'est le chan-« gement de vie, de propos, de courage[1]. » Un autre jour il combattait les indulgences. « Les pardons « des papes ôtent l'*argent*, s'écriait-il, mais ils n'ô-« tent pas les *péchés*. Sache tout chrétien que nul « ne peut éviter l'ire de Dieu, sinon par Jésus[2]. » Il tonnait contre la confession auriculaire. « La con-« fession que le pape commande à l'oreille des « prêtres, disait-il, lui sert à connaître les secrets « des rois et l'aide à attraper et pays et royaumes. « Mais que d'âmes ont été jetées par elle en enfer ! « que de vierges corrompues ! que de veuves dé-« vorées ! que d'orphelins ruinés ! que de princes « empoisonnés ! que de pays désolés ! que de puis-« sances mises à néant ! que de grandes maisons « d'hommes et de femmes livrés à la débauche, « somptueusement entretenues... O ciel ! découvre « ces exécrables horreurs. O terre ! crie. Créatures « de Dieu ! pleurez. Et vous, Seigneur ! levez-« vous[3]. »

Farel, sans avoir l'ardeur iconoclaste qu'Hollard manifesta bientôt, était pourtant indigné du culte rendu aux images des saints et se servit contre elles des armes de la Parole. « Les peuples, disait-il,

[1] *Sommaire*, etc., par G. Farel, p. 191. Nous donnons sur les sujets traités par Juliani, les expressions mêmes de Farel, telles qu'elles se trouvent dans ses écrits, sans pouvoir dire que ce fussent exactement celles dont il se servit en cette occasion.

[2] *Ibid.*, p. 125.

[3] *Ibid.*, p. 96, 191, 210.

« placent des chandelles devant les saints qui sont « hors de ce monde et qui n'en ont que faire... « Tandis que si ces saints étaient en vie et qu'ils « eussent besoin de lumières pour lire l'Évangile, « au lieu de leur donner des flambeaux, ils leur « crèveraient les yeux!... » Puis scandalisé du rain désordonné du monde et de l'Église, l'orateur chrétien s'écriait : « Farces pleines de moquerie, « vilenies, paillardises, chansons déshonnêtes et « folles, livres pleins de vanité, ordures, mente- « ries et blasphèmes, vilaines et désordonnées pa- « roles... tout cela, on le souffre ouvertement... « Mais le Nouveau Testament qui contient la doc- « trine et la passion de Jésus est défendu comme « si c'était l'Alcoran de Mahomet, ou un livre de « maléfiques et d'enchanteurs... O soleil! peux-tu « jeter tes rayons sur de telles contrées? O terre! « peux-tu donner tes fruits à un tel peuple? Et vous, Seigneur Dieu! êtes-vous si tardif à vengeance contre un si grand outrage? Levez-vous, Seigneur! et que la trompette de votre saint Évangile soit entendue jusqu'au bout du monde[1]! »

Quoique les catholiques fussent indignés, et non ıs raison, contre l'ordre de Berne, qui les obli- ıit à entendre des prédications contraires à leur le réformateur prêcha pourtant sans difficulté deux premiers jours; mais dès le troisième, prêtres alarmés pérorèrent leurs ouailles, ton- ınt du haut de la chaire contre la prédication

mmaire, etc., par G. Farel, p. 154.

hérétique; et dès lors Farel ne compta plus guèr dans l'église que les amis de l'Évangile. Le bailli eu le bon esprit de ne pas remarquer cette désobéissance.

Les campagnes environnantes dédommagèren Farel des mépris d'Orbe. Sa réputation s'étant ré pandue dans les villages, on désira vivement l'en tendre; il recevait message sur message, et se sen tait ému en voyant ces bons paysans heurter à s porte. « Oh! que la moisson est grande, écrivit- « à Zwingle. Nul ne saurait exprimer l'ardeur qu « le peuple ressent pour l'Évangile; et je verse d « larmes quand je vois le petit nombre d'ou « vriers[1]. » Quelques-uns des évangéliques d'Orb demandèrent qu'on les envoyât prêcher, mais Far ne les croyant pas assez mûrs, s'y refusa. Il y e eut qui le prirent en mauvaise part; cela ne l'é branla point. « Il vaut mieux leur déplaire, dit-i « que de déplaire à Dieu. »

Saint Paul a dit : *N'impose les mains à person avec précipitation.* Farel et les autres réformateur voulaient que le ministre honorât le ministère. demandait avant tout une âme convertie, mais cel ne lui suffisait pas. Quand l'Église admet au nombr de ceux qui doivent montrer la porte du salut, de hommes qui n'y ont pas passé, ou qui n'ont pas l don de la Parole, ou qui sont sans sagesse, c'est u mauvais signe. Mais si les conducteurs de l'Églis sont fidèles, Dieu leur enverra de vrais ministres.

[1] « Quanta sit messis, quis populi ardor in Evangelium, pauci nemo expresserit. Sed paucitatem operariorum deflere cogimur. » (*Farellus Zwinglio.* Orba, anno 1531. *Ep.,* II, p. 648.)

CHAPITRE TROISIÈME.

UN NOUVEAU RÉFORMATEUR ET UN ICONOCLASTE.

(1531.)

Un bourgeois d'Orbe, nommé Guillaume Viret, « tondeur de draps et couturier, » avait eu, en l'an 1511, un fils, qu'il avait nommé Pierre. L'enfant avait grandi au milieu des lainiers, et avait vu sans y prendre goût les ouvriers de son père presser, catir, fouler les draps sortis des mains des tisseurs. Il n'était pas fait pour être industriel. C'était l'homme intérieur qui devait se développer dans cet enfant; il y avait en lui un besoin de trouver Dieu qui le poussait vers le ciel. Il recherchait la société des bourgeois les plus instruits, il avait même quelques rapports avec les nobles[1], mais ce qu'il voulait avant tout c'était Dieu. S'il se promenait seul, ou avec l'un de ses frères, Antoine et Jean, sur les rives pittoresques de l'Orbe, dans les contrées délicieuses que baignent ses eaux, et jusqu'au

[1] «Moy qui suis nay, et ay esté dès mon enfance nourry au milieu de vous.» (*Ép. de Viret aux nobles et bourgeois d'Orbe,* p. 13.)

pied du Jura[1], il regardait autour de lui avec délice, mais il levait ensuite les yeux en haut. « De « ma nature, dit-il, j'étais adonné à religion, la« quelle, toutefois j'ignorais alors. » « Je me pré« parais pour le ciel, dit-il encore, voyant que c'é« tait la droite voie du salut[2]. » Il résolut de se consacrer au service des autels; son père ne s'y opposa pas, les bourgeois et les paysans de cette époque regardant comme un honneur d'avoir un prêtre parmi leurs fils. Pierre, doué de beaucoup d'intelligence et de mémoire, eut bientôt appris tout ce qu'on enseignait dans les écoles d'Orbe, et il tourna ses regards vers l'université de Paris, cette grande lumière qui douze ans auparavant avait attiré les regards et les pas de Farel. Son père, que son commerce avait mis à son aise, consentit à l'y envoyer et le garçon s'y rendit l'an 1523, ayant alors un peu plus de douze ans. La même année, au même moment, arrivait dans cette capitale et entrait au collége de la Marche Jean Calvin de Noyon, plus âgé que Viret de deux ans. Ces deux garçons qui devaient être un jour étroitement unis, se rencontrèrent-ils alors, et leur amitié date-t-elle de leur enfance? Nous n'avons pu nous en assurer.

Viret se distingua au collége par son amour de l'étude, « il profita fort bien aux lettres; » mais aussi par son dévouement aux pratiques de l'Église romaine. « Je ne puis pourtant pas nyer, dit-il, que

[1] Ces contrées ont été admirablement décrites dans un livre récent. (*Horizons prochains.*)

[2] *Disputations chrestiennes*, par Pierre Viret. Genève, 1544, *Préface.*

« je n'aye esté assez profond en ceste Babylone [1]. » Farel, dans l'un des derniers séjours qu'il fit à Paris, paraît avoir remarqué Viret, dont l'aimable modestie gagnait facilement les cœurs, et l'avoir aidé à se tirer des ténèbres où le jeune Suisse se trouvait encore. L'Évangile pénétra dans l'âme de l'écolier d'Orbe presque au même instant où il éclairait la grande intelligence de l'écolier de Noyon. La douceur de son caractère modéra les luttes qui avaient été si vives pour Farel et pour Calvin. Toutefois, lui aussi passa par le chemin de l'angoisse pour arriver à la paix. Apercevant au-dessous de lui un affreux abîme et une nuit éternelle, il se jeta dans les bras du Libérateur qui l'appelait. « Es-« tant encore aux escoles, dit-il, Dieu m'a retiré de « ce labyrinthe d'erreurs avant que j'aye esté « plongé plus profond en ceste Babylone de l'Anti-« christ [2]. » Le moment étant arrivé où l'on devait lui donner la tonsure, il sentit qu'il fallait se décider; le combat ne fut pas long; il la refusa; aussitôt « il fut noté de *tenir la religion luthérienne* [3]. » Comprenant ce qui l'attendait, il quitta précipitamment Paris et la France, « et revint en la maison « de son père, » et plus tard, il s'écriait : « Je rends « grâce à Dieu que le caractère et le signe de la « beste n'aient pas esté imprimés sur mon front [4] ! »

Viret trouva Orbe bien changé; les combats que se livraient alors l'Évangile et la papauté l'intimi-

[1] *Disputations chrestiennes.* (Préface.)
[2] *Ibid.*
[3] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 37.
[4] *Disputations chrestiennes.* (Préface.)

dèrent au premier abord. Il était de ces âmes recueillies, absorbées par les luttes du dedans, qui se retirent volontiers de celles du dehors. Il avait, comme les autres réformateurs, de la peine à sortir du corps de la catholicité, mais une conscience sévère le portait à rechercher à tout prix la vérité. Quelquefois Rome, son Église, ses abus, ses erreurs, frappaient seules son imagination, et il s'écriait tout ému : « C'est la citadelle de la supersti- « tion, c'est la forteresse de Satan[1] ! » Puis tout à coup, et sans qu'il eût le temps de s'en défendre, l'ancien système du catholicisme reprenait en lui sa puissance ; et il se trouvait dans l'angoisse et dans les ténèbres. Il luttait, il priait; la vérité, un instant voilée, reparaissait à ses yeux, et il se disait : « Rome prétend que c'est l'antiquité qui est « la vérité ? Mais qu'y a-t-il de plus *ancien* au monde « que mensonge, rébellion, homicide, extorsion, « paillardise, idolâtrie et toute méchanceté et abo- « mination ?... Suivre la doctrine de Caïn et de « Sodome c'est suivre certes une doctrine fort an- « cienne... Mais, ô vérité, ô vertu, ô sainteté, « ô innocence, ô toi, Dieu, qui en es le Père; vous « êtes plus anciens encore[2] ! »

Les prêtres d'Orbe, fort dévoués à la doctrine romaine, voyant le fils du tondeur souvent solitaire et soucieux, commencèrent à s'inquiéter à son sujet, l'abordèrent, lui parlèrent des anciens docteurs, des témoignages des saints, de saint Augustin, de saint

[1] « Arcem illam superstitionis et idolatriæ, et Satanæ propugnacula. » (Viret, *De Verbi Dei ministerio*, Senatui Lausan. Ep.)

[2] *Disputations chrestiennes*, p. 9.

yprien, de saint Chrysostome, de saint Jérôme. es témoignages avaient beaucoup de poids dans esprit de Viret. Sa tête tournait, son pied glissait, et était sur le point de retomber dans l'abîme, mais isissant de nouveau la Parole de Dieu, il s'y crampnnait, et disait : « Non, je ne veux pas croire à cause de Tertullien ou de Cyprien, d'Origène ou de Chrysostome, de Pierre Lombard ou de Thomas d'Aquin, pas même d'Érasme ou de Luther... Si je le faisais, je serais disciple des hommes... Je ne veux croire que Jésus-Christ, mon Pasteur[1] ! »

Enfin la Parole divine délivra Viret de la domiation théocratique de Rome, il se mit alors à rearder tout autour de lui... Hélas ! que voyait-il?... artout des chaînes, des prisonniers retenus « dans la citadelle d'idolâtrie. » Il éprouvait l'affection la lus tendre pour ces captifs. « Depuis que le Seigneur m'en a mis *dehors*, disait-il, je ne puis oublier ceux qui sont *dedans*[2]. » Il y avait deux de es prisonniers qui ne sortaient jamais de sa pensée : on père et sa mère. Tantôt absorbés par leurs laines t leurs foulons, tantôt prenant part machinalement ux offices, ils ne recherchaient pas la seule chose écessaire. Le fils pieux se mit à prier ardemment our ses parents, à redoubler à leur égard de respect, à leur lire quelques passages de la sainte criture, à leur parler doucement du Sauveur. Le ère et la mère se sentirent attirés par la conduite e leur fils, et la foi qu'il professait prit possession

[1] *Disputations chrestiennes*, p. 195 et 196.
[2] *Ibid.* (Préface.)

de leurs cœurs. Viret reconnaissant put dire : « J'a « grande occasion de rendre grâces à ce bon Dieu « de ce qu'il lui a plu se servir de moi pour amene « mon père et ma mère à la *cognoissance* du Fils d « Dieu... Ah ! quand il n'aurait point fait servi « mon ministère à autre chose, j'aurais bien occa « sion de le bénir[1] ! »

Dès que Farel et Viret se trouvèrent ensembl à Orbe, le second fut aussitôt l'un des auditeur du premier, et bientôt il mena avec lui son père. L'union la plus intime s'établit entre les deux hommes de Dieu. L'un complétait l'autre. Si Fare était ardent, intrépide, presque téméraire, Vire était « d'un naturel merveilleusement débonnaire[2]. » Il y avait en lui une grâce qui gagnait les cœurs, un sensibilité chrétienne vraiment touchante ; et pour tant comme Farel, comme Calvin, il était ferme dan la doctrine et la morale. Farel, toujours empressé à envoyer des ouvriers dans la moisson, engagea son ami à prêcher, non-seulement dans les campagnes mais à Orbe même. Jeune et timide, Viret recul devant la charge que Farel lui proposait ; mais le ré formateur le pressa, comme d'autres avaient press Luther et Calvin ; il pensait que Viret étant de la ville même, aimé de tous, trouverait un accueil plus favorable. La pensée de la grâce divine, dont i connaissait la force, décida Viret. « Que ce ne soi « pas ma bouche qui persuade, disait-il, mais la « bouche de Jésus-Christ ; car c'est Jésus-Christ

[1] *Du vrai ministère.* (Préface.)
[2] Théod. de Bèze.

« qui transperce les cœurs par les flèches du feu de « son Esprit[1]. »

Le 6 mai 1531, une foule inaccoutumée, venue non-seulement de la ville, mais des environs, se pressait dans Orbe ; le fils d'un des bourgeois les plus considérés, un enfant de l'endroit devait monter en chaire. On l'accusait bien un peu d'hérésie, mais il était si inoffensif, que personne n'y voulait croire, et d'ailleurs plusieurs des jeunes gens d'Orbe qui avaient joué avec lui sur les bords de la rivière, voulaient voir en chaire le compagnon de leurs ébats. L'assemblée, qui attendait avec impatience, vit paraître enfin un jeune homme de petite taille, de complexion faible, la figure fine et allongée, le regard vif, l'expression douce et insinuante[2] ; âgé de vingt ans, il paraissait en avoir moins encore. Il prêcha. Sa parole était accompagnée de tant d'onction et de savoir, son langage était si persuasif, son éloquence si intime et si pénétrante, que les hommes même les plus mondains furent attirés par son discours, et comme *suspendus à ses lèvres*[3]. Le proverbe : « Nul n'est prophète en son pays, » ne se réalisa pas pour Viret. Le 6 mai fut pour lui un grand jour. Il garda toute sa vie le souvenir de ses premières prédications. « Votre Église, disait-il « trente ans plus tard aux nobles et bourgeois de

[1] Viret, *Du vray ministère de la vraye Eglise de Jésus-Christ*, p. 47, 57.

[2] « Fuit corpusculo imbecillo, moribus suavis. » (Melchior Adam, *Vitæ erudit.*)

[3] « Oris præcipue facundia excellens, ut homines etiam religioni minus addictos, faciles tamen auditores habuerit, cum omnes ab ejus ore penderent. » (*Ibid.*)

« la ville d'Orbe, a été la première en laquel
« Dieu, dès ma jeunesse, et quand elle était encor
« elle-même au temps de sa naissance, a voulu s
« servir de mon ministère[1]. »

Dès lors, Viret prit place dans cette noble band de hérauts de la Parole que le Seigneur leva parmi les peuples. Son rôle y fut modeste, ma bien marqué. Le collége des réformateurs, ain que celui des apôtres, renfermait les caractères l plus divers. Comme la sève est partout la même da la nature, l'Esprit de Dieu est partout le même da l'Église, mais partout aussi, l'un et l'autre produise des fleurs variées et des fruits différents. L'ardent F rel fut le saint Pierre de la Réforme, le puissant Ca vin en fut le saint Paul, et le doux Viret le saint Jea

Farel, Viret, Romain, Hollard et les autres éva géliques attendaient les effets de la prédication da Orbe. Ils voyaient bien « quelques légères pointes « piqûres; mais il y en avait peu qui fussent navr « et percés jusqu'au fond » et tellement accabl du sentiment de la mort éternelle, qu'ils ne pe sassent à chercher leur secours que dans la grâ de Jésus-Christ. Tout à coup, un mois seulem après l'arrivée de Farel, le bruit d'une conversi inattendue remplit Orbe d'étonnement et devi l'objet de toutes les conversations. On disait, — et peine celui qui le racontait, pouvait-il y croire, — on disait que Madame Élisabeth, la femme du se gneur d'Arnex, celle qui avait ourdi la conspiratio des femmes et donné de tels coups à Farel, éta

[1] *Du combat des hommes contre leur propre salut*, p. 7 et 8.

entièrement changée; que son mari lui-même, Hugonin, qui s'était porté caution du moine Juliani et l'avait fait mettre en liberté, avait changé comme elle. Les dévots et les dévotes ne pouvaient nier le fait. « Vraiment, disaient-ils, elle est devenue une « des pires luthériennes qui soient en la ville. » Plus tard, ils firent grand bruit de ce qu'à la Toussaint ou à une fête de Notre-Dame, Élisabeth faisait faire la *buée* (la lessive) ou autre travail mécanique[1]. Ils branlaient la tête, ils levaient les épaules, ils riaient. Les évangéliques ne faisaient pas de même; ils pensaient, selon l'expression d'un de leurs chefs, que ces gens à cœur de fer riaient, mais *d'un ris d'hôtelier*, parce qu'ils se sentaient comme étranglés au dedans... Ils savaient que la Parole de Dieu est un marteau; qu'il n'y a rien si dur, si massif, ou si caché dans l'homme, que sa puissance n'atteigne... Paul, comme Élisabeth et Hugonin, n'avait-il pas été un persécuteur?

Bientôt il advint pis encore, au gré des catholiques. Un des ecclésiastiques de l'endroit, qui était grand musicien, et qu'on avait fait chantre, George Grivat, dit Calley, élevé par une mère fervente romaine, *avait été très bien appris à l'église*[2]. Pour qu'il fût encore mieux enseigné, ses parents l'avaient envoyé à Lausanne, où il était devenu enfant de chœur et avait surtout fort profité dans la science de la musique. A son retour à Orbe, les seigneurs et les prêtres lui avaient fait la plus flatteuse réception. Il s'en était rendu digne; il ravissait le

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 133, 134.
[2] *Ibid.*, p. 263.

peuple par ses chants ou l'électrisait par ses discours. Mais le 10 mai 1531, le même mois où Viret fit son premier sermon, Grivat étant monté en chaire étonna tout son auditoire en prêchant de la manière la plus claire la doctrine évangélique. C'était trop; son père et ses frères étaient dans le désespoir; les nobles et les prêtres qui l'avaient si bien reçu, dans la plus grande irritation : « Ne lui a-t-on pas « donné bon gage, disait-on ; l'Église ne l'a-t-elle « pas nourri et endoctriné? et il veut ressembler « au coucou qui mange la mère qui l'a élevé[1] !... »

Ces conversions successives donnant aux évangéliques plus de courage, ils firent un pas important. Ils sentaient le besoin d'être affermis dans la foi par la célébration de la Cène; ils la demandèrent, et Farel, qui était alors à Morat, revint aussitôt à Orbe. Le jour de Pentecôte, 28 mai, à six heures du matin (heure qu'on avait choisie pour assurer la tranquillité de l'acte qu'on allait accomplir), il annonça à une assemblée nombreuse réunie dans l'église même, la rémission de tous les péchés par la rupture du corps de Christ sur la croix; et la prédication finie, huit disciples se présentèrent pour rompre le pain. C'étaient Hugonin d'Arnex et son épouse, C. Hollard et sa vieille mère, Cordey et sa femme, Guillaume Viret, père de Pierre, et George Grivat, plus tard pasteur à Avenches; plusieurs évangéliques ne se croyaient pas assez avancés dans la foi pour prendre part à cet acte, et Pierre Viret était sans doute absent. Deux des huit disciples

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 41.

étendirent modestement un linge blanc sur un banc, ils y placèrent du pain et du vin ; Farel se mit à genoux, pria et tous suivirent de cœur sa prière. Puis le ministre se releva et dit : « Vous pardonnez-« vous tous les uns aux autres?... Les fidèles dirent « oui. Lors ledit Farel rompit à chacun un morceau « de pain, disant qu'il le leur donnait en mémoire de « la passion de Christ, et ensuite il donna la coupe. » Ce ministre et ces vrais disciples possédaient par la foi la présence réelle de Jésus dans leurs cœurs. A peine avaient-ils fini que les prêtres indignés entrèrent précipitamment dans l'église et chantèrent la messe de toute leur voix. Le lendemain, lundi de Pentecôte, nouveau scandale ; les fidèles travaillent... « Ah ! disait-on avec indignation, ils ne « font nulle fête, *hors le dimanche*[1] ! »

Si l'évangélisation avait continué dans une voie paisible d'édification chrétienne, sans doute la ville eût été bientôt entièrement gagnée ; mais la Réformation eut aussi « ses enfants terribles. » En vain Calvin disait-il : « Ceux qui sont sages selon Dieu « sont modestes, paisibles, humains. Ils ne dissi-« mulent point les vices ; ils tâchent plutôt de les « corriger, mais pourvu que ce soit dans la paix, « c'est-à-dire avec une telle modération que l'unité « demeure en son entier. Les représentations pai-« sibles et aimables, ne doivent point être mises « hors d'usage et ceux qui veulent être médecins « ne doivent pas être bourreaux[2]. »

[1] C'est le catholique de Pierrefleur qui nous transmet ces détails (Mémoires, p. 44.)

[2] Calvin, *Op.* S. Jacques, IV, 18.

Déjà une belle croix de pierre, qui était sur le cimetière de Saint-Germain, avait été abattue et une autre, élevée à une croisée de chemin près de la ville, avait été *dérochée;* mais cela s'était fait de nuit, sans que l'on sût par qui. Bientôt les ardents réformateurs s'enhardirent; en particulier Christophe Hollard, vrai iconoclaste de la Réforme, qui pensait plus à abattre qu'à édifier. Un jour que Farel prêchait devant les députés de Berne et de Fribourg, Hollard, se jeta sur une image de la Vierge et la brisa. Un autre jour il abattit le grand autel de l'église de Notre-Dame. Ce n'était pas assez.

Selon cette âme droite, pieuse même, mais ardente, extrême, et manquant un peu de jugement, la Réformation c'est-à-dire la destruction des images et des autels n'allait pas assez vite. Hollard résolut de l'accomplir en grand; il prit avec lui douze compagnons; la bande alla de rue en rue, de temple en temple, et ces exécuteurs des jugements de Dieu, (c'est ce qu'ils pensaient être) « dérochèrent tous les « autels » dans les sept églises de la ville; vingt-six monceaux de décombres attestèrent leur triomphe. Ils pouvaient dire sans doute que tout culte rendu à une image était un reste de paganisme; mais leur faute était de prétendre que les catholiques adorassent Dieu, non selon leur conscience catholique, mais selon celle des réformés. Les gens effrayés, regardaient et ne disaient rien. « Vraiment, dit le sire « de Pierrefleur, je me donne grande admiration en « voyant la patience de ce pauvre peuple. — Mon« sieur le banneret, répondirent quelques catho« liques, si nous ne portions grande loyauté à nos

« seigneurs de Berne, le corps du sieur Christophe « Hollard n'eût pas *touché terre.* » C'est-à-dire qu'ils l'eussent *pendu.* Ces combattants n'étaient guère plus doux les uns que les autres. Les catholiques mirent à la place des autels des tables sur lesquelles on chanta *petitement* la messe [1].

L'intolérance de Christophe Hollard et de l'un de ses amis nommé Tavel menaçait ainsi de substituer une tyrannie nouvelle, à la tyrannie antique de la papauté. Hélas ! on a vu tel clergé protestant s'opposer aux disciples et aux doctrines de l'Evangile, comme le clergé romain a pu le faire. L'intolérance est un vice de la nature humaine que la piété même ne guérit pas toujours du premier coup. Les prêtres disant la messe sur leurs *petites tables*, offusquaient Hollard et Tavel. Agasse n'était plus châtelain ; il avait été déposé par l'influence de Berne ; un réformé, Antoine Secrétan, avait été mis à sa place. Les deux fougueux luthériens portèrent plainte devant lui contre tous les prêtres comme étant des meurtriers (des âmes) ; et selon la coutume ils se constituèrent eux-mêmes prisonniers. Le châtelain ordonna que l'on saisît les ecclésiastiques romains. Ce n'était pas très facile, car il y en avait de vigoureux ; trois sergents ayant voulu saisir dans la rue messire Pierre Bovey, ce prêtre, « vu sa force, les traîna en une entrée de maison, » et là les frappa, en sorte qu'ils furent tout aises de se sauver de ses mains. S'étant ainsi défendu comme un lion, il resta libre ; il n'en fut pas de même

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 41, 42, 50, 51.

du curé Blaise Foret, qui « comme une *brebis*, all
« droit à la prison. » Les officiers le mirent avec le
autres, « tous ensemble, bien traités de vie et de *cou
che*, ayant permission d'aller par tout le château[1].
Quelques prêtres hardis (il en était resté) se mi
rent, malgré la défense, à chanter la messe à cin
heures du matin. Les catholiques s'y rendaien
« avec piques, hallebardes et autres bâtons ; quan
« on sonnait, c'était comme si le feu fût dans l
« ville. » Les protestants intolérants reçurent bientô
une forte et juste leçon.

Le grand banneret Pierrefleur, homme du monde
versé dans les lettres, d'un esprit cultivé, d'un
naïveté pleine de grâce, d'une profonde intell
gence, joignait à la bonhomie vaudoise, un
grande décision. Catholique convaincu, sachan
que la majorité des habitants était pour la foi ro
maine, indigné de voir les prêtres mis en prison
les fidèles obligés d'entendre la messe presque e
cachette, il demanda un conseil général du peupl
« Voulez-vous, dit-il, avoir la messe et vivre et mour
« en la sainte foi, comme nos anciens pères ? S
« vous avez ce bon vouloir, que chacun lève
« doigt, et si par fortune, il y en a un de contrair
« qu'il sorte de la compagnie. » Chacun leva
doigt en signe de serment. Alors les Fribourgeois en
voyèrent un héraut à Orbe. Les prêtres furent sor
de prison et l'on y mit à leur place tous ceux q
avaient *déroché* les autels. Ils étaient au nombre c
quinze, et parmi eux était le mari d'Élisabeth, nob

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 52, 53.

Hugonin d'Arnex. Ils ne furent pas si bien traités *de vie et de couche* que l'avaient été les prêtres; on les mit *au pain et à l'eau*; mais après trois jours ils purent retourner chez eux[1]. Pendant ce temps les prêtres et les fervents catholiques rétablissaient partout les autels. Il fallut plus de vingt ans, pour que la Réforme se relevât dans Orbe, du coup que l'intolérance de Hollard et de ses amis lui avait porté. Ce ne fut qu'en 1554, qu'une assemblée du peuple décida à la majorité de dix-huit voix l'établissement du culte évangélique. Les prêtres, les moines et les nonnes en sortirent alors pour toujours, au milieu des larmes de leurs partisans[2].

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 56.

[2] « Vicerunt nostri octodecim suffragiis. » (Viretus Calvino, 11 août 1554.) — Voir Pierrefleur, p. 297.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES BATAILLES DE GRANDSON.

(1531, 1532.)

L'échec qu'il avait reçu dans Orbe ne diminuait pas le zèle de Farel; il voyait devant lui d'autres localités qui devaient être évangélisées. S'il se refusait aux demandes ambitieuses de nouveaux convertis, qui tels que Hollard, s'estimaient plus capables qu'ils ne l'étaient réellement, et demandaient indiscrètement la consécration au saint ministère, il ne cherchait qu'avec plus de zèle des serviteurs de Dieu, doués d'un esprit de force, de charité et de prudence. Quelques hommes lui semblaient avoir été mûris en France par la persécution. Il appelait en Suisse Toussaint, Lecomte, Symphoranus, Andronique et d'autres encore. A peine ces frères arrivaient-ils, qu'il les envoyait à l'œuvre [1]; et souvent après de ferventes prières, il lui semblait voir toute la vaste vallée renfermée entre le Jura et les Alpes

[1] « Fratres qui huc venerunt in messem missi sunt. » (Farellus Andronico, 27 janvier 1531, msc. de Choupard.)

remplie des eaux vives de l'Évangile. « Certes, di-
« sait-il, si nous regardons aux temps qui ont pré-
« cédé, l'œuvre de Christ est belle à cette heure.....
« Et pourtant que de racines à arracher encore
« avant que le champ soit prêt à recevoir la semence
« divine [1] ! Que de travaux à accomplir ! que de
« sueurs à endurer ! que d'ennemis à vaincre !...
« Nous avons besoin de laboureurs endurcis au tra-
« vail... Je ne peux pas leur promettre des monts
« d'or [2] ; mais je sais que le Père n'abandonnera
« jamais les siens, et qu'il leur donnera une abon-
« dante moisson. »

Aux plus belles espérances succédaient souvent dans l'âme de Farel d'accablantes tristesses. Une douleur surtout l'affectait : la maladie des petites questions semblait menacer d'envahir l'Église nouvelle. En tout temps les esprits étroits et non équilibrés, s'attachent à certains détails dans la doctrine du baptême, de la cène, du ministère et d'autres encore ; ils se passionnent pour *l'anet et le cumin* [3], et entravent, par leurs minuties, le règne de Jésus-Christ. Farel qui, à une sainte doctrine, à une infatigable activité joignait un sage discernement et un esprit large et libéral, tremblait que ce travers des petites intelligences ne se fût glissé dans l'esprit des ministres auxquels il adressait vocation. Il se trouvait alors, à Strasbourg, un homme chrétien, nommé Andronique, que le réformateur désirait attirer

[1] « Quam difficiles eradicatu supersunt radices, antequam novale jaciendo semini sit idoneum. » (Farellus Andronico, 27 jan. 1531, msc. de Choupard.)

[2] « Aureos montes polliceri nolo. » (*Ibid.*)

[3] Matth. XXIII, 23.

en Suisse ; mais Farel se demandait s'il n'était pas atteint de formalisme ou de fanatisme, ces deux maux qui se rencontraient quelquefois sur les bords du Rhin. Il résolut de lui parler avec franchise; et sa lettre nous apprend ce qu'était pour lui le ministère : « Mon frère, écrivit-il à Andronique, pos-
« sédez-vous Christ de manière à l'enseigner pure-
« ment, sans les vaines controverses de l'*eau* et du
« *pain*, du *cens* et des *dîmes*, qui, aux yeux de plu-
« sieurs, constituent le christianisme [1]? Vous con-
« tentez-vous de demander que tous, renonçant à
« l'impiété et à l'injustice, s'arment de la foi et
« serrent dans leur cœur le trésor céleste, Christ, qui
« est assis à la droite du Père? Êtes-vous prêt à
« donner à toutes les puissances ce qui leur est dû
« — les cens, les dîmes, — à les payer non-seule-
« ment aux impies, mais encore aux frères? Ne
« cherchez-vous que la gloire de Christ? Ne vous
« proposez-vous que de planter dans les cœurs la
« foi qui opère par la charité? Êtes-vous décidé à
« vous charger de la croix? Car, sachez-le bien, la
« croix est à la porte; elle vous attend. Si vous
« êtes prêt à la porter, alors, ô mon frère, venez,
« partez. » Telles étaient les sages paroles du plus ardent des réformateurs.

En même temps qu'il appelait ainsi à haute voix de nouveaux ouvriers, Farel éloignait les paresseux et les lâches, promettant à tous des fatigues, des injures, des persécutions ; c'était avec de telles pro-

[1] « Sine vanis controversiis vel aquæ, vel panis, aut censuum aut decimarum, in quibus pars christianismum putat. » (Farellus Andronico, msc. de Choupard.)

messes que le réformateur enrôlait ses soldats. « Ne « vous attendez pas à l'oisiveté mais au travail [1], « disait-il; vous ne trouverez le repos qu'après la « fatigue, et vous ne moissonnerez que quand vous « aurez semé à vos propres dépens. Une grande « porte est ouverte, mais nul n'y entre, si ce n'est « ceux qui veulent paître les brebis et non les man- « ger, et qui sont décidés à répondre par des bien- « faits aux injures dont on les assaille. Les labeurs « vous attendent; les sueurs vous attendent [2]... Je « ne puis vous promettre que de la peine... Si vous « voulez venir avec nous, sachez que vous entrez « dans une dure milice. Vous aurez à combattre, « non contre des adversaires lâches et abattus, mais « contre des ennemis pleins de décision et de force. « Soyez donc un noble et courageux soldat; atta- « quez l'adversaire joyeusement, et jetez-vous au « plus chaud du combat, en mettant votre confiance « en Dieu, à qui seul appartiennent et la bataille et « la victoire. Ce n'est pas nous qui combattons..... « c'est le Seigneur [3].

Mais en vain Farel appelait-il au combat; les recrues craintives ne joignaient pas l'armée. Il lui venait bien quelques petits secours; mais qu'était-ce pour un si grand travail? Alors ses cris redoublaient. En présence des Alpes gigantesques, cet homme si humble s'élevait comme elles, sa parole

[1] «Non est quod otium expectes sed negotium.» (Farellus Andronico, 12 febr. 1531.)

[2] «Labores plurimi.» (*Ibid.*)

[3] «Sed in ipso pugnæ æstu, robustos ac plenis viribus hostes alacer aggrediaris, collocata in Deum fiducia, cujus est victoria sicut et pugna; non enim nos pugnamus, sed Dominus.» (*Ibid.*, 27 jan. 1531.)

grandissait, et ressemblait plus au cri d'un soldat qui lutte au milieu des cohortes ennemies, qu'au son doux et subtil de l'Évangile de paix. « Nous « sommes au fort du combat, disait-il; la mêlée est « terrible; on s'attaque corps à corps..... mais le « Seigneur donne la victoire à ceux qui lui appar- « tiennent [1]. Saisissez l'épée, posez le casque sur « votre tête, revêtez la cuirasse, suspendez à votre « bras le bouclier, ceignez vos reins; et vous étant « ainsi armés de toute l'armure de Dieu, précipitez- « vous au milieu de la bataille, lancez les javelots, « renversez de côté et d'autre les ennemis, et met- « tez toute l'armée en fuite [2]..... Mais, hélas! au « lieu de vous mêler aux soldats de Jésus-Christ, « au lieu de vous précipiter vers les batailles du « Seigneur, vous craignez la croix, les dangers « qui vous attendent, et préférant vous occuper de « votre repos, vous refusez de venir au secours de « vos frères... Est-ce là la conduite d'un chré- « tien?... Les saintes Écritures nous déclarent que « le Seigneur tirera de cette lâcheté une sévère « vengeance... Prenez garde d'enfouir le talent que « vous avez reçu... Rappelez-vous que vous devez « rendre compte de toutes ces âmes, que la tyrannie « retient captives dans un cachot ténébreux. Vous « pourriez mettre la lumière devant leurs yeux; « vous pouvez les délivrer de leurs chaînes; vous

[1] « Pugnam fervere, cum hostibus consertas manus juge victoria suis impartire, sed non citra sudorem. » (Farellus Andronico, apr. 153.. msc. de Choupard.)

[2] « In medios hostes prosilire, jacula vibrare, hostes hinc inde prosternere ac dissipare. » (*Ibid.*)

« devez les conjurer de se jeter dans les bras de « Jésus-Christ... N'hésitez pas!... Tout doit passer « après Jésus-Christ. Ne vous inquiétez pas de ce « que votre femme veut et demande, mais de ce « que Dieu exige et commande [1]. » Jamais sollicitations plus puissantes furent-elles adressées; il y avait alors un nouveau Paul dans le monde. Enfin les instances de Farel prévalurent sur plusieurs. Andronique et d'autres accoururent et travaillèrent avec lui dans les pays qui s'étendent, de Bâle et de Berne, jusqu'à Genève.

Ravi d'avoir trouvé de tels aides, le réformateur courut à de nouveaux combats. Chaque paroisse, chaque village, chaque ville devaient être conquis à Christ par une lutte opiniâtre. Il n'y a pas de soldat qui ait livré plus de batailles. On ne saurait trouver le pendant de Farel que dans le converti de Damas. Il prit avec lui de Glautinis, ministre de Tavannes, dans le Jura bernois, qui était venu à son aide; il quitta Orbe, et laissant sur la gauche la gorge pittoresque du Jura, où se trouve caché le bourg de Sainte-Croix, et que dominent les cimes élevées du Chasseron, il se dirigea vers Grandson. Bientôt il salua de loin les murs crénelés de l'antique château qui s'élève près de l'extrémité du lac de Neuchâtel. Ces lieux, qui allaient devenir un champ de bataille évangélique, avaient vu d'autres combats. C'était là, qu'en 1476 les Suisses s'étaient élancés des hauteurs de Champagne et de Bonvillars, tandis que le mugissement terrible du

[1] « Nec tantopere curandum quid uxor velit et poscat, sed quæ Deus ipse petat et jubeat. » (Farellus Andronico, apr. 1531, msc. de Choupard.)

taureau d'Uri annonçait la mort et que la *vache* d'Unterwald faisait entendre un retentissement étrange [1]; c'était là qu'ils s'étaient mis à genoux en face des phalanges ennemies; puis, se relevant aux cris de *Grandson!* faisant retentir leur musique effrayante, déployant leurs antiques bannières, et les entourant de leurs piques longues et redoutables, ils avaient chargé les Bourguignons avec l'impétuosité de la tempête. En vain le général de la cavalerie, sire Louis de Château-Guyon, frère du prince d'Orange et du seigneur d'Orbe et de Grandson, piquant son grand cheval de bataille, avait-il fait une charge impétueuse à la tête de six mille chevaux; en vain avait-il déjà saisi la bannière de Schwytz, In der Gruob de Berne lui avait donné le coup de mort, et en voyant tomber ce guerrier de haute stature, les Bourguignons avaient été saisis d'épouvante. Grandson comme Orbe étaient perdus pour la famille de ce héros; la souveraineté de ces villes allait passer aux cantons de Berne et de Fribourg. En effet, l'effroi était partout dans les rangs, et Charles le Téméraire devait s'enfuir en laissant derrière lui quatre cents tentes de soie brodées d'or et de perles, six cents étendards, et une immense quantité de vaisselle, d'argent, de pierreries et de joyaux. Cette vigoureuse attaque et ce glorieux triomphe, dont le bruit retentissait encore en ces paisibles contrées, étaient une image de l'œuvre que Farel devait y accomplir. Berne allait par lui frapper, dans Grandson comme dans Orbe,

[1] Instruments de musique guerrière.

un ennemi plus redoutable que le sire de Château-Guyon [1].

A l'entrée de la ville, sur le rivage du lac, s'élevait le vaste couvent des Cordeliers. Farel et son ami de Glautinis qui l'accompagnait étant arrivés, s'arrêtèrent devant ces murailles, et se dirent l'un à l'autre que c'était là sans doute que le Seigneur adressait d'abord leurs pas. Ils sonnèrent, entrèrent au parloir, et le gardien du monastère, le frère Guy Regis leur ayant demandé ce qu'ils voulaient, ils le prièrent naïvement, « au nom des Seigneurs de Berne, » de leur accorder l'usage de l'église. Mais Guy Regis, homme résolu et prêtre fervent, qui savait tout ce qui s'était passé à Orbe, s'indigna d'une telle insolence. « Hérétique! » dit-il à Farel; « fils « de juif! » lui cria un autre moine. Cet accueil n'était pas encourageant. Les deux ministres discutèrent avec quelques amis de la Parole de Dieu sur ce qu'il y avait à faire. « Allez au prieuré d'en « haut, dirent ces derniers; puisque vous avez une « lettre de Messieurs de Berne pour le prieur; les « moines n'oseront vous éconduire. »

Farel, Glautinis et quelques frères s'acheminent donc vers le couvent des Bénédictins. Ils heurtent, on ouvre; plusieurs moines se présentent; ils savaient déjà quelque chose de l'arrivée des missionnaires; ils les considèrent des pieds à la tête, et à peine Farel a-t-il demandé la liberté de prêcher, qu'une immense rumeur éclate dans le couvent. Le sacristain cache un pistolet sous sa robe; un autre

[1] Chronique de Neuchâtel. — Chant de bataille, par un Lucernois. — Müller, *Hist. de la Confédération suisse.*

moine s'arme d'un couteau ; et tous deux s'avancent furtivement pour s'emparer de l'*hérétique* qui, selon eux, trouble toutes les églises. Le sacristain arrive le premier : d'une main il pose son pistolet sur Farel, de l'autre il le saisit, et l'attirant à lui, s'efforce de l'entraîner dans le cloître où la prison l'attendait. Glautinis s'en aperçoit, il s'élance pour délivrer son ami, mais l'autre moine, arrivé sur le lieu de la lutte, se jette sur lui, en faisant briller son couteau. Au bruit qui se fait dans l'intérieur du cloître, les amis des évangélistes, qui étaient restés à la porte et attendaient de savoir s'ils pouvaient ou non entendre Farel, accourent et l'arrachent ainsi que son collègue, aux bras vigoureux des moines. Aussitôt les portes du monastère se referment ; et même, la peur qu'on avait des réformateurs était telle, qu'elles restèrent fermées en dedans, quinze jours.

Farel, voyant que pour le moment il n'y avait rien à faire à Grandson, partit pour Morat, et invita Glautinis qu'il laissait derrière lui, à profiter de toutes les occasions pour annoncer l'Évangile. Les moines, retranchés derrière leurs murailles, tremblaient, délibéraient, étaient aux aguets et s'armaient contre ce seul homme, comme s'ils eussent eu devant eux une armée. Portes des couvents, portes des églises, tout était hermétiquement fermé. Glautinis voyant qu'il ne pouvait prêcher dans les temples, résolut de prêcher dans les rues et les maisons ; mais à peine eut-il commencé, que les moines avertis par les signes des agents auxquels ils avaient ordonné de ne pas perdre de vue l'évangéliste

firent une vigoureuse sortie. Le valeureux gardien des Cordeliers, Guy Régis, le chantre et tous les religieux arrivèrent au lieu où parlait Glautinis, et se placèrent hardiment entre l'évangéliste et les auditeurs : « Viens, lui dit le gardien; viens, si tu « l'oses, devant le roi ou l'empereur; viens à Be- « sançon, à Dôle ou à Paris; je montrerai à toi et à « tout le monde que tu ne prêches que diablerie! « Va, nous avons assez de toi, tu n'entreras pas. » A peine cette oraison était-elle finie, que tous les moines entonnèrent la péroraison : « Hérétique! fils « de juif! apostat! » Puis la bande ayant ainsi lâché sa bordée, se retira promptement derrière ses murs[1].

Des députés bernois, qui étaient à Neuchâtel, apprenant ce qui se passait à Grandson, n'hésitèrent pas à s'y rendre. Ils ne voulaient pas forcer les gens à se convertir, mais ils désiraient que tous leurs administrés entendissent sans obstacle l'Évangile, et eussent ainsi la liberté de se décider avec connaissance de cause pour Rome ou pour la Réformation. Les seigneurs bernois, arrivés à Grandson, qui n'est pas loin de Neuchâtel, firent ouvrir aux réformateurs les églises des couvents. Un exprès fut envoyé à Farel qui revint aussitôt, amenant Viret avec lui, et dès le 12 mai, les trois évangélistes se mirent à prêcher jours et dimanches. Les moines étonnés, irrités, et pourtant contenus par la crainte de leurs redoutés seigneurs, regardaient d'un œil morne la foule qui venait entendre l'*hérésie*. Le gardien des Cordeliers, qui avait une grande réputation

[1] *Chroniqueur,* p. 112.

de science, se crut appelé à résister aux réformateurs. A peine étaient-ils descendus de chaire qu'il y montait, et ainsi Farel et Guy Regis s'attaquaient, se réfutaient, luttant pour ainsi dire corps à corps. L'évangéliste annonçait la grâce; le moine prescrivait les œuvres. Le premier reprochait à son adversaire de désobéir à l'Écriture; le second reprochait au sien de désobéir à l'Église. Les moines allèrent plus loin, ils conjurèrent les magistrats de prendre la défense de leur foi. Ceux-ci mirent les ministres au ban, et les huissiers les saisirent. La populace les voyant aux mains des sergents, les suivit et les couvrit d'insultes; ils furent mis en prison[1].

Alors la lutte descendit dans le peuple, et n'en devint que plus chaude. Les partis se formaient, les bandes s'organisaient. Les catholiques, voulant se distinguer, mirent des *pives* (pommes de pin) à leur bonnet, et marchèrent ainsi fièrement dans les rues. Leurs adversaires les voyant passer leur disaient : « Vous méprisez Messieurs de Berne! » mais ils répondaient avec arrogance: « Nul de vous « ne nous empêchera. »

Les habitants d'Yverdon, ville fort rapprochée, qui épousaient vivement la cause défendue par Guy Regis, organisèrent, non un corps de soldats, mais une procession. Elle sort de la ville; côtoie le lac; au lieu de drapeaux flottent les bannières cléricales; au lieu de trompettes et de tambours retentissent des litanies. Enfin, ce singulier renfort

[1] « Duræchet gebalget verschmæht... Gott gelæstert. » (Berne au bailli de Grandson, 7 juin.)

ive dans la ville où se livraient de si rudes com-
s. Les catholiques ne doutent plus de la victoire.
; esprits s'échauffent, les passions s'enflamment.
·el et ses amis ayant été mis en liberté, un moine
r nommé Claude de Boneto, s'attache au réfor-
teur et l'accable d'insultes. Celui-ci ne se décon-
ta pas. « Chrétiens, disait-il, retirez-vous du
ıape qui a mis sur votre dos des charges insuppor-
ables, auxquelles il ne touche pas du bout du
on doigt. Venez à celui qui a pris tout votre far-
leau et l'a placé sur ses épaules. Ne vous assurez
ıoint aux prêtres et à Rome. Ayez fiance en
ésus-Christ[1]. » Le conseil de Berne prit la dé-
se de son évangéliste et condamna le moine Bo-
o[2].

Le secours d'Yverdon n'ayant pas eu d'effet, un
re fut envoyé de Lausanne. Le 24 juin, jour de
nt Jean-Baptiste, un cordelier arriva à Grandson
ır prêcher à l'honneur du saint. Le temple des
ınciscains fut bientôt comble et au milieu de la
le se trouvaient Farel et Glautinis. Les choses
anges que disait le prédicateur les remplissaient
tristesse; bientôt le réformateur se lève, et
ˡtait la coutume du temps) se met à réfuter tout
ıt le moine. Celui-ci s'arrête, et les regards de
ısemblée se tournent vers le ministre, avec des
nes de colère. Le bailli, Jean Reyff, de Fribourg,
ı catholique, incapable de se contenir, lève le
ng et frappe Farel. Ce fut le signal du combat.

Sommaire, etc., p. 181.
Le manuscrit de Choupard donne le jugement de Berne sous la
› du 17 juin 1531.

Justiciers, cordeliers, bourgeois de Grandson, bourgeois d'Yverdon, venus en armes à la fête, se précipitent sur les deux ministres, les renversent et les accablent de coups de poings et de coups de pieds. Leurs amis accourent, se jettent dans la mêlée, et après une lutte opiniâtre, ils parviennent à arracher les réformateurs aux mains de la foule ameutée, mais non sans qu'ils fussent « merveil« leusement *accoutrés* (maltraités), tant par le vi« sage que autre part. » Le grand banneret d'Orbe le vit et c'est lui qui le rapporte[1].

Les évangéliques ne perdirent pas de temps; l'un d'eux partit aussitôt pour se rendre vers le sieur de Watteville, avoyer de Berne, qui se trouvait dans ses terres de Colombier, à trois lieues de Grandson. Ce magistrat arriva et voulant mettre les habitants en état d'exercer leur libre examen, selon les principes de Berne, il ordonna que le cordelier et Farel prêcheraient tour à tour; puis il se rendit à l'église avec son valet dans le but d'entendre les prédicateurs; mais il était question de tout autre chose. Le peuple était encore fort agité de l'émotion de la veille; on prétendait que les réformés voulaient abattre le grand crucifix, tant respecté de toute la ville. Deux moines, Tissot et Gondoz, se distinguaient par leur zèle pour la doctrine du pape; hommes sincères mais fanatiques, ils auraient cru en assassinant Farel rendre service à Dieu. Ils avaient été mis de piquet pour défendre l'image qu'on croyait menacée. Munis de haches

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 67.

cachées sous leurs robes, ils se promenaient l'œil au guet, sans mot dire, au pied de l'escalier qui conduisait à la galerie où se trouvait le fameux crucifix. Au moment où parut le seigneur de Berne, l'une des deux sentinelles, voyant une figure étrangère, qui lui avait l'air hérétique, l'arrêta brusquement. « Retirez-vous; ci n'entrerez pas; » lui dit-il, et son collègue poussa rudement le sieur de Watteville. « Tout beau ! dit gravement l'avoyer, « il ne faut pas tant s'échauffer. » Le valet du patricien, irrité de ce qu'on manquait de respect à son maître, et moins calme que lui, saisit à bras le corps le guet à capuchon, et sentant une hache sous sa robe, la prit et allait l'en frapper, quand le seigneur bernois le retint. Tous les moines effrayés s'enfuirent, et de Watteville resté maître de la place, y mit en sentinelle son valet qui se promenant en long et en large, la hache sur l'épaule, faisait la garde à la place des moines. Il eut bientôt quelque chose à faire.

Il n'y avait que quelques minutes qu'il était là, quand une trentaine de femmes, l'œil méchant, la démarche sournoise, tenant d'une main leur tablier de serge replié contre elles, se présentèrent et cherchèrent à pénétrer dans la galerie. Elles avaient rempli leurs tabliers les unes de terre, dans leur jardin; les autres de cendres, dans leur cuisine; c'était avec ces armes qu'elles marchaient au combat. Leur plan n'était pas, il est vrai, de livrer une bataille en règle, mais de se mettre en embuscade sur la galerie, près de la chaire; puis au moment où Farel y paraîtrait, de lui jeter des cendres

dans les yeux, de la boue dans la bouche et de réduire ainsi au silence l'intrépide prédicateur; c'était leur genre de controverse. La troupe s'approchait; le valet de l'avoyer, ferme comme un serviteur de messeigneurs de Berne, se promenait toujours la hache en mains. Il aperçut le bataillon féminin; comprit aussitôt de quoi il s'agissait, et s'avança en brandissant l'arme qu'il avait enlevée aux moines. Les dévotes de Grandson, voyant un Bernois au lieu d'un cordelier, s'effrayent, poussent un cri, lâchent leurs tabliers, laissent tomber leur sable et leurs cendres sur les dalles de l'église, et s'enfuient dans leurs maisons.

Les conjurations des moines et des femmes ayant été ainsi déjouées, le magistrat bernois n'en profita point pour faire parler Farel seul. Il voulait balance égale. Le cordelier et le réformateur prêchèrent donc tour à tour tranquillement. Tissot et Gondoz qui avaient arrêté de Watteville furent mis pour quinze jours en prison. Ces moines, revenus de leur fureur, faisaient des réflexions. Ils se demandaient ce qu'était donc cette doctrine *luthérienne*, qui avait de si fermes adhérents. Les réformateurs les visitèrent, leur montrèrent beaucoup d'affection. Les moines furent touchés, ils reconnurent que l'hérésie dont ils avaient peur était tout simplement l'Évangile miséricordieux de Jésus-Christ. Ils sortirent avec quelques pensées nouvelles, et deux ans après, dit le banneret, « ils prirent la loi luthé- « rienne, furent faits prédicants, l'un de Fontaines, « l'autre de Chavornay, se marièrent et eurent « grande génération d'enfants. » Aux jours de la

.éformation comme aux temps des apôtres, on vit
›uvent « ceux qui se ruaient furieusement contre
Dieu, » obtenir miséricorde et devenir des hé-
ıuts de la foi[1].

Un dernier tumulte devait faire proclamer en
ıisse les principes de la liberté religieuse. Ce fut
Orbe qu'il eut lieu et pendant les fêtes de Noël.
›s catholiques, fiers de leurs dévotions nocturnes
ıitées dans cette saison de l'année, insultaient les
formés : « Allez vous coucher, leur disaient-ils.
Tandis que nous, nous allons à l'église chanter
les louanges de Dieu, vous, allez dormir dans vos
lits comme des pourceaux!... » Les réforma-
urs, qui ne voulaient pas de messes de minuit avec
urs profanations, désiraient profiter des heures
ı soir, où la cessation du travail permet de réunir
ıe grande assemblée. La veille de Noël, à sept
›ures, ils demandèrent au gouverneur les clefs de
église : « Ce n'est pas heure de prêche, leur ré-
pondit-il, vous ne les aurez point. » Ils répliquè-
nt que toute heure, sauf la nuit, était une heure
› prêche; et décidés à inaugurer les services du
ir, ils se rendirent au temple, en ouvrirent les
›rtes, le ministre monta en chaire, et en un mo-
ent toute l'église fut comble. Quelques prêtres ou
›vots, mettant le nez dans le temple, s'écriaient
onnés de la foule : « Le diable y en a bien tant
mis! » Le ministre (c'était peut-être Viret) ex-
›sa le grand mystère de la foi, la venue du Sau-
›ur et demanda à ses auditeurs s'ils ne voulaient

[1] Msc. de Choupard. — Msc. de Stettler. — Mémoires du sire de
›rrefleur, p. 47-49.

pas le recevoir dans leur cœur. Le prêche ava duré longtemps. L'horloge frappa neuf heures. Aus sitôt les cloches sonnent, et les catholiques entrer en foule dans l'église, quoiqu'il ne dût pas y avo de service à cette heure-là.

Les réformés, ne voulant pas engager de lutt se retirèrent paisiblement chez eux ; mais un mau vais drôle qui s'était glissé dans l'assemblée, ave le dessein de soulever le peuple, se mit à dire mé chamment à droite et à gauche (ce qui n'était pas que les hérétiques allaient à Sainte-Claire pour tou briser. On le croit ; la foule abandonne les autels, et rencontrant encore quelques réformés dans les rues, ils jettent bas les uns, ils fendent la tête à d'autres ; et les plus connus s'étant déjà retirés, la populace catholique se rassemble devant leurs maisons, et enfonce leurs fenêtres à coups de pierres. Viret partit pour Berne avec dix réformés, afin de porter sa plainte[1].

Quelques jours après, le 9 janvier 1532, deux cents et trente ministres réunis à Berne, parmi lesquels se trouvait le sage Capiton, y formaient une espèce de concile. Sortis la plupart de l'Église romaine, ils voulaient la liberté non-seulement pou eux, mais aussi pour leurs adversaires. Les sei gneurs laïques pensaient de même. Berne, repré sentant du protestantisme, s'entendit sur ce suj avec Fribourg, le champion de la papauté. « No « voulons, dirent les Bernois, que chacun ait sc « libre arbitre d'aller au prêche ou à la messe.

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 74. — Ruchat, III, p. 45.

« — Nous de même, dirent les Fribourgeois. —
« Nous voulons que tous vivent ensemble en paix, « que ni les prédicants, ni les prêtres, n'appellent « leurs adversaires des hérétiques, ou des meur-« triers. — Nous de même, dirent les Fribour-« geois. —Toutefois, nous ne voulons pas empêcher « que les prédicants et les prêtres confèrent *aima-« blement* et *fraternellement* sur la foi. — Très juste, « dirent les Fribourgeois. » Ces articles et d'autres semblables, premier monument de la liberté religieuse en Suisse, furent publiés le 30 janvier 1532[1]. Il est à regretter que cette ordonnance du seizième siècle n'ait pas été dès lors prise pour modèle dans tous les pays de la chrétienté, et en Suisse même où elle était faite. Cet ordre n'y prévint pas longtemps de violentes collisions.

Nous laisserons maintenant ces contrées et nous suivrons ailleurs le grand champion de la Parole de Dieu, Farel; mais nous y reviendrons plus tard. Les semences évangéliques devaient être répandues dans le pays de Vaud avec plus d'abondance encore, et cette terre, qui semblait ingrate au premier abord, devait produire et a produit surtout de nos jours les plus beaux fruits.

[1] Mémoires du sire de Pierrefleur, p. 82, 85. — Msc. de Choupard. — Ruchat, III, p. 47.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LES VAUDOIS D'ITALIE PARAISSENT.

(1526 à octobre 1532.)

Le vendredi 12 juillet Farel arriva de Morat à Grandson, où devait se tenir un tranquille colloque. Quatre disciples de l'Évangile demandaient à recevoir l'imposition des mains. Farel et ses collègues les examinèrent et les ayant trouvés propres à l'œuvre évangélique, ils les chargèrent d'annoncer l'Évangile dans les villages environnants, Gy, Fy, Montagny, Noville, Bonvillars, Saint-Maurice, Champagne et Concise. Mais une affaire plus importante devait occuper cette conférence.

Depuis deux ou trois ans, une étrange nouvelle s'était répandue parmi les jeunes Églises qui se formaient entre les Alpes et le Jura. On y entendait parler de chrétiens qui appartenaient à la Réformation, sans avoir jamais été réformés. On disait que dans quelques vallées retirées des Alpes du Piémont et du Dauphiné et dans certains quartiers de la Calabre, de la Pouille, de la Provence, de la Lor-

aine et de plusieurs autres pays[1], il se trouvait des dèles, qui depuis plusieurs siècles résistaient au ape et ne reconnaissaient d'autre autorité que la ainte Écriture. Les uns les appelaient « Vaudois, » es autres « pauvres de Lyon, » d'autres « luthéens. » Le bruit des victoires de la Réformation rrivant jusque dans leurs vallées, ces hommes ieux y avaient prêté une oreille attentive; l'un d'eux artout, le pasteur d'Angrogne, Martin Gonin, en vait été vivement ému. D'un caractère décidé, entreprenant, prêt à donner sa vie pour l'Evangile, le ieux barbe (nom donné par les Vaudois à leurs asteurs) avait senti le plus vif désir d'aller voir e près ce qu'était la Réformation. Cette pensée le iivait partout; soit qu'il parcourût les petits valns qui partagent la vallée, comme un arbre en usieurs branches[2], soit qu'il suivît le cours du rrent, soit qu'il s'assît au pied des Alpes de la ella, de la Vachera et de l'Infernet, Gonin soupirait rès Wittemberg et Luther. Enfin il se décida; il rtit en 1526, se rendit vers les réformateurs, et pporta dans ses vallées beaucoup de bonnes nouelles et de livres pieux. Dès lors la Réformation fit sujet principal des conversations des barbes et es pâtres de ces montagnes.

En 1530, plusieurs d'entre eux franchissant les mmités de leurs Alpes, arrivaient sur les versants ançais, et suivant les bords pittoresques de la urance, se dirigeaient vers Mérindol où un synode

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 2.
[2] Léger, *Hist. des Eglises vaudoises*, p. 3.

de chrétiens vaudois avait été convoqué. Ils marchaient, animés de la joie la plus vive. Ils s'étaient crus seuls, et en un jour il leur était né dans l'Europe des milliers de frères qui écoutaient humblement la Parole de Dieu, et faisaient trembler le pape sur son trône... Ils s'entretenaient de la Réformation, de Luther, de Mélanchthon, des Suisses, en descendant les rudes sentiers des montagnes. Le synode se forma; il résolut d'envoyer des députés aux évangéliques de la Suisse, de leur montrer que les doctrines vaudoises sont semblables à celles des réformateurs et d'engager ceux-ci à leur donner la main. En conséquence, deux d'entre eux, George Morel et Pierre Masson partirent pour Bâle.

Arrivés dans cette ville, ils s'enquirent de la demeure d'Œcolampade, ils entrèrent dans sa chambre, et les temps anciens, représentés par ces barbes si naïfs et si vaillants, saluèrent les temps nouveaux dans la personne de l'aimable et ferme réformateur. Celui-ci ne pouvait voir devant lui ces hommes rustiques et courageux sans éprouver un mouvement de respect et de sympathie. Les Vaudois sortirent de leur sein les documents de leur foi, et les présentèrent au pieux docteur: « Nous détournant de l'Antichrist, « disaient ces feuilles et répétaient Masson et Morel, « nous nous tournons vers Christ. C'est lui qui est « notre vie, notre vérité, notre paix, notre justice, « notre berger, notre avocat, notre victime, notre sa- « crificateur, mort pour le salut des croyants[1]. Mais, « hélas! comme la fumée précède le feu, la tentation

[1] « Que Christ es la nostra vita, e verita, e paçs, e justitia, e pastor... » (*Confession de foi des Vaudois.*)

de l'Antichrist précède la gloire [1]. Au temps des apôtres, l'Antichrist n'était qu'un enfant; mais il a maintenant grandi jusqu'à devenir un homme fait. Il ôte à Christ le mérite du salut et l'attribue à ses propres œuvres. Il enlève au Saint-Esprit la puissance de la régénération, et l'attribue à ses rites. Il conduit le peuple à la messe, triste tissu de cérémonies judaïques, païennes et chrétiennes, et le prive de la manducation spirituelle et sacramentelle de notre Seigneur [2]. Il hait, il persécute, il accuse, il pille, il met à mort les membres de Jésus-Christ [3]. Il se vante de sa longue durée, de ses religieux, de ses vierges, de ses miracles, de ses jeûnes, de ses vigiles, et s'en sert comme d'un manteau pour cacher sa malice. Toutefois, ce rebelle vieillit et décroît et le Seigneur tue ce félon, par le souffle de sa bouche [4]. »

Œcolampade admirait la simplicité de cette foi. Il n'eût voulu ni d'une doctrine sans vie, ni d'une vie apparente sans doctrine; mais il trouvait l'une et l'autre dans les barbes vaudois. « Je rends grâces à Dieu, leur dit-il, de ce qu'il vous a appelés à une si grande lumière [5] ! »

Bientôt les docteurs et les fidèles de Bâle voulurent voir ces hommes des temps anciens. Assis au foyer domestique, les Vaudois racontaient les souf-

[1] « Enayma lo fum vai derant lo fuoc... » (*L'Antichrist.*)
[2] « Priva lo poble de l'espiritual e sacramental manjament. » (*Ibid.*)
[3] « El eyra, e persec, e acaisonna, roba e mortifica li membre de Christ. » (*Ibid.*)
[4] « Lo Segnor Jesus occi aquest felon. » (*Ibid.*)
[5] Lettre d'Œcolampade du 13 octobre 1530.

frances de leurs pères et décrivaient leurs troupeaux répandus sur les deux versants des Alpes. « Quel-« ques-uns, disaient-ils, attribuent notre origine à « un riche bourgeois de Lyon, Pierre de Vaux ou « Waldo, qui se trouvant en un festin avec ses amis, « vit l'un d'eux tomber tout à coup mort[1]. Emu « et troublé dans sa conscience, il invoqua Jésus, il « vendit ses biens et se mit à prêcher et faire prê-« cher partout l'Évangile[2]. Mais, ajoutaient les « barbes, nous descendons de temps plus anciens, « de l'époque où Constantin introduisant le monde « dans l'Église, nos pères se mirent à part, ou même « de l'âge des apôtres[3]. »

Les chrétiens de Bâle aperçurent pourtant en s'entretenant avec ces frères, quelques points de doctrine qui ne leur paraissaient pas conformes à la vérité évangélique; et un certain malaise fit place à leur première joie. Voulant s'éclairer, Œcolampade adressa aux deux barbes quelques questions. « Tous « nos ministres, répondirent-ils, sur le premier « point, vivent dans le célibat et travaillent à quel-« que honnête profession. — Le mariage, leur dit « Œcolampade, est pourtant un état grandement « convenable à tous les vrais fidèles, et en particu-« lier à ceux qui doivent être en *toutes choses le mo-« dèle des troupeaux*. Nous croyons aussi, continua-« t-il, que les pasteurs ne doivent pas consacrer à « des travaux manuels, comme ils le font chez vous,

[1] An 1170.

[2] « Suis omnibus venditis, officium apostolorum usurpavit. » (Stephanus de Borbone, dominicain de Lyon en 1225.)

[3] « Aliqui enim dicunt quod duraverit a tempore Sylvestri, aliqui a tempore apostolorum. » (*Reinerius*, 1250, *contra Waldenses*, ch. IV.)

« des heures qu'ils feraient mieux d'employer à « l'étude de la sainte Écriture. Le ministre a beau- « coup de choses à apprendre; Dieu ne nous en- « seigne pas miraculeusement et sans travail; pour « savoir, il faut prendre de la peine [1]. »

Les barbes furent d'abord un peu confus en voyant que les aînés avaient à apprendre de leurs cadets; cependant, ils étaient des hommes humbles et sincères, et le docteur bâlois les ayant interrogés sur les sacrements, ils confessèrent que par faiblesse et par crainte, ils faisaient baptiser leurs enfants par des prêtres romains, et même... communiaient avec eux et assistaient quelquefois à la messe. Cet aveu inattendu effraya le doux Œcolampade. « Et « quoi, dit-il, Christ, la sainte victime, n'a-t-il pas « satisfait pleinement pour nous la justice éter- « nelle? Est-il besoin d'offrir d'autres sacrifices « après celui de Golgotha! En disant amen aux « messes des prêtres, vous reniez la grâce de Jésus- « Christ! »

Œcolampade parla ensuite des forces de l'homme depuis la chute. « Nous croyons, dirent modeste- « les barbes, que tous les hommes ont quelque « vertu naturelle, comme en ont les herbes, les plan- « tes, les pierres [2]. — Nous croyons, dit le réfor- « mateur, que ceux qui obéissent aux commande- « ments de Dieu, le font, non parce qu'ils ont plus « de force que d'autres; mais à cause de la grande « puissance de l'Esprit de Dieu qui renouvelle leur

[1] Scultet, II, p. 294. — Ruchat, II, p. 220.
[2] Ecrit latin des barbes, 15e question. (Ruchat, II, p. 224.)

« volonté [1]. — Ah! dirent les barbes, qui ne se « sentaient point ici en accord avec les réforma- « teurs, rien ne nous trouble, nous autres gens « faibles, comme ce que nous avons ouï dire de « l'enseignement de Luther touchant le libre arbi- « tre et la prédestination..... Notre ignorance est la « cause de nos doutes; instruisez-nous, de grâce. »

Le charitable Œcolampade ne crut pas que ces différences dussent le séparer des barbes. « Il faut « éclairer ces chrétiens, disait-il, mais avant tout, *il* « faut les aimer. » N'avaient-ils pas la même Bible et le même Sauveur que les enfants de la Réformation? n'avaient-ils pas, depuis les siècles primitifs, conservé les vérités essentielles de la foi? Œcolampade et ses amis, émus à cette pensée, tendirent la main aux députés des Vaudois : « Christ, dit le « pieux docteur, est en vous comme il est en nous, « et nous vous aimons comme des frères. »

Les deux barbes quittèrent Bâle et se rendirent à Strasbourg pour conférer avec Bucer et Capiton; puis ils se préparèrent à retourner dans leurs vallées. Pierre Masson, étant originaire de Bourgogne, ils résolurent de passer par Dijon. Ce voyage n'était pas sans danger. On disait çà et là dans les cloîtres et dans les palais des évêques, que les anciens *hérétiques* étaient venus s'entendre avec les nouveaux. Les pieux entretiens des deux Vaudois attirèrent l'attention de quelques habitants de Dijon, ville cléricale et fanatique; ils furent jetés en prison. Que feront-ils? Que vont devenir, se demandent-ils, ces

[1] « Nisi per spiritum sanctum reparemur, nihil vel velimus vel agamus boni. » (*Œcolampadii Confessio*, art. Ier.)

ettres, ces instructions qu'ils apportent à leurs co-eligionnaires? L'un d'eux, Morel, chargé de ce dé-ôt précieux, parvint à s'échapper. Masson, resté eul, paya pour les deux; il fut condamné, exécuté, t mourut avec la paix d'un croyant.

En ne voyant paraître qu'un de leurs députés, les audois comprirent à quels dangers ces frères s'é-aient exposés, et ils pleurèrent Masson. Mais la ouvelle de l'accueil des réformateurs répandit une rande joie parmi eux, en Provence, en Dauphiné, lans les vallées des Alpes et jusque dans la Pouille et la Calabre. Toutefois les observations d'Œcolampade, sa demande d'une réforme plus stricte, furent appuyées par les uns, rejetées par les autres. Les Vaudois résolurent donc de faire un nouveau pas : « Convoquons un synode de toutes nos Églises, « dirent-ils, et invitons-y les réformateurs. »

Un jour de juillet (1532), Farel étant à Grandson, y conférait, nous l'avons vu, avec quelques ministres. On vint lui dire que deux personnages dont la figure étrangère annonçait qu'ils arrivaient de loin, demandaient à lui parler. Deux barbes, l'un de la Calabre, le nommé George, l'autre Piémontais, Martin Gonin parurent. Après avoir salué les évangéliques de la part de leurs frères, ils leur dirent que la demande qui leur avait été adressée de se séparer entièrement de Rome, les avait divisés. « Venez, « dirent-ils aux ministres réunis à Grandson, trou-« vez-vous au synode, et y exposez vos vues sur ce « point important. Ensuite il faudra nous entendre « sur les moyens de répandre dans le monde la doc-« trine de l'Évangile qui nous est commune. » Au-

cun message ne pouvait être plus agréable à Farel. Ces deux points étaient précisément ce qui occupait sans cesse ses pensées. Il se décida à répondre à la demande de ces frères, et son compatriote, le pieux Saunier, voulut partager ses périls.

Les ministres de la conférence et les évangéliques de Grandson, regardaient avec respect les témoins antiques de la vérité, arrivés parmi eux, de l'autre versant des Alpes et des extrémités de l'Italie, où ils n'eussent pas eu l'idée d'aller chercher des frères. Ils les accueillaient, les entouraient, pleins d'amour pour eux à la pensée de la longue fidélité de leurs pères, et de leurs cruelles souffrances. Ils aimaient à entendre de leur bouche le récit des persécutions endurées par leurs pères et l'héroïsme avec lequel les Vaudois les avaient supportées. Ils étaient tout oreilles quand on leur racontait que les barbes et leurs troupeaux s'étaient vus rudement assaillis, à l'improviste, dans leurs montagnes neigeuses, par des bandes armées, aux fêtes de Noël de l'an 1400; que hommes, femmes, enfants avaient dû s'enfuir sur des roches escarpées, et que plusieurs d'entre eux y avaient péri de froid, de faim, ou y avaient été frappés par le fer. En tel lieu, on avait trouvé quatre-vingts pauvres petits enfants, morts gelés, dans les bras glacés de leurs mères, mortes comme eux..... En tel autre, des milliers de fugitifs réfugiés dans de profondes cavernes (1488) avaient été étouffés par des feux que leurs cruels persécuteurs avaient allumés à l'entrée de leur refuge [1]. La

[1] Voir les Histoires de Léger, Perrin, Muston, Monastier, etc.

formation ne reconnaîtrait-elle pas ces martyrs mme ses précurseurs? N'était-ce pas un privilége ur elle que de se rattacher ainsi aux témoins qui aient rendu gloire à Jésus-Christ, depuis les preers siècles de l'Église ?

Quelques chrétiens suisses étaient pourtant alarés à la pensée du voyage de Farel. De grands ngers menaçaient en effet le réformateur. Le artyre de Pierre Masson, immolé à Dijon en 1530, ait indigné les Vaudois de la Provence, et leurs léances avaient réveillé la colère de leurs enneis. Les évêques de Sisteron, d'Apt, de Cavaillon, étaient concertés et avaient fait remontrance au rlement d'Aix, qui avait aussitôt ordonné de cour sus aux hérétiques; les prisons s'étaient remies de Vaudois, de *luthériens* ou de prétendus tels. artin Gonin, l'un des deux députés vaudois, fut, ns un voyage subséquent, arrêté à Grenoble, mis ns un sac et noyé dans l'Isère; un tel sort pouit bien attendre Farel. La contrée qu'il devait trarser ne relevait-elle pas du duc de Savoie, et ellegarde et de Challans n'avaient-ils pas saisi Boivard dans un pays moins propice à un guet-apens ue ceux que Farel devait franchir? N'importe, il 'hésita point. Il quittera ces contrées où le protége puissance de Berne et passera au milieu de ses enemis. « Il y avait en lui, dit un historien[1], le même zèle qu'en Jésus-Christ; comme le Sauveur, il ne redoutait ni la haine des pharisiens, ni les finesses d'Hérode, ni la fureur du peuple. » Il prépara

[1] Ancillon.

tout pour son départ, et Saunier fit de même [1].

Au moment où Farel allait quitter la Suisse, il reçut de France de fâcheuses nouvelles, et se vit ainsi sollicité de tous côtés. Il écrivit à ses compatriotes l'une de ces lettres pleines de consolation et de sagesse, qui caractérisent nos réformateurs. « On « vous fait rude mine, leur dit-il, on vous menace, « on vous demande grosse finance, vos amis tour- « nent leurs robes et veulent être vos ennemis... « Tous vous affligent... Eh bien vous, gardant toute « modestie, douceur et amitié grande, persévérant « en saintes prières, vivant purement et aidant aux « indigents, remettez tout au Père des miséricordes « par l'aide duquel, forts et robustes, vous chemi- « nerez en toute vérité [2]. »

Vers la fin d'août, Farel et Saunier prirent congé des frères qui les entouraient, montèrent à cheval et partirent. Leur marche était enveloppée de mystère; ils évitaient les lieux où l'on pourrait les reconnaître et traversaient des contrées désertes. Ayant franchi les Alpes et traversé Pignerol, ils fixèrent des regards pleins d'un intérêt douloureux sur ces lieux solitaires, où les chrétiens n'avaient souvent pour temple que des cavernes inabordables, creusées dans les pentes abruptes des montagnes, et où chaque rocher avait une histoire de persécuteurs et de martyrs. C'était à Angrogne, dans la paroisse du zélé Martin Gonin, que l'on se réunissait. Les deux réformateurs quittèrent la Tour, et

[1] Msc. de Choupard. — Léger, deuxième partie, p. 7 et suiv. — Monastier, I, p. 167-201. — Kirchofer, *Farel's Leben*, p. 153.

[2] Lettre du 26 juillet 1532. — Msc. de Choupard.

suivant les sinuosités du torrent, évitant les précipices, ils parvinrent au-dessous d'une magnifique forêt, puis sur un vaste plateau couvert de pâturages : c'était le val d'Angrogne. Ils contemplaient les chaînons escarpés du Soirnan et de l'Infernet, les flancs pyramidaux du mont Vandalin et les pentes adoucies sur lesquelles s'étageaient les humbles hameaux de la vallée. Des Vaudois se trouvaient çà et là dans les prairies et au pied des rochers; quelques-uns s'apprêtaient à « faire la garde pour les ministres de la bonne loi; » tous regardaient avec étonnement et avec joie les pasteurs qui venaient de la Suisse. « Celui qui est monté sur un « beau cheval blanc et qui a la barbe rousse, s'ap- « pelle Farel, » dit à ses compagnons Jean Peyret d'Angrogne, chargé spécialement de la garde; « celui qui a un cheval quasi noir, se nomme Saunier. » « Il y en avait encore un troisième, ajoutent « des témoins oculaires, qui était de grande stature « et un peu boiteux, » peut-être était-ce un Vaudois qui avait guidé les deux députés [1]. D'autres chrétiens étrangers se trouvaient dans cette vallée retirée des Alpes. Il y en avait de l'extrémité méridionale de l'Italie, de la Bourgogne, de la Lorraine,

[1] Gilles, p. 40. — Monastier, I, p. 201. — On voit par l'*Apologie du nslateur*, mise en tête de la Bible d'*Olivétan* (1535), que celui-ci lla pas dans les Vallées comme on l'a cru; il ne parle même que de x députés qu'il désigne sous les pseudonymes d'*Hilerme Cusemeth* llaume Farel) et d'*Antoine Almeutes* (ἀλμευτής, saleur, Saunier). at au troisième frère qu'il nomme *Cephas Chlorotes*, s'il lui adressa son apologie, ce n'est pas qu'il ait été à Angrogne, mais parce s'est joint aux deux autres pour lui demander de s'occuper de ion de la Bible. Ce frère Céphas Chlorotes est évidemment Pierre (de χλωρός, virens.)

de la Bohême et de contrées plus rapprochées. Il y avait aussi un certain nombre de personnages d'un aspect plus distingué; les seigneurs de Rive-Noble, de Mirandole, de Solaro, avaient quitté leur manoir pour venir assister à ce concile alpestre. Le clergé, le sénat et le peuple étaient ainsi assemblés. Aucune salle n'eût pu contenir cette foule, aussi résolut-on de se réunir en plein air. Gonin choisit à cet effet le hameau de Chanforans, où il n'y a plus maintenant qu'une maison isolée. Là, en un site ombragé, sur le versant de la montagne, entouré comme un amphithéâtre de pentes rapides et de pics lointains, le barbe avait préparé des bancs rustiques, où devaient prendre place les membres de cette assemblée chrétienne.

Deux partis étaient en présence. A la tête de celui qui ne voulait pas rompre entièrement avec l'Église catholique romaine, se trouvaient deux barbes, Daniel de Valence et Jean de Molines qui s'agitaient pour faire prévaloir leur système d'accommodation et de condescendance. Farel et Saunier, au contraire, appuyaient le parti évangélique, qui n'avait pas de représentants aussi notables que le parti traditionnel et proposaient de rejeter définitivement les doctrines et les usages mi-catholiques. Déjà avant l'ouverture du synode, les deux ministres, se voyant soit dans les maisons, soit dans les lieux ombragés où l'assemblée devait se tenir, entourés d'un grand nombre de frères, leur avaient exposé la foi de la Réformation, et plusieurs Vaudois s'étaient écriés que c'était la doctrine enseignée de père en fils parmi eux et à laquelle

ils voulaient se tenir. Cependant l'issue du combat semblait douteuse; car le parti mi-catholique était puissant et représentait les réformateurs comme des étrangers et des novateurs, qui venaient altérer les doctrines antiques. Mais Farel avait bonne espérance, car il pouvait en appeler à la sainte Écriture et aux confessions mêmes des Vaudois.

Le 12 septembre le synode s'ouvrit *au nom de Dieu*. Les deux partis étaient en présence, les uns portaient avec bienveillance leurs regards sur Farel et Saunier, les autres sur Jean de Molines et Daniel de Valence; mais la majorité des assistants paraissait du côté de la Réformation. Farel se leva et abordant franchement la question, il soutint qu'il n'y avait plus de loi cérémonielle; qu'aucun acte de culte n'avait en lui-même quelque mérite, et que la multitude des fêtes, des dédicaces, des rits, des chants et des prières machinales était un grand mal. Il rappela que le culte chrétien consiste essentiellement dans la foi à l'Évangile, dans la charité et dans la confession de Christ. « *Dieu est esprit*, dit-il, « il faut que le service divin se fasse *en esprit et en* « *vérité*... » En vain les deux barbes voulurent-ils s'opposer à ces vues, l'assemblée leur donna son assentiment. Leur confession ne rejetait-elle pas « les « fêtes, les vigiles des saints, l'eau qu'on dit bénite, « l'acte de s'abstenir de la viande et autres choses « semblables inventées par les hommes [1]. » Le culte en esprit fut proclamé.

Farel, joyeux de cette première victoire, dési-

[1] « Las festas e las vigilias de li sanct e l'aiga laqual dison benieta, etc. »

rait en remporter une autre, plus difficile peut-être. Il croyait que c'était par la doctrine de la puissance naturelle de l'homme que la papauté ôte le salut des mains de Dieu, et le met dans celles des prêtres; « Dieu a élu avant la fon- « dation du monde, dit-il, tous ceux qui ont été et « qui seront sauvés. Il est impossible que ceux qui « ont été ordonnés au salut ne soient pas sauvés. « Quiconque maintient le libre arbitre nie absolu- « ment la grâce de Dieu. » C'était le point que Molines et son ami rejetaient avec le plus de force. Mais les confessions vaudoises ne parlaient-elles pas de l'impuissance de l'homme, de toutes les suffisances de la grâce? Nier ces choses, n'était-ce pas selon elles *l'œuvre de l'Antichrist*[1]? Farel, d'ailleurs, citait les preuves scripturaires. Le synode d'abord en suspens, décida enfin qu'il reconnaissait cet article, « comme conforme à l'Écriture sainte[2]. »

Certaines questions de morale préoccupaient vivement le réformateur. Selon lui, l'Église romaine avait tout bouleversé, appelant *bonnes* des œuvres prescrites par elle, où il n'y avait rien de bon, et *mauvaises* des choses conformes à la volonté de Dieu. « Il n'y a bonne œuvre que celle que Dieu a « commandée, dit Farel et de mauvaise que celle « qu'il a défendue. » L'assemblée donna son plein assentiment.

Puis, continuant la lutte, l'évangélique et ferme docteur soutint successivement que la vraie confes-

[1] Léger, *Confession de foi des Vaudois*, p. 23, verso. — Léger, *Traité de l'Antichrist*, p. 75.

[2] Léger, *Briève Confession de foi* (1532), p. 95.

du chrétien est de se confesser à Dieu seul; le mariage n'est défendu à aucun homme, de que condition qu'il soit; que l'Écriture ne déıine que deux sacrements, le baptême et l'euistie; que le chrétien peut jurer par le nom de ı; qu'il peut exercer la magistrature; enfin qu'il çesser ses occupations manuelles le dimanche, : rendre gloire à Dieu, exercer la charité et pliquer à entendre les vérités de l'Écriture[1]. ıi, c'est cela, disaient les Vaudois ravis; c'est doctrine de nos pères[2]. »

ependant Molines et Daniel de Valence ne se ient pas pour perdus. La crainte de la persécune devait-elle pas engager les Vaudois à nir certaines dissimulations propres à les déroaux regards inquisiteurs des ennemis de la foi? 'y avait rien qui déplût davantage aux réforeurs que les dissimulations. « Laissons, dit ılvin, ce fard par lequel on défigure l'Évangile. ɜ cherchons pas à complaire servilement aux lversaires; allons rondement en besogne. Si ɔus nous accommodons dans quelques pratiques, ute la doctrine *ira bas*, tout l'édifice sera renɜrsé[3]... » Farel pensait comme Calvin. Apercet cette échappatoire des deux barbes, il pressa écessité de confesser franchement la vérité. Les ıbres de l'assemblée, atteints en leur conscience le souvenir de leurs anciennes tergiversations, gagèrent à ne plus prendre part désormais à

éger, *Briève Confession de foi*, p. 95, verso.
ʼid.
ılvini *Op.*, Galates II, 14.

aucune superstition romaine et à ne reconnaître pour pasteur aucun prêtre de l'Église du pape. « Nous « célébrerons notre culte, dirent-ils, ouvertement « et publiquement pour rendre gloire à Dieu [1]. »

Les deux barbes qui sans doute étaient sincères, redoublèrent d'éloquence. Le moment était arrivé qui devait décider de tout un avenir. Selon eux, en établissant des principes nouveaux, on entachait l'honneur des hommes qui jusqu'à cette heure avaient conduit les Églises. Sans doute il était coupable de prendre part à certains rites dans un but déshonnête, mais l'était-il quand cela se faisait pour qu'il en résultât du bien? Rompre tout à fait avec l'Église catholique, c'était rendre impossible l'existence des Vaudois, ou du moins provoquer des inimitiés qui les réduiraient complétement au silence... Farel reprit la parole et soutint avec une admirable énergie les droits de la vérité. Il montra que toute accommodation à l'erreur n'est qu'un mensonge. La pureté de la doctrine professée par lui, ses convictions puissantes, ses pensées élevées, les ardentes affections qu'exprimaient sa voix, son geste, son regard, électrisaient les Vaudois et versaient dans leur âme le feu divin dont la sienne était enflammée. Ces témoins du moyen âge se rappelèrent que les enfants d'Israël ayant adopté les coutumes de peuples étrangers à l'alliance de Dieu, pleurèrent abondamment et s'écrièrent : « *Voici, nous sommes devant* « *toi avec notre crime* [2] ! » Les Vaudois sentaient de

[1] Gilles, *Hist. des Églises du Piémont*, p. 30.

[2] Léger, *Hist. des Églises vaudoises*, p. 35. — Esdras, X. — Néhémie, IX, X.

me, ils voulaient réparer leurs fautes. Ils dressent une *briève* confession en dix-sept articles, conme aux résolutions qui avaient été prises; puis pprochant, ils dirent : « Nous adhérons d'un ommun accord à la présente déclaration, et nous rions Dieu que, selon les vues de sa charité, rien ıe nous divise désormais et que, même éloignés es uns des autres, nous demeurions toujours nis dans ce même esprit. » Alors ils signèrent[1].

Cependant l'accord n'était pas universel. Déjà avant pendant les six jours des débats, on avait , à part, sous quelques ombrages isolés, quelques rbes, et même quelques laïques, l'air triste, le gard inquiet, converser ensemble sur les résolus proposées au synode. Au moment où chacun posait sa signature à la confession, les deux chefs fusèrent la leur, et se retirèrent de l'assemblée.

Pendant et même avant la discussion, Farel et unier avaient eu avec les Vaudois plusieurs propos des conférences, pendant lesquelles les barbes aient exhibé leurs vieux manuscrits venant du zième siècle, disaient-ils : la *Noble Leçon*, l'*Ancien téchisme*, l'*Antichrist*, le *Purgatoire* et d'autres core. Ces écrits portaient la date de 1120, qui était sans doute pas contestée par Farel. Un vers la *Noble Leçon* semble indiquer cette époque, mme celle où elle fut composée[2]. Cependant dès s, des dates plus récentes ont été attribuées aux tres écrits, en particulier à l'*Antichrist*, et même

La *Briève Confession* doit se trouver à la bibliothèque de Camlge. — Léger, p. 95. — Muston, *Hist. des Vaudois*, etc.
Ben ha mil e cent anez compli entièrament (vers 6).

à la *Noble Leçon*. Quoi qu'il en soit, ces documents datent de temps antérieurs à la Réformation[1]. Les Vaudois montraient surtout avec orgueil plusieurs exemplaires manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament en langue vulgaire. « Ces livres, disaient « ils, copiés correctement à la main, depuis si long « temps qu'on n'en a pas de souvenance, se trouvent « dans plusieurs familles. » Farel et Saunier avaient reçu et touché avec émotion ces vieux cahiers; ils les avaient parcourus et « s'émerveillant de la fa« veur céleste accordée à un si petit peuple, » ils avaient rendu grâces au Seigneur de ce que la Bible ne lui avait jamais été retirée.

Ils n'en restèrent pas là; s'adressant au synode Farel représenta que les exemplaires étant en petit nombre, ne pouvaient servir qu'à peu de gens. « Ah! si tant de sectes et hérésies, disait-il, tant « de troubles et de tumulte sortent en ce temps au « monde, tout cela ne vient que de l'ignorance de « la Parole de Dieu. Il serait donc grandement né« cessaire pour l'honneur de Dieu et le bien de tous « les chrétiens qui connaissent la langue française « et pour la ruine de toute doctrine répugnante à « la vérité, de traduire la Bible d'après les langues « hébraïque et grecque en langue française[2]. »

Aucune proposition ne pouvait être mieux accueillie des Vaudois. Leur existence était due à leur

[1] Voir les recherches faites sur les manuscrits de Cambridge, et les écrits allemands de MM. Dieckhoff et de Zezschwitz. Ce dernier pense que le *Catéchisme vaudois*, l'*Antichrist*, et d'autres écrits, sont de la fin du quinzième siècle ou du commencement du seizième. (*Catéchismes des Vaudois et des frères de Bohême* (en allemand). Erlangen, 1863.)

[2] Bible d'Olivétan. — Apologie du translateur.

amour de l'Écriture, et tous leurs traités et leurs poëmes la célébraient :

> L'Écriture nous dit, et nous devons le croire.
> Il faut la regarder du fin commencement [1].

Ainsi disait la *Noble Leçon*. Ils *s'accordèrent* aussitôt « joyeusement et de bon cœur, à la demande « de Farel, s'employant et s'évertuant à ce que « cette entreprise vînt à effet. » La proposition fut votée avec enthousiasme, et les réformateurs ravis, considéraient avec émotion et avec joie ce peuple de constante fidélité, à qui Dieu avait remis en garde depuis tant de siècles l'arche de la nouvelle alliance, et qui s'empressait maintenant d'un nouveau zèle pour la cause de son service [2].

Le moment était venu pour tous de se séparer. Jean de Molines, Daniel de Valence, se retirèrent en Bohême, auprès des Vaudois de ces contrées ; les pasteurs retournèrent dans leurs Églises, les pâtres dans leurs montagnes et les seigneurs dans leurs châteaux. Farel monta sur son cheval blanc, Saunier sur son cheval noir ; ils serrèrent les mains des Vaudois qui les entouraient, et descendant d'Angrogne à la Tour, ils dirent adieu aux Vallées.

Où iraient-ils ? quelle serait la première œuvre qu'entreprendrait Farel ?... Genève occupait depuis longtemps ses pensées, et en traversant les Alpes, il avait devant lui en esprit cette ville, ses besoins et ses habitants, particulièrement ceux qui

[1] « Ma l'Escriptura di, e nos creire o deven. » (Vers 19.)
« Regarde l'Escriptura del fin commenczament. » (Vers 23.)

[2] Gilles, Léger, Muston, Monastier.

commençaient à *méditer sur Jésus-Christ*[1]. Déjà avant son départ pour l'Italie, Farel avait formé le projet de s'arrêter à Genève à son retour, et avait même reçu à cet effet de Messieurs de Berne, des lettres de recommandation adressées aux principaux huguenots. « Je veux aller maintenant vers eux, « disait-il, je veux leur parler, même s'il n'y a per- « sonne qui me veuille ouïr[2]. »

Cette pensée qui ne le quittait pas fut le commencement de la Réformation de Genève.

[1] Tome II, p. 627.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 6. — Msc. de Choupard et de Roset.

CHAPITRE SIXIÈME.

PROJETS DE L'EMPEREUR, DU DUC DE SAVOIE ET DE L'ÉVÊQUE CONTRE GENÈVE.

(1530 à 1532.)

Au moment où l'Évangile allait entrer dans Genève avec Farel et Saunier, l'évêque et prince faisait de nouveaux efforts pour y rétablir sa puissance. Une crise approchait. Il y avait une grande décision à prendre. Qui aura le dessus dans l'Église? Sera-ce les bulles du pape ou l'Écriture de Dieu? Qui l'aura dans l'État? la servitude ou la liberté? De grandes puissances étaient décidées à opprimer cette petite ville; mais d'humbles serviteurs de Dieu allaient y entrer successivement, y planter l'étendard de Christ, et assurer la victoire à l'indépendance et à l'Évangile.

Le duc de Savoie, désirant porter à Genève un grand coup, et invoquer à cet effet la coopération des plus puissants monarques de l'Europe, avait envoyé à Charles-Quint lors de la diète d'Augsbourg, le ministre ordinaire de ses hautes œuvres, l'homme dont il s'était servi pour mettre à mort Lévrier et

pour arrêter Bonivard, — le sieur de Bellegarde[1]. A peine arrivé à Augsbourg (11 septembre 1530), le maître d'hôtel du duc s'était rendu vers le Sire de Montfalconet, qui faisait alors près de Sa Majesté l'office de grand écuyer et qui « avait un bien gros « crédit avec l'Empereur, en sorte que rien ne lui « était caché. » Des ennemis que le duc avait à la cour impériale y avaient donné de ce prince une *très mauvaise impression;* aussi faisait-il une pension de trois cents écus à l'écuyer qui les gagna dans la circonstance dont nous parlons, en suivant avec soin toutes les directions de Bellegarde. Celui-ci, fort impatient de faire entrer l'Empereur dans les plans qui avaient pour but de prendre Genève, pria Montfalconet de demander à son maître l'heure qui lui plairait *pour lui pouvoir faire révérence.* « Dites-lui, répondit Charles-Quint, qui avait sur « les bras toutes les affaires du protestantisme et de « l'Allemagne, dites-lui que vu mes grandes oc- « cupations, il attende deux jours. » Bellegarde attendit, et le lendemain des deux jours, il se trouva très exactement dans la chambre de l'Empereur. Fort impatient de voir paraître le puissant monarque, il préparait ce qu'il avait à lui dire contre Genève, quand au lieu de Sa Majesté, il vit arriver de Montfalconet seul, avec ce message : « L'Em- « pereur vous fait dire que pour le moment vous

[1] Nous avons trouvé dans les Archives du royaume, à Turin (n° 19, paquet 12), le *Mémoire de M. de Bellegarde au sujet de l'audience qu'il a eue de S. M. Impériale touchant les différends que S. A. avait avec ceux de Genève.* Ce manuscrit d'environ 25 pages, dont nous avons pris copie, nous a fourni les faits que nous racontons.

e fassiez que me *bailler* les lettres de Son Altesse insi que celle de sa très redoutée dame; et que ıcontinent après il vous donnera audience. » Ce ıi contrariait fort le député. Pour le consoler, uyer le mit dans la confidence des angoisses que naient à Charles-Quint les protestants d'Allegne. « L'Empereur, je vous assure, lui dit-il, st en tel *être*, qu'il lui est impossible de réduire s affaires de par deçà (de l'Empire) en un état ıi est pourtant plus que raisonnable. Aussi a-t-il andonné le conseil des hommes, pour recourir ıtièrement à notre Seigneur. Puisque le *sens* du onde me fait défaut, a dit Sa Majesté ce matin ême (14 septembre), j'espère que la divine ovidence me sera en aide. Ensuite l'Empereur est confessé, et s'est rendu dans l'oratoire de son lais pour y recevoir notre Seigneur. Il a aussi donné que des prestations (confessions, comunions et prières) soient faites en tous les lieux ı il y a des personnes dévotes[1]. »

omme ces deux personnages s'entretenaient, rles-Quint sortit de son oratoire. M. de Bellede lui fit une profonde révérence, lui présenta s humblement les compliments du duc et de la chesse, et lui remit leurs lettres. L'Empereur, que temps pressait, lui dit de revenir le lendemain à ı lever. Bellegarde n'y manqua pas et Charlesint le reçut avec beaucoup de bienveillance.)onnez-moi des nouvelles du bon *portement* de on Altesse, lui dit-il, de celui de Madame ma

Mémoire msc. de Bellegarde, Archives du royaume, Turin.

« bonne sœur (la duchesse Béatrice), et de mon « neveu, Monsieur leur fils. » Bellegarde répondit à ces informations, puis il fit à l'Empereur toutes les communications dont le duc l'avait chargé. Il espérait que l'Empereur entrerait tout de suite en conversation avec lui sur les projets formés contre Genève; il n'en fut point ainsi. « Je suis bien aise, dit « Charles, que le duc vous ait envoyé vers moi. « Mais vu mes grandes occupations, veuillez faire « un mémoire de ce que vous croirez être le plus « expédient pour dépêcher l'affaire qui vous amène ; « puis baillez-le au seigneur de Grandvelle. »

Nouveaux délais. La réponse du ministre se fit attendre vu les nombreux offices dont il était chargé. Toutefois Bellegarde parla à sept reprises avec Charles-Quint, « donnant chaque fois à entendre à « Sa Majesté, de peu à peu, les affaires du duc. » Mais souvent l'Empereur, tout en paraissant écouter les débats entre Genève et Turin, avait l'esprit ailleurs. Il était tourmenté des affaires de l'Empire, et il ne le cacha point à l'envoyé de son beau-frère. « Je n'entends point, dit-il un jour à Bellegarde, « que le duc soit ni démis, ni *déjecté*; mais la diète « (d'Augsbourg) est toute brouillée et rompue. — « Je n'ai pas grand espoir... Il y a longtemps que « je n'ai vu les princes de la Germanie me mener « ainsi par temps et longueur, me remettant de « terme en terme, en sorte que je suis hors d'es- « poir, et que j'ai le cerveau tout troublé... Ah ! « s'il plaisait à Dieu que les autres princes fussent « de mon opinion..., la chrétienté ne serait point en « tel trouble... » Ce sont les mêmes mots dont il a

à Sa Majesté d'user, ajoute Bellegarde dans son moire[1]. Ces paroles le surprenaient. Cet homme savait si bien mettre l'un de ses adversaires en son, et l'autre à mort, s'étonnait de ce qu'un nce aussi puissant que Charles ne suivît pas une thode si simple et si expéditive. Il se hasarda à mer un conseil à l'Empereur. Il avait compris l'alliance des protestants faisait leur force. « Sire, it-il, interrompez, de grâce, les collégations (alances), tant passées qu'à venir, qui ont été faites grand préjudice, et dont les conséquences sont dangereuses. — Pour le présent, dit Charles-uint, il n'est pas temps. Je ne puis à cette heure éduire les princes et les villes de la Germanie qui ont contre la foi ; mais je suis décidé à ne point bandonner cette œuvre, et quand je l'aurai achevée, ce qui regarde Son Altesse, dites-le-lui bien, e sera pas mis en oubli. » Ainsi, abattre les proants de l'Allemagne, — puis en faire autant des guenots de Genève, tel était le projet de Charles-nt. Ceux-ci était à ses yeux aussi dangereux r les races latines, que les premiers l'étaient r les peuples germains.

Enfin le 6 octobre, Grandvelle, chancelier de l'Empeur (c'était le père du fameux cardinal), accompagné du commandeur [2], eut une entrevue avec legarde, et lui communiqua la réponse de l'Empeur. « Sa Majesté pense concernant Genève, que our ne pas tomber dans les dangers que le duc de tout temps craints et évités, il faut que nulle

[1] Mémoire msc. de Bellegarde, Archives du royaume, Turin.
[2] Le nom est illisible dans le manuscrit, il semble qu'il y a *Connes*.

« partie ni *pièce* en ses États ne se fasse *Suisse.* Vous « devez y prendre d'autant plus garde que la na- « ture des cantons est de *s'élargir et s'agrandir tou-* « *jours*, et que la rébellion et ferme obstination de « Messieurs de Genève les porteront à se jeter de « désespoir dans cette maudite erreur [1]. Ce serait « pour le duc dommage et perte ; et pour l'Empe- « reur petite réputation, vu que Genève relève de « l'Empire. Voici donc l'expédient que l'Empereur « a trouvé. Il ordonne au duc et à Genève de lui « présenter dans deux mois leurs titres, droits et « privilèges; alors Sa Majesté décidera. Quant aux « prélats, à l'évêque et aux chanoines, l'Empereur « recommande soit au duc, soit à eux, de mettre « finale conclusion à leurs débats. S'il le fait, le duc « *s'ôtera un bon coup de trouble* et aura bien mieux le « prélat à sa direction et obéissance. » Après quelques autres communications, le chancelier et le commandeur se retirèrent et le sieur de Bellegarde envoya immédiatement une dépêche au duc pour lui transmettre cette décision [2].

Peu après, le sieur de Bellegarde quitta Augsbourg et revint à Turin, résolu d'exciter encore plus le duc son maître à détruire à la fois dans Genève l'indépendance et la Réformation. Ce qu'il avait vu à Augsbourg, les dangers dont le protestantisme allemand menaçait la suprématie du pape et celle de l'Empereur avaient augmenté son zèle. Les institutions du moyen âge semblent avoir eu alors peu

[1] S'agit-il de la Réformation ou de l'union à la Suisse? Probablement de l'une et de l'autre.

[2] Mémoire msc. de Bellegarde, Archives du royaume, Turin.

'amis plus fanatiques et de champions plus zélés, ue l'actif, intelligent, dévoué, cruel courtisan, qui vait mis à mort Lévrier dans le château de Bonne.

Monseigneur, disait-il au duc, considérez les périls auxquels vous êtes exposé dans l'affaire de Genève, soit à cause des circonvoisins, lesquels sont si près et des loups ravissants ; soit à cause de la petite foi que le monde présent a en toutes qualités, bon droit et raisons que l'on puisse avoir. Qu'arrivera-t-il si nous ne restons pas les maîtres dans la lutte que nous avons avec cette nouvelle secte ? Que de fâcheries, que de pertes, que d'ennuis ! Vous le savez mieux que moi. On a le désir de vous tenir *allègre.....*, Monseigneur, mais c'est pour mieux jouir de vous et s'élargir à vos dépens, soit en deçà soit au delà des monts — de tous côtés. Vous avez dans votre chambre des papiers qui montrent que les Genevois vous payaient tailles et subsides ; qu'ils aidaient à marier les filles de votre maison ; de plus qu'ils donnaient aide en temps de guerre à vos prédécesseurs, et que c'était à eux qu'en temps de paix ils en appelaient dans leurs procès et leurs jugements..... Et maintenant que ne font-ils pas? Ils vous ont ôté le vidomat ; ils vous ont pris le château de l'île ; ils vous ont fait beaucoup d'injustices préjudiciables à vos droits ; ils se sont rendus coupables de meurtres et d'autres maux intolérables..... Davantage, — ils se mettent à *cette perverse secte* pour achever de se perdre.

« Mais nous saurons bien en finir avec eux, Monseigneur. Vous avez un Empereur à votre dévo-

« tion duquel tout dépend.. Oseront-ils en sa pré-
« sence être méchants et rebelles?...... L'Empereur
« premièrement les remettra sous votre puissance,
« comme vous et vos prédécesseurs les avez eus. —
« De plus, pour leur rébellion et pour les maux
« qu'ils ont *perpétrés*, il pourra les condamner à la
« privation de quelque privilége, — celui qui vous
« est le plus nuisible. Enfin, il pourra faire pour
« vous, à votre diète (gouvernement), un châtel ou
« forteresse dans la ville, à la place qu'il vous plaira,
« et exiger des Genevois pour l'entretien de la gar-
« nison un tribut, qui devra être payé toutes les
« années. Ainsi ladite ville sera bien tenue en votre
« subjection. Quant aux évêques, l'Empereur pourra
« leur commander de vous rendre le devoir qui re-
« vient au saint-empire, comme étant son représen-
« tant; il leur ordonnera de vous obéir comme à
« lui-même, et les remettra vis-à-vis de vous (les
« prélats), *en toute obéissance* — *considérant aussi*
« *que l'heure approche de leur générale réformation,*
« *comme la raison veut.* Et si lesdits de Genève ne
« veulent obéir (leur déraison les y portera), — le-
« dit seigneur Empereur les mettra au ban de l'Em-
« pire comme rebelles, et vous, vous les pren-
« drez..... *Vous en ferez vos sujets entièrement; con-*
« *fisquant tout leur pouvoir et leur avoir;* et vous
« serez ainsi pour jamais établi de bon droit dans
« Genève [1]. »

Peut-être n'aurions-nous pas cité toutes ces paroles du sieur de Bellegarde, si le document dont

[1] Mémoire msc. de Bellegarde, Archives du royaume, Turin.

elles sont tirées n'était pas resté jusqu'à présent inconnu. Ses allégations étaient fausses. Il n'a jamais été fait de présents par la ville de Genève aux ducs de Savoie, sans qu'un acte spécial n'ait établi que la libéralité était spontanée et sans conséquences pour l'avenir. Le vidomat était un fief donné par l'évêque et qui faisait de celui auquel il le transmettait un simple officier du prince. Enfin, les ducs de Savoie n'étaient point les vicaires de l'Empereur. Mais si les allégations de Bellegarde, quant au passé, étaient fausses, ses projets quant à l'avenir étaient énormes. Une bonne forteresse sera bâtie dans Genève; les Genevois en payeront la garnison, et un brutal asservissement les éloignera de cette *perverse secte* et les tiendra pour jamais dans une stricte obéissance sous le joug de leur maître. Quant aux évêques, on les obligera *d'obéir au duc*, surtout puisque l'heure approche de *leur générale réformation*. Il paraît donc qu'au seizième siècle déjà, la *raison*, comme parle Bellegarde, demandait l'abolition de la puissance temporelle des princes ecclésiastiques. Etait-on donc plus avancé que de nos jours? Je ne le pense pas. Ce rude politique voulait simplement substituer au despotisme des évêques, le despotisme des princes, comme plus efficace et plus strict. Enfin (la fin couronne l'œuvre), si les Genevois résistent, il y aura conquête, et confiscation *de tout leur avoir et pouvoir*. De cette façon, conclut l'avocat de ces mesures révolutionnaires, le *bon droit* (de son maître) sera à jamais établi. Voilà ce que Genève devait attendre de la Savoie; qu'avait-il à espérer de l'é-

Pierre de La Baume qui, indigné des prétentions du duc, lui avait un jour répondu fièrement : « Je « ne dépends que du pape [1], » s'était en apparence du moins adouci, et se rapprochait de la Savoie, tellement que les Genevois disaient : « Notre prince « est d'accord avec notre ennemi [2]. » Nous sommes ici transportés dans une tout autre sphère. Si le duc voulait régner par la force, l'évêque voulait user de ruse. Le pasteur de Genève n'était pas en état, lui, de bâtir une forteresse au milieu de la ville ; c'était par les négociations et les intrigues, qu'il écraserait la Réformation et la liberté. Au lion succédait le serpent. Pierre de La Baume connaissant l'influence que Besançon Hugues avait sur ses concitoyens, le sollicitait de lui venir en aide. Il lui écrivit pendant la dernière année de sa vie (celle de Hugues), une série de lettres, que nous avons eu aussi le bonheur de retrouver [3]. L'évêque et le citoyen de Genève n'étaient plus de si grands amis qu'auparavant. Le premier faisait beaucoup de reproches au second, soit que celui-ci le mécontentât sous le point de vue politique, soit peut-être que son catholicisme se fût un peu refroidi dans ses fréquents entretiens avec les réformés de Berne.

Le 11 avril 1532 l'évêque, alors à Arbois, impatient de récupérer dans Genève son ancien pouvoir, résolut d'ouvrir la campagne, et écrivit à Hugues : « Besançon, j'ai toujours fait pour vous tout ce qui

[1] Archives du royaume, Turin, (paquet 12, n° 19.)
[2] *Ibid.*, 12e catégorie, paquet 3.
[3] Archives du royaume, à Turin. L'écriture est presque aussi indéchiffrable que celle du Mémoire de Bellegarde.

m'a été possible; vous l'avez bien vu par les effets, je n'en parle pas en reproche; mais je suis tout ébahi que vous le reconnaissiez si mal. Si vous aviez aussi bonne affection pour moi, que je vous en ai donné l'occasion, vous eussiez si bien *aboyé*, que mon autorité ne fût pas chutée dans l'inconvénient où elle est, et que je n'aurais pas la peine, qu'il me faut avoir, pour la remettre en nature. Je sais bien les excuses que vous en savez faire..... Il n'est si mauvais sourd que qui ne veut pas ouïr. Toutefois je me suis fié à vous et je me fie encore à présent à votre fidélité reconnue. Faites en sorte, je vous prie, que j'aie occasion de continuer. Dans peu de temps j'enverrai l'un de mes gens à Genève pour mes affaires; vous entendrez de lui le surplus. Je prie Dieu qu'il vous donne, Besançon, tout ce que désirez [1]. »

Dix jours après, le secrétaire de l'évêque, Ma-ard, se rendit d'Arbois à Genève, chargé d'une ssion politique, et porteur, pour Hugues, d'une tre qui, soit à cause des sujets délicats auxquels elle rapporte, soit parce que Machard devait l'expliquer vive voix, n'est pas fort claire. Hugues s'empressa lire la missive du prélat. « J'envoie mon secrétaire, disait celui-ci, pour certaines affaires, que je l'ai chargé de communiquer à vous le tout premier. Vous ajouterez foi à ce qu'il vous dira de ma part comme si je vous le disais moi-même. Je désire que la matière dont il s'agit sorte à bon effet, pour gratifier les princes dont elle procède (sans

[1] Archives du royaume, Turin, 12e catégorie, paquet 4.

« doute l'Empereur et le duc). Employez-vous-y de la « bonne main, afin qu'il s'établisse un bon rapport de « moi et mes sujets auxdits princes, ce qui n'est pas « de petite conséquence pour toute la république[1]. »

Hugues ne se souciait point d'entrer dans les plans formés par l'évêque, d'accord *avec les princes*. Aussi quand Machard, de retour à Arbois, eut fait son rapport à son maître, celui-ci se montra fort irrité. Il se plaignit de la hardiesse excessive et de l'insubordination étrange des Genevois, et en écrivit sévèrement à l'ancien syndic. « Besançon, lui dit-il, « les nouvelles que vous m'avez données de Berne me « dédommagent un peu des insolences et mauvaises « coutumes, que vous autres, mes sujets, prenez en-« vers mes officiers, usurpant ma juridiction sous « l'ombre de certaines paroles que vous, Besançon, « avez dites au conseil général... J'entends mainte-« nir cette dite juridiction contre vous..... Vraiment, « contre plus grand je l'ai fait !..... J'espère que « vous vous réduirez à votre devoir et que vous « vous rendrez mes *sujets*. Cela me donnera occasion « d'être *bon seigneur*. Autrement, ne vous fiez pas « à moi..... Les choses ne demeureront point ainsi « que vous les avez mises. Communiquez cela à mes « sujets, si besoin est. »

L'évêque, cette lettre nous le montre, était irrité contre Genève ; tantôt plus, tantôt moins, mais il se trouvait dans une agitation continuelle. Un jour, on lui rapportait telle parole de Hugues qui le réjouissait ; puis, peu après, il apprenait quelque acte des

[1] Archives du royaume, Turin, 12e catégorie, paquet 4.

Genevois qui redoublait sa colère. Vers le 13 mai, quelqu'un lui ayant dit que Hugues montrait beaucoup de bon vouloir à son égard, le prélat en fut tout joyeux. « J'ai été averti, lui écrivit-il, du dessein « que vous avez de déclarer en tout lieu le tort « que mes sujets me font. Vous montrerez, j'espère, « par de bons effets, quand je vous en requerrai, « que vous n'êtes pas homme de *deux paroles* [1]. » Mais bientôt d'autres nouvelles arrivent à l'évêque. Il est dans le trouble, la crainte, l'angoisse. Il se livre à tous les mouvements d'une politique inquiète et soupçonneuse. Il a des accès de colère ; il devient téméraire, violent. Puis tout à coup il se détend ; il n'a plus ni force, ni sentiment, ni courage. Toutefois, en général, c'était l'indignation qui dominait chez lui. Nul, ni parmi ses officiers, ni parmi les chanoines (il y avait une collégiale à Arbois), nul ne le comprenait, ne le consolait, ne l'encourageait. Il était seul..... et promenait son agitation dans ses appartements et ses jardins. « Je trouve fort étrange « les réponses que me font mes sujets, dit-il ; il me « déplairait que je tombasse en fâcherie [2]..... » Quelques jours après, il dit : « Je suis fort ébahi..... « Il me semble que mes sujets entendent mal leurs « affaires..... S'ils ne s'amendent, je serai contraint « de procéder par une autre voie — laquelle me « déplaira..... Il me semble qu'ils feront bien d'o« béir à leur seigneur, sans faire les princes..... « Cela ne peut durer [3]... »

[1] Archives du royaume, Turin, 12e catégorie, paquet 4.
[2] Veille de Pentecôte. (*Ibid.*)
[3] 1er juillet. (*Ibid.*)

Mais cela durait. Genève où l'on écoutait Olivétan, où l'on affichait partout, en face du pardon de Rome *le grand pardon général* de Jésus-Christ, où le conseil ordonnait à l'unanimité de prêcher l'Évangile selon la vérité, sans *y mêler aucune fable*[1]. Genève, quoi que Pierre de La Baume pût dire et faire, se séparait de l'évêque et du pape. Le 3 septembre (1532), l'évêque, toujours plus irrité, écrit de nouveau à Besançon Hugues, mais avec un surcroît de mauvaise humeur. « Me déplaît la sorte dont mes « sujets usent envers moi, de jour en jour, déclarant « qu'ils veulent s'élever contre mon autorité... Cela « durera tant qu'il pourra... J'ai toujours été des « endurants; mais à présent il me conviendra mieux « de me fâcher... Si j'essaye de faire quelque chose « que les Genevois n'aient ni à plaisir, ni à profit... « ils ne devront pas s'en ébahir... Certes, je n'ai « guère à donner des récompenses à mes serviteurs « et à mes amis pour me servir si mal... Je pense, « Besançon, que vous désirez le bien, mais je vou- « drais en voir l'effet. On s'excuse toujours sur « vous... On assure que je vous ai dit ce qu'ils de- « vaient faire... Je n'entends point cette *danse*, et je « prétends n'avoir rien dit à cette intention, de la- « quelle Dieu veuille les garder.

« L'ÉVÊQUE DE GENÈVE[2]. »

On disait dans Genève que l'évêque était disposé à céder quelque chose, qu'il l'avait dit en secret, et les huguenots en profitaient pour faire acte d'in-

[1] Vol. II, liv. III, ch. xv, p. 661 à 682.
[2] Archives du royaume, Turin, 12e catégorie, paquet 4, n° 1.

pendance. Pierre de La Baume, écrit à B. Hugues la Tour de Mai, le 28 novembre : « Besançon, 'ai vu ce que vous m'avez écrit touchant la façon de faire contre mon autorité et au détriment de mon Église. Je ne sais d'où cela procède..... sinon que l'on m'a toujours fait entendre que, selon la pensée commune, mes sujets se fussent beaucoup mieux guidés et m'eussent mieux obéi qu'ils n'ont fait, si vous eussiez voulu y mettre la main, comme vous me l'aviez promis, vous efforçant de procurer la paix de la ité, qui souffre en mon endroit le plus de perte. Quant à ce que vous m'écrivez que vous pensez tre en mon indignation, le seul regret que j'aie votre égard, c'est que vous n'avez pas voulu enir ce que vous m'avez promis. La récompense ue je vous ai faite était pour entretenir mon bien n paix ; et il est plus que jamais en guerre. Il e tient qu'à vous que ma juridiction ne soit en on être. Je vous écris afin que vous vous acquitez de votre devoir... Vous me ferez plaisir ; je e voudrais pas que tant de paroles fussent sans ffets.—Quant à moi, j'ai accoutumé de faire *quelue chose par vigueur... Je verrai ce que ce sera*[1]. » 'elles sont les menaçantes paroles, par lesquelles ermina la correspondance de Pierre de La Baume c Besançon Hugues. Jusqu'à présent, on ne ıvait plus de traces de ce grand citoyen après le septembre 1532. Si la lettre que nous venons donner est de cette année, cette limite serait

Archives du royaume, Turin, 12e catégorie, paquet 4, n° 1.

reculée de deux mois. Il serait mort entre le 28 novembre 1532 et le 18 février 1533[1].

C'est ainsi que l'évêque, sans cesse préoccupé de Genève, ne pensait qu'à y rétablir son ancien pouvoir. Mais l'indépendance de cette ville avait des ennemis plus redoutables encore. Charles-Quint avait commandé aux Genevois de repousser de leurs murs la Réformation. « Plein de sollicitude pour votre « salut, leur avait-il écrit, et apprenant que cer« taines opinions et sectes nouvelles commencent « à pulluler parmi vous[2], nous vous exhortons sé« rieusement à ne pas les admettre, à les extirper, « à vous y appliquer avec la diligence la plus par« faite, à ne pas permettre que l'on enseigne chez « vous la moindre chose contraire aux décrets et « aux traditions de vos ancêtres; à retenir au con« traire avec une constance inébranlable la foi, les « rites, les cérémonies que vous avez reçus de vos « pères. Vous recevrez ainsi une digne récompense « du Dieu tout-puissant et mériterez de nous toute « espèce de gratitude[3]. » Genève n'avait point obéi à ces ordres du puissant empereur. Les affaires de l'Allemagne l'avaient d'abord empêché de contraindre cette petite ville à suivre ces ordres souverains, auxquels les peuples barbares du nouveau monde eux-mêmes obéissaient. Mais maintenant la

[1] Dans un document de Bâle de cette dernière date (Galiffe, *Hugues*, p. 459), il est question de *feu* Besançon Hugues.

[2] « Novas quasdam opiniones et sectas apud vos pullulare cœpisse. » (Archives du royaume, Turin.)

[3] Nous avons trouvé cette lettre de Charles-Quint, qui nous semble ne pas avoir été jusqu'à présent connue, dans les Archives du royaume, à Turin. (Genève, paquet 12, n° 41.)

paix de Nuremberg était signée; Charles s'étant accommodé avec les protestants d'Allemagne, pourrait bien tenir à son beau-frère la promesse qu'il lui avait fait faire par Bellegarde, et lui prêter main-forte contre les huguenots de Genève.

L'assassin perfide de Lévrier commençait à espérer qu'il serait possible d'établir une forteresse dans Genève, avec fossés, gros murs, flanqués de tours et de bastions, et une bonne garnison de hallebardiers, d'arquebusiers, d'artilleurs, qui tiendraient la ville et tout le pays dans un complet assujettissement, sous le joug de ses maîtres. Gessler, envoyé au nom de l'Autriche, pour anéantir les libertés des Suisses, n'avait-il pas bâti une forteresse au-dessus d'Altorf, *Zwing-Uri*, la *Contrainte d'Uri?* et les libres enfants de ces monts n'y payaient-ils pas les moindres velléités d'indépendance, par de longues et coûteuses détentions dans des tours obscures? Pharaon n'en avait-il pas donné l'exemple en Égypte?... Pourquoi ne ferait-on pas de même pour dompter les huguenots? Des forteresses, des canons... des arquebuses, des chaînes... Voilà ce que Genève avait à attendre. Avant que bien du temps s'écoulât, les Genevois verraient en effet marcher contre eux des forces redoutables, chargées d'exécuter les desseins de l'Empereur et du duc. Mais la Providence de Dieu a toujours gardé cette ville, et dans ce moment même, une force nouvelle, gage de liberté, allait lui être donnée. L'Évangile du Fils de Dieu allait y entrer. Or, *celui que le Fils affranchit est véritablement libre.*

CHAPITRE SEPTIÈME.

LES RÉFORMATEURS ET LA RÉFORMATION ENTRENT DANS GENÈVE.

(Octobre 1532.)

Le 2 octobre, par un beau jour d'automne, Farel et Saunier, ayant « parachevé leur voyage du « Piémont[1], » arrivèrent dans ces lieux merveilleusement beaux où les Alpes et le Jura, se rapprochant l'un de l'autre, forment une riche vallée au milieu de laquelle se reposent doucement les eaux pures d'un lac bleu. Bientôt ils découvrirent les trois vieilles tours de la cathédrale genevoise qui s'élevaient au-dessus de la ville. Ils pressèrent leurs montures, dont la fatigue ralentissait le pas et entrèrent dans la cité des huguenots. On leur avait indiqué l'auberge de la Tour-Perce (percée ; son enseigne a existé jusqu'à ces derniers temps et il y avait en effet un trou à la tour). Ils arrivèrent donc dans la rue qui, bâtie sur la rive gauche du Rhône, porte son nom, et s'arrêtèrent devant l'hôtellerie;

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 3.

s descendirent de leurs chevaux, parlèrent à l'hôte ; s'établirent dans sa maison.

Une de leurs premières pensées, après s'être re- osés, fut de faire avertir de leur arrivée Robert livétan, qui était encore pédagogue des enfants e Jean Chautemps. Le cousin de Calvin accourut, eureux de l'arrivée de ses frères. Farel désirait se onsulter avec lui sur les meilleurs moyens d'a- ancer dans Genève la connaissance de l'Évangile, utefois une autre idée l'avait aussi préoccupé pen- ant la route. Sachant combien Olivétan était savant n hébreu et en grec, il avait jeté les yeux sur lui our faire la traduction de la Bible, dont le synode audois s'était occupé. Farel lui en ayant parlé, livétan effrayé, s'écria : « Je ne puis accepter telle charge, vu la grande difficulté de la besogne et ma débilité[1]. » Farel n'admit pas ces excuses, il llicita son ami, qui pourtant ne se rendait point : Vous feriez beaucoup mieux que moi cette œuvre, disait-il aux deux voyageurs. » Mais Farel croyait ue Dieu adresse à chacun la vocation pour laquelle l'a préparé, et qu'Olivétan était un savant, tandis ue lui était un évangéliste. « Dieu ne m'en donne pas le loisir, dit Farel, il m'appelle à autre chose. Il veut que je sème le pur grain de la Parole en son champ et que je l'arrose et le fasse verdoyer comme le délicieux verger d'Éden[2]. » Toutefois, arel laissa ce sujet pour s'entendre avec Olivétan r l'évangélisation de Genève.

Le précepteur de Chautemps, qui avait si souvent

[1] Bible d'Olivétan, *Apologie du translateur.*
[2] *Ibid.*

succombé sous le poids de sa tâche et appelé si ardemment un ouvrier plus fort, vit en Farel un envoyé du ciel. Mais comment commencer? L'évangéliste d'Orbe et de Grandson tira de son portefeuille les lettres qu'on lui avait données à Berne pour quelques-uns des chefs huguenots; Olivétan comprit qu'une porte s'ouvrait à l'Évangile, et sans perdre de temps les trois amis sortirent pour porter ces missives à leurs adresses. Olivétan donnait à Farel les renseignements dont il avait besoin et lui expliquait que si quelques-uns de ceux auxquels on l'adressait inclinaient du côté de l'Évangile, la plupart se contentaient de rejeter les superstitions romaines, et étaient simplement de bons patriotes.

Les huguenots ayant ouvert les lettres que Farel leur présentait, y virent que le porteur était Guillaume Farel, prédicateur de l'Évangile, et que leurs amis de Berne les invitaient à l'entendre prêcher. Ceci était une grande nouvelle. Aucun nom n'était plus connu que celui de Farel dans les contrées que baignent les lacs de Genève, de Morat, de Bienne et de Neuchâtel. Les huguenots, ravis de le voir, le considéraient attentivement et quelques-uns d'eux réfléchissaient à cet événement inattendu, que des motifs et religieux et politiques, rendaient fort important à leurs yeux. Des amis de la Réformation leur avaient souvent dit que l'indépendance de Genève ne serait assurée que si à la domination de l'évêque et du pape succédait celle de l'Évangile. Or maintenant, l'Évangile heurtait à leur porte dans la personne de Farel. N'était-ce pas lui qui avait rempli de la parole évangélique, Aigle, Morat, Neu-

châtel, Valengin, Orbe, Grandson? Les hommes politiques espéraient qu'à sa voix puissante, la domination temporelle de l'Église tomberait et les fantômes du moyen âge qui étouffaient encore la liberté, s'enfuiraient effrayés dans des cachettes lointaines. Les hommes religieux qui avaient goûté la parole d'Am Thun, d'Olivétan, de l'Évangile surtout, s'attendaient à ce que le grand prédicateur fît luire dans leur cœur la lumière du ciel. Tous se déclarèrent donc prêts à l'entendre [1]. Farel leur dit qu'il serait heureux de les recevoir dans son hôtellerie et les quitta.

Le bruit de l'arrivée du réformateur se répandit en un moment dans toute la ville [2]. « Allons l'entendre, disaient les huguenots; c'est l'homme qu'on « a surnommé *le fouet des petits prêtres* [3]. » Mais les bigots, les moines et les nonnes étaient pleins de dépit. « Un chétif malheureux prédicant, disait-on « à Sainte-Claire, nommé maître Guillaume, natif « de Gap en Dauphiné, vient d'arriver dans la ville. » Chacun se prépara au lendemain [4].

Le 3 octobre au matin, les plus notables d'entre les huguenots quittèrent leurs maisons, pour se rendre à la Tour-Perce. Ils y allaient à part l'un de l'autre, ou deux ou trois ensemble, avec une certaine crainte. On y vit entrer successivement, l'un des syndics de l'année, l'aimable et actif Ami Por-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 3.

[2] « Percrebuit rumor de Farelli adventu. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 43.)

[3] « Sacrificulorum flagellum. » (*Ibid.*)

[4] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 46. — Msc. de Choupard. — Msc. de Roset, liv. III, ch. I.

ral; Baudichon de la Maisonneuve, qui avait affiché le grand pardon de Dieu, le syndic Robert Vandel et son frère Pierre, connaissances intimes de l'évêque; Claude Roset, secrétaire d'État l'année suivante et père du chroniqueur; le syndic Claude Savoie l'un des plus zélés défenseurs de l'indépendance; Jean Chautemps, le patron d'Olivétan; Dominique d'Arlod, plus tard syndic; Étienne Dada, issu d'une illustre famille du Milanais (il s'appelait proprement d'Adda, de la ville de ce nom); Claude Salomon, l'ami des pauvres et des malades; Claude Bernard; Jean Goulaz, qui avait arraché du pilier de la cathédrale l'affiche du jubilé romain; Jean Sourd; Claude de Genève; enfin cet énergique Ami Perrin, qui plusieurs fois syndic, capitaine général, ambassadeur de la république à Paris, montra d'abord beaucoup de zèle pour la Réformation, mais plus tard s'attira de graves reproches[1]. Ces citoyens qui étaient l'élite de Genève et plusieurs autres bourgeois moins distingués, arrivaient tous au logis du réformateur. L'hôte de la Tour-Perce les introduisit dans une de ses chambres retirées, où ils trouvèrent Farel et Saunier. La conversation s'engagea.

Les deux évangélistes étaient pleins d'estime pour des hommes qui luttaient avec tant de courage pour l'indépendance et la liberté, contre de puissants ennemis. Ils ne tardèrent pourtant pas à reconnaître que si, sous le point de vue politique, ils avaient les sentiments les plus élevés, il se trouvait en eux de grandes lacunes sous le point de vue

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 4. — Galiffe, *Notices généalogiques*, etc.

religieux. Ces huguenots ne voulaient ni du pape, ni des prêtres; mais c'était à cause de la tyrannie de l'un et de la conduite licencieuse des autres[1]. Du reste, quant à la vraie doctrine de l'Évangile et à la nécessité d'une transformation morale pour eux-mêmes, ils ne s'en étaient pas occupés. Il y avait ainsi un grand vide dans leur système religieux. Pour qu'ils devinssent de bons protestants et des hommes moralement forts, amis à la fois de l'ordre et de la liberté, il fallait que cette lacune fût comblée. Ils le sentaient eux-mêmes, et déclarèrent à Farel qu'ils ne demandaient qu'à être instruits. L'hôte apporta pour eux quelques bancs et quelques escabeaux. Farel, ayant Saunier près de lui, se plaça devant une petite table; il y posa la sainte Écriture, et commença à *parler la Parole de Dieu.* Un auditoire aussi choisi, une occasion aussi importante d'annoncer l'Évangile, ne s'étaient peut-être jamais offerts au réformateur. Il avait devant lui les premiers champions des libertés modernes. Ces hommes avaient reconnu les erreurs dans l'État; il fallait leur montrer les erreurs dans l'Église; ils devaient comprendre que si l'homme doit rejeter le despotisme dans les choses terrestres, il est plus légitime encore de le rejeter dans les choses du ciel.

Farel entreprit de le faire; il montra aux huguenots par les Écritures « qu'ils avaient été abusés « jusqu'à présent par leurs prêtres; que ceux-ci

[1] « Cives multi non inviti, etsi nonnullos, non tam pietatis cura, quam romanæ tyrannidis odium movebat. » (Msc. de Bénédict Turretini, intitulé : *Initium et progressus Reformationis quæ facta est Genevæ.*) — Biblioth. de Berne, msc. *Hist. helv.,* V, p. 125.

« les amusaient avec des niaiseries qui n'avaient rien « de solide, que même ces *affronteurs* les alléchaient, « s'ils en sentaient le besoin, par flatteries et lâ- « chaient la bride à leurs convoitises. » Il ajouta que ce ne seraient ni les conciles, ni les papes, qui leur feraient connaître les doctrines de Christ, mais la sainte Écriture seule, et les pressa d'abandonner des erreurs et des abus, dont il leur fit sentir avec force les dangers et le ridicule. Les huguenots écoutaient attentivement Farel. « Ils n'avaient pas grands sentiments « ni connaissance, ni crainte de Dieu; mais ils aspi- « raient déjà à la religion qu'on avait prise à Berne, » dit un manuscrit du dix-septième siècle, « et Dieu « voyant son peuple genevois croupir dans la sécu- « rité, et voulant par un effet de sa miséricorde lui « accorder les divines douceurs de sa clémence, « animait le courage de ses fidèles serviteurs Farel « et Saunier[1]. » Le mouvement si simple, en vertu duquel Farel, laissant toutes les traditions patristiques, synodales, scolastiques et papales, se tournait avec respect vers la source même et puisait dans la Parole de Dieu la foi qu'il annonçait, frappait surtout ses auditeurs. Ils se levèrent, remercièrent, sortirent, et se dirent en se retirant qu'il semblait juste de substituer la sainte Écriture aux enseignements du pape. C'était le principe d'une immense transformation. La Réformation avait fait son premier pas dans Genève, quand les placards sur le grand pardon de

[1] *Hist. de la Réf. de Genève*, msc. de Badollet, régent du collége de Genève au dix-septième siècle. — Biblioth. de Berne, *Hist. helv.*, V, p. 125.

Dieu avaient été affichés ; elle faisait alors le second[1].

« Le bruit fut grand dans la ville, » dit Froment. Quelques auditeurs, de retour dans leurs familles et au milieu de leurs amis, les étonnèrent en leur disant que désormais leur maître ne serait ni M. La Baume, ni M. Médicis, ni même M. Saint-Pierre, « mais le Seigneur Jésus-Christ seul. » L'étonnement fut bien plus grand au sein des corps politiques et ecclésiastiques. Ils n'avaient eu à faire jusqu'à présent qu'avec les héros de l'émancipation libérale ; maintenant ils se trouvaient en présence des champions de la Réformation religieuse. « Cette « chose étant venue à notice au conseil, aux cha« noines et prêtres de la ville, ils furent soudaine« ment tous émus et troublés[2]. » Les moines étaient dans la stupeur, ou dans une grande colère, et les nonnes de Sainte-Claire étaient tout effrayées de « ce chétif prédicant, qui commençait à prêcher en « son logis, en une chambre, secrètement, cher« chant à les infecter de son hérésie[3]. » Les uns et les autres prévoyaient que ce fait aurait des conséquences innombrables et fatales.

Il y eut bientôt une seconde réunion. Plusieurs de ceux qui n'avaient pas été à la première, voulurent être de celle-ci ; et de la Cité, du Molard, du pont du Rhône, plusieurs citoyens se dirigeaient vers la Tour-Perce. Il n'y eut point de femmes, comme déjà

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 5. — Msc. de Gautier. — Spon, I, p. 467. — Msc. de Roset et de Choupard.
[2] Froment, *Gestes de Genève*. p. 3.
[3] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 46.

la première fois; mais les hommes remplirent toute la chambre, avides d'entendre les paroles de l'Évangile. Farel, qui précédemment avait parlé surtout de l'Écriture, entretint les huguenots de la vraie grâce. Il leur fit comprendre que ce n'est pa le pardon de l'Église, mais le pardon de Dieu qui sauve. Ces prélats et maîtres qui, enflés de titres magnifiques, recommandaient sans cesse les œuvres pies, construisaient selon lui le temple de Dieu avec de la paille, du chaume, du foin, au lieu d'assembler les pierres vives dont parle l'Ecriture. Il s'écriait que les prêtres en parlant tant de pénitences, de vœux, de messes, de jeûnes, d'*Ave*, de macérations, de flagellations, d'indulgences, de pèlerinages, d'invocations de la Vierge et des saints, laissaient à peine à Jésus la *centième partie* de l'œuvre de la rédemption. Farel et Saunier répétaient avec force que le pardon est tout entier dans le Sauveur et non pas seulement en partie. « En quoi « ceux qui les oyaient prenaient un grand plaisir. » Quelques-uns méditaient en s'en allant sur ce qu'ils avaient entendu; et ce dialogue silencieux d'une âme qui parle avec son Dieu commençait çà et là dans les chambres tranquilles de quelques maisons. « Par ce moyen un bon nombre de Genevois reçu« rent la connaissance de l'Évangile[1]. » Quelques-uns même, entre autres Baudichon de la Maisonneuve et Claude Salomon, priaient instamment Farel de venir expliquer l'Écriture dans leurs propres demeures.

[1] Msc. de Choupard.

Cette seconde assemblée augmenta fort l'alarme dans le camp catholique et l'émotion fut surtout grande parmi les femmes, qui étaient alors dans Genève le principal appui de la papauté. « Il n'y en a « pas une seule, disait l'un des réformateurs, qui « ait quelque envie de connaître la vérité, tant elles « sont infectées de l'haleine, de la doctrine, de la « vie et de la conversation de leurs prêtres. Il y a « entre eux et elles une grande intimité; les uns « sont leurs frères, les autres leurs amis, leurs voi- « sins, leurs compères... Je ne parle pas plus avant « pour cette heure, ajoutait-il, afin de sauver l'hon- « nêteté de nos dames [1]. » Les prêtres disaient à leurs paroissiennes, que si l'on ne chassait pas ces mécréants, tout était perdu. Les dames genevoises conjurèrent donc leurs maris et leurs frères de chasser les hérétiques prédicants. Quelques bourgeois qui se souciaient fort peu eux-mêmes de la Réformation furent entraînés par leurs épouses et se rendant à la Tour-Perce, irrités et échauffés, ils demandèrent fermement à Farel et à Saunier de quitter Genève, s'ils ne voulaient pas qu'on les en mît dehors par force. « Si nous ne pouvons « maintenir ce que nous disons, répondirent les « réformateurs, nous nous offrons à la mort [2]. » Ayant Dieu même pour auteur de leur foi, ils se trouvaient en repos au milieu de toutes les tempêtes [3].

Ainsi malgré les efforts des maris poussés par

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 4.
[2] *Ibid.* — Msc. de Choupard.
[3] Calvin.

leurs femmes, et des femmes poussées par leurs prêtres, Farel restait. Il y eut alors une grande agitation dans Genève; chanoines, curés, moines, vicaires, couraient çà et là, se parlaient les uns aux autres, « et tenant conseil *par ensemble*, « ils se demandaient ce qu'ils feraient de ces « gens-là [1] ! »

Les magistrats, voyant l'émotion que l'arrivée de Farel et Saunier causait dans la ville les firent citer devant eux et se réunirent pour aviser sur ce qu'on leur dirait et leur ferait. Le conseil n'était décidé ni pour, ni contre la Réformation, et plusieurs de ses membres arrivaient à l'hôtel de ville, ne sachant trop ce qu'ils devaient faire. L'ancien syndic Balard, qui remplissait alors les fonctions de vidame, catholique zélé que Froment appelle — peut-être avec quelque exagération — le grand serviteur des prêtres, était pour la répression immédiate, et quelques-uns étaient prêts à voter avec lui. La majorité, composée d'hommes du juste milieu désirait ne pas déplaire aux chanoines et aux prêtres, mais craignait encore plus d'offenser Berne. Le premier syndic, Guillaume Hugues, frère de Besançon, était plutôt favorable aux réformateurs. Un petit nombre seulement, huguenots décidés, étaient convaincus que la nouvelle doctrine pouvait seule les débarrasser de toutes les tracasseries des évêques et des ducs. Farel et Saunier, amenés à l'hôtel de ville, furent introduits dans la salle du conseil. Au moment où ils entrèrent chacun considéra d'un œil curieux cet

[1] Msc. de Choupard.

mme au regard vif et à la barbe rousse, qui des
pes au Jura mettait en flammes tout le pays.
un des magistrats les plus dévoués à l'Église,
ostrophant durement Farel, lui dit : C'est donc
vous qui ne faites que troubler le monde, dont
la langue souffle en tout lieu le tumulte et
qui trompettez partout la rébellion. Vous êtes
un brouillon qui ne venez que pour exciter
des discordes. Nous vous commandons de partir
incontinent de cette ville. » Les regards irrités de
elques conseillers se portaient en même temps
r Farel, qui considéré comme le fléau des prêtres,
était pour cette raison souverainement haï des
bigots [1]. » Le réformateur se contint et répondit :
Je ne suis point un séducteur; je ne suis point
une trompette de sédition; j'annonce simplement
la vérité [2]. Je suis prêt à prouver par la Parole de
Dieu que ma doctrine est vraie, et ajouta-t-il
d'une voix plus émue, non-seulement à sacrifier
mon repos, mais à répandre pour elle jusqu'à la
dernière goutte de mon sang. »

La noble simplicité du réformateur toucha des
embres du conseil et fournit aux huguenots des
otifs suffisants de prendre sa défense. Les juges de
'arel semblaient adoucis par sa modération. Alors,
e rappelant que saint Paul, dans une situation sem-
blable, avait invoqué le nom respecté de Rome impé-
iale, l'évangéliste, résolut de suivre son exemple.
Très honorés seigneurs, dit-il, n'êtes-vous pas alliés

[1] Ruchat, III, p. 177.
[2] «Se non seditionis tubam, sed veritatis præconem esse.» (Span-
eim, *Geneva restituta*, p. 48.)

« et combourgeois de Berne? Eh bien, Messieurs « de Berne, qui ont à cœur d'avancer l'Évangile, « m'ont donné des lettres, où ils rendent témoi- « gnage à mon innocence et à ma doctrine et vous « prient de m'entendre prêcher paisiblement, vous « assurant qu'en cela faisant vous leur ferez plai- « sir. » En même temps Farel exhibait la lettre de créance dont Leurs Excellences l'avaient muni. Les syndics prirent la lettre. « Si vous me condamnez « sans m'entendre, reprit Farel, c'est un affront « que vous faites à Dieu, à l'Évangile, et enfin « vous le voyez, à Messieurs de Berne. » Ce dernier point touchait fort les magistrats de Genève; aussi, changeant de contenance, ils renvoyèrent Farel et Saunier avec douceur sans leur imposer aucune peine, en les priant seulement de ne pas troubler la tranquillité publique par des doctrines nouvelles. Les deux ministres quittèrent le conseil [1].

Pendant ce temps se tenait un conseil épiscopal. Des juristes, des chanoines et les principaux prêtres assemblés dans la maison du grand vicaire, monseigneur de Gingins, abbé de Bonmont, délibéraient sur ce qu'il y avait à faire. Cette Réformation et ces réformateurs, dont on parlait tant depuis quinze années, étaient enfin là, dans Genève. Le rocher, si longtemps suspendu sur leur tête, s'était enfin détaché de la montagne, et menaçait de tout détruire. Que faire? Le tumulte était encore plus grand dans la cité que dans la maison du grand vicaire.

[1] Msc. de Choupard. — Spanheim, *Geneva restituta*, p. 43.

Une foule attirée par la citation de Farel et Saunier devant le conseil, « était de çà et de là « parmi les rues, » et des prêtres parcouraient la ville, « armés dessous leurs robes [1]. » Les réformateurs eurent quelque peine à regagner leur logis.

Le conseil épiscopal continuait. Monseigneur de Bonmont, sincèrement catholique, mais modéré et libéral, était mal à son aise. Voyant autour de lui des figures irritées et des yeux enflammés, il représenta qu'il fallait procéder sagement et selon la justice. Quelques-uns des assistants s'indignaient en eux-mêmes; à leurs yeux, la modération de Gingins était une insigne trahison. Il fallait selon eux poursuivre immédiatement, non-seulement les prédicants étrangers, mais encore « tous ceux qui les re- « tirant en leur maison (de la Maisonneuve par exem- « ple), pour parler de l'Évangile, voulaient vivre « autrement que leurs prédécesseurs, pasteurs et « évêques, ne les avaient instruits. » Le révérendissime vicaire représenta qu'on ne condamnait personne sans l'entendre, qu'il fallait faire paraître ces étrangers, leur demander d'exposer leur doctrine, et qu'alors on les jugerait avec connaissance de cause. Ceci effraya fort le conseil et Dom Étienne Piard, procureur du chapitre, fronçant le sourcil [2], s'écria : « Si l'on dispute, tout notre ministère est « perdu ! » *Si disputetur totum ministerium nostrum destruetur* [3]. Il représenta que « discuter les ques-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 4.
[2] « Supercilio adducto. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 44.)
[3] Froment, *Gestes de Genève*, p. 5. Il y a ici une variante : Froment

« tions théologiques, c'est méconnaître l'autorité de
« l'Église ; qu'il faut croire, parce que Rome a parlé,
« que ces gens avec leur Bible, étaient des esprits
« subtils et des adversaires dangereux... que l'au-
« torité du chapitre serait renversée, s'il souffrait
« qu'on la discutât. »

Dom Étienne jouissait d'une certaine autorité; l'assemblée allait se refuser à entendre Farel, quand quelques-uns de ses membres s'y opposèrent; c'étaient précisément les plus connus par leur zèle fanatique. Non-seulement au seizième siècle, les jurisconsultes regardaient comme leur devoir de condamner un hérétique à mort, mais encore des dévots, prêtres ou laïques, s'imaginaient en les tuant faire une action agréable à Dieu. Il paraît que ceux-ci s'étaient décidés à cette œuvre méritoire. « Ayant délibéré de « tuer Farel et son compagnon, dit un manuscrit, ils « trouvaient que le meilleur moyen de les faire ve« nir était de leur donner à entendre qu'on voulait « disputer avec eux. » La pieuse sœur Jeanne de Jussie confirme ce complot [1]. Les conspirateurs obtinrent qu'on citât Farel. Il ne devait pas ressortir de la maison du vicaire général ; mais pour cela, il était nécessaire qu'il y entrât. Machard, secrétaire de l'évêque, fut député pour sommer Farel et Saunier (auxquels on joignit Olivétan), « de se rétrac« ter publiquement ou d'exposer devant le conseil « épiscopal ce qu'ils avaient prêché dans leur hô« tellerie. »

et Choupard disent *ministerium;* Roset et Spanheim disent *mysterium;* la première version me paraît la meilleure.

[1] Msc. de Choupard. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 47.

Il transpira bientôt quelque chose du dessein des ecclésiastiques les plus fanatiques; et des huguenots, membres du petit conseil alors réuni à l'hôtel de ville, représentèrent à leurs collègues que les prêtres n'avaient d'autre but que de faire tomber les ministres dans un guet-apens. En conséquence, les deux principaux magistrats, Hugues et Balard, se rendirent eux-mêmes à la Tour-Perce avec Machard, pour donner toute garantie à Farel et à ses amis. Quelques-uns soupçonnaient Balard de vouloir aussi faire un mauvais parti à Farel et à Saunier. « Il n'y a chose plus contraire à Genève, que division, disait-il; je voudrais que ceux-là fussent ôtés du milieu de vous qui vous troublent. » Mais il n'était ni un lâche, ni un traître; il était décidé à renvoyer de Genève les réformateurs, mais à protéger leur vie[1]. Étant arrivé à la Tour-Perce, le secrétaire de l'évêque annonça aux évangélistes que le conseil épiscopal les invitait à rétracter les doctrines qu'ils avaient enseignées; Balard et Hugues, par leur présence, donnaient du poids à cette requête. Farel répondit : « Nous les confirmons de plus fort et nous nous offrons de rechef à la mort, si nous ne parvenons à les maintenir par les saintes Écritures. — Dans ce cas, reprit Machard, venez devant le conseil épiscopal, soutenir ce que vous avez dit et disputer contre les prêtres. » Les deux magistrats prirent alors la parole : « On ne vous fera aucun mal, dirent le premier syndic et le vidôme, nous y engageons

[1] *Mémoires d'Archéologie de la Société d'Histoire de Genève*, X, p. CVIII.

« notre foi. » Farel et Saunier, fort contents de cette occasion d'annoncer l'Évangile, partirent, et Olivétan les accompagna. Ils étaient calmes et joyeux, ne se doutant pas sans doute de ce qui les attendait, mais prêts cependant à donner leur vie.

CHAPITRE HUITIÈME

LES RÉFORMATEURS SONT CHASSÉS DE GENÈVE.

(Octobre 1532.)

Tandis que la haute chambre du clergé siégeait s la maison du vicaire général, la chambre basse t dans les rues. Les vicaires, les chapelains, ar- ;, observaient ce qui se passait et voyant le pre- r syndic, l'ancien syndic Balard et le secrétaire scopal entrer dans l'auberge, ils avaient deviné on allait conduire Farel devant le conseil épi- pal, et l'avaient aussitôt fait connaître à leurs érents, aux femmes et aux gens du peuple. ınd les trois réformateurs, accompagnés des trois ıevois sortirent, il y avait déjà un petit rassem- nent devant la Tour-Perce. Cette troupe s'accrut lis qu'ils traversaient les rues qui conduisent bords du Rhône au haut de la colline ; mais la ulace et les femmes se contentaient de faire aux rmateurs grandes menaces et moqueries. Ils ıient de toutes leurs forces : « Ce sont des cagnes, e sont des cagnes qui passent ! » Ce qui veut dire, ute Froment, « *Ce sont des chiens.* » Grâce à la

présence des deux magistrats, les réformateurs arrivèrent sains et saufs à la rue des Chanoines et entrèrent chez le vicaire épiscopal. Comme ceux qui étaient dans la maison et ceux qui étaient dehors avaient également juré la mort de Farel, il semblait impossible qu'il échappât. Les trois évangéliques durent attendre quelque temps; en effet, les deux syndics les avaient devancés et demandaient au conseil épiscopal qu'il ne fût fait aucun mal aux ministres, s'ils exposaient librement leurs doctrines. Cet engagement ayant été pris, Farel, Saunier et Olivétan furent appelés, les deux magistrats restant dans l'assemblée, afin d'assurer l'ordre.

L'abbé vicaire de Bonmont présidait; les chanoines, les officiers épiscopaux et les principaux prêtres assis à sa droite et à sa gauche, étaient revêtus de leurs habits sacerdotaux. Le missionnaire, simplement mais convenablement vêtu, s'avança, suivi de ses deux amis, et tous les trois se tinrent debout devant l'assemblée. L'official, Messire de Veigy, homme savant et éloquent, était chargé de porter la parole : « Guillaume Farel, dit-il, dis-moi « qui t'a envoyé? pour quelle cause viens-tu ici « et en vertu de quelle autorité parles-tu? » Il fallait, selon de Veigy, que le prédicateur fût envoyé par une autorité ecclésiastique romaine. Farel répondit simplement : « Je suis envoyé de Dieu et je « viens annoncer sa Parole. — Pauvre chétif! » dirent les prêtres en levant les épaules. L'official reprit : « Dieu t'envoie, dis-tu. Comment cela? « peux-tu montrer par quelque signe évident que « tu viens de sa part? Comme Moïse devant Pha-

n, nous prouveras-tu par des miracles que
it bien de Dieu que tu viens? Si tu ne le peux,
ibe-nous la licence de notre révérendissime
lat, l'évêque de Genève. Jamais prêcheur ne
cha en son diocèse sans son bon plaisir. »
l'official se tut; puis regardant le réformateur
ieds à la tête, d'un air dédaigneux, il lui dit :
ne portes point habit, tel que font ceux qui
accoutumé de nous annoncer la Parole de
u... Tu portes l'habillement de gendarme et
brigand... Comment es-tu si hardi de prê-
r?... N'est-il pas défendu par la détermination
la sainte Église que gens laïques prêchent
bliquement, sous peine d'excommunication?
a est contenu dans les décrétales de notre
nte mère l'Église.... Tu es donc un déceveur et
méchant homme[1]. » Farel croyait qu'il devait
ncer la Parole de Dieu, parce que Jésus-
t avait dit : « *Prêchez l'Évangile à toutes créa-
es;* » il pensait que les vrais successeurs des
es, sont ceux qui se conforment à l'ordre de
t; et que, comme le disait Calvin, « le pape de
me et toute sa race n'ont aucun titre à cette
cession apostolique qu'ils allèguent, puisqu'ils
se soucient plus de la doctrine de Christ[2]. »
lercs, en présence desquels il se trouvait,
i laissèrent pas le temps de parler. Ils avaient
devant les yeux le terrible *hérétique* dont on
t depuis tant d'années; les paroles de l'official
nt encore excité leurs passions; ils ne pouvaient

[1] sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 47.
[2] vin, *Harmonie évangélique*, I, p. 757.

plus se contenir. Ils frémissaient, ils trépignaient sur leurs siéges, pâles de colère. Enfin la mine éclate, ils parlent tous à la fois, ils accablent le réformateur d'injures et d'outrages. La fureur les emporte; ils se lèvent, se précipitent sur lui et le tirant à droite et à gauche : « Viens çà, méchant « diable de Farel, lui disent-ils. Que vas-tu faisant « çà et là, troublant toute la terre?... Es-tu bap- « tisé? D'où es-tu? D'où viens tu? Qu'es-tu « venu faire ici? Dis-nous de quelle autorité tu « prêches? N'es-tu pas celui qui à Aigle et à Neu- « châtel, a répandu les hérésies de Luther et a « troublé tout le pays? Qui t'a fait venir en cette « ville? » Le bruit, le tumulte ne permettaient ni à Farel, ni au grand vicaire de parler; on entendait résonner les armes que quelques-uns de ces prêtres avaient selon leur coutume sous leurs robes. Farel restait immobile et muet au milieu de cette mer en tourmente. A la fin, Messire de Bonmont parvint à interposer son autorité, fit reprendre à ses assesseurs leur place, et le silence se rétablit[1]. Alors le réformateur levant noblement la tête, dit avec une grande simplicité : « Seigneurs, je ne suis point un « diable; je suis baptisé au nom du Père, du Fils « et du Saint-Esprit, et si je vais et viens çà et là, « c'est pour prêcher Jésus-Christ, et Jésus-Christ « crucifié, mort pour nos péchés, ressuscité pour « notre justification, tellement que quiconque croit « en lui a la vie éternelle. Ambassadeur de Jésus- « Christ, je suis obligé de le prêcher à tous ceux

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 5. — Msc. de Choupard.

qui me voudront ouïr. Du reste je n'ai point d'autre droit de parler que celui que le commandement de Dieu donne, étant son serviteur. Mon unique but est de m'acquitter de ma charge de telle manière qu'on reçoive par tout le monde le salut, et c'est pour cette cause, et non pour une autre, que je suis venu en cette ville. Ayant été conduit devant vous pour rendre raison de ma foi, je suis prêt à le faire, non-seulement à cette heure, mais toutes et quantes fois qu'il vous plaira de me ouïr paisiblement. Ce que j'ai prêché et que je prêche est la sincère vérité et non une hérésie, et je le maintiendrai jusqu'à la mort. Quant à ce que vous me dites que je trouble la terre et cette ville en particulier, je répondrai comme Élie à Achab : *C'est toi, ô roi qui troubles tout Israël, et non pas moi*. Oui, c'est vous et les vôtres, qui troublez le monde par vos traditions, vos inventions humaines et vos vies tant dissolues[1]. »

Les prêtres étonnés de la parole calme, simple, re et énergique du réformateur, l'avaient écouté qu'alors en silence, mais au moment où ils l'entdirent parler de leurs inventions humaines et leurs mœurs déréglées, ces paroles furent pour x comme une épée et leur mauvaise conscience gita. On eût dit que les divinités infernales est l'expression d'un réformateur) tournoyaient tour d'eux et ne leur laissaient aucun repos. « Ils arrêtaient sur Farel des regards enflammés ; ils grinçaient les dents, » dit un manuscrit ; et l'un

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 6. — Msc. de Choupard. Choupard quelques traits qui ne se trouvent pas dans Froment.

d'eux se levant avec fureur s'écria : « Il a blas« phémé, nous n'avons plus besoin de témoins, il est « digne de mort ! *Blasphematur, non amplius indi« gemus testibus, reus est mortis !* » Ce fut le signal d'une scène plus sauvage que la première. Tous se levèrent de nouveau, les uns poussés par la violence et l'orgueil, les autres, croyant soutenir la cause de la religion, et ils s'écrièrent : « Au Rhône ! « au Rhône ! qu'on le fasse mourir ! Il vaut mieux « que ce méchant Luther soit mis à mort que de *lui* « permettre de troubler tout le peuple[1]. » Ces paroles, sans être celles que le souverain sacrificateur prononça contre Jésus-Christ, leur ressemblaient fort. Farel en fut frappé. « Parlez les paroles de « Dieu et non de Caïphe, » s'écria-t-il. A ces mots, les prêtres indignés n'y tiennent plus. Tous, *par ensemble*, se lèvent et crient à haute voix : « Tue, « tue ce Luther, tue, tue cette cagne ! » Dom Bergéri, procureur du chapitre, plus animé encore que les autres, les excitait, en criant dans son patois savoisien : « *Tapa ! tapa !* » (Ce qui veut dire en langue française : « Frappez ! frappez ! » ajoute Froment.) Aussitôt la sentence est mise en exécution ; on entoure les trois réformateurs ; les uns prennent Farel, les autres Saunier, les autres Olivétan, ils les insultent, ils les frappent, ils leur crachent au visage, ils les assomment de coups de poing ; ils crient, l'un d'une façon, l'autre de l'autre ; c'était un épouvantable sabbat. Au milieu de ce vacarme, Farel et ses

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 7. — « In Rhodanum, in Rhodanum ! unum hunc Lutherum necari præstat. » (Msc. de Turretin, Biblioth. de Berne.)

s restaient en « bonne patience et modération. » bbé de Bonmont, les syndics Hugues et Balard, lques prêtres même, honteux de cette scène, forçaient d'y mettre fin. « Ce n'est pas bien fait, isait l'abbé, ne les avons-nous pas pris *à foi et ance?* » Le syndic Hugues, homme juste, vif et rgique, révolté de la conduite de ces ecclésiastes, éclata à la fin : « Vous êtes méchantes gens, eur dit-il ; nous vous avons amené ces hommes sur otre promesse qu'on ne leur ferait aucun mal, et ous voulez les meurtrir et les tuer en notre préence... Je vais faire sonner les grandes cloches our convoquer le conseil général. Le peuple asemblé en décidera. » Hugues sortait en effet pour ttre sa menace à exécution, quand l'autre matrat, Balard, désirant empêcher tout ce qui pout compromettre la cause de Rome, s'efforça de calmer. Cependant la menace du syndic avait duit son effet ; les prêtres effrayés à la pensée ne assemblée générale des citoyens et craignant it-être qu'elle ne décrétât leur expulsion de Geve, retournèrent un peu honteux à leurs places. bbé profitant de ce nouveau calme demanda que el et ses amis se retirassent, afin que le conseil scopal délibérât. Farel sortit couvert de crachats neurtri de coups de poing[1].

Pendant que le haut clergé se conduisait ainsi, bas clergé, avons-nous dit, se levait dans les s, et quatre-vingts prêtres environ s'étaient ras-

« Sputis madidatus et pugnis contritus. » (Spanheim, *Geneva reta*). — Froment, *Gestes de Genève*, p. 5, 6, 7. — Msc. de Choupard, toset, etc.

semblés devant la maison de M. le vicaire épiscopal, « tous bien *armés* et *embâtonnés*, *pour défendre la* « *sainte foi catholique* et prêts à mourir pour icelle. » Cette méthode d'apologétique, inconnue des premiers Pères de l'Église, nous est communiquée par la révérende sœur Jeanne de Jussie. Ces prêtres étaient des hommes vigoureux, décidés ; ils avaient formé un complot, et ils étaient là pour l'exécuter. « Ils voulaient, ajoute la sœur Jeanne, *faire mourir* « *de malemort ce méchant et ses complices*[1]. » Tel était l'exploit qu'ils projetaient... leur œuvre très méritoire, et pour l'accomplir, ils entouraient soigneusement la maison du grand vicaire. Ils remplissaient la place du Puits Saint-Pierre, la rue des Chanoines, et avaient même pénétré dans la cour et dans le jardin de M. de Bonmont, en sorte qu'il était impossible que Farel et ses amis leur échappassent. Cette foule fanatique et agitée, qui était là depuis un certain temps, commençait à s'impatienter de ce que le conseil épiscopal se prolongeait si fort. Farel et ses deux amis, qu'on avait fait passer dans une grande galerie, entendaient les voix élevées de quelques-uns des membres du conseil et les clameurs étourdissantes de la foule qui remplissait la cour. Mais un autre péril les menaçait.

Un serviteur du grand vicaire, François Olard, dit Ginin, homme violent, se tenait au bout de la galerie, l'arquebuse à la main, placé là comme sentinelle. Il avait écouté le tumulte qui avait eu lieu à l'intérieur, et les clameurs qui venaient du dehors

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 17.

excitaient, l'échauffaient. Ce Farel n'était-il pas ennemi de ses seigneurs, un hérétique dont chaun souhaitait la mort? Son arme était prête ; il ouche Farel en joue et tire. Olard avait-il été apointé dans ce but par les prêtres, comme disent es chroniques, ou bien plus fanatique que ses maî-es, comme le sont souvent les serviteurs des corps clésiastiques et politiques, agit-il de son propre ouvement ? Quoi qu'il en soit, l'arquebusier tira, amorce brûla... mais le coup ne partit pas. Farel tournant vers lui, dit froidement : « Je ne tremble pas pour une *pétarade ;* tes pétarades ne me font point de peur. — Vraiment, dirent ses amis, Dieu dans sa bonté a détourné le coup, afin de « conserver maître Guillaume pour des luttes plus « redoutables encore[1]. »

Cependant le conseil épiscopal délibérait, et plusieurs voulaient que Farel fût mis à mort. L'hérésie dans ce siècle, on ne le sait que trop, était punie de la peine capitale. Mais les magistrats insistaient sur le danger qu'il y avait de sévir ainsi contre le prédicateur de Messieurs de Berne. Leur avis prévalut. Les réformateurs ayant été de nouveau introduits : « Guillaume Farel, dit le grand vicaire, sors « de cette maison et de ma présence, et dans l'es- « pace de six heures, vide la ville avec tes deux « compagnons, sous peine du feu. Et sachez que si « la sentence n'est pas plus sévère, vous devez l'at- « tribuer à notre douceur et à nos égards pour Mes-

[1] « Ictus tamen divina bonitate aversus, Deo servum suum certo periculo eripiente. » (Spanheim, *Geneva restituta,* p. 43.) — Froment, *Gestes de Genève,* p. 3. — Msc. de Roset, liv. III, ch. I.

« sieurs de Berne. — Vous nous condamnez san
« nous entendre, dit Farel ; je demande des lettre
« testimoniales, afin de pouvoir montrer à Bern
« que j'ai fait mon devoir. — Vous n'en aure
« point, répondit vivement l'abbé. Sortez tous main-
« tenant, sans répliquer[1]. »

Les prêtres et le peuple assemblés devant la maison, apprenant que Farel allait paraître, se pressèrent les uns les autres, en poussant des cris passionnés... Il paraît que Farel les entendant, et sachant très bien ce qu'on lui réservait, s'arrêta un moment. C'était en effet une heure solennelle, peut-être la dernière. « Ce méchant n'osait pas sortir, » dit la sœur Jeanne, plus tard abbesse d'Annecy, « car « il avait ouï le bruit que faisaient les gens d'É- « glise devant la porte, et il craignait qu'ils ne le « missent à mort. » Voyant que Farel hésitait, deux seigneurs chanoines lui adressèrent de grosses paroles : « — Puisque tu ne veux sortir de bon gré et « de par Dieu, lui dirent-ils, sors de par tous les « grands diables, dont tu es le ministre et le ser- « viteur... » Ainsi parlaient quelques prêtres fanatiques. Pour eux Dieu n'était que dans leur Église, et il n'y avait de salut pour le pécheur que dans le sacrifice de la messe ; l'imagination prenait chez eux la place de l'intelligence ; la passion prenait celle du sentiment. Ils n'avaient aucune idée de la foi vivante qui animait le cœur de Farel et de ses amis, et les regardaient comme des impies. Mettant de côté la sainte autorité et les sages préceptes

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 48.

l'Écriture, ils n'avaient plus pour règle que l'at-
hement violent à leur Église, et le zèle outré qui
emportait. Animés d'une ardente passion, ils ne
ı tinrent pas aux injures. La sœur de Sainte-
ıre a garde de ne pas raconter leurs exploits :
.'un d'eux, dit-elle, lui donna un grand coup
.e pied et l'autre de grands coups de poing sur
a tête et au visage ; et en grande confusion ils
e mirent dehors, avec ses deux compagnons[1]. »
Farel, Saunier et Olivétan sortirent donc et
ıappèrent ainsi aux mauvais traitements de ces
érends seigneurs. Mais jetés à la porte par les
ıoines, ils tombaient de Charybde en Scylla.
s excès, plus coupables encore, du fanatisme re-
ieux les attendaient. Les prêtres, les chapelains,
sacristains et la populace furibonde, réunis
ns la rue, criaient, sifflaient, grognaient, hur-
ent ; quelques-uns faisaient briller leurs armes
eç menaces. Il y avait comme un souffle impé-
ıux qui semblait vouloir tout ravager. C'était une
npête d'hommes, plus terrible peut-être que celle
s vents de la mer.

Venti, velut agmine facto,
Qua data porta ruunt, et terras turbine perflant
Insequitur clamorque virûm, stridorque rudentum[2] !

Tout à coup, il se fait un mouvement dans la foule,
elques-uns de ceux qui étaient les plus rappro-

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 47, 48.
[2] « Les vents s'échappent en foule et leur souffle impétueux ravage
ce qui les entoure. Tout retentit des clameurs de ces hommes et
cris aigus de ceux qui hurlent. » (Virgile, *Énéide*, I.)

chés de l'hôtel de ville se replient effrayés sur leurs camarades; c'était la force publique qui approchait. « A cette heure survinrent Messieurs les syndics et « tout le guet de la ville avec leurs hallebardes. « — Messieurs d'Église, dirent-ils, ne faites aucun « mauvais coup! » On fit place. « — Nous venons « pour faire justice, ajoutèrent les magistrats. » Et sur ce, ils prirent *le chétif*, ils placèrent les trois missionnaires au milieu des hallebardiers, et tous marchèrent du côté de la Tour-Perce. La foule se rangeait à droite et à gauche pour faire place à l'escorte. Les prêtres (il y en avait quatre-vingts) se tenaient ensemble et formaient un groupe noir et agité ; ils se postèrent de telle manière, que les trois ministres devaient passer devant eux en se rendant à leur hôtellerie. Ils avaient appris que Farel et ses amis allaient être chassés de la ville; « mais ces *bons* « prêtres ne s'en pouvaient contenter, » dit la sœur Jeanne. Puisque le syndic et le conseil épiscopal lui-même se refusaient à leur faire justice, ils étaient décidés à se payer de leurs mains. Comme les trois prédicants défilaient devant le groupe noir, l'un des prêtres s'élança l'épée à la main sur Farel *pour le transpercer au travers du corps* [1]. L'un des syndics, qui se trouvait à côté du réformateur le vit, saisit le bras de l'assassin et l'arrêta. Cet acte du magistrat navra profondément les dévots. Ces laïques qui empêchaient le clergé de tuer ses adversaires étaient à leurs yeux des impies. « Plusieurs furent marris, « dit naïvement la bonne sœur, que le coup ne prît

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 48.

bien. » Les hallebardiers serrèrent les rangs, ils ɔignèrent les prêtres et leurs créatures, et les ré-rmateurs continuèrent leur marche. La populace, yant qu'elle ne pouvait frapper les luthériens, s'en dommagea par des clameurs. Dans toutes les rues ils passaient, hommes et femmes criaient qu'on vait les *jeter dans le Rhône.* Enfin la procession riva à la Tour-Perce; les réformateurs y entrèrent les syndics y laissèrent une garde.

Il n'y avait plus de doute; il fallait partir. Farel ses amis eussent pu être accablés de douleur et défaillir au milieu de leur œuvre; » mais leur aître avait dit : *Quand on ne vous recevra pas, sor-z de cette ville.* Ce qui les affligeait, c'était la ensée de ces hommes généreux qui leur avaient rêté l'oreille; Farel était décidé à ne pas les aban-onner. Si la tempête l'obligeait à partir, il profite-ait du premier temps de calme pour faire rentrer lans Genève cet Évangile, que plusieurs hugue-ıots appelaient de tous leurs vœux. Le lendemain, 4 octobre, quelques citoyens, amis du réformateur, se levèrent de grand matin, firent préparer un ba-teau près du Molard et allèrent à la Tour-Perce chercher les évangélistes. Ils avaient espéré que si ceux-ci partaient de très bonne heure, ils ne se-raient point aperçus. Mais le parti des prêtres fut aussi matinal qu'eux. Quelques-uns étaient déjà de-vant la porte; il est probable même qu'ils y avaient été pendant la nuit, de peur que les huguenots ne profitassent des ténèbres pour faire échapper les ministres. Claude Bernard, Ami Perrin, Jean Goulaz et Pierre Verne, tous les quatre bons huguenots

arrivèrent : ils firent un signal ; on leur ouvrit ; ils entrèrent dans l'hôtellerie ; quelques moments s'écoulèrent pendant lesquels un bon nombre de prêtres et de citoyens se réunirent dans la partie de la rue du Rhône qui menait de la Tour-Perce au Molard. Bientôt la porte de l'hôtellerie s'ouvre, et cette fois-ci les quatre huguenots sont accompagnés de Farel et de Saunier. A leur vue, la foule s'agite. « Les diables s'en vont ! » s'écrient les prêtres ; toutefois les deux évangélistes et leurs quatre amis s'avancent. Farel, voyant la foule qui l'entoure, voulait l'exhorter, « en s'en allant parmi la ville ; » mais Perrin ne le lui permit pas ; il lui représenta qu'il fallait aller en avant, et se hâter, vu que les prêtres pourraient bien barrer le chemin. Les réformateurs arrivés sur le bord de l'eau, entrèrent dans un bateau avec leurs défenseurs. Aussitôt les bateliers firent force de rames, et le peuple qui couvrait le rivage dut se contenter de pousser quelques cris. Perrin craignant une attaque, ne voulut aborder ni dans les villes, ni dans les villages de la côte de Vaud. Le bateau avançait rapidement ; enfin il prit terre sur un rivage solitaire entre Morges et Lausanne. Tous descendirent sur la plage et s'embrassèrent ; puis les Genevois retournèrent à Genève et les réformateurs se rendirent à Orbe et de là à Grandson.

CHAPITRE NEUVIÈME.

UN VOYAGE AUX VALLÉES DU PIÉMONT ET DES COMBATS AU PAYS DE NEUCHATEL.

(Les derniers mois de 1532.)

Farel chassé de Genève, le cœur plein d'amour ur ceux qu'il avait dû quitter, songeait aux moyens les faire évangéliser, et tout en opérant sa re-aite préparait, comme un général habile, de nou-aux et plus heureux combats. Après avoir salué les rétiens d'Orbe et de Grandson, il se rendit sur bord méridional du lac de Neuchâtel, dans un llage nommé Yvonand, où se trouvait un jeune rétien de vingt-deux ans nommé Antoine Fro-ent, né en 1510, au val de Frières en Dauphiné, un an plus jeune que Calvin et compatriote de Fa-el. Le réformateur invita divers évangélistes à se éunir dans ce village, et vers le milieu d'octobre, n y vit arriver Olivétan, qui n'avait pu rester à Ge-ève après le départ de ses deux amis, Adam, Mar-in (peut-être Martin Gonin des Vallées), Guido (ce n'est point Guido ou Guy de Brès, le réforma-teur belge), qui avec Farel, Saunier, Froment et quelques autres y formèrent un petit concile. Farel

rendit compte de sa mission ; il raconta son voyage aux vallées du Piémont; puis il décrivit la réception orageuse qu'on lui avait faite à Genève. Chacun considérait avec intérêt l'évangéliste fugitif, qui venait d'échapper comme par miracle aux violences des prêtres genevois. Froment surtout ne détachait pas les yeux de dessus le réformateur; chacune des paroles de Farel faisait sur lui l'impression la plus vive; et indigné contre les ministres de la papauté, il s'apitoyait sur le sort des huguenots que les complots du clergé privaient des trésors de la Parole de Dieu. Farel fixant sur lui ses regards : « Allez, lui « dit-il, et essayez si vous pouvez avoir entrée dans « Genève pour y prêcher [1]. » Froment fut troublé, interdit. Il avait de l'instruction et des talents; mais il était jeune, sans expérience et n'avait pas cette fermeté de caractère, cette persévérance, qui distingua les autres réformateurs. Ses sentiments étaient vifs, son imagination ardente, mais son caractère était inconstant et un peu léger; on a cru que c'était la vue des excès de Rome, plus encore que les attraits intérieurs de la Parole de Dieu, qui l'avait attiré vers la Réformation.

« Hélas! mon père, dit-il à Farel, comment affronter « les ennemis devant lesquels vous avez dû fuir? « — Commence, lui répondit Farel, comme je com- « mençai à Aigle, où je fis d'abord le *magister* et « enseignai les petits enfants; tellement que les « prêtres me donnèrent eux-mêmes licence de prê- « cher. Il est vrai qu'ils s'en repentirent bientôt.

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 10.

« Il me semble entendre encore le vicaire s'écrier : « Oh ! que j'eusse plutôt perdu une main, que d'in« troduire cet homme !... car il nous *fera ruiner* « tout notre cas. Mais il était trop tard ; la Parole « de Dieu avait fait une œuvre ; la messe et les « images tombèrent. » Froment, alors plein d'ardeur et de zèle, commençait à se faire un peu à l'idée d'aller dans cette ville *qui chassait les prophètes*. Farel s'en aperçut ; il insista et encouragea son disciple par le souvenir des grands dangers qu'ils avaient courus : « Mon cher Froment, lui dit-il, tu « crains Messieurs de Genève... mais n'étais-tu pas « avec moi quand je plantai l'Évangile sur les terres « de Bienne, par les montagnes, au val Saint« Imier, à Tavanne et près de ce mont que Jules « César fit percer (Pierre Pertuis) ?... N'étais-tu pas « avec moi quand je m'en allai à Neuchâtel et prê« chai au milieu des places, des rues et des villages « circonvoisins ? Ne te souvient-il pas que nous re« çûmes souventes fois nos *censes* (rentes), à savoir « coups et outrages, principalement une fois à Va« lengin, où mon sang est demeuré plus de quatre « ans sur les pierres d'un petit temple, près du« quel les femmes et les prêtres me battaient en « pressant ma tête contre les murailles, *si tellement* « qu'il ne s'en fallut guère qu'ils nous tuassent tous « deux [1] ?... » Ces souvenirs n'étaient pas très encourageants. Quelques-uns appuyaient Farel ; d'au-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 10, 11. — Le manuscrit de Choupard (p. 490), nomme Antoine Boive, aussi du Dauphiné, comme compagnon de Farel. Les deux Antoine accompagnaient-ils le réformateur ? C'est le plus probable. (Voir *Hist. de la Réform.*, IV, liv. XV, ch. VII.)

tres pensaient que le garçon de vingt-deux ans était bien jeune pour être jeté dans un gouffre épouvantable....., car Genève les épouvantait. Froment ne put se décider encore à tenter l'entreprise. Une autre pensée préoccupait Farel.

Ce pieux réformateur avait le cœur tout plein du beau synode des Vallées où l'on avait décidé la traduction de la Bible. Déjà plusieurs fois il avait sollicité Olivétan d'entreprendre ce grand travail ; il revint à la charge soit dans l'assemblée, soit en particulier. Il y a près d'Yvonand des coteaux qui forment comme un labyrinthe tout autour d'une petite rivière. De belles forêts peuplées de chênes majestueux étendent leurs rameaux à une hauteur considérable, en sorte qu'on peut s'y promener sous d'immenses voûtes de feuillage, ce qui a fait donner à cette contrée le nom d'Arcadie. Etait-ce dans une chambre retirée, ou dans ces bois, en foulant aux pieds les feuilles sèches que l'automne avait déjà détachées, que Farel sollicitait Olivétan ? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, il ne le sollicitait plus seulement; il *l'importunait* [1] ; mais celui-ci, — comme Froment pour Genève, — renouvelait ses refus de *s'adventurer* à tel hasard. » Comment, disait-il, faire parler à « l'éloquence hébraïque et grecque le langage fran« çais, lequel n'est que barbarie au regard d'icelle? « Certes, c'est aussi difficile vous le savez que si « l'on voulait enseigner le doux rossignol à chanter « le chant du corbeau enroué... [2] » Farel cherchait à l'encourager ; il le pouvait ; le style d'Olivétan est

[1] Bible d'Olivétan, *Apologie du translateur.*
[2] *Ibid.*

pour le temps d'une élégance remarquable. Mais le cousin de Calvin mettait alors en avant d'autres raisons; il avait certaines craintes. « Il en est d'une « telle entreprise, reprenait-il, comme d'un édi« fice fait pour le public, où chacun danse *à sa* « *propre fantaisie*. Je serai entouré de toutes parts « de *repreneurs*, de *corrigeurs*, de calomniateurs... « Ce ne seront pas nos amis, j'en suis bien assuré, « mais des étrangers dépourvus de charité, des « chrétiens qui philosopheront sur la pointe d'un « *omicron* et mettront en avant mille fausses impu« tations[1]. — » Saint Jérôme a bien entrepris de tels travaux, dit Farel. — « Saint Jérôme! s'écriait « Olivétan, certes il a eu plus de peine à répondre « à de telles gens que dans toute sa besogne! Com« ment le ferais-je, moi qui ne suis qu'un petit page, « un laquais, auprès d'un tel chevalier[2]? Mais Farel l'adjura tellement, qu'Olivétan se vit comme *étreint* à l'entreprendre. Il promit, et l'on savait que ce qu'il promettait il l'exécuterait.

Farel avait gagné une grande victoire. Les Églises françaises auraient une bonne traduction des Écritures. Mais un voyage était nécessaire. « Passez les « Alpes, dit-il à son ami, allez dans les vallées vau« doises; entendez-vous avec les frères touchant « cette version. » Puis se tournant vers d'autres membres du synode : « Et vous, Adam, Martin et « Guido, allez avec lui et prêchez aux Vaudois la « parole qui doit amender leurs erreurs. »

Cette mission qui devait avoir pour conséquence

[1] Bible d'Olivétan, *Apologie du translateur*.
[2] *Ibid.*

la publication de la Bible en français n'était ni sans importance, ni sans danger. Ces évangélistes se proposaient de prendre le chemin le plus direct, celui du Saint-Bernard; mais avant que d'arriver au lac de Genève, ils devaient traverser des terres qui appartenaient au duc de Savoie. Or le duc, le comte de Challans et le sieur de Bellegarde ne se souciaient point que les Vaudois des vallées piémontaises s'unissent aux réformateurs de la Suisse. Les quatre amis résolurent donc de voyager de nuit. Ayant soupé à Yvonand avec Farel et les autres frères, ils se mirent en route aussitôt après le repas. C'était aux derniers jours d'octobre; ils avançaient dans les ténèbres conduits par un guide qui connaissait bien le pays. Ils achevèrent heureusement leur voyage nocturne et arrivèrent le lendemain matin à Vevey avant dîner. Ils se mirent aussitôt à parler de Christ, car ils ne voulaient pas s'abâtardir en oisiveté et nonchalance [1]. Ils vinrent de Vevey à Aigle et y trouvant les chrétiens évangéliques de cette ville réunis pour les recevoir : « Je vous salue en Jésus-Christ, leur dit Adam, et « je vous invite à vous reprendre les uns les autres, « comme il convient à des frères et à des ministres « de la parole de vérité [2]. »

Ils se trouvaient près du joli village de Bex, au milieu des noyers et des vergers qui l'environnent,

[1] « Ab Yvoniaco, a cœna solvimus, et Viviacum venimus pransum, *ubi de Christo locuti sumus...* » (Adam à Farel, des Vallées, le 5 novembre 1532, msc. de Choupard.) La lettre manuscrite dont nous extrayons ces détails n'était pas connue jusqu'à présent.

[2] « Ut si monerent invicem quemadmodum fratres et Verbi veritatis ministros decet. » (*Ibid.*)

en face de la dent pittoresque de Morcles et de la superbe dent du Midi, quand l'un d'eux, Martin, fut attaqué d'un mal grave. Les frères aussitôt cherchent une maison qui reçoive le malade; mais, hélas! cet endroit était si pauvre qu'ils ne purent trouver une chambre convenable pour l'y mettre [1]. Ces pauvres amis, Olivétan, Adam, Guido étaient sur la route avec leur ami souffrant, tristes et ne sachant qu'en faire. Quelqu'un leur dit qu'à une lieue en arrière, au village d'Ollon, se trouvait le ministre Claude qui les recevrait de grand cœur. Ils retournent donc sur leurs pas, et arrivent à Ollon, au milieu de riches ombrages, qui s'étendent au pied de la montagne, sur laquelle se trouvent les beaux sites de Chésières et de Villars. Ils demandent la maison du pasteur, on la leur montre; ils y traînent leur ami; ils heurtent; Claude lui-même ouvre la porte et à la vue d'un homme pâle et défaillant, invite les étrangers à entrer dans sa demeure. Mais tout à coup des pas précipités se font entendre; une personne paraît, rouge de colère, l'œil en feu; une femme violente, méchante, impitoyable et d'un intarissable babil; c'était l'épouse du pauvre pasteur. Elle crie, elle gesticule; au lieu d'être grave comme l'Écriture le demande, elle oublie toute retenue et se *déborde*. « Qu'est cela? « s'écrie-t-elle, un malade... Si tu le reçois dans « la maison, je te quitte [2]. » Claude n'ose dire mot;

[1] «Nullum erat cubiculum.» (Adam à Farel, des Vallées, le 5 novembre 1532, msc. de Choupard.)

[2] « Verum uxor garrula et duræ cervicis, pietate vacans, cœpit minari marito de discessu. » (*Ibid.*)

cette mégère crie encore plus fort; finalement, elle tourne le dos à son mari, aux étrangers, et s'en va en faisant un affreux tapage[1]. Le pauvre Claude était navré, honteux. « Nous ne voulons pas être « cause d'un divorce, dit Adam, nous nous re« tirons[2]. » Le pasteur, homme bon mais faible ne sut pas mettre à l'ordre sa femme et les laissa aller.

Ainsi pas une maison ne s'ouvre dans cette contrée pour recevoir un missionnaire expirant. Les pauvres évangélistes étaient abattus. « Prenons « courage, dit Adam; hâtons-nous d'arriver aux « Alpes[3]. » En effet les quatre voyageurs se remirent en route, Martin sans doute sur un cheval; mais parvenus au delà de Martigny, au pied de la montagne, le mal s'accrut. Martin était à demi mort, Olivétan avait une inflammation d'entrailles et Guido était abîmé de fatigue, il n'y avait qu'Adam qui fût valide. Mais bientôt il est lui-même atteint. Saisi du choléra (c'est l'expression dont il se sert)[4], il se crut enlevé du séjour des humains. Les quatre missionnaires se traînaient avec douleur sur les bords du torrent, dont les eaux tumultueuses troublaient seules le vaste silence qui les entourait. Ils levaient les yeux mélancoliquement vers ces monts gigantesques qu'il leur semblait impossible de gravir, et cherchaient inutilement un refuge dans la plus

[1] « Furibunda abivit. » (Adam à Farel, des Vallées, le 5 novembre 1532, msc. de Choupard.)

[2] « Ne divortii causa essemus. » (*Ibid.*)

[3] « Properamus ad Alpes. » (*Ibid.*)

[4] « Quo mœrore in pede Alpium me *colera* tam crudeliter invasit. » (*Ibid.*)

uvre des chaumières. Une chose pourtant leur tait, la fidélité de leur Maître. « Dieu, se disaient-ls l'un à l'autre, nous fait descendre aux abîmes, quand il lui plaît, mais sa grâce aussi est toute-puissante pour nous en faire remonter [1]. » En ce ment une pauvre maison s'offrit à eux. Ils s'ap-ochent; ils exposent leur infortune; et, ô bonheur! les reçoit moyennant leur argent. Dieu qu'ils aient invoqué adoucit leur mal, et le jour suivant purent reprendre leur voyage, faiblement d'a-rd, mais en étant peu à peu fortifiés par l'air des ntagnes.

Ils avaient dû faire des dépenses extraordinaires, Adam qui tenait la caisse, ayant voulu en re-nnaître l'état, sourit en la voyant. La bonne hu-eur commençait à leur revenir; il montra à ses is son petit sac tout aplati, et leur dit en plai-ntant : « Hélas ! notre bourse aussi a été atteinte de douleurs si cruelles, qu'elle n'a presque plus rien dans le corps [2]. » Ils gravirent la montagne ayant besoin de quelque repos, ils entrèrent dans e auberge située entre Martigny et le couvent de int-Bernard. Ils y remarquèrent bientôt un moine ce monastère; s'approchant de lui et voulant algré leur faiblesse s'acquitter de leur devoir, s lui parlèrent aussitôt de Jésus-Christ et de la râce qu'il donne aux pécheurs. Le moine, qui était e l'ordre de Saint-Augustin, écouta attentivement

[1] « Gratia illius, qui quum videtur nos ducit ad inferos et reducit. » dam à Farel, des Vallées, le 5 novembre 1532, msc. de Choupard.)

[2] «At crumenæ nostræ linteria cœperunt laborare tam aspera, ut ihil prorsus in illarum corpore remanserit. » (*Ibid.*)

leurs paroles. La conversation s'engagea; les évangélistes pressaient vivement l'augustin, au moyen de la sainte Écriture. Il fut touché, convaincu. « Je veux quitter l'Antichrist! » s'écria-t-il. Aussitôt Adam prit du papier, se mit à une table et écrivit : « Voici une lettre pour maître Farel, dit-il au « frère, allez vers lui, et il vous dira ce que vous « avez à faire. » Les évangélistes et le moine se séparèrent. Jusqu'à nos jours des conversions se sont opérées parmi les religieux de ce monastère.

Enfin les quatre amis arrivèrent chez les Vaudois, qui écoutèrent avec bonheur leurs paroles de vérité et d'amour; on vit même de ces pâtres des Alpes faire deux journées de chemin pour les entendre[1]. Ces pauvres chrétiens remirent à Olivétan pour l'impression de la Bible la somme immense pour eux de cinq cents écus d'or[2] et demandèrent que l'on en hâtât la publication. Olivétan et les barbes s'entendirent. Ici finit cet épisode qui n'a peut-être de l'intérêt, que parce qu'il se rapporte à l'histoire de la traduction protestante française des saintes Écritures.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Farel, ses regards étaient fixés sur une autre contrée. Le jeune et doux Fabri, que le réformateur aimait comme un père aime son fils, qui prêchait alors dans la ville de Neuchâtel, vit un jour arriver des paysans, députés du village de Bôle, paroisse de Boudry. Ces bonnes gens le supplièrent de venir s'établir au

[1] « Veniunt a locis distantibus a nobis, itinere duorum dierum. » (Adam à Farel, des Vallées, le 5 novembre 1532, msc. de Choupard.)

[2] « Ad typographum dati sunt quingenti aurei. » (*Ibid.*)

lieu d'eux. Le curé de la paroisse, homme de m, du reste, regardait l'Évangile, non comme la oclamation de la grâce, mais comme une seconde ., plus parfaite que la première. Ayant entendu s réformateurs s'élever contre la corruption qui gnait dans l'Église, il s'était mis d'abord avec ıx; mais il avait bientôt hésité et reculé, en voyant ıe leur nouvelle morale reposait sur une nouvelle i. En effet, les ministres qui prêchaient dans cette ontrée disaient que l'Évangile a substitué aux ordonnances mortes de la loi une parole régénératice; que la religion de Christ ne consiste pas dans s pratiques ordonnées par les prêtres ou même ans une moralité purement extérieure, mais dans n cœur nouveau duquel procède une vie nouvelle. La loi, disait plus tard Calvin, est comme la grammaire qui, après avoir enseigné les premiers éléments, renvoie ses disciples à la théologie ou à telle autre science, afin qu'ils soient consommés. » Le curé de Boudry se fût estimé trop heuux de voir ses paroissiens doués de cette moralité térieure qui ne suffisait point aux évangéliques. élé docteur de la loi, il se tourna donc contre les octeurs de la grâce et ce fut alors que quelques ommes pieux de l'endroit coururent à Neuâtel.

Fabri suivit ces bonnes gens, et ce doux et moéré chrétien se vit aussitôt appelé à une rude camgne. Le village de Bôle était pour le réformateur; petite ville de Boudry pour le curé. Il y avait ıns la paroisse deux temples, l'église et une chaelle dite de Pontareuse, située dans un lieu bas et

écarté; le gouvernement décida que celle-ci serait à l'usage des deux partis. Plusieurs catholiques, plus fanatiques que leur curé, tramèrent un complot pour s'opposer au culte des réformés. Le premier dimanche de novembre 1532, ceux-ci descendirent paisibles et joyeux dans la vallée sauvage, où coule le torrent de la Reuse, et où quelques restes du petit temple subsistent encore. Ils entrèrent dans la chapelle, s'assirent sur les bancs et Fabri monta en chaire. Pendant ce temps les catholiques ceints de leurs épées[1], ce qu'ils ne faisaient pas d'ordinaire, entraient dans la chapelle et se rangeaient vers l'autel sans mot dire. Fabri prêchait.

Tout à coup les cloches sonnent la charge à la volée et couvrent la voix du prédicateur. Plus celui-ci supplie qu'on le laisse finir, plus les catholiques qui sont dans le clocher sonnent fort..... Alors ceux qui sont dans l'église commencent à s'agiter, ils frappent, ils crient... Fabri, voyant ce désordre et cette profanation, s'arrête et sort de l'église. A peine l'a-t-il quittée que les catholiques, qui sont près de l'autel, courent vers la porte du temple, la ferment, tirent leurs épées et fondent en furieux sur les réformés, surpris, incertains, désarmés[2]. Le désordre était immense, mais ce fut ce qui sauva les innocents. Nul ne distinguait ses amis de ses ennemis; chacun frappait le premier qu'il rencontrait. Un ou deux évangéliques s'efforçaient d'ouvrir la

[1] « Gladiis omnes ejusdem factionis præter consuetudinem cincti. » (Fabri à Farel. — Msc. de Choupard.) Les détails que nous extrayons de cette lettre manuscrite n'ont pas encore été donnés.

[2] « Illi plusquam insani, recta irruerunt in nos, gladiis evaginatis. » (*Ibid.*)

rte; enfin, ils réussissent; ils sortent, mais leur po-
ion ne fait ainsi qu'empirer. «Leurs adversaires, charmés de pouvoir enfin les reconnaître, se jetèrent sur eux *comme des loups*, dit un témoin oculaire, sur de simples brebis, en poussant des cris et des menaces de mort [1]. » « Que Dieu nous sauve! » s'écriaient ces pauvres gens, çà et là dis-
rsés. Enfin, ils parvinrent tous, miraculeusement
ur ainsi dire, mais avec de nombreuses contusions,
egagner leurs demeures. Ils étaient heureux d'être
paix : « Notre très bon Père céleste, disaient-ils,
a combattu pour nous avec puissance [2]. » Les
mes et les bâtons n'avaient fait qu'accroître leur
pugnance pour cette théocratie tyrannique, que
s hommes avaient substituée au doux Évangile de
sus-Christ.

Le lendemain, quelques réformés se rendirent à
euchâtel, contre l'avis de Fabri qui voulait atten-
re la délivrance du Seigneur et non des hommes.
es amis les arrêtant sur la route, ils leur racon-
rent le guet-apens dont ils avaient failli être les
ictimes. Tous les villages entre Boudry et Neu-
hâtel furent en émoi, et les paysans d'Auvernier et
e Colombier se mirent sous les armes, prêts à se
indre aux Neuchâtelois, s'ils venaient au secours
e leurs frères [3]. Le conseil de Neuchâtel arrêta que
orénavant le temple de Pontareuse serait entière-
nent aux réformés.

[1] «Lupina rabie, oviculos aggrediuntur, mortem minantes. »
Fabri à Farel. — Msc. de Choupard.)

[2] « Optimus pater qui pro nobis potenter adeo pugnavit. » (*Ibid.*)

[3] « Accincti ad arma toto spectarunt die si Neocomenses proficiscentur. » (*Ibid.*)

Les catholiques étaient décidés à n'en pas tenir compte. Le jour de Noël étant arrivé, le prêtre avait déjà chanté deux messes avant l'heure fixée pour la prédication évangélique ; et au moment où les réformés arrivaient, il commença résolûment la grand'messe « avec de grandes chansons bien lon« gues, » quoiqu'il n'y eût presque personne pour l'entendre. Les réformés prirent patience ; mais au moment où le service finissait et où ils espéraient que leur tour était enfin venu, ils virent avec étonnement les catholiques arriver en foule. Fabri voulut alors monter en chaire, mais il eut grand'peine ; l'un le poussait d'un côté, l'autre de l'autre et tous criaient contre lui[1]. L'ordre s'étant un peu rétabli, l'un des réformés alla, selon la coutume, prendre un calice pour célébrer la cène. Le prêtre, qui était resté dans l'église et surveillait ce qui se faisait, frémit à cette vue, se précipita sur le pauvre bedeau, et lui arracha le vase en criant au sacrilége. Les amis des prêtres veulent cette fois en finir. « Quelques-uns, comme des lions furieux, se ruent « sur les réformés à grands coups de poing, et l'un « d'eux plante son couteau dans l'un des *gouver*« *neurs* (conseiller de commune sans doute) ; mais « Dieu, ajoute le document qui le rapporte, permit « qu'il ne perçât que les habits. » Ceci ne termine point la bataille. D'autres, courant à une chambre derrière l'autel, où ils avaient caché de gros bâtons en donnent tout autour d'eux de fortes volées. Les femmes se précipitent dans les vignes, arrachent

[1] Requête de MM. les gouverneurs de Bôle à MM. les maîtres bourgeois de Neuchâtel. (Msc. de Choupard.)

halas et les rapportent à ceux de leurs maris avaient ni bâtons, ni couteaux. Quelques-uns t de la chapelle, et prennent des pierres pour er au ministre, qui était encore en chaire, et nmer. De toutes parts on fondait sur les pau-vangéliques en criant : « Méchants chiens ! » tier même de Boudry, dont le devoir était de nir l'ordre, se mit de la partie, jeta loin de robe d'office, et poussant des cris, frappa rt que tous les autres. Le curé, qui aimait a loi, avait soudain perdu l'équilibre. En-é, hors de sens, en pourpoint, tête nue comme gand[1], il commandait la bataille. Ses amis ournis d'arquebuses, de pieux, de dagues et es *harnais*, voyant que les évangélistes s'é-groupés autour de leur pasteur, pour lui la vie, se jetèrent sur eux, prétendant en n grand nombre. « Mais Dieu voulut qu'on tât ce loup par le chemin, dit le document iel, et qu'on le repoussât dans sa caverne. » du curé qu'il est question.) Les réformés, qui nt les coups du mieux qu'ils pouvaient, sim-nt avec les mains, parvinrent enfin à gagner naisons. Ils racontaient aux leurs ce qui s'é-ssé et rendaient grâces à Dieu. « Oh ! s'é-ent-ils tout émus, c'est un grand miracle qu'il en ait point eu de tués. Mais le Seigneur Jésus-st est un bon Berger; il garde si bien ses is, au milieu des glaives, du feu, des lions,

iête de MM. les gouverneurs de Bôle à MM. les maîtres bour-Neuchâtel. (Msc. de Choupard.)

« voire de la mort, que les loups ne peuvent le « ravir de sa main[1] ! »

Tandis que ces scènes humbles et paisibles se passaient dans les maisons évangéliques, le curé triomphait dans l'église. A peine la bataille était-elle terminée par la retraite des réformés, que fier de la victoire qu'il avait remportée avec des pierres et de gros bâtons, ce prêtre avait posé le pieu dont il s'était armé, s'était couvert la tête, avait arrangé son pourpoint un peu en désordre, mis ses habits sacerdotaux et était entré dans l'église de Boudry, l'air grave et composé. La voyant pleine et voulant tirer parti de l'avantage qu'il avait obtenu, il était monté en chaire, et s'était écrié en sa burlesque éloquence : « Des étrangers viennent d'eux-mêmes « en ce pays. L'un arrive de Paris, l'autre accourt « de Lyon, un troisième de je ne sais où. Celui-ci se « fait appeler maître Antoine, celui-là maître Berthoud, un troisième maître Guillaume, un qua- « trième maître Froment, avec *orge* ou *avoine*... Ils « portent *un livre* en leurs mains et se vantent d'avoir « le Saint-Esprit. Mais s'ils avaient le Saint-Esprit, « auraient-ils besoin d'un livre? Les apôtres qui « étaient, eux, pleins du Saint-Esprit, entendaient « sans livre toutes les langues et tous les mystères. « Mes frères! voulez-vous croire un étranger plutôt « qu'un homme du pays, que vous connaissez? Ne « vous arrêtez point avec ces diables; ils vous mè- « neraient en enfer; mais venez toujours à confesse, « comme tous vos devanciers l'ont fait; ouvrez-

[1] Requête de MM. les gouverneurs de Bôle à MM. les maîtres bourgeois de Neuchâtel. (Msc. de Choupard.)

« vous à moi sur les sept péchés mortels, sur les « cinq sens de nature et sur les dix commande- « ments. Ne craignez pas ; vos consciences seront « lavées de tout mal. Mettez-moi à mort en cas que « je ne vous prouve pas tout ce que je vous ai « dit.[1] » Les catholiques sortirent de l'église fort glorieux de ce beau discours.

Quelques amis des réformés coururent à Fabri et lui rapportèrent que le prêtre s'offrait à prouver tout ce qu'il avait dit, en particulier, qu'il délierait des sept péchés mortels et de ceux des cinq sens. Fabri, sans perdre de temps, se présenta à M. le châtelain et à MM. les conseillers de Boudry, et demanda une dispute publique, s'offrant même à la mort, au cas qu'il ne montrât pas que tout ce qu'il avait prêché était vrai, et que ce que le curé avait dit était faux. Le prêtre refusa nettement la dispute publique ; il n'aimait pas ces sortes de combats, et s'en dédommagea d'une autre manière.

Un jour qu'il s'était mis à la fenêtre en déshabillé, et regardait les oiseaux qui volaient dans l'air et les gens qui marchaient dans la rue, il aperçut Fabri qui passait devant sa maison. Tout ému, il l'appelle, il l'accable d'injures : « Banni ! lui dit-il en « mettant la tête hors de la croisée, faussaire ! Dis- « moi, pourquoi corromps-tu l'Écriture sainte ? » Fabri, espérant que le prêtre lui accordait la dispute qu'il avait tant demandée, lui répondit : « Descen- « dez, apportez votre Bible ; nous prendrons un « clerc qui puisse la lire au peuple et je vous mon-

[1] Requête de MM. les gouverneurs de Bôle à MM. les maîtres bourgeois de Neuchâtel. (Msc. de Choupard.)

« trerai que je ne la fausse pas. » A ces mots, le curé effrayé, s'écria : « Je n'ai que faire de dis- « puter avec un *banni* tel que toi, » et il se retira précipitamment de la fenêtre. Tels étaient les combats que devaient soutenir les réformateurs pour transformer l'Église. Cette transformation avançait et bientôt toute la principauté de Neuchâtel allait être gagnée à la Réformation.

Elle pénétrait alors (1532) dans les régions des montagnes parmi les bergers et les chasseurs du Locle et de la Chaux de Fonds. Claude d'Arberg, qui avait tant chassé dans ces montagnes, y avait fait bâtir un temple à saint Hubert, patron des chasseurs. Ce saint Hubert ayant été rencontré par un ours, la bête avait tué le cheval; mais le saint étant monté sur l'ours, était ainsi revenu chez lui au grand étonnement de tous. Un plus redoutable chasseur allait dompter les ours de ces montagnes. Jean de Bély, l'évangéliste de Fontaine, s'étant rendu au Locle lors de la foire de sainte Madeleine, Madame Guillemette de Vergy le fit aussitôt saisir et l'obligea à disputer pendant deux heures en sa présence avec le curé, Messire Besancenet. « Qu'on « le mette en prison ! » dit la comtesse Guillemette, choquée de ses doctrines; mais tandis que la haute dame était si irritée de ce qu'elle avait entendu, le curé, homme très débonnaire, intercédait très affectueusement en faveur de l'hérétique. La dame le lui relâcha, et le bon prêtre, tendant les bras à Bély, le conduisit gracieusement à la cure, et but avec lui du vin blanc. Quelques-uns commençaient à dire que les ours des montagnes s'apprivoisaient.

Du Locle, l'Évangile arriva à la Chaux de Fonds, et de la Chaux de Fonds aux Brenets [1]. Ces bons montagnards avaient sorti leurs images de l'église, voulant *adorer Dieu en esprit et en vérité*, et déjà ils s'apprêtaient à les briser et à les jeter dans les eaux du Doubs, lorsqu'ils virent paraître deux bœufs magnifiques que menaient quelques dévots habitants d'un village voisin de la Franche-Comté. « Nous « vous offrons ces bêtes, dirent les Francs-Comtois, « en échange de vos tableaux et de vos statues. » « Prenez-les! » s'écrièrent les gens des Brenets. Les Francs-Comtois recueillirent les *idoles*, les Neuchâtelois emmenèrent les bœufs, et « chacun, dit un « chroniqueur, crut avoir fait un bel échange. »

Dans tout le pays de Neuchâtel, sauf un village, la croyance évangélique s'établissait, sans le souverain, sans les seigneurs, et malgré eux. Une main plus puissante que la leur, brisait les liens, enlevait les obstacles et émancipait les âmes. La Réformation triomphait et après l'œuvre de Dieu, c'était celle de Farel [2].

[1] En 1534.
[2] Chambrier, *Hist. de Neuchâtel*, p. 229.

CHAPITRE DIXIÈME.

LE MAÎTRE D'ÉCOLE ET CLAUDINE LEVET.

(Novembre et décembre 1532.)

Farel, voyant ses travaux couronnés, dans ces diverses localités, d'un triomphe que tout annonçait devoir être définitif, portait ses regards avec d'autant plus d'ardeur sur Genève. Les nombreuses victoires de Neuchâtel et de Vaud lui semblaient garantir celles qu'il remporterait dans la ville des huguenots. Il y avait pourtant de grands obstacles. Un parti fanatique dirigé par les moines et les prêtres, était opposé à tout changement, et même les catholiques éclairés qui voulaient l'abolition des criants abus, ne cessaient de répéter que l'Église devait être premièrement maintenue et ensuite seulement améliorée. « Ce n'est pas assez d'une épu« ration, disait Farel, il faut une transformation! » Mais qui l'opérera ? Il avait été banni de Genève, et pour le moment, il ne pouvait y retourner.

Froment, jeune, pauvre, simple, mais intelligent, s'était refusé à entreprendre une tâche si difficile. Farel revint à la charge. Froment ne comprenait

s que ce fût à un jeune homme de vingt-deux ans e l'on confiât l'attaque de l'un des postes les plus ts de l'ennemi. « Ne crains rien, lui dit Farel, u trouveras à Genève des hommes tout prêts à te recevoir, et ton obscurité même te gardera; Dieu sera ton conducteur et protégera ta sainte entreprise[1]. » Froment se rendit, mais humilié; voyant la tâche qui lui était confiée, il tomba genoux : « O Dieu, dit-il, je ne me fie à nulle puissance humaine, je me remets entièrement à toi. A toi je remets la cause, te priant de la conduire puisqu'elle est tienne[2]. » Il n'était pas seul prier. Le troupeau d'Yvonand, ému de cette cation qui allait lui enlever son pasteur, disait : O Dieu, donne-lui la grâce d'être utile pour l'avancement de ta Parole ! » Les frères s'embrassèrent Froment partit, « s'en allant à Genève, dit-il lui-même, avec prières et oraisons. » C'était le novembre 1532.

Il arriva à Lausanne; de là, longeant le lac, il se rigea vers Genève. Le pauvre jeune homme s'artait quelquefois sur la route, et se demandait si entreprise qu'il allait commencer n'était pas une lie. « Non, disait-il, je ne reculerai pas; c'est par les choses petites et débiles de ce monde que Dieu vient à confondre les grandes. » Et il se remettait n chemin.

Les Genevois étaient alors fort préoccupés des ignes du ciel. Une lueur étrange brillait dans le

[1] « Obscuritatem nominis præsidio futuram, Deum itineri ducem et epto patronum. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 47.)

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 12.

firmament ; toutes les nuits les regards étaient fixés sur une longue traînée de lumière ; et les plus savants cherchaient à deviner les pronostics que l'on pouvait faire là-dessus : « Au renouvellement de « la lune, dit un manuscrit, apparut une comète, à « deux heures du matin, qui fut en vue du 26 sep- « tembre jusqu'au 14 du mois suivant; en ce temps- « là arriva à Genève Antoine Froment[1]. » Plusieurs huguenots, indignés de l'accueil fait à Farel, désespéraient de voir Genève se réformer et ses libertés assises sur une solide base. Quelques-uns, toutefois, amateurs d'astrologie, se demandaient si cette lueur merveilleuse n'annonçait pas qu'une divine lumière allait aussi éclairer le pays. On attendait ; Froment parut.

Le jeune Dauphinois fut d'abord fort embarrassé. Il cherchait à lier conversation avec l'un ou avec l'autre ; mais on était fort bref avec l'étranger. Il espérait trouver quelque « connaissance avec qui il « pût se retirer sûrement, familièrement ; » mais il ne rencontrait que des visages inconnus. « Hélas ! « disait-il, je ne sais plus que faire, sinon m'en re- « tourner, car je ne trouve nulle *entrée* pour prê- « cher la Parole[2]. » Se rappelant alors les noms des principaux huguenots, des amis de Farel, qui selon celui-ci devaient lui faire le meilleur accueil, Froment résolut de s'adresser à eux et il alla heurter à la porte de Baudichon de la Maisonneuve, de Claude Bernard, de J. Goulaz, de Vandel, d'Ami Perrin... Mais, chose étrange, il trouve partout des

[1] Msc. de Badollet. — Biblioth. de Berne, *Hist. helv.*
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 13.

airs embarrassés, des figures allongées. La chétive apparence du jeune Dauphinois déconcertait même les mieux disposés. Farel, pensaient-ils, aurait bien pu envoyer un docteur et non un ouvrier... Genève était une ville importante, lettrée. Il y avait dans le clergé romain des hommes de capacité. Il fallait leur opposer un ministre de bonne apparence, un docteur bien affermi..... Les huguenots éconduisaient le chétif. « Ah! se disait Froment en retour« nant dans son hôtellerie, je les ai trouvés tant « froids, tant craintifs et si effarouchés de ce qu'on « a fait à Farel et à ses compagnons, qu'ils n'osent « se manifester, et encore moins me recevoir dans « leurs maisons... » Confus, attristé, de voir tous ses plans renversés, il s'en allait rêveur dans la rue, les yeux en terre. Il rentra dans son auberge, s'enferma dans sa petite chambre et se demanda ce qu'il devait faire. Ceux qui semblaient vouloir ouïr l'Évangile, le regardent d'un œil de mépris. S'il aborde quelqu'un, on lui tourne le dos. Pas une seule porte ne s'ouvre à la Parole de Dieu... Son esprit s'aigrit au dedans de lui. Ennuyé, abattu, il plie sous le poids et perd courage. « Je « suis grandement tenté de repartir, » dit-il [1].

Froment se rendit vers le maître de l'hôtellerie, paya son compte, se chargea de son petit paquet et, sans prendre congé des huguenots, il se dirigea vers la porte de Suisse, et sortit de la ville. Mais à peine avait-il fait quelques pas, qu'il s'arrêta; il lui semblait qu'une main invisible le retenait : une voix

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 13.

s'élevait dans sa conscience et lui criait qu'il était coupable ; une force plus grande que celle de l'homme le contraignait à retourner sur ses pas. Il regagne sa chambre, s'y enferme, s'assied, pose les deux coudes sur la table et mettant la tête dans ses deux mains, il se demande ce que Dieu veut[1]. Il se mit à prier et il lui sembla voir se réaliser cette promesse : *Je t'enseignerai le chemin dans lequel tu dois marcher*. Il se rappela ce que lui avait dit Farel et ce que ce réformateur avait fait à Aigle. Un éclair illumina son âme. On ne veut pas de lui dans Genève parce que son aspect est méprisable. Eh bien, il entreprendra dans l'humilité l'œuvre que Dieu lui donne ; et puisqu'on le rejette comme évangéliste, il se fera maître d'école.

Froment, dans ses courses, avait rencontré un nommé Le Patu, homme peu connu du reste. Froment lui demanda s'il pourrait lui procurer un local pour une école. Le Patu répondit qu'il y avait la grande salle de chez Boytet à la Croix d'Or, près de la place du Molard[2]. Ils s'y rendent ensemble ; Froment en mesure de l'œil les dimensions et loue cette chambre. Il respire ; il a maintenant le pied à l'étrier ; il ne lui reste plus qu'à se mettre en selle et commencer la course. Il fallait trouver des écoliers ; avec l'aide de Dieu, Froment ne désespère de rien. De retour dans son auberge, il rédige un avis, en fait plusieurs copies de sa plus belle main,

[1] « Cum jam pedem ex urbe efferret, nescio qua vi humana majore, se vel reluctantem revocari sensit. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 47. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 13.)

[2] L'enseigne de la Croix d'Or est encore sur la maison ; mais ce n'était pas une auberge comme on l'a dit.

sort avec ces feuilles et les placarde lui-même dans tous les carrefours. Voici ce qu'on lisait sur ces écriteaux : « Il est venu un homme en cette ville, « qui veut enseigner à lire et à écrire, en français, « dans un mois, à tous ceux et celles qui voudront « venir, petits et grands, hommes et femmes, même « ceux qui jamais ne furent en école. Et si dans le- « dit mois, ils ne savent lire et écrire, ne demande « rien de sa peine. Lequel ils trouveront en la « grande salle de Boytet, près du Molard, à l'en- « seigne de la Croix d'Or. Et là on guérit beaucoup « de maladies pour néant. »

Ces « écriteaux ayant été *plaqués* par la ville » beaucoup de passants s'arrêtèrent pour les lire. Les avis étaient partagés. « Je l'ai ouï parler, » disaient quelques-uns avec lesquels il s'était entretenu, « il *dit* bien. » — D'autres trouvaient que la promesse d'apprendre à lire et à écrire en un mois était suspecte. A quoi des hommes plus bienveillants répliquaient qu'en tout cas ce n'était pas à leur bourse qu'il en voulait. Mais les prêtres et les dévots étaient irrités. « C'est un diable, s'écriait « un prêtre du milieu de la foule; il enchante tous « ceux qui vont l'entendre. A peine l'a-t-on ouï « que ses mots magiques vous ensorcellent[1]. »

Toutefois l'école s'ouvrit, et il ne manqua pas de eunes écoliers. Froment qui avait de l'esprit (son ivre sur les *Actes et Gestes de Genève* le prouve), enseigna simplement et clairement. Avant de congéier son jeune auditoire, il ouvrit le Nouveau Tes-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 14.

tament, il en lut quelques versets, et les expliqua d'une manière pleine d'intérêt, puis (il avait quelques connaissances en médecine) il demanda à ses jeunes auditeurs s'il se trouvait un malade dans leur famille et distribua d'innocents remèdes. C'était par l'enseignement de l'esprit et la guérison du corps que l'évangéliste se frayait le chemin pour parvenir à la conversion du cœur. L'école et la médecine sont de grands aides missionnaires. Les enfants coururent à la maison et racontèrent le tout à leurs parents. Les mères interrompaient leurs occupations pour les écouter; les pères même, surtout les huguenots, se faisaient tout raconter. Il y avait de ces filles et de ces garçons dont le babil ne tarissait pas; ils abordaient même « plusieurs hommes « et femmes dans la ville, les invitant à venir ouïr « *cet homme*[1]. » Bientôt la cité fut pleine du maître d'école qui parlait si bien le français.

Plusieurs adultes se décidèrent à l'entendre, ou pour s'instruire, ou par curiosité, ou par moquerie. Des femmes pourtant arrêtaient leurs maris; des plaisants lançaient leurs brocards et des prêtres leurs anathèmes. Mais rien ne put arrêter le courant, car on pensait que le maître parlerait contre la vie des prêtres, contre la messe, contre le carême... Ces bons huguenots, en traversant les rues, entendaient autour d'eux « de grands murmures, « moqueries et autres dictons[2]. » Ils se placèrent derrière les enfants et prêtèrent l'oreille. Froment commença. « Il dit bien! » remarquaient ses audi-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 14.
[2] *Ibid.*

teurs. Il tint même plus qu'il n'avait promis; il enseigna l'arithmétique, ce qui fut très agréable aux Genevois, un peu calculateurs de leur nature. Toutefois c'était le sermon que les auditeurs attendaient; ce fut tout autre chose que ce qu'ils avaient cru : une homélie au lieu d'une philippique. Froment, dans ses leçons, lisait tantôt une histoire de la Bible, tantôt un discours du Sauveur, donnant l'Écriture comme Écriture de Dieu, expliquant en passant quelques mots difficiles, puis appliquant affectueusement la doctrine à la conscience de ses auditeurs. Ils étaient tout oreilles; la tête en avant, la bouche ouverte; chacun semblait craindre de perdre une parole; quelques garçons jetaient un regard de triomphe à ceux qu'ils avaient amenés. Froment remarquait avec joie l'effet produit par son enseignement. « Ils étaient fort étonnés, car jamais ils n'avaient ouï telle doctrine[1]. » Quelques-uns commençaient à comprendre que le christianisme évangélique ne consistait pas à se moquer des prêtres et de la messe, mais à connaître et aimer le Sauveur. « Ceux qui l'entendaient concevaient en leur cœur quelque intelligence de la vérité[2]. »

Les succès de cette simple instruction dépassèrent bientôt les espérances du maître. Ceux qui l'avaient entendu racontaient les beaux discours qui se faisaient à la Croix d'Or. « Venez, disaient-ils, car il « enseigne autrement que les prêtres et il ne de- « mande rien pour sa peine! » « Bien, disaient « quelques bourgeois plus ignorants que les autres,

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 14.
[2] *Ibid.*

« nous irons l'entendre ; nous apprendrons à lire « et à écrire, *et nous verrons ce que c'est qu'il dit*[1]. » Hommes, femmes et enfants accouraient dans la salle ; c'était à qui serait le premier[2]. Le pauvre homme, que les Genevois avaient repoussé, avait tout à coup grandi à leurs yeux. Les discussions entre huguenots et mamelouks, les prétentions du duc de Savoie et de l'évêque de La Baume furent oubliées ; il ne fut plus question que de l'évangéliste. A l'époque de la Réformation, rien ne frappait plus que la grande différence qui se trouvait entre l'instruction donnée par les prêtres et celle des réformateurs. « Leur enseignement, disait-on, « n'est pas chose tant froide, tant maigre et tant « morte, comme celle de la papauté. Messieurs nos « maîtres entonnent il est vrai assez haut, et pro« clament tout ce qui plaît à leurs chaperons; mais « ils gazouillent les choses divines d'une manière « profane ; leurs propos n'ont aucune révérence de « Dieu et l'on n'y voit que braverie et affectation... « Dans ceux-ci, au contraire, au lieu de paroles et « caquet, il y a vertu et efficace, un esprit vivifiant « et une puissance divine[3]... »

Les amis des prêtres ne pouvaient entendre des discours semblables, sans concevoir les plus vives alarmes. « Bah ! bah ! disaient-ils, vous parlez « comme si cet homme vous avait enchantés. Par « quels sons, par quelles figures, par quelles opé-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 14.

[2] « A viris et fœminis certatim ad Fromentium itum. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 48.)

[3] Calvin, *passim*.

:ations magiques, vous a-t-il ensorcelés? Ou bien
est-ce peut-être par de belles paroles, de belles
promesses, ou d'autres moyens de séduction, —
les espèces sonnantes?... » Dès lors quand on
yait passer dans la rue une femme qui suivait les
semblées de la Croix d'Or : « C'est une *enchantée,* »
sait-on tout haut;. et si un homme survenait :
Dh! oh! l'*enchanté*[1], écoute! » lui criait-on. On
sait des plaintes, des reproches amers; on en-
ndait des signes d'improbation. Mais « malgré
tout ce mouvement contraire, le nombre des audi-
teurs croissait de jour en jour. Plusieurs même
de ceux que la curiosité avait amenés, étaient
intéressés, éclairés, émus, et en s'en retournant,
ils louaient et glorifiaient Dieu[2]. »

Tous n'étaient pourtant pas gagnés à l'Évangile.
ertains chefs huguenots, Ami Perrin, Jean Goulaz,
tienne d'Adda et d'autres encore ne prenaient
as grand goût aux sermons du prédicant; mais
s croyaient que cette nouvelle doctrine qui tom-
ait du ciel, renverserait la domination des prê-
'es et des mamelouks; aussi n'hésitèrent-ils pas
se ranger parmi les auditeurs de Froment et à
appuyer énergiquement dans la ville[3]. Bientôt ce
it bien pis encore. Quelques auditeurs de Froment
ivitèrent certains prêtres un peu libéraux à venir
ntendre le maître d'école. La pensée de s'asseoir
ır les bancs de la Croix d'Or, effrayant ces ecclé-
astiques, les huguenots leur répétèrent les paroles

[1] Msc. de Badollet, Biblioth. de Berne, *Hist. helv.*
[2] Froment, *Gestes de Genève,* p. 14 et 15.
[3] Registres du Conseil du 31 décembre 1532.

du *Français* : « Vraiment, dirent les prêtres, ces « doctrines sont bonnes et on ferait bien de les re« cevoir. » « Oh! disaient certains bourgeois, les « clercs qui faisaient tant les braves, sont mainte« nant eux-mêmes convertis!... »

L'alarme s'accrut. Les moines et les prêtres les plus bigots entraient dans les maisons, s'adressaient aux groupes formés sur la place publique, et se moquaient de la doctrine de Froment et de sa personne... « Voulez-vous vous arrêter après ce « diable? disaient-ils. Que peut savoir ce petit *fo*« *lâton* qui n'a que vingt-deux ans? — Ce fou, « répondaient les amis de Froment, vous apprendra « à être sages... Ce diable chassera le diable du « milieu de vous[1]. »

Il se faisait alors en effet dans Genève une œuvre étonnante; plusieurs âmes étaient gagnées à la foi évangélique, et comme aux temps des apôtres, ce furent des femmes de distinction qui crurent les premières[2]. Paule, femme de Jean Levet, probablement la même que Pernette de Bourdigny, dont le mari s'appelait en effet Jean Levet, était fille du seigneur de Bourdigny, dans le mandement de Peney; les membres de cette maison étaient qualifiés de nobles ou *damoiseaux* dès le treizième siècle, et plusieurs d'entre eux furent syndics à Genève[3]. Cette dame, préparée par les enseignements des

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 13.

[2] « Des femmes de qualité se joignirent à Paul et à Silas.» (*Actes* XVII, 4.)

[3] Galiffe, *Notices généalogiques*, I, p. 446. Les deux noms de baptême commençant par un P, l'erreur a pu être facile.

évangélistes qui avaient précédé Froment, « était devenue fort fervente à la Parole. » Elle désirait vivement amener à l'Évangile sa belle-sœur Claudine, épouse d'un bon citoyen, Aimé Levet. Celle-ci « honnête femme, fort dévote, superstitieuse à merveille », était droite, sincère, et plus d'une fois avait combattu avec zèle les opinions de sa belle-sœur. Un jour que Paule était chez Claudine, elle la conjura de venir entendre le maître d'école. « J'en ai « une si grande horreur, répondit la belle-sœur, « que de crainte d'être enchantée, je ne veux ni « le voir, ni l'ouïr. — Il parle comme un ange, « répondit Paule. — Je l'estime, moi, être diable, repartit Claudine. — Si tu l'entends, tu « seras sauvée. — Et moi, je crois que je serais « damnée. » Ainsi luttaient ces deux femmes. Paule ne se découragea pas. « Entends-le au moins « une fois, » dit-elle ; puis elle ajouta avec émotion : « De grâce, une fois pour l'amour de moi ! » Elle l'obtint enfin, quoique avec grande peine.

Dame Claudine, tout en cédant aux instances de sa sœur, résolut de bien se défendre. Elle s'arma soigneusement de tous les antidotes indiqués en pareils cas ; elle fixa sur ses tempes des feuilles de romarin fraîchement cueillies ; elle frotta son sein d'une cire vierge[1] ; elle suspendit à son cou des reliques, des croix, des chapelets et, munie de toutes ces amulettes, se rendit à la Croix d'Or avec Paule. « Je vas, disait-elle, trouver un enchanteur, »

[1] « Recente verbena tempora victa, cera virgine pectus munita. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 50.)

tant elle était *embabuynée* (enjôlée[1]). Elle se promettait alors de ramener dans le bercail la damoi selle de Bourdigny.

Claudine entre dans la salle et s'assied en fac du magicien par moquerie et dérision, dit le chro niqueur. Froment paraît; il a un livre à la main. I monte, selon sa coutume, sur une table ronde, afi d'être mieux entendu[2]; il ouvre son Nouveau Testa ment, en lit quelques paroles, puis il les applique Claudine, sans se soucier nullement de l'assemblée et voulant afficher son catholicisme, se signe à plu sieurs reprises, faisant avec la main de grandes croi sur sa poitrine, et prononce en même temps quel ques prières. Froment continue son discours et dé ploie les trésors de l'Évangile. Claudine lève enfi les yeux, étonnée de ce qu'elle entend, et regard le ministre. Elle écoute; bientôt il n'y a pas dar toute l'assemblée un auditeur plus attentif. La voi de Froment toute seule se fût « évanouie, » ma elle entre dans l'entendement de cette femm comme portée par l'Esprit de Dieu. On dirait qu'el mange les paroles du prédicateur. Cependa un grand combat se livre en elle. Cette doctrin est-elle vraie, se disait-elle, puisque l'Église n'e parle pas? Ses regards se portaient obstinément su le livre du maître. Ce n'était pas un missel, pas u bréviaire... Il lui semblait tout plein de vie.

Froment « ayant *parachevé* le sermon, » les enfant et les adultes se levèrent et s'apprêtèrent à sortir. Claudine restait à sa place; elle regardait le maître;

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 16.
[2] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 49.

enfin elle s'écria à haute voix : « Ce que vous avez « dit est-il véritable? — Oui, dit le réforma« teur. — Se prouve-t-il tout par l'Évangile? — « Oui. — Est-ce que la messe ne s'y trouve point? « — Non. — Et votre livre, duquel vous avez « prêché, est-il un vrai Nouveau Testament? — « Oui. » Madame Levet désirait ardemment l'avoir. Elle prit courage et dit : « Eh bien, prêtez-le« moi. » Froment le lui donna; Claudine le plaça soigneusement sous sa mantille, au milieu de ses reliques et de ses chapelets, et sortit avec sa belle-sœur qui commençait à voir tous ses vœux accomplis. Claudine, en se retirant, ne conversa pas beaucoup avec Paule; elle était de ces natures profondes qui parlent peu avec les hommes et beaucoup avec Dieu. Étant rentrée dans sa maison, elle alla droit à sa chambre et s'y enferma, ne prenant avec elle que son livre, et décidée à ne pas sortir, qu'elle n'eût trouvé la solution du grand problème dont sa conscience était occupée. De quel côté la vérité se trouve-t-elle? Est-ce à Rome, est-ce à Wittemberg? Elle demanda et obtint qu'on ne l'attendît à aucun repas, qu'on ne vînt point heurter à sa porte. « Elle *se sépara à part*, dit Froment, « pendant trois jours et trois nuits, sans boire, ni « manger, avec prières, jeûnes et oraisons. » Le livre était ouvert sur une table devant elle. Elle y lisait constamment, et tombant à genoux, demandait que la lumière divine resplendît dans son cœur. Claudine n'avait peut-être pas une intelligence de la plus haute portée, mais elle avait une conscience délicate. Pour elle, le premier devoir était de se

soumettre à Dieu, le premier besoin était de lı sembler, le premier désir était de trouver en l bonheur éternel. Ce ne fut pas par l'entende qu'elle vint à Christ; la conscience fut le cl qui l'y amena. Une conscience qui se réveill est le premier moment de la conversion et par séquent de la réformation. Quelquefois Cla entendait dans son cœur une voix qui la press venir à Christ. Puis, tout à coup, ses idées sup tieuses revenaient, et elle repoussait l'invitati Seigneur. Mais bientôt elle reconnaissait qu pratiques auxquelles elle avait été adonnée é des fontaines taries, où il n'y avait jamais eu d Décidée à ne plus *vaguer*, elle voulait aller d Christ. C'est alors que redoublaient ces « priè « ces oraisons » dont Froment nous parle, et q lisait avec avidité la Parole de Dieu. Elle co enfin cette Parole divine qui lui disait : « fille, tes péchés te sont pardonnés. » O mir elle est sauvée. Ce salut ne l'enorgueillit pas reconnaît que « la grâce de Dieu ne dégoutte « petitement en elle ; » mais la moindre gout Saint-Esprit lui semble une fontaine qui ne ta mais. Trois jours s'étaient écoulés ainsi; c'était dant le même espace de temps que Paul étai meuré à Damas en prière[1].

Madame Levet, ayant « parachevé » de lire relire l'Évangile, désira revoir celui qui le pr lui avait fait connaître ce livre; elle « envoya « rir cet homme. » Froment traversa le Rhône

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 16. — Msc. de Gautier.

Claudine demeurait au bout du pont, du côté de Saint-Gervais. Il entra. En le voyant, Claudine émue se leva, s'approcha de lui, et hors d'état de parler, fondit en pleurs. « Ses larmes, dit l'évan« géliste, tombaient en terre; » elle n'avait pas d'autre langage. Madame Levet se remit pourtant, pria Froment avec douceur de s'asseoir, et lui raconta comment Dieu lui avait ouvert la porte du ciel. En même temps elle se montra décidée à professer sans crainte devant les hommes la foi qui faisait son bonheur. « Ah! disait-elle, puis-je jamais « rendre assez grâces à Dieu qui m'a illuminée? » Froment était venu pour affermir cette femme et il en était affermi lui-même. Il était en « grande ad« miration de l'ouïr parler ainsi qu'elle parlait[1]. » Une conversion si spirituelle, si sérieuse, devait avoir une grande signification pour la Réformation de Genève et comme le dit Calvin dans une autre circonstance où une seule femme aussi semblait avoir été convertie : « De ce bien petit surgeon de« vait sortir une Église excellente[2]. »

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 16.
[2] Calvin sur Lydie. (*Actes des Ap.,* XVI, 14.)

CHAPITRE ONZIÈME.

FORMATION DE L'ÉGLISE. ADHÉRENTS. OPPOSANTS.

(Du 13 au 31 décembre 1532.)

Tandis que l'Évangile manifestait ainsi sa puissance dans Genève, l'évêque persistait dans son inflexible hostilité. Les magistrats genevois avaient de grands égards pour lui. Le 13 décembre 1532, le Conseil lui envoya des députés pour obtenir son consentement à un impôt jugé nécessaire; le sieur Chapeaurouge, l'ancien capitaine général Philippe et d'autres, se présentèrent respectueusement devant lui. L'amour de l'ordre et l'obéissance due aux puissances établies, étaient dans le caractère des hommes d'État genevois, et quoique navrés des abus dont le pouvoir de l'évêque était la source, ils ne pouvaient prendre sur eux de rien faire sans son consentement. L'évêque, flatté de ces égards, fit pendant deux jours bon accueil aux députés; mais le troisième, toute sa mauvaise humeur lui revint. Les ambassadeurs s'étant de nouveau présentés devant lui : « Je ne vous accorderai rien, « leur dit-il vivement, pas même un écu, et j'obli-

« gerai Messieurs de Genève à me demander par-
« don, mains jointes et à genoux. » Le 26 décembre les envoyés rapportèrent ces paroles au Conseil qui en fut irrité. Et tandis que l'évêque envoyait à Genève de tels messages, qui n'amélioraient pas la cause de la papauté, la Réformation, au contraire, cherchait de toutes manières à éclairer les esprits et à gagner les cœurs[1].

Froment, en rapport avec Farel et les fidèles de la Suisse, en recevait des Testaments, des traités, des livres de controverse, que ses amis et lui semaient de tous côtés dans la ville et qui y étaient lus avec avidité. De jour en jour de nouvelles personnes étaient gagnées à la foi évangélique. Il y en avait de tous les états. Un certain bourgeois, nommé Guérin, qui fabriquait et vendait des bonnets aux gens de la ville et de la campagne, prêtait l'oreille, tout en travaillant dans sa boutique, à tout ce qui se disait autour de lui, et songeait sérieusement à la religion et aux abus de la papauté. Un jour il se décida à se rendre à la Croix d'Or. Les paroles qu'il y entendit, touchèrent son cœur, éclairèrent son esprit. Sensible, intelligent, modeste, d'un caractère décidé, il se donna à la cause de Dieu de toute son âme, et bientôt il devint l'aide de Froment. Il y avait même parmi les convertis des gens de tout âge. Claude Bernard avait une fille de sept à huit ans, à qui il fit connaître de bonne heure la sainte Écriture. L'intelligence précoce de l'enfant fut frappée de quelques passages simples et clairs, qui

[1] Registres du Conseil des 13 et 26 décembre. — Msc. de Gautier.

condamnaient les superstitions populaires; et la petite controversiste confondait, nous dit-on, les prêtres ignorants. Incapables de lui répondre, ils disaient partout qu'elle était possédée du démon. Un Français de distinction passant à Genève, voulut la voir et fut charmé de ses grâces enfantines et de sa piété.

On vit bientôt qu'il ne s'agissait pas seulement d'une nouvelle doctrine; une réformation morale accompagnait le renouvellement de la foi. Claudine Levet avait fort aimé la parure dans le temps de son catholicisme bigot; sa conscience lui reprochait d'avoir été *outre raison* dans la recherche des accoutrements somptueux, et plus empressée à orner son corps qu'à parer son âme. Elle s'enferma un jour dans cette chambre où elle avait entendu l'appel de Dieu, se défit « de toute *braveté* superflue, « posa ces parements et ces dorures, dit Froment, « qui ne lui avaient servi qu'à se présenter d'une « manière superbe, comme un paon qui fait la « roue, » et dès lors elle eut une mise simple et décente. Ayant vendu ses plus belles robes et ses autres atours, elle en donna l'argent aux pauvres, particulièrement aux fidèles évangéliques de France qui, chassés de leur patrie pour la vérité, venaient à Genève. Toute sa vie, elle aima à recevoir des réfugiés dans sa maison. « Vraiment, disait-on, elle « fait comme Tabitha appelée Dorcas (Actes IX) et « elle est digne d'être mise en mémoire perpétuelle. »

Claudine ne s'en tenait pas là; elle faisait connaître franchement, doucement la vérité précieuse qu'elle avait reçue, et la répandait « partout où

elle se trouvait, *çà et là* dans la ville. » Les prêtres, alarmés à la vue d'une transformation si étonnante, 'efforcèrent de la ramener aux pratiques de l'Église; mais Claudine « leur montrait bénignement « par les Écritures *ce qui était nécessaire* » (la foi et a charité). Tous ceux de la ville étaient étonnés de 'ouïr parler comme elle faisait[1].

La nouvelle de sa conversion fit surtout une grande sensation parmi les dames genevoises. Un jour, les plus mondaines se trouvant ensemble, ne parlaient d'autre chose que de la dame Levet et de son éloignement de la messe et des divertissements. C'étaient Pernette Balthasarde, femme de l'un des conseillers, l'épouse de Baudichon de la Maisonneuve, la femme de Claude Pasta, Jeanne-Marie de Fernex, et plusieurs autres honnêtes et riches bourgeoises[2]. « Hélas! disaient-elles, comment se fait-il « qu'elle ait été changée en si *brief* temps! » Elles 'avaient aimée; aussi regrettaient-elles fort qu'elle se fût *perdue*... Elles déversaient sur Froment leur colère. « Elle a ouï cette *cagne,* disaient-elles, et « elle en a été bientôt ensorcelée. » Ces dames se décidèrent à ne plus la voir[3].

Claudine ne désespéra pas de ses amies. Elle continua à vivre pour Dieu, et chacun put voir qu'une vie sainte et pleine de bonnes œuvres découlait de sa foi. Les dames genevoises, tout en ne voulant pas la fréquenter, la suivaient des yeux; et remarquant « qu'elle persévérait dans le bien, et qu'elle

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 18.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.,* p. 17.

« était toujours constante en exemple de sainte con-« versation, » elles se rapprochèrent d'elle. Elles étaient curieuses de connaître la cause de ce singulier changement, et commencèrent à lui parler quand elles la rencontraient; quelques-unes même vinrent la voir. Alors Claudine, les recevant avec affection, leur parla de ce qui remplissait son cœur (c'était ce que ses amies désiraient); elle leur présenta le Nouveau Testament et les invita à le lire, à aimer le Sauveur; plusieurs de ces dames furent converties, en particulier celles que nous avons nommées. Claudine, qui leur était « exemple de vie et « de charité, » les pressa de s'appliquer à une conduite chrétienne. « Mettez bas vos grandes pompes, « leur disait-elle, accoutrez-vous simplement, sans « superfluités, et adonnez-vous à grandes charités. « La foi obtient le premier lieu, mais après cela « viennent les bonnes œuvres. » Ces femmes montrèrent en effet dès lors beaucoup de compassion pour les malheureux. La renommée en était grande et l'Évangile en était honoré. Il semblait admis que nul ne fût homme ou femme chrétiens, *s'il n'avait quelque pauvre étranger persécuté dans sa maison*[1]. Tel était le christianisme de Genève au moment où il commençait à paraître, et tel il fut pendant deux siècles.

Aimé Levet, d'abord très contraire à Froment et à l'Évangile, s'était peu à peu adouci. La sainteté et la charité de sa compagne lui firent goûter la Parole de Dieu; « Claudine gagna ainsi son mari au

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 16-18. — Roset, *Chron.*, livre X, ch. II.

Seigneur [1]. » Dès lors elle eut plus de liberté, et
; réunions de la Croix d'Or étant insuffisantes, il
forma soit dans sa maison, soit dans d'autres, de
tites assemblées. Quand il n'y avait pas d'évan-
liste capable d'expliquer la Bible, on priait cette
euse chrétienne de le faire. « Personne, lui disait-
on, n'a reçu du Seigneur plus de grâces que
vous. » Claudine lisait alors l'Écriture et disait
vec simplicité les vérités et les grâces qu'elle y
vait trouvées. Les réformateurs ont rappelé le pré-
pte de saint Paul : *Que vos femmes se taisent dans*
Église; mais ils ont ajouté : « Il faut entendre ceci
de la charge ordinaire, car il pourra advenir une
telle nécessité, qu'il sera requis d'une femme de
parler en public. [2] » Bientôt le modeste Guérin qui
ıdiait sa Bible jour et nuit, et d'autres chrétiens
core, prirent une grande part dans cette œuvre
évangélisation.

L'Église se formait. Il y avait eu d'abord çà et
dans Genève quelques âmes réveillées isolément;
aintenant, à l'élément d'individualité, qui est le
emier, se joignait celui de communauté, qui n'est
s moins nécessaire, car le christianisme est un
vain qui doit *faire lever toute la pâte.* Ceux qui
vaient commencé à croire se réunissaient pour
vancer ensemble dans la foi. Sans doute ce n'était
s encore l'Église dans son état complet, avec
utes ses institutions. Les croyants, même sans
rmer une Église, peuvent agir l'un sur l'autre,
rier en commun, célébrer ensemble la cène; c'est

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 17.
[2] Calvin, 1 Cor. XIV, 34.

ainsi que les choses commencent d'ordinaire. Cet état de transition, dont il faut reconnaître la légitimité, prouve que l'organisation ecclésiastique, avec ministres, anciens, diacres, presbytères, synodes, n'a pas la priorité dans le christianisme; que c'est à la foi et à la sanctification chrétienne que la prééminence appartient. Toutefois cette manière d'être imparfaite ne peut suffire; elle a bien des lacunes, elle offre bien des périls. L'Église doit se former. Elle parvint en effet plus tard dans Genève, sous Calvin, à sa forme complète. Il serait ridicule de nier à l'homme le droit d'être d'abord enfant; mais il ne le serait pas moins de lui refuser le droit et le devoir de devenir homme.

Un secours inattendu arriva dans ce moment aux évangéliques. Un franciscain, venu de l'étranger, commença à prêcher l'Avent dans l'église de Rive, et ce moine, Christophe Bocquet, se trouva avoir quelque penchant pour l'Évangile. Appelé à prêcher dans une ville où les deux partis se faisaient la guerre, il laissait les superstitions et les injures, thème fréquent de quelques prédicateurs catholiques, mais en même temps il s'abstenait de certaines doctrines distinctives de la Réformation qu'il ne comprenait guère, et s'en tenant à un certain fonds commun de christianisme, faisait des sermons *modérés* [1]. Vêtu de la robe brune, ceint de la corde, la tête humblement inclinée, il entrait dans l'église des Cordeliers, montait en chaire et contemplant la foule mélangée qui la remplissait, il annonçait à tous un

[1] « Moderatas ad populum conciones habebat. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 48.)

Sauveur, venu non en apparence magnifique, mais en affection débonnaire, et il demandait qu'à sa vue tous les cœurs s'égayassent de joie. Les évangéliques étaient édifiés, et le nombre de ceux qui fréquentaient l'église, augmentait de jour en jour. Mais à peine le frère Christophe « avait-il parachevé son « sermon, » que les huguenots couraient à l'assemblée de Froment, dont la *trompette rendait un son moins confus*. Ils n'étaient même pas seuls à s'y rendre. Plusieurs catholiques entendant dire aux réformés que le moine et le maître d'école prêchaient au fond les mêmes choses, suivaient la procession qui se rendait à la Croix d'Or, et quelques-uns prenaient goût à ce qu'ils entendaient.

Ainsi, le peuple s'éclairait de plus en plus. Les évangéliques se réunissaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre; ils lisaient les petits traités qu'on leur envoyait, ils les discutaient; mais surtout ils s'attachaient à la sainte Écriture. C'était là seulement que ces simples chrétiens voulaient chercher les lumières dont leur conscience avait besoin. « Étu« dions particulièrement l'Écriture sainte, disaient« ils, afin de distinguer dans la religion ce qui vient « de Dieu, de ce que les hommes y ont ajouté [1]. » Les Genevois sortaient de ces conférences affermis et joyeux, et leur amour de la Parole de Dieu ne cessait de s'accroître.

Si la Réformation avait de fidèles adhérents dans Genève, elle y trouvait des adversaires énergiques. Les prêtres étonnés, désorientés, semblaient dormir.

[1] Manuscrit attribué à tort à Bonivard. — Biblioth. de Berne, *Hist. helv.*, V, 12.

Se contentant d'une guerre de détails, ils ne faisaient pas au mouvement évangélique une opposition vive et combinée. Ce furent les laïques qui poussèrent le cri d'alarme. S'indignant de l'inertie de leur clergé, ils donnèrent le signal de la *guerre sainte*, destinée selon eux à chasser les infidèles de leur bien-aimée Sion. A leur tête se trouvait Thomas Moine[1], homme décidé, passionné, parlant avec facilité, et qui avait ainsi acquis une grande considération dans le parti romain; il se plaignait de ce qu'on laissait l'ennemi s'établir peu à peu dans l'antique cité épiscopale. Il disait qu'il était temps de se réveiller; il reprochait aux ecclésiastiques de Genève leur lâcheté, Moine né parla pas en vain.

Le vicaire de la Madeleine, touché de ces discours, résolut de relever l'honneur de son Église et de sa corporation, et annonça qu'il prêcherait contre le maître d'école hérétique et même contre le prédicateur étranger. Le vaste temple fut bientôt plein de fervents catholiques, au milieu duquels se trouvaient aussi des réformés, en particulier, Chautemps, Cl. Bernard, Salomon et Perrin. Le vicaire loua l'Église catholique, apostolique et romaine, exalta son chef qui est, dit-il, le représentant de Dieu même, et défendit son culte, ses institutions. Puis, ayant fait ainsi l'éloge de la bergerie, il décrivit les *loups* qui tournaient autour d'elle, pour dévorer les brebis. Il accusa Froment d'ignorance, de mensonges, et conjura ses auditeurs de ne pas se jeter

[1] Il signait *Mohennos,* mais on prononçait Moine, et c'est ainsi que les registres publics écrivent son nom.

entre les pattes des bêtes fauves, des larrons, des brigands...

Les quatre huguenots qui l'avaient entendu, se réunirent au sortir de l'église pour examiner ce qu'il y avait à faire. Ces hommes qui au premier moment avaient fait ainsi que d'autres, un si mauvais accueil au maître d'école, avaient été touchés (au moins trois d'entre eux), par la simple prédication de l'Évangile. La Bible, nous l'avons vu, était devenue leur tribunal d'appel, ce qui désolait les prêtres, qui n'osaient nier la divinité de ce livre, mais qui ne l'ayant jamais étudié, étaient fort embarrassés pour y trouver les preuves de leurs dogmes. Après avoir délibéré, Chautemps et ses amis se rendirent chez le vicaire : « Froment, lui dirent-ils, est un homme « docte et lettré; vous dites qu'il a menti, prou« vez-le par la sainte Écriture. » Le vicaire y ayant consenti, les huguenots demandèrent que la dispute se fît dans un lieu public, pour que tous pussent en profiter; mais le prêtre exigea qu'elle eût lieu dans la maison de la cure; les champions de la Réformation cédèrent et l'on s'entendit; la dispute devait avoir lieu le dernier jour de l'année. Le pauvre vicaire (il se nommait Claude Pelliez) était très embarrassé; il se retira dans sa chambre, prit sa Vulgate qu'il n'ouvrait pas souvent, et se mit à chercher des passages pour combattre les doctrines réformées; mais il avait beau feuilleter, il ne trouvait rien.

Le 31 décembre, jour de saint Sylvestre, après midi, Chautemps, Bernard, Perrin et Salomon arrivèrent à la cure de la Madeleine, l'épée au côté selon la coutume. Quelques prêtres que le vicaire

avait convoqués s'y trouvaient déjà ; mais le champion du catholicisme romain se faisait attendre ; il n'avait pas encore pu trouver un seul texte et pourtant les adversaires étaient là. Les quatre huguenots détachèrent leurs ceintures, jetèrent leurs épées sur le lit et, se plaçant avec les prêtres autour d'une table, ils se mirent à parler familièrement avec eux. Enfin le vicaire, qui avait eu peine à se détacher de ses in-folio, espérant toujours y trouver quelque chose, arriva avec un gros volume sous le bras. Les huguenots, qui entouraient la table se levèrent; — il y avait dessus, il faut le dire, des bouteilles de vin, qu'ils avaient vidées en commun avec les prêtres en attendant le curé ; Perrin avait payé. Alors la conférence commença. Le vicaire ouvrit son gros volume où quelques bandes de papier indiquaient les places qu'il croyait lui être favorables, et lut un long passage contraire à la doctrine de Froment. « Qu'est-ce que ce livre ? s'écria Perrin; « ce n'est pas la Bible ? » Les huguenots ajoutèrent : « Vous n'avez pu trouver dans la Bible un seul mot « pour répondre à Froment ! » Et ils se moquaient de lui. « Comment, dit le vicaire rouge de colère, « que dites-vous ?... Ce sont les « Commentaires « perpétuels sur la Bible » — ***Postillæ perpetuæ in Bi-« blia*** — de l'illustre Nicolas de Lyra ! — Mais vous « avez promis de réfuter Froment par les Écritures « de Dieu. — Lyra, reprit le prêtre, le grand Lyra « en est l'interprète le plus approuvé. » Les huguenots étaient décidés à ne pas accepter les commentaires des hommes, comme étant la Parole même de Dieu. La Bible incorruptible, infaillible,

devant laquelle tous les systèmes humains devaient tomber, telle était à leurs yeux l'unique autorité. « Lyra n'est pas un bon docteur, reprit Perrin. — « Oui ! — Non ! — Oui ! — Vous ne tenez pas votre « parole ! » Perrin avait de l'intelligence, plutôt que de la vraie piété; il était une lampe, mais sans huile. Orgueilleux, violent, téméraire, il voulait que tout pliât devant lui; le vicaire le voulait de même. La querelle s'échauffa, et au lieu de discuter, on s'injuria. Alors un des ecclésiastiques s'échappa furtivement et tout à coup une troupe de prêtres entrèrent ayant à leur tête un certain de la Roche, qui tenait une épée dégaînée à la main, et la poussait ferme devant lui. « Quoi, dit Claude « Bernard, nous sommes venus à la bonne foi, « quatre seulement dans votre maison pour dispu- « ter ; nous avons bu avec les vôtres, nous avons « jeté nos épées sur le lit... et vous faites venir sé- « ditieusement une troupe de prêtres en armes. C'est « un guet-apens ! » A ces mots, les quatre citoyens prennent leurs épées, se font jour à travers leurs opposants, descendent sur la place et s'y tiennent, prêts à se défendre. Un des prêtres courut aux cloches de la Madeleine et fit sonner le tocsin[1]. Ainsi se termina la première dispute théologique à Genève.

C'était environ midi, heure favorable à l'émeute. En entendant la cloche de la Madeleine, la ville fut émue et le monde accourut. On disait que les huguenots voulaient s'emparer de l'église pour y faire

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 49.

prêcher le maître d'école. Des prêtres s'avançaient avec leurs adhérents, afin de défendre le sanctuaire; et des huguenots prenaient les armes pour protéger leurs frères, bloqués devant le temple. « Hélas! « disaient les amis de la paix, les prêtres eux-« mêmes sonnent le tocsin et engagent ainsi les « citoyens à s'égorger les uns les autres! » Les quatre huguenots, l'épée nue, adossés au mur de l'église, se préparaient à recevoir rudement le clergé; ceux de leurs amis qui arrivaient, se rangeaient à côté d'eux. Le tumulte était général. « *Serrons* l'église, » disaient les prêtres. Ils voulaient l'entourer pour empêcher qu'un évangélique n'y entrât. De tous côtés des huguenots et des catholiques couraient à la Madeleine. L'épouvante saisit les plus timides. Les pauvres dames de Sainte-Claire, qui étaient à dîner, entendant le bruit, se levèrent de table tout effrayées. « Hélas! dirent-« elles, ils nous ont menacées de nous faire marier.. « ils vont accomplir leur abominable dessein! » Elles firent une procession dans leur église et dans leur jardin, avec grande dévotion et avec larmes[1]

On sortait en ce moment du conseil; deux des syndics, Ramel et Savoie, qui descendaient chez eux, devaient passer au milieu de l'émeute. Les deux partis étaient sur le point d'en venir aux mains. Les syndics s'avancèrent, arrêtèrent les combattants, étendant leur bâton d'office, et leur ordonnèrent de poser les armes, ce qui fut fait. « Il « n'y eut point de meurtre ni de violence[2]. »

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 49.
[2] Registres du conseil, *ad diem*.

Mais tout n'était pas fini. Quelques membres du ıapitre et plusieurs prêtres, apprenant qu'il y avait ıe bataille autour de Sainte-Madeleine, s'étaient oupés dans la rue des Chanoines, et Guillaume anal, curé de Saint-Germain, les haranguait a foi catholique est menacée; le trône du pape st ébranlé; le grand honneur que l'on doit à Marie st en danger... Il faut se jeter sur ceux qui l'attauent et délivrer la ville de leurs personnes et de urs erreurs. Tel était le sommaire de son disurs.

Le tumulte étant alors apaisé autour de l'église[1], lieutenant de justice (de Châteauneuf) s'était rté à la rue des Chanoines, où il avait appris e les prêtres s'agitaient; les voyant décidés à scendre à la suite de Canal, l'épée à la main, côté de la Madeleine, il leur donna ordre de s'arer. Le curé de Saint-Germain, n'entendant pas soumettre aux ordres d'un magistrat civil, se écipita avec emportement vers le temple. Châuneuf mit la main sur lui; alors le curé rebelle retourna, et leva son arquebuse sur cet officier; is noble Jean Lect arrêta le coup. Canal se sauva les autres prêtres se dispersèrent[2].

Le soir, le conseil s'assembla. Les deux opinions aient des représentants dans ce corps, qui cloait des deux côtés. Après un tumulte comme celui ıi venait d'avoir lieu, il fallait prendre quelques esures, d'autant plus que c'était le lendemain le

[1] « Ab invasione per eos cœpta. » (Registres du conseil du 31 démbre.)
[2] Roset, *Chron.*, liv. II, ch. IV.

premier jour de l'an, et qu'en de tels jours les esprits s'excitent plus facilement. Le conseil fit convoquer les principaux amis de la Réforme, Froment lui-même fut invité, mais les registres ne mentionnent pas sa présence. « Nous vous exhortons, dirent « les syndics, à faire qu'Antoine Froment cesse de « disputer et de prêcher, ainsi que *les autres*, qui « enseignent par les maisons ; et nous vous con« jurons de vivre comme vos pères. » Nul ne voulut rien promettre. Au contraire, les réformés en se retirant disaient : « Nous irons ouïr la Parole de « Dieu partout où nous le pourrons, personne n'a le « droit de la cacher. » Puis se rendant vers Froment, ils le supplièrent de ne pas se taire devant ces défenses[1]. « Nous sommes contraints, disaient-ils « d'entendre le maître d'école et ses amis, parce « qu'on n'observe pas l'arrêt du conseil qui a com« mandé de faire prêcher la Parole de Dieu dans « toutes les paroisses. » Les réformés, tout en voulant avant tout obéir à Dieu, se plaçaient donc dans le droit ; ils invoquaient des ordonnances légitimes ; c'était le terrain sur lequel ils entendaient se maintenir.

Le conseil reconnaissant que cette position des évangéliques était inattaquable, appela le vicaire épiscopal, l'abbé de Bonmont et le pria de retenir à Genève le cordelier qui avait si bien prêché l'Avent, et de presser les dominicains de se pourvoir de leur côté d'un prédicateur propre à édifier leur auditoire ; il demanda qu'il y eût dans toutes les paroisses de

[1] Msc. de Berne, attribué à Bonivard.

vrais prédicateurs de la Parole de Dieu. Le vicaire épiscopal, homme pacifique, s'engagea à tout, et même à punir le prêtre Canal.

L'émeute était apaisée ; mais une grande agitation régnait encore dans les esprits. Les uns disaient que la tempête était finie ; les autres qu'elle pourrait bien s'élever de nouveau. Comme c'était le soir de saint Sylvestre, de nombreuses réunions se formaient dans la ville, et les catholiques et les huguenots, également échauffés, attendaient avec anxiété le lendemain [1].

[1] Registres du conseil du 31 décembre 1532. — Roset, *Chron.*, liv. II, ch. IV.

CHAPITRE DOUZIÈME.

LE SERMON SUR LA PLACE DU MOLARD.

(Premier de l'an 1533.)

Depuis vingt années environ, la liberté déblayait l'emplacement où l'Évangile devait élever son temple. Depuis près de huit ans, quelques voix pieuses avaient annoncé la doctrine du salut dans des conversations ou des réunions particulières. Mais la Réformation n'avait pas encore été prêchée en face du peuple. L'heure qui devait la rendre une chose publique et notoire allait arriver; on allait voir naître les principes de cette puissance morale qui, pendant deux siècles, quelle que fût la petitesse de son origine, a compté pour quelque chose dans les destinées de la chrétienté; qui, soufflant le feu, c'est-à-dire inspirant aux amis de la Réformation un céleste courage, a fait livrer contre les jésuites et l'inquisition d'héroïques batailles, et ainsi sauvé de rudes assauts l'Évangile et la liberté. Genève allait entendre un protestant.

La dernière nuit de l'an 1532 s'était écoulée, et le premier jour de l'année 1533 commençait. Dans toutes les maisons, les parents et les amis se sou-

taient la bonne année et les réformés la désiraient illeure que toutes les autres. Les épanchements famille terminés, on se rendit à l'église. Boc- ›t prêchant de nouveau au monastère des Corde- 's, beaucoup d'évangéliques y allèrent. Mais à ne le moine avait-il fini, qu'une grande foule de auditeurs sortit du temple et se jetant dans la de Rive se porta précipitamment à la Croix d'Or. avait dans le nombre des curieux qui, sachant le conseil avait interdit les prédications de Fro- nt, avaient un désir d'autant plus grand de ıtendre. En un moment, la salle se remplit, en- te l'escalier, puis le porche, l'allée....., enfin la devant la maison. Froment arriva avec quelques is. « Oh! dit-il en voyant la multitude entassée, ›s rues sont si pleines que l'un foule l'autre. » Il ha toutefois de se faire jour à travers les masses; amis l'aidaient; mais quoi qu'il fît, tous ses ›rts pour entrer furent inutiles.

Tout fut-il imprévu dans cette occurrence? N'y ιit-il pas un plan secret des huguenots? Ces nmes si énergiques n'étaient-ils pas décidés à tir enfin l'évangéliste de son étroite salle d'école à le faire prêcher publiquement? N'y avait-il pas ›lque chose de vrai dans l'assertion de la sœur nne, que déjà la veille, ils avaient désiré le faire ·cher dans le vaste temple de la Madeleine? Et pourrait-on pas croire que n'ayant pu réussir, voulaient maintenant se dédommager en prenant temple plus vaste encore, et faire prêcher le ré- mateur sous la voûte des cieux? Ces suppositions nblent vraisemblables, mais on ne peut les ap-

puyer de témoignages décisifs. Quoi qu'il en soit, la foule reconnut Froment, elle vit qu'il ne pouvait parvenir jusqu'au lieu ordinaire de ses méditations. Ceux qui étaient dans la rue comprirent que, si même l'évangéliste réussissait à entrer à la Croix d'Or, eux pourtant seraient laissés dehors. Ce n'était pas ce qu'ils entendaient. « Au Molard! » cria une voix, et bientôt tous de répéter de toutes leurs forces : « Au Molard, au Molard[1]. »

Le Molard était situé dans le quartier le plus et le mieux peuplé de la ville, près du lac et du Rhône. C'était un vaste carré long, à deux cents pas environ de la Croix d'Or. Froment hésitait, mais la foule s'ébranla et l'emporta, comme l'eût fait le courant d'un fleuve, jusqu'à l'angle sud-ouest de la place, où se tient encore le marché aux poissons. Les revendeuses étaient là, avec leur marchandise toute fraîche, étalée sur leurs bancs. Les huguenots ne trouvant pas d'autres chaires, prirent un de ces bancs, et invitèrent Froment à y monter. Il était calme mais ferme, et décidé, comme son maître Farel, à prêcher en tout lieu la vérité.

Au moment où sa tête parut au-dessus des autres, la multitude qui remplissait la place fit éclater sa joie, et tous ceux qui l'entouraient crièrent de plus en plus fort : « Prêchez-nous, prêchez-nous la Parole de Dieu ! » Froment, touché, répondit à haute voix : « C'est aussi celle qui demeurera éternellement. » Le tumulte était si grand que le prédicateur n'eût pu se faire entendre. « Il leur fit signe

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 22.

: de la main de faire silence, et ils se turent[1]. » Invoquez Dieu avec moi, » dit-il; puis descen-lant du banc, il se mit à genoux sur la terre. Il tait ému; les larmes coulaient le long de ses joues[2]; n grand silence régnait sur cette place, qui fut si ouvent à cette époque le théâtre d'agitations tu-ıultueuses. Les uns s'agenouillaient, les autres se enaient debout; toutes les têtes étaient découvertes; eux même qui étaient étrangers à l'Évangile sem-ılaient recueillis. Froment joignit les mains, leva es yeux au ciel, et parlant si distinctement que ous l'entendaient, comme s'ils avaient été près de ui, il dit[3] :

« Dieu éternel, père de toute miséricorde, tu as « promis à tes enfants de leur donner tout ce qu'ils « demanderaient avec foi, sans leur rien refuser, « moyennant que ce soit chose juste et raisonnable; « et tu as toujours exaucé tes serviteurs, qui sont « oppressés de tant de manières. Tu connais main-« tenant quel est le besoin de ce pauvre peuple... « mieux que lui et que moi... Ce besoin c'est prin-« cipalement d'ouïr ta Parole. Il est vrai que nous « avons été ingrats à te reconnaître pour notre seul « Père, et ton propre Fils Jésus-Christ, que tu as « envoyé à la mort pour nous, afin d'être notre seul « Sauveur, et intercesseur. Cependant, Seigneur, « tu nous as promis que toutes les fois que le pauvre

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 22.
[2] *Ibid.*
[3] Ces détails, cette prière, et le premier discours qui la suivit, nous ont été conservés par Froment lui-même dans ses *Gestes de Genève*, édités par M. Revillod, p. 22 à 42.

« pécheur se retire vers toi, par le moyen de ton « Fils, né de la vierge Marie, tu l'exauces. Nous « savons, et même nous sommes assurés que tu « ne demandes point la mort et la confusion des « transgresseurs, que tu veux qu'ils se convertissent et qu'ils vivent... Tu veux qu'ils ne demeurent pas sous la grande tyrannie de l'Antichrist, « sous la main du diable et de ses serviteurs, qui « ne font que batailler contre ta sainte Parole et dissiper ton œuvre... O notre Père! vois ce pauvre « peuple aveugle et conduit par des aveugles, tellement qu'ils tombent tous dans la fosse et ne « peuvent en être relevés que par ta miséricorde... « Relève-les donc, par ton Saint-Esprit, ouvre leurs « yeux, leurs oreilles, leur entendement, leur « cœur, afin que, reconnaissant leurs fautes, ils « regardent à la bonté de ton Fils, que tu as « donné à la mort pour eux! Et puisqu'il t'a plu, « Seigneur, de m'envoyer à eux, fais-leur à eux « et à moi, cette grâce infinie, de leur faire recevoir, par ton Saint-Esprit ce que tu mettras en « la bouche de ton serviteur qui, certes, est indigne « de porter une si grande ambassade. Toutefois, « puisqu'il t'a plu de me choisir parmi les choses « débiles de ce monde, donne-moi force et sagesse « tellement que ta puissance soit manifestée... non-seulement en cette ville, mais dans tout le monde. « Comment ton serviteur subsisterait-il en la présence « d'une si grande multitude d'adversaires, s'il ne « te plaisait de le fortifier! Montre donc que ta « vertu est plus grande que celle de Satan et que « ta force n'est pas comme celle des hommes! »

Froment termina sa prière par l'Oraison dominicale.

Le peuple était touché ; il avait souvent entendu les prières machinales des prêtres, mais non prier le cœur. On se disait que les réformateurs n'étaient pas certes des gens de parti, mais des chrétiens qui voulaient le salut des hommes. L'évangéliste se releva et remonta sur le banc, qui allait devenir à Genève la première chaire de la Réformation. Il avait vu la conduite des curés de la Madeleine et de Saint-Germain ; il était ému de l'opposition furieuse des prêtres à la prédication de l'Évangile. Il avait encore devant les yeux leurs épées et leurs arquebuses. Il résolut de leur opposer l'épée de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu. Il fallait détourner les Genevois des docteurs qui les abusaient et les adresser aux saintes Écritures. Il fallait rompre avec la papauté. Tous les regards étaient fixés sur lui ; on le vit prendre un livre, c'était l'Évangile. Il l'ouvrit au septième chapitre de saint Matthieu et y lut ces paroles ? « *Donnez-vous garde des faux prophètes qui viennent à vous en vêtements de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants ; vous les connaîtrez à leurs fruits.* » Alors fixant les yeux sur son immense auditoire, et exprimant dès les premiers mots la pureté de sa foi dans les mystères de Dieu, Froment dit : « Notre Sauveur Jésus-Christ, vrai Dieu « et homme, conçu du Saint-Esprit et né de la « vierge Marie, connaissant les choses qui devaient « advenir, prévoyait que les faux prophètes ne « viendraient pas avec une face hideuse, mais avec « les plus belles apparences du monde sous la cou- « leur de sainteté et vêtus de *peaux de brebis*, tel-

« lement que les enfants de Dieu seraient déçus.
« C'est pourquoi il exhortait ses disciples à être *pru-*
« *dents comme des serpents et simples comme des co-*
« *lombes*. Notre Dieu ne veut pas avoir un peuple
« fou, écervelé, mais doué d'une grande prudence
« qui sache distinguer entre la doctrine de Dieu et
« celle des hommes. Celui qui ne le sait pas s'égare,
« et ressemble plutôt à un pourceau qui ne discerne
« pas les choses bonnes des choses vilaines, et re-
« çoit tout à la volée... Ah! si le serpent qui n'est
« qu'une bête brute est si prudent en sa génération,
« s'il ferme les oreilles pour ne pas ouïr la voix de
« l'enchanteur, s'il dépose sa vieille peau quand le
« temps de le faire est arrivé, ne craindrons-nous
« pas de suivre la doctrine controuvée des hommes?
« Ne poserons-nous pas notre ancienne peau, pour
« en revêtir une nouvelle? Oui, il faut nous dé-
« pouiller de notre vieille nature qui est le péché,
« Satan, l'idolâtrie, l'impureté, les rapines, l'hypo-
« crisie, l'orgueil, l'avarice, la fausse doctrine, et
« revêtir l'homme nouveau qui est Christ... Il ne
« nous servirait de rien d'entendre la Parole de
« l'Évangile, si nous ne voulions changer nos vues
« méchantes, — et de connaître les faux docteurs,
« si nous ne voulions les éviter. Quoi! connaissant
« des bêtes venimeuses, habiterions-nous avec elles?
« Voyant un plat de poison, ne nous garderions-
« nous pas d'en manger?

« Mais Christ veut encore que nous soyons *sim-*
« *ples comme des colombes*. — Non d'une simplesse
« d'hypocrisie monastique ou de bigoterie, mais de
« simplesse de cœur, sans fiel, aimable comme celle

« des colombes... Si nous cheminons en telle « simplicité, nous vaincrons tous nos ennemis, « comme Jésus-Christ a vaincu ses adversaires par « sa douceur... Ne nous mettons pas à battre, à « tuer, à brûler, ainsi que font les tyrans. L'enfant « de Dieu, pour se défendre, n'a d'autre couteau « que celui de la Parole de Dieu, mais ce couteau-là « tranche des deux côtés, et atteint jusqu'à la « moelle [1]. »

Chacun comprenait ce que Froment voulait dire et plusieurs se rappelant l'émeute de la veille se regardaient en souriant. Mais, tandis que ces paroles prononcées avec feu remuaient la foule assemblée au Molard, il y avait encore plus d'agitation dans le reste de la ville. Les prêtres étaient courroucés; ils avaient voulu fermer les salles d'école de Froment et maintenant il prêchait sur la grande place. Ils allaient de l'un à l'autre; ils excitaient les laïques : « Les luthériens, disaient-ils, ont « mené leur *idole* à la place du Molard pour l'y « faire prêcher. » Le vicaire épiscopal, instruit par eux, avertit les syndics, et ceux-ci appelèrent le grand sautier, Falquet, et lui donnèrent l'ordre de faire cesser cette prédication. Cet officier descendit aussitôt au Molard; les huissiers lui frayèrent un chemin à travers la foule, et étant arrivé jusqu'à Froment, qui parlait alors avec une grande hardiesse, il étendit son bâton vers le prédicateur et lui dit : « Au nom de Messeigneurs, je vous « commande de ne plus prêcher. »

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 22-29.

Froment s'arrêta et se tournant vers le grand sautier, lui répondit à haute voix : « *Il vaut mieux « obéir à Dieu qu'aux hommes.* Dieu me commande « de prêcher sa Parole ; toi, tu me le défends. A « ce, je ne suis pas tenu d'obéir. » Cependant l'apparition de la force publique causait une certaine sensation dans l'auditoire. L'évangéliste le remarquant, se tourna vers le peuple et dit : « Ne vous « troublez point, mes amis, mais écoutez ce que « notre Seigneur dit, qu'on doit se donner garde « des faux prophètes. » Chacun se calma ; le silence se rétablit, et le grand sautier voyant l'évangéliste décidé à parler, jugea que le plus sûr était d'en référer à ses seigneurs, et s'en retourna avec ses huissiers. Alors Froment reprenant son discours, dit:

« Pour se garder des faux prophètes il faut con« naître qui ils sont, quelle est leur doctrine, quelle « est leur vie et de quoi ils sont vêtus. Quand ils « vous auront éte dépeints au vif et de toutes leurs « couleurs, vous fuirez leur doctrine et leur vie, « comme plus dangereuses que la peste. Les pestes « dont Dieu vous a visités ci-devant [1], ne vous ont « touchés qu'au dehors; mais celle-ci plus veni« meuse que tous les autres venins de la terre, « infecte l'âme, la tue et la met à perdition. De cette « peste, nous et nos pères, nous avons tous été in« fectés déjà environ l'espace de mille ans. Ce n'est « pas qu'elle soit arrivée tout à coup, et en appa« rence vilaine et difforme ; non, elle est venue peu « à peu, sous couleur de sainteté et sous vêtements

[1] La peste était alors assez fréquente à Genève.

« de brebis ; ces loups ravissants ayant même bonne « intention... Mais quoique Jésus-Christ nous eût « avertis de leur venue, et nous les eût montrés au « doigt, nous avons été aveugles, et nous sommes « laissés mener par le nez à la fosse du mensonge, « comme de pauvres bêtes à l'abreuvoir... Le fils « de perdition, celui qui dans le temple de Dieu, « se fait adorer comme Dieu, — vous l'adorez et « vous faites ses ordonnances. Oh ! quel brave « maître vous servez, quels prophètes vous avez ! « Les connaissez-vous ? Pour ne pas vous tenir en « suspens, je déclare ouvertement que c'est du « pape que je parle, et que les faux prophètes con- « tre lesquels je vous mets en garde, ce sont les « prêtres, les moines, et tous les autres de son mé- « nage...

« Mais quelques-uns parmi vous, qui sont eux- « mêmes de cette troupe, nous diront : C'est vous « qui êtes les faux prophètes ! Notre loi est an- « cienne, mais la vôtre n'est que de deux jours et « jette dans le trouble les hommes de toute la terre. « Pendant que les nôtres ont régné, nous avions « tant de bien, tant de bonnes années, que c'était « merveille ! Mais depuis que vous êtes venus prê- « cher cette nouvelle loi, il n'y a eu que guerres, « famines, pestes, divisions, noises, malveillances. « Certes, vous n'êtes pas de Dieu.

« Eh bien, examinons ces propos. Voyons, cher- « chons quels sont les faux prophètes ? — Vos prê- « tres ou nous ?... Pour bien discerner la cause, « il faudrait que les deux parties eussent un juge « compétent, qui ne fût point *accepteur* de personnes

« et que les parties elles-mêmes ne fussent point
« juges en leur propre cause. Car si dans les juge-
« ments civils il faut bons juges, bonnes informa-
« tions, bons témoins, bonnes raisons et lettres pa-
« tentes, combien plus dans les choses de Dieu!...
« Nous prendrons en conséquence un juge compé-
« tent, et nous produirons témoins, lettres et cou-
« tumes anciennes pour la défense de notre droit. »

La curiosité était excitée; on se demandait quel était le nom de ce juge. Jusqu'alors le pape avait été appelé le juge des controverses. Qui Froment allait-il donc mettre à la place?

« En premier lieu, dit-il, le juge — ce sera Dieu.
« Oui, Dieu qui juge d'un juste jugement sans
« regarder ni le pauvre ni le riche, ni le fou ni
« le sage, mais qui *baille* le droit à celui à qui
« il appartient. Ce sera son vrai Fils Jésus-Christ,
« accompagné de ses bons et légitimes témoins les
« prophètes et les apôtres. Et voici, continua-t-il en
« prenant le Nouveau Testament et le montrant
« au peuple, voici des lettres scellées, signées du
« sang précieux de notre Seigneur et de tant de
« fidèles martyrs qui ont été mis à mort pour
« rendre ce témoignage. Qu'y lisons-nous?

« D'abord le Seigneur y censure les pharisiens,
« *ces aveugles conducteurs*[1]. Or, pensez-vous que les
« vôtres (les prêtres romains) ne seront pas repris
« par lui?... Eux qui se disent saints par leurs mé-
« rites, seuls de l'Église, et veulent vous conduire,
« par leurs bulles, pardons, confessions auriculaires,

[1] Matth. XV, 14.

« messes et autres tracasseries ou badinages, qu'ils « ont inventés de leurs têtes..., ce que les pharisiens n'ont jamais osé faire.

« De plus, le Seigneur en saint Matthieu rend ce « témoignage : « Il viendra de faux prophètes aux « derniers temps qui vous diront : *Christ est ici*, *Christ* « *est là*[1] ! » Ne vous dit-on pas que Christ est là... « aux parties intérieures de la maison sainte, caché « au plus profond, *dans un vase*. Ne les croyez pas ! « Le vrai Christ est celui qui nous a rachetés par « son sang. Cherchez-le par une vraie foi à la droite « du Père ; et non pas au profond de la maison, dans « une armoire, dans le ciboire..., ainsi que font vos « nouveaux rédempteurs et sacrificateurs.

« Et que dit encore aujourd'hui Jésus-Christ, « pour plus grande vérification des faux prophètes ? « Il dit non-seulement qu'ils viennent en vêtements « de brebis, mais qu'ils *se promènent en longues* « *robes et qu'ils dévorent les maisons des veuves en fai-* « *sant semblant de prier beaucoup*[2]. Le Seigneur ne « défend pas qu'on porte de longues robes pour la « nécessité du corps ; mais il défend la superstition « hypocrite qu'on y met, s'estimant être par de telles « choses, meilleurs, plus saints que les laïques, être « autrement accoutrés, tondus et rasés que nous... « Oui, par de tels moyens, ils ont dévoré les « veuves. Non que je veuille dire qu'ils mangent les « femmes ; c'est une manière de parler ; comme on « dit des tyrans qu'ils mangent leur peuple, et des « procureurs qu'ils mangent leurs clients ; cela veut

[1] Matth. XXIV, 23.
[2] Luc XX, 46. — Marc XII, 38. — Matth. XXIII, 14.

« dire leur substance ; et non que, comme les an
« thropophages, ils mangent la chair des hommes
« *Ils ont cassé leurs os* (pour avoir la moelle), dit u
« prophète, *et ils en mangent, comme on mange l*
« *chair qu'on cuit au pot*[1].

« Or, regardez maintenant, peuple !... je vou
« en supplie, et jugez vous-mêmes. Dites-nou
« qui sont ceux qui portent de tels accoutrements
« de telles *robes longues*, et qui *mangent les veuves*
« en faisant semblant de prier beaucoup..... Vou
« savez assez que ce n'est pas nous ; car nou
« sommes accoutrés comme les autres ; mais si le
« vôtres s'habillaient comme nous, ils seraient ex
« communiés et apostats...

« Il y a plus : Nous, nous ne donnons pas à en
« tendre aux pauvres gens qu'ils doivent nous a
« porter de leurs biens et qu'alors nous les sauve
« rons ; que, priant pour eux et pour les morts
« nous les sortirons du purgatoire... Mais les vô
« tres le font, et sous de telles couleurs, ils ont ti
« sous leur patte, presque tous les biens de la terre.
« Et il ne faut en dire mot..., car celui qui en
« parlera sera soudainement mis à mort, ou ex-
« communié, ou appelé hérétique et luthérien !

« Ah ! Jésus-Christ, saint Paul et les autres apô-
« tres les dépeignent vraiment au vif, et il n'y a si
« aveugle, ni si ignare qui ne les puisse facilement
« reconnaître, excepté ceux qui ont peur de perdre
« leurs soupes grasses. Nos saintes Écritures les
« appellent fontaines sans eau, antichrists, mé-

[1] Michée, III, 3.

« priseurs de la seigneurie. Elles disent qu'ils « *s'adonnent aux doctrines des démons, qu'ils défen-* « *dent de se marier, qu'ils commandent de s'abstenir* « *des viandes que Dieu a créées pour les fidèles*[1]... »

Pendant que Froment pérorait ainsi sur la place du Molard, les magistrats réunis à l'hôtel de ville, apprenaient du grand sautier, que le discours continuait. Les syndics en furent irrités. Les chanoines et les prêtres se dirent que le pouvoir civil étant impuissant, ils devaient se charger eux-mêmes de l'affaire; ils saisirent leurs armes et s'apprêtèrent à descendre. En même temps le conseil, décidé à faire un exemple, ordonna d'appréhender les prêcheurs partout où ils se trouveraient. En conséquence le lieutenant de police, le procureur fiscal, des huissiers, des soldats et des prêtres se rendirent en grand nombre au Molard, échauffés, indignés de la hardiesse de l'évangéliste et décidés à le jeter en prison. Si Farel a été mis à l'abri de leurs coups, Froment du moins ne leur échappera pas! Tandis que cette troupe agitée descendait le Perron avec des pensées de mort, Froment, qui ne s'en doutait pas ou ne s'en souciait pas, continuait son discours au peuple de Genève.

« Il y a encore, disait-il, beaucoup d'autres cha- « pitres des Écritures, qu'on pourrait produire pour « plus grande démonstration; mais cela vous doit suffire et vous mettre en état de discerner si ce sont vos pasteurs ou nous qui sommes de faux prophètes. Il n'y a personne de vous qui ne sache

1 Tim. IV, 1, 3.

« bien que nous ne défendons ni le mariage, ni les « viandes; que nous déclarons le mariage saint, « ordonné dès le commencement du monde, à tous « ceux qui n'ont pas le don de continence, sans au- « cune différence de personnes. Mais le pape fait « autrement et dit : Que ceux qui n'ont pas une « femme légitime aient une concubine (*Distinction* « XXXIV, chap. XVI). *Qui non habet uxorem, loco* « *illius concubinam habere potest;* car, ajoute-t-il, je « veux qu'ils soient saints... Certes, merveilleuse « sainteté que celle-là!... Je vous en fais tous « juges. Vous les connaissez de longtemps mieux « que moi...

« Quant aux viandes, nous laissons chacun libre, « comme l'a fait notre Seigneur, exhortant le peuple « à en user raisonnablement, sans nul excès, ni su- « perfluité, et en rendant grâces à Dieu... Mais « ceux-ci font tout le contraire. Quoique Christ ait « été envoyé du Père, pour nous enseigner la vé- « rité, ils nous apportent mensonges, rêveries, « fausses doctrines, défenses de mariage et de « viandes, et toutes sortes de badinages, comme si « c'étaient des choses saintes..... »

Dans ce moment un bruit confus se fit entendre. Claude Bernard, qui avait l'oreille et l'œil au guet, aperçut une troupe armée qui débouchait sur la place. Le lieutenant de la ville, le procureur fiscal, les hommes d'armes et les prêtres armés, irrités, impatientés, envahissaient le Molard. Bernard sentit que la résistance était inutile, dangereuse; il ne fallait pas d'ailleurs que la Réformation s'établît dans Genève par la violence, elle ne devait y entrer que

par la conviction. Il n'y avait pas un moment à perdre, chacun comprenait ce qui arriverait à l'évangéliste, s'il venait à être saisi..... Il fallait le sauver. Bernard donc s'élance de sa place, se précipite « fort échauffé » vers Froment, et lui crie d'une voix retentissante et de tous ses poumons[1] : « Voici « tous les prêtres qui viennent en armes !... Le pro- « cureur fiscal et le lieutenant de la ville les accom- « pagnent... Pour l'honneur de Dieu, descendez de « ce banc, et qu'on vous sauve la vie !... Sauvez- « vous... sauvez-vous !... » Froment ne voulait pas descendre. En vain le suppliait-on ; son cœur brûlait au dedans de lui ; il s'apercevait que sa parole remuait les âmes... Comment abandonner son œuvre dans un moment si décisif? Mais déjà les prêtres et les arquebusiers s'approchaient ; déjà quelques huguenots mettaient la main sur leur épée et s'apprêtaient à repousser la cohorte sacerdotale. Il y aura des blessés, il y aura des morts. « De grâce, dit Bernard, pour l'honneur « de Dieu, évitons l'effusion du sang. » Froment ne peut résister à ces paroles. Quelques-uns de ses amis le saisissent, le descendent de dessus le banc et l'entraînent. Ils le font passer secrètement par une petite allée et ils arrivent ainsi dans la maison de Jean Chautemps. La porte s'ouvre et l'évangéliste est caché dans un lieu secret. En vain les prêtres et les soldats s'étaient-ils efforcés de l'atteindre ; la masse des auditeurs s'était mise entre eux et lui. Le lieutenant commanda au peuple, « sous grosse

[1] « Anhelo pulmone, in effusissimam vocem laxato. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 52.)

« peine, » de se retirer; et en effet, l'évangéliste étant en sûreté, l'assemblée se dispersa; et les magistrats et les prêtres, confus et irrités, vinrent raconter aux syndics cette seconde mésaventure. La Parole n'avait pas été semée en vain; plusieurs des auditeurs trouvaient qu'on leur avait donné cette année de belles étrennes. Tel fut à Genève le premier jour de l'an 1533[1].

Tous les prêtres et leurs adhérents n'étaient pourtant pas remontés à l'hôtel de ville. Froment avait disparu, mais il ne pouvait être loin. Quelques-uns rôdaient dans les rues adjacentes et cherchaient à découvrir la retraite du réformateur. A la fin l'un d'eux l'apprit. Chautemps était bien connu comme un évangélique décidé, et l'on se rappelait qu'il avait eu déjà Olivétan à demeure. Plusieurs catholiques s'établirent sous les fenêtres, et la nuit étant venue, on commençait à faire du bruit. Ceci effraya les amis de Froment. Le cherchant dans sa cachette, ils lui dirent : « Il faut vous *transmuer* « en la maison d'un autre citoyen; » Ils passèrent par une porte de derrière et parvinrent, grâce aux ténèbres, à le conduire, sans qu'il fût reconnu, chez l'énergique Perrin, plus redouté que l'honnête Chautemps. Mais bientôt les prêtres et leurs adhérents s'y transportèrent : « Ami Perrin! criaient-ils, « nous voulons ruiner ta maison; voire te brûler si « tu ne *bailles* congé à ce luthérien. » Perrin usa d'habileté; il sortit et dit aux catholiques ameutés: « Nous avons liberté de tenir chez nous un servi-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 43. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. II, p. 45.

« teur, homme de bien, sans être contredit par per-
« sonne. » Puis il dit à Froment : « Vous êtes mon
« serviteur, je vous engage comme tel; vous tra-
« vaillerez pour moi. » En même temps, quelques-uns des amis de Perrin, fiers huguenots, s'avancèrent dans la rue et montrèrent aux prêtres une figure menaçante. Force fut à ceux-ci de se retirer. Les syndics arrêtèrent de convoquer pour le lendemain le grand conseil [1].

Les circonstances étaient graves. La nouvelle doctrine venait d'être prêchée publiquement. Le discours hardi de Froment avait fait impression, surtout sur les huguenots. Ils avaient reconnu que le moyen le plus sûr de garantir leur émancipation politique, c'était d'établir la Réformation religieuse. Sur la place du Molard l'Évangile et la liberté s'étaient donné la main. Les catholiques se demandaient si la domination du pape allait s'écrouler. Les partis divers s'animaient, s'apostrophaient et de vifs débats s'engageaient entre eux. Les politiques soutenaient que si la ville était divisée sur des matières aussi capitales, son irréconciliable ennemie, la Savoie, planterait sa croix blanche sur les murs, si longtemps convoités par elle. Certains laïques, pleins de confiance dans leur propre cerveau, demandaient s'il fallait permettre que des inconnus, des *follateurs* se missent à débiter partout leurs folles ?... Les prêtres parlaient le plus haut; ils deman-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 43, 44. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 56.

daient aux Genevois s'ils voulaient abandonner la foi de leurs ancêtres, si la religion apostolique, catholique, attaquée, renversée, anéantie, devait faire place à une doctrine nouvelle qui entraînerait la ruine de Genève. Les huguenots répondaient que si la religion annoncée par les réformateurs n'était pas celle du pape, des scolastiques, des conciles, peut-être même des Pères, c'était du moins celle des apôtres et de Jésus-Christ, et qu'elle était par conséquent plus ancienne que celle de Rome. Ils représentaient que le gouvernement papal n'étant autre chose que le despotisme dans l'Église, ne pouvait produire que le despotisme dans l'État. Les deux partis se tranchaient toujours davantage. Les syndics et les conseillers, désireux de rétablir la concorde, allaient tantôt à droite, tantôt à gauche pour apaiser les plus violents; mais c'était chose fort difficile.

Le 2 janvier, le conseil des Deux-Cents s'étant réuni, le premier syndic proposa « qu'il fût dé« fendu de prêcher dans les maisons particulières « ou dans les lieux publics, sans la permission de « MM. les syndics ou de M. le vicaire épiscopal, « — et ordonné que tous ceux qui connaîtraient « des prédicants coupables d'infraction à cette loi, « fussent obligés de les révéler, sous peine de « *trois traits de corde.* » A ces mots, les huguenots s'écrièrent : « Nous demandons la sainte « Écriture ! » Mais les amis des prêtres répondirent : « Nous voulons absolument que cette secte « soit extirpée ! » Le conseil crut mettre tout le monde d'accord en décrétant que le cordelier

cquet, prêcherait jusqu'au carême prochain [1]. Alors le premier syndic affligé des divisions et s haines qui séparaient les citoyens, dit : « Que tous, citoyens et habitants se pardonnent! » Les nevois qui avaient le cœur vif à la colère, l'avaient ompt à la réconciliation. « Oui, oui, s'écrièrent-ils de tous côtés, nous voulons aimer ceux qui sont d'un avis contraire. » Et ils levèrent la main. entôt on vit dans les rues des bandes, où les mmes les plus opposés, marchaient en se donnant fectueusement le bras [2].

Pendant ce temps Froment se tenait chez Perrin y faisait des rubans; « autrement, nous dit-il, il n'eût pu y demeurer. » Tandis qu'assis en silence on métier de tisserand, il faisait aller sa navette droite à gauche et de gauche à droite, il se dendait s'il resterait caché ou s'il annoncerait de iveau publiquement l'Évangile? Il se décida à er de maison en maison fortifier ceux qui avaient i, se montra et se mit à heurter à certaines por-; quelques-uns de ses amis, armés de gros bâis, le suivaient de loin, sans qu'il le sût, pour emcher qu'on ne lui fît quelque outrage. Un jour, urtant, une femme vulgaire lui cria de grosses jures; Jean Favre, violent huguenot, son garde corps, s'approcha d'elle et lui donna « un souft fort sec. » Froment se retourna, et affligé de la vacité de son ami : « Ce n'est pas par rudesse, lui

[1] Registres du conseil, 2 janvier 1533. — Msc. de Gautier. — Msc. Roset, *Chron.*, liv. II, ch. v. — La sœur J. de Jussie, *Hérésie de nève*, p. 50.
[2] *Ibid.*

« dit-il, qu'il faut gagner les gens, mais par amitié « et par douceur. »

Un autre jour, Froment passait sur le pont du Rhône pour aller chez Aimé Levet [1]. C'était jour de fête, et les prêtres, à la tête d'une procession, entraient sur le pont d'un côté, au moment où Froment y arrivait de l'autre; ils portaient des croix, des reliques, marmottaient des prières, invoquaient les saints : « *Sancte Petre!* » chantaient les uns; « *sancte Paule!* » chantaient les autres. Froment surpris et embarrassé résolut d'être modéré et de ne pas jeter les saints à la rivière, comme avait fait à Montbéliard son maître Farel. Il resta donc immobile, mais sans s'incliner devant les images. A cette vue, les prêtres cessant leurs litanies, se mirent à crier : « Courons « sur lui!... A la cagne! (au chien), au Rhône! » Les femmes dévotes, qui les suivaient, rompant les rangs, se précipitèrent sur le réformateur; l'une le prit par le bras, l'autre par l'habit; une troisième le poussa par derrière : « Au Rhône! » criaient-elles, et elles s'efforçaient de le jeter dans la rivière. Mais la garde de sûreté, qui était à quelque distance, Jean Humbert et quelques autres huguenots, s'élançant impétueusement, arrachèrent Froment des mains de ces furies. Alors les femmes, les prêtres, et les sacristains, voyant que les luthériens avaient enlevé leur *idole*, crièrent encore plus fort. Une foule tumultueuse s'agitait sur le pont. Les huguenots, voulant mettre Froment en sûreté, le firent entrer précipitamment dans la maison d'Aimé Levet, située

[1] « In Leveti ædes, in ponte quo flumen Rhodani transitur sitas, migrat. » (Spanheim, *Geneva restituta* 50.)

au coin du pont [1]. Alors des gens du peuple, ameutés par le clergé, se mirent à en faire le siége; ils jetaient des pierres contre les fenêtres, ils jetaient de la boue dans la pharmacie; puis y entrant ils répandaient sur le plancher les drogues et les flacons : Levet était apothicaire, état fort honoré. Mais les huguenots, ayant mis Froment en sûreté dans une chambre secrète, sortirent, et aidés de quelques amis, chassèrent du pont les prêtres, les femmes et tous les perturbateurs.

A la nuit Froment ayant quitté sa cachette, retourna chez Perrin, et réunissant ses amis, leur représenta qu'il croyait devoir quitter la ville à cause de ces *tempêtes bouillantes*. Chautemps, Perrin, Levet, Guérin, furent grandement affligés; mais ils reconnurent que la violence des adversaires rendait inutile le séjour dans Genève de l'évangéliste. Claude Magnin s'offrit pour l'accompagner; et la nuit étant venue, Froment dit adieu à ses frères. Marchant avec précaution, il sortit de la ville, traversa le pays de Vaud et arriva dans son village d'Yvonand, où il se reposa des batailles genevoises.

Froment ne fut pas de ces hommes éminents, qui jouent un rôle à cause de leur grand caractère, et dont l'influence ne cesse de s'accroître. Son ministère à Genève pendant une partie de l'hiver de 1532 à 1533 fut l'époque héroïque de sa vie; après cela il ne se montra guère qu'au second ou au troisième rang; des docteurs qui lui étaient supérieurs l'effacèrent.

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 4.

Il ressemble par la brièveté de son ministère à ces astres qui frappent pendant quelques semaines tous les regards et puis disparaissent. Mais il leur fut aussi semblable par cette vertu que le peuple attribue à leur passage éphémère. Le séjour de Froment ébranla les traditions romaines dans Genève, sortit de l'oubli la sainte Écriture, commença à répandre dans cette ville quelques lueurs, et y jeta les premiers fondements de l'Église. Bientôt la Parole de Dieu y fut apportée avec plus d'abondance par Farel et par Calvin; le soleil y versa toutes ses lumières, et un édifice s'éleva, solide et majestueux, sur les bases posées par le pauvre maître d'école.

CHAPITRE TREIZIÈME.

A SAINTE ÉCRITURE ET LA SAINTE CÈNE A GENÈVE.

(Janvier et février 1533.)

.e départ de Froment ne fit qu'augmenter dans hommes sérieux l'amour pour l'Évangile. Frus- de ce qu'ils regardaient comme leur droit, — ïe de la prédication évangélique, — ils souf- ənt de cette disette, et étaient décidés à sortir dénûment spirituel auquel le système clérical réduisait. D'autres avaient pour la liberté des as- tions non moins puissantes et ont été à leur insu ınstruments d'une révolution plus grande qu'ils 'avaient imaginé. Ces Genevois sentaient, comme spiration, qu'au commencement du seizième le la société tournait sur ses pivots et qu'une phase velle s'ouvrait pour l'humanité. Ils firent plus de le remarquer; ils furent eux-mêmes les pre- rs acteurs de la révolution qui allait s'accomplir ıs le monde. Laissant des peuples inféconds dans ı triste immobilité, les hommes de cette petite ville aient : En avant! et se précipitaient dans l'a- ıe.

A peine Froment avait-il quitté Genève, que les partisans de la Réformation levèrent la tête. L'Église romaine avait pour elle l'évêque-prince, le clergé, les Fribourgeois et même la majorité du conseil et du peuple; mais si les amis de la Réforme étaient en minorité, quant à la force matérielle, ils dépassaient leurs adversaires quant à la force morale. Un historien avance que, dès ce moment, les partis étaient à peu près égaux en pouvoir[1]. Le cordelier Bocquet, qui « s'était ménagé avec tant « d'adresse, dit un manuscrit, que les deux partis « allaient l'entendre avec un égal empressement[2], » se mit alors à prêcher plus ouvertement la vérité chrétienne. Les prêtres étonnés s'irritèrent encore plus contre le moine, qu'ils ne l'avaient fait contre le réformateur, et demandèrent qu'on lui imposât silence.

Bientôt un puissant secours vint fortifier les mains du clergé. Le 23 février, six conseillers fribourgeois, catholiques décidés, entrèrent dans Genève, porteurs d'une lettre menaçante. « Si vous voulez vous faire « *luthériens*, dirent-ils au conseil, Fribourg renonce à « votre alliance. » En vain les syndics répondirent-ils qu'ils voulaient vivre comme leurs pères, les Fribourgeois faisaient grand bruit des discours du cordelier. Le conseil arrêta « par amour de la paix, » que Bocquet quitterait Genève.

Les amis de l'Évangile, se voyant enlever jusqu'à un franciscain, ne perdirent pourtant pas courage. Il leur restait la sainte Écriture; ils lisaient dans leurs

[1] Ruchat, III, p. 186.
[2] Msc. de Berne attribué à Bonivard, *Hist. helv.*, V, 12.

meures le Nouveau Testament de Lefèvre, et for-
ient des réunions où la Parole de Dieu était expli-
ée. Les assemblées, « qui se faisaient çà et là par
es maisons, se multiplièrent, » et le nombre des fi-
es crût de jour en jour [1]. On se réunissait ha-
uellement à l'extrémité de la rue des Allemands,
ez Baudichon de la Maisonneuve, qui se montra
s lors le plus zélé protestant. Né d'une famille
ble, puissante dans la république, Baudichon
ait un caractère décidé, du talent, et poussait à
xtrême ses convictions et le désir de leur procu-
r la victoire. La vie individuelle avait dominé au
mps de la féodalité; au seizième siècle, l'élément
cial devenait toujours plus fort. Toutefois il y
ait certaines natures qui maintenaient en tout
ır indépendant individualisme; Baudichon de la
isonneuve en était une. Aussi, tant qu'il ne fut
estion que d'abattre l'ancien ordre de choses,
'en acquitta vaillamment; mais il fut moins utile
and il fallut constituer le nouveau. Il semble
urtant avoir eu le sentiment de son insuffisance.
s armes portaient une *maison*, et au haut du ci-
er une *main* ouverte avec ces mots : *On a beau sa
ison bâtir si le Seigneur n'y met la main.*

Le Seigneur y mettait la main. Les assemblées se
rmaient et la maison de Baudichon fut les *cryptes*,
t un ancien auteur, où les nouveaux chrétiens
rent leurs humbles réunions [2]. Ils arrivaient, se

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 47. — « Domatim conventus ha-
e.» (Msc. de Turretini.)
[2] « In Domonovani Baudichonii ædibus, quæ concionum ordinaria-
n *Crypta* erant. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 58.)

saluaient fraternellement, s'asseyaient dans une grande salle, demeuraient quelques moments dans le silence. Ils savaient que quoiqu'ils fussent plusieurs, ils n'avaient tous qu'un seul Médiateur, présent au milieu d'eux quoique invisible. Bientôt l'un d'eux lisait l'Écriture, un autre, parmi les plus instruits, l'expliquait et l'appliquait, un troisième priait... Les fidèles sortaient édifiés de ces assemblées, « si différentes, disaient-ils, de la messe du « pape! »

Quelquefois une grande jouissance leur était accordée. Un évangélique étranger traversait Genève; le bruit s'en répandait aussitôt dans toutes les familles; on se disait le lieu, l'heure où il parlerait, et les fidèles accouraient de tous côtés. Comment s'appelle-t-il? disait-on un jour. — Pierre Maneri. — Qu'est-il? — Un ministre. — Où loge-t-il? — Chez Claude Pasta. — Et les chambres de Pasta étaient aussitôt pleines.

Ces premiers évangéliques de Genève ne se contentaient pas d'être enseignés dans la saine doctrine; ils savaient qu'une froide connaissance de Dieu ne sauve personne, qu'il faut vivre de l'Esprit de Christ et comme il a vécu. Ils avaient établi entre eux une bourse, et c'était Salomon qui en était chargé. Chacun lui apportait sa pite pour le soulagement des pauvres soit genevois, soit étrangers. Ces chrétiens apprenaient à la fois à croire, à aimer, à donner.

Cependant on voyait déjà poindre dans Genève deux protestantismes, qui n'ont cessé dès lors et ne cesseront sans doute jamais d'exister, celui du

dedans et celui du dehors. Le pieux et humble Guérin, dont nous avons parlé, avait un domestique qui, plein d'admiration pour les sermons de son maître, était grand babillard. Il voulut faire un jour comme son patron, et se mit en pleine rue à pérorer devant un certain nombre de personnes. « Qu'allez-vous faire à la messe? disait-il, vous « êtes des idolâtres... Au lieu de rendre hommage à « Dieu, vous adorez du pain ! » Le pauvre orateur fut saisi et dut pour son prêche quitter la ville. Un autre jour des huguenots entraient chez un pâtissier; c'était un samedi et temps de carême. Ils demandèrent un plat de viande. « Impossible ! dit le « restaurateur. — Pas tant de façon ! » répondirent rudement les huguenots. Le pâtissier courut les dénoncer et ils furent condamnés à une amende de soixante sous par tête, ce qui excita quelques disputes. « Luthériens! huguenots, hérétiques, di« saient les uns ; — pharisiens, mamelouks, papis« tes ! » répondaient les autres[1].

Au milieu de ce bruit l'œuvre la plus importante de la Réformation s'accomplissait alors dans Genève. Olivétan travaillait nuit et jour à la traduction des saintes Écritures. Il croyait que rien n'était plus nécessaire à l'Église de son temps, et plein d'amour pour elle, il était décidé à tout faire pour lui apporter ce secours. « O pauvrette petite Église! di« sait-il, bien que tu sois si désolée, malotrue, dé« boutée, et que tu aies le plus souvent en ta fa« mille, aveugles, boiteux, manchots, sourds, pa-

[1] Registres du conseil des 4 et 26 mars. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 47.

« ralytiques, étrangers, orphelins, simples et idiots...
« pourquoi aurions-nous honte de t'adresser un tel
« présent royal? N'ont-ils pas tous besoin de la con-
« solation de Christ? A qui le Seigneur destine-t-il
« son Écriture, si ce n'est à sa petite bande invin-
« cible, à laquelle comme vrai chef de guerre, il
« veut donner courage et hardiesse par sa pré-
« sence[1]?...

Rien ne désolait Olivétan comme la vue de l'Église de son temps. Plus il l'étudiait, plus il était pénétré de sa misère et de la nécessité d'une réformation totale, accomplie par la Parole de Dieu. Jamais peut-être l'état de l'Église n'avait causé une douleur si vive et si profonde. Quand, seul dans sa petite chambre, assis devant sa table, ces souvenirs amers se présentaient à lui : « Je t'aime, s'écriait-il,
« je t'ai vue au service de tes rigoureux maîtres,
« je t'ai vue aller, venir, courir, trotter et tracasser.
« Je t'ai vue maltraitée, mal accoutrée, mal menée,
« déchirée, crottée, égratignée, échevelée, morfon-
« due, meurtrie, battue, défigurée... Je t'ai vue en
« si piteux état, qu'on te jugerait plutôt une pauvre
« esclave, que la fille du Dominateur universel, et
« la bien-aimée de son unique Fils. Écoute, ajou-
« tait-il, ton ami t'appelle, il s'efforce de te faire en-
« tendre le droit qui t'appartient et de te donner le
« mot de guet, pour parvenir à la parfaite liberté...
« O hébétée, assommée de tant de coups, allourdie
« de tant de peines, que te donnent tes rudes maî-
« tres, passeras-tu outre? iras-tu ton chemin, pour

[1] Bible d'Olivétan, in-folio, *Dédicace*.

« achever la fâcheuse et sale besogne, dont ils t'ont « chargée[1] ? »

Mais bientôt Olivétan s'arrêtait au milieu de son œuvre et il se demandait si « l'humble translateur, « comme il s'appelle, était capable de faire un tel « travail. » Il se regardait comme le plus chétif des fidèles, « comme l'un des plus petits orteils « des humbles pieds du corps de l'Église[2]. Mais sa petitesse même le portait à redoubler d'ardeur. Il se procurait les meilleurs exemplaires des Écritures. « Il conférait, nous dit-il, toutes les transla« tions, anciennes et modernes, depuis les grecques « jusqu'aux italiennes et allemandes. » Il faisait surtout un grand usage de la traduction française de Lefèvre d'Étaples, mais il traduisait certains passages d'une manière différente. Il étudiait les textes divers, l'usage des points, des notes, des consonnes, des aspirations, des termes peu usités. Devait-il, se demandait-il, maintenir dans le français certaines dénominations grecques, telles que *apôtres*, *évêques*, ou les rendre par le mot correspondant de la langue française? « Si je garde l'expression grecque, disait« il, la chose qu'elle signifie demeurera inconnue « comme elle l'a été jusqu'à présent. » Il traduisit donc le mot grec apôtre par le mot français *envoyé;* au lieu d'évêque, il dit *surveillant;* au lieu de prêtre, *ancien*. Puis il ajouta malignement : « Et si « quelqu'un s'ébahit de ne pas trouver en ma tra« duction certains mots que le commun peuple a

[1] Bible d'Olivétan, *Dédicace*.
[2] Bible d'Olivétan, *Apologie du translateur*.

« toujours à la bouche, s'imaginant qu'ils sont en « la sainte Écriture, comme *pape*, *cardinal*, *arche-* « *véque*, *archidiacre*, *abbé*, *prieur*, *moine*; qu'il sache « que je ne les y ai pas trouvés, c'est pourquoi « aussi je ne les ai pas changés [1]. »

Le 13 mars, l'imprimeur de Vingle demanda l'autorisation d'imprimer la Bible en français. Le conseil fut fort partagé, car les amis du clergé s'opposaient à la requête. D'un côté on criait l'*Écriture!* et de l'autre l'*Église!* Les syndics crurent devoir louvoyer et accordèrent la réimpression de la Bible de Lefèvre, sans rien ajouter ni retrancher; ils avaient peur du travail d'Olivétan; nous verrons plus tard où celui-ci dut imprimer sa traduction [2].

Un autre désir préoccupait alors les évangéliques de Genève. Quand Guérin, Levet, Chautemps et d'autres se trouvaient réunis dans une modeste chambre, ils exprimaient le bonheur qu'ils auraient à se trouver autour de la table du Seigneur pour rappeler sa mort. Il y avait longtemps qu'ils ne prenaient plus part à la communion de l'Église romaine, selon eux souillée par de tristes superstitions; et ils désiraient vivement voir rétablir au milieu d'eux la cène de Christ dans son apostolique pureté. Les chrétiens de Genève demandèrent d'abord l'Écriture sainte; et, en second lieu, le sacrement. C'est dans la règle. La Parole de Dieu crée le chrétien; le sacrement l'affermit. Christ commu-

[1] Bible d'Olivétan, *Apologie du translateur*.
[2] Registres du conseil du 18 mars 1533.

nique d'abord à ses disciples la connaissance de la vérité; ce qu'il fait par le ministère de la Parole. Puis il veut leur faire comprendre qu'il ne donne pas seulement aux fidèles les idées chrétiennes, mais qu'il se donne soi-même, sa propre vie, qu'il vient, comme il parle, *demeurer en eux*[1]. C'est la seconde phase de la foi; la cène en est le signe.

Les chrétiens de Genève, éclairés par l'Écriture, demandaient donc la communion. Mais, disaient-ils, qui la donnera? Ils n'avaient pas de ministres. Luther n'avait-il pas dit, déjà dix ans auparavant, que pour éviter tout désordre, l'assemblée, usant de son droit, doit élire un ou plusieurs fidèles pour exercer la charge de la Parole, au nom de tous[2]. Leurs regards se portèrent sur Guérin. Peu de réformés étaient aussi considérés que lui. Chrétien évangélique et non huguenot politique, il avait une « ardeur « de dilection pour ses frères » et un zèle plein de hardiesse pour professer l'Évangile. Il fallait quelque courage pour présider dans Genève la cène apostolique en présence de la messe romaine. « La chair est toujours lâche, a dit un chrétien « de Genève, et tire en arrière comme un vieux « âne; aussi a-t-elle besoin comme lui d'être pi- « quée et aiguillonnée[3]. » Guérin avait d'ailleurs une intelligence cultivée, et il était savant en théologie[4].

Il restait une question : « Où fera-t-on le repas?

[1] Evang. selon saint Jean, XV, 4, 5.

[2] « Wie man Kirchen Diener wæhlen und einsetzen soll. » (Luth. *Op.*, liv. XVIII, p. 438.)

[3] Calvin.

[4] Spon, *Hist. de Genève*.

« — Chez Baudichon de la Maisonneuve, répondit « l'un d'eux. — Non, dirent les plus sages; non pas « dans la ville, de crainte de la *mutination* des prê« tres, qui sont déjà fort irrités. » Étienne d'Adda dit alors : « J'ai, près des portes de la ville, au Pré« l'Évêque, un *courtil* (petit jardin clos), où nul ne « pourrait nous troubler. » Le lieu fut accepté, le jour fut choisi, et l'on fixa une heure qui permît de se réunir sans tumulte. Ce fut, à ce qu'il paraît, de grand matin [1].

Le jour arrivé, plusieurs personnes sortirent de la ville, se dirigeant sans bruit vers le jardin d'Adda, au lieu appelé Pré-l'Évêque, parce que l'évêque y possédait une maison. Une table y était dressée dans une salle ou sous la voûte des cieux. Les fidèles, à mesure qu'ils arrivaient, s'asseyaient silencieusement sur de simples banquettes, non sans crainte que les prêtres ne dépistassent cette assemblée furtive [2]. Guérin se plaça devant la table. Au moment, a-t-on dit, où la communion allait commencer, le soleil se leva et éclaira de ses premiers rayons cette scène, plus imposante encore dans sa simplicité, que les montagnes couronnées de neiges éternelles au-dessus desquelles l'astre du jour commençait sa course. Le pieux Guérin se leva; il pria;

[1] Il semble évident, d'après le récit de Froment (p. 48), que la première cène eut lieu avant les émeutes (p. 51). Ce fut donc probablement vers le milieu de mars. Spon confirme le récit de Froment (I, p. 481). D'autre part, la sœur J. de Jussie dit qu'une cène fut célébrée après la première émeute, le jeudi saint 10 avril (*le Levain du Calvinisme*, p. 61.) Le seul moyen de concilier ces deux témoignages, c'est d'admettre deux cènes différentes (en mars et avril) et non une seule; c'est ce que nous faisons.

[2] « Furtivo conventu. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 45.)

il distribua le pain et le vin, et tous ensemble louèrent le Seigneur. Les communiants quittèrent le jardin d'Adda pleins de reconnaissance envers Dieu.

Leur paix ne tarda pourtant pas à être troublée. Leurs adversaires ne pouvaient se contenir et ne parlaient que d'excommunications et de prisons. Il y avait des disputes. Les prêtres levaient les épaules à la vue de ces chétives assemblées. Ils disaient que les réformés, en s'occupant tant de *Christ*, se privaient de l'*Église*, tandis qu'Olivétan et Guérin soutenaient que les catholiques, en parlant tant de l'Église, se privaient de Jésus-Christ. La réunion de quelques âmes douées d'une foi vivante, qui s'assemblaient pour glorifier Jésus-Christ, était, selon eux, une Église plus vraie que le pape, les prélats et toutes les pompes du Vatican. Les prêtres indignés poursuivaient surtout Guérin de leur colère, et le danger dont ils le menaçaient était tel qu'il dut quitter la ville. S'en allant plus vite *que le pas*, il se réfugia à Yvonand, près de son ami Froment, dont il avait reçu tant de lumières [1].

Ainsi Farel, Froment, Guérin étaient contraints l'un après l'autre de quitter Genève; mais les catholiques avaient beau faire, « on s'assemblait chaque « jour par les maisons et jardins pour faire prières « à Dieu, pour chanter psaumes et chansons chré- « tiennes et pour déclarer l'Écriture sainte. Et le « peuple commençait à disputer contre les prêtres « et à les arguer publiquement [2]. »

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 48, 51. — Msc. de Gautier. — Spon, *Hist. de Genève*, I, p. 481.

[2] *Vie de Farel*. — Msc. de Choupard.

Il y avait ainsi dans Genève deux vents qui suivaient des directions contraires, l'un venait du nord, l'autre du midi. Ils ne pouvaient manquer de se heurter violemment et de donner naissance à une terrible tempête.

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA CONSPIRATION CATHOLIQUE SE FORME.

(Carême de 1533.)

Ce fut le zèle évangélique qui suscita la persécu- n. Les adversaires s'irritaient; ils se demandaient qu'était donc cette vie insaisissable qui travaillait r peuple. Si l'on supprimait une assemblée dans e maison, elle se formait dans une autre. « Et ne avaient plus quel remède trouver à ceci. »

Il s'en présenta un. Un moine dominicain, inqui- eur de la foi, venait d'arriver à Genève. « C'est un grand prédicateur, disait-on dans la ville, un ervent catholique, juste le contraire de Boc- quet. » Il était venu prêcher le carême à la place cordelier et chacun espérait qu'il réparerait le l que le premier avait fait. « Délivrez-nous de cette hérésie, » lui dirent les chefs des domini- ns. Le moine, flatté de cette confiance et fier de mission, apprêta un beau discours, et le lende- ain ou le surlendemain du départ de Guérin, il onta en chaire. L'église de Saint-Dominique était mble et il s'y trouvait bon nombre d'évangéliques,

entre autres Olivétan. Le moine, après un court exorde, se mit d'une voix forte et d'un zèle ardent, à décrier la Bible, à pourfendre les hérétiques [1], et à exalter magnifiquement le pape. Il « lâchait sans « retenue tout ce qui lui venait à la bouche. » « Je « les noircirai tellement, s'était-il dit, qu'ils n'en « seront plus jamais lavés. »

L'émotion fut grande parmi les huguenots. « Si « quelqu'un est si osé que de remuer les lèvres, di- « saient-ils, ce peu de liberté fait crier nos maîtres « comme des enragés; mais ils se lâchent la bride « et empestent le monde de leurs infections. » Olivétan, qui assistait au sermon du dominicain, avait de la peine à se contenir. Le discours étant terminé, il monta donc sur un banc, croyant qu'il serait coupable s'il ne faisait pas connaître la vérité, et dit : « Messire, je désire vous remontrer honnêtement « par la sainte Écriture en quoi vous avez erré « dans votre prêche. » Ces mots excitèrent un grand étonnement. Quoi! un laïque prétendre enseigner l'Église... Les prêtres et quelques-uns des leurs entourent Olivétan, l'outragent, le jettent en bas du banc, et le veulent battre. « A cette vue, Claude « Bernard, Jean Chautemps et d'autres accourent, « et enlèvent leur ami aux moines et au peuple « qui le voulaient assommer. » Mais il n'en fut pas quitte à si bon marché... Le conseil prononça son bannissement, sans l'appeler ni l'entendre. Chacun le regrettait. « Ah! disait-on, c'est un homme si sa- « vant et de si bonne vie et conversation! » Olivé-

[1] « Lutheranos proscidentem. » (Msc. de Turretini.)

an dut partir. Genève, en proie à une vive tourmente, vomissait l'un après l'autre les évangélistes, comme la mer vomit les débris du naufrage [1].

Le parti clérical commençait à se demander si tous ces bannissements suffisaient... Quand Farel était chassé, Froment paraissait; quand Froment avait pris le large, Guérin présidait une cène *luthérienne;* quand Guérin avait été obligé de s'enfuir *plus vite que le pas*, Olivétan montait sur les bancs d'une église et contredisait publiquement un inquisiteur! Il est parti, mais d'autres ne tarderont pas à se montrer... Le chanoine Wernli, l'écuyer de Pesmes, le hardi Thomas Moine et autre chefs catholiques pensaient qu'il fallait en finir. Les réformés virent le péril qui les menaçait. Baudichon de la Maisonneuve se rendit chez son ami Claude Salomon. Ils crurent que Fribourg voulant enchaîner les consciences, il fallait avoir recours à Berne pour les délivrer. Salomon désirait consulter les conseillers genevois favorables à la Réforme. « Non, répondit « de la Maisonneuve, ne demandons avis à per« sonne; faisons seuls l'affaire. Qui dans le conseil « se joindrait à nous? Jean Philippe, Jean Lullin, « Michel Sept, Étienne de Chapeaurouge, François « Favre, Claude Roset? Ils sont tous, il est vrai, « amis de l'indépendance; mais ils ont une position « officielle; nous adresser à eux ne ferait que les « compromettre. Nous pouvons exposer nos têtes, « mais non pas celles de nos amis. Partons seuls « pour Berne. » Néanmoins deux magistrats, Do-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 49. — Msc. de Gautier.

maine d'Arlod et Claude Bernard furent informés de leur dessein. Ils étaient embarrassés; comprenant que cette démarche pourrait coûter la tête à ceux qui la faisaient; le courage des deux patriotes les touchait. « Nous croyons suivre la volonté de « Dieu, » dit de la Maisonneuve. « Eh bien, répli« qua d'Arlod, nous ne vous donnons aucune in« struction ni de bouche, ni par écrit; nous vous « disons seulement : *Faites ce que Dieu vous inspi« rera!* » C'est avec cette parole chrétienne, consignée dans les registres, que les deux Genevois partirent pour Berne [1].

A peine y étaient-ils arrivés que se présentant devant le conseil, ils exposèrent comment le clergé s'efforçait d'étouffer dans leur naissance les germes de la foi. Les Bernois n'hésitèrent pas; grandement irrités de la violence dont, malgré leurs lettres de recommandation, les Genevois avaient usé envers Farel [2], ils répondirent qu'ils feraient tout pour maintenir l'Évangile dans Genève.

Le mardi 25 mars le conseil de Genève s'assembla. Il y avait évidemment quelque chose de nouveau; plusieurs des membres avaient l'air inquiet; d'autres paraissaient joyeux. Le premier syndic, du Crest, dévoué à l'Église romaine, annonça d'un air consterné qu'il venait de recevoir une lettre de Berne qui adressait au conseil de Genève une verte réprimande. En effet les Bernois, n'usant d'aucun ménagement, se plaignaient « des violences faites à

[1] Registres du conseil du 29 mars 1533. — Msc. de Gautier.
[2] « Violentia qua in Farellum sævitum. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 57.)

« Farel et de la persécution organisée dans Genève « contre la foi évangélique. Sommes ébahis, di« saient-ils, que, en votre cité, la foi en Jésus-Christ « et ceux qui la veulent soient ainsi molestés... « Vous ne voulez souffrir que la Parole de Dieu soit « librement annoncée; et déchassez les prêcheurs « d'icelle [1]. »

Cette lettre troubla tout le conseil. « Si nous ac« cordons ce que Berne demande, les prêtres susci« teront de nouvelles rumeurs, disait-on; si nous le « refusons, Berne rompra l'alliance et les réformés « se soulèveront. » De quelque côté qu'on se tournât, le danger était imminent. « De sorte, ajoute « le registre, qu'on n'a su que répondre là-dessus. » Presque tous étaient irrités contre de la Maisonneuve et Salomon. Ils furent amenés devant le conseil. Ils reconnurent qu'ils avaient été à Berne et avaient sollicité les lettres que le conseil avait reçues. » Alors plusieurs mamelouks crièrent à la trahison. Mais la conscience de ces deux nobles citoyens leur rendait témoignage qu'ils avaient servi la cause de la justice et de la liberté; ils demeurèrent fermes. Le conseil troublé, indécis, renvoya au lendemain pour examiner ce qu'il y avait à faire [2].

L'agitation passa de la salle du conseil dans celle du chapitre, puis dans toute la ville. Chacun parlait de ce que Berne demandait pleine liberté pour l'Évangile. Les chanoines, les prêtres, les laïques les plus dévots étaient unanimes pour s'y refuser;

[1] Lettre de Berne du 20 mars. (Archives msc. de Genève, n° 1090.)
[2] Registres du conseil du 25 mars 1533. — Msc. de Gautier.

le hardi Thomas Moine devint l'âme de ce mouvement. On décida, sur sa demande, d'intimider le conseil et d'obtenir de lui la suppression totale des assemblées évangéliques. Aussitôt les plus zélés du parti se répandent dans la ville et vont de maison en maison [1]. En même temps, Moine rassemble quelques-uns de ses amis, il leur propose de se présenter en masse au conseil; leur nombre, sans doute, imposera aux syndics, et les catholiques obtiendront leurs demandes. Cette démarche fut résolue et l'on se donna rendez-vous pour le lendemain.

Ce jour-là, le conseil étant assemblé, apprit qu'un nombre considérable de bourgeois demandaient audience, et l'on vit aussitôt entrer dans la salle Thomas Moine, B. Faulchon, François du Crest, Perceval de Pesmes, André Maillard et d'autres citoyens au nombre d'environ deux cents; leur visage portait l'empreinte de passions véhémentes. « Très honorés seigneurs, dit Moine qui maniait le « mieux la parole, malgré l'édit qui nous ordonne « de vivre comme des frères, plusieurs s'efforcent « de semer le désordre. Il y en a qui sont allés à « Berne; et les seigneurs de cette ville vous ont « écrit une lettre qui trouble toute la cité... Qui « sont-ils ces hommes coupables qui vont à l'étran« ger dénoncer leur patrie? Ont-ils été députés par « le conseil? Quelles instructions ont-ils reçues? « Quelle réponse vous ont-ils rapportée? Nous sup« plions qu'on nous apprenne ces choses. Nous

[1] « Accendunt clerici plebem sibi obnoxiam. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 57.)

voulons les connaître; nous voulons savoir si rien ne s'est fait qui tende à la ruine de la république... »

Le syndic, ahuri de cette harangue, pria Moine les siens de donner liberté, et le conseil embarrassé, résolut de traîner la chose en longueur.

« Nous ferons tout au monde pour amener à bien cette difficile affaire, répondit le syndic, nous assemblerons les Soixante, les Deux-Cents, les chefs de famille, et même s'il est nécessaire le conseil général..., toute la république! Contentez-vous de cette promesse. »

« Nous avons reçu charge, répondit Moine, d'exiger que vous fissiez paraître devant nous ceux qui ont été à Berne; nous ne sortirons pas de la salle que nous ne les ayons vus. Si vous ne les appelez pas, nous irons les chercher... »

A l'ouïe de ces paroles, le conseil fut effrayé. el tumulte! quelles violences dans la salle, si deux huguenots paraissaient en présence de ces holiques échauffés!... Les syndics répondirent e l'on informerait l'orateur. Cette réponse dilae mit les mamelouks hors d'eux-mêmes. Ce ne plus Moine seulement qui répondit; les deux its hommes qui l'entouraient levèrent la main et crièrent d'une voix menaçante : « Justice! justice! ue l'on tienne ce qui a été promis à Messieurs le Fribourg, savoir que Genève gardera la foi le ses pères. » Les syndics effrayés, s'efforcèrent r des manières excessivement douces, dit un mascrit, d'apaiser le tumulte; et les deux cents caliques mécontents retournèrent chez eux avec

un regard fier et une mine résolue. « Si le conseil « barguigne encore, disaient-ils, nous nous ferons « justice nous-mêmes! » « Oh! disait-on dans la « ville, nous avions cru les catholiques vieillis, « abattus, endormis, morts,... mais ils rouvrent « leurs paupières appesanties; les forces leur re- « viennent, et ces vautours, rapides au vol, s'é- « lancent pour saisir leur proie[1]. »

En effet, deux des syndics, plusieurs conseillers, d'autres laïques du parti romain et plusieurs prêtres, parcouraient la ville et s'efforçaient de faire entrer ceux auxquels ils parlaient dans le complot tramé contre l'Évangile. Ils leur représentaient qu'il n'y avait rien à attendre du conseil. « Si la « croyance de nos pères doit subsister, il faut, di- « saient-ils que nos mains la soutiennent. Tenez- « vous prêts à marcher contre les *luthériens*. »

Les *luthériens*, disaient-ils. En effet, c'était bien la Réformation qui soulevait alors toutes les colères du parti clérical. Quelques-uns de ses membres détestaient sans doute la liberté autant que l'Évangile; mais la plupart des catholiques eussent toléré les anciennes franchises du peuple; le point dans lequel ils étaient tous d'accord, c'était une opposition effrénée à cette nouvelle doctrine qu'ils appelaient du nom de *luthéranisme*, Luther en étant à leurs yeux le grand docteur. Ce luthéranisme était au fond ce qu'on appela plus tard le calvinisme, car Luther et Calvin étaient un dans les grands principes évangéliques. Tous les réforma-

[1] Registres du conseil du 26 mars 1533. — Msc. de Gautier. — Roset, *Chron.*, liv. II, ch. IX.

teurs prêchaient au seizième siècle dans toute l'Europe, et en particulier à Genève, que la grâce toute pure de Dieu est la seule source du salut éternel, et que l'Eglise est composée de tous ceux qui sont en possession d'une foi véritable, et non de ceux qui accordent une adhésion servile à une hiérarchie dominatrice. Les doctrines du luthéranisme et de la Réforme pouvaient différer, quant à certaines questions abstraites, à celles du fini et de l'infini par exemple ; le luthéranisme pouvait mettre en saillie l'*immanence* de Dieu, tandis que la Réforme appuyait sur sa *transcendance*, comme parlent les philosophes et les théologiens. Mais ils étaient et ils sont d'accord en tout ce qui est essentiel, et c'étaient ces doctrines vivantes qu'un parti puissant s'efforçait alors d'éloigner.

Dans la nuit du mercredi au jeudi, les chanoines, les prêtres et les principaux « fauteurs de la religion papale, » Wernli, de Pesmes, Moine et leurs amis se réunirent dans la grande salle du vicaire épiscopal. Ils arrivaient les uns après les autres, la plupart armés jusqu'aux dents, et ne respirant que vengeance ; bientôt ils affluèrent jusque dans la cour. Leur dessein était d'ourdir soigneusement la trame qui devait les débarrasser de la Réforme. Des huguenots, informés de la conjuration, s'approchèrent pour épier leurs adversaires. Les circonstances, la crise tumultueuse qui s'approchait, les intérêts qui allaient se débattre, les passions violentes dont les deux partis étaient animés, la nuit même durant laquelle cette conférence se tenait, tout contribuait à la rendre solennelle. Les

esprits s'assombrissaient, et certains huguenots, d'une imagination ardente, qui regardaient de loin les murs derrière lesquels ce sanhédrin s'assemblait, se livrant à des visions fantastiques, croyaient voir des furies, une torche à la main, exciter la discorde [1]; mais c'étaient simplement des moines revêtus de leurs longues robes et tenant les flambeaux dont la salle était éclairée. Enfin la délibération commença [2]. Quelques-uns représentèrent que le nombre des rebelles augmentait de jour en jour; que l'autorité sacerdotale diminuait à mesure, et que si on laissait faire, personne ne tiendrait plus compte de l'Église. « Ne nous abaissons pas jusqu'à « disputer avec les hérétiques. N'attendons pas « notre secours des magistrats. Le conseil des « Soixante va se réunir, mais il hésitera ainsi que « fait le conseil ordinaire. Ces corps sont trop fai« bles ; il faut agir en dehors du gouvernement; « nous sommes les plus forts. Quand on en vien« dra aux armes, les défenseurs du catholicisme « seront dix, peut-être vingt contre un. Les évan« géliques vaincus, on rappellera l'évêque. Il re« viendra avec tous les mamelouks bannis ; il infli« gera aux rebelles la punition qu'ils méritent. « Genève, préservée de la Réformation, ne pourra « plus la répandre dans les contrées environnantes, « et sera dans les siècles futurs l'appui de la pa« pauté. Faisons-nous justice nous-mêmes ; armons« nous ; sonnons le tocsin ; tirons l'épée ; appelons

[1] « Nocte furiis, facibusque strenue a clero subditis. » (Spanheim, *Geneva restituta.*)

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 51.

« nos fidèles à marcher contre ces *chiens* et infli-
« geons aux deux traîtres qui ont été à Berne une
« éclatante punition. Tuons ceux qu'on appelle lu-
« thériens sans en point réserver[1]; ce sera rendre
« un grand service à Dieu. Nous sommes assurés
« de la grâce de l'évêque; Monseigneur nous a
« déjà *baillé* les *blancs scellés*. Qu'au son de la grosse
« cloche, tous se rendent en armes au Molard, et
« qu'on ferme les portes de la ville, pour que per-
« sonne ne puisse se sauver. » Voilà ce qui se disait dans la maison du grand vicaire. Les chefs convinrent du lieu du rendez-vous, du nombre des bandes armées, de ceux qui les commanderaient, de la manière dont on attaquerait les réformés; rien ne manqua à ce complot. L'assemblée applaudit. Les conjurés, levant tous la main, s'engagèrent à l'exécution et au silence, par un serment solennel[2]; puis ils se retirèrent pour prendre quelque repos. Les fêtes de Pâques approchaient; plus de deux siècles auparavant, les Vêpres siciliennes avaient rempli de massacres Palerme et toute la Sicile; les ennemis de la Réformation, dans Genève, voulaient aussi célébrer la fête par des flots de sang.

Le lendemain, vendredi 28 mars, le conseil des Soixante s'assembla. Jamais, peut-être, un corps n'avait été plus divisé. Les catholiques ayant demandé que l'on tînt les promesses faites à Fribourg, les huguenots représentèrent que si le conseil donnait gain de cause au parti de Rome, non-seule-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 31.
[2] « Solemni sacramento. » (Spanheim, *Geneva restituta*.)

ment l'évêque reprendrait son ancien pouvoir, mais que ce prélat, ayant vu la Réforme sur le point de triompher, se jetterait dans les bras de la Savoie, comme le seul pouvoir capable de sauver la foi romaine. Le conseil, placé entre ces deux courants impétueux, resta dans son indécision ordinaire, et ne se prononça ni pour ni contre. C'était ce qu'attendaient les chefs du parti romain. Tout se prépara pour exécuter la *conspiration* (c'est le mot de Froment), ourdie la nuit précédente [1].

La cathédrale avait été désignée comme lieu du rendez-vous. Le premier qui y entra fut le vaillant chanoine Pierre Wernli. Il était armé des pieds à la tête et s'avançait dans le sanctuaire, comme un général se rend à la bataille. Frère d'un capitaine du roi de France, Wernli maniait l'épée aussi bien que lui ; doué de la nature des Hercule et des Samson, il prétendait comme l'un, jeter Cerbère hors de la cité, et comme l'autre ébranler les colonnes du temple. « Nous ferons, disait-il à ceux qui l'en« touraient dans Saint-Pierre, nous ferons couper « la tête à ceux qui sont allés à Berne et à tous « leurs amis. » Trois cents chanoines et prêtres armés arrivèrent après lui ; puis un grand nombre de leurs adhérents laïques. « Les luthériens nous me« nacent, disait-on au milieu de ces bandes « échauffées, ils veulent saccager les églises et les « couvents ! » Cette fable ne pouvait manquer d'échauffer les esprits.

Les huguenots, informés du complot formé chez

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 50. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. II, ch. x. — Msc. de Gautier.

le vicaire général, et voyant les catholiques se préparer à l'attaque, comprirent que leur premier acte serait de saisir Baudichon de la Maisonneuve, à cause de son voyage à Berne, et de lui faire subir le sort de Berthelier et de Lévrier. Ils se réunirent donc au nombre de soixante autour de leur ami pour défendre sa vie au prix de leur sang. Quelques partisans de Moine vinrent avertir ceux qui s'étaient réunis à Saint-Pierre, que l'on voyait plusieurs citoyens entrer chez de la Maisonneuve.

Cette nouvelle fut pour les conjurés le signal du combat. « En avant, dirent-ils, allons les atta« quer ! » Deux catholiques, amis de la paix, qui se trouvaient dans le temple, B. Faulchon et Girardin de la Rive, craignant la guerre civile, coururent au conseil. « Les partis se mettent sous les « armes, dirent-ils ; les uns à Saint-Pierre, les « autres chez Baudichon de la Maisonneuve ; les « premiers s'apprêtent à descendre contre leurs ad« versaires... S'ils le font, il y aura un grand tu« multe [1] ; qu'on y pourvoie ! » Le conseil, suspendant toute autre affaire, ordonna que les quatre syndics, avec les insignes de leur pouvoir, se rendraient d'abord à Saint-Pierre (c'était là qu'étaient les agresseurs), puis chez de la Maisonneuve, et ordonneraient aux uns et aux autres de retourner immédiatement chez eux [2].

[1] Le Registre porte *ovaille* (ovallium). (Registres du conseil du 28 mars.)

[2] Msc. de Roset, *Chron.*, liv. II, ch. x. — Msc. de Gautier. — Registres du conseil du jour. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 51.

La tâche était difficile, mais les quatre magistrats n'hésitèrent pas à l'entreprendre. Précédés de leurs huissiers et le bâton syndical à la main, ils entrèrent dans la cathédrale. A leur vue, la foule se calma. « Nous voulons savoir, dit le premier syndic, pourquoi se tient cette assemblée? » Les assistants, tout d'un accord, répondirent : « Nous voulons « aller sur les luthériens, qui se sont assemblés en « la rue des Allemands. Ils nous tiennent toujours « en crainte ; nous voulons en voir la fin. Nous ne « pouvons plus souffrir telle infection dans la cité... « Ils sont pires que les Turcs [1]! »

En ce moment deux réformés, inquiets de ce qui allait advenir, s'approchèrent de la cathédrale, et montant l'escalier qui était devant le portail, ils se tinrent quelque temps debout sur les degrés, regardant dans l'église et ne sachant s'ils entreraient. Les prêtres et les mamelouks, les apercevant, s'écrièrent : « Voyez les mauvais garnements, ils « viennent là pour épier les chrétiens! » Enfin, avec plus de zèle que de prudence, les deux évangéliques entrèrent; c'étaient J. Goulaz et P. Vandel, âgé alors de vingt-six ans, qui avait adopté la Réforme, mais qui conserva toujours une grande affection pour ses anciens amis catholiques [2]. « De « grâce faites cesser ce tumulte, dit-il aux syndics « avec une grande douceur, de peur qu'il n'arrive « pire. » Mais des mamelouks, en entendant ces paroles, se courroucèrent et tirèrent leurs épées pour frapper les deux huguenots. Le secrétaire

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 31.
[2] Galiffe, *Notices généalogiques de Genève*, I, p. 80.

piscopal, Portier, homme violent et fanatique, oyant Vandel, s'écria : « Comment es-tu ici traître ? » Plusieurs se précipitent sur Vandel, le jetent à terre, le foulent aux pieds; Portier, dégaînant son *sanguidede* (poignard) et prenant le jeune omme « par derrière en trahison, » dit le registre u conseil, le frappe vers l'épaule gauche, pensant e tuer. Vandel, grièvement blessé, resta étendu ur les dalles de la cathédrale, « avec grosse effusion de sang[1]. »

Aussitôt une foule de prêtres l'entourèrent et se irent à se lamenter fort, non pas de ce que cet omme fût assassiné, mais de ce que du sang souillât temple. « Oncques depuis ne fut sonné dans l'église cloche, ni fait divin service, jusqu'à ce qu'elle fût réconciliée par Monseigneur le suffragant, et même dans les autres églises, parce que la mère église cessait. » C'était là pour la sur Jeanne le plus grand mal de l'affaire.

Goulaz, à ce qu'elle rapporte, voyant son ami *ir* à terre, courut vers les évangéliques et leur conta le tout. Quelques-uns d'eux, malgré les angers auxquels ils s'exposaient, se rendirent à a cathédrale et obtinrent des syndics qu'on leur ermît d'emporter Vandel. Ils le transportèrent dans a demeure de Baudichon de la Maisonneuve. On e mit au lit; quelques huguenots se constituèrent es gardes-malades, et tous, en voyant leur jeune mi pâle et ensanglanté, se demandèrent ce qui llait advenir.

1 La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 52. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 50, 51.

CHAPITRE QUINZIÈME.

PREMIÈRE ATTAQUE A MAIN ARMÉE DES CATHOLIQUES CONTRE LA RÉFORMATION.

(28 mars 1553.)

Cette effusion de sang, loin d'apaiser les esprits, ne fit que les enflammer. « Les bons chrétiens, dit « la sœur Jeanne, furent alors plus animés que de« vant. » Cette escarmouche où, étant sept cents contre deux, ils avaient eu le dessus leur promettait, pensaient-ils, la victoire. Ils se regardaient; ils se comptaient. « Nous sommes en grand nombre, « disaient-ils, et bien *embâtonnés*; il nous faut de « grand courage sortir et combattre contre ces ca« nailles. » Les principaux chefs ecclésiastiques et laïques, se retirant dans quelque lieu secret de la cathédrale, tinrent un dernier conseil. Les plus influents représentèrent que les huguenots avaient fait la *cène*, qu'ils persévéraient à tenir *çà et là assemblées*, que l'autorité sacerdotale diminuait, que le nombre des hérétiques augmentait, qu'il n'y avait plus qu'un moyen de sauver la foi romaine, —

mettre à mort tous les hérétiques [1]. En vain les syndics étendaient-ils leurs bâtons et commandaient-ils que la paix fût maintenue. Tout était inutile. « C'est « le moment, criaient les prêtres, courons à la « grande cloche et donnons le signal. » En effet, plusieurs se précipitèrent dans la grande tour de l'église et se mirent à sonner « à grand effroi » le tocsin. En même temps, ceux qui étaient dans le temple se préparèrent à partir.

Trois des syndics étaient dévoués au parti catholique : c'étaient Nicolas du Crest, Pierre de Malbuison et Claude Baud. Voyant qu'ils ne pouvaient comprimer l'émeute, ils résolurent si possible de la diriger. Claude Baud, seigneur de Troches, dont le château avait servi à tramer plus d'un complot contre l'indépendance de Genève, eût voulu en finir avec la Réforme, mais non par des moyens violents. Voyant toutefois qu'il était impossible d'arrêter le torrent, il se mit à la tête de l'émeute, mais toujours avec l'espoir de l'arrêter et de réprimer ensuite la Réformation par les voies de la légalité. « Qu'on ferme les portes de l'église, » dit Baud. Ceci eut un effet surprenant ; les catholiques devinrent soudain plus calmes. Le syndic craignait que, si l'on en venait aux mains, les deux partis ne se mêlassent dans la bataille et que les amis ne se donnassent des coups sans se reconnaître ; il fit apporter un gros fagot de bois de laurier, et s'adressant à la foule qui l'entourait : « On donnait autrefois des « couronnes aux vainqueurs, dit-il ; citoyens ! moi

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 51.

« je vous donne ces lauriers avant la victoire; ils « vous distingueront des méchants. » Les combattants prirent chacun une *branchette*, et l'attachèrent sur leurs têtes. Alors des catholiques pieux qui se trouvaient au milieu de cette foule, voulant donner à l'émeute un caractère religieux, demandèrent qu'avant de partir on implorât la bénédiction du ciel. Aussitôt Messieurs de l'église se turent, se tournèrent du côté du chœur et se jetèrent devant le grand autel en fervente dévotion. Toute la compagnie s'agenouilla « avec grande abondance de « larmes » et chanta le fameux hymne du bréviaire romain : « *Vexilla regis prodeunt.* » « *Les étendards « du roi s'avancent* [1]. » Ce chant fini : « Recommandons-nous à la sainte vierge Marie, dit un prêtre, « afin qu'elle intercède pour la sainte foi et pour « nous ! » Tous d'une seule voix entonnèrent le : « *Salve Regina*, » prière que le peuple avait coutume de chanter à l'exécution des criminels. Les voûtes de la vaste cathédrale ayant cessé de répéter ces chants lugubres, les prêtres se relevèrent; l'un d'eux prit la croix; quelques-uns saisirent d'autres bannières. « Voilà, disait-on, voilà les « étendards du roi qui s'avancent ! » L'excitation ne cessait de s'accroître. On était au vendredi, et dans huit jours ce devait être le vendredi saint. « Rappelons aujourd'hui, disait le peuple, le jour « où notre Seigneur voulut répandre son sang pour

[1] Rambach, *Anthologie christlicher Gesænge*; I, 104. On sait l'emploi que le Dante a fait du premier vers de l'hymne :

« Vexilla Regis prodeunt Inferni. »

(*Enfer*, XXXIV, 1.)

« nous; et pour cela n'épargnons pas le nôtre. Ven-
« geons-le de ses ennemis qui, derechef le cruci-
« fient plus rigoureusement que ne l'ont fait les
« juifs [1]. » On poussait de tels cris que « c'était
« chose lamentable à entendre, » et « il n'y avait
« cœur si fort qui ne fondît en larmes. »

Toute cette émotion n'était pas sans cause. La religion du moyen âge s'en allait. Nous croyons qu'elle doit s'en aller tout à fait; et pourtant l'enthousiasme que montraient ses adhérents nous touche; il était digne d'une meilleure cause. Le syndic Baud, qui voulait revêtir des apparences de la légitimité le mouvement clérical, appela Perceval de Pesme et lui ordonna d'aller, avec une compagnie de citoyens, chercher l'étendard de la ville. Enfin la grande cloche, qui n'avait cessé de sonner, s'arrêta; ceux qui l'avaient mise en branle descendirent et se joignirent aux gens de leur parti. Messieurs de l'église composèrent alors leurs bandes et choisirent leurs capitaines; tous étaient pleins d'ardeur et de courage; Saint-Pierre ressemblait à une place d'armes plutôt qu'à une église. La troupe défila devant le grand autel, et le syndic faisant ouvrir les portes, toute la petite armée cléricale sortit du temple, descendit d'un pas ferme la rue escarpée du Perron, et se dirigea vers le Molard où était le rendez-vous général de ceux qui voulaient dans ce jour détruire dans Genève les réformés et la Réformation.

A peine le tocsin s'était-il fait entendre, que toute

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 53.
[2] *Ibid.* — Froment, *Gestes de Genève*, p. 51.

la ville s'était émue jusque dans les plus solitaires logis, et que même les campagnes environnantes avaient prêté l'oreille à ses sinistres coups. Surpris, inquiets, les citoyens saisissaient leurs armes, sortaient en hâte de leurs maisons et couraient « comme « de pauvres brebis égarées sans pasteur, » les uns d'un côté, les autres de l'autre, sans savoir où aller, de quoi il s'agissait et si l'ennemi était au dedans ou au dehors. Des paysans des environs, prévenus par les agents des chanoines, entraient armés dans la ville. La confusion devenait toujours plus grande. Les uns criaient : « Au feu ! » les autres : « A l'as- « saut ! » tous : « Alarme ! Alarme ! » Quelques-uns couraient aux portes, d'autres à l'hôtel de ville, d'autres sur les remparts. Mais des prêtres qui avaient ourdi l'affaire et qui marchaient « à grandes « troupes, » de divers côtés, vers le Molard, excitaient le pauvre peuple à les suivre et couvrant toutes les autres voix, criaient de toutes leurs forces : « Aux luthériens ! » faisant ainsi connaître quel était l'ennemi qu'il fallait combattre. « Au Mo- « lard ! ajoutaient-ils, à ces cagnes qui veulent dé- « truire notre sainte mère l'Église ! » Nul des fervents catholiques n'hésitait ; tous couraient dans les rues, tantôt en troupes, tantôt isolés ; ils tiraient leurs épées et agitaient leurs arquebuses... On eût dit un vol d'oiseaux carnassiers qui, cherchant leur proie, ouvraient leurs serres, volaient à tire-d'aile et venaient s'abattre sur le Molard[1] !

Cependant la principale troupe cléricale, celle qui

[1] Registres du conseil, *in die*. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 51. — Msc. de Gautier.

était sortie de Saint-Pierre, arrivait. Elle comptait six à sept cents hommes, chanoines, prêtres, moines, sacristains, laïques dévots, tous bien armés, et le syndic Baud marchait à la tête, « portant son grand « chapeau à plumes. » Quand cette bande déboucha sur la place par l'arcade du Fort de l'Écluse, le Molard et les rues aboutissantes étaient remplis d'une foule agitée et confuse. Mais aussitôt, sur l'ordre du syndic, des bandes se formèrent à l'imitation de celle de Saint-Pierre, et tout ce peuple se mit en ordre « pour batailler. » Baud, ayant fait ranger son monde, le compta ; il y avait environ deux mille cinq cents hommes[1], sans les vieillards, les femmes et les enfants qui criaient, pleuraient et, quoique sans armes, augmentaient le tumulte. Les catholiques étaient pleins d'espoir. Pour la plupart d'entre eux, il n'y avait dans toute cette lutte qu'une affaire de parti ; mais quelques-uns, plus instruits, plus théologiens que les autres, se disaient qu'il s'agissait de chasser à jamais de Genève les doctrines du protestantisme sur la prééminence de la sainte Écriture, sur la justification, sur les œuvres, sur la messe, sur l'Église et surtout sur la grâce, à laquelle seule la Réformation attribuait le salut, tandis que l'Église romaine réclamait une part dans la conversion pour la puissance naturelle de l'homme, et regardait même cette différence entre les deux Églises, comme le point essentiel. Toutefois, il faut le reconnaître, on s'occupait peu alors de théo-

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 51. Ce nombre est peut-être exagéré.

logie. Prêtes à combattre avec les armes des hommes de guerre, les deux troupes étaient surtout animées de passions politiques. Les catholiques craignaient que leurs ennemis ne parvinssent à leur échapper. « Fermez les portes de la ville, dit le « syndic, afin que nul ne prenne la fuite. » Alors des cris se firent entendre : « A l'assaut! disait-on, « conduisez-nous chez Baudichon! — Non, répon« dit Baud, avant de frapper, attendons les autres « bandes. »

Trois bandes en effet devaient encore arriver. La première, commandée par l'écuyer de l'évêque, Perceval de Pesmes, devait descendre directement de l'hôtel de ville, apportant la bannière, comme nous l'avons dit. La seconde, commandée par le chanoine de Veigy, descendant du côté de l'ouest, devait se rendre au Molard par la rue de la Cité. La troisième, enfin, venant du faubourg de Saint-Gervais, devait traverser le pont du Rhône et était commandée par le capitaine Bellessert (de *Bello esserto,* celui qui fait guerre ouverte). « C'était un homme fort et comme « enragé, » dit Froment ; la bande qu'il conduisait était ce qu'il y avait de plus violent dans la république. Ces trois bandes réunies aux deux mille cinq cents hommes qui se trouvaient au Molard ne pouvaient manquer de donner le coup de mort aux réformés et à la Réformation.

Mais ces trois troupes ne paraissant pas, les catholiques et les mamelouks, prêts à se battre, Thomas Moine surtout, passionné à l'excès pour la cause du pape, et plein de haine pour la Réforme, s'impatientaient, frappaient le sol de leurs armes et de-

andaient à marcher immédiatement. « En avant! disaient-ils. — Attendons, » reprenait le syndic, ›it qu'il craignît que « leur cas ne prît bien, » ›mme dit la chronique, soit qu'il voulût, par des rces imposantes, contraindre les réformés à se ›ndre sans combat, soit enfin qu'il espérât, s'il traîait en longueur, que quelque circonstance imprévue viendrait désarmer les combattants. « Il nous faut de l'artillerie, dit-il, pour faire le siége de la maison de Baudichon. » Ceci calma les plus arlents en leur donnant quelque chose à faire ; ils se ›récipitèrent vers l'arsenal ; mais il s'agissait de avoir si on le leur ouvrirait; le capitaine général eur était opposé. Le garde de l'artillerie, appelé e Bossu, à cause de son infirmité, homme d'un caactère vulgaire, de mœurs fort suspectes, et très ›rononcé dans le sens des prêtres, n'hésita pas; il ivra l'artillerie aux catholiques, qui amenèrent à ;rand bruit les canons, les rangèrent sur la place ›t les chargèrent [1].

Dans ce moment parut avec sa troupe, le fils des roisés, le noble, jeune et brillant Perceval de Pesnes, glorieux de combattre, comme ses pères, pour e pape et son Église, contre les nouveaux « *Musulmans.* » Il portait fièrement le grand étendard, t défilant avec ses hommes, il se mit en rang de ›ataille. Le syndic Baud prit de sa main la bannière ›t la fixa au milieu de la place. Le peuple électrisé cette vue, « jeta un grand cri [2]. » Plus de doute!

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 52. — La sœur J. de Jussie, *le evain du Calvinisme,* p. 53. — Msc. de Roset, liv. II, ch. VIII.
[2] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 53.

C'est la république qui prend les armes; le drapeau de la ville flotte dans les rangs catholiques; et les huguenots ne sont que des rebelles.

Les moines prenaient à cette affaire la part la plus vive; aussi les couvents étaient-ils vides: un seul cloître, celui de Sainte-Claire n'était pas abandonné. Les nonnes pourtant voulaient avoir part à la bataille. « Ah! disaient-elles, nos *beaux pères* ont « été se présenter au combat, avec grande multi- « tude de religieux, parce que c'est pour la foi... « Inclinons-nous devant Dieu afin qu'il fasse misé- « ricorde à la pauvre ville! » La mère abbesse mit des cendres en forme de croix sur les fronts de ses religieuses et alors se rangeant en procession, elles firent le tour du cloître en invoquant par de dévotes litanies la protection de toute la cour céleste. Puis, formant une croix, elles se placèrent au milieu du chœur; et là, affligées, éplorées, fondant en larmes, à genoux, elles criaient à haute voix : « Miséri- « corde! ô Dieu! par l'intercession de la glorieuse « vierge Marie et de tous les saints! Donnez vic- « toire aux chrétiens et réduisez les pauvres dé- « voyés au chemin du salut [1]! »

En ce moment les sœurs entendirent un bruit à la porte du cloître; c'étaient quelques bonnes femmes catholiques qui, fort effrayées elles-mêmes, venaient apporter aux nonnes une nouvelle bien propre à redoubler leurs angoisses : « Si les héré- « tiques gagnent, dirent ces femmes, pour vrai, ils « vous feront toutes marier, vieilles et jeunes, toutes

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 57.

« à perdition [1]. » C'était le cauchemar habituel des pauvres nonnes. Elles étaient superstitieuses, même fanatiques, rien ne nous dit qu'elles n'aient pas été pures. Une tradition d'après laquelle un souterrain aurait mis en communication leur couvent avec celui des cordeliers de Rive, est une invention, tout autant dénuée de fondements que cette affreuse nouvelle d'un *mariage forcé*, apportée par d'indiscrètes amies. Les nonnes épouvantées, firent le signe de la croix, chantèrent de nouveau leurs litanies et crièrent plus fort : « O sainte Vierge ! donnez « victoire aux chrétiens ! »

L'agitation dans la ville était alors à son comble ; les cris des prêtres étaient épouvantables [2]. Ils appelaient à pleine gorge ceux qui restaient en arrière, apostrophaient ceux qui leur paraissaient indifférents, et animaient toute leur troupe du geste et de la voix, comme des chasseurs qui halent leurs chiens après le chevreuil. Les catholiques répondaient aux clameurs tumultueuses de ces ministres de désordre et de combats. Mais la tempête n'était pas seulement dans les rues ; il se passait dans les maisons des scènes plus désolantes encore. « Hélas ! disaient « les plus sages, il n'y a plus d'humanité et l'on ne « tient pas compte des liens de nature ! » Un des plus fougueux catholiques entendant le tocsin, se couvrait précipitamment de ses armes. Sa femme, fervente romaine comme lui, mais dont le père était à la tête des « luthériens » était remplie de frayeur en voyant l'animation de son mari, et le regardait

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 57.
[2] Msc. de Roset, *Chron.*

d'un œil morne. C'était Michée, fille de Baudichon de la Maisonneuve. La foi catholique ne faisait point oublier à cette jeune femme les chaînes saintes et douces qui attachent un enfant à son père. A chaque malédiction prononcée par son époux, contre l'auteur de ses jours, elle tressaillait. A la fin, sa douleur éclata par un torrent de larmes. L'époux fanatique, irrité au plus haut degré contre de la Maisonneuve, que l'on regardait comme l'appui de l'hérésie, se retourna, et sans éprouver la moindre pitié, dit : « Femme, pleure tant que tu voudras. Si nous venons à combattre, et que je rencontre ton père, « ce sera le premier sur lequel j'éprouverai ma personne... Je le mettrai à mort, ou lui, moi... » Puis, ne se souciant pas de voir Michée redoubler de sanglots à l'ouïe de cette parole qui transperçait son âme, cet époux barbare lui dit en la quittant : « C'est « un méchant chrétien, un renégat, le pire des « mauvais que ce malheureux Baudichon [1] ! » Michée fut mariée deux fois, d'abord avec Bernard Combet, puis avec sire Guyot-Taillon. Il ne nous est pas possible, malgré quelques recherches, de dire lequel de ces deux époux fut si cruel. Il est pourtant probable que ce fut le premier.

Ces scènes de désolation devenaient plus déchirantes de moment en moment. On n'entendait dans toutes les maisons que les pleurs et les gémissements des mères, des femmes, des filles et des petits enfants. Les rues retentissaient des blasphèmes d'hommes qui maudissaient *cette loi* (la Réforma-

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 84.

et le premier qui jamais l'avait apportée.
tes, dit le chroniqueur, il n'est pas possible de
nter les cris, les larmes qu'il y avait alors
toute la ville. » Mais le sinistre retentisse-
de douleur et de deuil qui remplissait les airs,
uvait même couvrir la voix fanatique et re-
sante des prêtres [1].
dant ce temps, un recueillement solennel ré-
dans la maison de Baudichon de la Maison-
. Les évangéliques n'étaient pas insensibles à
ne qui éclatait contre eux, mais la grandeur
nger leur donnait ce calme que le chrétien
ve en présence de la mort. Les plus forts ras-
nt les plus faibles et leur adressaient des pa-
de sens et de piété : « Ah ! disaient-ils, si tout
nonde consentait à la vérité, nous serions en
x ; mais parce que la plus grande part combat
tre elle, nous ne pouvons confesser Christ
s avoir la résistance et la haine. C'est la ma-
des iniques qui nous sépare en bandes con-
ires et allume partout noises et débats [2] ! »

renfort inattendu vint alors augmenter la
e catholique. Toutes les femmes de ce parti
ient pas l'âme tendre et le cœur brisé, comme
e de Baudichon. Les vertus des femmes évan-
nes, l'empressement avec lequel elles avaient
ncé, pour les pauvres, à leurs joyaux et à leurs
es avaient excité le dépit de plusieurs des au-

ment, *Gestes de Genève*, p. 54. — La sœur J. de Jussie, *le du Calvinisme*, p. 54. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. II, ch. x.
e Gautier. — Msc. de Choupard.
d.

tres; la pensée qu'elles ne venaient plus s'agenouiller avec elles aux autels de Marie, les avaitr emplies de colère et de haine. Le vent impétueux qui passait alors sur toute la ville, enflamma les mauvaises passions du sexe le plus faible. Dans toutes les maisons, les épouses, les sœurs, les mères même des catholiques se préparèrent; elles rassemblèrent les enfants de douze à quinze ans et se rendirent avec cet entourage à la place d'armes où elles avaient convenu de se réunir. « En cette assemblée de femmes, « dit la sœur Jeanne qui était fort liée avec elles, « il y avait bien sept cents enfants, de douze à « quinze ans, bien délibérés de faire bon devoir « avec leurs mères. »

Ces dames, étant réunies, tinrent un parlement d'un genre nouveau; et leurs harangues furent encore plus passionnées que celles des hommes. Elles ne doutaient pas que leurs maris ne missent à mort tous leurs adversaires; mais elles s'indignaient en pensant que les femmes de ceux-ci resteraient en vie. « S'il advient, dit l'une d'elles, que nos « maris combattent contre les infidèles, allons aussi « faire la guerre et *tuons leurs femmes hérétiques*, afin que *cette race soit exterminée* [1] ! C'était aux yeux de ces bonnes dames le seul moyen de maintenir Genève catholique; si l'on épargnait les femmes et les enfants, l'hérésie dans quelques années y pullulerait de nouveau. Un cri universel d'approbation se fait entendre soit parmi les dames, soit même au milieu de la troupe des petits. Aussitôt ces amazones

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 54.

se préparent au combat. Elles arment leurs enfants, elles leur distribuent de petites haches et de petites rapières ; quand il n'y a plus d'armes, elles leur ordonnent de poser par terre leurs chapeaux et leurs bonnets, et de les remplir de pierres. Elles-mêmes relèvent fièrement leurs tabliers et y amassent des cailloux « qu'elles portent en leur « giron. » La sœur Jeanne n'épargne aucun détail dans son bulletin, car c'est ici ce dont elle est le plus fière. Quelques-unes de ces femmes se postent aux fenêtres pour écraser les évangéliques au moment du combat, en faisant pleuvoir sur eux leurs aérolithes ; mais les plus résolues marchent avec les enfants au Molard, où elles arrivent en poussant des cris. Étrange égarement! comme si Dieu qui demande à la femme chrétienne *un esprit doux et paisible*, qui lui interdit d'être « mignonnement coiffée « et pompeusement vêtue, » ne lui défendait pas à plus forte raison de se charger de pierres et de marcher au combat ! Femmes insensées et coupables ! Quelques huguenots les considéraient de loin et se demandaient avec étonnement ce qu'un si singulier bataillon pouvait être? On crut voir ces druidesses qui, dit-on, quand on menaçait leur sanctuaire, couraient çà et là sur les bords du lac, vêtues de noir, les cheveux épars et une torche à la main [1].

Ravis à cette vue, les prêtres furent piqués d'honneur et s'écrièrent : « Nous voulons être les premiers pour défendre notre épouse la sainte Église ! »

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 54, 55.— Msc. de Gautier.

Il y avait sur la place environ cent soixante ecclésiastiques en armes. Si les prêtres et les femmes donnent l'exemple, les citoyens resteront-ils en arrière? Toute l'armée du Molard retentit des cris répétés : « En avant! » Les syndics ne se prêtaient pas à l'attaque, mais le peuple ému les entraînait [1]. Le projet était de se rendre à la demeure de Baudichon de la Maisonneuve où les huguenots étaient rassemblés, d'y mettre le feu, de les forcer ainsi à en sortir et de les massacrer au moment où ils fuiraient par les portes et les fenêtres, pour échapper aux flammes [2]. Bourgeois, prêtres, femmes, enfants même voulaient avoir le privilége d'être les premiers à frapper Maisonneuve, Salomon et leurs amis; des torrents de sang devaient couler dans la rue des *hérétiques*. « En avant! » répétait-on ; mais au milieu de cette agitation universelle, les belles plumes qui ornaient le grand chapeau du syndic restaient immobiles. Baud voulait temporiser, éviter l'effusion du sang, et se refusait à donner le signal. « Pour être plus assuré, dit-il, et afin que nul ne « puisse échapper de nos mains, attendons ceux de « Saint-Gervais [3]. » Le syndic espérait toujours que les réformés mettraient bas les armes devant des forces imposantes et se rendraient à discrétion.

Ceux-ci réunis dans la maison de Baudichon, sur la rive gauche du fleuve, à l'extrémité de la rue des

[1] « Plebs mota syndicos eodem traxit. » (Turretini, msc., Biblioth. de Berne.)

[2] « Civiscujusdam domus, concursu facto, petitur; jam tormenta majora dirigebantur. » (Msc. de B. Turretini.)

[3] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 54, 55. — Froment, *Gestes de Genève,* p. 50. — Msc. de Gautier.

Allemands et de la Corraterie (à quatre cent cinquante pas environ du Molard), avaient vu peu à peu leur nombre s'accroître. Plusieurs de leurs amis qui voulaient d'abord rester dans leurs maisons, voyant le danger qui menaçait leurs frères, étaient accourus, décidés à vaincre ou mourir avec eux. L'enthousiasme avait saisi jusqu'aux enfants et les excitait à des actes de dévouement au-dessus de leur âge. « Même un jeune compagnon y vint, « malgré père, mère et tous les prêtres, et y étant « arrivé, ils les exhortait tous à avoir bon cou« rage [1]. » Les plus anciens ne se cachaient pas tout ce que la situation avait de grave, mais pleins de confiance en Dieu, ils demeuraient fermes. « Comme « une étincelle, disaient-ils, peut embraser à la fois « toute une ville, ainsi tout Genève, en un instant, « a été mis en émeute... Mais que notre cœur ne « se trouble point; le Seigneur a dans ses mains les « tourbillons et les tempêtes, et peut les apaiser « quand il lui plaît. »

De fâcheux présages pouvaient les intimider. Ils avaient sous leurs yeux le malheureux Vandel, affaibli, tout sanglant.... Ils s'approchaient avec compassion du jeune blessé. « Voilà, disaient-ils, « comme l'évêque et ses officiers traitent les meil« leurs citoyens! » Voyant la pâleur de son visage, ils désespéraient de sa vie et de tristes pensées remplissaient leur cœur.

Ce n'était pas le seul augure du danger qui les menaçait; les cris des catholiques, redoublant de

[1] Msc. de Choupard.

violence, arrivaient jusqu'à eux. Ils se regardaient les uns les autres, avec étonnement et même avec effroi. « Quelle fureur! disaient-ils. Quel grand « nombre contre un si petit nombre! » Et quelques-uns s'écriaient : « Si Dieu n'est pour nous, nous « sommes tous perdus! » En effet, leur ruine semblait inévitable. Mais d'autres, retournant ces paroles, répondirent : « *Si Dieu est pour nous, qui sera* « *contre nous?* » De la Maisonneuve était le plus ferme. Doué d'un caractère vif, violent même, enthousiaste de la liberté et de la vérité, il fut dans cette heure solennelle calme, réfléchi, chrétien. Nul n'était plus exposé que lui; sa maison devait être pour ainsi dire le champ de bataille, mais s'oubliant lui-même, il s'approchait de ceux qui étaient abattus et leur disait : « Il nous faut avoir « magnanimité, quand on nous pousse à désespoir. « Les méchants se bâtissent déjà des triomphes... « mais en l'air. Ce n'est ni au grand nombre, ni au « petit, que Dieu regarde, c'est à la cause pour la-« quelle on combat. Si nous sommes sous l'enseigne « de Jésus, Dieu nous sera une muraille d'airain. » Ces paroles raffermirent ceux qui étaient ébranlés; elles réjouirent les cœurs affligés, et à peine Baudichon les avait-il prononcées que ceux qui l'entouraient, fléchirent les genoux et s'abattirent devant le Seigneur. L'un d'eux pria : « O Dieu! dit-il, tu « ne lâches la bride aux méchants qu'autant qu'il « le faut pour nous éprouver. Arrête-les donc et les « réprime de peur qu'ils ne nous nuisent! Change « les cœurs de nos ennemis, et ne regarde qu'à la « cause pour laquelle nous allons tous combattre. »

Cette simple prière valait mieux qu'un *Salve Regina.* S'étant relevés, les amis de la Réforme se tendirent tous la main et dirent : « Nous jurons « de mourir pour la cause de Dieu et de nous « garder foi et loyauté. » Et comme les martyrs des premiers siècles, ils attendirent les coups qu'on allait leur porter, parce qu'ils refusaient d'abandonner ce même Évangile, que Dieu rendait alors aux temps nouveaux.

Pendant que les évangéliques priaient, la bande de Saint-Gervais, si impatiemment attendue, passait enfin le pont du Rhône. L'ancien syndic, Jean-Philippe, alors capitaine général, qui penchait pour la Réforme par des motifs politiques, appelé par sa charge à réprimer tout désordre, s'était posté entre le pont et la cité, près de la maison de Baudichon, et ceux qui n'appartenaient à aucun parti s'étaient réunis autour de lui. Au moment où les gens du faubourg débouchèrent du pont et parurent dans la ville, Philippe leur ordonna de s'en retourner. A ces mots, le boucher Bellessert, leur chef, furieux de ce qu'on voulait l'arrêter, s'emporta et avec d'horribles jurements frappa rudement de sa hallebarde le capitaine général, « tellement que du « coup, il tomba par terre. » Aussitôt, Claude de Genève et les autres citoyens qui suivaient Philippe se précipitèrent à la rencontre des assaillants : le capitaine se releva, et se portant l'épée à la main sur le chef qui l'avait frappé, il blessa Bellessert. En même temps ses gens frappant d'estoc et de taille, repoussaient vigoureusement sur le pont les Saint-Gervaisiens. En vain ceux-ci voulaient-ils reprendre

l'offensive; la bande de Philippe ne leur laissait pas le temps de respirer. Le sang de plusieurs avait coulé et le désordre était dans leur rang; ils étaient trop fiers et trop violents pour céder s'ils n'avaient pas eu beaucoup de mal. Ils s'enfuirent et « se reti« rèrent fort navrés (blessés) dans leurs maisons[1]. » Les gens du capitaine fermèrent aussitôt la porte du pont pour empêcher ceux du faubourg de rentrer dans la ville[2].

Cette mesure exposait à quelque danger les réformés de Saint-Gervais. Aimé Levet et sa femme habitaient, nous l'avons dit, à l'autre bout du pont. Affligée de cette lutte, des coups que ses frères allaient recevoir et de ceux qu'ils allaient donner, Claudine était sortie de chez elle, peut-être imprudemment, et se tenant dans la rue, elle cherchait à découvrir ce qui se passait. En ce moment, les femmes catholiques du quartier, excitées par la vue des blessures de Bellessert, leur idole, décidées à ne pas rester en arrière des femmes de la ville en fait de zèle guerrier, découvrant Claudine Levet à laquelle elles attribuaient tout le mal, poussèrent un grand cri, et se jetèrent sur elle, en disant à très haute voix : « Pour le commencement de notre « guerre, traînons cette *chienne* dans le Rhône ! » Claudine, voyant ces furies s'approcher, jeta elle-même un cri, et « étant cauteleuse (rusée), » dit la sœur, rentra hâtivement en sa maison et s'y enferma; c'était

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 52. — Registres du conseil du 28 mars. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 54. — Msc. de Gautier.
[2] *Ibid.*

une *ruse* certes fort légitime. Les femmes catholiques en entreprirent à l'instant l'assaut; mais en vain s'efforcèrent-elles d'enfoncer la porte, elles ne purent le faire. Alors elles déchargèrent leur fureur sur les drogues du pharmacien. Elles prirent d'abord ce qui servait de montre, puis entrant dans la boutique, elles « jetèrent tout par terre et dans la rue « *despiteusement* [1] » (avec mépris). Cette expédition contre les médicaments ne les calma pas; ressortant de la pharmacie et se tenant devant sa maison, elles portaient sur les fenêtres de Claudine des regards enflammés et lui criaient des injures. Madame Levet restait calme au milieu de ce vacarme, et « élevait « ses esprits au ciel où il se présentait à elle « grande matière de joie pour effacer toutes ses « tristesses. » Les catholiques se retirèrent enfin, « fort *courroucées* de ce qu'elles ne pouvaient avoir « cette femme, ni point d'autres. » Claudine était sauvée [2].

Pendant que cela se passait, la troisième troupe attendue au Molard, celle du chanoine messire de Veigy, s'était formée dans le haut de la ville. L'immobilité des réformés qui ne quittaient pas la maison de Baudichon, impatientait fort le chanoine et ceux qu'il commandait. « Ils se tiennent *cois* (tran-« quilles) comme un lièvre, disait-on; il faut les « forcer à sortir de leur gîte. » C'est ce qu'on se préparait à faire. Il avait été décidé, comme nous l'avons dit, par les chefs du mouvement, Moine et les siens, qu'on entourerait la maison de Baudichon et

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 57.
[2] *Ibid.*

qu'on y mettrait le feu, de manière à ce que les *hérétiques* fussent étouffés, brûlés, chassés, dispersés. A l'avis de quelques-uns, les huguenots avaient eu une idée admirable en se renfermant tous dans une maison; de cette manière une allumette suffirait pour s'en défaire..... Mais ce projet d'incendie n'était pas du goût de tout le monde. « Cela ne peut se faire sans grande plaie, disaient « les plus sages, toute la rue serait brûlée... » Ce plan barbare avait pourtant été maintenu et c'était à la troupe du chanoine de Veigy que l'exécution en avait été confiée. C'était un homme d'Église qui avait été chargé d'une action si cruelle. « Le cha« noine messire de Veigy devait passer par la petite « rue des Trois-Rois[1], derrière le Rhône, et mettre « le feu à la maison de Baudichon, pour faire sortir « *les autres* en la rue, et qu'ils ne pussent se sauver « nulle part[2].» La bande du chanoine s'apprêtait à descendre la Cité, pour s'acquitter de sa charge, quand quelques catholiques arrivant à l'hôtel de ville, annoncèrent la défaite de la troupe de Saint-Gervais. « Il nous faut craindre pareille rencontre, » dirent le chanoine et ses chefs, et peu désireux de se mesurer avec le capitaine général, ils résolurent de rejoindre les bandes du Molard, en passant du côté du levant, afin d'être à l'abri des coups de Philippe et d'avoir du renfort pour brûler les huguenots. Changeant de direction, ils descendirent par la rue Verdaine. Arrivés au

[1] On voit les trois rois sculptés au-dessus de la porte de la grande maison de ce nom à Bel-Air.

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 53.

Molard, ils y furent très mal reçus. Chacun leur faisait des reproches. C'étaient des lâches, des traîtres..., ceux du parti des prêtres étaient « grandement étonnés et *marris* de ce qu'ils n'avaient « pas *mis le feu* à la maison, comme cela avait été « décidé[1]. »

La nouvelle de ce projet d'incendie était arrivée dans la citadelle des réformés. De la Maisonneuve et les siens n'hésitèrent plus. Jusqu'alors ils n'avaient répondu à la fureur de leurs adversaires qu'en se tenant tranquilles; ils désiraient autant que possible éviter l'effusion du sang. Maintenant toute leur modération devenait inutile. Ils n'avaient été d'abord que soixante, leur nombre s'était accru, mais ils étaient encore très inférieurs en nombre à leurs adversaires; ils se décidèrent pourtant à repousser la force par la force[2]. Ils sortaient donc calmes, silencieux, car ils sentaient la gravité du moment. Arrivés dans la rue des Allemands ils se mettaient en rang de bataille sur cinq de file, suivant l'usage des Suisses. Les plus rapprochés se trouvaient ainsi à deux cent cinquante pas environ de la troupe ennemie. Ils étaient décidés à ne pas prendre l'offensive : « Nous attendrons nos adver« saires, disaient-ils, mais s'ils nous attaquent, « plutôt mourir, que de reculer d'un seul pas. » Quoiqu'ils fussent, comme nous le remarquons, peu nombreux en comparaison des diverses bandes

[1] Msc. de Choupard. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 52-54. — Msc. de Gautier.

[2] « Erumpunt qui convenerant a protestantibus, vim vi repulsaturi. » (Msc. de B. Turretini, Berne.)

catholiques, ils étaient fermes et plein d'espoir. Il n'y avait avec eux ni prêtres, ni femmes, ni enfants, qui pussent les embarrasser; tous étaient des hommes forts, résolus, disciplinés, qui ne craignaient pas de se battre un contre dix. Toutefois, ils ne mettaient pas leur confiance dans leur force; ils « ne tournoyaient pas de côté et d'autre pour « mettre leurs espérances en des choses vaines; » les plus pieux « répétaient qu'il n'y avait pour eux « une seule goutte de secours assuré, qu'en Dieu « seul. »

Le combat allait commencer. Les réformés, sachant que l'artillerie de la ville avait été livrée par *le Bossu* à leurs adversaires et avait été braquée au Molard, s'étaient procurés quelques canons, probablement par l'intervention du capitaine général Philippe. Se portant hardiment des deux côtés de la grande place, les huguenots avaient mis leurs pièces, les unes dans la rue du Rhône, les autres dans celle du Marché, à quatre-vingt-dix pas seulement des catholiques. De part et d'autre, l'artillerie était prête à jouer, les arquebuses étaient chargées, les piques et les hallebardes étaient aux mains des combattants, les femmes et les enfants du parti romain apportaient des pierres. Il y avait des transports de colère, des cris et de terribles menaces[1]. Tous étaient disposés à « bailler le choc, » et un massacre semblait inévitable[2].

En ce moment, on entendit le son de la trompette; ce n'était pas le signal du combat, mais c'en

[1] « Clamor, saxa, minæ, furor. » (Msc. de B. Turretini.)
[2] « Utrinque ad cædes in proximo. » (*Ibid.*)

était le prélude. Le crieur public s'arrêtant au coin de quelque rue voisine, disait : « Que tout étran« ger ait à se retirer sur l'heure dans son logis, « sous peine de trois coups de corde. » On balayait ainsi la place où la bataille devait se livrer. Bientôt la trompette et la voix glapissante du héraut se turent, et il se fit un grand silence. Il y avait des deux côtés des âmes nobles et amies de la paix, qui étaient en proie aux émotions les plus vives en pensant que des frères allaient frapper leurs frères, et plusieurs jetaient un douloureux regard sur ces rues qui allaient bientôt être souillées du sang de leurs concitoyens. Ces hommes compatissants eussent voulu retenir des bras fratricides, mais ils tremblaient devant les prêtres. « Personne, dit un « contemporain, n'osait entreprendre de parler aux « ecclésiastiques pour proposer la paix; leur fierté « si grande intimidait, et l'on craignait d'être ap« pelé luthérien [1]. » Vouloir empêcher l'effusion du sang, c'était être partisan de la Réformation. Les partis se menaçaient de l'œil; les deux troupes armées allaient fondre l'une sur l'autre et se heurter avec violence.

Alors la douleur éclata. Quelques-unes des femmes, des mères, des filles qui se trouvaient sur la place d'armes, et qui jusqu'alors avaient été pleines d'ardeur pour le combat, furent émues et ne purent contenir leur angoisse. Les tendres affections de leurs sexe reprirent le dessus; elles laissèrent tomber leurs tabliers, et les cailloux qu'elles portaient *en leur*

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 54.

giron se répandirent devant elles; leur cœur était brisé; elles fondirent en pleurs et firent entendre de tristes et longs gémissements. « Hélas! disaient-« elles, voilà le père armé contre son fils, voilà le « frère contre le frère, le voisin contre le voisin... « Ils sont tous prêts à se tuer l'un l'autre [1]. » L'émotion devint presque générale.

Tandis que plusieurs des femmes catholiques étaient ainsi transformées, les femmes évangéliques, restées dans leurs maisons, priaient. Elles se disaient que, quoi que ce soit que le monde *tracasse*, il n'arrivera pourtant rien que ce que Dieu lui-même a ordonné. Elles opposaient le décret immuable du Seigneur, qui veut maintenir perpétuellement le royaume de son Fils, aux conspirations méchantes par lesquelles les hommes du monde l'assaillent, et ne doutaient point que Dieu ne les regardât pour subvenir à leurs nécessités.

« Dieu, dit Froment, voulut éviter l'effusion du « sang, et il y donna ordre [2]. »

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 54.
[2] *Ibid.*

CHAPITRE SEIZIÈME.

TRÊVE ENTRE LES DEUX PARTIS.

(Du 28 mars au 4 mai 1533.)

Il se trouvait alors à Genève quelques étrangers et en particulier sept marchands de Fribourg, venus pour la foire. Ils regardaient avec douleur le spectacle qui les entouraient et ne pouvaient comprendre que des concitoyens allassent jusqu'à se tuer les uns les autres, « pour satisfaire l'appétit « de leurs prêtres, » dit un manuscrit[1]. Ces bons Suisses s'avancèrent pour *moyenner*. Les chefs du parti catholique ne doutant pas qu'ils ne fussent de leur côté, leur demandèrent leur appui. « Nous ne « nous mêlons dans ces sortes d'affaires, répondi- « rent sagement les Fribourgeois, que pour mettre « la paix, puisque nous sommes combourgeois et « bons amis, soit de vous, soit des autres. » Ils se rendirent à la rue des Allemands. « Voyez, dirent- « ils aux Réformés, voyez la grande multitude de « peuple qui est là contre vous. Il faut que cette

[1] Msc. de Choupard. — *Vie de Farel.*

« affaire soit apaisée sans choir (tomber) dans un « plus grand inconvénient. » Les Réformés, prêts à la bataille, répondirent : « De notre côté n'est « venue l'émeute, et nous serions affligés de faire « chose qui tournât à dommage de la seigneurie ou « du peuple. Nous ne demandons qu'à être en « paix et à vivre selon Dieu, en obéissant au ma- « gistrat, comme il est commandé dans l'Évangile. « Ce que nous faisons n'est que pour nous défen- « dre, car on a conspiré de nous tuer tous. Si tant « de prêtres, de moines assemblés demeurent sur « la place, assurez-vous que nous nous défendrons « jusqu'au bout, s'il plaît à Dieu de nous assister. « Mais nous sommes déplaisans de nous battre « contre nos pères, frères, parents, amis et voi- « sins, à l'appétit de ces prêtres et religieux[1]. »

Les Fribourgeois, encouragés par ces paroles, retournèrent au Molard, et s'adressant aux prêtres, ils leur dirent : « Il n'est ni bon, ni honnête, et « surtout il n'est pas selon votre office, d'émouvoir « ainsi le peuple pour faire qu'on se tue les uns les « autres. Il serait mieux votre devoir d'être en vos « maisons ou au temple à prier Dieu, que d'être « ainsi en armes. Quand le peuple est en discorde, « vous devriez le mettre en paix, au lieu de l'in- « citer à répandre le sang. » Ces paroles étaient chrétiennes et ces laïques faisaient au clergé d'excellentes exhortations. Mais les prêtres étaient tellement passionnés qu'ils ne voulaient rien entendre; après le discours pacifique des Fribourgeois, « ils

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 55.

« se montrèrent plus enflammés que jamais à vou-
« loir tout tuer. »

Alors ces bons marchands, ébahis de voir des ecclésiastiques si avides de bataille, pensèrent que les laïques seraient plus modérés, et s'en allèrent parlementer avec les magistrats. « S'il y a du sang « versé, dirent-ils, on en rejettera sur vous toute la « faute. Faites votre office; c'est à vous de com- « mander; ordonnez aux deux partis de se retirer en « leurs maisons. » Les magistrats, qui au fond désiraient la paix, furent piqués d'honneur et résolurent d'apaiser le tumulte. Se portant vers les prêtres, de qui dépendait toute l'affaire, ils leur dirent en présence de tout le peuple : » Il vous faut « mettre la paix. » Mais le clergé n'en voulait rien faire et même il excitait d'autant plus le peuple à assaillir les *Luthériens*. Les Fribourgeois indignés résolurent de lui faire peur. « Messieurs, leur « dirent-ils, nous vous prions que vous ne soyez « pas tant fiers, car si l'on venait à se battre nous « aimerions mieux être de leur côté que du vôtre... « Ce sont autres gens de guerre que vous, en « meilleur ordre et de bon équipage... nous les « avons vus. » Puis montrant le peuple qui les écoutait : « Avec ce, Messieurs les prêtres, conti- « nuèrent-ils, pensez-vous que ces hommes qui « sont ici et qui ont de l'autre côté leurs enfants, « leurs parents, leurs amis, les veuillent tuer, ou se « laisser par eux mettre à mort, pour l'amour de « vous autres?... Certes, nous les prions de se « retirer. Et si après cela, vous voulez assaillir vos « ennemis, pensez bien à ce que vous ferez; car,

« par aventure, vous n'aurez pas le loisir de vous « en retourner. »

Ces bons Fribourgeois ne s'en tinrent pas là; après avoir parlé aux magistrats et aux prêtres, ils se mirent à haranguer le peuple. S'approchant des citoyens, ils leur parlaient bouche à bouche : « Vous avez du côté des huguenots, leur disaient- « ils, des fils, des parents, des amis... Voulez-vous « les tuer, ou vous faire tuer par eux? Nous vous « conseillons de laisser les prêtres combattre tout « seuls. » Plusieurs approuvaient hautement ces remontrances : « Nous sommes bien *fols*, disaient- « ils. Pourquoi nous faire tuer pour des prêtres?... « Qu'ils se défendent, s'ils le veulent. Qu'ils dis- « putent par la sainte Écriture et non pas par « l'épée... » Quelques-uns que la raison ne pou- vait convaincre, furent saisis de crainte[1]. Le bon sens des Fribourgeois dissipait le charme du fanatisme sacerdotal. Les affections naturelles, un instant comprimées, reprirent leur pouvoir. « Qu'on règle « cette affaire ! » s'écriait-on de toutes parts : « Qu'on appointe ! »

Les magistrats voyant les prêtres abandonnés reprenaient courage. Il n'y avait pas un moment à perdre. Le conseil s'assembla au milieu de la place du Molard; les huissiers écartèrent la foule; les syndics furent les premiers à protester contre l'effusion du sang; plusieurs notables les appuyèrent; la majorité du peuple sembla se prononcer aussi en faveur de la paix. Alors le premier syndic, Nicolas du Crest,

[1] Msc. de Roset, *Chron.*

Claude Baud avec son panache, et Pierre Malbuisson se portèrent en avant, suivis de quelques capitaines, pour traiter avec de la Maisonneuve et ses amis. Les plus avancés des huguenots, les voyant s'approcher, crurent que la bataille commençait et l'un d'eux, homme prompt et énergique, disposant une pièce d'artillerie, se mit à la mirer en prenant le droit par le milieu de cette compagnie, et s'apprêta à mettre le feu. « Le coup dit Froment eût « fait une horrible brèche. » Ce mouvement rapide effraya ceux qui s'approchaient; de tous côtés on cria : « La paix est faite! » A ces mots l'artilleur s'arrête, les soldats reculent; les syndics s'avancent d'un côté, de la Maisonneuve et ses amis de l'autre, et les deux partis s'abouchent[1].

La confiance n'était pas encore rétablie. On convint de donner des otages; trois homme notables furent livrés de chaque côté; parmi les six se trouvait un chanoine, Guet. Aussitôt le son de trompe retentit dans toute la ville et le héraut cria : « Que « l'on pose les armes et que chacun retourne en « paix chez soi, sans faire ni noise ni débat, *sous* « *peine d'être pendu*, et que nul n'ait à chanter « chanson ni ballade, provoquant à querelle, sous « peine *d'avoir le fouet et d'être banni.* »

Les sentiments les plus divers régnèrent alors dans Genève. Les prêtres et les fervents disciples de Rome ne pouvaient se consoler. Voulant à tout prix détruire la Réformation, ils trouvaient très chrétien de faire mettre à mort les réformés. Ils

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 55. — Registres du conseil du 28 mars 1533. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. II, ch. x.

étaient surtout irrités contre le capitaine général, et l'un d'eux l'appela publiquement traître. « Cette « paix moult grève les chrétiens, » disait la sœur. Aussi les entendait-on s'écrier : « Nous devions à « cette heure les *dépêcher du monde*, afin de n'a- « voir plus de leur part, ni crainte, ni fâcherie. — « Pour dire vrai, ajoute la dévote nonne, *mieux eût « été que de les laisser vivre*[1] ! » Mais tandis que quelques chefs catholiques, les Wernli, les Th. Moine, s'en retournaient chez eux, l'air mécontent, sombre, en espérant que l'affaire n'était que renvoyée, d'autres, réformés ou catholiques, franchissaient avec joie le seuil de leur demeure, et des larmes de joie les y accueillaient. Les femmes embrassaient leurs maris, les petits enfants entouraient leurs pères, les grands les débarrassaient de leurs épées. Les politiques souriaient en voyant la joie des uns et la tristesse des autres ; ils branlaient la tête et pensaient que de part ou d'autre on romprait l'accord, dès qu'on le jugerait utile à ses intérêts. « C'est une « paix fourrée[2] ! » s'écriaient-ils. Mais rien ne pouvait consoler certains moines. « Hélas ! murmurait-on « dans les couvents, les chrétiens eussent facilement « *déconfit* et mis en subjection les hérétiques, et « maintenant ces méchants gagneront la domination « dans la cité[3]. »

Le lendemain de cette journée, le 29 mars, le conseil des Soixante s'assembla pour « *assoupir* les

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 56. — Registres du conseil des 28 et 29 mars. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 56.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 56.
[3] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 55, 56.

« débats du jour précédent. » La tempête n'était pas entièrement apaisée; des membres catholiques du conseil regardaient d'un œil menaçant quelques-uns de leurs plus notables collègues, Jean Philippe, François Favre, Claude Roset et d'autres. C'était contre eux, pensaient-ils qu'il fallait sévir, car c'était en eux que se trouvait la force du mouvement anticlérical. Mais pour le moment le vent était aux accommodations. On arrêta de chercher un compromis propre à satisfaire les deux partis; et quelques-uns des magistrats et des principaux citoyens se réunirent pour formuler le système qui devait unir Rome et l'Évangile[1].

Les Deux-Cents, auxquels se joignirent plusieurs autres citoyens, s'étant assemblés, le 30 mars, le premier syndic fit d'abord mettre en liberté les otages, puis il proposa le fameux projet de conciliation. Le conseil l'ayant accepté, il en remit une copie aux capitaines de chaque compagnie; et se tournant vers l'abbé de Bonmont qui remplissait assez habituellement les fonctions d'évêque, vu les absences continuelles du prélat, le premier magistrat lui dit: « Monsieur le vicaire épiscopal; je « vous donne aussi une copie de cet arrêté, afin « que vous ayez soin de faire *bien vivre* vos prêtres. « C'était la principale difficulté; tous les laïques en convenaient. La séance fut levée.

Aussitôt chaque compagnie se forme sur sa place d'armes, le capitaine se met au centre, et huguenots et mamelouks écoutent cet étrange arrêté, qui ré-

[1] Registres du conseil du 29 mars.

glant une matière religieuse, était pris par l'autorité civile, et proclamé par des soldats.

« Au nom de Dieu, Créateur et Rédempteur,
« Père, Fils et Saint-Esprit, » dit le capitaine. Tous se découvrirent. « Est pour bien de paix résolu, » continua l'officier d'une voix retentissante, « que
« toutes *ires*, rancunes, injures et malveillances
« entre qui que ce soit de nos citoyens et habitants,
« tant ecclésiastiques que séculiers, ainsi que bat-
« teries, outrages et reproches, faits d'un côté ou
« d'autre, soient totalement pardonnés. »

On se montrait satisfait.

« *Item*. Que toute la cité, de quelque état et con-
« dition que ce soit, vive dorénavant en bonne
« paix, sans faire nouveauté quelconque jusques
« à ce que généralement soit *ordonné de vivre*
« *autrement*. » — « Vraiment! dirent quelques
« huguenots, une réforme..... mais dans l'a-
« venir!..... »

« *Item*, continua le capitaine, que nul ne parle
« contre les saints sacrements, et qu'en ceci *chacun*
« *soit laissé dans sa liberté, selon sa conscience.* »

Liberté et *conscience!* Quelles paroles nouvelles. Si le peuple de Genève gagnait cela, c'était tout gagner.

« Que nul, dit de nouveau le capitaine, ne
« prêche *sans licence du supérieur*, de MM. les syn-
« dics et du conseil. *Et que le prêcheur ne dise chose*
« *qui ne soit prouvée par la sainte Écriture.* »

Aucun article ne causa une plus grande satisfaction. « Bien! disaient quelques réformés; notre
« doctrine est celle de la sainte Écriture. » — « Bien!

« disaient quelques catholiques, le supérieur fera « en sorte qu'aucun hérétique ne prêche. »

Le capitaine ajouta la défense de manger de la viande le vendredi, de chanter des chansons les uns contre les autres, de dire: « Tu es un luthérien! » ou : « Tu es un papiste! » De plus il ordonna aux pères de famille de notifier l'arrêté à leurs *femmes* et à leurs *enfants*. Les dames catholiques et leurs garçons avaient été assez en train lors de la bataille pour qu'on ne les oubliât pas.

Le capitaine ayant fini, dit à sa compagnie : « Que « ceux qui veulent la paix et l'amour lèvent la « main et fassent serment à Dieu! »

Les réformés obtenant la sainte Ecriture et la liberté de conscience, levèrent la main. Les catholiques, voyant qu'en leur laissait l'autorité épiscopale et les jours de maigre, firent de même. Mais en une certaine compagnie un huguenot qui ne se souciait pas de ce mélange, dit : « Je refuse! » — « Au « Rhône, s'écrièrent aussitôt les catholiques. Au « Rhône! Il faut que, sans merci il soit traîné au « Rhône comme un méchant chien. » Personne ne fut pourtant noyé[1]. Le lendemain il y eut procession générale par toute la ville, pour rendre grâce à Dieu de la paix.

Les catholiques triomphaient. La liberté religieuse et la Bible leur semblaient des choses si étranges qu'on n'en avait rien à craindre. Ils ont appris plus tard le contraire; alors ce n'étaient à leurs yeux que des leurres apparents mais sans

[1] Registres du conseil du 30 mars. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 59. — Msc. de Gautier.

réalité, destinés à attirer et à prendre les huguenots. Le dimanche des Rameaux, un dominicain fort savant (disait-on), venu d'Auxerre, fut chargé de proclamer la victoire de Rome. La foule fut telle que l'église du couvent ne put la contenir. On conduisit le moine sur la place, devant le temple, et l'on y apporta une chaire, où il monta. Se posant fièrement en face de son auditoire : « Me voici, dit « le disciple de saint Dominique, me voici prêt à « entrer en lice avec les prédicants ! Que Messieurs « de Berne en envoient tant qu'ils veulent ; je me « fais fort de les confondre tous. » Il ne tarissait pas en « paroles étranges, au grand mépris de la « parole de Dieu [1]. » Les huguenots avaient peine à se contenir et s'écriaient : « Ces cafards veulent « boucher les yeux des simples, pour qu'ils ne « puissent voir le soleil, qui a levé sur nous sa « clarté. »

Le dominicain, sans s'arrêter, continuait à lancer ses foudres, quand tout à coup le trouble se mit dans l'assemblée. Les femmes criaient, les hommes s'agitaient... on crut que les huguenots sortaient des murs (le couvent était dans un faubourg) et allaient fondre sur ce troupeau. « Fermez les portes ! » (de la ville), criait-on ; et cette exclamation épouvanta encore plus les dévots. Les uns dégainaient leurs épées, les autres tiraient leurs poignards, tous s'apprêtaient à se défendre ; le pauvre moine, croyant que les luthériens étaient déjà là et voulaient le mettre à mort..... s'effraya, pâlit, —

[1] Msc. de Gautier. — Extrait de la requête présentée à Berne par de la Maisonneuve et Salomon.

« tomba tout pâmé de la chaire. » Mais les huguenots ne paraissaient pas. On se mit alors à chercher la cause de l'alarme, et l'on aperçut un jeune lièvre qui avait été jeté tout vif parmi le peuple, et qui courait çà et là, entre les robes des femmes. C'était un tour joué par un mauvais plaisant. On se moqua beaucoup dans la ville de ces intrépides champions de Rome qui avaient héroïquement tiré leurs poignards contre un levraut [1].

Une autre cérémonie, d'un tout autre genre, plus recueillie et plus grave, se préparait. On était dans la semaine de la Passion. Les évangéliques sentaient le besoin de se réunir dans un esprit de fraternité chrétienne, autour de la cène du Seigneur. Le jeudi saint, 10 avril, quatre-vingts hommes et plusieurs femmes se réunirent dans le jardin du Pré-l'Évêque. D'abord, l'un d'entre eux lava les pieds des autres, en souvenir de l'acte fait par le Seigneur. Ce n'était pas pour eux une vaine imitation; ils comprenaient l'intention de Jésus : rappeler que « nul ne refuse de descendre jusqu'à servir ses « frères et ses égaux, quelque bas et abject que soit « ce service; » et ils sentaient que « si la charité est « abandonnée, c'est parce que chacun se prise plus « qu'il n'est besoin, et méprise presque tous les « autres. » Après le lavement des pieds la sainte cène fut célébrée. Ces hommes énergiques s'humilièrent devant Dieu comme de petits enfants, et s'approchant de la table avec une véritable foi, plusieurs éprou-

[1] Registres du conseil du 2 au 11 avril. — Msc. de Gautier. — Spon, *Hist. eccl.*, p. 490, 492.

vèrent que la présence du Rédempteur, bien que spirituelle, est réelle, et nourrit l'homme intérieur.

Dès que cette cène fut connue, toute la ville en parla et les sarcasmes commencèrent à pleuvoir de tous côtés. « Ces *Juifs*, disait-on, ont mordu l'un « après l'autre dans un morceau de pain et de *fro-* « *mage* en figure de paix et d'union... Et là-dessus « les catholiques riaient, » nous apprend la sœur Jeanne [1].

Mais bientôt l'effroi fit place aux rires. En revenant du Pré-l'Évêque, plusieurs huguenots (et parmi eux quelques-uns des plus redoutés) marchaient ensemble dans les rues. De sots bavards les ayant vus de loin publièrent partout que de grosses bandes d'hérétiques se montraient sur les places et complotaient pour empêcher la célébration de la messe le grand jour de Pâques. La communion allait justement se célébrer dans les églises, car c'était le jeudi saint. Mais les femmes, effrayées par les rapports qu'on faisait, n'osèrent sortir. Les maris prirent leurs armes ; les prêtres et les moines en firent autant ; et ce fut couverts de cuirasses, de poignards et de bâtons que les pasteurs et leurs ouailles s'apprêtèrent à célébrer le repas de la paix. Ils prêtaient tous l'oreille ; ils s'agitaient au moindre bruit ; mais nul ne vint les troubler et la communion se fit paisiblement [2].

« Ce sera pour le vendredi saint, » dirent alors quelques catholiques ; « les huguenots, on le sait, « se préparent à faire ce jour-là une démonstra-

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 61.
[2] *Ibid.*, p. 60.

« tion dans l'église des Dominicains, où le moine « d'Auxerre doit encore prêcher. » Pour prévenir ce malheur, on décida que le *beau père* ferait son sermon dans Saint-Pierre, « ce qui de vie d'homme « n'avait jamais été fait dans un tel jour. » Les chanoines se croyaient, dans leur cathédrale, sans danger comme en une forteresse. Pour plus de sûreté, des bandes nombreuses parcouraient la ville. L'un des principaux catholiques surtout, M. de Thorens, se promenait fièrement entouré d'une troupe de ferrailleurs. Le vendredi matin, prêtres et fidèles se rendirent armés à Saint-Pierre. Quelques réformés s'étonnaient de les voir armés en un tel jour et rappelaient la parole du Seigneur : *Remets ton épée dans son fourreau*. Cela veut dire, répliquaient « les prêtres, qu'il faut la tenir serrée, *jusqu'à ce « qu'il soit temps de la tirer*... » Il y a toujours de commodes interprétations.

Ces bonnes gens étaient troublés sans sujet. Il n'y eut pas *le moindre empêchement* [1]; le prêcheur d'Auxerre dit tout ce qu'il voulait dire. Mais il ne se sentait pas à son aise dans la ville des huguenots, et à peine le jour de Pâques était-il passé, qu'il se retira « hâtivement en son pays. » Personne n'osa prêcher après son départ. Ce qui étonnait fort les dévots catholiques [2].

L'ordonnance du conseil avait fait faire un pas dans Genève à la liberté religieuse, mais ce n'était guère qu'en théorie; la pratique était plus difficile.

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 60.
[2] *Ibid.*, p. 61.

Selon les uns, il fallait que Genève fût entièrement réformé; selon les autres, entièrement catholique. Les esprits absolus demandaient « jusques à quand « on clocherait des deux côtés? » et les partisans hardis répétaient que l'épée seule pouvait trancher ce nœud difficile. Le premier syndic, Nicolas du Crest, et le conseiller Roy, partirent pour Berne, afin de supplier le sénat de ne pas appuyer la Réformation. Mais les évangéliques, au contraire, désiraient qu'elle se développât librement. Plusieurs d'entre eux avaient une ardeur d'esprit, une faim, une vraie soif de justice; leur âme cherchait un salut éternel; ils étaient ambitieux de vérité céleste, comme les conquérants le sont de gloire et d'empire. Le clergé, en les privant de leurs ministres, les avait réduits à de simples essais d'édification mutuelle; or, ils voulaient la grande prédication de l'Évangile, sans laquelle l'Église se rapetisse. « Nous « souffrons disette, disaient-ils; nous sommes dé« pourvus de notre droit! Un moine hardi ne cesse « de nous crier qu'il est prêt à confondre tous les « prédicateurs que Berne voudra nous envoyer... « Eh bien, demandons à Berne des ministres dont « la savante parole réduise au silence ces domini« cains insolents et babillards. »

Le voyage du syndic du Crest inquiétait de la Maisonneuve. Qui sait si le respect dû à ce premier magistrat de la république ne ferait pas faire à ce puissant canton de Berne une fausse démarche..... Il s'efforcera de prévenir un si grand mal. Il communique son dessein à son fidèle Achates, Salomon. Celui-ci était plein de confiance

dans son ami; ils partirent aussitôt pour ce périlleux voyage [1].

Le syndic du Crest et le conseiller Roy, arrivés à Berne le 6 avril, crurent apercevoir un jour dans la rue de la Maisonneuve et Salomon. Etonnés, ils s'arrêtèrent, ils les regardèrent, ils les toisèrent, ne sachant s'ils avaient un éblouissement... C'étaient bien ces deux huguenots. Le premier syndic, irrité, s'approcha d'eux et leur dit sèchement : « Que faites-« vous ici? — On dit que vous avez ordre de parler « contre nous, répondit de la Maisonneuve; nous « sommes ici pour nous défendre. » Le lendemain, les deux magistrats genevois s'étant rendus au conseil, furent encore plus surpris, en trouvant dans la salle d'attente les deux chefs réformés. Ils espéraient au moins entrer seuls au conseil; mais non, à peine la porte est-elle ouverte, que les deux huguenots s'avancent, sans autre cérémonie, avec les deux magistrats et s'asseyent tranquillement à leur gauche. Y avait-il donc alors à Genève une seconde puissance, qui envoyait aussi des ambassadeurs?

De la Maisonneuve était en effet un ambassadeur; son cœur brûlait pour une grande cause, celle de l'Évangile et des temps nouveaux. La vérité qu'il représentait le remplissait de courage, il se leva le premier, même avant que le magistrat de Genève eût pris la parole, et dit avec une sainte hardiesse : « Très honorés Seigneurs ! Nous et un grand nombre « de nos concitoyens, nous désirons que la pure Pa-« role de Dieu soit prêchée dans Genève. La voix

[1] Registres du conseil des 2 et 11 avril. — Msc. de Gautier. — Spon, *Hist. eccl.*, I, p. 490, 492.

« de l'Évangile, jadis si peu entendue, retentit « maintenant dans toute la chrétienté, et nous ne « voulons pas renoncer à l'entendre. Ni le bannis« sement, ni aucune menace ne pourront nous abâ« tardir en nonchalance et en oisiveté. » Puis, sans craindre le premier syndic qui l'écoutait, « Mes« sieurs, continua-t-il, savez-vous à quoi nous « sommes réduits.....? Nos magistrats nous font la « guerre, et ils s'efforcent de chasser de Genève « cet Évangile que vous avez établi dans Berne. « Après la visite que nous vous avons faite naguère, « ils nous ont fait paraître devant eux... Et ce Ni« colas du Crest ici présent, dit-il, en montrant le « syndic, a foulé aux pieds nos libertés et nous a « parlé comme à des larrons..... Au lieu de répon« dre à vos lettres, ils ont de maison en maison, « exhorté leurs partisans à prendre les armes. Ils « ont sonné le tocsin ; ils ont amassé les chanoines, « les prêtres et le petit peuple ; ils ont ourdi une « méchante et enragée conspiration..... Et pour« quoi, Messieurs? Il faut, disaient-ils, trancher la « tête à ceux qui sont allés à *Berne!*..... Voilà, très « honorés Seigneurs, le cas que l'on fait de votre « bourgeoisie!... O libertés de Genève! O alliance « des ligues! O justice des lois!..... Tout, tout est « foulé aux pieds par des prêtres, déterminés à ne « nous laisser pour patrimoine, que l'esclavage, la « superstition, les larmes, les gémissements, les « sanglots..... Il faut y porter remède, et vous seuls « le pouvez, très honorés Seigneurs. Un moine fa« natique, qui prêche contre la pure religion, a of« fert d'entrer en lice contre tout ministre de l'Évan-

« vangile, que vous nous enverriez..... Faites ce « qu'il demande..... Accordez à nous et à nos « consorts, l'un de vos prédicateurs. Obtenez pour « lui un lieu public où il puisse annoncer librement « la Parole de Dieu. Qu'il combatte en une dispute « bien réglée cet insolent dominicain, et assure « ainsi le triomphe de l'Évangile. »

De la Maisonneuve savait à quoi il s'exposait en parlant avec tant de franchise; aussi ajouta-t-il : « Peut-être, voudrez-vous aussi veiller à ce que « cette juste requête ne nous empêche pas de re- « tourner chez nous et d'y vivre paisiblement [1]. »

Le syndic et le conseiller genevois qui ne s'étaient pas attendus à une telle harangue, étaient embarrassés. Venus comme accusateurs, ils se voyaient accusés. Les regards indignés des conseillers de Berne, troublaient le magistrat de Genève encore plus que le discours du député protestant. L'avoyer, se tournant vers le syndic, lui demanda s'il avait quelque chose à répondre. « Nous n'avons aucun ordre « là-dessus, répliqua-t-il, et par conséquent nous « n'avons rien à dire. — Eh bien, dirent Messieurs « de Berne, nous enverrons sous peu des députés à « Genève, et ils verront ce qui s'y passe, par rap- « port à la religion [2]. »

La séance fut levée. Il semblait qu'un vent favorable allait souffler sur le navire évangélique. Mais un orage se préparait et allait peut-être le briser.

[1] Requête de ceux de Genève. — Registres du conseil du 11 avril. — Msc. de Gautier. — Spon, p. 491.

[2] Requête de ceux de Genève. — Registres du conseil. — Msc. de Gautier.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

SECONDE ATTAQUE OU LE CHEF CATHOLIQUE TROUVE LA MORT.

(4 mai 1533.)

La Réformation de Genève voyait à la fois dans ses rangs les amis de la vérité évangélique et ceux de la liberté politique; c'était un bien et un mal. La main vigoureuse des huguenots était peut-être nécessaire pour réprimer les intrépides mamelouks; mais il était fâcheux qu'à côté de l'armure de l'esprit brillât aussi celle de la chair. Si l'argumentation par syllogisme est mauvaise dans l'ordre religieux, l'argumentation par hallebarde est pire encore. Quelques partisans de la Réforme, retournant le *Contrains-les d'entrer*, de l'église romaine, pratiquaient un peu le *Contrains-les de sortir*. Il faut un peu d'indulgence pour les uns et pour les autres. L'esprit humain ayant été obscurci pendant dix siècles, avait besoin d'une éducation prolongée avant de comprendre qu'il est irréligieux d'employer en religion d'autres armes que celles d'une conviction libre.

Il y avait encore une autre guerre, assez fréquente alors, et qui est plus dans les mœurs de notre

siècle que celle des arquebuses, c'était celle des plaisanteries. Les Genevois des deux écoles commençaient d'ordinaire par des discussions légitimes. Les catholiques mettaient en avant l'infaillibilité du pape; les réformés leur opposaient celle de la Parole de Dieu. On discutait sur ce sujet, dans les rues, dans les couvents, au coin du feu et jusque dans les conseils : Mais souvent on passait de la dispute aux quolibets. Un jour que les prêtres faisaient une procession et chantaient à pleine gorge des prières pour la conversion des hérétiques, tout en regardant à droite et à gauche, des huguenots groupés au coin d'une rue, trouvant quelque ressemblance entre ces chants et le cri de certaine bête de somme, dirent en riant les uns aux autres. « Donnez des chardons « à ces ânes qui braillent et qui braient. » Hélas! s'écriaient les sœurs dans leur cloître, « ils font « encore tant d'autres dérisions qu'on ne pourrait « les écrire toutes dans une année!... » C'est la sœur Jeanne qui raconte ce fait; son récit étant plein de fables, nous ne pouvons en garantir l'authenticité[1].

La plupart des prêtres avaient le bras plus fort que l'intelligence et préféraient les coups d'épée aux coups de langue. Le dévot chanoine et vaillant chevalier, Messire Pierre Wernli, bouillonnait de colère. Il criait dans les couvents, dans les maisons, dans les rues même; il voulait combattre et prouver, la hallebarde à la main, qu'on devait à la papauté un respect suprême. Il avait de

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 62.

fréquentes conférences avec les chefs du parti, soit ecclésiastiques soit laïques, chez Perceval de Pesmes, chez M. de Thorens ou chez le vicaire épiscopal. Tous avaient l'œil et l'oreille au guet, décidés à profiter de la première occasion pour assurer le triomphe de leur cause. Ils crurent alors le moment d'agir arrivé.

On était au commencement de mai, temps de la foire de Lyon, très fréquentée alors par les Genevois. Quelques-uns des principaux huguenots hésitaient pourtant à s'y rendre. Quitter Genève dans ce moment leur semblait difficile, car il y avait dans le ciel tous les signes avant-coureurs d'un orage.

Ils crurent toutefois avoir le temps de faire ce petit voyage avant que la crise n'arrivât. Quelques-uns des plus hardis, affichèrent même des placards portant ces mots : « Allons à la foire avant la guerre « et la délivrance de Genève. » Ils partirent et l'on dit aussitôt dans certains conventicules qu'il fallait tuer ceux des huguenots qui restaient, fermer ensuite les portes à ceux qui reviendraient, et sauver ainsi la religion de Genève. Mais il convenait, selon quelques-uns que les pompes du culte préludassent à ces combats de la foi.

Le dimanche, 4 mai, était la fête du saint-suaire. Ce linge dans lequel le corps de Jésus-Christ fut enseveli et sur lequel, disait-on, était resté l'empreinte de sa figure, était exposé ce jour-là à Genève, et en d'autres jours dans dix ou douze villes différentes, qui prétendaient toutes le posséder. Au moment où la Réforme s'efforçait de rendre à l'Église la véritable image du Sauveur, telle qu'elle est dans la

sainte Écriture, les plus ardents fauteurs du catholicisme étaient fiers d'exhiber *sur une toile* les traits que quinze siècles, disaient-ils, n'avaient pu effacer. Pour donner plus de relief à la fête, le vicaire général chargea de l'office Pierre Wernli, regardé comme l'un des plus considérables d'entre ses chanoines, et qui était à la tête des plus belliqueux. Le concours fut nombreux; une grande ferveur, de secrètes émotions, d'ardentes dévotions rendirent ce jour-là le culte plus solennel. Wernli avait revêtu ses plus beaux habits sacerdotaux et présidait à la fête avec un religieux enthousiasme et un superbe orgueil. Il était fanatique mais sincère. Sa devise était: « Tout pour l'honneur de Dieu et de la sainte « Église. » Convaincu de l'efficace du sacrifice de la messe, il dit l'*introït*, chanta l'offertoire, consacra l'hostie et fit l'élévation. Les accents émus qui sortaient de son cœur retentissaient sous les voûtes de la cathédrale. « Quelle belle voix! di« sait-on, quel bel homme! Au monde il n'y a « tel officier, et de dix ans on a vu faire si bel « office à Genève[1]!.. » Après la messe du saint-suaire les catholiques ne doutèrent plus du triomphe prochain de l'Église.

Un nouveau combat allait commencer. Nous n'oublions pas le peu d'étendue du champ de bataille. Nous ne racontons pas les destinées de l'empire des Perses, des Romains, des Russes ou des Allemands; mais celles d'une petite ville, entourée d'un petit territoire. Tout est ici sur une petite

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 68.

échelle. Cependant le combat dont nous allons parler amena la rentrée du prince-évêque, et si les desseins formés par ce prince ecclésiastique, le duc de Savoie, l'empereur lui-même avaient alors, comme tout semblait l'annoncer, reçu leur exécution, la liberté et la Réformation étaient perdues dans Genève. Cette perte n'eût-elle eu aucun effet? Nous trompons-nous en pensant que la grande bataille qui devait durer pendant tout le seizième siècle, celle que l'Évangile et la liberté livrèrent à Rome, au jésuitisme, à l'inquisition, bataille qui est sans doute la plus importante des temps modernes, n'aurait peut-être pas eu la même issue, si cette petite ville, pleine d'une foi vivante et d'un courage héroïque, n'avait pas combattu dans les rangs et communiqué au protestantisme la vigueur nécessaire pour vaincre de redoutables ennemis? En entendant raconter ces petites luttes, bien des amis de l'Évangile et de la liberté diront peut-être : « Ne méprisons « pas ces petites choses. C'est nous que ce récit con« cerne. Ces gens ont été des premiers à combattre « pour des biens très précieux, dont à cette heure « nous jouissons en paix. »

Wernli n'entendait pas se contenter d'une messe, il fallait, selon lui, un combat. A peine avait-il posé ses robes, ses croix et son étole, qu'il pensait à s'armer de pied en cap; cela faisait partie de sa piété. Il n'eut pas de peine à persuader ses confrères, car les prêtres étaient dans tous ces troubles, plus impérieux que les laïques[1]. La première ba-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 55. — Msc. de Gauthier.

taille ayant échoué, on prépara la seconde. Les faits jouent dans la Réformation de Genève, un rôle aussi grand que les idées. Les grandes questions du droit, de la liberté, de la vérité ne s'y élaborent pas simplement dans le cabinet de quelques jurisconsultes ou de quelques théologiens. Elles se discutent au foyer des bourgeois, dans les conventicules des évangéliques, dans le conseil général des citoyens et elles se décident sur la place publique au milieu de luttes redoutables. Toutes les idées deviennent des actes; toutes les doctrines enfantent des événements; toutes les théories font battre les cœurs, arment les bras et produisent de grandes délivrances. Il pouvait y avoir quelque mal dans cette puissante activité; mais c'était un mal nécessaire.

L'après-midi du jour de la fête, Wernli et un grand nombre d'autres ecclésiastiques se réunirent en conseil chez le vicaire épiscopal. Ils regrettaient amèrement que la bonhomie des Fribourgeois et la *faiblesse* des syndics eussent fait échouer leur complot. La partie était manquée : il fallait la recommencer. Un projet ajourné ne doit pas être pour cela abandonné. Les catholiques devaient profiter du moment où l'absence des principaux huguenots rendrait la victoire facile.

Pendant cette discussion quelques citoyens des deux partis se promenaient près du Rhône, en ayant l'air de ne penser qu'à prendre quelque délassement. C'était le soir d'un jour de fête. Le soleil qui allait se coucher envoyait ses rayons en traits de feu sur le lac. L'occident était en flamme, les eaux réfléchissaient les images du ciel et brillaient d'écla-

tantes et mobiles couleurs. Mais les citoyens étaient peu sensibles, dans ce moment, aux beautés de la nature. Quel que fût le calme apparent du dehors, de vives passions remuaient les âmes. Peu à peu la conversation s'engagea; on parla religion, comme c'était la coutume; on discuta avec chaleur, puis on en vint aux disputes, puis aux injures, puis enfin quelques bras se levèrent et frappèrent.

Le soleil venait de se coucher; les feux diminuaient; tout pâlissait autour de la ville; le jour s'effaçait et tombait. Cette heure favorable à la promenade avait attiré beaucoup de monde; le bruit en attira davantage encore. Des huguenots, des mamelouks, des catholiques, des réformés accouraient sur la place du Molard. — « Qu'y a-t-il? » disait-on. Déjà les partis se formaient en deux groupes différents. Chacun des arrivants se joignait à ses amis; on se classait, bientôt on se compta, et deux bandes s'alignèrent. Quelques personnages plus passionnés se mettaient en avant et remuaient la foule. Le geôlier des prisons épiscopales et son frère, grands crieurs, qui maniaient très bien le poignard, « hommes fortement mutinés, » dit un manuscrit, vrais séides du seizième siècle, étaient des plus violents. Des moines, des prêtres du bas clergé, se mêlaient au peuple sur la place publique; tandis que leurs supérieurs consultaient entre eux chez le vicaire épiscopal; ils excitaient la foule, et se plaignaient tout haut que les Fribourgeois les eussent empêchés le 28 mars de détruire les hérétiques, ce qui était, selon eux, une rigueur nécessaire.

Cependant les deux partis, tout en étant déjà en

présence l'un de l'autre, paraissaient ne pas songer à en venir aux mains. Un nommé Pinet, envoyé par les clercs « pour faire l'*amorce*, se mit à esmouvoir « le peuple. » Il se glisse au milieu des groupes catholiques, et cherche à enflammer les esprits. « Qui veut combattre avec moi pour sa religion? » leur dit-il. Puis se tournant du côté des huguenots, il les provoque, et s'écrie : « Par le sang de Dieu, « votre loi est méchante, luthériens! S'il y a homme « parmi vous qui veuille maintenir le contraire, « qu'il vienne ici et qu'il combatte[1] ! » Cette provocation fut plusieurs fois répétée; mais les réformés craignaient une émeute : « La paix est faite, « disaient-ils, ne la rompez pas. » Quelques-uns ajoutaient : « Soyez sur vos gardes, Pinet est un fort « mauvais garçon. » Personne ne voulait « *mordre*. » Un huguenot pourtant, l'impatient Ami Perrin, ne put se contenir; provoqué par l'agent des prêtres, il se jeta sur lui et il ne s'en fallut guère qu'il le tuât. Huguenots et catholiques se jetèrent entre Perrin et Pinet. La paix fut rétablie ou du moins parut l'être. Mais une étincelle venait de jaillir et le feu allait être allumé[2].

En effet, un jeune catholique, Marin de Versonay, échauffé par la scène dont il venait d'être témoin, quitta la place et monta précipitamment la rue du Perron. Versonay était d'un esprit borné, mais d'une imagination ardente et d'un attachement fanatique à l'Église romaine, qu'il regardait comme

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 57.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 57. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 61.

la source une et exclusive de la sainteté et du bonheur éternel. Il avait outre cela une affection sans bornes pour son cousin Perceval de Pesmes, et le respect le plus profond pour la souveraineté de l'évêque. Ses ancêtres avaient rendu de grands services à Genève. En 1476, son aïeul Aymon, conseiller de l'évêque, Jean-Louis de Savoie, avait prêté son argenterie à la ville pour apaiser les Suisses qui la menaçaient de pillage. Le noble jeune homme voulait faire pour Genève plus encore que son aïeul, détruire l'hérésie. Sa femme, dont les prêtres étaient les grands amis, l'y poussait nuit et jour [1].

Les membres du conseil épiscopal, les chanoines et les principaux prêtres, tous armés, attendaient dans la maison de messire de Bonmont, l'issue de cette escarmouche. A chaque bruit, ils prêtaient l'oreille, croyant entendre les pas d'un messager. Nul ne paraissait; tout semblait annoncer que la paix ne serait pas troublée. Pinet s'était retiré confus, et Perrin, malgré la vivacité qui lui était naturelle, savait très bien que les réformés ne voulaient pas prendre l'initiative et troubler la paix publique. La tranquillité était rétablie. Quelques citoyens des deux partis étaient restés sur la place du Molard, mais un certain nombre de catholiques et de huguenots s'en étaient allés, et même pour sceller leur concorde, ils avaient été boire ensemble, se disant les uns aux autres qu'ils entendaient rester bons amis. La mèche était éteinte [2].

[1] Msc. contemporain. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 58.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 57. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 61. — Galiffe, *Notices généalogiques*, I, p. 48.

Le jeune de Versonay et l'impétueux chanoine allaient la rallumer. Le cousin de Perceval de Pesmes, dont l'imagination était frappée, se dirigeait alors vers la maison de M. de Bonmont. Il heurte à la porte à coups redoublés, il crie à haute voix : « A « l'aide! au secours! on tue tous les bons chré- « tiens. » A l'ouïe de ces paroles imprudentes, les chanoines et les prêtres s'enflamment. Quelques-uns restent incertains, immobiles; mais messire Pierre Wernli, « ce bon chevalier, » se lève aussitôt. L'office qu'il avait célébré dans la cathédrale était à peine fini, qu'il avait pensé à un autre, et s'était dit qu'il fallait en ce jour ensevelir la Réformation dans un *suaire*, dont elle ne sortirait plus. Aussi, après avoir posé ses habits sacerdotaux, il s'était couvert de sa cuirasse, avait revêtu ses jambières, suspendu sa grande épée à son côté, pris sa pesante hallebarde, et ainsi *armé* [1], il s'était rendu chez le vicaire épiscopal. Au moment où Wernli entendit Versonay, il pensa que l'heure était venue. Debout au milieu des prêtres, l'arme au poing, il invitait du regard ses collègues à le suivre. Plusieurs hésitaient. Alors le chanoine, « ardent en l'amour de Dieu, dit « l'une de ses plus grandes admiratrices, bon cham- « pion de la foi, voyant que personne ne s'apprêtait « au combat, n'eut patience, ne put attendre les « autres sieurs d'église, et sortit le premier, d'un « courage ardent [2]. » Le sort était jeté; la bataille allait commencer, car nul n'était capable d'arrêter l'impétueux chanoine.

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 62.
[2] *Ibid.*, p. 61 et 62.

Cependant trois autres prêtres, moins notables, mais tout aussi violents, Bertholet, Manillier et Servant couraient à Saint-Pierre et ordonnaient aux sonneurs de tinter le tocsin, à coups pressés et redoublés. Ces hommes, effrayés eux-mêmes par ce qu'on leur disait de l'émeute, sonnèrent aussitôt « au grand effroi des chrétiens, » dit la sœur. On entendait alors dans toute la ville retentir les sons majestueux de la *Clémence*, cloche antique, bien connue à Genève et qui porte sur ses cercles cette inscription :

EGO VOCOR « CLEMENTIA »
AVE MARIA, GRATIA PLENA.
PLEBEM VOCO, CONVOCO CLERUM,
VOX MEA CUNCTORUM
FIT TERROR DÆMONIORUM.

En effet, la *Clémence*, en ce moment, *appelait le peuple, elle convoquait le clergé ;* et quant *aux démons*, dont *sa voix devait être la terreur*... c'étaient aux yeux des prêtres les réformés. Ceux des huguenots qui étaient restés au Molard se disaient que les papistes voulaient revenir à l'assaut et les égorger dans leurs maisons. Les ténèbres augmentaient l'émotion que produisaient les sons lugubres du beffroi. « Qu'est-ce ? disaient les citoyens. — Les hérétiques se sont assemblés sur la grande place, pour « piller les églises, répondaient quelques catholiques.—Réunissons-nous de l'autre côté, devant les « halles, » répondait-on. Quelques-uns disaient bien que c'était un faux bruit; que les huguenots s'étaient trouvés sur les bords du fleuve simplement

pour se promener, comme on fait partout le dimanche soir, et que déjà même ils se retiraient; mais les plus violents ne voulaient rien entendre; ils accouraient de tous côtés, appelés par le tocsin, et déployaient leurs enseignes. Du côté des halles, ils criaient de toute force : « Vous, tous chrétiens, as-« semblez-vous ici, et ayez bon courage pour main-« tenir la sainte foi! Et fut grand tumulte entre « eux. C'était chose fort piteuse d'entendre ces cris « par les rues[1]. » Les autres *sieurs d'Église*, qui au premier moment avaient hésité à suivre le chanoine, prirent courage, et quittant la maison du vicaire, descendirent au Molard.

Aux yeux des prêtres, le moment était décisif. Un grand nombre d'entre eux, sans doute, ne songeaient qu'à leurs intérêts personnels, mais plusieurs pensaient que l'issue de la lutte était pour le catholicisme, dans Genève, une question de vie ou de mort. Ils frissonnaient en voyant ceux qu'ils appelaient des enfants *dénaturés*, se détourner des mamelles de leur mère, la papauté. « Ces esprits cu-« rieux et rebelles, disaient-ils, s'imaginent renver-« ser l'Église... mais tous les efforts de l'enfer ne « l'ébranleront pas... O épouse de Christ! ô toi qui « nous procures avec ce divin époux de chastes et « éternels embrassements, — *castos æternosque am-« plexus*, — nous sommes à toi pour toujours! »

Wernli était décidé à donner sa vie, s'il le fallait, pour la cause de Rome. Ce ne fut pas chez lui la résolution d'un moment. Voyant les progrès de

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 67, 68.

la Réformation, il s'était promis de tout sacrifier pour l'anéantir, et c'était dans ce dessein qu'il descendait alors du quartier de Saint-Pierre à celui du Molard. Il fallait accomplir le 4 mai, ce que le 28 mars n'avait pu faire. « Wernli voulait être le premier, dit Fro« ment, à maintenir comme capitaine la sainte mère « Église ; » il fut à la fois le héros et la victime de cette importante journée. En vain lui criait-on de tous côtés : « La paix est faite..., » il ne voulait rien entendre. « Il était le plus obstiné et le plus furieux « des prêtres [1]. » Plein de ferveur et de dévouement à la papauté, il s'écriait : « Holà ! vous tous bons « chrétiens, à mon aide ! » Plusieurs laïques et plusieurs clercs se joignirent en effet à lui, et tous ensemble hâtèrent le pas vers la place. « Messieurs « les chanoines et autres gens d'Église furent les « premiers à l'*enseigne*, » dit la sœur. En peu de temps mille cinq cents hommes, « et principalement « des prêtres, » se trouvèrent réunis [2].

Pendant ce temps, d'autres ecclésiastiques se réunissaient en armes, dans la cour de Saint-Pierre, pour arrêter les huguenots qui voudraient se rendre au lieu du tumulte. Trois réformés venant du Bourg de Four, arrivèrent bientôt d'un pas précipité, devant la cathédrale. Aussitôt la bande sacerdotale leur ferma le chemin, et messieurs les prêtres, dit la bonne sœur, « commencèrent à frapper dessus. Un de leurs adversaires, « assez malheureux pour « recevoir d'eux *vingt-huit* blessures, tomba sur le

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 58.

[2] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 61. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 57, 58.

« pavé. » Quant aux deux autres, « ces *chiens* pri-
« rent la fuite, » ainsi que porte le bulletin de Sainte-Claire.

Dans ce moment, Wernli et ceux qui le suivaient arrivaient sur la place. La nuit était profonde ; les étoiles donnaient seules une obscure clarté ; les hommes paraissaient comme des ombres, et il était difficile de distinguer ses amis de ses ennemis ; des bruits sourds et confus, des sons inarticulés, des marques d'approbation ou de colère sortaient du milieu des ténèbres. C'était comme le sourd mugissement de la mer, au moment où l'orage va éclater. Pendant quelques secondes, un grand silence ; puis tout à coup de vives clameurs. Au moment où arrivait le chanoine, le casque en tête, armé de pied en cap, il entendit les cris des réformés, et ému de colère, il agita sa hallebarde et la poussa vivement de leur côté en criant, dans son patois de Fribourg :
« Cher Dieu! où sont ces luthériens, qui disent du
« mal de notre loi?... *Sang Dey!* où sont-ils[2]?... »
et il ajoutait un gros jurement; puis se tournant vers ceux qui le suivaient ? « Bons chrétiens, disait-il,
« courage! n'épargnons pas ces canailles. » On eût dit le fameux géant Goliath, qui, un casque d'airain sur la tête, armé d'une cuirasse, la hallebarde à la main, insultait les troupes d'Israël [3].

A peine le chanoine-capitaine avait-il ainsi donné le signal, que le combat s'engagea. C'était une belle

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 63. — Msc. de Gautier. — Registres du conseil du 11 mai.

[2] « Char Dey, o sont tey ces toux Luthérians. — Sang Dey, — o son tey ? » (Msc. de Choupard.) — Froment, *Gestes de Genève,* p. 58.

[3] 1 Samuel, XVII.

nuit de printemps; tout était pâle, gris; il était, comme nous l'avons dit, aisé de se méprendre; l'obscurité et le silence donnaient à cette lutte quelque chose de solennel. Les ombres qui se mouvaient sur la place du Molard s'agitaient, se jetaient l'une contre l'autre et se donnaient au milieu des ténèbres des coups redoublés. Une ombre courait après une ombre, mais de part et d'autre on se battait à outrance, de près, corps à corps. De temps en temps il y avait une courte lueur; les épées se rencontraient et jetaient des étincelles. Le violent Perrin, le zélé Claude Bernard étaient à la tête des huguenots et frappaient fort. Jean Rosette et le chanoine de la Viole, étaient ceux qui, du côté des catholiques, fondaient sur leurs adversaires avec le plus de fureur; tous les quatre tombèrent blessés sur la place. D'autres encore furent atteints, et leur sang coula; mais on ne s'en apercevait pas, et les combattants foulaient les blessés aux pieds, jusqu'à ce que des amis, les reconnaissant, les portassent dans quelque maison du voisinage. Un coup plus retentissant allait être porté : une victime plus notable allait joncher la terre.

Wernly, qui était resté en haut de la place, ne pouvant voir ses ennemis, les appelait de toutes les forces de sa poitrine. « Où sont-ils? criait-il tou« jours; *sang Dey!* où sont-ils ces luthériens, qui « disent du mal de notre loi?... » Des huguenots qui étaient, non sur la place, mais dans la rue de la Croix-d'Or (toutes les rues adjacentes étaient pleines de catholiques et de réformés), répondirent : « Ils « sont ici!... » Le chanoine, qui ne voyait pas, mais

qui entendait, se précipita du côté où le cri s'était fait entendre, la hallebarde à la main. Il atteint ses ennemis, donne du fer, donne de la hampe, maniant son arme aussi facilement que son bréviaire. En tuant des *Luthériens*, il espérait tuer le luthéranisme lui-même.

Les huguenots, sur lesquels il s'était jeté, ne restaient pas oisifs, et paraient de leurs épées dégaînées les coups du prêtre. A la fin, l'un d'eux, que ce fer long et pointu impatientait, s'élança, saisit la hallebarde et la brisant, il en jeta au loin les morceaux. Le héros du chapitre se voyant privé de son arme favorite, ne perd pas un moment, il dégaine son épée à deux mains et se jette sur ses adversaires, il frappe d'estoc, il frappe de taille. On eût dit un Suisse de Grandson. Les huguenots, se voyant si vivement attaqués, ne s'en tiennent plus à la défensive; ils fondent sur le champion de la papauté, « ils le « chargent, dit la sœur Jeanne; mais, ajoute-t-elle, « il se défendait vaillamment. » Sa cuirasse lui couvrait le corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture; aussi tous les coups qu'on lui portait ne faisaient que blanchir, « si bien et si subtilement il était « armé [1]. » A la fin, un homme du peuple, nommé Pierre L'hoste, à ce que l'on croit, pauvre charretier, impatient de cette longue lutte, voyant dans Wernli non plus un prêtre mais un soldat, s'approche, tourne autour de lui, cherche le défaut de la cuirasse, et lui plonge son épée dans le corps; le chanoine chancelle et tombe. « Ainsi le blasphéma-

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 63.

« teur fut tué et il demeura sur la place sans tirer « ni pieds, ni jambes [1]. » La lutte avait eu lieu devant la demeure de l'un des plus zélés évangéliques, le conseiller Chautemps. Wernli tomba sur les degrés de cette maison. « *Celui qui prend l'épée périra* « *par l'épée* [2]. » Quelques prêtres, qui étaient près, voyant leur capitaine mort, s'enfuirent effrayés, chacun en son couvent ou au cloître de Saint-Pierre [3].

Cependant la mort du général ne mettait pas fin au combat; des prêtres, avec leurs partisans, et des huguenots se portaient encore des coups, quand le syndic de la garde, ministre des armes dans Genève, arriva; il étendit son bâton syndical et ordonna aux citoyens de retourner dans leurs maisons. Le commandant de la cavalerie, de Chapeaurouge, l'aidait de tout son pouvoir : « Arrêtez, » disaient l'un et l'autre. Tous leurs cris étaient inutiles, tant l'émotion populaire était grande et les courages enflammés, nous dit une chronique. Le syndic, s'avançant au milieu des combattants, les conjura de se séparer; mais il reçut un coup à la tête, de la main d'un prêtre [4]. Ce que la mort du chanoine n'avait pu faire, la blessure du magistrat l'accomplit. Cet événement mit fin au combat. Les réformés, pleins de respect pour le syndic, mirent leur épée dans le fourreau et rentrèrent dans leurs maisons.

Mais quelques prêtres et quelques-uns de leurs partisans refusèrent d'obéir. Ils ne voulaient pas

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 59.
[2] Ev. selon saint Matthieu, XXVI, 52.
[3] Msc. de Choupard. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. II, ch. XVI.
[4] *Ibid.*

cette fois-ci manquer leur coup; ils n'entendaient pas que le 4 mai vît comme le 28 mars leur projet avorter; ils étaient décidés à ensevelir la Réforme. Des bandes exaspérées parcouraient toutes les rues. Ceux qui les composaient appelaient et insultaient les huguenots ; mais ceux-ci se refusaient à châtier ces prêtres fanfarons. Cette patience même n'apaisa pas ces fanatiques; ils continuèrent leurs provocations jusqu'au point du jour. « Toute la nuit les *chré-* « *tiens* furent en armes, dit la sœur Jeanne, cher- « chant ces méchants *chiens ;* mais ce fut pour néant, « car tous s'étaient cachés [1]. » Quand le jour commença à paraître, MM. du clergé et leurs alliés, fatigués de cette nuit tumultueuse, allèrent se mettre au lit, et ainsi finit leur seconde attaque. Maintenant on allait chercher à obtenir par l'intrigue et la terreur, ce que les armes n'avaient pu donner.

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 63. — Registres du conseil des 4 et 23 mai.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

ON VEUT FAIRE SERVIR LA MORT DU CHANOINE A LA RUINE DE LA RÉFORME.

(Du 4 mai au 1er juillet 1533.)

La mort de Wernli devait avoir de graves conséquences. Les prêtres allaient montrer ce que c'est que la mort d'un prêtre et les suites terribles qu'elle entraîne. Immoler sur sa tombe les libertés de Genève et la Réformation évangélique, était à leurs yeux le seul sacrifice qui pût apaiser le ciel.

Le lendemain, au lever du soleil, quelques citoyens sortant de leurs maisons, se dirigèrent vers le champ de bataille. Ils aperçurent un homme vêtu comme un guerrier, étendu sur les degrés d'une maison; une grande épée était à quelques pas. Ils s'approchèrent, ils se baissèrent, ils le touchèrent..., l'homme était roide mort, et..... c'était le chanoine, messire Pierre Wernli. Son corps avait été couché toute la nuit dans la rue, sans que personne le remarquât. Le conseiller Chautemps, homme paisible, étant resté dans sa maison, le corps n'avait point été

aperçu. La cuirasse portait la marque des coups que le héros des prêtres avait reçus; ses vêtements étaient ensanglantés et sa figure encore farouche. Ceux qui le considéraient furent émus. Un chanoine, un chef de l'Église, celui qui, la veille encore, avait magnifiquement officié dans Saint-Pierre, au milieu des pompes du culte, a été frappé par des huguenots, — et le voilà sans vie. Quelques-uns coururent porter çà et là cette nouvelle : « Mes-« sire Pierre est baigné dans son sang, près du « Molard, » c'était le premier mot qu'on se disait. Aussitôt, chanoines, prêtres, moines, mamelouks, huguenots même, quittaient leurs demeures et entouraient le cadavre. « Toute la ville fut troublée, « quand on eut trouvé le corps [1]. » Des dévotes en larmes s'agenouillaient, et se frappant la poitrine, s'écriaient : « O *benoît* (béni) martyr, sacrifié à « Dieu ! » Il prenait place, selon quelques bons catholiques, dans les rangs des confesseurs, qui, comme Thomas Becket, avaient été mis à mort pour avoir honoré la sainte Église romaine. Cette espèce de canonisation révoltait les huguenots : « Quoi ! un prêtre combat avec la hallebarde, il « verse le sang de ses concitoyens; il se fait gen-« darme et vous en faites un saint! Reconnaissez « plutôt dans sa mort le juste jugement de Dieu [2]. » En ce moment arriva une femme de médiocre apparence, qui se jeta sur le corps en poussant des cris, le prit dans ses bras et fit entendre des sanglots et

[1] Registres du conseil des 4 et 5 mai.
[2] « Justa Nemesi, gloriosus ille miles, fœdo ictu... » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 60.)

de longs gémissements. C'est la chambrière du chanoine, disait-on. Le manuscrit qui le raconte donne à cette femme un nom plus significatif [1].

Cette mort était un grand événement et les membres du conseil avaient les appréhensions les plus vives. Non-seulement Wernli était chanoine, mais il était Fribourgeois, et d'une famille puissante. Quelle ne serait pas la colère de ses concitoyens! « Si nous avions connu ce meurtre la veille, di« saient les mamelouks, le fer eût vengé de ses « assassins Messire Pierre et la nuit eût été une nuit « de terreur et de mort. » Leur colère eût été telle qu'ils fussent entrés dans toutes les maisons pour faire un massacre général. Mais les hommes habiles du parti, criaient moins fort et pensaient à l'avantage qu'ils pourraient tirer de cette catastrophe. Les mesures les plus extrêmes devenaient maintenant légitimes et la mort du chanoine devait avoir pour résultat le triomphe du pape. Déjà même quelques catholiques réunis autour du cadavre, exploitaient cette scène et découvrant les blessures de Wernli, ils les montraient au peuple et cherchaient ainsi à exciter sa colère. D'autres obtenaient qu'on n'ouvrît pas les portes de la ville, de peur que les huguenots qui avaient croisé l'épée avec le chanoine ne s'échappassent. Quand les réformés apprirent que la ville restait fermée, quoiqu'il fît grand jour, ils se demandèrent si l'on prétendait les égorger, et quelques-uns d'entre eux, se

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 63. — Registres du conseil. — Msc. de Roset, *Chron.*

rendirent armés dans la maison de Baudichon de la Maisonneuve[1].

Vers neuf heures, on releva enfin le corps et on l'entra dans la demeure de Chautemps, qui le fit placer décemment sur un lit. On le dépouilla de sa cuirasse, on ôta les taches de sang, on le revêtit de ses plus beaux habits canonicaux et les dévots s'agenouillèrent autour de lui. Il arrivait à tout moment de nouveaux catholiques, hommes ou femmes, qui prenaient la place de ceux qui se retiraient. Le jour même, à cinq heures du soir, une immense procession descendit de Saint-Pierre, pour faire honneur à ce *benoît martyr*. Quelques prêtres placèrent le chanoine sur un riche brancard, et au moment où ils sortirent de la maison, « le peuple jeta un « grand cri[2]. » Des réformés même assistèrent à ce convoi funèbre; l'inimitié, pensaient-ils, devait cesser devant la tombe. Le corps fut porté dans la cathédrale et enseveli devant le grand crucifix. Le conseil, voulant tenir la balance égale, fit mettre en prison quelques hommes qui passaient pour les plus violents des deux partis [3].

Cinq jours après, un héraut de Fribourg, et plusieurs des parents de Wernli se présentèrent en grand deuil et demandèrent qu'on leur remît le corps et qu'on leur donnât une satisfaction éclatante. Le même jour, à cinq heures, le corps fut levé de la

[1] Registres du conseil des 4 et 5 mai. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 63, 64. — Msc. de Gautier.

[2] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 64.

[3] Registres du conseil du 2 juillet 1533. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 64. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 59.

nef au milieu d'une foule immense; et ô prodige inouï!... le chanoine se tint tout droit, et le sang ruissela de ses plaies aussi frais que s'il eût été en vie. « Certes, disait-on, dans la cathédrale, c'est ici un mi-« racle, un témoignage rendu à la sainte foi romaine, « pour le maintien de laquelle ce corps a été meurtri. « Ce sang demande vengeance[1]. » Mais les réformés disaient que toute la papauté est remplie de telles *piperies*, de telles rêveries, contraires au sens commun, au moyen desquelles les *affronteurs* déçoivent les simples. Ils croyaient que quand le Fils de Dieu était devenu homme, beaucoup de signes de la puissance divine avaient accompagné ce grand miracle; que si le soleil agit sur la terre et y transforme un pauvre grain de blé en un épi magnifique, il est bien raisonnable d'admettre que Celui qui a créé le soleil exerce ici-bas quand il le veut son action souveraine, et opère des transformations plus merveilleuses encore. Mais ils ne voulaient pas qu'on mît sur le même rang les interventions du pouvoir suprême du Créateur et les supercheries des hommes. Toutefois, le miracle ayant été approuvé *par huit cents témoins*, dit la sœur, le corps fut mis dans un cercueil et porté au rivage, tous les prêtres chantant, et les femmes et quelques dévots faisant retentir les airs de leurs gémissements et de leurs cris. Le corps fut déposé dans une barque et transporté à Fribourg[2].

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 65.

[2] Registres du conseil du 9 mai. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 64, 66. — Msc. de Gautier. — Froment, *Gestes de Genève*.

Alors, les prêtres crurent le moment arrivé de se défaire pour toujours des évangéliques. La Réforme n'avait été d'abord qu'un petit filet d'eau, mais le filet s'était accru tout à coup et était devenu comme un torrent des Alpes qui, si on ne l'arrêtait, renverserait les autels et entraînerait pêle-mêle, les croix, les images, l'eau bénite, les curés et les prélats. Un illustre chanoine ne venait-il pas d'être atteint et emporté par ces ondes dévastatrices? « Maintenant, disaient les prêtres, doit s'accomplir « ce que notre Seigneur a dit aux apôtres : Que « celui qui n'a point de glaive, vende sa cotte et « en achète! Si nous n'écrasons à cette heure ces « maudits luthériens, ils ne cesseront de molester « les églises, de piller, de battre, de tuer..... « Vendons tout, jusqu'à notre besace, pour nous « fournir de hallebardes et d'épées[1]. » Ils donnaient l'exemple; ils ne sortaient plus qu'en étant « sous « leurs robes, bien *armés et embastonnés*. » Les sœurs de Sainte-Claire et toutes les dévotes de Genève, ravies de voir le clergé dans une telle résolution, s'écriaient : « Ah, si Messieurs les clercs « n'étaient si magnanimes, ces loups ravissants « nous extermineraient[2]! » Mais les hommes les plus raisonnables comprenaient que les bâtons des prêtres ne pouvaient suffire. « Le moment est « arrivé, disait-on à Genève, à Fribourg, à Chambéry, partout où Rome avait de fervents sectateurs : l'évêque doit revenir dans Genève et reprendre son antique autorité. » Des députés de

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 66.
[2] *Ibid.*

Fribourg se rendirent à Arbois pour conjurer Pierre de La Baume de retourner dans sa cité épiscopale.

Depuis la mort de Besançon Hugues, l'évêque n'avait plus fait de démarches pour récupérer sa puissance. Blessé de ce qui se passait dans sa principauté, il concentrait le dépit dont il était rongé, se résignait à demeurer tranquille et se consolait à Arbois, en y faisant bonne vie. — « J'ai « reçu vos chapons, écrivait-il, envoyez-moi des « poissons. J'ai fait grosse chère, je suis beaucoup « mieux garni de vivres qu'à Genève... » Il n'était au fond ni méchant, ni cruel; il avait même du goût, des talents, de l'instruction et sa conversation était pleine d'à-propos. Mais il avait deux passions, celle de la table et celle de l'argent; puis un caractère faible et égoïste, qui le faisait pencher tantôt pour le duc et tantôt pour Genève, et se montrer servile ou tyrannique, selon qu'il espérait obtenir quelque chose par la bassesse ou par le despotisme. Les Genevois et surtout les huguenots, le connaissaient très bien. « Il veut, disait Robert « Vandel, chevaucher *l'un* et mener *l'autre* à la « main, et ne fait rien, sinon pour son profit. »

Les Fribourgeois, arrivés à Arbois, le tirèrent de sa béate tranquillité, troublèrent ses festins et lui représentèrent énergiquement qu'il s'agissait de savoir s'il voulait maintenir le catholicisme dans Genève ou le laisser périr. Ils l'attaquèrent même par des arguments personnels, qu'ils savaient devoir être pour lui d'une grande force. « Retournez dans « votre ville, Monseigneur, lui disaient-ils, pour

« relever votre autorité abattue et pour protéger « vos rentes menacées. » Mais de La Baume était très peureux, et eût volontiers résidé partout dans le monde, sauf dans son diocèse et sa principauté. Il pratiquait *l'absentéisme* d'une manière signalée. « Plusieurs de ces hérétiques ont fait contre moi de « grandes menaces, disait-il; ils me tueront comme « ils ont tué ce pauvre Wernli[1]. » Une voix plus imposante que celle de Fribourg se fit alors entendre.

L'état de Genève était connu dans la catholicité : on s'agitait partout; le pape Clément VII lui-même était inquiet. Il n'aimait point ces ecclésiastiques qui, suivant l'exemple de Léon X, oubliaient les affaires pour leurs plaisirs. Les catholiques s'imaginaient en quelques lieux que si l'on ruinait la Réforme dans Genève, le contre-coup porterait sur la Réformation en général; que les autres peuples protestants s'en ressentiraient, et que cette défaite serait le commencement de la fin. De tous côtés des représentations arrivaient au pape, qui, habile politique, avait à cœur de sauver la cour romaine. Il écrivit donc à l'évêque. « Je vous ordonne, lui « dit-il, de vous rendre à Genève aussitôt que vous « aurez reçu cette bulle, sous peine d'excommu- « nication. N'est-il pas singulier que vous passiez « votre vie dans une province étrangère, comme si « vous n'étiez pas le pasteur de cette cité. C'est « vous qui par votre absence êtes la cause de tous « les malheurs qui la désolent... Allez, parlez,

[1] Sordet, *Mémoires d'Archéologie*, II, p. 19. — Registres du conseil du 19 mai. — Msc. de Gautier.

« agissez... défendez le troupeau que Jésus-Christ « et le saint-siége vous ont confié, et arrachez vos « brebis au loup ravissant qui s'apprête à les « dévorer[1]. »

Le pauvre évêque, à la lecture de cette bulle, fut saisi de la plus vive émotion. Il se trouvait entre deux dangers presque aussi grands l'un que l'autre, — le pape qui le menaçait d'excommunication, et les huguenots qui le menaçaient de la mort. Que faire? Il était poussé de deux côtés. A la fin il prit une décision héroïque, et se décida à obéir au pape. Il quittera donc Arbois, la douce vie qu'il y mène... toutes ses commodité *terriennes*, et il ira dans cette cité terrible qui lui semble habitée par des bêtes féroces, qui ont soif de son sang. « Seulement, dit-il aux ambassadeurs fribourgeois, « obtenez-moi un sauf-conduit de Messieurs de « Genève. » Les envoyés fribourgeois étaient fort étonnés d'avoir à demander un sauf-conduit pour un prince qui voulait venir dans sa principauté, un évêque rentrer dans son diocèse. Toutefois ils s'engagèrent à tout.

La mort de Wernli n'avait pas seulement irrité les ennemis de la Réformation, elle avait affaibli ses amis, et occasionné dans Genève une réaction en faveur du catholicisme. Les syndics et le conseil penchaient alors décidément de ce côté, et le retour de l'évêque leur semblait le seul moyen de rétablir l'ordre. « L'évêque n'a pas besoin de sauf-« conduit, s'écrièrent-ils; qu'il vienne. Si quelqu'un

[1] Mémoires pour les diocèses de Genève, etc., par le curé Besson, p. 62.

« le menace, nous le punirons si sévèrement, que « Monseigneur aura sujet de s'en contenter. » « Qu'il « revienne! qu'il revienne! » disait-on partout, si ce n'est chez les pieux évangéliques et les fiers huguenots. L'émancipation était à peine commencée qu'une puissante contre-révolution menaçait de l'étouffer. Le 26 mai, le conseil élut Domaine Franc, Étienne d'Adda et Bon Officher pour presser humblement l'évêque et prince de revenir. Ainsi, Genève lui-même s'apprêtait à ensevelir sa Réformation et sa liberté.

D'autres Genevois étaient arrivés à Arbois avant les députés du conseil. Les principaux chefs mamelouks, bannis ou émigrés, qui trouvaient le pain de l'exil amer, étaient partis pour Arbois, dès qu'ils avaient appris la mort du chanoine. Pleins de cette exaspération, agités de ces rêves que les émigrés et les bannis ont d'ordinaire, ils s'efforcèrent de faire partager à l'évêque leurs espérances et leurs haines. « Rien de plus juste et de plus facile, lui « disaient-ils, que de mettre les chefs huguenots en « prison, comme suspects de l'attentat contre Wernli. « On les exécutera, ou si le peuple s'y oppose, on « les transportera brusquement dans quelque châ- « teau de Savoie, comme jadis Lévrier, pour *illec* en « faire à notre plaisir. Dès lors rien ne pourra plus « troubler la sainte union de Genève avec la Savoie « et avec le pape. » Mais Pierre de La Baume était déjà un peu revenu de l'héroïque résolution, qu'il avait prise après avoir lu le bref du pape. Ces discours violents des mamelouks réveillèrent toutes ses terreurs. « Le Genevois, dit-il, est fier, indépen-

« dant, amateur de tumulte; au moindre mot qui « lui déplaît, il court aux armes. Non... Je n'ose « aller à Genève par la crainte que j'ai !... — N'ayez « peur, nous vous accompagnerons, répondaient « les mamelouks; les Fribourgeois, de leur côté, « vous prêteront main-forte; les catholiques gene- « vois qui sont dix contre un feront de même; le « duc est décidé à vous soutenir... Impossible que « nous n'accablions pas les rebelles. » Le calcul était exact, et l'argument péremptoire. Pierre de La Baume se voyant sommé par le pape et entouré de hallebardes, de troupes, de chevaux et de chariots, se prit de nouveau d'un héroïque courage et se résolut presque à paraître dans la ville des huguenots.

Ce fut alors que les députés genevois arrivèrent; aussi l'évêque prince leur montra d'abord une humeur très accorte, et répondit d'un air aimable, qu'il retournerait à Genève *dans un mois*. Toujours inquiet, il cherchait à traîner en longueur. Tant de choses pouvaient arriver dans un mois... peut-être que finalement il ne retournera plus jamais dans sa ville épiscopale ! « Je vous tiens pour mes sujets « bien-aimés, dit-il, et je désire me montrer votre « vrai et bon prince. » Étienne d'Adda, membre décidé de l'opposition, ne se fiait guère à ces belles paroles. Au fond on jouait un peu la comédie dans le prieuré d'Arbois; l'évêque avait peur d'aller, et un ou deux des députés préféraient qu'il ne vînt pas [1].

[1] Registres du conseil des 21 mai, 2 et 22 juin. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 62. — Msc. de Gautier.

Ira-t-il? n'ira-t-il pas? Personne ne pouvait le dire. Il y avait certains moments où Pierre de La Baume était disposé à se laisser glisser sur les pentes du Jura; puis tout à coup il était comme *cloué* dans son prieuré d'Arbois. Jamais décision ne fut plus difficile à prendre; il en avait le cauchemar. On se mit alors à délibérer; ses intimes étaient d'accord avec lui que, s'il voulait simplement rétablir sa résidence dans sa ville épiscopale, il valait mieux n'y pas mettre les pieds. Ce serait toujours à recommencer avec l'indépendance des huguenots, avec l'*hérésie* des réformés, avec les frayeurs et les émeutes... Le mal serait même pis qu'auparavant, car la cause de la liberté et de la Réforme avaient fait de grands progrès depuis que l'évêque avait quitté Genève. Il lui fallait donc nécessairement remporter deux victoires, s'il retournait; d'abord, fouler aux pieds les franchises du peuple et se défaire des huguenots; puis étouffer la doctrine évangélique et chasser les réformateurs et leurs adhérents. Le prince-évêque et ses imprudents conseillers étaient convaincus qu'un coup d'État, et (si l'on peut ainsi parler) un coup d'Église, étaient le seul remède à la situation critique et presque désespérée où les choses se trouvaient. Genève devait reculer jusqu'aux superstitions et à la servilité du moyen âge. Il fallait éteindre le double flambeau d'indépendance politique et de vérité chrétienne qu'une main divine y avait allumé, et mettre ainsi la chrétienté à l'abri de ces perfides lueurs. Mais le timide Pierre de La Baume reculait effrayé devant une œuvre si colossale; il avait le sentiment de sa fai-

blesse, et trouvait l'entreprise trop ardue pour lui.

Cependant les ambassadeurs fribourgeois qui se trouvaient à Genève lui préparaient les voies ; ils demandaient hautement ce qu'il se proposait en secret de faire. Admis le 23 mai en présence du conseil : « Nous faisons partie criminelle, dirent-ils, contre « tous ceux qui se sont trouvés sur la place du Molard, « au moment du meurtre de Wernli, même contre « le syndic de la garde et le commandant de la ca- « valerie. » Ils parlaient avec fierté et exigeaient une satisfaction immédiate. Toute une partie de la population, la plus innocente dans cette affaire, celle même qui avait été attaquée, devait être poursuivie au criminel. C'était une demande énorme. Toutefois les Fribourgeois avaient le verbe haut, et beaucoup de huguenots étaient abattus. Le conseil partagé, intimidé, répondit à la fin qu'il ferait main-forte à M. le lieutenant et à M. le procureur fiscal, pour *arrêter tous ceux contre lesquels Messieurs de Fribourg faisaient partie*. Ainsi le complot était en bonne voie; la liberté et la Réforme eurent pourtant un moment de répit [1].

Deux ambassadeurs bernois, le conseiller Sébastien de Diesbach et le banneret Jean de Weingarten arrivèrent alors à Genève et eurent des conférences avec les hommes de tous les partis. Leurs idées s'éclaircirent peu à peu, et du choc des opinions naquit la vérité. Ils reconnurent que cette situation qui semblait un chaos inextricable, avait pourtant une solution, la liberté. « Nous avons tout vu, tout en-

[1] Registres du conseil du 22 mai 1533.

« tendu, dit le sieur de Diesbach ; le seul moyen « d'avoir la paix, c'est de *permettre à chacun de « suivre les mouvements de sa conscience, en telle sorte « que personne ne soit contraint*[1]. Que la messe, les « fêtes, les images demeurent pour ceux qui les « veulent; mais que la prédication de l'Évangile « soit accordée à ceux qui la désirent et qu'on leur « assigne à cet effet l'une des sept églises parois- « siales. Que personne ne soit méprisé pour aller à « la messe. *Que chacun demeure en sa volonté et en « son franc arbitre*[2]. — De plus, comme l'Ancien et « le Nouveau Testament sont le fondement de notre « foi et que tous ceux qui suivent l'Évangile ne « peuvent se passer de cette lecture, qu'il soit per- « mis au libraire de vendre publiquement la sainte « Écriture et quelques autres livres de piété. » Ainsi, *liberté pour tous*, tel était le grand et salutaire principe proclamé alors dans Genève. Cette théorie qui rend à Dieu l'honneur et donne à l'homme, l'indépendance ne devait être généralement admise que deux ou trois cents ans plus tard. Mais nous constatons l'époque, où ce droit a été proclamé. On prétend quelquefois que l'idée d'une liberté pour tous n'est venue qu'au dix-huitième siècle, qu'elle fut mise en avant pour la première fois par des esprits forts d'Angleterre, de France ou de Hollande. Non, la liberté religieuse, comme la liberté politique fit il y a plus de trois siècles à Genève ses premières et saintes réclamations. La Suisse et la Réforme sont ici les premières en

[1] Ce sont les expressions mêmes des Registres du conseil du 27 mai.
[2] Ce sont encore les mots des Registres.

date. Ces principes étaient si simples et si vrais que le conseil fut convaincu; toutefois en face de redoutables adversaires, il craignait sa faiblesse. Les syndics répondirent à Messieurs de Berne: « Demeurez avec nous pour nous aider! » Le 27 mai 1533, mérite une marque d'honneur dans les annales de la liberté religieuse.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

CATASTROPHE.

(Du 1er au 10 juillet 1533.)

Tandis que ces belles théories libérales étaient proclamées à l'hôtel de ville et saluées avec joie par de nobles esprits, quelques ennemis de la Réforme prétendaient qu'on ne les mettait en avant que pour la circonstance, parce que les réformés n'étaient pas encore les plus forts, et la masse du peuple les regardant comme des billevesées, s'occupait de tout autre chose. Le bruit courait toujours plus fort que l'évêque s'était enfin décidé, que sa résolution était inébranlable, que par obéissance au pape, il allait rentrer dans Genève; jamais donc le *franc arbitre* n'y avait été plus menacé. Tout se préparait pour la réception du prince. Sa venue prochaine commençait à faire tourner les têtes, comme cela arrive d'ordinaire en pareil cas. Les prêtres, les mamelouks, les ducaux se disaient que l'heure de leur triomphe allait enfin sonner et que l'indépendance et la Réforme allaient être magnifiquement ensevelies. Quiconque avait un

cheval le faisait étriller ou l'étrillait lui-même, car il était défendu d'aller à pied à la rencontre de l'évêque[1]. Les trompettes s'exerçaient; les artilleurs sortaient leurs pièces. Jacques de Malbuisson, l'un des chefs du parti catholique, trouvait qu'il n'y avait rien d'assez beau pour un évêque et prince, surtout puisqu'il apportait à la ville, comme cadeau de bienvenue, la soumission au pape dans l'ordre religieux, et à un souverain ecclésiastique dans l'ordre civil. Malbuisson faisait tendre les murailles du palais épiscopal de belles tapisseries, il couvrait les tables et les parquets de laine et de soie et fournissait les chambres de riches ameublements. Pierre de La Baume l'avait élu son *fourrier*, et ce bon catholique entendait que la beauté des décors fît comprendre aux Genevois la grandeur de leur prince.

Si une foule servile s'apprêtait à immoler à un prêtre les libertés du peuple et la Parole de Dieu, ceux qui estimaient ces biens par-dessus tous les autres, se disaient avec douleur que toute les anciennes vexations allaient reparaître. Les Deux-Cents étaient assemblés; un fier huguenot jaloux des libertés politiques, ne put se contenir et se levant dans le conseil: « Le bruit court, dit-il, que les mamelouks qui ont « abandonné la ville il y a sept ans doivent escorter « l'évêque et rentrer avec lui, je demande s'il en « est ainsi? » Soudain l'orage éclate; les uns disent oui! les autres disent non! Le débat s'enflamme; on se provoque, on s'injurie, on se donne des démentis, on se lance des paroles très irritantes[2].

[1] « Pedestris benda. » (Registres du conseil des 22 et 30 juin.)
[2] « Valde irritatoria. » (*Ibid.*)

Enfin les huguenots l'emportent, et les Deux-Cents décrètent que les mamelouks n'entreront pas, de peur qu'au lieu de concorde, il n'y ait que discorde dans la cité.

Les syndics comprirent qu'une telle résolution porterait le trouble et la colère dans le cortége qui accompagnait l'évêque ; aussi voulant éviter des débats, cherchèrent-ils quelques moyens de rapprocher les esprits. Réunissant les chefs des partis opposés, ils leur demandèrent en signe de paix, de dîner ensemble ; un tel repas devait, selon eux, assoupir les haines et dissiper les craintes du prélat ; c'était un argument *ad hominem*. Comment Pierre de La Baume aurait-il peur d'hommes qui buvaient en choquant leurs verres? Des libations furent en effet largement pratiquées à l'honneur de la concorde, les Genevois étaient toujours prêts à le faire ; mais les convictions des deux partis restèrent les mêmes ; le vin n'eut la puissance de changer ni les champions du pape, ni ceux du peuple, ni les Guelfes, ni les Gibelins [1].

Le mardi 1er juillet, le prince-évêque descendait le Jura, entouré de ses chanceliers, du président de Gévigny et de beaucoup de noblesse..., méditant la contre-révolution qu'il se proposait d'opérer. Les députés de Fribourg, « connaissant l'humeur timide « du prélat [2], » étaient venus l'attendre à Gex, afin de protéger sa rentrée. Tous ensemble ils continuèrent la route, et s'approchèrent de la ville. Cet événement, qui comblait de joie les catholiques, était

[1] Registres du conseil du 26 juin 1533. — Msc. de Gautier.

[2] Mémoires du diocèse de Genève, par le curé Besson, p. 63.

un grand chagrin pour les fiers huguenots, pour les pieux évangéliques, et leur mettait la mort dans l'âme. Ce cortége leur semblait un cortége funèbre. Indépendance, liberté, Réformation naissante, ces richesses inestimables, qui sont la vie de l'homme, allaient-elles donc être portées à la tombe comme un corps mort? Les cloches qui commençaient à retentir, sonnaient-elles le glas funèbre? Tout semblait l'indiquer.

Au moment où l'escorte brillante, qui allait à cheval à la rencontre de l'évêque, passait le pont du Rhône, on vit paraître une bande d'environ quatre-vingts catholiques portant fièrement leurs arquebuses. Le premier syndic, qui les observait d'un œil inquiet, leur ordonna de se retirer. « Nous allons « vers notre prince, » répondirent-ils énergiquement. Les magistrats et leur escorte les perdirent quelques moments de vue; mais la bande reparut au moment où le cortége sortait de la ville. « Ce « sont les plus violents du parti, disait-on autour des « syndics... Ils vont nous jouer quelque mauvais « tour!... » Le syndic leur ordonna une seconde fois de se retirer. « Nous allons vers notre prince, » répondirent-ils de nouveau, et ils continuèrent leur chemin.

Le cortége, étant arrivé à une demi-lieue de la ville, attendit l'évêque, et vers quatre heures du soir, le vit enfin paraître. Il avait autour de lui les magistrats de Fribourg, et derrière lui les chefs mamelouks, bannis de Genève, mais fiers de braver ceux qui les avaient expulsés. Les syndics, intimidés, n'osèrent leur interdire l'entrée de la ville. Ce

ne fut pas tout; les quatre-vingts arquebusiers entourèrent le prélat, prenant le rôle de gardes du corps; les cloches furent mises en branle, le canon retentit et les amis du clergé crièrent de toute leur voix des vivats répétés. Le trône se relève; la majesté du prince fait éclater sa splendeur, et Sa Grandeur inspire le respect à tous ceux qui la contemplent [1].

Ces éclats de joie cessèrent bientôt. A peine l'évêque était-il entré, que la physionomie de Genève changea. On rencontrait partout des visages nouveaux qui semblaient ne respirer que vengeance. Il se tenait de nuit des conférences, soit au palais, soit chez les chanoines ou chez d'autres partisans du régime despotique. On n'entendait parler que des horribles résolutions qui se prenaient dans ces conciliabules, — résolutions vraies ou supposées, n'importe. Plusieurs réformés en avaient le cœur brisé. Les « *hérétiques* concevaient une « grande contrition, » dit la sœur Jeanne, « car « ils savaient bien que l'évêque ne leur apportait « rien de bon; que de leur nuire tant qu'il pour- « rait [2]. »

Le prélat était bien décidé à recourir, si cela était nécessaire, à la force, à l'exil, à la mort. Mais son caractère et ses intérêts le portaient aussi à accomplir pacifiquement, s'il le pouvait, la grande révolution qu'il désirait de toutes ses forces. Il voulait

[1] Registres du conseil des 1er, 2 et 3 juillet. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 61. — Msc. de Gautier.

[2] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 67. — Msc. de Gautier.

que quelques démarches du moins missent les apparences de son côté.

Désirant donner à sa restauration la double sanction de l'ordre religieux et de l'ordre politique, l'évêque ordonna qu'il y aurait, jeudi 3 juillet, une grande procession, et que l'on tiendrait ensuite le conseil général du peuple. La procession se fit. Chanoines, prêtres, religieux, marchant en ordre, récitaient ou chantaient leurs prières avec grande ardeur, et demandaient qu'il plût à Dieu et à la Vierge de garder dans Genève la sainte Église catholique romaine. Les chants ayant fini, le conseil général fut convoqué. Les émigrés, qui n'avaient rien oublié ni rien appris, eussent préféré à cette mesure libérale une répression prompte et énergique; mais l'évêque désirait ne pas commencer par mettre des citoyens en prison. D'ailleurs les émigrés impatients ne devaient rien perdre pour attendre[1].

Tous les partisans de l'évêque se rendirent au conseil du peuple, la tête haute, fiers et joyeux; les magistrats avec inquiétude, et quelques huguenots l'air triste et angoissé. L'assemblée s'étant formée, Monseigneur parut, entouré de sa noblesse. Il était décidé à réclamer la plénitude du pouvoir souverain, et si on la lui contestait, à la conquérir. Deux grands principes, le bon plaisir du prince et les constitutions des peuples, se trouvaient en présence, le 3 juillet, à Genève, dans le conseil général. De La Baume avait pris ses précautions; il avait amené de la Franche-Comté des hommes distingués, en

[1] Registres du conseil des 2 et 3 juillet 1533. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 67. — Msc. de Gautier.

particulier le bailli de Dôle, magistrat savant et éloquent. Cet orateur, s'imaginant gagner les Genevois par des paroles flatteuses et fleuries, prononça une fort belle harangue ; mais son éloquence bourguignonne ne fit pas grand effet sur les huguenots. Alors le prince-évêque s'avança lui-même, et parlant avec une voix belle et claire, et en langage fort intelligible, il demanda aux syndics et au peuple s'ils le reconnaissaient pour leur prince et seigneur. La question était habile. Si les Genevois répondaient *non*, ils se mettaient en révolte, les mesures de rigueur devenaient légitimes ; tandis que s'ils répondaient *oui*, ils se livraient au prélat, et c'en était fait de la liberté et de l'Évangile. Les magistrats se gardèrent de tomber dans le piége, et comprirent qu'il fallait distinguer. Convaincus qu'ils tenaient de Dieu leurs chartes, leurs franchises et leur législation, tout aussi bien que le prince tenait de lui sa puissance, ils firent leurs réserves. « Certes, Monsei-« gneur, dirent-ils, nous vous tenons pour notre « prince, et nous sommes prêts à vous obéir ; mais « *en suivant pour règle nos libertés, nos coutumes et* « *nos franchises, écrites et non écrites, que nous vous* « *demandons d'observer, comme vous avez il y a long-* « *temps, promis de le faire*[1]. » Le prince-évêque, embarrassé, crut essentiel de ne pas entamer la question délicate de la constitution qu'il avait jurée, et laissant dormir pour le moment ce qui regardait son pouvoir temporel, il ne parla que comme évêque et adressa aux Genevois une dévote exhortation sur le

[1] Registres du conseil du 3 juillet 1533.

salut de leurs âmes. Au fond le grand objet de sa terreur, c'était la Réformation; le grand désir de son cœur, c'était le triomphe de la papauté. « Ayez « la crainte de Dieu, dit-il, *observez les commande- « ments de la sainte Église.* » Il savait fort bien que la *sainte Église* commanderait au peuple de reconnaître son pouvoir sans aucune restriction. Il prononça ces paroles « d'une si humble et dévote façon que chacun pleurait et que le conseil général finit sans noise ni tumulte, ce dont on loua Dieu [1]. »

Les Genevois n'étaient pourtant pas prêts à baisser la tête pour recevoir le joug que l'évêque leur présentait. A peine les membres de l'assemblée s'étaient-ils dispersés dans les maisons et dans les rues, que l'agitation éclata. Les huguenots et les catholiques indépendants déclaraient hautement et d'un commun accord, vouloir maintenir les constitutions; les courtisans et les mamelouks soutenaient seuls le privilége absolu du prince. — « Point de « puissance despotique! disaient les uns. — Point de « résistance aux ordres de notre prince, » disaient les autres. Choqués des prétentions nouvelles de l'évêque, les citoyens résolurent de lui opposer les antiques monuments de leur liberté! Il y avait à l'hôtel de ville un lieu voûté appelé *la Grotte*, où étaient renfermées, sous plusieurs serrures et verrous, les chartes vénérables du peuple genevois. Sans se laisser troubler par l'arbitraire de l'évêque, par l'éloquence de ses orateurs et par les terribles épées de Fribourg et de Turin, les citoyens se tour-

[1] La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme,* p. 68.

nèrent avec respect vers les documents sacrés de leurs franchises. Les syndics se rendirent à la grotte; les verrous, à demi rouillés, cédèrent sous les mains robustes d'un de leurs officiers; ils prirent les nobles parchemins de leurs aïeux; tous portèrent des yeux avides sur ces titres où se trouvaient consignés les devoirs, les droits et les libertés du peuple. Le rouleau fut posé sur une table; on le déploya, et l'un des magistrats s'approchant, tandis que les autres écoutaient, lut les paroles qui s'y trouvaient écrites. « Au nom de la sainte, parfaite et individue « Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » L'évêque foulerait-il aux pieds une charte, qui reposait sur un fondement aussi sacré! Le magistrat continua son examen. Ce document, rédigé par l'évêque Adhémar en 1387, contenait, y était-il dit, « les libertés, franchises et immunités dont les ci- « toyens de Genève usaient depuis si longtemps, « qu'il n'était mémoire d'homme du contraire. » Les Genevois émus se passaient le parchemin, en lisaient quelques parties, et juraient de défendre énergiquement leurs droits [1].

Les syndics, ne doutant pas que ces documents antiques ne fussent reçus par l'évêque avec le plus profond respect, quittèrent l'hôtel de ville, et portant au prélat leurs chartes vénérées, ils les déployèrent noblement devant lui. Ils lui montrèrent les immunités qui leur étaient assurées et se retirèrent pleins d'espoir. Mais Pierre de La Baume ne se souciait en aucune manière de ces vieux papiers;

[1] « Senatus, sua libertate subnixus, jus suum strenue tuetur. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 62.)

et ne voulait pas se donner la peine de déchiffrer péniblement ces insolentes écritures; il avait hâte de les voir replacées dans la cave, où elles avaient si longtemps dormi. Il entendait gouverner d'après des coutumes plus modernes et des ordonnances plus personnelles. La Réformation au contraire allait s'accomplir en soutenant contre les usurpations épiscopales, les droits les plus légitimes de la plus antique liberté [1].

L'évêque n'hésita plus. Quand il avait demandé au conseil général de reconnaître sa souveraineté, les magistrats lui avaient répondu en la limitant par les constitutions du peuple. Il fallait donc renoncer à régner par la douceur, et gouverner par la force. Pierre de La Baume n'était pas le premier évêque exclu de sa cité épiscopale, qui y fût rentré avec des pensées de violence. Le souvenir de cruautés inouïes était resté dans la mémoire des peuples. Dans le dixième siècle, l'évêque de Cambrai ayant été chassé de sa ville par les bourgeois irrités contre lui, y était revenu avec des soldats étrangers, et ces satellites, ministres de ses vengeances, avaient poursuivi les citoyens jusque dans l'église, tué les uns, coupé aux autres les mains et les pieds, crevé les yeux à quelques-uns, et marqué plusieurs sur le front avec un fer rouge [2]. Deux siècles environ plus tard, un autre évêque rentrant aussi de force dans

[1] Libertates, franchesiæ, immunitates, usus et consuetudines civitatis Gebennensis. » (*Mémoires d'Archéologie de la Société d'Histoire de Genève*, tome II, p. 312. — Registres du conseil du 4 juillet 1533.)

[2] « Alios interfecerunt, alios, truncatis manibus et pedibus, demembrarunt; quibusdam vero oculos fodiebant, quibusdam frontes ferro ardente notabant. » (*Scriptur. gallic. et franc.*, VIII, p. 281.)

sa ville, ses gens avaient saisi l'un des citoyens les plus honorables et les plus riches, malgré la promesse de respecter sa vie, et l'avaient attaché par les pieds à la queue d'un cheval, lancé ensuite au galop[1]. L'évêque de Genève ne se proposait pas d'imiter ces manières épiscopales; les mœurs, quoique rudes encore, s'étaient pourtant adoucies; il entendait se contenter de moins. Il ferait saisir les principaux soutiens de la Réformation et de la liberté et s'en débarasserait simplement par le glaive; soit dans Genève, comme on avait fait de Berthelier, soit dans quelque château, comme dans le cas de Lévrier. Puis le prince-évêque exercerait, sans contrôle et à sa guise, cette souveraineté qui lui paraissait absolument nécessaire pour étouffer à la fois le protestantisme des uns et l'indépendance des autres.

Débarrassé des archéologues importuns, qui mettaient leur confiance dans des chartes poudreuses, l'évêque se mit à préparer l'exécution de ses desseins. Il fit le compte de ses forces et se crut sûr de la victoire. D'abord il y avait le conseil qui, en majorité catholique, lui donnait au fond la main; puis il y avait les prêtres et leurs adhérents; puis les Fribourgeois; puis les mamelouks bannis; enfin une certaine classe de gens maniant très bien l'arquebuse et « qui le feraient fort, » disait le prélat. Le compte de ses partisans étant ainsi arrêté, l'évêque examina quels étaient les chefs huguenots dont il allait se défaire. Il est peu probable que Pierre de

[1] « Ad equi caudam pedibus alligatus..... vir dives et probus. » (G. de Noviguto, *Op.*, p. 510.)

La Baume ait fait tout cela seul, ou simplement avec l'un de ses secrétaires ou de ses officiers de justice. La faiblesse était l'un des traits les plus marquants de son caractère; il était, quoiqu'il prétendît quelquefois le contraire, sans énergie. Mais ceux qui étaient autour de lui y suppléaient. La proscription qu'il allait mettre à exécution fut essentiellement due aux encouragements et aux sollicitations des ennemis de la Réformation et de l'indépendance. « Se voyant puissant et fort, dit un contemporain, « tant de la part des Friboursgeois, que du côté des « ennemis de Dieu et de la ville (les mamelouks) « qui pour lors étaient dedans icelle, l'évêque vou- « lut exercer sa tyrannie [1]. » Quelques-uns de ses amis reculaient devant de telles rigueurs et eussent voulu l'en détourner; mais les hommes les plus violents l'emportèrent. « Monseigneur, disaient-ils, « doit *faire son pouvoir*, à l'encontre de certains ci- « toyens et bourgeois, et ainsi *extirper et arracher* « *cette hérésie et secte luthérienne* [2]. »

Les proscrits furent choisis indifféremment parmi les évangéliques et les huguenots. L'un des premiers indiqués fut Chautemps. Non-seulement il était hérétique, mais il faisait élever ses enfants dans l'hérésie, et avait eu longtemps dans sa maison Olivétan, le traducteur de la Bible, qui avait osé reprendre en pleine église un prédicateur dominicain. Aimé Levet vint ensuite; c'était chez lui que se tenaient le plus souvent des assemblées religieuses. Pierre Vandel, — le plus jeune fils de ce Claude,

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 61.
[2] *Ibid.*

que vingt ans auparavant l'évêque Jean de Savoie avait mis en prison [1], — doué d'un caractère déterminé et se mettant facilement en avant, fut joint aux deux autres. Ami Perrin n'était pas au nombre des évangéliques proprement dits, mais il avait été le principal des quatre huguenots dont le zèle pour la controverse avait si fort embarrassé le vicaire de la Madeleine, et il passait pour être le plus hardi de toute la bande. D'autres furent ensuite indiqués : Jean Pécolat, nom qui sonnait mal aux oreilles des épiscopaux; Domaine d'Arlod, Jean Veillard, Anthonin Derbey, Henri Doulens, Jaques Fichet, Claude de Genève, Philibert de Compey, seigneur fort estimé. Quoique gentilhomme et Savoyard, Philibert était huguenot dans l'âme; le comte de Genevois profita de l'occasion pour confisquer toutes ses terres et seigneuries, « et fut ce pauvre per« verti dénué de tous ses biens, » dit la sœur Jeanne. Il y eut encore quelques citoyens dont l'arrestation fut décidée, Pasta, Rozetta et d'autres [2]. L'évêque et les siens, pleins de zèle, espéraient bien saisir encore d'autres citoyens après ceux-ci [3]; mais ils trouvaient plus prudent de ne pas faire tout à la fois. Si le premier coup réussissait, ils le feraient suivre d'un second et mettraient la main sur tels ou tels citoyens auxquels ils n'avaient pas d'abord pensé. « J'ai proscrit tous ceux dont j'ai pu me souvenir; « ceux que j'ai oubliés, je les proscrirai à mesure « qu'ils me reviendront dans la mémoire. » Cette

[1] Vol. I, p. 78.
[2] Leurs noms sont donnés par Froment, *Gestes de Genève*, p. 61, 62.
[3] *Ibid.*

parole, d'un grand maître en fait de proscription, Sylla, trouvait ici son application[1].

L'évêque, ayant fait ce premier travail, se mit à réfléchir sur la manière dont il pourrait s'emparer des proscrits; ce n'était pas chose facile. Le plus naturel eût été de saisir chacun d'eux dans sa maison; mais il craignait que s'il s'y prenait ainsi, les uns se cachassent, les autres s'échappassent, d'autres encore fussent délivrés dans la rue. L'alarme se répandrait en un moment, et les hardis huguenots se retrancheraient dans la maison de Baudichon de la Maisonneuve. Par-dessus tout, Pierre de La Baume manquait de franchise; il excellait, quand il le voulait, à paraître aimable vis-à-vis de ceux qu'il détestait. Il résolut de feindre une invitation, et de tendre gracieusement la main aux hommes dont il complotait la mort. Il les enverra « querir en son « château, à foi et fiance, » mais sans la tenir[2]. Il les prendra ainsi d'un seul coup dans un filet, puis il serrera le nœud, et ces pauvres gens ne quitteront les salles de l'évêché que pour descendre dans ses prisons. L'expédient fut jugé excellent et l'on prépara tout pour le mettre à exécution.

En effet, le lendemain, 5 juillet, des officiers de l'évêque se présentèrent chez les citoyens portés sur la liste noire, et leur firent de sa part une invitation qui devait leur paraître ou un grand honneur ou un piége perfide. Si quelques-uns faisaient des objections, les messagers leur assuraient, de la part du prélat, qu'il ne leur arriverait aucun mal. Les

[1] Plutarque, *Vie de Sylla*. — Registres du conseil du 5 juillet.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 61.

uns par candeur, d'autres par ignorance, d'autres enfin par témérité s'acheminèrent au château épiscopal. Ils avaient mis leurs plus beaux habits et portaient l'épée au côté. Qu'est-ce donc que l'évêque pouvait leur vouloir?... Probablement obtenir quelques concessions; ils étaient bien déterminés à ne lui en point accorder.

D'autres furent plus clairvoyants ou plus prudents; ils prirent la fuite. Les émeutes cléricales qui avaient précédé la venue de l'évêque, la compagnie peu rassurante dont il était entouré, les demandes qu'il avait faites, tout cela devait donner à penser aux esprits doués de quelque discernement. Les femmes, plus fines ou plus craintives, voient d'ordinaire, en pareil cas, plus clair que les hommes; leur amour conjugal s'alarme. Il paraît que Claudine Levet et Jaquéma Chautemps éprouvèrent ces tendres sollicitudes de leur sexe, et conjurèrent leurs maris de ne pas se jeter dans les mains cruelles de l'évêque, et de quitter leurs demeures, leurs enfants, une patrie qu'ils pouvaient maintenant mieux servir au dehors. Ces deux excellents chrétiens furent de ceux qui s'échappèrent. De la Maisonneuve contre lequel les mamelouks étaient fort irrités, plein d'indignation contre la tyrannie de l'évêque, partit pour Berne; c'était, après Dieu, de cette ville qu'il attendait toujours la délivrance. D'autres encore quittèrent Genève [1].

Cependant Perrin, d'Arlod, Vandel et leurs amis se rendaient au château. Les portes s'ouvrirent de-

[1] Registres du conseil du 5 juillet. — La sœur J. de Jussie, *le Levain du Calvinisme*, p. 64. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 61, 62.

vant eux et ils entrèrent dans les antichambres de Monseigneur. Mais à peine étaient-ils arrivés, comptant sur la gracieuse audience qui leur avait été promise, qu'ils furent saisis, *fort étroitement liés*, et conduits dans la prison épiscopale[1]. Le bouillant Perrin, le courageux Vandel furent eux-mêmes obligés de céder à la force. Les sergents de l'évêque les descendirent dans les cachots, et comme si les cordes, les portes de fer et les verrous ne suffisaient pas, on leur *enferra pieds et mains aux ceps*[2].

Quand on vint l'annoncer au prince-prélat, ce fut l'une des nouvelles les plus réjouissantes qui lui eussent été jamais apportées. Il respira. Pourtant, il n'était pas entièrement satisfait; il lui manquait quelques prisonniers auxquels il tenait particulièrement, Levet et Chautemps surtout. Mais si les maris avaient disparu, leurs femmes pouvaient payer pour eux. Pierre de La Baume demanda que Jaquéma Chautemps fût saisie; toutefois Claudine Levet resta en liberté. Claudine était une chrétienne pieuse, ferme sans doute dans la foi, mais d'un esprit doux. On l'épargna. Jaquéma instruite, on s'en souvient, par Olivétan, avait peut-être quelque chose de cette décision courageuse qui se trouvait dans le cousin de Calvin et dans Calvin lui-même. Claudine était la femme du Nouveau Testament; Jaquéma nous semble avoir plutôt rappelé les héroïnes de l'Ancien. Il est à regretter que nous n'ayons pas sur elle les mêmes lumières que sur Claudine. Quoi

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 62.
[2] *Ibid.*

qu'il en soit, elle paya pour son mari. La femme délicate, l'épouse de l'un des premiers personnages de la cité, accoutumée aux douceurs de la vie, qui avait eu, pendant plusieurs années pour précepteur de ses enfants, l'un des écrivains français les plus originaux de cette époque, fut mise dans une étroite prison, et traitée rudement comme un conspirateur. Les temps antiques et les temps modernes ont connu plus d'une fois des dévouements conjugaux. Bien des femmes, voyant leurs époux menacés d'une fin cruelle, ont pu leur dire :

> ... Et quel autre que moi
> A le droit d'y prétendre et de mourir pour toi[1] !

La Réformation aussi en a fourni des exemples. Une partie des chefs huguenots se trouvant en prison, le prince-évêque et ses intimes délibérèrent sur ce qu'il fallait en faire. Il ne pouvait être question de les faire mourir publiquement dans Genève, comme Berthelier. Le plus simple serait de les décapiter secrètement dans les cachots ; mais cela se saurait aussitôt, et causerait de terribles émeutes. « On n'osait pas les faire mourir dans la ville par « crainte du peuple[2]. » Les conseillers de l'évêque et prince proposèrent de les faire sortir de Genève, pendant la nuit, dans une barque, et de les emmener ou à Fribourg qui demandait des holocaustes pour venger la mort de Wernli, ou au château de Chillon, où était déjà Bonivard, ou à Jussy près de la

[1] Alceste, fille de Pélias.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 62.

montagne des Voirons et enfin au château fort de Gaillard au pied du Salève; « et *illec*, en faire *à leur* « *plaisir*[1]. » Ce fut le projet auquel on s'arrêta et les ordres furent donnés pour l'accomplir.

Ainsi tout marchait au gré de l'évêque. Quelques-uns des principaux huguenots allant être expédiés hors de Genève, il fallait « prendre d'autres « citoyens après ceux-ci, et *les faire aussi réduire*[2]; » c'est-à-dire emmener hors de la ville, car *la crainte du peuple* ne cessait de poursuivre l'évêque. Il pensait donc à continuer l'œuvre qu'il avait entreprise, quand on vint lui apporter une nouvelle qui jeta un grand trouble dans son esprit.

Un de ses agents, chargé par lui de surveiller ce qui se passait dans la ville vint lui apprendre que non-seulement Baudichon de la Maisonneuve s'était échappé, mais encore qu'il allait à Berne demander du secours..... Quelle contrariété, quel danger! Si le fugitif ramène les Bernois, ils prendront la défense de l'hérésie..... elle triomphera. Plus le coup que La Baume voulait frapper était fort, plus il était dangereux qu'il manquât... Aussi était-il dans un grand effroi et dans une grande colère. Il ordonna à ses officiers de poursuivre ceux qui s'étaient échappés, de prendre des chevaux pour les atteindre... et de les amener liés dans la prison, où les attendaient leurs amis. Mais il ne se contentait pas d'envoyer à la poursuite des fugitifs les gens dont il pouvait disposer, il en voulait d'autres encore pour les traquer, les prendre par derrière et par devant,

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 62.
[2] *Ibid.*

et ceci le porta à faire la plus étrange demande.

Dès que les syndics avaient appris l'arrestation de quelques-uns des plus notables citoyens, ils avaient assemblé le conseil. Consternés de cet acte tyrannique, alarmés pour l'avenir de la république, ils se demandaient ce qu'ils devaient faire. Abandonneraient-ils leurs concitoyens aux vengeances illégales de l'évêque ou se soulèveraient-ils contre leur prince? Ils étaient plongés dans une muette stupeur quand un messager de l'évêque parut. Sans doute, il venait donner des explications, faire des excuses, peut-être déclarer que l'évêque retirerait sa fatale ordonnance? Non; le conseil apprit bientôt qu'il s'agissait d'une demande fort extraordinaire.

Le messager épiscopal ayant fait les salutations d'usage, dit : « Monseigneur a résolu d'envoyer ses offi-« ciers hors des limites, pour prendre certains *cri-« minels* (c'était ainsi que le prélat appelait ces no-« bles citoyens). Notre très révérend prince demande « en conséquence au conseil de lui *bailler* des gens « de la ville pour accompagner ses officiers et pour-« suivre les fugitifs sur les terres de Savoie. » Ceci parut trop fort. La Baume demandait aux magistrats de Genève d'employer à opprimer les citoyens, la puissance qu'ils avaient reçue pour les défendre. Il voulait faire d'eux ses sbires... Cette audacieuse proposition indigna les syndics; ils n'hésitèrent pas à refuser à l'évêque sa demande; toutefois désireux jusqu'à la fin de ménager le prince, ils donnèrent à leur refus un motif spécieux. « Veuillez nous par-« donner, répondirent-ils à l'évêque, si nous ne le « pouvons faire; nous craindrions que Monsieur le

« duc, sur le territoire duquel nos gens devraient « entrer, ne s'en prît à nous, comme violant les « traités. » Ce refus mit l'évêque dans une grande colère. Il croyait, peut-être avec raison, que le duc de Savoie passerait sur cette violation de territoire, puisqu'il s'agissait de saisir des *huguenots...* « Re- « tournez, dit-il à son officier et dites à ces mes- « sieurs qu'ils fassent justice; que s'ils ne le font pas « il y en a *quatre-vingts* dans la ville *qui me feront* « *fort*. Ajoutez qu'ils avisent de *marcher droit*. » Les magistrats demeurèrent fermes. Mais le prélat trouva une petite consolation dans le concours de gens mieux disposés que messieurs les syndics de Genève, à servir ses colères[1].

Aimé Levet, au lieu de s'enfuir sur la rive droite, où se trouvait située sa maison, avait préféré la rive gauche, et s'était jeté dans ce beau pays qui se trouve entre le Rhône et le lac d'un côté, le mont Voirons et le Salève de l'autre, et où la large ouverture que ces deux montagnes laissent entre elles, permet de contempler la magnifique rangée des Alpes du mont Blanc. Levet avait-il voulu éviter de prendre la route ordinaire des fugitifs, où l'on était presque sûr d'être arrêté? Voulait-il se cacher dans les montagnes, comme le beau mois de juillet l'y invitait, monter la pente douce et gracieuse des Voirons ou escalader, par le pas dit de l'Échelle, les parois abruptes du Salève, dont les énormes rochers surplombent la plaine? Cela est possible; d'autres fugitifs l'ont fait. Levet erra quelque temps dans cette

[1] Registres du conseil du 5 juillet 1533.

partie de la vallée où le torrent sablonneux de l'Arve fait entendre un sourd mugissement; mais ne songeant qu'à fuir ses persécuteurs, il ne pensait guère à contempler la vue éclatante des Alpes éclairées par le soleil de juillet, qui faisait un saisissant contraste avec les voies sombres où il marchait alors. Il savait que les mamelouks, les prêtres, les ducaux et surtout le sire de Montagny, châtelain de Gaillard, le feraient suivre à la piste. Que sa destinée était étrange! Il n'y avait que quelques mois qu'il était zélé catholique; puis la conversion étonnante de sa femme avait amené la sienne..... Maintenant... il errait fugitif, sans avoir un lieu où reposer sa tête. Nous ne savons pas toutes les angoisses qu'il a éprouvées et tous les cris qu'il a poussés. Toutefois il ne perdait pas courage, car il connaissait Celui qui était son protecteur et maintenait son droit. Il était assuré de pouvoir subsister devant Dieu et ses anges, en ce moment même où les hommes lui couraient dessus. Il avait sans doute après lui des loups qui cherchaient à le déchirer. Mais « Dieu retire ses pauvres brebis, même de la gueule « des lions... [1] »

On le poursuivait en effet. Un chanoine de Genève, Messire de Charanzonay, avait suivi Levet des yeux; il savait qu'il s'était sauvé du côté des montagnes, et qu'on devait le trouver dans le bailliage de Gaillard ou dans le mandement de Bonne. Il s'entendit donc avec le châtelain de Gaillard. M. de Montagny, bon catholique et bon Savoyard, lui

[1] Calvin.

prêta main-forte ; une escouade sortit du château, et la battue, le chanoine en tête, commença. Bientôt le pauvre Levet entendit les pas de ceux qui le cherchaient ; il fut saisi. Le chanoine avait besoin de décharger sa colère ; sans autre forme de procès, il lui fit administrer des coups de bâton ; *et après l'avoir bien battu*, il l'envoya au château de Gaillard en prison [1]. Levet, entouré de ses gardes, fut dirigé vers cette forteresse, située à l'endroit où l'Arve, sortant du pays des montagnes, entre dans la plaine, et où plus d'un innocent avait déjà été enfermé. Les ponts-levis s'abaissèrent et se relevèrent ; les fortes pentures des vieilles portes roulèrent sur leurs gonds ; les sentinelles, la hallebarde à la main, regardèrent passer le huguenot ; enfin Levet, deux fois coupable, comme libéral et comme évangélique, fut jeté dans un profond cachot. La captivité du mari assura dès ce moment la liberté de la femme.

D'autres événements vinrent coup sur coup, dans la journée du 6 juillet, réjouir l'évêque et sa cour, et mettre à l'épreuve la fermeté du conseil ainsi que la tranquillité des citoyens. Un homme envoyé du pays de Vaud rapporta qu'un certain nombre de gens de Fribourg bien armés, étaient arrivés à Nyon et menaçaient Genève..... C'étaient les vengeurs du sang de Wernli. « Allez, dirent les syndics, au capitaine général Philippe, et pourvoyez « à la sûreté de la ville. » Peu après, un Genevois apprit au conseil que les Fribourgeois qui étaient à Genève s'apprêtaient à partir pour le château de

[1] Registres du conseil des 5 juillet et 6 août 1533.

Gaillard. Bientôt un troisième personnage se présenta et annonça aux syndics que les Fribourgeois arrivés à Nyon traversaient le lac et qu'on discernait nettement, du haut de la ville, leurs barques cinglant au sud. Enfin de Gaillard même on apprit que les parents de Wernli, accompagnés d'un grand nombre d'hommes d'armes fribourgeois, étaient entrés dans la forteresse et voulaient laver leurs pieds dans le sang des évangéliques. Le conseil ne savait que faire, et la ville était pleine d'effroi[1].

C'était surtout dans les maisons des prisonniers qu'il y avait d'extrêmes angoisses. On répandait dans la ville les bruits les plus sinistres sur les rigueurs dont l'évêque usait envers ses captifs. Quelques-uns commençaient à perdre courage et demandaient (cette question fut souvent faite au temps de la Réformation) pourquoi les disciples de l'Évangile avaient à endurer non-seulement les afflictions communes à tous, mais des calamités dont leurs ennemis étaient exempts. « Ah ! répondaient les « plus sages, le blé est d'abord battu dans la « grange en commun avec la paille; mais ensuite il « est de plus pressé et brisé seul sur la meule[2]... » Tous n'étaient pas consolés, et de bien des maisons affligées, des cris montaient alors vers le ciel.

Cependant les avoyers de Fribourg pressaient le conseil d'accorder aux parents de Wernli la justice qu'ils réclamaient, et insistaient pour que l'on mît immédiatement en cause les Genevois arrêtés le 23 mai et le 4 juin après la mort du chanoine. Les

[1] Registres du conseil des 6 et 7 juillet 1533.
[2] Calvin, *Op., passim.*

mamelouks criaient encore plus haut que les Fribourgeois et demandaient le jugement des onze notables emprisonnés le 5 juillet. Tandis que l'affaire des Fribourgeois était surtout juridique, la cause des mamelouks était politique; ils voulaient profiter d'un procès pour faire une révolution. Le conseil donna ordre au procureur fiscal d'amener devant lui les accusés, ainsi que la constitution genevoise le voulait. Mais le fiscal déclara qu'il ne le pouvait, à cause de l'ordre de Monsieur le prince, qui avait évoqué la cause à soi. L'évêque entendait être à la fois juge et partie, et substituer aux formes protectrices des tribunaux laïques son arbitraire clérical. Les magistrats alarmés se rendirent immédiatement auprès du prince, pour lui faire d'humbles, mais énergiques protestations[1].

Pierre de La Baume venait de dîner quand les syndics se présentèrent. « J'évoque la cause à moi, « dit-il; j'ai mes raisons... » Les syndics lui représentèrent qu'il pouvait faire grâce à des condamnés, mais non juger des accusés qui devaient nécessairement comparaître devant les tribunaux légitimes. « J'évoque la cause à moi, » répéta l'évêque. Les syndics indignés saluèrent le prince et se retirèrent. Sébastien de Diesbach, le banneret de Weingarten et d'autres députés de Berne étaient arrivés à Genève, et, à ce qu'il semble, Baudichon de la Maisonneuve était revenu avec eux. Les syndics invoquèrent leur intervention, et les Bernois parlèrent à l'évêque; mais ce clerc passionné, entêté, ne vou-

[1] Registres du conseil des 6 et 7 juillet 1533. — Msc. de Roset, liv. III, ch. XIV. — Msc. de Gautier.

lait pas entendre de cette oreille-là. Il tendait la corde, dût-elle rompre... « J'évoque la cause à « moi, » dit-il encore.

Ce n'était pas dans le palais seulement que le souffle d'un aveugle fanatisme se faisait alors sentir; il agitait les mamelouks, il emportait les épiscopaux et même quelques Fribourgeois. Ils avaient juré la mort de la liberté et de la Réformation, et avisaient déjà aux moyens d'empêcher qu'elles ne rentrassent jamais dans Genève. Ils allaient, ils venaient, ils étaient infatigables. On eût dit à les voir (la comparaison en fut faite) ces hommes qui, venant après le déluge et voulant empêcher les eaux d'envahir de nouveau leur demeure, se dirent l'un à l'autre: « Bâtissons-nous une tour dont le sommet aille jus-« qu'au ciel. » « Ils bâtissaient la tour de Babel, dit « un contemporain, prétendant batailler contre Dieu « comme des géants. »

On bataillait en effet. Ce jour même, 7 juillet, quelques cavaliers du parti épiscopal qui caracolaient à Plainpalais devant le couvent de leurs amis les dominicains, virent passer trois des citoyens les plus considérables de Genève, le capitaine général Philippe, Jean Lullin, plus tard syndic, et François Favre qui fut l'année suivante membre du conseil ordinaire. Aussitôt les cavaliers leur courent dessus et leur crient: « Traîtres!... Luthériens! » Ces trois huguenots étaient haïs et craints des mamelouks, qui les connaissaient comme des hommes prêts à sacrifier leur vie pour les antiques libertés de leur pays. Si on ne les avait pas mis dans la première proscription, c'était un peu par crainte, car leur

hardiesse était indomptable, et aussi parce qu'on avait préféré commencer par de pieux évangéliques comme Chautemps et Levet. Ami Perrin avait été saisi, il est vrai; mais, sans avoir subi le grand changement que l'Écriture appelle une nouvelle naissance, il était toujours au premier rang quand il s'agissait de soutenir la cause de la Réformation. C'était lui qui avait énergiquement protégé Farel. D'ailleurs les sbires épiscopaux ne s'entendaient pas très bien à discerner ceux des protestants qui l'étaient au dedans et ceux qui ne l'étaient qu'au dehors. Toutefois, ni les persécutions, ni les insultes n'abattaient le courage des citoyens. Ils savaient que souvent Dieu laisse agir les méchants pendant quelques jours et permet qu'on élève contre les siens de hauts échafaudages. Puis tout d'un coup il frappe ce grand assemblage, il disloque les pièces qui étaient jointes et les disperse, en sorte que cet édifice, dont le sommet devait aller bien haut, tombe en poussière et se dissipe.

Les syndics, décidés à combattre l'évêque et ses usurpations, assemblèrent le 8 juillet le conseil des Soixante, et lui exposèrent que l'évêque se proposait de placer Genève sous le régime du bon plaisir, et pour commencer s'apprêtait à juger lui-même les plus généreux citoyens. L'avenir dont Genève était menacé remplit l'assemblée d'émotion et de crainte. Que faire? Avoir recours à la force, à la politique, à la diplomatie? Les Genevois cherchèrent pour se défendre de plus simples, de plus touchantes armes; ils eurent recours à l'une de ces démarches qui sont presque uniques

dans l'histoire, et y exhalent un parfum d'antiquité.

Il y avait dans Genève des Nestors de la liberté qui, élevant leurs têtes blanchies au milieu de leurs fils, de leurs petits-fils et de leur arrières petits-enfants, faisaient entendre des paroles pleines de sagesse. C'est à eux que l'on eut recours. Des conseillers, leurs fils peut-être, allèrent les chercher, et ces témoins vénérables des libertés antiques arrivèrent en présence du conseil; on les fit asseoir. Quoique les forces de leurs corps fussent affaiblies, leur cœur battait pour la patrie plus fort peut-être que dans leurs anciens jours, et leur mémoire leur rappelait avec une grande clarté les temps d'autrefois. Aussi, quand ils apprirent les dangers qui menaçaient la république, et l'intention de l'évêque d'usurper la puissance judiciaire, ils furent remplis de tristesse et d'effroi. « Les causes criminelles, « dirent-ils, appartiennent au magistrat civil; la « pratique n'a jamais varié à cet égard, et la pré- « tention qu'a l'évêque de se les attribuer est une « nouveauté inouïe. » Le conseil des Soixante résolut de députer au prince les quatre syndics et six de ces vieux citoyens, qui se sentirent heureux de rendre, avant de mourir, un dernier témoignage aux libertés de leur patrie. Si l'évêque s'est moqué des vieux papiers de la vieille Genève, se moquera-t-il aussi de ses vieillards?

Cette députation, traversant lentement les rues, se rendit au palais. Les pères de la patrie marchaient d'un pas chancelant, soutenus par de plus jeunes, et s'avançaient vers la demeure du prêtre

superbe que Rome avait envoyé sur les bords du Léman, et qui y foulait aux pieds les droits les plus vénérables. Jamais hommes allant plaider l'indépendance d'un peuple n'avaient inspiré au même degré l'attendrissement, la sympathie et le respect. On les suivait des yeux, on les bénissait, et des prières montaient au ciel pour que Dieu accompagnât de sa force ce plaidoyer extraordinaire en faveur de la liberté [1].

L'évêque, instruit de cette démarche, avait voulu s'entourer de ce qui pouvait donner à ses usurpations quelque apparence spécieuse. Aussi, en entrant dans la salle du palais épiscopal, les députés trouvèrent, non-seulement le prélat, siégeant dans sa pompe, non-seulement ses conseillers, ses officiers et les ambassadeurs de Berne et de Fribourg rangés autour de lui, mais encore les parents du chanoine. Aux vieillards de Genève, Pierre de La Baume opposait les suppliants de Fribourg. Les syndics lui exprimèrent respectueusement leur surprise de ce qu'il semblait tenir le conseil pour suspect; de ce que plusieurs citoyens notables avaient été jetés dans les fers; enfin de ce que Sa Seigneurie, contrairement aux lois, évoquait cette cause à son tribunal. Mais tandis que les vieillards portaient sur le prince un regard à la fois doux et pénétrant, et que leurs têtes blanchies faisaient, pour ainsi dire, comparaître devant lui les temps passés, les parents de Wernli, agitant leurs vêtements noirs, demandaient de nouveau vengeance, déclaraient que le

[1] Registres du conseil du 8 juillet 1533. — Msc. de Gautier.

prince s'était engagé à leur faire justice, et le sommaient d'être fidèle à ses promesses. — « Oui, dit « aussitôt l'évêque, oui, j'évoque à moi la cause. » Les syndics, décidés à ne pas se départir des lois les plus vénérées de l'État, déployèrent devant le prince la constitution antique du peuple, lui montrèrent du doigt l'article douzième et le lurent. « Que « l'inquisition (enquête) des forfaiteurs (malfai- « teurs) laïques, ou autre procès quel qu'il soit, « ne se puisse ni doive faire, sinon en appelant les » syndics et quatre citoyens de ladite cité de Ge- « nève, lesquels doivent être élus par les autres ci- « toyens. Et que la connaissance et sentence des « sus-nommés forfaiteurs, appartienne et doive « appartenir aux sus-dits citoyens et non à autres « quelconques[1]. » La constitution ayant ainsi parlé, le syndic se tut.

Alors les vieillards qui avaient jusqu'à ce moment gardé le silence, et dont la contenance grave, modeste et ferme inspirait le respect, s'avancèrent; l'un d'eux parlant pour tous, éleva ses mains tremblantes, « et déclara que telle avait toujours « été la loi de Genève et que jamais dans toute leur « longue vie ils n'avaient eu la douleur de voir le « prince la fouler au pieds. » La voix éteinte de ces hommes vénérés et leurs calmes regards ajoutaient à ce témoignage une force inconnue et pour ainsi dire céleste. Il y avait dans cette humble harangue en faveur de la liberté une éloquence plus péné-

[1] Traduction littérale du texte original latin : « Nisi vocatis sindicis, et quatuor civibus dictæ civitatis. » (*Mémoires d'Archéologie de la Société d'Histoire de Genève*, II, p. 323.

trante que dans les oraisons les plus admirables d'un Cicéron ou d'un Démosthène. Mais si la liberté n'avait jamais été plus touchante, le despotisme n'avait jamais été plus obstiné. En vain les syndics conjurèrent-ils l'évêque au nom des lois, au nom de Dieu, de leur remettre les prisonniers, selon la règle, afin qu'ils les jugeassent conformément à leur office, Pierre de La Baume ne cessait de répéter : « Je ne puis ; j'ai évoqué la cause à moi. » Les ambassadeurs de Fribourg prièrent les syndics de permettre *pour cette fois seulement* l'évocation de l'évêque. Mais les magistrats de Genève ne voulaient la violation des franchises de la cité ni maintenant ni plus tard. Ils quittèrent tristement le palais épiscopal et les six vieillards les suivirent[1].

Quand ils arrivèrent à l'hôtel de ville le conseil des Soixante était encore assemblé ; ils lui rendirent compte de leur mission ; ils rapportèrent que l'évêque-prince persistait dans son inique *non possumus*, et quoique à l'ouïe de ce rapport, le conseil éprouvât une vive douleur, nul ne broncha. Ces Genevois savaient la fidélité que des hommes libres doivent aux institutions de leurs ancêtres. Les ambassadeurs de Berne demandèrent alors à être admis. Obsédés par les Fribourgeois leurs alliés, et par les conseillers de l'évêque, ces fiers Bernois, infidèles à leur renommée, en étaient venus à s'imaginer que les Genevois pouvaient bien, *une seule fois*, dans cette occasion seulement, renoncer à leur

[1] Registres du conseil du 8 juillet 1533. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. III, ch. XIV. — Msc. de Gautier.

charte et à leurs droits. Sébastien de Diesbach invita donc le conseil à voir s'il ne pouvait pas « con« sentir à cette évocation, dont le prélat ne voulait « absolument pas revenir. » Ainsi, les seuls alliés de Genève le sollicitent eux-mêmes d'entrer dans la voie des concessions... Le conseil délibéra, et les Soixante furent unanimes. Voici la résolution telle que le secrétaire l'a couchée dans les registres... « Ordonné de répondre à Messieurs de Berne que « nous ne consentirons point à cette évocation, puis« qu'elle est entièrement contre nos franchises, et « arrêté de leur demander qu'ils nous veuillent « aider de leurs conseils. » Messieurs de Berne n'aimaient pas qu'on rejetât leurs avis; mais en se retirant ils se dirent pourtant que de tels hommes étaient dignes d'être libres [1].

Ce nouveau refus exaspéra les mamelouks. Ils étaient décidés à se servir de la mort de Wernli comme d'une machine de guerre pour abattre l'antique édifice des libertés genevoises, renverser les premières assises de la Réformation, et établir à la place leurs théories sur le pouvoir absolu du pape et du prince. En conséquence, ils demandèrent la convocation des Deux-Cents, espérant y trouver des voix favorables. Le lendemain le grand conseil se réunit donc, et les ambassadeurs de Fribourg parurent, entourés d'un grand nombre de parents et d'amis du chanoine, affligés, mornes, muets comme les suppliants des temps antiques. Ce n'était pas le fanatisme qui animait la plupart d'entre eux. Ils

[1] Registres du conseil du 8 juillet 1533. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. III, ch. XIV. — Msc. de Gautier.

avaient joué avec Wernli dans leur enfance; ils l'avaient aimé dans leur jeunesse; ils vénéraient sa mémoire, maintenant qu'une effroyable catastrophe l'avait étendu mort dans les rues de la cité. S'ils n'avaient pu le défendre à l'heure du péril, ils voulaient tout faire à présent pour que l'heure de la vengeance sonnât. Ce n'était pas assez d'avoir arrosé son cadavre de leurs larmes, il fallait faire couler le sang des victimes dans le lieu même où le martyr avait été frappé. « Très honorés sei- « gneurs, dit le frère du chanoine, la justice que les « hommes se doivent les uns aux autres est écrite « sur la terre dans le cœur des justes; pourquoi « donc la fouleriez-vous aux pieds? Vous ne nous « avez point encore fait justice de la mort de celui « qui fut notre frère et notre ami; au contraire, « vous avez laissé les coupables aller et venir dans « la ville pendant six semaines. Son corps repose « dans le sépulcre, mais son sang répandu sur les « pierres de votre cité demande vengeance. Si vous « êtes armés de l'épée, ce n'est pas seulement pour « en faire *montre*, mais pour frapper les malfai- « teurs. Et pourtant vos tribunaux sont muets et « votre glaive sommeille. Permettez que Monsei- « gneur évoque à soi la cause. Si vous vous y refu- « sez, alors, sachez-le bien, nous chercherons quel- « que autre voie pour venger la mort de notre ami, « et nous éteindrons notre douleur et notre colère « non dans les eaux de la justice, mais dans le « sang. » Les Fribourgeois parlaient comme s'il était question d'un assassinat; ils oubliaient que le chanoine s'était couvert d'une cuirasse, qu'il avait

saisi la hallebarde, qu'il était descendu tout armé au lieu du tumulte, qu'il avait ranimé les flammes éteintes, attaqué les huguenots, et que ceux-ci avaient fait usage de leurs armes pour leur légitime défense. L'avoyer de Fribourg appuya les éloquentes menaces du frère de Wernli[1].

Les Deux-Cents comprirent qu'une guerre avec Fribourg et la Savoie serait la conséquence de leur refus; mais ils s'étaient placés sur le rocher du droit, et ils y demeurèrent inébranlables. « Nous « ne connaissons point de coupables qu'on ait laissé « aller et venir dans la ville, dirent-ils. S'il y en a « eu, la faute enest au procureur fiscal, dont l'office « était de les arrêter, et non pas à nous, qui sommes « juges. Quant à permettre que Monseigneur évo- « que à lui la cause, nous ne le pouvons; ce serait « violer nos franchises, pour lesquelles depuis des « siècles, nous et nos pères, nous avons souvent « exposé nos personnes et nos biens. » Le syndic ajouta que le conseil consentirait à ce que l'évêque nommât deux personnes pour assister à l'enquête, mais à condition qu'elles n'eussent pas de voix délibérative. Les Fribourgeois et les mamelouks ne pouvaient se résoudre à accepter cette proposition. Ils s'indignaient surtout à la pensée que le syndic de la garde, Coquet, qu'ils regardaient comme dévoué à la Réforme, fût au nombre des juges, tandis qu'il méritait, selon eux, d'être contraint à s'asseoir sur la sellette des accusés[2].

[1] Registres du conseil du 9 juillet 1533. — Msc. de Roset, *Chron.*, liv. III, ch. XIV. — Msc. de Gautier.

[2] *Ibid.*

S'il ne s'était agi que de punir l'auteur de la mort du chanoine, le prélat se fût peut-être fié aux syndics ; mais il entendait détruire dans Genève la liberté et la Réformation, et ne se fiait pour cela qu'à lui seul. Aux supplications, aux menaces, à la violence, quelques-uns consentaient à joindre des raisonnements. Il n'y avait sortes d'arguments que l'on ne mît en avant dans les débats scolastiques, pour prouver que des prêtres étaient les meilleurs juges, même en matière civile et politique. Cette étrange proposition se démontrait par syllogisme. Voici la majeure : « Celui-là est le plus apte à juger « qui se tient le plus près de Dieu. » Voici la mineure : « Or les personnes ecclésiastiques sont plus « près de Dieu que les laïques. Donc.... » et venait la conclusion. On avait aussi recours à des arguments tirés de l'astronomie. « Comme il y a dans « le monde deux grands luminaires, disait-on, il y « en a aussi deux dans la société. L'Église est le « soleil et l'État est la lune. Or la lune n'a point de « lumière propre ; toute la lumière vient du soleil. « Il est donc évident que l'Église possède en soi, « formellement et virtuellement, la juridiction temporelle de l'État[1]. »

De tels arguments avaient une grande force aux yeux du prélat ; il nomma deux députés, son bailli et son avocat, et les envoya aux Deux-Cents avec ordre de soutenir les droits du soleil. L'union des

[1] « Cum tota claritas lunæ sit a sole, patet quod jurisdictio spiritualis, quæ comparatur soli, habet in se formaliter vel virtualiter jurisdictionem temporalem. » (Goldasti *Monarchia*, II, p. 1461 et seq.

deux pouvoirs en un seul individu leur fournit leur principal argument. Il ne fut plus question de l'*évêque* dans leurs discours, mais seulement du *prince*. « L'évêque est votre prince, déclarèrent-ils; vous, « Messieurs les syndics, vous êtes ses officiers; il « peut donc vous commander comme à ses sujets; « et quand il évoque à sa personne une cause qui « est en vos mains, il ne vous reste qu'à obéir. » Cette théorie du pouvoir absolu ne pouvait passer dans Genève. « Nous ne sommes pas officiers du « prince, répondirent les magistrats, mais syndics « de la ville, élus par le peuple, et non par Monsei- « gneur. Il n'a aucun pouvoir pour nous instituer, « et même ses officiers, établis par lui, nous prê- « tent serment, tandis que nous n'en prêtons à per- « sonne. » Alors les syndics, se tournant vers les députés de Fribourg : « Messieurs, dirent-ils, vous « qui nous avez aidés aux jours de Berthelier, aidez- « nous encore à cette heure. Ce n'est pas nous, « c'est l'évêque, ce sont ses officiers qui causent « seuls les retards dont vous vous plaignez. Que « deux députés de l'évêque, deux de Berne et deux « de Fribourg assistent au procès, et soient té- « moins de notre droiture. » Puis, jaloux de ne donner aucune prise aux usurpations de l'évêque, ils ajoutèrent : « Nous faisons cette offre, non « comme une chose due, mais pour plaire à notre « prince. »

L'évêque persistait dans ses demandes; les députés de Berne désirant de terminer le différend,

[1] Registres du conseil du 9 juillet 1533.

proposèrent que la cause fût remise à deux juges nommés par le conseil, deux par l'évêque, deux par Berne et deux par Fribourg. Les Genevois répondirent qu'il n'était pas permis à un peuple d'immoler la moindre partie de ses droits ; et, fatigués de ces tiraillements sans fin, ils ajoutèrent : « Si l'on refuse notre offre, nous assemblerons le « conseil général du peuple, et nous ferons ce qu'il « ordonnera. » Les Bernois, sachant très bien que si l'affaire était portée au peuple, il n'y aurait plus d'arrangement possible, s'écrièrent : « De grâce ! ne « le faites pas. »

Tandis que Berne même sollicitait les syndics de céder, les femmes, les parents, les amis des prisonniers les conjuraient de persister dans leur résistance. On craignait chaque matin d'apprendre qu'il était trop tard pour agir. « Il est temps d'en finir, « dirent les syndics aux Bernois. Les prisonniers ne « sont que prévenus ; est-il juste de les faire souf- « frir comme s'ils étaient coupables? Allez donc et « parlez vous-mêmes nettement au prince ; faites- « lui comprendre le devoir auquel nos libertés « l'obligent. » Les Bernois se rendirent au palais épiscopal, mais ni l'évêque ni les Fribourgeois, qui étaient alors avec lui, ne voulaient rien céder. « Messieurs de Genève, répondit sèchement Pierre « de La Baume, ne veulent pas faire autrement « qu'ils ont dit... Eh bien ! nous aussi, nous ne fe- « rons pas autrement que nous l'avons déclaré. » Les Fribourgeois ajoutèrent d'un ton menaçant : « Nous allons retourner chez nous, et là..... nous « aviserons à un autre remède. » Le remède, c'était

la guerre. Les députés fribourgeois reviendraient avec des bataillons [1].

Pendant que ces choses se passaient, les huguenots et les évangéliques, saisis par ordre du prélat, étaient toujours dans ses prisons, avec les ceps aux pieds et aux mains. Pierre Vandel, Claude Pasta, le sire de Compey, Domaine d'Arlod, l'énergique Ami Perrin et les autres, sans oublier Jaquéma, attendaient leur sort dans les obscurs souterrains de la résidence épiscopale. Dans toutes les maisons de Genève, et à l'hôtel de ville, on ne cessait de penser à eux. « Les prisonniers, disait-on, sont « tenus très étroitement. » Cette rigueur excitait la compassion universelle, et le secrétaire du conseil la mentionna même dans les registres [2]. Toutefois si l'évêque avait pu les priver de la liberté de se mouvoir, il en était une autre qu'il n'avait pu leur ôter, et qui fut une douce consolation pour ceux qui avaient reçu l'Évangile dans leur cœur. « Quoiqu'ils « fussent liés et enserrés aux ceps, dit Calvin, « toutefois en priant ils louaient Dieu. » C'est de Paul et Silas, enfermés dans les prisons de Philippes, que le réformateur parle; mais ce qu'il dit de la liberté de la prière, qui subsiste même sous de pesantes chaînes, peut s'appliquer à quelques-uns de ceux qui étaient alors dans les prisons du prélat.

Le bruit se répandit alors dans toute la ville que l'évêque faisait préparer secrètement des bateaux pour emmener les prisonniers dans quelque château. On disait que de vigoureux bateliers étaient

[1] Registres du conseil du 9 juillet.

[2] *Ibid.*, du 12 juillet.

prêts à saisir l'aviron, que des hommes armés accompagneraient les captifs et qu'une fois en plein lac les officiers épiscopaux se moqueraient des syndics et des huguenots. Ces bruits excitèrent encore plus la colère des citoyens. L'un d'eux, homme hardi, Pierre Verne, les regards fixés sur les bateaux amarrés à la rive, cherchait quelque moyen d'empêcher cet enlèvement illégal; il crut en avoir trouvé un, simple, mais infaillible, lui semblait-il, et attendit pour l'exécution (nous la verrons plus tard), que les voiles de la nuit le dérobassent aux regards des adversaires [1].

Si les conseillers du prince pensaient à faire partir les huguenots captifs, certains mamelouks s'indignaient qu'il y en eût encore un si grand nombre en liberté et que l'évêque fût si lent à les enlever tous sans en laisser aucun. Il leur semblait que le coup d'Etat, ou plutôt le coup de main, qu'ils avaient rêvé, traînait en longueur; pour qu'une entreprise hardie réussisse, l'exécution, ils le savaient, doit être prompte. Quelques-uns d'eux se mirent donc dans la tête de corriger les lenteurs officielles par quelques attaques faites à l'improviste.

C'était le temps de la moisson. L'un des citoyens les plus considérables, Jean Ami Curtet ou Curteti, homme bien disposé pour l'Évangile et d'une famille que le duc Philibert le Beau avait anoblie, était sorti le matin pour visiter un champ qu'il avait sur les bords de l'Arve. Il examinait les tiges, les épis; tout annonçait une belle moisson. Sachant que le

[1] Registres du conseil du 12 juillet 1533.

blé, une fois mûr, ne peut supporter qu'on tarde à le cueillir, Curtet ordonna au maître-ouvrier qui l'accompagnait de faire tomber les épis sous la faucille; mais il devait tomber avant eux, à cette place même..... Un bruit soudain se fait entendre, des hommes déguisés paraissent, fondent sur lui, le renversent, le frappent et le laissent étendu et comme mort sur son champ. Le bruit en arriva aussitôt à la ville. « Ce sont, dit-on, des gentils- « hommes déguisés qui l'ont assassiné. » A l'ouïe de cette tragique nouvelle, les parents et amis de Curtet saisirent leurs arquebuses, et quarante d'entre eux environ coururent vers le pont d'Arve; ils recueillirent le malheureux qui était grièvement blessé, et, chargés de ce triste fardeau, rentrèrent dans la ville d'un pas lent, mais avec des cœurs qui bouillonnaient de colère. Comme le convoi passait devant une maison où logeaient des Fribourgeois, un Genevois de la troupe leur cria : « Méchants! « traîtres!... » Les Fribourgeois, innocents de cet assassinat, jurèrent qu'ils demanderaient compte de cet outrage. Mais ce cortége de deuil, traversant lentement les principales rues de Genève, sous les fenêtres des meilleurs citoyens, faisait naître bien d'autres pensées. On se demandait si, aux arrestations illégales, les partisans du prince-évêque prétendaient joindre l'assassinat? s'il suffisait de prendre un masque et des vêtements étranges pour ôter la vie à des citoyens, sans aucun risque pour soi-même? et si tout huguenot, au moment où il se livrait aux occupations les plus innocentes, pouvait être tout à coup étendu mort par un adversaire

masqué, dans les champs que lui avaient légués ses aïeux [1]?

Tandis que ces dangers s'accumulaient sur les têtes des amis de la Réformation dans Genève même, des périls non moins grands se montraient à l'entour de la ville. Les gens qui arrivaient des campagnes situées sur la rive gauche du Rhône et du lac, disaient que des hommes d'armes fribourgeois et savoyards continuaient à se réunir en grand nombre à Gaillard, que l'un des Wernli en commandait une partie. On savait qu'indigné de la mort du chanoine, son parent joignait dans son cœur à l'amour, au respect, qu'il portait à sa mémoire, un sentiment plus énergique, celui de la vengeance. Les chevaliers et les soldats qui l'entouraient s'animaient de sa colère. Mais ce n'était pas seulement à Gaillard, selon le rapport des gens de la campagne, que des hommes d'armes se rassemblaient; il y en avait un peu plus haut, du côté des montagnes, à Etrembières, où l'on passait l'Arve dans un bac pour aller dans le mandement de Mornex. Il y en avait plus haut encore, autour du pittoresque coteau de Montoux et surtout au village de Collonges, situé au pied de la colline. En même temps, les gens qui se rendaient à Genève, de la rive droite du Rhône et du lac, du côté du Jura, apportaient de semblables nouvelles et parlaient d'hommes armés au pays de Gex, en particulier au grand Saconnex à trois quarts de lieue de Genève. La ville commençait à être entourée par ses ennemis [2].

[1] Registres du conseil du 14 juillet 1533.
[2] *Ibid.*, du 10 juillet 1533.

Le moment où les projets, que l'évêque avait conçus à Arbois, allaient enfin se réaliser, semblait proche. Ce prélat, qui reprochait à son ami Besançon Hugues de n'avoir pas assez bien *aboyé* pour empêcher la chute de son autorité, se proposait non-seulement d'aboyer lui-même contre les *loups*, mais encore de les déchirer. Un de ces prêtres que Rome avait mis au rang des princes des nations, avait dit : « J'ai accoutumé de faire quelque chose par « vigueur... Je verrai ce que ce sera... Ne vous « fiez pas à moi. » Ce pontife se préparait à accomplir ses oracles.

L'avenir de Genève était menaçant. Le 10 juillet 1533, de sombres voiles semblaient s'étendre sur cette noble cité. Un parti fanatique y préparait le linceul où il prétendait ensevelir l'indépendance des citoyens et la Réformation de l'Église. Cette ville, pour laquelle plusieurs avaient déjà rêvé de plus glorieuses destinées, allait être réduite à n'être qu'un bourg, occupant dans le monde une place ignorée, soumis à l'influence énervante de Rome, sans lumière et sans liberté.

Mais d'autres choses étaient écrites dans le ciel. Dieu préparait à la fois Genève et Calvin pour livrer ensemble une bataille, du succès de laquelle devait dépendre le triomphe de l'Évangile et la liberté des peuples modernes. Et pour préparer ces événements glorieux, les pas du grand réformateur allaient bientôt se diriger, sans dessein de sa part, vers cette petite, mais énergique cité, seule en Europe de son espèce, et à laquelle cet homme de Dieu ne songeait nullement.

Nous nous garderons bien de ne pas reconnaître que d'autres peuples aussi ont apporté leur pierre à l'édifice de la liberté religieuse et de la liberté civile. De la Suisse, de l'Allemagne, des Pays-Bas, des îles Britanniques, de la France, plus tard de l'Amérique, d'autres pays encore, devaient partir quelques-uns des coups destinés à assurer le triomphe du droit de Dieu et des libertés de l'homme.

Pourtant Calvin et Genève y ont fait quelque chose. Il y avait dans Calvin une résolution inflexible. Dieu avait dit à cet homme comme autrefois à l'un de ses prophètes : ***J'ai rendu ton front semblable à un diamant; ne t'effraye donc point à cause d'eux, quoiqu'ils soient une maison rebelle***[1]. Ce n'était pas un hasard, comme on dit, qu'un tel caractère fût appelé au milieu d'un peuple qui avait montré dans des luttes redoutables, arrosées du sang de ses meilleurs citoyens, une résistance indomptable au pouvoir absolu. Dieu, dans le moment dont nous racontons l'histoire, préparait Calvin et Genève, chacun à part; mais l'union de ces deux natures, prédestinées si je puis ainsi dire l'une à l'autre, ne pouvait manquer d'avoir des effets notables dans le monde. Le réformateur allait concentrer dans ce petit coin de terre une force morale qui contribuerait à sauver la Réformation en Europe et à y garder, dans quelques lieux plus favorisés, des libertés précieuses, auxquelles toutes les nations ont des droits égaux.

[1] Ézech. III, 9.

Il fallut, au seizième siècle, qu'un grand homme et un petit peuple servissent de centre à la Réformation. La fermeté de l'un, l'énergie de l'autre, trempées comme l'acier dans les eaux de l'Évangile, devaient donner le ton à des nations plus grandes, mais moins décidées peut-être, et imprimer à d'autres énergies le sceau de l'unité. ***Combien de bois un petit feu n'allume-t-il pas*** [1] ***?***

En attendant cette aurore nouvelle, la douleur régnait dans Genève. Les réformateurs étaient chassés; leurs plus fervents disciples se trouvaient dans les fers ou erraient dans les campagnes; le glaive était suspendu sur les têtes de tous les amis de la Parole de Dieu. Les mamelouks triomphaient. Les amis de l'Évangile et ceux de la liberté se demandaient avec angoisse si le jour du grand deuil était donc arrivé... Les femmes des prisonniers et des fugitifs s'attendaient à apprendre, à tout moment, quelque tragique nouvelle. Les enfants appelaient leurs pères et ne les voyaient pas revenir. Partout des soupirs, des plaintes, des appréhensions et même des cris de colère.

Seules, quelques âmes mettant leur confiance en Dieu, conservaient quelques espérances. Sachant que « Dieu n'est Dieu, que s'il est sur un trône, « c'est-à-dire s'il gouverne le monde, » elles ne craignaient de la part des pouvoirs de la terre, « chose « quelconque, tant épouvantable fût-elle [2]. » Au

[1] Ep. de saint Jacques, III, 4.
[2] Calvin.

milieu des cœurs agités et des regards abattus, il y avait des yeux qui, noyés de larmes, se levaient pourtant vers le ciel avec un éclair d'espérance et de foi.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

